REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Tome XLIV

(Vme Série — Tome VI)

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue de l'Ancien-Courrier, 2

PARIS
G. PEDONE-LAURIEL
Libraire-Éditeur
13, RUE SOUFFLOT

M D CCCCI

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

LA RESPELIDO

CHANTÈE AU BANQUET DE LA SANTO-ESTELLO

(Maguelone, 27 mai 1900).

Nautre, en plen jour
Voulèn parla toujour
La lengo dóu Miejour,
Vaqui lou Felibrige !
Nautre, en plen jour
Voulèn parla toujour
La lengo dóu Miejour,
Qu'acò's lou dre majour.

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
L'a panca crebado
La pèu
Dóu rampèu !

Fiéu animous
Dóu Lengadò famous,
Fasès giscla lou moust
De vòsti vigno fièro,
Fiéu animous

167922

Dóu Lengadò famous,
Fasès giscla lou moust
Di vigno de Limous.

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
L'a panca crebado
La pèu
Dóu rampèu !

Li bèu cousin
Dóu noble Limousin,
Vendrés entre vesin
Nous pourgi vosto ajudo ;
Li bèu cousin
Dóu noble Limousin,
Vendrés entre vesin
Coupa nòsti rasin.

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
Ls maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
L'a panca crebado
La pèu
Dóu rampèu !

Li bon garçoun
E manjo-pastissoun [1]
Que sabès li cansoun
De la Ciéuta Moundino,
Li bon garçoun
E manjo-pastissoun
Que sabès li cansoun,
Cantas à l'unissoun :

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu
L'a panca crebado,
La pèu
Dóu rampèu !

[1] Escais-noum di Toulousen.

Li Cevenòu,
Vivarés, Carsinòu,
Planen e mountagnòu,
Veici la respelido !
Li Cevenòu,
Vivarés, Carsinòu,
Planen e mountagnòu,
Fau faire sang de nóu !

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
L'a panca crebado,
La pèu
Dóu rampèu !

Li Cantalés,
Enfant di viéi Galés,
Fau bèn que davalés
Emé la carlamuso,
Li Cantalés,
Enfant di viéi Galés,
Fau bèn que davalés
E que nous regalés.

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
L'a panca crebado,
La pèu
Dóu rampèu !

Anen, anen,
Li bràvi Dóufinen,
Au brande miejournen
Adusès vòsti drolo,
Anen, anen,
Li bràvi Dóufinen,
Au brande miejournen
Venès, que li menen !

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu,

L'a panca crebado,
La pèu
Dóu rampèu !

Brandin-brandant,
Gascoun e Givaudan,
Biarnés e Bigourdan,
Fasen la farandoulo,
Brandin-brandant,
Gascoun e Givaudan,
Biarnés e Bigourdan,
Tóuti vous counvidan.

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
L'a panca crebado,
La pèu
Dóu rampèu !

Nautre, en plen jour
Voulèn parla toujour
La lengo dóu Miejour,
Vaqui lou Felibrige !
Nautre, en plen jour
Voulèn parla toujour
La lengo dóu Miejour,
Qu'aco's lou dre majour.

La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
L'a maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
L'a panca crebado,
La pèu
Dóu rampèu !

F. Mistral.

LA RESPELIDO

Er populàri, nouta pèr JACQUIER, d'Arle.

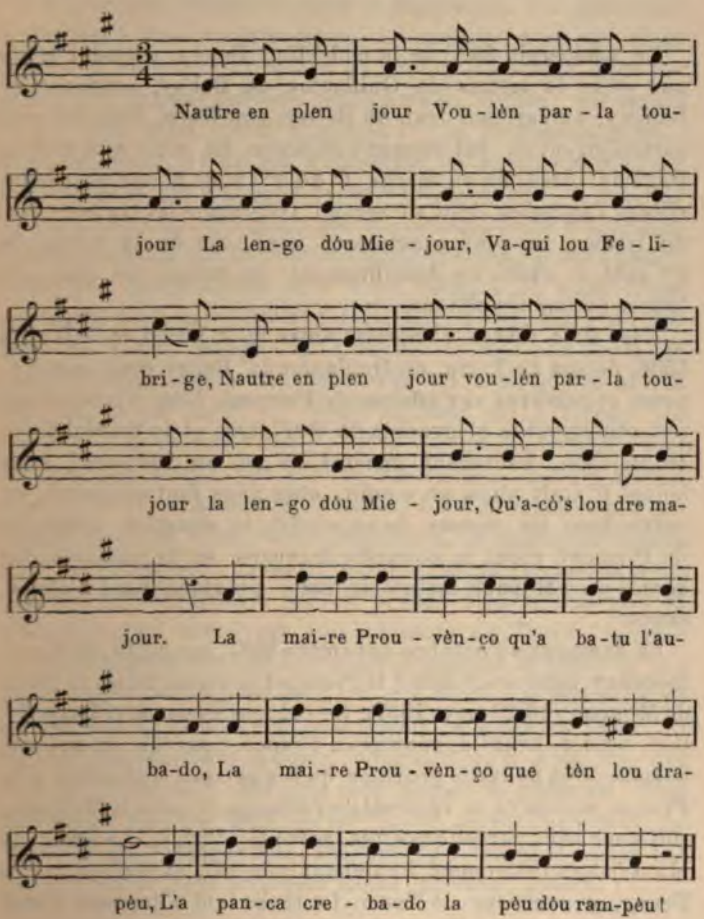

LES FRANÇAIS EN PIÉMONT

GUILLAUME DU BELLAY ET LE MARÉCHAL DE MONTEJEHAN

(Juillet-août 1538)

Le manuscrit 269, de la collection Dupuy, contient toute une série de lettres de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, au cardinal Jean du Bellay, son frère, dont dix sont partiellement ou entièrement chiffrées. En nous aidant d'un fragment déchiffré en marge (f° **44 v°**) nous avons pu reconstituer l'alphabet dont se servait Guillaume, et traduire ces dix lettres, ou plus exactement neuf, car de la lettre du 1er août, il existe un déchiffrement du temps. Ce sont ces lettres que nous publions.

Elles sont toutes comprises entre le 2 juillet et le 5 août 1538, datées de Turin, où Guillaume du Bellay était gouverneur, et relatives aux affaires du Piémont. Elles n'intéressent pas seulement la biographie de Guillaume et du maréchal de Montejehan, lieutenant général du roi au Piémont, avec lequel il était alors en conflit, elles nous font connaître, en outre, avec les causes de ce conflit, la situation misérable du Piémont après la conquête française et la politique des agents du roi pour maintenir cette province dans l'obéissance.

La campagne d'octobre-novembre 1537, conduite par Montmorency, nous avait donné le Piémont que nous laissa la trêve de Monçon (16-28 nov. 1537). Le roi, qui avait suivi l'expédition, voulut, avant de rentrer en France, pourvoir au gouvernement de la nouvelle province qu'il s'agissait d'attacher à la France, soit qu'on se réservât de l'échanger contre le Milanais, soit pour nous garder ouvertes les routes d'Italie. Le sieur de Montejehan fut nommé lieutenant général, et Guillaume du Bellay, gouverneur de Turin. La tâche qui s'imposait à eux

était difficile : le pays, épuisé par plusieurs années de guerre, pouvait difficilement nourrir les troupes qui devaient le garder ; les soldats mécontents, mal payés, étaient toujours prêts à se mutiner ; enfin l'accord était loin de régner entre les chefs, entre Montejehan et Guillaume du Bellay en particulier.

Montejehan, homme d'un caractère impatient et brusque, ne sut pas assez se garder de son entourage ; il se laissa circonvenir par certains seigneurs italiens qui le poussèrent à des mesures vexatoires dans la répartition des garnisons et la levée des contributions. Le mécontentement était général et ne pouvait profiter qu'au duc de Savoie dont les agents intriguaient partout. Guillaume du Bellay, qui savait de quel prix était, pour François 1er, la possession du Piémont, le voyait, et ne put s'empêcher de le faire remarquer au lieutenant général, qui lui en témoigna peu de gré. De menus incidents, envenimés par la jalousie, vinrent accroître l'animosité entre Montejehan et son subordonné, dont l'humeur était plus indépendante qu'il n'eût fallu. A la suite d'une mutinerie des bandes italiennes qui faillirent prendre un des forts de Turin, Langey fit trancher la tête aux chefs des mutins ; Montejehan renvoya, sans les châtier, les autres rebelles, ce qui parut un blâme indirect de la rigueur de Langey. Puis comme celui-ci, privé des lansquenets que l'on délogeait de Turin, par mesure d'économie, ne s'y sentait plus en sûreté et demandait à garder les 300 hommes nouvellement envoyés à un de ses capitaines, le maréchal refusa tout net. C'est à ce moment précis qu'éclate entre les deux officiers un conflit très vif, à propos d'un taillon que le maréchal veut lever sur les habitants de Turin. Langey représente avec vivacité que c'est demander la ruine de ces pauvres gens et les jeter dans les bras du duc de Savoie, dont on ne savait encore s'il accepterait la trêve de Nice. Il refuse publiquement d'obéir, alléguant qu'il a du roi des ordres contraires à ceux que veut donner le maréchal. D'où une scène violente dont les lettres qui suivent exposent les détails et les conséquences ainsi que les démarches faites par les députés du pays pour être moins durement traités.

1. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay [1]

Turin, 2 juillet.

[F° 62]. J'ay presentement reçu voz lettres par un des chevaulx-legiers de mon frere [2], donnees à Frejust le 23me du passe et pour responce au premier article, M. le Mareschal [3] a delibere daller à la court. A ce que jentens Villandry [4] luy a escript que pour chose du monde il ne laisse quil ny aille, mais de se desfaire de la charge de ce pays ne croyez quil en ayt aucunement envie, car ce luy est une trop bonne vache à laict. Bien vouldroit-il mavoir oste hors de devant ses yeulx. Prou de gens le mavoient dict parcy devant mais je nen povoye riens croire sur les bons propoz quil me tenoit. Dimanche dernier je m'en voulu[s] esclarcir me trouvant seul avecques luy apres les propoz que nous avions euz ensemble dont je vous ay escript [5] et luy priay que pour lhonneur de Dieu il ne me tinst en ceste agonie de me laisser parmy gens desquelx jay à me garder autant comme des ennemys, que je ne povoye vivre ne veiller que en craincte et que à la longue ou je y mourroye ou je seroye contrainct de demander mon congie plus tost que destre icy ordinairement en craincte de recevoir une honte et le roy dommage. Croyez quil ne faillit à recueillir soubdainement la parole et après longue protestation quil me aimoit comme frere me remonstra que je ne debvoye demander mon congie soubz une telle couleur, quil sembleroit que je neusse point la vertu de me faire

[1] Le petit texte indique les parties déchiffrées.

[2] Martin du Bellay, sieur de la Herbaudière, commandait une bande de 200 chevaux légers ; il fut gouverneur de Turin, à partir de novembre 1538, lorsque Guillaume du Bellay revint en France pour rétablir sa santé fortement ébranlée, et, plus tard, lorsque celui-ci fut lieutenant général du Piémont (1540-1543).

[3] René, s[r] de Montejehan, en Anjou, lieutenant général du roi en Piémont, maréchal de France en février 1538. Cf. le P. Anselme, *Histoire généalogique*... VII, 174 sqq. Le P. Anselme se trompe en donnant 1538 comme date de la mort de Montejehan. Le maréchal mourut seulement à la fin septembre 1539. Cf. *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, éd. Michaud et Poujoulat, 467 et B. N. f. fs. 2990, 65, un cartel adressé de Turin, le 19 septembre 1539, par Montejehan malade, au comte Guillaume. Ribier, au tome I de ses *Lettres et Mémoires d'Estat* a publié une quinzaine de lettres de Montejehan datées de 1538-1539.

[4] Jean Breton, s[r] de Villandry, secrétaire des finances.

[5] Lettre à Jean du Bellay du 1er juillet. Dupuy 269 f°s 43-45.

obeir, mais que je lui demandasse telz gens que je vouldroye et quil les me bailleroit, sil ny en avoit qui fussent à mon gre, que plus tost je coulourasse ma deliberation de demander congie sur le besoing que javoye dentendre à mes affaires ; quil me vouloit advertir comme mon amy afin que je men gardasse ; quon sestoit mocque à [la] court de quelques propos que je y avoye escriptz que javoye des gens (v°) de qui je ne me povoye faire obeir. Or tant y a que de ceste matiere je nay escript chose que vous nayez veue ne qui soit de ceste teneur. Je ne scay si luy en auroit escript ou faict porter parole soubz main pour me desadvantager, mais tant y a que aussi se mutinèrent ceulx de Montcallier [1] que ceulx de Turin et commencerent les premiers et le contraignirent de composer à eulx, là où les miens neurent riens de moy davantage que ce que liberalement je leur avoye offert, avant la mutinerie. Dimanche furent nos propoz. Hyer il envoya querir le seigneur Jehan Paule [2] auquel il declara que dedans dix ou doze jours il doit aller à la cour et le laisser icy lieutenant du roy, luy demandant sil seroit content daccepter le gouvernement de Turin au cas quil lui en face despescher ses lettres à la court.

Voyla ce que je vous puys mander de nouvelles quant à ce premier article de vostre lettre. Quand au second, d'icy en avant je suyvray vostre advis quant jescripray à M. le connestable [3], vous pryant menvoyer tout larticle de ma lettre dont mescrivez. Ledict Jehan Paule a eu advis de M. le connestable que tost il luy mandera si et quant il debvra aller à la court. Cela et les stigmates quil a au visage le fera temporiser.

Ce porteur sera le conte Berlinger, auquel je vous prye faire tout layde quil vous sera possible en ses affaires.

Aussi je vous prye supplier à M. le connestable quil vueille pourveoir le juge de Briansonnoys de lestat de president des comptes de ce pays : il est homme qui le merite et qui le scaura tres bien faire.

M. le Mareschal a envoye ung commissaire pour recon-

[1] Moncalieri, où résidait le maréchal de Montejehan, se trouve sur le Pô, à quelques kilomètres au sud de Turin.

[2] Giovanni-Paolo da Cerri, de la famille Orsini, fils du fameux *Renzo* da Cerri, gentilhomme italien au service de la France, très en faveur auprès de François Ier, qui le nomma successivement gentilhomme de la chambre et colonel général des bandes italiennes.

[3] Anne de Montmorency, connétable de France depuis le 10 février 1538.

duire en France les gens nouveaux venus au cap^ne^ Gulphe[1].

Il se fonde sur ce quil fault descharger le Roy de despence ; mais il vauldroit trop myeulx le descharger de tant de capitai[F° 63]nes car en moins de deux mil cinq cens hommes françois nous avons plus de vingt-cinq enseignes de sorte que les estatz ne montent gueres moins que la paye des souldars. On dict que X [2] va à Rome. Je vouldroye que on luy donnast charge de passer par ce pays et veoir comment il est traicte.

A tant je me recommande humblement à v^re^ bonne grace. De Turin IIme jour de juillet 1538.

V^re^ plus obeissant et meilleur frere,
Guillaume du Bellay.

Et au dos: A Monseigneur, Monseigneur le cardinal du Bellay.

2. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, 5 juillet.

[F° 64]. Je ne scay si je auray loisir de parachever la presente avant que ce porteur, homme de M. de la Rochepousay soit desloge. Par le conte Berlinger et par le s^r^ Georges de Connigran je vous avoye escript, mais le conte Berlinger partit la nuyt et celluy auquel javoye baille mes lettres pour luy porter à Montcallier, dès le soir me trompa ; laultre nest point alle. Jay depuys faict bailler les mesmes lettres à ung gentilhomme venant de Venise, despesché par M. de Roddez [3].

Devant hyer furent assemblez les estatz. L'intention estoit de leur

[1] René de Gulphe, « sieur de Neple » ou Nesle, un des cent gentilshommes de la maison du roi, capitaine de mille hommes de pied. Guillaume du Bellay avait en lui pleine confiance. On venait de lui envoyer de France trois cents hommes nouveaux que Montejehan renvoya, malgré les instances de Langey. Cf. Archives nationales J. 962, 15[8].

[2] Le chiffre désigne un personnage que nous n'avons pu identifier. Il s'agit peut-être d'Adhémar de Monteil, s^r^ de Grignan, qui fut envoyé à Rome au milieu d'août 1538 et passa par le Piémont « pour illec pourveoir à plusieurs affaires concernant la justice, police et soulagement des sujets dud. pays... » B. N. f. Clairambault, 1215, f. 76v°.

[3] Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, ambassadeur à Venise de 1536 à 1538.

demander ung taillon qui eust bien monte troys cens mile francz. Leur deliberation estoit de respondre que lon prist de ceulx qui ont pille le peuple, troys cens mile escuz quilz en ont extorque, et au demourant se bien desgorger. Sur quoy lhomme[1] neust failly de se persuader que ceust este de ma participation, par quoy je len adverty et luy conseillay de ne demander ledict taillon, mais leur proposer qu'estant adverty des extorsions qui leur ont este faictes, il estoit delibere den faire bonnes informations et leur en faire la raison, et que pour obvier que à ladvenir ne sen fist de semblables, à ce que le peuple demourast en liberte de cultiver les terres et faire sa marchendise, il avoit delibere de rescinder le nombre des gens de guerre, et ce quil en retiendroit, les retiendroit tous ès villes fortes esquelles le peuple leur fourniroit vivres à ung taux auquel le souldar pust vivre de la soulde du Roy et quen ce faisant il establiroit ung capitaine de justice qui puniroit de mort tous ceulx qui prendroient quelque chose sans payer, ou sortiroient de leur garnison sans bulletin du gouverneur, qui estoit chose que ceulx qui me avoient este ordonnez pour la contribution de Turin mavoient ceste annee accorde liberalement. La proposition faicte, les estatz remirent la responce à hyer, [v°] et fut la responce en somme quilz estoient si mengiez que possible ne leur estoit de fournir vivres au taux quon demandoit, car la moytie du peuple estoient mortz de faim, ce qui restoit navoit que mengier, peu de gens avoient seme et que ce peu qui avoient seme navoient recueilly pour resemer. Apres longs propos, il se aigrit et leur dist que silz ne laccordoient liberalement, il le leur feroit faire par force et que silz avoient [este] maltraictez par le passe, ilz le seroient pis à ladvenir. Ilz respondirent que tant quilz en auroient, ilz en bailleroient, mais quilz neussent riens, ilz deshabiteroient, lui demandant congie daller vers le Roy luy demonstrer leur paouvrete. Ce quil leur accorda, disant que la responce quilz en auroient estoit toute faicte, car le Roy se reposoit sur luy des affaires de par deça et les renvoyeroit à luy, et pour ce, quilz se deliberassent des lors de fournir vivres aux taux quil imposeroit, car il donneroit aultrement liberte aux souldars den prendre où ilz en trouveroient. Ainsi se despartirent. Je parlay depuys à eulx particulierement et mesmement à ceulx qui autrefois mavoient bien voulu faire ce party, et men avoient prye. Ilz me respondirent que alors ilz avoient de quoy le faire et lofroient afin davoir liberte de semer de quoy maintenant recueillir pour avoir le moyen dy continuer; mais que nayant eu ce moyen, ilz ny pourroient maintenant fournir, que premiement ilz n'ayent faict une cueillette, ofrans que lon face recensir le peuple et tout ce quilz ont

[1] Le maréchal de Montejehan.

de vivres et quilz soient penduz sans remission [**F° 65**] en cas que lon ne trouve quatre choses ; lune quil est mort de faim depuys ung an en ça le ti rs du peuple et que plusieurss se sont penduz, noyez et tuez de desespoir, — laultre que tous les vivres du pays ne scauroient fournir à nourrir ung moys ce peu qui reste dudit peuple, — la tierce que par les registres des notaires on trouvera que depuys deux ans le quart des maisons et possessions ont change de maistres, et ceulx qui ont vendu lont faict pour satisfaire aux contributions quilz ont payees, — la quarte que le tiers de la vendange avenir est desja vendu pour satisfaire ausdictes contributions ; remonstrent davantage que silz veulent recueillir lan qui vient, il fault quilz achaptent du grain pour semer, des beufz pour labourer, provisions pour vivre cependant, et que de leur adjouxter ceste autre charge, dachatter vivres à cher prix pour les revendre aux souldars aux deux tiers meilleur marche, il est impossible quilz vivent ; et, en effect, en beaucoup de lieux, les prez demeurent à fauscher et le ble à seyer, que les maistres aiment mieulx le laisser perdre que le recueillir pour aultruy. Je ay tout ce que dessus remonstre à lhomme, afin quil ne les desesparast du tout, mesmement cependant nous ne scavons desquelx est le Duc, en sorte quil les a remys à reparler à eulx encores aujourd'huy. Et pour conclusion, si le Duc n'est pour nous et nous desesperons ce peuple, il sera force que le roy entretienne tousjours icy une grosse force qui luy costera beaucoup en soulde et encores à nourrir, car si le pays nest cultive, il fauldra faire venir vivres dailleurs. Lesdictz estatz ont faict compte que à retenir icy seulement quatre mil hommes de pied sans chevaulx, linterestz de les nourrir au taux de leur soulde montera cinq cens escuz par jour, si les vivres namendent [**v°**]. Lhomme que scavez me ramadoue fort, mais c'est par le conseil de sa femme et me promet bien que ces dix ans nous ferons grand chere ensemble. Il se tient si asseure de M. le connestable quil ne craint fouldre ni tonnerre.

Lhomme qui doibt aller vers M. le connestable touchant lestat dont vous luy avez parle de par moy mescripvit hyer une lettre que je vous envoye pour le communicquer audict seigneur, si voyez que bon soit. Il tient la chose plus faisable que jamais. Dedans lhuictiesme de ce moys, il partira pour aller informer ledict seigneur de bouche. Lentreprinse na point este communicquee au conte de Biandras qui est alle par dela et ne la luy veulent ceulx qui conduisent cest oeuvre communicquer tant que ce soit faict. A tant je prye à Dieu

vous donner en sante bonne et longue vie. De Thurin le cinq^me^ jour de juillet MDXXXVIII.

Vostre plus obeissant frere et meilleur amy.

Guillaume du BELLAY.

Et au dos : Monseigneur, Monseigneur le cardinal du BELLAY.

3. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, 6 juillet.

[F° 72]. Vous scaurez tant de nouvelles par M. de Roberval que ce me sera cause de faire la presente plus courte et au demourant je ne mestendray à le vous recommander, car vous scavez lancienne amytie qui est entre luy et moy. Il vous comptera de quelques practiques quon a suscite contre luy de faire à ung moyne son cousin prendre habit de prestre seculier affin quil herite. Il fault quil sayde de tous ses amys pour donner audict moyne quelques benefices, pour le contenter. Il sen adresse tant a M. le cardinal de Lorraine que à celuy de Bourbon et je vous condamne den faire aussi de vostre part plus que sera possible jusques à III ou IV ou V^e^ ltz. Touchant mes affaires de Picardie jay nouvelles. Quoy que je vous escripve, je me doubte quil ne soit tant mon amy quil dit. Vous le congnoistrez par le rapport quil fera dune cherge quil a de M. le Mareschal de reciter les paroles qui ont este ce jourdhuy entre mondict sieur le mareschal et moy, lequel, apres avoir faict pour luy et son honneur en la matiere dont je vous escripvy hyer ce que jeusse peu faire pour mon pere, finirent (*sic*) en menasses que là où il me commanderoit, il scauroit bien la me faire faire, ou bien me faire trencher la teste ; et fut pour ce que me commandant que je contraignisse les gens de ceste ville à faire quelque chose dont ilz sestoient excusez, je le priay que je ne men empeschasse point dautant que ce seroit contre les instructions que jay du Roy. Il me dict lors que par le Sang Dieu, quant il me commanderoit une chose, force me seroit de le faire. Je luy responds lors que quant il me commanderoit ce quil doibt, force ne me seroit, mais volunte selon mon debvoir, et comme javais tousjours faict autant que le moindre souldart quil eust ; mais que des choses dont javois expresse commission du Roy je ne feroye le contraire pour commission dhomme du monde, si le Roy mesmes ou qui a la principale charge de ses affaires ne le me

commandoit ; et lors il me menassa que de cestes les propos seroient longs, et il a envoye defendre aux postes quilz ne portent lettres de moy, ne baillent chevaulx sans son commandement et a jure quil escripra au Roy de cest affaire, et que par le Sang Dieu ce quil escripra sera creu.

Je ne supplye M. le Connestable sinon que je ne soye condam[v°]ne sans estre ouy, car nonobstant quil ayt jure que sil y a homme qui en parle ou escripve aultrement quil en escripra, il luy rompra la teste, il y avoit de gens de bien qui diront verite. Jenvoyeray par escript le discours de tout et si on trouve que je ne mande verite, et que jaye donne occasion de me user dung tel langage, que on me tranche la teste. Jentens quil mande à M. le Connestable pour le preocuper contre moy que jescripvoye secretement au Roy des nouvelles sans prendre ladresse dudict seigneur connestable. La lettre fera foy de tout ce que jay escript. On me vient davertir que ledict sieur mareschal tend sur ceste casserie que lon fera de gens darmes y faire comprendre ma compagnye. Je vous supplye pour lhonneur de Dieu y avoir lœil et de rechief à ce que je ne soye condamne sans estre ouy.

De Turin, ce VIme jour de juillet MDXXXVIII.

Vostre plus obeissant et meilleur frere.

Guillaume du BELLAY.

Et au dos : Monseigneur, Monseigneur le cardinal du BELLAY.

4.— Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, 11 juillet.

J'ai sceu que Lantenay, lequel et le general de Bretaigne[1] sont ainsi quon ma dict principaulx auteurs de ce trouble, sen va bien delibere de parler sur moy en mon absence. Je vous prye faire dire de ma part quil advise à ne dire chose quil ne veuille maintenir lespee à la main : cela luy pourra changer ses instructions. Monsieur le mareschal faict contre moy son principal fondement sur les munitions que jay mal administrees. Si cela se mect à information et aux registres des munitionnaires à qui a myeulx faict de luy ou de moy, jay cause gaingnee. Vray [est] que je vouldroye avoir ung fons de mil escuz, comme je vous escripvis hyer[2], ou de doze cens pour

[1] Antoine Bullioud : cf. de lui une lettre adressée au chancelier « de Montcallyer, dernyer jour de may [1538] » aux Archives nationales J 967, 10e.

[2] Nous n'avons pas cette lettre.

estre hors de toute doubte et fascherie. Ledict mareschal vient icy pour y faire dicy en avant son sejour. Dieu veuille que ce soit à bonne fin. Mais je me tiendray sur mes gardes, car trop de vens madvertissent que je le face et pour ce le tout que lon men ostera sera le meilleur, tant pour la seurete de ma personne que pour le profit du Roy. Mais je vouldroye estre ost[e] sans reproche. De Turin ce unziesme de juillet 1538 [1].

Votre plus obeissant et meilleur frere,

Guillaume de Bellay.

et au dos : A Monseigneur

Monseigneur le cardinal du Bellay.

5. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, 12 juillet.

[F° 41] On fait si grand guect à ce que je nenvoye de mes nouvelles que je ne puys pas escripre quand je vouldraye. On a amusé Chaulne [2], deux jours avant que jeusse de luy mes lettres. Cependant on a attiltre des capitaines pour se venir plaindre devant luy. En ma presence, Monsieur le mareschal porta la parole que je lui avoye escript comment on mavoit baille tous les mutins et que lung des bastions estoient en leur garde, item que Gulfe estoit celuy qui avoit chastye les mutins. Et alors Ache sortit le premier en place disant que sil y avoit personne qui dist quil fust mutin quil soutiendroit le contraire de sa personne ; à la sienne, Aguerre, que sil avoit homme qui dist quil fut coulpable de la mutinerie, ceulx exceptez quil doibt excepter,

[1] Le même jour, Guillaume du Bellay écrit au connétable de Montmorency pour lui expliquer son différend avec le Maréchal de Montejehan et offre, en termes énergiques, de se justifier :

« Je me offre, Monseigneur, et me rends prisonnier des ceste heure pour aller me justiffier la où, et quand il me sera commande, consens et prie, sinon quil plaise au roy et à vous en disposer aultrement, que préalablement et avant questre ouy en mes justifications, je soye et demeure suspendu de tous mes estatz jusques à ce que mesdictes justifications soient deuement et amplement verifflees. Vous suppliant, Monseigneur, que là où je la scauray faire au contentement et satisfaction du roy et vostre, il vous plaise estre moien que je soye entièrement restitue, de sorte que je nen demeure en loppinion du monde davoir faict chose dont jaye merite diminution de degre. » (Dupuy, 269, f. 54.)

[2] Louis d'Oignies s[r] de Chaulnes, écuyer d'écurie du roi.

il diroit par le congie de M. le Mareschal, quil avoit menty, demandant congie de sen aller justifier vers M. le Connestable, puys que on se desfioit de luy ; Ossun quon luy avoit faict tort descripre tant de bien de Gulfe et luy avoir desrobe son honneur, car il avoit estainct la mutinerie et que sans luy ceulx de la ville eussent este maistres des souldars ou eulx de ceulx de la ville. A Ache, je repondy quil avoit bien grande envie de dancer, de prendre la défense de chose qui ne luy touchoit, veu que lors de la mutinerie il nestoit des capitaines de cette ville, quant à ce que jauroye escript, que lescripture en feroit foy ; bien scavoye avoir escript que les bastions estoient en garde des mesmes mutins qui mavoient assailly, ce qui estoit vray lorsque je le escripvyz ; [à] Aguerre que jestoye dadvis quon luy donnast le congie quil demandoit, qui conques eut escript de luy ou parle à luy touchoit de resp[v°]ondre, ce bien lui avoye je faict descrire en sa justification, et quant à se fier ou mesfier de luy que je luy en avoye dict ma fantasie, mais puys quil pensoit quon ne se fiast de luy, falloit dire sil nen avoit certainete quil craingnist quil en eust en luy quelque occasion, ce que je remettoye à luy ; à Ossun que pryant par lettre quon me donnast les gens de Gulfe, y allegant le devoir dudict Gulfe, loccasion ne sadonnoit descrire de luy, mais que lors en la lettre par laquelle javoye escript le discours de la mutination, javoye escript le devoir quil avoit faict, sans luy desrober son honneur ; au demourant à M. le Mareschal, quil me pardonnast et que ces motz quil mavait baille tous les mutins nestoient point en ma lettre [offrant avoir] recours à icelle. A tout fut present plus de trente capitaines et prou daultres choses furent dictes que je vous manderay par homme exprès. Ledict sieur est icy pour faire residence dicy en avant. Javoye este adverty quil avoit delibere de se vouloir tenir au chasteau, mais je preoccupe luy comptant que le roy mavoit mande par La Fosse [1] que je fortifiasse ledict chasteau et que je m'y logeasse. Je ne scay quil en fera ; mais il nest possible estant les choses comme elles sont que pour le service du roy je demourasse icy avecques luy. Je vous prye y pourveoir le myeulx que vous pourrez à mon honneur. Vray est que deslogeant dicy je pense bien que ma compagnye yra à Cassan. Les communes envoient trente [F° 42] ambassadeurs faire entendre leur traictement. Ung personnage ma dict quil pense avoir este cause que ledict sieur soit entre contre moy en

[1] Barnabé d'Urre, sieur de la Fosse, gentilhomme angevin, que. Guillaume du Bellay employait volontiers et qui avait été chargé de plusieurs missions en Allemagne. Cf. WINCKELMANN, *Politische korrespondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation II*, 505-507 ; *III*, 122, 126, 127.

jalousie, parce que ledict sieur se conseillant à luy, il luy dist quil pensoit advenant longue trève, que le roy ne vouldroit faire icy tant de despence et quil ne laisseroit icy quen chacune ville quelques genz soubz chacun gouverneuet par adventure à moy quelque preeminence sur les aultres, pour gouverner pays avec le conseil du Parlement ; il dist que depuys lors il a tousjours veu aller tout de travers De Turin à hazte, sur la mynuit desrobant lopportunité de ce courrier, le doziesme de juillet [1538].

6. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, 14 juillet.

[F° 58]. Lopinion que jay de la peine en laquelle vous estes pour moy est bien lune des bonnes parties de celle où je suys, qui me meut de vous escrire tant souvent. Depuys ma lettre derniere lhomme ma tenu par diverses foys aussi gratieulx propos quil fist oncques jusque à me dire quil ne fut oncques tant marry de chose qui luy advint quil a este de ce qui luy est advenu, dautant quil me tient pour homme de bien et de service, autant que homme quil congneut jamais et non en une sorte mais en plusieurs ; mais que je le contraigny de me dire ce quil me dist pour luy avoir si absolutement dict devant tant de gens que je ne luy obeiroye point, car sil ne meust aussi respondu il ny eust eu gouverneur en tout le pays qui neust entrepris sur cest exemple de me respondre de mesmes. Si ceust este à part quil le eust endure de moy pour me congnoistre colere et que pour lestre luy-mesmes, il scayt par experience quelx propos peuvent eschapper [à] ung homme en sa grande colere et que pour ce qui est advenu il ne vouldroit moins faire pour moy que par le passe, quil vouldroit scavoir de moy veu que autrefoiz je luy avoye si sagement dict quil debvoit estimer heureux estant facture de M. le Connestable quil navoit gens par deça de ceulx qui ont les charges qui ne fussent de mesmes, qui seroit cause que allans tous dung bransle le roy en seroit myeulx servy, que luy de sa part a cherche tous moyens possibles dentretenir les choses en ceste sorte et mesmement avecques moy duquel il confessoit avoir este fort soulage, comme il avoit escript au roy et à M. le Connestable ; mais que je scavoye bien quil navoit gueres faict despeches sans les me communiquer, voire sans les me bailler à faire à moy-mesmes, quil vouldroit scavoir de moy dont estoit procedee ceste desfiance que javoye prise de luy [v°]. Quant au premier article que je luy eusse absolutement nye de luy obeir, je le luy nyay à plat, bien advouay luy avoir dict que sil vouloit contraindre ceste ville à ce quil disoit, que

faire le pourroit comme lieutenant du roy, mais que moy ne le pouvay faire pour avoir instructions à ce contraires ; et puys luy poursuyvy [le] demourant des propos, selon le discours que je vous en ay envoye. Il me interrompit disant que de cela les presens en seroient creuz, mais quil nen failloit venir là et que ce seroit resjouyr les ennemyz de lung et de laultre et au contraire mettre les amyz en peine, car si nous en venions là, il est certain que la vie de lung et de laultre seroit espeluchee dun bout à aultre par noz ennemyz qui diroient : « En ung tel ou en ung tel jour, il fist une telle folye, en un tel une telle, on ne pouvoit pas esperer quil fist aultrement ailleurs. » Et que ceste estoit la cause quil navoit este dadvis que jenvoyasse par M. de Chaulne la lettre que je luy avoye monstree (cest celle dont je vous ay envoye la minute par Crissay), car de telles matières, moins escripre est le meilleur, adjouxtant que des paroles que nous avions eues, luy à ceste cause nen avoit voulu escripre, sinon pour satisfaction, ung petit mot à M. le Connestable de creance sur Roberval, lequel de ce quil en avoit ouy dire à ceulx qui furent presens en diroit le moins qu'il pourroit (s'il est ainsi quil dist, la vue en descouvrera le fait). Apres ceste interruption je repris mon propoz disant que de ce quil avoit escript en ma faveur je lavoye sceu et men sentaye tenu à luy et avoye mys peine de ne men monstrer ingrat. Quant à perseverer que tous fussions tousjours allez dung bransle, je pensoye <que> par grande obeissance avoir donne à congnoistre comme je lé desiroye ; de l'honneur quil mavoit fait de me communicquer les depesches et memp[F° 59] loyer à les faire, je le pensoye avoir recongneu par le y avoir fidelement servy et que je estoye seur quil ne se trouveroit le estre si fidelement par ceulx que maintenant il y employoit et qui lavoyent mis en desfiance de moy, laquelle sienne desfiance de moy avoit cause que jen eusse de luy, et sus cest article debattismes plusieurs propos contenuz ou discours que je vous ay envoye. Il viendra a ceste raison de me bailler par escript les causes dont il se plaingt de moy, afin den tyrer de moy responce par escript, de quoy je nentens faire difficulte. Je desire fort scavoir comment cecy a este pris à la court mesmement du Roy et de M. le Connestable et conseil de vous si je doibz plier ou rompre ; cependant je ne me pourmeneray guères par les rues. De tout ce que je vous ay escript ou escripray vous userez selon que le temps le portera et quant fauldra rabiller quelque chose userez des blancz que je vous ay envoyez, car vous scavez que cela vault, item qui voit gens en division rapporte aucune foiz plus que verite a lune ou laultre partie. Je vouldroye aussi scavoir que sera de ma compaignye et si jauroy perdu ce que jay despendu à faire faire les sayes et à faire venir les harnoys. Pour faire passer ce pacquet je lay baille au frere de feu Bernardin Gentil, pour lequel je vous escryz de telles

escriptures. Vous serez tousjours quitte dalleguer que ce temps nest propice et que pour le present ilz ne sen adressent à vous, car vous ne leur scauriez faire plaisir que nayez bonne volunte. De Turin, ce quatorziesme jour de juillet [1535].

Au dos: A Monseigneur, Monseigneur le cardinal du BELLAY.

7. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, 24 juillet.

[F° 66]. Je ne vous feray pas longue lettre car je ne scay si ma lettre ira seurement. Jay receu quattre vostres lettres par Maillart, ja[y] monstre au président [1] et la Foucauldiere le long discours que je vous ay envoye: ils afferment quil contient verite; le vicaire dAst [2], Fauria, Perceval Dodolo ès choses quils ont este presens en disent autant et accordent tous sur le principal poinct de la desobeissance, que je dyz à M. le Mareschal quand il me parla de contraindre les gens de cette ville que faire le povoit comme lieutenant du Roy, mais que moy pour avoir mandement contraire, par instructions signees de la main du Roy ne men povoye empescher, et que sur la fin quant il me demanda si je scavoye pas bien quil estoit lieutenant du roy et que javoye à luy obeir, luy respondiz que tousjours lavoy je faict autant que le moindre souldart de son armee et feroye en toutes choses, sauf où je auroy mandement contraire, auquel cas je vouldroye attendre nouveau mandement du roy ou de qui a le principal maniement de ses affaires apres luy. Cela ne me semble fort eslongnant de ce que le Roy vous dist que je le debvoye pryer de memployer ailleurs, cependant quil feroit faire lexecution par ung aultre. Et tant y a que quiconques eust entrepris de faire cette execution eust entrepris chose veu le temps qui est [qui eust] peu apporter une dangereuse consequence; la charge à laquelle il vouloit que je contraignisse ladicte ville ne eust moins monte de quinze mile francs par moys; quant aux munitions, il ne scauroit nyer qu'il n'eust sceu plus tost que lorsque jen faisoye vendre aux lansquenetz et que je ne luy en eusse souvent parle et escript pour y pourvõir et que lui ne fist depuys le semblable à Montcallier et à plus grande perte du Roy que moy. Et si

[1] François Errault, s[r] de Chemans.

[2] Le vicaire d'Ast, Alberto Gato ou Gasto, nommé conseiller et maitre des requêtes ordinaire en Piémont et pour toute l'Italie, par lettres du roi données à Moulins, 7 mars 1537 [1538]. *Arch. Nat.* J. 993 7[2]. Cf. *Id.* J. 961 11 [19].

cest homme continue et nest ferme en ses promesses, je vous asseure bien quil adviendra de linconvenient et lourdement; la detention des ambassadeurs des communes a fort desespere ce pays, outre ce quil estoit desja (v°). Cesthomme a envoie la bande de mon frere en Bourgogne et ma mande que je contremande la mienne à tant quil eust aultres nouvelles du Roy. Je nen ay rien faict ; jentens bien quil fera ce quil pourra à ce qu'elle ne vienne afin quelle soit comprise des premieres à la casserie. Vous escripray de brief bien au long.

Je vous prye vous souvenir dung memoire que je vous ay envoye par Cresse pour ung de Androis [1], il est homme qui le merite. Jehan Martin, lung des secretaires de M. le Mareschal me prye vous faire requeste que vous demandiez ou faciez demander pour luy l'office de contrerolleur des postes en Piemont et Italie. Je ne puys si tost envoyer l'histoire [2] que damandez car jay faict transporter hors de ceste ville tous mes papiers, propter metum judeorum.

Je vous prie soliciter le remboursement des parties de Savillan [3], car il y a ung paouvre homme qui en est fuitif hors dudict Savillan il y a troys moys et je ne scay quelle bende couldre pour le rembourser. De Thurin à haste ce vingt-quatriesme juillet.

8. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, 1er août.

[Chiffre **F° 75** ; déchiffrement du temps **F° 73**].

Vous scaurez par Morville l'honneur que ma voulu faire le Mareschal en ceste ville, entreprinse dont je vous ay escript, hoc est me tradere in societatem criminis et malevolentie. Son armee estant arrivee à Villesalet [4], les habitants ne luy voulurent ouvrir les portes ; là-dessus larmee se desfit pour aller fourraiger par les villaiges. Il

[1] Antonin Andrée, collatéral au conseil de Turin. Cf. *Ar. Nat.* J. 961, 11[19] ; J. 962, 15[24] et deux lettres de lui au chancelier. J 967, 21[1], 22, de Turin, 6 avril 1537 [n. s. 1538], 28 avril 1538.

[2] Il s'agit probablement des *Ogdoades*, auxquelles Guillaume travaillait à ce moment et dont il ne nous est resté que le fragment conservé par Martin du Bellay, livres V, VI et VII des *Mémoires*.

[3] Savigliano, près de la Maira, à l'est de Saluces.

[4] Villasaletto, sur la Maira, au nord de Coni.

my vouloit envoyer mettre ordre à la police, c'est-à-dire me inimicquer avecques le s[r] Jehan Paule qui est desja chef, dont je mexcusay tres bien. Ils ont depuys faict baterie audict Villesalet et donne assault dont ilz ont este repoussez, perdu gens beaucoup sans les bleciez, une piece de leur artillerie rompue et les roues dune aultre. On y envoye quatre canons de renfort; cecy le pourra refroidir d'entreprendre le Montdevys[1]. Desja ma[t]il donne charge denvoyer veoir si on y vouldra accepter ma compaignie, et quil leur pardonnera son mal talent; encores est-il ce nonobstant en esperance quelle ne demourera point icy, et de ses gens qui lont rencontree sur chemin ont bien tasche à la deffaire semant le bruyt quelle estoit cassee. Je nay point de nouvelle de Gonnort [2], par quoy je suy à deliberer de bailler mon enseigne à Ursay. Je vous prye soliciter le payement de madicte compaignie. Hyer les gens de ceste ville furent vers luy en grande humilité luy requerir quil pardonnast à leur ambassadeur; ilz nen purent emporter sinon que le Roy luy fauldroit ou quil feroit trencher la teste audict maistre Georges [3] et à ses adherens. Ledict maistre Georges a temerairement escript, mais sa detention a ete preceddente et vous asseure que sil a mal, il en sortira de grand esclandre, et si ceste longue tresne ne fent, desja en feust sorty. Dieu veuille que tout aille bien. De Turin, 1er août 1538[5].

9. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, entre 2 et 5 août.

[F[o] 70.] Je ne scay que penser que depuys la venue de Christofle [1], par tant de gens qui sont venus je nay jamais eu nouvelles de vous

[1] Mondovi, dans le bassin du Tanaro, à l'est de Coni.

[2] René du Bellay, sieur de Rocheserviere et de Gonnor, issu d'une autre branche de la famille du Bellay, frère aîné de Joachim du Bellay.

[3] G. Ribier, *Mémoires d'Estat*... I. 180. — *Les scindics et conseillers de Turin au connestable sur l'envoi et députation de leur député vers le roy*, 7 août 1538 (en faveur de maistre Georges, conseiller et médecin du Roy, leur ambassadeur). — Il s'agit d'un Georges Antiochia dont une lettre latine adressée au chancelier est conservée aux Arch. Nat. J. 967, 28 « Taurini VIII aprilis 1538. »

[4] Le même jour Guillaume du Bellay écrit au connétable de Montmorency pour le remercier de son attitude bienveillante et pour l'assurer que son différend avec le maréchal de Montejehan a réellement été provoqué par les causes qu'il a dites. Dupuy 269, f. 40.

[5] Christophe de Siresmes, désigné quelquefois sous son titre d'élu d'Avranches, fut chargé de diverses missions en Piémont, puis en Espagne. Cf. Arch. Nat. J 961[11], 21.

achepte sur les moulins de Vendosme et la Josseliniere [1], ma parle aultrefoiz pour luy et faict parler plusieurs foiz par Cotereau [2] et aultres. Je vous prye si jay a demourer icy, men envoyer lung deulx ou aultre ; mais pryez bien celuy qui vous en baillera ung, quil me le baille tant pour sen desfaire que pour vous faire plaisir. Le recepveur de Sens mavoit tres bien pourveu de cestuy-cy que jay perdu. Ce porteur sera le seigneur Georges de Connegran, que bien congnoissez, qui va tant pour ses affaires propres (mais despesche par M. le Mareschal) comme pour quelques nouvelles quil a que lon poursuyt de faire juger contre le seigneur Caingnin [3], que ce soit à lui a demander sa partie au combat. Je vous recommande sesdictes affaires tant que je puys et mesmement ung qui me touche : c'est que l'annee passee, luy estant en garnison à Quiers, print ung prisonnier quil mist à rençon et lequel il estoit prest de delivrer en baillant caution. Labbe Borgarel [4], sil est par dela en peult parler. Messieurs de Bottières [5], et président de Piémont me dirent que pour le grantz interestz du Roy, il estoit besoing davoir ledict prisonnier pour linterroger et confronter à aultres. Ledict Connigran, sur la responcee que je luy fyz de le luy renvoyer ou la rençon, le consigna es mains de lescorte, que ledict sieur de Bottieres y envoya pour

[1] Les terres dont il est ici question avaient été possédées par la famille de du Bellay.

[2] Ce Cotereau est peut-être Claude Cotereau, l'ami de Dolet, qui lu dédia, en 1539, le *Genethliacum*, et un des secrétaires de Jean du Bellay. Nous avons deux lettres de lui : B. N. f. fs 3.921, f° 104-107 et 108 et le ms. 5.976 du fds. latin, qui contient en copie les trois premiers livres et un fragment du quatrième de la première *Ogdoade* de Guillaume du Bellay, lui a appartenu comme en fait foi le quatrain écrit en tête :

> Egregium si quid nostras illabitur aureis
> Vel nota dignum vidimus his oculis
> Scripsimus his brevibus, tantum ut quod tempore nostro
> Gestum est id possit posteritate frui.
>
> (Claud. Cotereus Turonensis.)

[3] Francesco di Gonzaga, s[r] de Bozzolo, surnommé *El Cagnino*.

[4] Marchione Borgarello, originaire de Chieri en Piémont, avait pris à ferme le ravitaillement des troupes françaises du Piémont.

[5] Guigues Guiffrey, s[r] de Bottières, gentilhomme dauphinois, prédécesseur de Guillaume du Bellay, au gouvernement de Turin.

l'amener. Jentens quil fut pendu. Ledict Connigran demande estre satisfaict de la rençon ou par le Roy ou par moy suyvant la loy qui respond si paye.

Présentement à heure de cinq heures de nuict, jay faict ouvrir la porte à La Motte qui est venu de Suse en poste mande (?), comme il dict, par M. le Mareschal, de sen venir à lettre veue; cela me faict penser quelque chose du.....

[La suite manque.]

10. — Guillaume du Bellay à Jean du Bellay

Turin, 6 août.

[F° 68]. Les pauvres gens de ceste ville ne scavent que [l]conseil ilz doibvent prendre tant ilz [ont] de peur que maistre Georges soit executé *indicta causa*. Ilz envoyent vers le Roy mais ilz ne peuvent *stante edicto* sinon par journees, et pour ce craignent que ce soit trop tard. Si est-ce que si on luy faict injustice, il pourroit cher couster au Roy, principalement si le duc de Savoye naccorde avecques luy[1]. *Jam agunt inter se coitiones que minime mihi placent* et le duc vient à Yvree tenir ses estatz, *nescio qua spe;* mais il a remply ce pays de lettres et le peuple *partim spe, partim metu* que dedens la fin de ce moys il sera restitue en tout son pays; par quoy seroit à craindre que gens desesperez se baillassent à luy de peur de estre baillez. Par adventure ne seroit mal dadvertir M. le Connestable que pour contenter ce peuple, on le menast vers le Roy et que là on fist son procez. Ilz auront patience si *auditus et defensus rite damnetur*. Le president ma secretement adverty quil doubte fort quon leur face court proces. Ce porteur a este plus de troys moys après cest homme pour avoir son congie, sans lobtenir et maintenant *insperato* est despesche en poste aux despens du Roy duquel il est bien fort bon serviteur et seroit chose cruelle si on ne luy faisoit bon traictement. Mais il est ennemy capital dudict maistre Georges. Je ne scay si ceste est poinct la cause que maintenant on le despesche. Je nentens poinct larticle de vostre lettre venue quant X[2] non estre payeur des propos tenuz par Lan-

[1] A la trêve de Nice (18 juin 1538), François Ier avait gardé les places du duc de Savoie. Celui-ci, tout en se plaignant de l'attitude agressive de Montejehan, intriguait dans le Piémont; il ne ratifia la trêve de Nice que le 18 oct. 1538.

[2] Le personnage désigné n'a pu être identifié.

tenay touchant la mort de Granges. Je vous prye men esclarcir et nabandonner point la court tant que cest affaire de maistre Georges soit vuyde, au moins entendu. Cedit porteur estoit present aux propoz dentre M. le Mareschal et moy.

[F° 68 v°]. La responce de Montdevis comme ilz sont contens daccepter ma compaignye et luy fournir vivres au taux qui sera ordonne mest venue en ung mesmes temps qu'est arrive mon payeur. S'il fault quelle aille là comme elle en est en chemin et quil y faille faire la monstre je seray contrainct dy envoyer aussi ceulx que jay icy, je suys apres M. le Mareschal pour entendre sil voudra permettre que je laye en ceste ville, mais on me dist, je ne scay sil est vray quil y veult faire venir la sienne pour la y avoir auprès de luy.

Quant à larticle sur lequel vous mescripvez de user du moyen de Jovius, j'ay bonne espérance que laffaire se conduira en sorte que le seigneur se y trouvera bien servy. Si le congie duquel mescripvez me y est necessaire je le vous manderay.

Ce porteur sera M. de Fauria, lequel va en partie depesche par M. le Mareschal, et en partie pour ses affaires. Il fut semons il y a environ dix-huyt moys de venir au service du roy et de mestre ses places es mains dudict seigneur, ce quil fist liberalement et sans marchander pour la nourriture quil avoit eue en France. Ces dictes places ont este prises sur les gens du roy et ne les luy veult on rendre quelque chose que porte la tresve. Il se trouve sans maison, sans meuble, sans argent, sans estat ou entretien, avecques femme et enfans en maison de loage, chose qui merite ou quon luy face rendre le sien, ou quon luy en baille daultre ou moyen de vivre en attendant, joinct que pendant la guerre de lannee passee, il ny a eu colonnel itallien qui ayt eu plus belles bendes que les sienes. Je vous recommande son affaire tant que je le puys. De Turin, le 5 aoust 1538.

En *post-scriptum :*

J'ay baille mon enseigne à M. Dursay, et faict Cressay mareschal des logis. Je ne pense pas que jeusse peu estre myeulx pourveu en chefz que je suys.

Presentement est arrive le secretaire de M^e^ le Mareschal ; je ne scay quelles nouvelles il a apportees.

Grâce aux objurgations de Guillaume du Bellay et du connétable, le député des villes du Piémont, Me Georges Antiochia, fut enfin relaxé sur l'ordre formel du Roi et put se rendre à la cour[1]. Quant au différend qui avait éclaté entre Montejehan et Langey, il fut apaisé par l'intervention amicale de Montmorency[2]. Mais il en subsista entre les deux personnages une certaine gêne mêlée de méfiance, et comme Montejehan s'était fixé à Turin, Langey, profitant de ce que sa santé demandait qu'il changeât d'air, fit un voyage d'inspection autour de Turin et, finalement, s'arrêta à Murel, d'où sont datées ses lettres de septembre et d'octobre. Il y tomba gravement malade de la fièvre qui le minait depuis plusieurs mois. Il demanda son congé, qu'il finit par obtenir. Et à la fin de novembre, il quitta le gouvernement de Turin, où le remplaça son frère, Martin du Bellay[3]. Il devait y revenir à la fin de l'année suivante, après la mort de Montejehan, comme lieutenant général du Piémont, et exercer cette charge jusqu'à sa mort (9 janvier 1543).

V.-L. Bourrilly.

[1] Cf. dans Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat des roys...* I, 181 sqq : *Remontrance au roy faite par le député des villes du Piémont, délivré de prison.*

[2] Cf. Ribier, *op. cit.*, p. 191, G. du Bellay au connétable, de Vinieu 26 août 1538.

[3] B. N. fds Clairambault, 1215, f. 76 v°.

DESCRIPTION

D'UN

MANUSCRIT DES QUATRE FILS AYMON

ET LÉGENDE DE SAINT RENAUD

Je voudrais vous soumettre quelques remarques au sujet du manuscrit qui présente la plus ancienne forme de la Chanson des Quatre-Fils-Aymon : c'est le ms. 39, La Vallière, de la Bibliothèque Nationale, coté actuellement 24.387 du Fonds français. Et, comme la légende de Renaud et de ses frères n'a pas été encore en France l'objet d'une étude définitive et complète, j'emprunterai à un ouvrage allemand[1] quelques renseignements sur un fait curieux et peu connu, sur le culte dont Renaud de Montauban, canonisé par l'imagination populaire et devenu saint Renaud, a été honoré en Allemagne.

D'après la source latine la plus ancienne de la légende de Renaud, *Vita sancti Reynoldi,* le chevalier mourut le 14 mai 800, il y a exactement onze cents ans : on estimera donc équitable, dans une réunion de romanisants[2], de fêter ce onzième centenaire de l'un des personnages, sinon les plus authentiques, du moins les plus célèbres et les plus sympathiques de notre poésie du moyen âge. « Les noms de Renaud de Montauban et de ses frères nous suggèrent tout ce que la poésie et le roman ont pu imaginer de splendide et de romantique, » dit, sans exagération aucune, l'Anglais Dunlop[3] ; et Caxton, l'illustre

[1] *Das deutsche Volksbuch von der Heymonskindern nach dem Niederlaendischen bearbeitet von Paul von der Aeltz* par le Dr Fridrich Pfaff, Seelburg im Breisgau, 1887.

[2] Le Congrès des Langues romanes de Montpellier a tenu ses séances publiques le 26 mai 1900.

[3] « Renaud de Montauban and his three brothers, whose names suggest every thing, that is splendid and romantic in poetry or fiction. » (Dunlop, *The History of Fiction*, I². p. 460.)

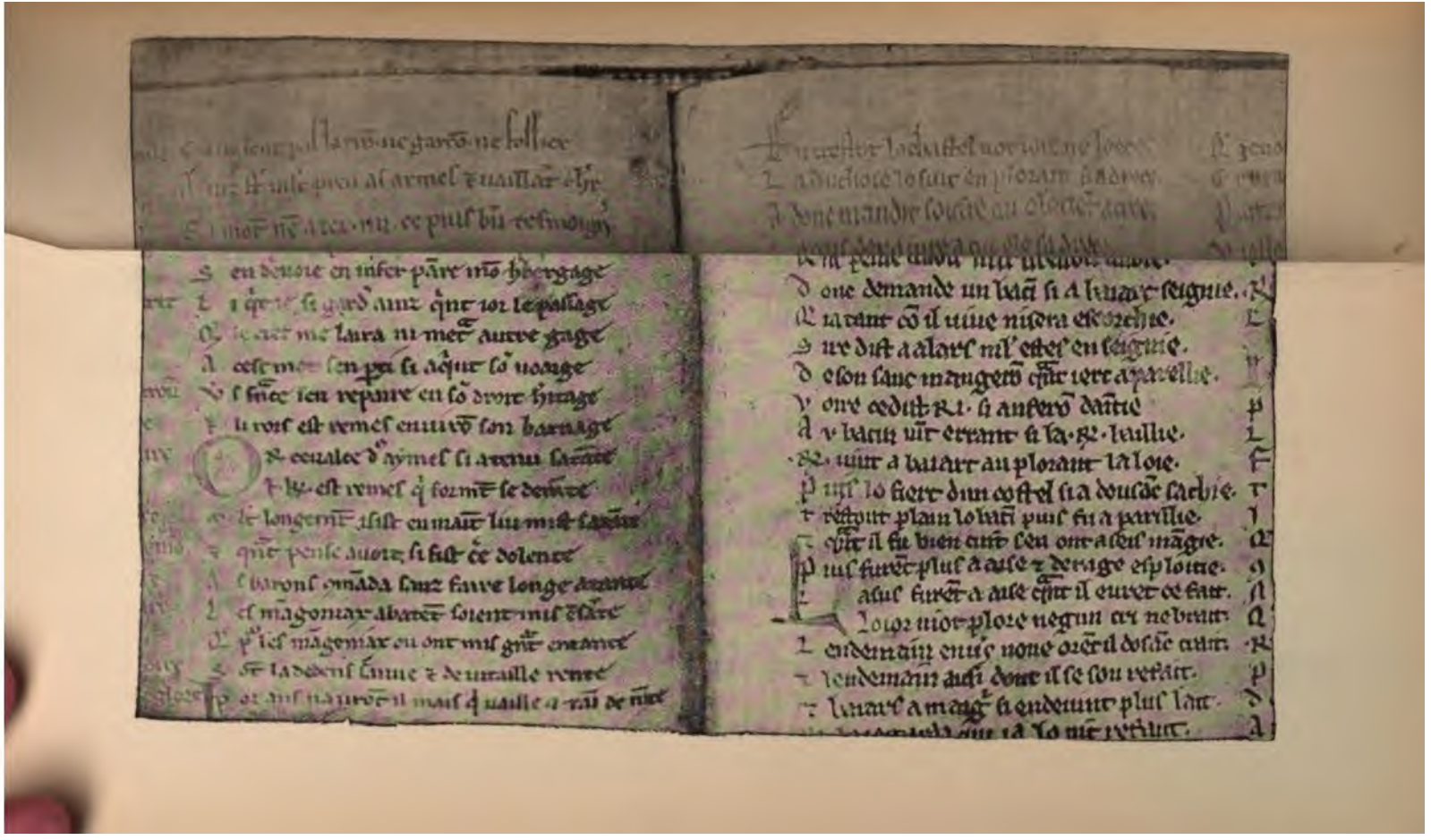

imprimeur anglais, en publiant vers 1489 une traduction du livre *Les quatre Filz Aymon*, que son protecteur, le comte Jean d'Oxford, lui avait adressé, justifie son entreprise en alléguant l'opinion du philosophe[1], que tout homme désire naturellement apprendre des choses nouvelles : « that every man naturally desireth to know and to can news things. »

Quand il s'agit d'époques lointaines et oubliées, l'on y retrouve l'attrait de la nouveauté, et nous ne sommes point surpris qu'en 1818 un Breton ait offert à ses compatriotes une tragédie, dont le sujet est pris de l'histoire des Quatre-Fils-Aymon [2].

I

Le manuscrit 39 La Vallière est un in-folio de 33 centimètres 4 millimètres de haut, sur 24 centimètres 5 millimètres de large, formé de 77 feuillets (parchemin). M. Michelant l'a décrit ainsi : « Les cinquante premiers feuillets, sur trois colonnes, rayés à soixante lignes, ensemble dix-huit mille vers[3], contiennent le poème de Renaud ; les feuillets suivants, 51-77, à deux colonnes, contiennent le commencement du *Roman de Sapience*, d'Hermant le Jeune, maître de chœur à Valenciennes. Cette seconde partie provient d'un autre manuscrit, que le relieur a sans doute joint au premier pour grossir le volume et lui donner une meilleure apparence. »

Du *Roman de Sapience*, je dirai peu de chose. L'écriture (deux colonnes à la page, qui est rayée pour 48 vers) est nette, bien formée, plus grosse que dans la première partie du volume.

[1] Aristote, *Métaphysique*, I.

[2] « Buez ar Pevar Mab Emon, duc d'Ordon, laquet e form un Drajedi. E. Montroulez, 1848. » 416 p. *in*-8°. Un exemplaire se trouve au British Museum. Cf. Michelant, *Renaus de Montauban*, p. 504, et Emile Souvestre, *Les derniers Bretons*, 1843, p. 260. Le Dr Pfaff a rassemblé, avec une érudition très sûre, dans l'introduction de son livre, tout ce que l'on savait en 1887 sur les origines et la destinée de la légende des Fils Aymon.

[3] On verra plus loin que ce chiffre est nécessairement inexact, parce que le nombre des vers à la colonne diffère à plusieurs reprises dans la suite du manuscrit.

Le texte est incomplet dans l'exemplaire, bien que le dernier feuillet soit rempli jusqu'au bas de la seconde colonne du verso. La laisse interrompue est le commencement de la prière que Marie prononce, lors de son Assomption, lorsque Jésus lui apparaît :

Beax filz, ce sevent tuit que tu te corroças,
Les eves feïs croistre et dedens les noias ;
Dan Noë et ses filz, beax sire, en reservas.
De lui vint Abrahans et ses fils Ysaas
Et Iacob ses boens filz. Toz ces .III. enoras.
De cez vint Moyses, Aaron, Ysaas,
Iohel et Abacuc, li boens Iheremias,
Samuel li prophetes, Enoch et Helyas.

Je reviens à la première partie du manuscrit, c'est-à-dire au texte du roman des Fils Aymon, texte qui a été suivi par M. Michelant, de la page 1 à la page 410 de l'édition qu'il a donnée de ce roman, en 1862, dans les publications du *Litterarisches Verein* de Stuttgart. Cette édition peut être considérée, encore aujourd'hui, comme la seule que nous possédions de la vénérable Chanson de geste ; elle est très rare, et l'exemplaire de la Bibliothèque Universitaire de Montpellier a été acquis avec toute la collection du *Litterarisches Verein*, lors de la vente des livres de M. Adelbert von Keller, le savant et regretté professeur de Tubingue.

L'on reproche souvent à Michelant d'avoir abandonné le manuscrit La Vallière vers la fin du roman, et d'avoir complété le texte à l'aide d'une version différente empruntée au ms. 775 de la Bibliothèque Nationale.

Il s'en est expliqué d'une manière vague, qui tendrait à faire supposer qu'il n'avait pas apporté toute l'attention nécessaire à l'étude des manuscrits qu'il avait à sa disposition.

Après avoir constaté que le ms. La Vallière offre d'abord une langue correcte et une écriture fine et jolie, il remarque que langue et écriture s'altèrent insensiblement, et qu'au feuillet 39 l'écriture prend un caractère tout autre et très désagréable : « *Die schrift ist auch später gleich mit dem Eingang, es ist eine hübsche, sehr reinliche minuskel. Mehr und mehr aber ändert sich sprache und schrift, und gegen das ende verschlimmert sich beide,*

bis bl. 39 *die hand einen ganz abweichenden charakter und ein höcht unangenehmes aussehen annimt.* » Dès lors, d'après Michelant, le scribe a reproduit son original mécaniquement, sans le comprendre, et à partir du folio 43 *b*, il était nécessaire de recourir à un autre manuscrit pour le pèlerinage de Renaud et le duel de ses fils ; il a choisi le ms. 775, parce qu'il lui semblait, pour le reste du roman, le plus voisin du ms. La Vallière. Les deux textes concordent d'ailleurs pour la fin du récit, qui a pour objet la pénitence de Renaud, ouvrier de la cathédrale de Cologne, martyr et saint.

La description de Michelant est inexacte à force d'être incomplète.

Ouvrons le manuscrit La Vallière au feuillet 39, là où M. Michelant annonce un changement de langue et d'écriture[1].

Le verso du feuillet 38 est d'une écriture claire, carrée ; il y a soixante vers à la colonne. Le recto du feuillet 39 est d'une écriture sûrement plus récente ; il y a soixante-cinq vers à la colonne. Aucun doute n'est possible : cette seconde partie est un manuscrit qui a été ou copié, ou tout simplement cousu à la suite de la première version, qui était très probablement incomplète. Ainsi le reproche fait à Michelant d'avoir abandonné le ms. La Vallière, là où il lui semblait d'une autre date et d'une autre main, n'est plus aussi bien fondé qu'il le paraissait d'abord. Reste à examiner s'il n'eût pas mieux valu reproduire, malgré ses défauts, la fin du manuscrit, mais cela nous écarterait du sujet auquel nous devons d'abord nous limiter.

Le ms. La Vallière est un recueil de deux versions de dates différentes, cela est établi. En y regardant de plus près, nous constatons que la première partie elle-même est loin de présenter ce caractère d'uniformité que l'on rencontre dans les copies de la plupart des chansons de geste, et particulièrement dans celles des autres versions des Fils Aymon.

Au feuillet 11, recto, le scribe, pour remplir les colonnes, a été obligé de couper les vers en deux ; au verso du même feuillet, la réglure n'est que de quarante-huit lignes au lieu

[1] Voir la photographie ci-jointe d'une partie des feuillets 38 verso et 39 recto.

de soixante, et, malgré cela, de nombreux vers sont encore coupés.

Le feuillet 12, recto, est réglé à cinquante-huit lignes. La colonne C est incomplète ; quelques vers sont encore coupés aux colonnes A et B.

Feuillet 13, recto, Il a été réglé à soixante lignes. A la colonne B, l'on trouve encore deux vers coupés et formant quatre lignes. A la colonne C, les interlignes et l'écriture ne changent point jusqu'au vers onze, inclusivement :

Entre lui et ses frères ki preus sunt et senés.

Puis avec le vers douze :

En la cit de Dordon fu li quens Renaus nés,

commence une écriture jaunie, d'allure plus lourde, et l'on a seulement trente-neuf lignes, ce qui, pour la colonne, n'en fait que cinquante et une au lieu de soixante.

Folio 13, verso. Les trois colonnes sont à cinquante lignes ; l'écriture est jaune et grosse. L'on y compte treize vers coupés à l'hémistiche et formant chacun deux lignes.

Folio 14. Il est réglé à cinquante-neuf lignes.

De ce feuillet il n'y a rien à dire, sauf que l'écriture reste plus lourde et plus grosse que dans les premières pages du manuscrit ; mais au feuillet 15 on compte encore quatorze vers coupés.

L'écriture, plus soignée à partir de la lettre ornée, folio 15, verso, B, ne reprend son allure première, élégante et fine, qu'au folio 17, verso, B, au vers :

Cil s'en tornent a tant, de color sunt mué.

Le feuillet 22 offre cette particularité, qu'au recto et au verso, il est rayé à soixante-dix lignes à la colonne, soit dix de plus que pour les autres, et que, pour faire entrer plus de matière, l'écriture est petite. Le couteau du relieur a fait disparaître le premier vers des colonnes B, C, recto ; A, verso, et la moitié des initiales de la colonne A, verso. Le scribe serrait ainsi les lignes, parce qu'il remplaçait un feuillet, ou, parce qu'ayant laissé un feuillet en blanc, il était obligé de

tenir compte du nombre des lignes qu'il fallait y faire entrer.

L'écriture des feuillets 23 et 24 est encore d'un type gros et lourd. L'on y rencontre (folio 24, recto C) un vers coupé :

Ogier de Danemarce, pas ne vos somounons

A cet endroit, l'orthographe est mauvaise (V. Michelant, p. 221, v. 29, suiv.).

L'écriture fine et régulière reprend au folio 25, recto, et se continue. Le premier vers de ce feuillet est :

Puis pardona la mort et Longis fist pardon

(Michelant, p. 226, v. 26).

Le dernier feuillet de cette écriture est, comme nous l'avons dit déjà, le feuillet 38.

Il est à remarquer que, du feuillet 25 au feuillet 38, le scribe s'amuse à prolonger, avec dessins, le jambage de certaines lettres à la marge supérieure et même à la marge inférieure de la page. Or cela se rencontre également au commencement du manuscrit : ce mode d'ornement consiste en jambages menés assez loin de la ligne et coupés par de petits traits horizontaux.

Ces observations peuvent se résumer de la façon suivante :

1° Les dix premiers feuillets (Michelant, p. 1-95, v. 23) et le commencement de la première colonne du f. 11 jusqu'à Michelant, p. 96, v. 14 incl., forment une première partie d'une même écriture ;

2° Puis l'on se trouve en face d'une série de parties différentes de la première, et où le scribe, qui n'était probablement pas celui du début, est évidemment dominé par la nécessité de remplir des pages laissées en blanc. L'on avait peut-être prévu une version plus développée que celle qu'il a reproduite ;

3° A partir du feuillet 25, la petite écriture reprend très reconnaissable ;

4° Une partie vraiment distincte commence au feuillet 39 avec une écriture de date plus récente, un texte de valeur moindre et un plus grand nombre de lignes à la page.

Il en résulte que le ms. La Vallière, qui donne la plus

ancienne version de la Chanson des Fils Aymon, est, si l'on me passe l'expression, formé de pièces et de morceaux, ce qui n'empêche point cette version d'être supérieure à toutes les autres. Elles peuvent servir à la compléter ou à la corriger : aucune n'en égale le mérite et l'intérêt.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la valeur de l'édition Michelant que j'ai comparée avec le manuscrit La Vallière et d'autres. J'ai constaté que des vers ont été omis, que d'autres ont été intercalés sans qu'il en soit fait mention ; j'ai noté de mauvaises lectures, de mauvaises corrections. Tout cela est véniel, et Michelant garde le mérite d'avoir publié un des textes les plus importants de notre littérature du moyen âge, celui dont la popularité s'est le plus longtemps maintenue. Mais il est regrettable que la fin de la version du manuscrit La Vallière n'ait pas été éditée, quels que soient les défauts que l'on y relève. Elle n'est pas isolée. Les manuscrits de Peter-House et de l'Arsenal sont de même origine et permettraient de la corriger. Elle est, d'ailleurs, pour le fond du récit, conforme à celle qui a servi de base au résumé en prose de la *Bibliothèque bleue*.

Je citerai, d'après les trois manuscrits que j'ai indiqués, un même passage.

Renaud a délivré Jérusalem. Après quelques jours de fête, il fait ses adieux au roi Thomas et part pour la France. Dans son voyage, il aborde à Palerme, où il est accueilli par le roi Simon. La *Bibliothèque bleue* permet de retrouver aisément cet endroit dans la suite du récit. Je donne les textes sans correction, sauf une seule au vers 10 du texte emprunté au ms. La Vallière.

Ms. La Vallière.

Moult par fu grans la joie sus en la tor David.
.X. jors i fu Renaus, et puis si s'en parti,
Biaux hernois enmena, noblement s'en parti ;
Mais Maugis li hermites ainz robe n'i saissi,
Ne si ne vost monter, don Renaus fu marri.
Tot jors aloit a pie, si estoit adurci.
Li rois lo convoia, avec lui si ami,
Et li contes de Raimes et Joffrois l'Angevin.

A Jafe entra en mer, et li rois s'en parti ;
Et la nes s'en ala bien [.I. mois] et demi
C'onques ne virent terre, don furent ansoti.
A la sesme semaine lor est avenu si,
A Palerne ariverent, ce fu par .I. lundi.
A Palerne est Renaus arives el gravier.
Li rois fu en la tor del palais plenier,
La nef vit bien au port, ce poes afichier.
Ce dist Simon de Puille[1] : Si m'aït .S. Richier,
En la neif a riche hom, ice poes afichier
As chevax et as armes don tant voi manoier.
Ne sai dont il est nez, bien samble droit princier.
Faites metre mes seles, s'irai à lui plaidier.
Ge lo ferai o moi, se ge puis, herbergier,
Car n'istra de la ville devant .I. an entier,
Se cil sires n'en pense, qui tot a a jugier.

Ms. de Peter-House.

Granz fu la joie sus en la tor David[2].
.X. jors i fu Renaus, et puis si s'en parti,
Bel hernoiz enmena, noblement se vesti ;
Mes Maugis li hermites ainc robe n'i vesti,
N'ainc cheval ne mena, dont fist Renaut marri.
Toz tens aloit a pie, tant estoit endurci.
Li rois le convoia, s'ot o lui ses amis,
Le visconte de Rames, Joifroi l'amanevi.
A Naples entre en mer et li rois s'en parti ;
La nef ala par mer bien .I. moiz et demi.

[1] D'après M. Gaston Paris, Bertrand de Bar-sur-Aube, auteur d'un *Aimeri de Narbonne* (commencement du XIIIe siècle), imagina de relier la geste des Narbonnais à la geste royale, en donnant à Ernaud de Beaulande trois frères, Renier de Gênes, père d'Olivier et d'Aude, Milon de Pouille (auquel, plus tard, on attribua un fils, *Simon de Pouille*, héros d'un poème sans valeur sur une expédition en Orient) et Girard de Vienne. *Littérature française au moyen âge*, p. 71. — La généalogie de la Maison de Monglane, donnée par Albéric de Trois-Fontaines (mort en 1246), attribue également Simon pour fils à Milon de Pouille. V. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 102, et appendice 11, p. 469.

[2] Il a oublié « Moult par ». Ces oublis sont fréquents dans ce manuscrit, et l'on y a souvent des hémistiches de quatre syllabes.

En la seme semaine lor est avenu si
Que a Palerne vindrent, ce fut par .I. mardi.
A Palerne est Renaus arivez ou gravier,
E li rois si estoit en son pales plenier.
La nef voient au port il et si chevalier.
Ce dit Simons de Puille : Foi que doi .S. Richier,
Ce est nef a preudome, bien voi au deschargier,
As chevaux et a armes que voi tant manoier.
Je ne sai qu'il est, mes bien semble paumier.
Je voeil aler a lui parler et pledoier.
Si le ferai o moi, se je puis, herbergier,
Car bien semble haut home qui terre ait a bailher.

Ms. de l'Arsenal.

Mont demainnent grant joie sus en la tor David.
Regnaut i fu .III. jors, et puis s'en departi,
Bon harnoiz enmena, noblement fu vestis ;
Mais Maugis li hermitez ainz robe n'i vesti
Et ala tout a pie, dont Regnaus fu marris.
Li rois les convoia et li contes ainssins.
A Jafez entra en mer, adonc sont departi.
Regnaus ala par mer bien .I. mois et demi.
A la sepme semaine lor est avenu ci :
A Palerne arriverent a .I. jor d'un mardi.
A Palerne arriverent au lor nef ou gravier.
Ce fu Simons de Puille il et cil chevaliers.
Li rois fu en la tor de son palais plenier,
La nef voient mont bien arriver ou gravier.
Lors dit li rois Simons : Saichiez qui est paumiers
Et si est richez hons d'armes et de destriers.
Faites mettre vo celle, je vueil a lui pleidier.
Si le ferai o moi, se je puis, herbergier.

Bibliothèque bleue.

« Il y eut de grandes réjouissances publiques pendant trois mois, et le peuple appelait Renaud et Maugis les sauveurs de la chrétienté. Après, Renaud et Maugis demandèrent leur congé au roi qui fut fort triste, et qui eût bien voulu qu'ils eussent toujours resté près de lui, mais cela ne se pouvait pas. Le roi leur fit équiper un vaisseau, leur donna de beaux

présents, puis ils s'embrassèrent en pleurant et se séparèrent. Ils s'embarquèrent au port de Jaffa, et demeurèrent six mois sur mer, sans pouvoir prendre terre. Enfin, Dieu les conduisit à Palerme où était le roi Simon, qui les reçut à bras ouverts, et les mena dans son Louvre [1]. »

Un rapide examen permet de reconnaître que les trois manuscrits sont d'une même famille, que le ms. La Vallière est le plus ancien et le moins incomplet des trois et qu'on peut l'améliorer à l'aide des deux autres.

Au v. 3 le ms. de P. H. donne « se vesti » au lieu de la répétition « s'en parti ». L'A. a « fu vestis ».

Au v. 10 L. V. a « bien .II. et demi ». La leçon des deux ms. conforme à la mesure et au bon sens est : « bien .I. mois et demi ».

Au v. 15 P. H. et l'A. indiquent « en son palais plenier », et au v. 16, l'on doit accepter « il et si chevalier » d'après P. H. La leçon de l'A. confirme, en fait, cette correction.

Le passage que j'ai choisi n'offre point de difficulté sérieuse, mais il me paraît prouver qu'il n'est point impossible de restituer passablement, en comparant les trois manuscrits, la fin de la version que Michelant a renoncé à éditer.

Il est à regretter que le texte de l'Arsenal ait été copié non seulement avec étourderie, mais trop souvent avec un désir d'abréger même aux dépens du sens, comme on le voit pour la seconde laisse. Il reproduit, avec des altérations qui indiquent la date relativement récente, un texte d'une valeur presque égale à celle de la première partie du ms. La Vallière.

Quant au ms. de Peter House, il dérive, en d'autres endroits, d'une source moins ancienne, mais comme il a été très consciencieusement établi, il est utile à consulter.

Il suffirait donc aujourd'hui de reproduire, en la modifiant çà et là, l'édition de Michelant jusqu'à l'endroit où elle se

[1] La nouvelle *Bibliothèque bleue*, t. II, pour le pèlerinage à Jérusalem et l'appui que Renaud et Maugis donnent au roi de Sicile, est conforme, pour le fond, aux textes cités ci-dessus, mais avec des ornements dans le goût romanesque.

sépare du ms. La Vallière ; puis d'éditer la fin de ce manuscrit à l'aide des mss. de l'Arsenal et de Peter-House. L'on aurait ainsi la meilleure version de la chanson des Quatre-Fils-Aymon. J'ai commencé ce travail, il y a quelques années, et j'espère le soumettre bientôt à la Société des Langues romanes. L'on pourrait, désormais, se procurer aisément un poème qui est d'une importance capitale : par l'Epopée chevaleresque italienne, la légende des Fils Aymon a exercé une influence générale sur la formation et le développement de l'Epopée moderne.

II

Parmi les études dont cette légende a été l'objet, une des plus intéressantes est assurément l'introduction que le Dr Fridrich Pfaff a mise en tête de sa reproduction de l'édition allemande, que Paul von der Aeltz donna, en 1604, du remaniement hollandais en prose du roman des Quatre Fils Aymon. J'y puise quelques détails peu connus sur la destinée de ce que l'on a cru longtemps les reliques de Renaud de Montauban.

Renaud meurt, en effet, à Cologne, victime de sa piété, et la fin de son histoire est toute semblable à celle de la vie d'un saint véritable. L'on suppose que quelque confusion de noms et l'imagination populaire transformèrent l'aventureux adversaire du roi Charles, le cousin de l'enchanteur et larron Maugis, en un martyr, qui, sur les bords du Rhin, fut l'objet d'une particulière vénération.

Dès 1205, l'on constate l'existence d'une chapelle de Renaud à Cologne. En 1420, Jean de Stummel, doyen des Saints-Apôtres, reconstruisit la chapelle et le petit couvent qui s'y était ajouté. En 1447, Marguerite Waldecken réforma le couvent d'après la règle de saint Augustin, et en fut la première supérieure. Elle y avait trouvé quatre Carmélites au vêtement gris. La chapelle possédait, en 1472, une chasse contenant la tête de Renaud et d'autres restes du héros. Joannes Bertelius, abbé d'Echternach, raconte, dans son *Historia Luxemburgensis* (*Coloniae*, 1605, p. 197), que sur l'un

des murs de la chapelle de Renaud, à Cologne, était peinte une image représentant les quatre frères sur leur cheval, Renaud la tête ceinte de l'auréole. Cette chapelle reçut des legs et des fondations pieuses. La dernière supérieure du couvent a été A.-E. Offermanns, en 1800. Mais le siècle qui s'achève a été peu tolérant d'abord pour les traditions de toute sorte, dans lesquelles il ne voyait que motif à révolte où à raillerie : en 1804, chapelle et cloître furent détruits. Ils étaient situés à l'angle de la *Marsilstein* et de la *Mauritiussteinweg*, à l'endroit où la légende place le meurtre de Renaud. Depuis lors la fête de Renaud est célébrée tous les ans, le dimanche qui suit le 7 janvier, dans l'église paroissiale de Saint-Maurice [1].

Cologne n'en demeure pas moins la ville du monde où subsistent le plus de souvenirs de la légende des Fils Aymon. Si le héros a la *Reinoldstrasse*, son coursier fidèle est rappelé par la *Bayardsgasse*. Un beau vitrail de la cathédrale, datant du XVIe siècle et don de la ville de Cologne, réunit les saints Georges, Renaud, Géréon, Maurice. L'on a une belle statue de Renaud, œuvre de P. Fuchs (XVIIIe siècle), aux n°s 33-34 de *Riukenpfuhl*, à droite du portail de Saint-Maurice. La représentation la plus importante des Fils Aymon qui existe en Allemagne se trouve à Cologne, au n° 46 de la Meyerstrasse, qui en 1887 appartenait à M. Baden, brasseur. Au-dessus de l'arceau de la porte est appliqué un beau relief où l'on voit les quatre frères sur Bayard. M. le Dr Pfaff a reproduit ce relief au titre de son livre.

L'église de Renaud, à Dortmund, le Trémoigne de la Chanson de geste, date, dans ses plus anciennes parties, de la fin du XIIe siècle. Les documents en font mention dès 1228. C'est un édifice de style gothique, dont le chœur, d'un caractère grandiose, a été construit de 1421 à 1450. Le clocher s'est écroulé plusieurs fois, et celui que l'on voit aujourd'hui est du commencement du XVIIIe siècle.

Ce monument a été élevé à l'endroit où l'on supposait que s'était arrêté, de lui-même, le char qui portait les restes de Renaud. On sait que le bon chevalier, après son pèlerinage en

[1] Voir Thomas, *Geschichte der Pfarre St-Mauritius zu Köln*. Köln, 1878. pp. 13-20.

Terre-Sainte et la victoire de ses fils dans leur duel avec les fils de Folques de Morillon, résolut d'expier les fautes de sa vie, et partit secrètement de chez lui, déguisé en pèlerin. Arrivé à Cologne, où l'on bâtissait l'église de Saint-Pierre, il voulut être employé comme manœuvre, et, dans cet humble métier, montra tant de zèle et une vigueur si extraordinaire, que ses compagnons de travail, pris d'une furieuse jalousie, le tuèrent, par surprise, pendant qu'il prenait son repas. La *Bibliothèque bleue*[1] altère tellement la naïveté de nos récits épiques, que l'on m'excusera de lire la conclusion de la légende dans un des manuscrits, le n° 766 de la Bibliothèque Nationale.

Les meurtriers ont jeté le corps de Renaud dans le Rhin, en le chargeant de pierres :

Quant ce vint vers le vespre, que li soleus coucha,
Desor le cors Renaut une clarté leva
Que li poison de l'iaue entor lui s'aüna,
Le cors Renaut ont pris, que Dex le commanda.
Par desor l'iaue amont le cors Renaut leva.
Moult fu grant la clarté que Dex i demostra.
En pès tienent le cors ne torne çá ne là.
De ci à la cité la novele en ala.
L'evesque et li clergié maintenant s'aüna,
Jusques desus le Rin nus d'aus ne s'aresta.
Hé Diex, dist li evesques, que puet ce estre là ?
Ce est .I. hon noiez, por Dieu qui tot cria.
Li larron l'ont ocis, seignor, or i parra.
Entrez en .I. batel et si l'amenez ça.
Alez delivrement, si verron que sera.
Cil entrèrent ou Rin, que demore n' i a.

[1] Encore le fond y est-il en somme respecté. Mais la nouvelle *Bibliothèque bleue*, dans les deux volumes où elle a réuni les *Fils Aymon*, *Jean de Calais* et *Geneviève de Brabant*, nous donne le plus fâcheux des remaniements, celui où l'on a eu la malencontreuse idée de puiser dans les récits romanesques d'Arioste. La fin de la narration est défigurée plus que tout le reste : Renaud, voulant protéger des jeunes filles contre Pinabel, est entraîné par son adversaire dans le Rhin où ils se noient tous les deux. L'on ne peut plus du tout comprendre pourquoi le souvenir de Renaud demeura, à Cologne et à Dortmund, l'objet d'un véritable culte.

Li batelier entrèrent très enz ou Rin par non,
Li cors ont aporté très enmi le sablon.
Le sac ont descosu li nobile baron :
C'est li ovriers saint Père qu'ont ocis li larron.
Au mostier l'enportèrent sanz nule arestoison,
Devant l'autel saint Père li dus Renaut mit on.
Les ovriers qui i sont, à raison mis a l'on.
Larrons, ce dist li mestres, par le cors saint Faron,
Vos l'avez mort vos toz, que nos bien le savon.
Vos en serez pendus en haut comme larron.
Sire, font li ovrier, jà ne vos celeron :
Voirement l'avons mort, come traïtor felon.
Pendus en devons estre, que deservi l'avon.
Seignor, dist li evesques, jà ne vos destruiron ;
Mès por ce que vos estes traïtor et larron,
Vos forjugerez mès à tot dis ce roion.
A icete parole trestoz les banion.
A l'Apostole alèrent por querre le pardon.
Seignors, dist l'Apostoile, oez que vos jujon,
Que penensier soiez .VII. anz parmi le mont,
Touz nuz piez et en langes, ainsi le vos dison.
Sire, moult volontiers, chascuns d'aus li respont.
Or lairons des penans, de Renaut vos diron.
Enterrer le voloit li clergiez à bandon.

Moult fu grant la miracle à la messe chantant.
Enterrer le voloit le bon clergié sachant.
Quant vint à l'enterrer le cors Renaut le franc,
Le cors Renaut s'esmut par le Jhesu commant,
Du mostier s'en issi, que le virent la gent.
L'evesques s'escria hautement en oiant :
Baron, or tost après, sanz nulz atargement.
Adont sont arotez li petit et li grant,
Et li saint cors Renaut s'en est alez devant,
Droitement vers Tremoigne se va acheminant.
Quant fu près une liue, si com trovon lisant,
Il n'ot saint[1] en la vile por li n'alast sonant.

Les cloches tot par eus ont el mostier soné.
Li clergié s'en merveille de cele poesté.
L'evesques ist de la vile, n'i a plus demoré,

[1] « sain » = cloche.

Et Guichars et Alars sont avec li alé,
Et Richars ensement et le clergié sené.
L'evesque vint au cors, s'a le poile levé ;
Et quant connut Renaut, s'a du cuer sospiré.
A touz communement a tot dit et conté,
Que c'est li dus Renaus, le nobile chasé,
Celi de Montauban, qui tant fu redoté,
Qui vient droit à Tremoigne reposer sa cité.
Quant li frere l'oïrent, de dolor sont pasmé,
Puis si l'ont durement tout plaint et regreté.
Haï, Renaus, font-il, franc chevalier membré,
Que porons devenir chetis, maleüré ?
Adont ont lor chevex et lor dras desiré.
Touz ceus qui les regardent, si en ont grant pité.
Mès li gentis evesque les a reconforté :
Baron, aiez en vos et pès et amité.
Nos irons après li, jà n'en ert trestorné.
El mostier l'ont porté, en fiertre fu levé,
Dex fait por li miracles, le roi de majesté.
Saint Renaut a à non en iceli regné.

Le voyage miraculeux du corps de Renaud prêtait aux variantes, et l'on en rencontre en effet plusieurs. Le ms. 766 donne une des versions les moins anciennes, ainsi qu'en témoigne la langue, et le récit est abrégé en certains points, mais aux dépens de ce qu'il y avait de poétique dans la narration : le fait, malheureusement, n'est pas isolé.

L'église de Renaud, à Dortmund, possédait ses restes dans un cercueil d'argent. Le crâne était conservé dans une chasse particulière en forme de tête. Lorsque, le 22 novembre 1377, Charles IV vint à Dortmund, il fut accueilli par une procession solennelle où étaient portées les reliques du saint chevalier : quand le prince fut arrivé près de ces restes vénérés, il descendit de cheval et baisa la tête de Renaud. Le jour suivant, il entendit la messe à Saint-Renaud, et, après le service, demanda qu'on lui fît don d'une partie des reliques. Les Bourgmestres ouvrirent le cercueil et lui accordèrent deux os. On lui remit, en outre, le livre contenant les hauts faits de saint Renaud, que l'on avait l'habitude de chanter lors de sa fête.

L'année suivante, l'épouse de Charles, Élisabeth, vint à Dortmund et obtint un autre don, celui d'un des bras. Ces reliques ont été léguées, avec d'autres, par Charles IV au royaume de Bohême, et elles étaient autrefois montrées au peuple une fois par an dans l'Église du Saint-Sacrement (*Corporis Christi*) au Petit-Prague. De là, elles passèrent, en 1618, à Karlstein. Depuis 1645, elles sont à la cathédrale de Prague, au Hradschin. Les reliques de Karlstein se trouvent dans un grand meuble avec cases distinctes, don du comte Bernard Ignace de Martinicz: au numéro 3 de la dixième et plus basse rangée, Stradomir[1] plaçait, en 1515, *Reinoldi Ducis de monte Albano brachia duo, quodlibet eorum in argentea theca intra vitrum*. Et d'après des renseignements pris à Prague en 1886, les reliques cataloguées par Stradomir se trouvent très exactement au Hradschin. Ainsi c'est à Prague qu'il faut aller honorer aujourd'hui les restes de Renaud, car, à Cologne, l'on ne possède, à Saint-Maurice, que quelques parcelles provenant de l'ancienne chapelle des Augustines.

L'église de Saint-Renaud, à Dortmund, existe encore, bien que, depuis la Paix de Westphalie, elle soit affectée au culte Évangélique. Mais, en 1792, il y eut une grande famine dans le pays, on battait monnaie de tout, et l'on finit par vendre, le 18 décembre, l'on ne sait à qui, pour la somme de 830 thalers, la chasse d'argent qui contenait les reliques de Renaud de Montauban.

Le Dr Pfaff me semble ne pas tenir compte d'un événement qui dut jeter quelque désarroi dans le pays et qui pouvait suggérer l'idée de transformer en valeurs aisément transportables les richesses de l'église. Les Français venaient d'occuper Mayence, avaient passé le Rhin, étaient à Francfort. On s'imagine, sans peine, l'émoi qui se produisit à l'approche des armées de la République, émoi dont Gœthe a conservé le vivant souvenir dans le premier chant de son immortel poème d'*Hermann et Dorothée*. La description du long défilé des émigrants qui fuient devant l'ennemi, et, au VIe chant, le tableau des espérances qui s'éveillèrent d'abord partout, « quand le premier

[1] Auteur d'un catalogue des reliques de Karlstein, que Pessina de Czechorod a reproduit dans son *Phosphorus septicornis*, Prague, 1673.

éclat d'un soleil nouveau apparut, que l'on entendit célébrer les droits communs à tous les hommes, l'enthousiasme de la liberté, l'honneur de l'égalité, » et des déceptions et des luttes sanglantes qui suivirent, sont au nombre des plus belles pages de l'épopée moderne.

Aujourd'hui, dans l'Eglise de Saint-Renaud, entre le chœur et la nef, à droite et à gauche, l'on a deux statues de bois colossales sous des baldaquins. L'une représente Charlemagne, fondateur de Dortmund, l'autre un chevalier armé de mailles et d'un petit bouclier triangulaire. On suppose que c'est la statue de Renaud, mais l'attribution est contestée.

La chronique de Westhoff raconte, qu'en 1377, une armée ennemie lançait contre les murs de Dortmund, d'énormes boulets de pierre: Renaud apparut sur le rempart comme un ange du ciel, et rejeta, de sa main, ces boulets sur les assiégeants. On éleva donc, sur le mur, une statue du défenseur de la ville: il était représenté, le bras étendu, et Westhoff prétend avoir vu cette statue en 1538. D'ailleurs, remparts et statue n'existent plus depuis longtemps.

Le musée de Dortmund possède un gantelet de fer, attribué à Renaud, et un fer à cheval attribué à Bayard: il a plus d'un pied de large, et n'est probablement qu'une vieille enseigne de maréchal-ferrant.

Des monnaies de Dortmund portent l'image de saint Renaud: les plus anciennes remontent au XIVe siècle.

On constate qu'au XIIIe siècle, la corporation la plus considérée de Dortmund avait saint Renaud pour patron.

L'on rencontre, en dehors de Cologne et de Dortmund, deux églises consacrées à Renaud; l'une est l'église paroissiale de Roxel, près de Münster, l'autre est une chapelle à Hœhscheid, au sud-ouest de Solingen. Elle est agréablement entourée d'arbres et voisine d'un bois. Le second dimanche après la Pentecôte, un grand marché se tient près de la chapelle et l'on y vient de toute la contrée. Dans le chœur est une statue de Renaud, tenant un marteau, en souvenir de l'arme que ses meurtriers employèrent pour le tuer; mais il faut avouer que les habitants ne conservent de la légende qu'une forme très altérée.

Quel est l'homme dont les restes ont été, pendant des

siècles, l'objet de la dévotion de tout un peuple? M. Pfaff, au terme de sa patiente étude, s'est posé la question sans pouvoir y répondre. Il est à peine besoin de dire qu'il n'y a nulle part aucune trace d'une canonisation de Renaud.

Je serais assez disposé à croire que les villes de Cologne et de Dortmund furent engagées à honorer la mémoire de Renaud, par l'exemple de Saint-Jacques de Compostelle, d'Aix-la-Chapelle, de Saint-Denis, dont les prétentions sont la seule explication de la composition de l'*Histoire de Charlemagne et de Roland*, attribuée à Turpin, et du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*. Vous me permettrez de rappeler ce que j'ai dit à propos de ce dernier texte dans notre *Revue des Langues romanes:* « La légende monastique, naïve et sincère, quand elle reste sur son véritable terrain et se borne à raconter les merveilles de la Vie des saints, prend un caractère tout autre quand elle aborde la matière des Chansons de Geste. Ce n'est point, en effet, pour célébrer les hauts faits de Charlemagne et de ses Pairs que les auteurs de la Chronique latine de Turpin ont le soin de tracer l'itinéraire qui mène à Saint-Jacques de Compostelle, de nous apprendre les noms de toutes les églises où, d'après eux, auraient été ensevelis les glorieux morts de Roncevaux : c'est pour stimuler le zèle des pèlerins et les encourager à suivre le chemin par lequel ont passé, d'après eux, Charlemagne et son armée. De même, quand les moines de Saint-Denis rédigent l'histoire d'un voyage de Charlemagne en Orient, c'est uniquement en vue de justifier l'authenticité des reliques qu'ils étalaient à la foire du Lendit. »

Pour Cologne et Dortmund, il est possible que la vanité soit seule en cause. C'était un grand honneur pour ces deux villes d'occuper une place importante dans une des Chansons de Geste qui devint le plus tôt populaire, et il était tout naturel d'en profiter, en entourant d'une vénération publique la mémoire du chevalier dont la gloire effaçait celle de tous les compagnons de Charlemagne, à l'exception du seul Roland.

Un point demeure obscur. Comment la dernière branche des Quatre-fils-Aymon peut-elle parler d'un culte rendu à Renaud, si elle est elle-même l'origine de ce culte? L'audacieuse imagination du trouvère est-elle seule en cause et ne

pourrait-on admettre que déjà, à Cologne ou à Dortmund, était honoré un saint personnage d'un nom semblable à celui de Renaud? D'autres hypothèses, suggérées par l'examen attentif des nombreux documents à consulter, sont encore possibles.

Une seule remarque. M. Pfaff (p. LIII) suppose que le *Reinolt von Montelban*, imitation allemande, en vers, de notre Renaud de Montauban, le *Renout van Montalbaen*, imitation hollandaise en vers, sont les seules versions où Renaud périsse écrasé par une pierre que ses compagnons de travail laissent tomber sur lui. Il n'en est rien, et nous trouvons également cette variante dans le ms. 766 de la Bibliothèque nationale, auquel j'ai emprunté le récit du voyage du char portant le corps de Renaud.

Dans les *Nouveaux Essais de Critique et d'Histoire*, Taine consacre quelques pages à l'édition de Michelant. Sur bien des points, je serais obligé de marquer mon désaccord avec l'illustre critique. Il insiste beaucoup trop sur le commencement de la Chanson, le *Beuves d'Aigremont*, si différent de l'histoire proprement dite des *Quatre-Fils-Aymon*. Il n'y constate que brutalité : « Ils sont trop forts, trop prompts aux coups, trop enfoncés dans la vie animale... Ils ont passé leur vie à chasser ou à se battre, mangeant de fortes viandes et de la venaison, habitués au sang et aux coups, encore voisins, pour les muscles et les instincts, du lion et du tigre. » Ce n'est pas ainsi que nous sommes accoutumés à voir Renaud de Montauban [1].

Dans la seconde partie, Taine reconnaît que Renaud est le modèle de la loyauté féodale, mais à expliquer les origines de ce lien de la société du moyen âge, il néglige de montrer quelles en furent les conséquences morales de toute sorte. Renaud est un caractère autrement complexe que Taine ne

[1] Renaud unit les qualités de Roland et d'Olivier :

Rollans est preuz et Oliviers est sage,
Ambedui sunt merveillus vasselage.

Taine ne voit pas qu'à côté de la Chanson de Geste, vrai chant de bataille, se développait toute une poésie très différente dans les romans dits *bretons*: un des derniers ouvrages de Chrestien de Troyes, le *Perceval* ou *Conte du Graal*, a été composé vers 1175. Il n'est pas démontré que nos versions des *Fils Aymon* soient de date beaucoup plus ancienne.

suppose, et, de tous les héros de notre épopée, c'est celui en qui commence le plus nettement à se marquer l'évolution dont le terme devait être l'homme moderne.

Il est singulier que le personnage de l'enchanteur Maugis, du bon larron, qui finit dans un ermitage, n'ait pas attiré l'attention de Taine.

Mais, au commencement de son article, il a écrit quelques lignes, qui expriment une méthode : « Le principal service que les écrits littéraires rendent à l'historien, c'est qu'ils lui mettent devant les yeux les *sentiments éteints*. Aucun autre document, surtout dans les temps lointains et les peuples incultes, ne rend ces sentiments visibles. Les chartes, les lois et les constitutions montrent les pièces de la machine sociale, et non le ressort de l'action morale ».

C'est ce que Bacon, le maître de Taine et de toute l'école expérimentale, a exprimé par une de ses images un peu étranges, mais qui ont le mérite de représenter vivement sa pensée et de se graver dans la mémoire : « Nul doute que si l'histoire du monde était destituée de cette partie (de l'histoire littéraire), elle ne ressemblât pas mal à la statue de Polyphème ayant perdu son œil ; car, alors, la partie qui manquerait à son image, serait précisément celle qui aurait pu le mieux indiquer le génie et le caractère du personnage[1]. »

Ainsi l'histoire de nos aïeux est dans l'œuvre de nos trouvères : c'est là que nous retrouvons leur génie, leur caractère, et, dans une jeunesse intacte et naïve, ces sentiments, moins éteints que ne le suppose Taine, qui firent l'âme française : vaillance, droiture et courtoisie. L'âme française, Messieurs,

[1] Bacon, *De la Dignité et de l'Accroissement des Sciences*, L. II, ch. 4. Après avoir distingué : 1° l'histoire sacrée ou ecclésiastique ; 2° l'histoire civile proprement dite, qui retient le nom du genre ; 3° enfin, l'histoire des lettres ou des arts, il juge que, pour cette dernière partie, l'on n'a que de maigres traités sans utilité : « Mais parle-t-on d'une histoire complète et universelle, jusqu'ici on n'en a point publié de telle, disons-le hardiment. Nous indiquerons donc le sujet d'une telle histoire, la manière de la faire et le parti qu'on en peut tirer. » En développant ce programme, il constate que « l'on peut, dans une semblable histoire, observer les mouvements et les troubles, les vertus et les vices du monde intellectuel, tout aussi bien qu'on observe ceux du monde politique. »

on en peut médire, mais nous, romanisants, nous savons que, pendant des siècles, elle fut la fleur de la civilisation chrétienne.

D'une part, la plus ancienne version de la Chanson des Quatre-Fils-Aymon, de l'autre les derniers vestiges de la légende, conservant, à la fin du XIXe siècle, une existence vivace dans les pays Rhénans, tels sont les termes extrêmes que nous avons marqués dans cet exposé sommaire.

Entre ces deux termes, qu'est devenue la légende ?

Le personnage de Renaud présentait un triple caractère : d'abord le chevalier en lutte avec son suzerain, réduit aux pires extrémités, aventureux et prudent, champion indomptable, ami fidèle et loyal ; c'est le Renaud de l'épopée italienne, tel que Pulci, Boiardo, Arioste, l'ont vu, modernisé d'ailleurs à leur goût [1]. L'imagination populaire admirait en lui la bonhomie, le dévouement aux siens, l'indulgence pour les petits, l'époux de la douce Clarice et le père des gentils bacheliers Aymon et Yvon, le cousin de l'ingénieux Maugis, le maître du cheval-fée, de l'immortel Bayard, qui reparaît tous les ans à la nuit de la Saint-Jean, dans la forêt d'Ardennes : le succès de la version en prose, dans toute l'Europe, est un des faits les plus intéressants de l'histoire littéraire. Mais il a vaincu les Maures à Toulouse [2] ; il a expié ses fautes en allant pieds-nus en Terre-Sainte, par ses exploits à Jérusalem et en Sicile, par sa fin pieuse et repentante, par sa mort, lorsque « ouvrier de Dieu », il est traîtreusement assassiné : c'est le défenseur de la chrétienté, c'est un pénitent illustre, c'est un martyr : par là il appartenait à la dévotion commune : son front sera couronné de l'auréole sainte.

[1] M. Rajna a rencontré le nom de Filz Aimon à demi italianisé sous la forme *Fizaimone*, employé comme nom propre à la date de 1261 (*Romania*, janvier 1889, p. 59). C'est une preuve curieuse de la prompte diffusion du récit français en Italie.

[2] La bataille de Toulouse, où le roi Eudes d'Aquitaine (le roi Yon des *Fils-Aymon*) repoussa une première invasion musulmane, eut lieu en 721, le dernier mois de l'an 103 de l'Hégire, sous le Kalifat de Yésid II. Le Wali d'Espagne, Alsama ben Melik el Hadrami, y périt avec nombre d'autres des premiers conquérants de l'Espagne (Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, t. I, c. 21).

Nous ne savons si la figure de Renaud a droit à une place dans l'histoire : le problème est un des plus difficiles à résoudre. Mais, qu'importe ? les héros qu'a consacrés la longue admiration des peuples, continuent à vivre d'une vie sur laquelle le temps ne peut rien, dans la mémoire reconnaissante de l'humanité. De notre courte enquête, il résulte que nous pourrons fêter, en janvier prochain, Renaud de Montauban sans scrupule : le bon chevalier demeure digne de notre hommage.

Ferdinand Castets.

CONTES LENGADOUCIANS

Dau pioch de Sant-Loup au pioch de Sant-Cla

(Suite)

VIII

PICHOTS CONTES DE MOUN GRAND

AS COULLÈGAS DE « PAUL BERT »

Aiço's de contes vièls e pus vièls, d'aqueles que se disoun un pauc pertout dins nostre bèu Mièjour. Ce qu'empacha pas que soun toujour nòus. E mèmes, mai-que-mai, lou que lous conta se preten èstre lou moussu en quau l'afaire es arrivat. Ou se l'afaire es pas arrivat à-n-el, arrivèt à soun fraire, à sa sorre belèu, à soun cousi se cau, franc que seguès-se à sa cousina. Aiço's anfin de contes de ma Grand-la-Borgna. Iéu, lous ai batejats de moun grand, d'abord qu'es el que me lous countèt lou prumiè. Lou laisse parlà que parlarà milhou que iéu.

VIII

PETITS CONTES DE MON GRAND-PÈRE

AUX COLLÈGUES DE « PAUL BERT »

Ce sont ici des contes connus, archi-connus, de ceux qui ont cours un peu partout en pays d'Oc. Ils ne laissent pas, néanmoins, d'être toujours de mise. Et même, d'habitude, celui qui les dit se donne comme l'un des acteurs ou des témoins de l'aventure qu'il rapporte. A moins que la dite aventure ne soit tout simplement arrivée à son frère, à sa sœur peut-être, à son cousin au besoin, ou, s'il le faut, à sa cousine. Bref, et pour tout dire, ce sont ici des contes de Grand-mère l'Oie. Je les ai baptisés « *Contes de mon grand-père* » parce que c'est mon grand-père lui-même qui, le premier, me les narra. Je le laisse parler : il parlera bien mieux que moi.

1. — Lou Perrouquet

Ere anat, — i'a d'aco mai de quatre matis, — enco de mèstre Picarede, lou bouchè de la Tripariè-Vièlha, per ie croumpà sas pèls.

Intrère dins la boutiga.

— *Holà* ! te vejaqui, coullèga ? me faguèt. Es pas de besoun de te demandà couma sian : se vei prou que tas fèbres soun pas marridas. Nautres anan pas trop mau atabé : veja, siéi lou pus malaute... Saique vènes querre aquelas pèls ?...

— Acha un pauc ! Se vos que vengue per jougà de l'auboi ?...

— Moun ome, te caudrà 'sperà 'n moumenet. La fenna es anada faire la plaça, e pode pas quità la boutiga soula. Assèta-te : siès pas pressat ?

M'assetère, e barjacaven, — que Picarede ie sabiè à la barjacada e, iéu, dounave pas ma part as chis, — quoura intrèt una genta doumaiselota.

— *Avez-vous du bœufe, mossieu Piquerède* ?

1. — Le Perroquet

J'étais allé, — il y a de cela plus de quatre matins, — chez maître Frappefort, le boucher de la Triperie-Vieille, pour lui acheter ses peaux.

J'entrai dans la boutique.

— Holà ! te voilà, collègue ? me cria-t-il. Pas besoin de te demander comment ça va : l'on voit assez que tes fièvres ne sont pas mauvaises. Ça ne va pas trop mal chez nous, merci : vois-tu, c'est encore moi le plus malade.., Tu viens, peut-être, prendre ces quelques peaux ?

— Belle demande !... Voudrais-tu pas que je vienne jouer du hautbois ?...

— Mon ami, il te faudra m'attendre un petit moment. Ma femme est allée faire son marché : je ne puis laisser le magasin. Assieds-toi ; tu n'es pas très pressé ?...

Je m'assis et nous babillions, — car Frappefort était docteur-ès-babillage, et je ne donnais pas, non plus, ma langue aux chiens, — lorsqu'une petite demoiselle entra.

— Avez-vous du *bœufe*, *mossieu* Frappefort ?

— *Voui*, madoumaisèla, e dau rei das bioùs. Dequé vous baile? Una trancha de mola?... Vou 'n lecarés lous dets.

— *Non, baillez-moi une livre de l'épole.*

Ie bailèt *de l'épole*; mès, cop-sus-cop, lou perrouquet — s'ai pas dich que i'aviè' n perrouquet, ara hou dise, — lou perrouquet se fourrèt à cridà couma un avugle :

— Es de vaca !... Es de vaca !... vaca !... vaca !

— A tus, coucàrrou ! repouteguèt nostre bouchè. Sap pas mai qu'aquela antièna, e seriè de lapin que diriè ce mèmes. Boutàs, n'en fagués pas cas, madoumaisèla.

Sabe pas s'èra de vaca ou s'èra pas de vaca, tant i' a que, pas pus lèu la filheta partida, Picarede agantèt moussu lou perrouquet per las pèls dau col e lou trempoulhèt dins un ferratat d'aiga, couma un paquet de rabetas.

— Aco t'aprendrà, sou-dis, à gardà ta lenga.

La bèstia, pecaire! ne quinquèt pas una, e, de-ravaletas, venguèt au cantou dau fioc per se caufà e se secà. Lou cat se ie trouvava que beviè la calou e s'alisava, afeciounat.

— *Voui*, mademoiselle, et du roi des *bœufes*. Que vous donneraije ?... Une tranche de filet?... Vous vous en lècherez les doigts.

— Non, baillez-moi une livre de *l'épole* .

Il lui donna une livre de *l'épole* ; mais soudain, le perroquet, — si je n'ai pas dit qu'il y avait un perroquet, je le dis maintenant, — le perroquet se mit à crier comme un aveugle :

— C'est de la vache !... c'est de la vache !,.. vache !... vache !

— A toi, nigaud ! grogna notre boucher. Il ne sait que cette antienne. Ça serait du lapin, qu'il braillerait même chanson. Allez, allez, Mademoiselle, n'en faites pas le moindre cas.

Je ne sais si c'était de la vache ou si ce n'était pas de la vache, toujours est-il qu'il advint ceci : dès que la fillette fut partie, Frappefort empoigna Monsieur du perroquet par la peau du cou, et vous l'ébroua dans un seau plein d'eau, comme on ferait d'un paquet de radis.

— Ça t'apprendra, dit-il, à retenir ta langue.

La bestiole, — pauvrette ! — ne souffla mot. Elle s'en vint, traînant de l'aile, jusqu'au coin du feu pour se réchauffer et se sécher. Le chat s'y trouvait déjà, buvant la chaleur et lissant ses poils, frileusement.

Aladounc, tout embalausit, lou perrouquet ie fai :
— Coussi ?... Amai tus as dich qu'èra de vaca ?..

2. — La Caritat

S'aquel dimenche eriàs estats à la prumièira messa de Balharguet, d'ausi lou prone que se ie faguèt ne seriàs demourats enclausits touta la senmana. Oi, santa-fieu ! coussi prechèt moussu lou curat !... Amai vous hou diguèsse d'aqui à deman...

— E sus dequé prechèt tant ?

Sus dequé ?... sus lou malastre, sus la misèra de la paura Couletouna que, pecaire ! après una longa vidassa de trigos, de patimen e de crucifimen, se trapava à la carrièira, ara que lou floc venié de ie devouri ce darnié que ie demourava ; sus la caritat, lou pus grand, lou pus sant devé das crestians,.... dequé te sabe iéu ?... Vous dise que prechèt dos ouras de reloge couma jamai de sa vida avié pas prechat, e qu'auriàs

Alors, ébaubi, le perroquet lui fit :
— Comment ?... Toi aussi tu as dit que c'était de la vache ?...

2. — La Charité

Si ce dimanche-là vous aviez assisté à la première messe, à Balharguet, vous auriez ouï un beau prône. A coup sûr en fussiez-vous demeurés émerveillés durant toute une semaine... Oh ! saprelotte ! comme il prêcha, Monsieur le curé de Balharguet !... J'aurais beau vous le dire jusques à l'demain...

— Et sur quoi prêcha-t-il donc si bien ?

Sur quoi ?... sur le malheur, sur la misère de la pauvre Coulètoune qui, hélas ! après une longue vie de tracas, de privations et de souffrances, se trouvait réduite à l'affreux dénûment, maintenant que l'incendie avait dévoré les derniers biens qui lui restaient ; sur la charité, le plus grand, le plus saint devoir des chrétiens,... que sais-je moi ?.. Je vous dis qu'il prêcha, deux heures d'affilée, comme jamais de sa vie il n'avait prêché. Et vous eussiez sangloté, ou pleuré ou

souscat, ou plourat, ou badat couma lous autres, vautres atabé, amai segués pas de Balharguet.

Mès lou que lou mai badèt seguèt lou vièl Crocacebas. Ah! crese que si que badèt aquel d'aqui, presemple! Pioi, sourtiguèt un das prumiès, escarrabilhat couma un passerou, la mina risoulièira, e, sans mai d'armanacs, galoi e ravoi, s'enanèt querre sa cabra.

— Tè! diguèt en la menant à la paura Couletouna, as agut, per moia! trop de penas : aqui ma cabra, te la done.

E, mai countent qu'una cauquilhada au levà dau sourel, s'enanèt alandà la porta de soun estable.

Lou vèspre, quand Durand fasiè soun cabus, dos cabras que passavoun, intrèroun per asard dins l'estable doubert ; mès, quand vouguèroun sourti, adissiàs! tout seguèt barrat couma se deu.

Cau vous dire, avans d'anà pus liont, qu'à Balharguet, lou curat es pas pus fier que quaucun mai : nourris de pouls, de canards, de lapins, e mèmamen dos cabras. Quand a passat lou tems de sègas, que siègue lou dimenche ou lous jours de

admiré, ébahis, comme les autres, vous aussi, bien que vous ne soyez pas de Balharguet.

Mais celui qui admira le plus, ce fut le vieux Crocoignons. Ah! je crois qu'il écouta bouche bée celui-là, par exemple! Puis, il sortit un des premiers, sautillant comme un passereau, la mine réjouie, et, sans autre forme de procès, tout guilleret, tout radieux, il s'en alla quérir sa chèvre.

— Tiens! dit-il en la menant à la pauvre Coulètoune, tu as eu, par ma foi! trop de peines : voilà ma chèvre, je te la donne.

Sur ce, plus content qu'une alouette au lever du soleil, il s'en fut ouvrir grandement les portes de son étable.

Le soir, quand Durand[1] faisait son plongeon, deux chèvres qui passaient, entrèrent, par hasard, dans l'étable grande ouverte ; mais, quand elles voulurent en ressortir, bonsoir! tout fut fermé de maîtresse façon.

Il faut vous dire, avant d'aller plus loin, qu'à Balharguet le curé n'est pas plus fier que les paysans du cru : il élève des poulets, des

[1] Nom populaire du soleil.

senmana, dona lou vanc à sas cabras que s'envan cercà soun vieure per lou campèstre.

De manièra que dounc, lou dimenche que parlan, las dos cabras qu'intrèroun enco de Crocacebas se capitavoun tout juste las dau capelan. Aqueste, couma pensàs, seguèt, l'endeman, prou matinié per las veni reclamà.

— Escusàs, moussu lou Curat, diguèt lou vièl Crocacebas, aquelas dos cabras soun mieunas.

— Presemple, soun vostras!... E desempioi quoura, sieuplèt!... D'abord n'aviàs pas qu'una e m'an dich que ier la dounères à Couletouna.

— Es be per aco. Menjan : diguères pas, ier, dins vostre prone : « Quau baila as paures, baila à Dieu ? »

— Si fèt, hou diguère.

— E i'ajustères pas : « Dieu rend lou double de ce que ie bailoun ? »

— Tout aco's vrai, mès...

— I'a pas de mès, moussu lou Curat : ai dounat una cabra à Couletouna, lou bon Dieu me n'a rendut dos. Se i'avès bailat

canards, des lapins, et même il entretient deux chèvres. Quand le temps de la moisson est passé, que ce soit le dimanche ou les jours de semaine, le curé, comme tout le monde, laisse aller ses chèvres en liberté : celles-ci cherchent leur pâture dans les haies et dans les guérêts.

Or, les deux chèvres qui entrèrent chez Crocoignons, ce dimanche-là, c'était tout justement les deux chèvres de Monsieur le Curé. Celui-ci, comme bien vous pensez, ne tarda pas, le lendemain matin, à venir réclamer son bien.

— Faites excuse, Monsieur le Curé, répondit le vieux Crocoignons; ces deux chèvres sont à moi.

— Par exemple, elles sont à vous !... Et depuis quand, s'il vous plaît?... D'abord, vous n'aviez qu'une chèvre, et l'on m'a même dit que vous l'aviez donnée, hier, à Coulétoune.

— Précisément, c'est pour cela. Voyons : ne dites-vous pas, hier, dans votre prône : « Qui donne aux pauvres, prête à Dieu ? »

— Si fait, je le dis.

— Et n'ajoutâtes-vous pas : « Dieu rend au double ce qu'on lui prête ? »

— Parfaitement, mais...

las dos vostras, que vou'n rende quatre ou nou, aco m'arregarda pas. Mès per aquestas, soun ben mieunas !

..... E i'agèt pas plan de lou tirà d'aqui.

3. — La Musica

La musica, se dis, lèva dau languimen lous escoutaires e fai levà lou pèd as dansaires. Vai ben. E as musicaires dequé ie lèva ?... Lous musicaires, aco pot lous levà de pertout. S'hou voulès pas creire, escoutàs aquesta.

Zinzinzin, lou viòulounaire, s'entournava de bon mati, — èra pas auba, — de la fèsta de Sauta-Rocs. Pourtava, qu'acos èra un present d'una amiga, dos fougassas roussèlas e bèlas que-noun-sai.

E i'arrivèt ce qu'encara, presemple ! jamai de sa vida i'èra pas arrivat : faguèt lou rescontre de dous loups ; dous.

Emb' aco, — à ce que dis, — se dounèt pas à la pòu e agèt l'esprit prou pounchut per ie bailà, en esperant, sas dos fougassas tant bèlas e tant roussèlas. Lous dous loups se ie tra-

— Il n'y a pas de mais, Monsieur le Curé : j'ai donné une chèvre à Coulètoune, le bon Dieu m'en a rendu deux. Si vous, vous avez donné les deux vôtres, qu'il vous en rende quatre ou point, ça n'est pas mon affaire. Mais, pour celles-ci, elles sont bien miennes !

... Et il n'y eut pas moyen de le tirer de là.

3. — La Musique

On dit que la musique tire d'ennui les auditeurs et qu'elle fait tirer le pied aux danseurs. Fort bien. Et aux musiciens que leur tire-t-elle ?... Les musiciens, ça peut les tirer de partout. Si vous refusez de le croire, écoutez un peu l'histoire que voici :

Zinzinzin, le violoneux, s'en revenait de grand matin, — ce n'était pas encore l'aube, — de la fête de Saute-Rochers. Il portait, précieux présent d'une bonne amie, — deux fougaces dorées et belles à miracle.

Et il lui arriva ce qui encore, par exemple ! ne lui était jamais arrivé de sa vie : il rencontra deux loups ; deux.

Dans tout ça, — à ce qu'il prétend, — la peur ne le saisit pas trop,

guèroun dessus, affamats : e gnieu ! e gnau ! brafa tus, brafa iéu! Entramen, Zinzinzin s'entanchèt d'escarlimpà sus un aubre e, couma abitava sus la pus grossa branca, vai se capità qu'un boutou de sa vèsta rasclèt contra una corda de soun esturmen, ce que faguèt : *Zan !...*

Lous dous loups issèroun las aurelhas.

— Outre, sou-diguèt l'ome, semblariè que voloun dansà!...

E, zou! rascla que rasclaràs : « *E io tant-là, passa se vos passà...* »

Ah! moun bèl amic, auriàs vist courí aqueles loups!... Couma quand vous demandoun de pagà vostres vièls deutes.

— Oh! sacre-noum-de-sort! bramava Zinzinzin; s'agèsse iéu sachut qu'aimessiàs tant la musica, auriàs pas agut mas dos fougassas, voulurs!...

4. — De-Profundis per Nostre-Segne

Despioi que i'a de Penitents blancs à Balharguet, ce que se lèva à las quètas, oufrandas, e dequé sabe iéu, lou jour dau Divendres-Sant, es, de drech, per la Counfrariè.

et il eut assez de présence d'esprit pour jeter, tout d'abord, aux deux maudites bêtes, ses fougaces si belles et si dorées. Les loups se précipitèrent dessus, affamés : et grouin ! et grouan ! bouffe, toi ! bouffe, moi !... Pendant ce temps, Zinzinzin se hâta de grimper sur un arbre. Il atteignait la plus grosse branche, lorsque, par hasard, un bouton de sa veste racla l'une des cordes de son instrument, ce qui fit : *zan !*

Les deux loups dressèrent les oreilles.

— Ouais !... dit le bonhomme, semble-t-il pas qu'il veulent danser?...

Et, zou! râcle que râcleras : « *E io tant-là, passez et repassez...* »

Ah! Messeigneurs, vous auriez vu courir ces loups !... Comme lorsqu'on vous réclame le paiement de vos vieilles dettes.

— Oh ! sacré-nom du sort ! braillait Zinzinzin ; que n'ai-je connu plus tôt votre ardent amour de la musique : vous n'auriez pas eu mes deux fougaces, voleurs !...

4. — De Profundis pour Notre-Seigneur

Depuis qu'il y a des Pénitents blancs, à Balharguet, le produit des quêtes, offrandes et *tutti quanti* effectuées le Vendredi-Saint, appartient, de plein droit, à la Confrérie.

Aquel an, lou capelan toumbèt malaute, malaute que de talamen, lou Dijòus-Sant au vèspre. E caliè pas pensà que se pousquèsse levà l'endeman, nimai èra pas causa prèsta per faire veni un curat d'en quicon-mai.

Lous Penitents, pecaire ! èroun desvariats. Pas ges de capelans, pas ges d'oufices,... e pas ges d'argent atabé. Coussi faire ? S'acampèroun toutes, tant que seguèroun, dins sa Capèla, chacun diguèt sa moucioun, chamalhèroun dos ouras de reloge, e, finalamen, decidèroun que lou Prieu fariè lou capelan. Era un ome d'age, serious, que sabiè toutes lous oufices de per cor. Dins d'abilhages de glèisa, las gens lou prendrièn facillamen per quauque capelan estrangè.

De-fèt, l'oufice se diguèt, couma à l'acoustumada. Lou Prieu s'en tirava mai-que-ben. E mèmes, quand seguèt au moumen que se cau alounga au pèd de l'autèl per faire veire que lou Bon-Dieu vèn de mouri sus la crous, se virant de-vers lou pople aginoulhat, lou Prieu ajustèt aiço de soun sicap :

— E ara, mous fraires, diguen toutes un *de-profundis* per lou paure Nostre-Segne que vèn de mouri : lou Bon-Dieu reçage soun ama !...

Cette année-là, le curé tomba malade, malade gravement, le Jeudi-Saint dans la soirée. Et il ne fallait pas penser qu'il put se lever le lendemain. Et c'était trop tard, aussi, pour mander un abbé de quelque autre paroisse.

Les Pénitents, hélas ! étaient tout effarés et consternés. Pas de prêtre, pas d'offices... et point d'argent non plus. Comment faire ? Ils s'assemblèrent tous, tant qu'ils furent, dans leur chapelle, chacun émit sa motion, ils chamaillèrent deux heures durant, et, en fin de compte, ils décidèrent que le Prieur tiendrait la place du curé. C'était un homme d'âge, sérieux, sachant tous les offices sur le bout du doigt. Sous des vêtements d'église, les gens le prendraient facilement pour quelque prêtre étranger.

En effet, l'office fut célébré comme à l'accoutumée. Le Prieur s'en tirait admirablement. Et même, quand il en fut à cet endroit où l'officiant doit se coucher au pied de l'autel, pour exprimer plus fortement que Jésus expire sur la Croix, faisant face au peuple à genoux, le Prieur ajouta ceci de son propre chef :

— Et maintenant, mes frères, disons tous un *de profundis* pour le pauvre Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vient de mourir : Dieu veuille recevoir son âme !...

5. — La Cateta blanca

Un cop i'aviè 'n segnou qu'aviè 'n vièl castèl dins un bosc. Mès dins aquel castèl degus poudiè pas ie demourà, de tant que la nioch ie veniè de trèvas.

Lou segnou faguèt assaupre que bailariè mila francs à toutes lous qu'anarièn couchà dins soun castèl una soula niouchada.

Una vièlha, qu'aviè 'na cateta blanca, diguèt :

— Iéu, i'anarai.

Prenguèt un gigot de moutou e i'anèt embé sa cateta. Alumèt un grand fioc, faguèt coire sount gigot, n'en bailèt la mitat à sa cateta e mangèt l'autra mitat.

Vejaqui que, quand se sarrèt mièja-nioch : « Boum ! boum ! boum ! » quaucun tabasèt la porta.

— E diga-ie que courdures, que podes pas i'anà doubri, faguèt la cateta.

— Courdure. Pode pas veni vous doubri.

Un parel d'ouradas après : « Boum ! boum ! boum ! »

5. — La petite Chatte blanche

Il était un fois un seigneur qui avait un vieux château dans un bois. Mais ce vieux château, personne ne pouvait l'habiter, parce qu'il était hanté, la nuit, par des revenants et des fantômes.

Le seigneur fit assavoir qu'il donnerait mille francs à tout homme ou toute femme qui coucherait dans son château, une seule nuitée.

Une vieille, qui avait une petite chatte blanche, dit :

— Moi, j'irai.

Elle prit un gigot de mouton et s'en fut au château avec sa chatte blanche. Elle alluma un grand feu, fit cuire son gigot, en donna une moitié à sa chatte blanche et mangea l'autre moitié.

Voilà que, sur le coup de minuit : « Boum ! boum ! boum ! » quelqu'un heurta très fort à la porte.

— Dis que tu couds, que tu ne peux pas aller ouvrir, fit la chatte blanche.

— Je couds. Je ne peux pas venir vous ouvrir.

Une couple d'heures après : « Boum ! boum ! boum ! »

— E diga-ie que laves la terralha.

— Lave la terralha. Pode pas veni vous doubri.

Un parel d'ouradas après: « Boum! boum! boum! »

— E diga-ie qu'escoubes l'oustau.

— Escoube l'oustau. Pode pas veni vous doubri.

E pioi lou jour venguèt. La vièlha sourtiguèt embé sa cateta e anèt enco dau segnou que ie bailèt sous mila francs.

Una vesina d'aquela vièlha venguèt ie dire:

— Prestàs-me vostra cateta que iéu i'anarai, atabé, gagnà mous mila francs.

— Aqui l'avès. Prendrés un gigot e n'i 'en dounarés.

La vesina prenguèt un gigot de moutou e i'anèt embé la cateta. Alumèt un grand fioc, faguèt coire soun gigot, lou mangèt e bailèt pas que lous osses à la cateta.

Vejaqui que, quand se sarrèt mièja-nioch: « Boum ! boum ! boum ! » quaucun tabasèt la porta.

— E diga-ie que courdures, se vos, faguèt la cateta d'un er de fougna.

— Courdure. Pode pas veni vous doubri.

— Dis que tu laves la vaisselle.

— Je lave la vaisselle. Je ne peux pas venir vous ouvrir.

Une couple d'heures après: « Boum! boum! boum! »

— Dis que tu balaies la maison.

— Je balaie la maison. Je ne peux pas venir vous ouvrir.

Et puis le jour vint. La vieille sortit avec sa chatte blanche et s'en fut chez le seigneur qui lui remit ses mille francs.

Une voisine de cette vieille vint lui dire:

— Prêtez-moi votre chatte blanche: j'irai, moi aussi, gagner mes mille francs

— La voilà. Vous prendrez un gigot et vous lui en donnerez.

La voisine prit un gigot de mouton et s'en fut au château avec la chatte blanche. Elle alluma un grand feu, fit cuire son gigot, le mangea et ne donna que les os à la chatte blanche.

Voilà que, sur le coup de minuit: « Boum! boum! boum ! » quelqu'un heurta très fort à la porte.

— Dis que tu couds, si tu veux, conseilla la chatte blanche, d'un air boudeur.

— Je couds. Je ne peux pas venir vous ouvrir.

Un parel d'ouradas après : « Boum ! boum ! boum ! »

— E diga-ie que laves la terralha, se vos.

— Lave la terralha. Pode pas veni vous doubri.

Un parel d'ouradas après : « Boum ! boum ! boum ! »

— E doubris-ie, se vos.

La vesina anèt doubri. Intrèt un ome. La cateta, entramen, s'amaguèt dins lou poutagè.

— Boudieu ! moussu, qu'avès una grossa tèsta ?

— Es per milhou tène moun capèl.

— Boudieu ! moussu, qu'avès de grands iols ?

— Es per milhou veire lou mounde.

— Boudieu ! moussu, qu'avès de longas dents ?

— Es per milhou manjà las fennas trop curiousas.

E la mangèt. Pioi, quand seguèt manjada, s'enanèt. La cateta aladounc sourtiguèt dau poutagè e s'entournèt enco de sa mèstra.

— Eh ! be, dequ'as fach de la vesina ?

— La trèva l'a manjada.

— Coussi ?

Une couple d'heures après : « Boum ! boum ! boum ! »

— Dis que tu laves la vaisselle, si tu veux.

— Je lave la vaisselle. Je ne peux pas venir vous ouvrir.

Une couple d'heures après : « Boum ! boum ! boum ! »

— Et ouvre donc, si tu veux.

La voisine alla ouvrir. Un homme entra. La chatte blanche, cependant, s'était cachée dans le cendrier.

— Bon Dieu ! Monsieur, que vous avez une grosse tête ?

— C'est pour mieux tenir mon chapeau.

— Bon Dieu ! Monsieur, que vous avez de grands yeux ?

— C'est pour mieux voir mon monde.

— Bon Dieu ! Monsieur, que vous avez de longues dents ?

— C'est pour mieux manger les femmes trop curieuses.

Et il la mangea. Puis, quand il l'eut mangée, il s'en alla. La chatte blanche sortit alors de sa cachette et retourna chez sa maîtresse.

— Eh ! bien, qu'as-tu fait de la voisine ?

— Le revenant l'a mangée.

— Comment ?

— Oi. M'aviè pas bailat que lous osses dau gigot : i'ai dich d'anà doubri e la trèva l'a manjada.

Lou gal cantèt
E la sourneta finiguèt.

Mourala. — S'avès una cateta, que siègue blanca ou nou, avisàs-vous au mens de ie bailà... d'argent.

6. — Rauba-Galinas

Coumtava per una cassibralha dau prumiè numerot. Viviè pas que d'*amoulèn rapidmus* e la soula causa, saique, qu'agèsse pas raubat èra soun noum. Ah ! fiques, nàni, l'aviè pas raubat ! Ges lou poudièn pas milhou caussà qu'aquel, d'abord que per las galinas èra la grèlla e que n'en fasiè fi. N'aviè rapugat, el soul, tant e mai que lou pus fier rainard de la creacioun desempioi que mounde es mounde, e sans que jamai degus l'agèsse pouscut faire agantà, ni per gardas, ni per gendarmas, ni per foutre ni moutre. Me levarièn pas de la tèsta qu'aquel paure coulàs aviè fach pache embé lou diable.

— Oui. Elle ne m'avait donné que les os du gigot : je lui ai dit d'aller ouvrir et le revenant l'a mangée.

Le coq chanta,
Et la sornette finit là.

Morale. Si vous avez une petite chatte, qu'elle soit blanche ou non, avisez-vous au moins de lui tenir... de l'argent.

6. — Fléau des Poules

C'était une canaille de la plus belle eau. Il ne vivait que de rapines, et la seule chose, sans doute, qu'il n'eût point volée, c'était son nom. Ah ! mâtin, non, il ne l'avait pas volé ! Aucun autre ne l'eût chaussé mieux que celui-là, car, vraiment, il était l'Attila des poules, le vrai fléau des basses-cours. A lui seul, il avait raflé plus de volailles que le plus fameux renard de la Création, depuis que le monde est monde. Et jamais personne ne l'avait pu faire prendre, ni par des gardes, ni par des gendarmes, ni d'aucune manière. On ne m'arracherait pas de la tête que ce bandit-là avait fait pacte avec le diable.

Eh! be, quand seguèt prou vièl, tout deglesit e mièch escrancat, que per força ie cauguèt dire adieu à soun vilèn mestiè, agèt-ti pas lou front de voudre faire la bugada de sa counciença gamada e de s'anà counfessà?...

Lou capelan, que counouissiè l'oubriè, — èra lou paure moussu Fangous, pecaire! — ie diguèt couma aiço:

— M'anés pas cercà d'armanacs, sieuplèt, e coupen court. Quant de cops n'avès raubat de galinas?

— Ah! presemple, moussu lou Curat, se m'hou caliè dire serièi be dins l'emboul. S'es pas gaire passat de senmanas, durant una crantena d'ans, sans que n'en faguèsse lou croc per quaucas unas.

— Digàs-me, aladounc, quanta es estada vostra pus forta rafla. Cinq?... dèch?...

— Dèch, disès?

— Vint?

— Doublàs, moussu lou Curat.

— Malurous, quaranta?

— Ni mai, ni mens: l'avès devignat.

— Quaranta galinas d'un cop!... e avès raubat quau sap

Eh bien! quand il fut très vieux, cacochyme et mi-décrépit, quand il dut renoncer, bon gré mal gré, à son vilain métier, n'eût-il pas le front de vouloir lessiver sa conscience pourrie, et n'alla-t-il pas se confesser?...

Le curé, qui connaissait le paroissien, — c'était défunt M. Fangous, le pauvre! — lui parla comme ceci:

— N'allez pas, s'il vous plaît, me conter des sornettes, et coupons court. Combien de fois avez-vous volé des poules?

— Ah! par exemple, Monsieur le curé, s'il fallait que je le dise, je serais bien embarrassé. Il ne s'est guère passé de semaines, durant une quarantaine d'années, sans que je ne m'en approprie délicatement quelques-unes.

— Dites-moi, alors, quelle a été votre plus grande rafle. Cinq?.. Dix?.

— Dix, dites-vous?

— Vingt?

— Doublez, Monsieur le curé.

— Misérable, quarante?

— Ni plus, ni moins: vous l'avez deviné.

— Quarante poules en une seule fois!... Et vous avez volé qui sait

quant de cops!... Nàni ! oh ! nàni , pode pas vous bailà l'assoulucioun. Aco' s trop. Vous caudriè restituà.

— Mès, vesès be, moussu lou Curat, qu'es pas poussible.

— E coussi voulès, atabé, qu'au Bon-Dieu ie siègue poussible de vous perdounà quand, au jour dau jujamen, tout aco ie serà, amount, per vous enculpà, se restituàs pas ?,..

— Coussi, moussu lou Curat, las galinas ie seran ?

— Ben segu que ie seran.

— Amai sous mèstres ?...

— Amai sous mèstres.

— Dequé me disès aqui !... Restituarai, moussu lou Curat, restituarai, seguès tranquille. D'abord que las galinas e sous mèstres ie seran, amoundaut, pas tant foutrau que de pas restituà !... Chacun ie reprendrà las sieunas, pas vrai ? Boutàs, poudès me bailà l'assoulution sans crenta : vous assegure que ie las quitarai prene !...

7. — Pic e Repic

Mèstre Jan Cougourla qu'aviè, saique, las idèias dins lous nivous, aquel vèspre, intrèt, per distracioun, enco d'un apou-

combien de fois !... Non ! oh ! non, je ne puis pas vous donner l'absolution. C'est beaucoup trop. Il faudrait restituer.

— Mais, vous voyez bien, Monsieur le curé, que la chose n'est pas possible.

— Et comment voulez-vous, aussi, qu'il soit possible à Dieu de vous pardonner quand, au jour du jugement, tout ça sera là-haut pour vous accuser , si vous n'avez pas restitué ?

— Comment, Monsieur le curé, les poules y seront ?

— Certainement qu'elles y seront.

— Ainsi que leurs vrais maîtres ?

— Ainsi que leurs vrais maîtres.

— Que me dites-vous là !... Je restituerai, Monsieur le curé, je restituerai, soyez tranquille. Puisque les poules et leurs maîtres seront là-haut, pas si bête que de ne pas restituer !... Chacun y reprendra les siennes, n'est-ce pas ?... Allez ! Allez, vous pouvez me donner l'absolution : je vous assure que je les leur laisserai prendre !...

7. — Du Tac au Tac

Maître Jean Citrouille qui avait, sans doute, les idées un tantinet

ticaire de la villa en creseguent d'intrà dins un burèu de tabat. Tout aco pot arriva.

Pamens, un cop en mitan de la boutiga, s'avisèt de sa bardoutada.

— Escusàs, moussu, faguèt au vendeire de poutingas ; saique me serai troumpat. Dequé vendès aici ?...

L'autre, un jouine escoulan drouguiste, de veire l'er favàs de l'ome, se pensèt qu'aviè à faire en quauque Jan-lou-Sot, e que ie passava bèla per lou galejà.

— Vendèn, sou-dis, de tèstas d'ase,

— Badinàs ?...

— Noun pas de segu... oh ! cerqués pas, las avèn pas aici dedins : las tenèn dins un membre pus fresc, aqui darriès lou magasin... Mès se vou'n caliè una ?...

— Ara me parlàs couma se deu !... Tamben, me disièi : per un magasin de tèstas d'ase soun pas gaire coussuts, n'en veses pas mai qu'una... Adissias, moussu : lou bon Dieu vous la mantengue !

... Tau crei de guilhà Guilhot — Es el souvent que Guilhot guilha.

G. Thérond.

embrumées ce soir-là, entra, par distraction, chez un apothicaire de la ville, croyant bel et bien entrer dans un bureau de tabac. Tout ça peut arriver.

Cependant, quand il fut dans la boutique, il s'aperçut vite de sa méprise.

— Excusez-moi, monsieur, dit-il au vendeur de drogues, je me serai probablement trompé. Que vendez-vous ici ?

Le marchand, un jeune élève en pharmacie, voyant l'air nigaud du bonhomme, pensa qu'il avait affaire à quelque Jean-le-Niais, et que l'occasion se présentait belle de rire un brin aux dépens d'autrui.

— Nous vendons, dit-il des têtes d'ânes.

— Vous badinez ?...

— Non pas, certes... oh ! ne cherchez pas, nous ne les avons pas ici dedans ; nous les tenons dans une pièce plus fraîche, là, derrière le magasin... Mais s'il vous en fallait une ?...

— Maintenant vous me parlez comme il faut !... Aussi, je me disais : pour un magasin de têtes d'ânes ça n'a pas l'air très assorti, on n'en voit qu'une... Bonsoir, Monsieur : le bon Dieu vous la conserve !

... Tel cuide se gausser d'aultrui — Qu'aultrui souvent de lui se gausse.

(*A suivre.*)

G. T.

ÉTABLISSEMENT DU MARCHÉ A MONTAGNAC

Le document suivant n'est pas daté, mais l'écriture et surtout le nom de l'évêque d'Agde, par lequel il débute, permettent de suppléer à cette absence de date. L'écriture paraît être de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Le nom de l'évêque est, sans conteste possible, bien qu'une partie de la première lettre soit déchirée, Tésive ou Tésine. Or, si l'on se rapporte à la *Gallia christiana*, on trouve un nom d'évêque qui se rapproche beaucoup de celui-ci, c'est Thédise, qui occupa le siège épiscopal d'Agde de 1215 à 1233. Thédise est incontestablement l'auteur de la concession de la charte qu'on va lire, parce qu'il est le seul évêque d'Agde qui ait été seigneur de Montagnac. On peut donc dater du premier tiers du XIIIe siècle l'établissement du marché hebdomadaire du chef-lieu de canton de l'arrondissement de Béziers.

Mais ce n'est qu'une copie que nous avons eue sous les yeux, ne portant pas plus de date que de signature ou de sceau, et l'écriture permet d'avancer que cette copie est postérieure d'au moins cinquante ans à l'original. Là, peut-être, se trouve l'explication de la mauvaise orthographe du nom de l'évêque.

Ce document fait partie des Archives communales de Montagnac, liasse I, n° 9. Ces Archives, très riches, et qu'il nous a été donné de parcourir cinq ou six jonrs durant, ne sont pas encore inventoriées. Mais nous savons qu'elles sont en bonnes mains et que l'inventaire se fera un jour. Souhaitons, dans l'intérêt de l'histoire et de la philologie, que ce jour soit prochain.

Aug. VIDAL.

Tesive, divina permissio[ne] avesque d'Agde, a totz los fizels de Crist als quals las letras p (mot illisible), salutz e nostre senhor Jhu Crist. Per las presens letras volem esser manifestat que nos, de cossell e

de voluntat d'en Guillem de Montanhac menutz, en Pos de Montanhac e d'en Guillem de Montanhac, senhors del castel deMontanhac, conestablem per tosz temps for o mercat el castel davanditzt en aytal manieyra empro que aqui feria sexta o el dia de divendres sia fais a totzs tems ; establem yplamens que las costumas que en la cieutat d'Agde so servadas, el for el castel de Montanhac sian servadas las costumas, empro son aytals : Quique mayso propria en la cieutat d'Agde non a, si ven blat qual que sia pagua de cascu sestier una copa que es la (mot illisible = 8e) part d'aquel sestier. Item, quique caval vendra el for o el mercat, tan comprayre quan vendeyre, sino n'es cieutadas d'Agde, paga XII d. Item, cascus comprayre e vendeyre estrang de cascu moto e de cascuna feda paga mesalla. Item, de cascuna cabra e de cascun boc paga, cascus estrang, poges. Item, de cascuna porc o trueja, I den. Item, de dozena de pels comprayre e vendeyre estrang, III mesaillas. Item, de saumada de blat, si es venduda, paga mesalla. Item sabatier e coyratier, si tenon el for e el mercat, cascus paga pogesa. Item, drapier, cascus, pogesa ; si empro menon bestia, mesalla. Item, de saumada de sebas, de tota frucha, si alcuna caso la menon ne vendra, dona mesalla. Item, de dotzena de fromatges menutz o grands, comprayre e vendeyre estrang paga III mesallas. Item, quique vi estrang aportara, e pueis vendra aquel vi en la cieutat d'Agde a taverna, sia cieutadas d'Agde o non, paga II den. de cascu mieg. Item, cascu maselier que buou o vaca vendra el masel dona la lenga d'aquel meteis buou o d'aquela mesennia vaca ; si empro porc o trueja vendra, dona IIII bes. [1] ; si empro av[e]rt om que non sia maseliers buou o vaca vendra o porc o trueyas el masel, si maiso propria non a en la vila d'Agde, paga aco metens. Item, de cascu cuer de buou e de cascuna bestia grossa cascus compraire e vendeire estrang paga de cascu cuer I den.

[1] La vraie lecture est : quatre jambages surmontés du signe abréviatif de *m* et *bes* avec un intervalle entre *b* et *es*. Faut-il lire membres, ou bien IIII pes ?

VARIÉTÉS

LA SANTO ESTELLO A MAGUELONNE

Le 27 mai 1900, vers les dix heures du matin, la place de la Comédie est noire de monde. Les félibres arrivent et se dirigent vers la gare de Palavas pour se rendre à Maguelonne. Devant le square, on aperçoit Mistral, Félix Gras, à qui de nombreuses personnes se font présenter.

Le train qui emporte les félibres s'arrête aux Quatre-Canaux où les attend un bateau pavoisé. Tandis qu'il remonte lentement vers Maguelonne, on chante en chœur *lou soulómi* de la *Rèino Jano*.

Le cortège félibréen a déjà été précédé d'une foule de personnes venues les unes à pied, les autres à bicyclette ou en voiture. Il y a, sur les vertes pelouses de Maguelonne, près de trois cents personnes, disposées soit à se ranger auprès des longues tables placées à l'ombre des grands arbres, soit à entamer, derrière les massifs, les provisions qu'elles ont apportées.

Mais auparavant, M. Fabrège, qui a offert si gracieusement sa propriété pour cette fête, fait visiter l'église, et donne à son sujet les renseignements les plus intéressants.

Le temps est magnifique, pas un souffle, la mer bleue est calme et muette. A midi on se met à table et chacun trouve à sa place l'original menu que voici :

CARTULARI DE LA DINNADA
DE LA SANTA-ESTELLA MAGALOUNENCA

27 de mai 1900.

APETISSADISSES

Saussissot dau Carsi
Burre dau Clapas
Caramotas de l'estang de Tau.

RELEVAT

Boucada de Pèire de Prouvença à la Bella Magalouna.
Boui-abaissa de las Cabanas.

INTRADA

Costa d'agnèl dau Pioch de Sant-Loup
Filet de biòu de la Jarjalhada.

ROUSTIT

Capous e pintadas dau mas de Fangousa.

LEGUN

Espàrgous de la Gardiola.

ENTRE-MÈS

Reiaume de la Rèina Jana
Fragas e dessèr.

VINS

Vin blanc dau Sendic
Frountignan
Saint-Jôrdi.

Servit à Magalouna pèr l'oste Favier, de Mount-Pelié.

Vers la fin du dîner, Mistral se lève et, tenant à la main la coupe d'argent remplie de vieux frontignan, il entonne l'hymne félibréen : *Coupo santo*, qui est repris en chœur par toute l'assistance.

Puis, c'est le capoulié Félix Gras, qui prononce le discours suivant :

MESSIÉS E GAI COUNFRAIRE,

La Mar nous fai fèsto e la Coupo felibrenco esbrihaudo coume un Sant-Soulèu !

La Mar, la grando Mar latino que nous aduguè dins la barqueto di tres Mario la civilisacioun que de Prouvènço s'es espandido sus tôuti li mounde ounte dardaio lou soulèu, la grando Mar latino, vuei, oundejo verdouleto, lusènto e sedouso coume un blad de printèms e nous adus sus l'esquino de l'erso Santo Estello la miraclouso !

Es emé l'ajudo de Santo Estello la miraclouso, Santo Estello mirau de verita, tourre de pouësio e rousié d'amour, que lou Felibrige mounto à soun pountificat !

Nosto revouluciouu se coumplis grando e pacefico : li pourtau de l'Universita an vira, noun sènso gemi, sus si goufoun enrouveli e nosto divino lengo prouvençalo es intrado coume uno clarta dins l'areoupage universitàri. Deman li bachelié de tôuti li bacheleirat, lis estudiant e coulegiau de nosto raço miejournalo s'esplicaran en prouvençau sus la literaturo felibrenco davans li bericle e li mourtié estabousi di proufessour e catedrant di faculta.

Salude lou fiéu de Gascougno, menistre patrioto, que s'estènt rapela qu'èro lou vesin de Montaigne e lou counteirau de Jaussemin, a ounoura li letro franceso en fasènt soun dre i letro prouvençalo !

Mai la revoulucioun felibrenco, fau que se coumpligue fin-qu'au bout; fau que la daveren, la branco dis aucèu !

Quand li fiéu di bourgés e di catau, quand li grato-papié dis amenistracioun auran gagna si diplomo en fasènt, tant bèn que mau, uno versioun prouvençalo, auren pancaro esclapa li grasiho dóu grand couvènt, auren pancaro sauva la lengo dóu nis de la serp. Es pas lou tout de planta l'aubre, fau encaro douna la bono faturo e la drudiero à si racinage, e iéu vous lou dise, lou païsan es à la raço, es à l'umanita ço que la racino es à l'aubre. Es dounc au pople, es au païsan de la terro que faudra durbi lou pourtalet de l'escolo primàri, car es dóu pople, es dóu païsan que fau fisa aquel óutis de la pensado, es au païsan, manobro de Diéu e dòu soulèu, que fau fisa aquéu tresor que, segound la paraula dóu Mèstre, es *éu la Patrio*, es *éu la Liberta !*

Messiés et gai Counfraire, sabèn qu'aquésti darrié jour, la flour de de la sciènci, lis afouga e li saberu, s'acampavon à Mount-Pelié dins l'interès de l'estùdi di Lengo Roumano, sabèn que, se lou pople nous a garda lou recaliéu de nosto lengo d'O, es li filoulogue majour, en quau tiran vuei la capelado, qu'an ajuda, mai que degun, à l'espandimen dis obro felibrenco de nosto reneissènço dins lou mounde savènt de nosto terro de Franço e dis estrangi païs ; e es éli, fau lou dire, que nous an ajuda à buta li pourtau de l'Universita, e sara éli, osco seguro, que nous ajudaran à durbi lis escolo primàri à noste pople dóu Miejour. Messiés li sòci di « lengo roumano », vosto messioun es auto e bello, es à vàutri de counserva lis archiéu de nòsti tradicioun ounte demoro eternamen vivènto la fe d'uno raço dins soun dre de resta soubeirano sus la terro siéuno ! Es vòsti nebout, es vòsti rèire-nebout, soci d'aquelo jitello dóu Felibrige que s'apello la Soucieta di Lengo roumano, qu'estudiaran dins milanto an, à coustat di tensoun e di serventés cavaleirous de Bertran de Born, li cansoun rustico d'un païsan dóu Paradou. Es vòsti nebout e rèire-nebout que faran is estudiant d'alor lou raconte de nosto reneissènço, que deschifraran dins li crounico que ié laissaren ; ié diran nòsti lucho, nòsti desfèci, nòsti vitòri, ié diran que tau jour que vuei sian vengu à Magalouno en festo Santestelenco, et que la Mar, la grando Mar latino, nous dansavo à l'endavans, e nous aclamavo de la voues, de tóuti sis ausso, e que la Coupo felibrenco esbrihaudavo coume un Sant-Soulèu ; ié diran que rèn mancavo à noste triounfle, ni l'estrambord, ni lis aclamacioun dóu pople, ni meme lis esclau insultaire que courrien desalena dins lou revoulun de la pòusso de noste càrri, mai que li proutestacioun messourguiero d'aquéli vento-bren latin èron cuberto pèr lis aplaudimen de la foulo e pèr lou cant d'aqueste refrin nouvèu de noste grand pouèto naciounau :

« La maire Prouvènço qu'a batu l'aubado,
La maire Prouvènço que tèn lou drapèu,
La panca crebado
La pèu
Dóu rampèu ! »

Après ce discours, accueilli par les applaudissements de la foule, sans cesse accrue, M. Fabrège souhaite la bienvenue à ses hôtes en ces termes :

TOAST DE M. FABRÈGE

Au nom de la *Belle Maguelone*, ressuscitée dans la reine Marie-Thérèse [1], à qui j'adresse un respectueux et sympathique souvenir, et de *Pierre de Provence*, dont tout félibre est le féal, au nom de vos ancêtres, Bernard de Tréviez, qui a immortalisé ces deux héros légendaires du littoral dans le roman le plus populaire du moyen âge, et de Daudes de Prades, qui chanta, ici même, la nature et les oiseaux, je rends hommage au suzerain du génie méridional, sacré par la République des lettres, roi d'Arles et empereur du Midi, à Mistral ! à Mistral, qui a fixé l'idiome de nos pères et la langue des Troubadours, dans des monuments plus durables encore que ces murailles cyclopéennes, chefs-d'œuvre d'inspiration biblique, d'un charme homérique, aux stances en vers inégaux, mélodieuses comme un écho de la *Jérusalem délivrée !* à Mistral, type incomparable de simplicité, de dignité, de bonté, personnification de la foi antique, de l'esprit chevaleresque, de l'originalité provençale et de cet amour du clocher, principe et force du patriotisme, et qui, au Munster de Strasbourg, a élevé si haut les aspirations indéfectibles

D'un viei pople fièr et libre [2].

Mistral a chanté *lis Isclo d'Or*. La plus fortunée des îles est aujourd'hui celle qui le reçoit, celle qui vous reçoit, Mesdames et Messieurs, vous, illustre capoulié et maîtres du *gai savoir*, professeurs des antiques Écoles, l'honneur de l'Église de Maguelone, et représentants des Universités nationales et étrangères, tous, dans votre domaine, sur cette terre classique de la légende et de l'épopée, de la chevalerie et de la poésie, de la science et de l'art, dans la vraie patrie des Benoît d'Aniane et de Guillaume d'Aquitaine, de Bernard de Tréviez et de Raimbaud d'Orange, de Guillaume Durand,

[1] Mademoiselle Marie-Thérèse de Chevigné, reine du félibrige.
[2] Mistral, *La Coupo santo*.

le *Speculator,* et de Guillaume Pélicier, un des pères de la Renaissance.

Si ces ruines parlent à votre imagination, si la poussière des siècles se soulève pour former, autour de vos fronts inspirés, comme une auréole historique, honneur surtout aux félibres qui prêchent, avec un zèle d'apôtre, la religion des traditions locales et la dévotion des francs-parlers.

Sénèque raconte que l'empereur Auguste, pendant son séjour en Gaule, éleva un temple à Cirius, maître des vents, dieu qui fait la salubrité du monde, *salubritatus cœli.* Ce mistral aérien, n'est-il pas le symbole du divin Mistral?

Comme ces gentianes d'azur au pistil d'or, autour de la *Coupo santo,* primeurs des Alpes, cueillies par de blanches mains, à son intention [1], sa poésie éthérée ne prend naissance que sur les sommets de la pensée; elle ne descend jamais aux bas-fonds du réalisme : et, en recevant les nobles passions de l'âme, ainsi que la brise rafraîchissante de la Méditerranée, elle fait tressaillir les cœurs d'amour et d'enthousiasme pour *doulce et chière France :*

Pèr la glori dóu terraire
Lis estrambord
E l'en avans di fors.

La coupe passe ensuite de main en main et nous devons nous contenter de donner les noms de ceux qui la haussent en portant des *brinde.*

C'est d'abord notre président M. Léon-G. Pélissier, puis MM. Jeanroy, Marsal, Messine, Chabaneau, Arnavieille, Vermenouze, Mouzin, Henri Teulié, le Dr Banal, Antonin Glaize qui dit les vers charmants que voici :

LI CAPRICE DÓU TEMS

A FREDERI MISTRAL.

Di caprice dóu tèms n'i 'a pèr perdre la tèsto ;
L'ome es coume un jouguet de vèire entre si man ;
Lou pegin dóu dilun lou dimars devèn fèsto ;
Ço qu'es facile vuei fara trima deman ;

Lou tèms mestrejo tout : lou bon Dre, la Justiço,
Pèr faire flòri n'an tout-bèu-just qu'un moumen ;

[1] Mlle Marguerite-Blanche de Rives, dont le père, archéologue érudit, a composé un magnifique volume sur quelques tissus antiques et du haut moyen âge, jusqu'au XVe siècle.

Se vèn à i' escapa soun implacablamen ;
Courseja pèr un vent d'Envejo e de Maliço.

Que noun veniés, Mistral, davant que tant d'enfant
Aguèssoun óublida la lengo de si grand !
Per sauva lou Miejour, se n'an pas, li Felibre !

Fa tout ço que voulien, an fa ço qu'an pouscu ;
Mai se trento an pulèu, d'asard, ères nascu,
Nostre parla, segur, adeja sarié libre.

MANDADIS

« Me souveta trento an de mai,
» Moun ome ! — Me diras, bessai, —
» Pèr ma fe me la baies bello. »
Mai fau pas lou prendre pèr mau :
Trento an de mai, acò n'es qu'uno bagatello
Pèr lou qu'es immourtau.

C'est ensuite le tour de notre confrère le Dr Marignan :

EI FELIBRE E SABENT ACAMPA A MOUNT-PELIÈ PER LA SANTA-ESTELLA

27 de mai 1900.

Aiço's un liò sacra, lei pouèta, lei sage,
Lei sabent, de tout tèms à la sourça an begu,
Felibre dau miejour segues lei bèn vengu,
Venès renouvela l'antique roumavage.

Autour d'aquel sourgènt mounte tant an trempa
Sei labra qu'avièn set d'aiga limpida e clara,
Autrafes sès vengu, e revenès encara,
Revenès, coume autour dau nis, vous acampa.

Car Mount-Peliè nous es una secounda maire,
La maire de nosta ama e de noste esperit ;
Lou la que nous pourgè e dount seguèn nourrit
Es aquel dei valènt, dei fort e dei troubaire.

Es aquel qu'an begu Petrarque e Rabelet,
Es aquel, qu'en passant, tambèn beguè Moulièra,
E que douna toujour, la bona nourriguièra,
Desempiei ioch cents an que raja à plen galet.

E pendent ioch cents an, alor que sus lou mounde
Sus l'univer entier, lou ciel s'era escurci,
Vers la pura clarta que raiounava aici,
Lei pelerin venien de pertout en abounde.

Chacun acourrissiè dins soun raive encanta,
Cercant la fe prefounda, e la lumiera, e l'auba,
E chacun s'entournava empourtant dins sa rauba
Un flo de la sciença e de la verita.

Mais aici la sciença es gaia e sens maliça,
N'autre n'avèn pas gès d'aquelei grand sabent,
Que vous portoun sa testa ansin qu'un sacrament,
E dount lou regard soul vous douna la jaunissa.

Nostei sabent soun gai, simple, e sens embarras,
Soun pas, toujour inquiet, penjas sus de cadabre,
Soun fil de Rabelet, cousin de l'abat Fabre ;
E quand ou fau, tembèn, ie van d'un cacalas.

E nosteis escoulan ! Flourida magnifica,
Espèr de la patria e dau siecle que nai,
Savoun bèn travailla, bèn rire, aco vau mai
Que de faire à vint an, deja, de poulitica.

Mais n'ia proun, Fraires, avès, aici, toutei begu,
Mestre, escoulan, felibre à la coupa sacrada,
Toutei coumunian dins la mema pensada,
Adounc segues, aici, toutei lei bèn-vengu !

Dr E. Marignan.

Les *brinde* terminés, Mistral ouvre la Cour d'amour en chantant sa nouvelle chanson, la *Respelido*, que tous les félibres savent aujourd'hui par cœur.

Vers le soir, les Félibres furent ramenés en bateau jusqu'à Palavas, où M. le maire Poncet, entouré du Conseil municipal, les reçut et leur offrit un vin d'honneur. Un train spécial les ramena à Montpellier à l'entrée de la nuit. Et lorsque, vers les neuf heures, Mistral et les Félibres traversèrent la place de la Comédie, les orchestres des divers cafés jouèrent la *Coupo*, et de nombreux applaudissements les saluèrent au passage.

A l' « Association des étudiants », le Président reçut les Félibres

dans la salle des fêtes, et M. Marc Varenne leur souhaita, en gascon, la bienvenue. Après un discours de Mistral, Félix Gras chanta la chanson du *Rèi En Pèire*.

Ainsi se termina cette journée qui intéressa vivement les membres et les invités de la *Société des Langues Romanes*.

Henri TEULIÉ.

TROIS BILLETS INÉDITS DE FR. GUIZOT

J'ai communiqué jadis à la *Revue Rétrospective* (Nouvelle série, t. XI, p. 241 sqq.) des lettres adressées au journaliste député Alphonse Mahul, par divers politiciens du temps de Louis-Philippe, Guizot, Rémusat, le cardinal de Bonald. De nouvelles recherches dans les mêmes papiers[1] m'ont fait retrouver les trois billets suivants de Guizot, adressés au même personnage, et qui ont, à défaut d'autre importance, l'intérêt d'être les premiers qu'ait écrits l'historien au futur auteur du Cartulaire de l'Aude.

L.-G. P.

I

A Monsieur
Monsieur Mahul, secrétaire général
de la Société de la Morale chrétienne,
Rue Jacob, n° 7, Paris.

Il me sera triste, Monsieur, d'avoir à présider la séance publique de la *Société de la Morale chrétienne*, et de m'asseoir à la place d'un de mes amis les plus chers. Je ne puis me refuser cependant au désir que veut bien manifester le Conseil, et je m'acquitterai de mes fonctions. Veuillez me prévenir du jour où la Commission centrale se réunira pour régler l'ordre de la séance. Je ne manquerai pas de m'y rendre.

Agréez, je vous prie, l'assurance de toute ma considération et de mon sincère attachement.

GUIZOT.

Mardi, 11 mars 1828.

II

M. Véron ira vous voir ce matin, mon cher Monsieur. Voulez-vous me faire le plaisir de causer avec lui, et de vous mettre un peu au

[1] Conservés à la Bibl. de Carcassonne.

courant des affaires de la *Revue de Paris* qu'il vous montrera ? Il faut les bien connaître. Mille pardons de vous donner cette peine. Tout à vous.

GUIZOT.

Mardi, 10 heures et demie.

III

Ne donnerez-vous pas quelque chose cette semaine, mon cher Monsieur ? Votre article était excellent et a très bien réussi. Nulle part on n'a parlé si franchement. N'auriez-vous pas quelque chose à dire sur la nature des complots et des mouvements carlistes possibles dans les départements du Midi et sur les meilleurs moyens de les prévenir et de les réprimer ? Ou bien pourriez-vous parler de Bordeaux ? Je vous demande de chercher vous-même. Ou bien sur les élections prochaines et la manière de les préparer bonnes ?

Mille et mille compliments.

GUIZOT.

Mardi.

BIBLIOGRAPHIE

A. Blanc. — *Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVme siècle, publié avec une introduction, un glossaire, des notes et des tables, tome II, 1re partie;* Paris, Picard, 1899; in-8°.

Ce volume de 672 pages ne forme guère que la moitié d'un ouvrage que son importance nous fait un devoir de signaler, dès maintenant, à l'attention des historiens et des philologues. L'érudit auteur, bien connu des lecteurs de cette *Revue*, y publie non seulement le livre de comptes (commencé en 1391) de Jacme Olivier, mais plus de 60 pièces inédites, échelonnées entre 1175 et 1311, se rapportant toutes à l'histoire du commerce narbonnais, alors si florissant. La seconde partie du présent volume comprendra d'autres pièces de même nature, un glossaire des mots provençaux et un index des noms de personnes et de lieux; le premier volume sera consacré à l'*Introduction*. On sait assez par les comptes déjà publiés, ceux des frères Bonis et de Ugo Teralh, par exemple, l'importance de ces documents pour l'histoire économique et sociale, et il ne m'appartient pas d'y insister; ce que je puis dire, c'est que la présente publication n'offre pas un moindre intérêt linguistique. Le texte des *Comptes* est tout entier en dialecte et abonde en mots techniques et rares; il en est de même des pièces justificatives en langue vulgaire (traités de commerce, leudes, inventaires, transactions diverses); toutes ces pièces ont été copiées sur les originaux, et les épreuves corrigées sur ceux-ci, dont les moindres particularités graphiques, — surtout celles du livre de comptes — ont été signalées. Il est donc bien peu de textes de ce genre qui se présentent au philologue dans les mêmes conditions de scrupuleuse exactitude[1]. M. Blanc lui-même, dans une série d'articles récemment publiés ici même, a montré le profit que pouvaient tirer les études provençales de ces sortes de documents. Il faut le

[1] Ils sont, en effet, publiés ordinairement par des historiens ou des archéologues qui s'intéressent plus au fond des documents qu'aux détails de forme; ceux qu'a publiés Mouynès, par exemple dans l'appendice de son *Inventaire des archives de Narbonne*, l'ont été sur des copies souvent assez défectueuses.

remercier sans réserve de l'immense labeur qu'il s'est imposé et souhaiter qu'il puisse terminer à bref délai cette très méritoire publication.

A. JEANROY.

Delignières. — *Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc, Trouvère du XIIIme siècle, précédées d'un aperçu sommaire sur le mouvement littéraire en France à partir du Xme siècle.* Étude présentée à l'Académie d'Amiens, dans la séance du 9 février 1900, par M. Émile DELIGNIÈRES, membre correspondant. Amiens, imprimerie Yvert et Tellier, 1901; in-12 de 38 p.

Si l'on retranche de cette brochure les généralités banales et les compliments aux « chers » ou « illustres confrères », voici ce qui en reste, qui pouvait être exposé en quinze lignes : M. D. croit avoir découvert dans les papiers d'un antiquaire amiénois, Nicolas Collenot (1732-1815), la preuve que Raoul de Houdenc était originaire de Houdant en Vimeu (on sait que la question du lieu de naissance du vieux trouvère passionne et divise les érudits picards et franciens). Collenot raconte que, « en 1762, un vieux curé de Houdant en Vimeu lui remit, comme les ayant trouvés dans un coffret ancien, encastré et scellé dans la muraille de l'église, des (*sic*) vieilles *pancartes*. Ces pièces, au souvenir de l'auteur du manuscrit, étaient relatives à l'érection (*sic*), confirmation des souverains et dotation de divers seigneurs, et aussi des espèces d'obituaires et cueilloirs. » Collenot donne copie de l'un d'eux, pris au hasard et conçu en ces termes : « *Obit pour Raoul de Houdan, genti conteur, pour quoi rend si drach prost à cheans, six blancs, trois œufs et deux fouaches, affecté sur manoir, gardin, courtis faisant le cuing del plache.* »

Il n'y a dans tout cela rien qui paraisse suspect à M. D. « Collenot était doué, *paraît-il*, d'une mémoire remarquable. (Que nous importe la mémoire de Collenot, s'il a, comme le croit M. D., copié textuellement son original ?) Et, bien qu'il ne sût guère écrire de bon style, son activité et son dévouement à la Société d'émulation lui avait fait décerner le titre de président honoraire. On ne saurait vraiment supposer que cet homme ait, sans intérêt, ou mû par un sentiment exagéré de patriotisme local, imaginé, composé ainsi de toutes pièces un document... »

« On ne saurait supposer... » Voilà précisément la question : car ce sentiment de patriotisme local, dont le faux en question aurait été une manifestation « exagérée », paraît ailleurs à M. D. « fort

louable » (p. 24) [1] et paraissait peut-être encore plus louable à Collenot qu'à M. D. Etait-il plus patriote que consciencieux, ou inversement ? Voilà la question qu'il faudrait résoudre avant de considérer son témoignage comme recevable. Nous la laissons volontiers aux savants locaux, qui pourraient être en mesure de reconstituer la psychologie du « père Collenot. »

La prétendue copie textuelle dudit Collenot n'est point faite pour inspirer confiance. On peut affirmer, à coup sûr, que les formes *six*, *œufs*, *affecté*, ne se trouvent point dans un texte du XIIIme siècle. Et qu'est-ce que *si drach prost ?* Y a-t-il là mauvaise lecture ou maladroite fabrication ?

Voici encore quelques lignes particulièrement piquantes : « La certitude de l'existence de ce document probant *paraît* d'autant plus grande, que l'extrait ci-dessus vient confirmer l'origine picarde, bien avérée, de Raoul de Houdenc » (p. 35).

J'avoue que je ne comprends plus. M. D., pour établir ladite origine, s'appuie uniquement sur l'opinion d'érudits « dont les assertions font autorité » (page 27) [2], sans dissimuler, d'ailleurs, que cette opinion n'est nullement partagée par d'autres érudits, et l'objet de sa brochure est précisément de trancher le différent par un document « probant ».

L'auteur de la *Voie de Paradis* se donne comme picard et la *Voie de Paradis* est de Raoul de Houdenc : voilà, en réalité, le seul argument en faveur de la thèse de M. D. — Il n'ignore pas que M. Friedwagner, « docteur autrichien » (page 27), a récemment « sapé par la base » cet argument, en soutenant que la *Voie de Paradis* n'est point de Raoul ; mais il s'imagine que M. Friedwagner n'a pas donné les preuves de cette assertion. Ces preuves, tirées de la langue du poème, ont été fournies dans une note de l'édition de *Meraugis* (page LVIII, n° 2). M. D., il est vrai, ne paraît point se douter de l'existence de cette édition. On se demande même comment il a pu l'ignorer, le compte rendu qu'en a donné M. G. Paris précédant immédiatement, dans la *Romania* [3], les pages mêmes de M. Friedwagner, dont M. D. a pris connaissance. Quant aux arguments par lesquels il prétend écraser son adversaire, en voici

[1] Cf. p. 35 : « M. Vuilhorgne avait plutôt intérêt (!), comme habitant près de Beauvais, à chercher à rattacher ce trouvère à son pays. » M. D. prête aux autres, il faut l'avouer, des états d'esprit bien singuliers.

[2] On est tout étonné de trouver parmi eux, M. Dinaux, « savant belge » (page 23), et même M. (*sic*) Fauchet (page 18).

[3] Tome XXVII, (page 307-18).

un spécimen : « Il n'est guère admissible que le même manuscrit ait renfermé les œuvres de deux poètes différents » (page 29). Il est douteux que M. Friedwagner prenne la peine de réfuter des arguments de cette force. — M. D. n'a pas remarqué non plus que le passage du *Songe d'Enfer* sur lequel il s'appuie, qui ne se trouve que dans deux manuscrits sur neuf[1], est très probablement interpolé ; enfin, que ce passage même ne revendique nullement pour Raoul la paternité de la *Voie de Paradis*.

A. JEANROY.

F. Wulff. — La rythmicité de l'alexandrin français. *Lund*, 1900. [80 p.].

M. Wulff est Suédois et veut à tout prix ritmer les vers français à la suédoise. Notre alexandrin est essentiellement un vers iambique ; il peut aussi contenir des anapestes et des péons. C'est une erreur de croire que le français ne distingue pas les brèves et les longues aussi bien que le latin et le grec, et les Français n'ont jamais rien compris à leurs vers. Ils en ont fait de beaux sans le savoir et de laids en croyant en faire de beaux. Chénier a gâté notre versification en substituant trop souvent le schéma anapestique au schéma iambique, et les romantiques en ont consommé la destruction par l'emploi des péons et du vers ternaire, qui prouve qu'ils n'entendaient rien aux principes fondamentaux de l'alexandrin.

Tout cela n'est pas bien nouveau. J'ai eu un professeur de rétorique qui m'enseignait que :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel

est un anapestique, et :

Je viens, selon l'usage antique et solennel

un iambique. C'est à peu près tout ce que savait ce brave omme sous la direction de qui j'ai fait mes « umanités ». Encore n'avait-il pas eu le mérite de cette importante découverte ; c'est un secret qu'il tenait d'un autre, et, à moins de supposer que cette trouvaille se soit répétée à plusieurs reprises, ce qui n'a rien d'invraisemblable, la tradition en remonte aisément jusqu'à la renaissance. A cette époque l'étude du latin et du grec amena naturellement, par l'admiration que ces langues suscitaient

[1] M. Friedwagner, *Die Ashburnham-Handschrift des Songe d'Enfer*, Graz, 1898 (page 15). (Extrait de « Festschrift zum VIII allgemeinen deutschen Neuphilologentage »).

et surtout par le besoin naturel de comparaison, à attribuer au français les procédés des langues anciennes. De là les tentatives mort-nées de vers mesurés en français. Quand ce besoin de comparaison, dû à la faculté d'*association* de notre cerveau, est bien dirigé et soutenu par un sens critique affiné, il fait surgir les sciences de comparaison dont s'énorgueillit le XIXe siècle ; mais lorsqu'il est abandonné à son libre cours, il se laisse prendre à des apparences trompeuses, à des coïncidences fortuites et engendre les comparaisons fausses que nous déplorons tous les jours. C'est ainsi que tout Français, ignorant la linguistique, qui étudie l'allemand, déclarera autement que *feu* et *feuer* sont le même mot et sera tout prêt à traiter de « stupide », pour employer l'expression de M. Wulff, toute opinion divergente. C'est ainsi que l'on publie encore aujourdui de gros livres où l'on compare la sintaxe du grec avec celle du latin ; il est, paraît-il, très remarquable que dans ces deux langues la plupart des frases aient un sujet, un verbe et un complément, que dans toutes deux on se serve d'un temps passé pour exprimer le passé, d'un temps futur pour exprimer le futur et le reste à l'avenant.

Pour en revenir à la téorie de M. Wulff, il est facile d'i répondre. Il n'i a pas d'iambes, ni de trochées, ni d'anapestes dans notre poésie *parce que nos poètes n'i en ont jamais mis.*

Quant à la distinction entre sillabes longues et sillabes brèves en français, elle est très peu sensible et n'a aucune importance pour la versification. Il i a en français des sillabes toniques et des sillabes atones, mais il est faux de dire que les premières sont longues et les secondes brèves ; les monosillabes toniques *nu, cru, vif, vil, latte, crotte, jet,* sont aussi brefs que n'importe quel monosillabe proclitique; il en est de même de la sillabe finale des mots *venu, bourru, esquif, pistil, écarlate, carotte, projet;* dans les mots en *-ation*, l'*a* est beaucoup plus long que la voyelle tonique *-on*. Sans doute on peut appeler, *par comparaison*, « iambe » un pied composé d'une atone et d'une tonique et « anapeste » un pied composé de deux atones et une tonique. Dans ces conditions il i a, au moins à première vue, des anapestes dans le premier des deux vers cités plus aut et des iambes dans le second. Mais dans ce dernier, dira-t-on que « et so- » est un iambe au même titre que « Je viens » ? Il i a un accent secondaire sur « so- », mais un accent secondaire ne vaut pas un accent primaire. Dans le premier vers, il i a un accent tonique sur « Oui », et des accents secondaires dus à l'accentuation binaire sur « dans », « a- », « l'E- ». Ce vers contiendrait donc beaucoup plutôt quatre crétiques que quatre anapestes ; mais ce n'est jamais que par comparaison que l'on pourrait appeler ces pieds des crétiques; ils présenteraient même

cette bizarrerie inconnue aux vrais crétiques d'avoir la sillabe initiale plus faible que la finale. Et d'ailleurs le fait de comparer un objet à un autre n'a jamais donné au premier la nature du second. Si l'on compare une chouette à un chat, comme l'a fait l'étimologie populaire dans le mot *chat-uânt*, il n'en résulte nullement qu'une chouette soit un chat.

M. Wulff a beaucoup trop négligé l'istoire de l'alexandrin français ou plutôt il en a imaginé une qui est toute de fantaisie. En réalité l'alexandrin primitif est un vers *sillabique*, composé de deux émistiches semblables comprenant chacun six sillabes, dont la sixième est une tonique et peut à l'occasion être suivie d'une septième, dite féminine, qui ne compte pas dans la mesure. Et c'est tout ; il n'i a rien d'autre à chercher dans ce vers. Il s'est beaucoup modifié par la suite des temps et je n'ai pas à retracer ici les différentes fases de son évolution. On les trouvera exposées dans mon livre *Le vers français*, qui est achevé depuis longtemps, mais n'a pas encore paru parce que nos éditeurs fuient comme la peste, dans le domaine des lettres, tout ce qui a l'aspect scientifique, et réservent exclusivement leur mauvais papier aux romans sensationnels et aux tartines littéraires vieux-jeu.

M. Wulff, d'accord en cela avec la plupart de nos « éminents » critiques littéraires, ne *sent* pas les vers français ; c'est la meilleure des conditions pour ne pas les comprendre. M. Wulff va de nouveau me reprocher d'être « sévère » ; les raisons de mon jugement sont pourtant bien simples : il se scandalise des critiques que j'ai adressées à ce vers de Lamartine :

Tombe sous son doux fardeau,

donc il ne sent pas qu'elles sont méritées. Il écrit, p. 62, que M. Rostand voit probablement un ternaire dans le vers suivant :

Une chanson qu'il fit blessa quelqu'un de grand.

Or il est de toute certitude qu'une pareille idée n'a jamais pu venir à l'esprit de M. Rostand. Autant dire que ce vers de Racine est un ternaire :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

« Que n'a-t-il pas été écrit en prose ! » dit M. Wulff de *Cyrano*. Que n'a-t-il traité du ritme de la prose ! dirions-nous volontiers de M. Wulff ; car il paraît avoir étudié de très près la prononciation du français et il a d'excellentes lignes (p. 6, 11 et 12) sur la « rythmisa-

tion en arrière », c'est-à-dire sur l'accent secondaire dû à l'accentuation binaire et sur les déplacements de cet accent.

Maurice GRAMMONT.

W. Meyer-Lübke, Die Betonung im Gallischen. — [*Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil. Hist. Classe, Band* CXLIII, II.], 71 p. in-8°, Vienne, 1901. (En dépôt à la *Librairie Carl Gerold fils*).

Le mémoire de M. Meyer-Lübke est une importante contribution à la solution d'un problème qui exerce depuis quelque temps la sagacité des romanistes et des celtistes. M. Thurneysen a attaché son nom à une théorie d'après laquelle « les Germains, les Celtes et les Italiotes ont cela de commun, qu'à l'origine la syllabe initiale de tous les mots portait l'accent. » (Cf. *Rh. Museum* XLIII, 349.) M. M. L. admettait, dans sa *Grammaire des Langues Romanes*, que l'accentuation gauloise différait, à la vérité, de l'accentuation latine, mais il se refusait à admettre que l'accent fût uniformément sur la syllabe initiale. Il revient sur cette question après avoir rassemblé un copieux *material*. Naturellement M. Meyer-Lübke appuie sa théorie sur l'étude des noms propres de lieu. Sans se perdre dans les détails, il prend les principaux groupes et en étudie les divers représentants. Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle rigueur et quels scrupules scientifiques cette étude est conduite. M. M. L. a résumé ses conclusions dans les lignes suivantes : « Les noms de lieu Gaulois portent presque toujours l'accent sur l'avant-dernière syllabe, si la voyelle de cette syllabe est longue, sur l'antépénultième, si la voyelle de l'avant-dernière syllabe est brève. On ne peut démontrer dans aucun cas que l'accent portait sur la quatrième syllabe. » (P. 59) C'est aux celtistes à nous dire ce qu'ils pensent de ces conclusions : ils auront fort à faire pour les infirmer, si l'on songe qu'elles sortent, non d'un raisonnement, mais de l'examen rigoureux d'environ cinq cents exemples. Nous nous contenterons pour notre part de quelques critiques de détail. — P. 8 : écrire *Tonnerre* au lieu de *Tonnerres*. P. 9 : à côté de *Esera*, de Grégoire de Tours, il faut mettre les formes *Isra, Isera, Esera*, de Frédégaire. (Cf. Haag, *Die Latinität Fredegars*, § 23), *Esera* de *Venantius Fortunatus* (éd. Léo) VII, 4, 15, qui, elles aussi, supposent l'accentuation *ísara*. P. 14 : *Arles*. M. M. L. abandonne la théorie qu'il avait soutenue d'abord (*Rom. Gram.* I, 498), à cause de la forme *Arlét*. Il accepte sans enthousiasme, à ce qu'il semble, l'explication de M. A. Thomas (*dürfte* die Erklärung... das richtige treffen). Cette dernière

donne beaucoup d'importance à un nominatif dans la formation d'un nom de lieu. La première explication de M. M. L. rendait compte de toutes les formes (même à la rigueur d'*Arlét*, où il n'y avait qu'à supposer un déplacement d'accent), mais il fallait admettre une fois au moins l'*Anfangsbetonung*. Au reste, ce mot a eu, dès la période latine, au moins trois formes : *Arelate* n., *Arelas* f., *Arelatus* (toutes trois dans Georges *Lat. d. Wört.*). On trouve *Arlato* dans Frédégaire, 75, 14 (ed. Krusch).

P. 15: *Ligerĭccus* > Loiret. N'y a-t-il pas eu au moins confusion de *ĭccu-ĭttu* ? P. 16. Il me paraît inutile de songer à une étymologie populaire pour *Aronde* (fleuve) < *Aronna*. M. M. L. se demande s'il y a eu dissimilation de *nn* en *nd* après la tonique : la réponse ne saurait être douteuse. C'est en s'appuyant sur cette dissimilation que M. W. Foerster tire *Gironde* de *Garumna* (*Garonna* dans *Itin. Burdig.* éd. P. Geyer 3, 7; *Geronna* et *Ieronna* dans Frédégaire, (cf. Haag, *op. cit.*) et cette étymologie est bien plus vraisemblable que celle de *Garentona* (p. 56), dont M. M. L. se défie d'ailleurs. Cf. sur *Gironde, Zeitschrift für Rom. Phil.* 1898, p. 265 (M. W. Foerster y cite l'exemple de *Oronna* > *Aronde*.)

P. 16 : *Cahors* est l'orthographe officielle, mais la prononciation locale est *Cóuz* (quelque chose comme angl. *Cowes*) ; même phénomène que dans *pa-our* (< *pauore*) passé à *póu*.

P. 27. La forme *Hebriuno* de l'édition Wesse]ing (lire 555 au lieu de *535*) n'est pas reproduite par le dernier éditeur P. Geyer, qui a pourtant suivi le texte de P. Il a *Hebriduno* (*Itin. Hieros.* 5, 25).

P. 29. Aux représentants de *Lugdunum* on peut ajouter *Mounlegun* (village de l'Aude ; formes citées *Montlauzun*, *Montlezun*) avec un *g* paragogique.

P. 42. M. M. L. reprend l'étymologie de *chêne* qu'il rapporte à *cassanus*, comme il l'avait déjà fait dans sa *Gram. des Langues Romanes*.

P. 47. *Lemausus* ne peut pas donner *Limoux* en languedocien. Pourquoi ne pas y voir un représentant de lat. *limosus* (cf. *lutosa*, p. 19) ? *Limosa, orum* désigne dans Pline des lieux marécageux (cf. Georges) ; le locatif *Limosis* ou même tout autre cas (sauf *limosa*) donnerait la forme actuelle. La situation de *Limoux* sur les bords de l'Aude rend cette étymologie vraisemblable.

P. 53. *Adesáte* est représenté dans la prononciation locale par *Alsát*.

P. 54. M. M. L. a des scrupules à admettre la dissimilation voca-

lique de *e* dans *Atrebates :* mais le groupe *tr* joue bien son rôle pour faciliter cette dissimilation.

Ibid. Comment *Argentauo* donne-t-il *Argental?* Il y a eu confusion de suffixe ?

P. 60. *Lodévo* (avec un *e* fermé) ne rend pas exactement la prononciation locale : je suis peut-être pour quelque chose dans cette inexactitude : l'*e* est bien fermé et la forme renvoie sans aucun doute à *Lutēua ;* mais l'*o* protonique est aujourd'hui *ou* (allemand *u*) et le *v* doit être remplacé par un *b*, d'où *Loudébo* [1].

J. ANGLADE.

ROMANIA, XXIX, 3 (juillet 1900). — P. 321. Ovide Densusianu. *Sur l'altération du* c *latin devant* e, i, *dans les langues romanes.* [Savant mémoire où sont réunis les faits qui appuient l'opinion émise par M. G. Paris, dans l'*Annuaire de l'École pratique des Hautes Études pour l'année 1893*, que « le *c* suivi de *e*, *i*, avait conservé sa valeur d'explosive sourde simple jusqu'à une époque relativement assez récente et qu'on ne trouve aucun exemple d'une prononciation altérée de ce son avant le VIe siècle en Italie et avant le VIIe siècle en Gaule]. — P. 334. R. Menéndez Pidal. *Etimologías españolas :* *abdega* (anc. esp.), *acuytrar* (anc. nav.), *aledaño, altozano, antuzano, amelga, armatoste, azomar, azuzar, basura, bodigo, breva, camella, gamella, cerrojo, cibiella* (astur.), *cebilla* (santand.), *colondra* (astur.), *corondel, collazo, columbrar, corambre, cuclillas, chichón, cición, chisme, chiste, escabeche, enridar* (anc. esp.), *escamocho, escamujo, escamondo, escaramujo, majuelo, escorrozo, escosa, escripia* (astur.), *escudir, estrago* (nav.), *estragal* (santand. astur.), *estropajo, forgaza* (astur.), *gachas, golfín, golfo, grieve, grulla, hojaldre, jalear, jaleo* (andal.), *jamelgo* (andal.), *jilguero, pintacilgo, lecina* (arag.), *loro, manteca, mielga, bieldo, mostrenco, nemigaja* (anc. esp.), *orondado, orondo, par diez, pejiguera, peldaño, pulgar* (astur.), *recadía, recaia* (anc. esp.), *recel* (anc. esp.), *recorro* (anc. esp.), *rematar, remate, remedir remeir* (anc. esp.), *roano, rogo, arruego* (arag.), *rucio, sanguijuela, sanguja, señerdá, señaldá* (astur.), *seroja, serondo, seyia, seia* (anc. esp.), *tanada, tienlla* (anc. esp.), *tolondro, traginar, trechar, truchuella, vedegambre, velicomen, verija, xana* (astur), *yengo, enguedat,* * *en-*

[1] P. 32 : c'est par erreur que *r* de prov. *freja* est accentué ; p. 37 : *brittonniques* au lieu de *britanniques ;* p. 50 : l. *M.* Grammont ; *ibid. Trèves.*

gar (anc. esp.). — P. 380. F. Lot. *Le roi Hoël de Kerahès, Ohès,* le vieil barbé, *les « chemins d'Ahès » et la ville de Carhaix.* [L'auteur cherche à préciser les liens qui existent entre le roi Hoël, de Petite-Bretagne (père d'Iseut, l'amante de Tristan), Ohès, « le vieil barbé », seigneur de Kerahès (du roman d'*Aiquin*, la princesse Ahès, à qui le peuple attribue les vieilles routes de Bretagne, et le nom même de la ville de Carhaix, en breton *Ker-Ahes*, qui serait, d'après M. Lot, la transcription bretonne de *civitas Osismiorum* (*Ohès=Osismii* ou *Osismios*) : la disparition des *Osismii* aurait induit à imaginer un roi ou un seigneur, *Ohès*, dont *Carohès* (Carhaix) aurait tiré son nom].—P. 403. Paget Toynbee. *Benvenuto da Imola and the* Iliad *and* Odyssey. [Benvenuto emprunte une partie des citations d'Homère, qu'il a insérées dans son commentaire de la *Divina comedia*, à la traduction latine de Leontius Pilatus, que son ami Pétrarque a dû lui communiquer : le reste, il le doit sans doute à son maître Boccace.

Mélanges. — P. 416. G. Paris. *La légende de la vieille Ahès.* [Peut-être ce nom cache-t-il le nom de quelque déesse gauloise à laquelle on aurait attribué la protection et même la construction des routes (voy. ci-dessus). L'idée qu'un personnage d'une longévité cependant exceptionnelle renonce à des constructions commencées (ou simplement projetées), à cause de la brièveté, qui lui est soudain révélée (ici par la rencontre d'un merle mort), de la vie humaine en général et de sa vie en particulier, se retrouve dans la légende de Mathusalem, assez répandue au moyen âge. Les raisonnements et les textes apportés rendent la thèse très vraisemblable].— P. 224. E. Ritter. *Une prétendue mention de l'Archant arlésien.* [Dans le testament, de 1422, du cardinal Jean de Brogny, cité par M. Suchier (Introduction aux *Narbonnais*, II, p. LXXXIII), il s'agit d'Archamp (Haute-Savoie)]. — P. 425. Ch. Bonnier. *Un nouveau témoignage de la chanson de Basin.* [Il se trouve dans le *Restor du Paon*, de Jean Brisebarre, composé vers 1330]. — P. 426. G. Paris. *Labaustre.* [Dans l'*Escoufle, de la biautes* 1728 (rimant avec *autres*) doit être corrigé en *de labaustre* = alabastrum, par aphérèse de l'*a* ; de même, dans le *Roman de Troie* (vv. 14.560, 14.844 et 20.605), il faut lire *de labastre* en rime avec *emplastre*, et *mentastre*. Pour une aphérèse semblable, on pourrait rapprocher *benus* = ebenus]. — P. 429. G. Paris. *Osterin* [Non de *ostrum*, mais du germ. *aust*, est ; le sens est non « de pourpre » ou « étoffe de pourpre », mais « étoffe provenant d'Orient »].

Comptes rendus. — P. 433. F. G. Mohl. *Les origines romanes. Etudes sur le lexique du latin vulgaire.* [A. Thomas : résumé des conclusions des 15 articles qui composent l'ouvrage ; le rapporteur, tout en refusant d'accepter la thèse favorite de M. Mohl (voyez t. XLIII,

compte rendu du fascicule d'avril), rend hommage à ses brillantes qualités et à son érudition étendue]. — P. 438. H. Schuchardt, *Romanische Etymologien*, II. [A. Thomas: réserves; M. Th. n'admet pas *turbare* comme origine de *trouver* et s'en tient à **tropare*]. — P. 440. G. Lené. *Les substantifs postverbaux dans la langue française.* [G. Paris: c'est le sujet qu'avait étudié Egger, qui considérait à tort (comme M. Lené lui-même) les noms tirés des verbes sans l'aide de suffixes comme formés par apocope de l'infinitif; travail méritoire, bien que M. G. P. n'accepte pas l'opinion de l'auteur sur le mode de formation des noms verbaux, que M. L. appelle *postverbaux*. M. G. P. résume ainsi sa manière de voir: « le sujet parlant, ayant noté le rapport entre *cantum* et les diverses formes du verbe dont l'infinitif est *cantare*, a créé pour d'autres verbes des substantifs ayant le même rapport avec les formes correspondantes de ces verbes, et comme *cantum* avait l'accent des formes rhizotoniques (= avec l'accent sur le radical), il a instinctivement donné à ses créations cette même forme ». C'est la vérité même]. — P. 445. Rudolf Tobler, *Die altprovenzalische Version der « Disticha catonis »*. [P. Meyer; quelques corrections à ce texte mutilé et difficile sont proposées par le rapporteur, qui a publié il y a cinq ans des fragments du même texte, dont une petite partie seulement correspond à ceux de M. R. Tobler]. — P. 447. A. Vidal et A. Jeanroy. *Comptes consulaires d'Albi.* [P. Meyer: éloges, quelques critiques de détail]. — P. 451. Matteo Bartoli. *Ueber eine Studienreise zur Erforschung des Altromanischen Dalmatiens.* [M. Roques: favorable]. — P. 452. V. Henry. *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne.* [A. Thomas: éloges, quelques observations et rectifications]. — P. 453. Correspondance: lettre de M. G. Molh à M. Marius Roques et réplique de celui-ci. — P. 464. Chronique. — P. 470. Livres annoncés sommairement.

4. — P. 489. A. Longnon. *Un vestige de l'épopée mérovingienne: la chanson de l'abbé Dagobert.* [Aux noms de Floovant (l'aîné des quatre fils de Clovis), de la fameuse reine Brunehaut, de Dagobert Ier, des deux premiers Clovis et des deux premiers Clotaire, une chronique latine du XIIe siècle, écrite par un moine de Pontlevoy, permet de joindre celui de Dagobert II, qui vécut de 650 environ à 679, comme ayant servi de sujet à des chansons de geste. M. L. appuie principalement sa thèse sur les noms propres *Grimaudus* = Grimaud, forme française de Grimoald (le maire du palais qui avait enfermé dans un cloître le jeune fils de Sigebert III) et *Eduardus*, transcription postérieure de *Childebertus*, *Hildebertus* (le fils de Grimoald mis par son père sur le trône d'Austrasie)]. — P. 501. E. Galtier. *Byzantina.*

[L'auteur démontre l'origine byzantine de plusieurs miracles ou contes dévots du moyen âge, qui nous sont parvenus soit en latin, soit en français.]. — P. 528. P. Meyer. *Le Psautier de Lambert le Bègue.* [Ce psautier appartient au Musée britannique; les noms de saints qui figurent dans le calendrier prouvent qu'il est d'origine liégeoise et certains traits particuliers qu'il présente sont dus à Lambert le Bègue, le fondateur des Béguines. En effet, au v° du f° 7 est une miniature (reproduite ici en phototypie) avec, en tête, ces deux vers :

Cist prudom fist prumiers l'ordne de beginage,
Les epistles sain Poul mist en nostre lengage;

et sur une banderole qui s'étend d'un bord à l'autre de la miniature, on lit :

Ge sui ichis Lambers, nel tenez pas a fable,
Ki funda sain Crisophle, ki enscri ceste table,

et au r° du même f° se trouve une curieuse table-calendrier, dont M. P. Meyer a découvert l'ingénieux mécanisme, qu'il expose d'une façon fort claire; enfin aux f°s 9 r° et 10 r° on lit deux pièces en vers français de douze syllabes, relatives la première, à la Nativité; la seconde, à la Sépulture et à la Résurrection du Sauveur, qui sont imprimées à la fin du mémoire. Un court appendice présente quelques observations sur l'*Antigraphum Petri* adressé à un « Lambertus, presbyter de Tectis » (Theux, diocèse de Liège), qu'on a peut-être eu tort d'attribuer à notre Lambert, écrivant sous le pseudonyme de Petrus.]. — P. 546. C. Salvioni. *A proposito di* amis.

Mélanges. — P. 559. Paget Toynbee. *Tartar cloths* (*Inferno*, XVII, 14-17). [Parlant de la peau bigarrée de Geryon, Dante dit que les étoffes des Tartares et des Turcs n'ont pas de plus nombreuses couleurs soit pour le fond, soit pour le dessin. Les étoffes dites tartares, au moyen âge (a. fr. *tartaire*), étaient des étoffes de soie fabriquées en Chine, mais transportées à travers les pays soumis à la domination tartare. D'après le commentateur Casini, *sommesse*, dans le texte en question, désignerait le fond uni, *soppraposte* les applications de couleurs et de figures variées.] — P. 564. A. Longnon. *Les deux Coquillart.* [Le traducteur de Josèphe, qu'on confond ordinairement avec le poète rémois, serait son père]. — P. 570. A. Johnston. *Development of latin* ĕ *in tuscan*-mente *and*-mento *forms.* — P. 574. R.-J. Cuervo. *Acudia.* [Ce mot, qui figure dans tous les dictionnaires au sens de « espèce de luciole » (commune dans les Indes Occidentales, en particulier à Cuba), n'est nullement espagnol : il est dû à une erreur d'interprétation d'un passage de l'*Historia de Indias* de

Herrera, où il est question du *cocuyo*. — P. 578. Ch. Joret. *Norm.* ecaré, « mettre hors de soi, troubler. » [Ce mot est d'origine scandinave].

COMPTES RENDUS. — P. 579. *Forschungen zur romanischen Philologie*. [M. G. Paris fait un compte rendu élogieux de ces onze mémoires offerts à l'éminent romaniste Hermann Suchier, à l'occasion du 25me anniversaire de son professorat]. — P. 586. W. Bruckner, *Charakteristik der germanischen Elemente im Italienischen* (C. J. Cipriani : éloges avec quelques restrictions de détail). — P. 589. E. Walberg, *le* Bestiaire *de Philippe de Thaün* (G. Paris : favorable ; corrections assez nombreuses proposées à ce texte difficile).— P. 593. Ed. Cooke Armstrong, *le Chevalier à l'épée* (G. Paris : assez bon travail ; le texte pourrait être encore amélioré ; la partie la meilleure de ce travail est celle qui est consacrée à l'étude comparative des trois ou plutôt des deux éléments dont se compose le récit et qui donne occasion à l'éminent critique d'exposer ses vues propres sur la façon dont est traitée, dans le poème, la curieuse aventure attribuée à Gauvain).— P. 600. H. Knust et Ad. Birch-Hirschfeld, *El libro de los enxiemplos del Conde Lucanor et de Patronio*, de Juan Manuel (Maria Goyri : édition meilleure que les précédentes, mais non définitive).— P. 602. F.-G. Mohl. Note rectificative à propos du rapprochement du MAVRTI de Vienne et du MAVRTE archaïque de Tusculum. (Voy. ci-dessus, au compte rendu de XXIX, 3). — P. 604. J. Loth, *Le nom de Carhaix* (observations sur l'article de M. F. Lot sur *Le roi Hoël de Kerahès*, dans *Romania*, XXIX, 380 et suiv.). — P. 605. Réponse de M. F. Lot.

PÉRIODIQUES. — P. 611. *Studj di Filologia romanza*, vol. VIII (P. Meyer).— P. 613. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIII, 2-3 (G. Paris). — P. 616. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XIX, 2e partie, XX et XXI (A. Jeanroy). — P. 620. *Bulletin historique et philologique* (années 1896, 1897, 1898). — P. 623. *Sechster Jahresbericht des Instituts für Rumænische Sprache* (*Rumænisches Seminar*) *zu Leipzig*, herausgegeben von... Prof. Dr Gustav Weigand (M. Roques : ce volume contient l'étude de M. Weigand sur les Samosch-und Theissdialekte et la fin du Codex de la famille Dimonie ; mais la partie la plus importante est l'*Istrorumænisches Glossar*, de M. Arthur Byhan). — P. 624. Chronique. — P. 628. Livres annoncés sommairement.

Léopold CONSTANS.

CHRONIQUE

Le comité régionaliste de toulouse. On nous prie d'insérer la communication suivante :

Le Comité régionaliste fondé le 18 février dernier se propose d'organiser à Toulouse, le 25 mai prochain, un Congrès régionaliste où seront discutées les questions qui intéressent plus spécialement le Midi. La date de ce Congrès coïncide avec les fêtes de la Santo-Estèlo, qui vont se célébrer à Pau, le lundi de la Pentecôte, et permet ainsi de réunir à leur passage les félibres qui se rendront à cette fête.

Le Congrès se divisera en trois parties :

I. — Décentralisation administrative ;

II. — Décentralisation économique ;

III. — Décentralisation intellectuelle : 1° *Enseignement* ; 2° *Œuvre de l'initiative privée dans le domaine des Lettres, des Sciences et des Arts : Le Félibrige.*

Nous avons pensé que vous ne resteriez pas indifférent à cette réunion et que vous tiendriez à y participer. Des billets de chemin de fer à moitié prix seront délivrés aux congressistes qui en feront la demande au Comité.

Nous vous prions instamment d'envoyer votre adhésion avant le 15 avril, date de rigueur, soit à M. Armand Praviel, secrétaire du *Comité régionaliste*, 9, rue de l'Université, soit à M. Berthoumieu, trésorier, rue Denfert-Rochereau, 15.

Seuls, les adhérents au Congrès pourront participer à ses travaux et y faire des communications.

Ce droit de participation est fixé à 5 francs.

Veuillez agréer, M., nos civilités confraternelles.

André Sourreil, capiscol de l'*Escolo Moundino* ; J.-Félicien Court, secrétaire de *La Terro d'Oc ;* Armand Praviel, directeur de *L'Ame Latine ;* René de Marans, rédacteur à *L'Ame Latine ;* Charles Delorme, directeur de la *Revue Provinciale ;* Marc Lafargue, homme de lettres ; Alphonse Moulinier, directeur de *L'Art Méridional ;* Baron Désazars de Montgaillard, directeur de la *Revue des Pyrénées ;* Émile Cartailhac, correspondant de l'Institut, secrétaire de la

Société d'Archéologie ; Édouard PRIVAT, archiviste-paléographe ; TOUNY-LÉRYS, directeur de *Gallia;* G. BERTHOUMIEU, administrateur de *La Terro d'Oc.*

Ont déjà adhéré :

Maurice BARRÈS; H. BEAUQUIER, député ; DE BEAUREPAIRE-FROMENT, rédacteur en chef de *La Tradition;* J. CHARLES-BRUN, secrétaire de la Fédération Régionaliste française ; Camille CHABANEAU, professeur de Littérature romane à l'Université de Montpellier ; L. CONSTANS, professeur de Littérature romane à l'Université d'Aix ; Emmanuel DELBOUSQUET, Gaston JOURDANNE, félibre majoral ; Joachim GASQUET, directeur du *Pays de France ;* Ch. LE GOFFIC ; René GRIVART, secrétaire général de l'Union Régionaliste bretonne ; Émile POUVILLON ; Charles RATIER, félibre majoral ; L. Xavier DE RICARD, président de la Fédération Régionaliste française ; F. MISTRAL.

LE CARTULAIRE DE MAGUELONE. — Deux membres de l'Académie des sciences et lettres et de la Société archéologique de Montpellier, M. F. FABRÈGE, le savant et brillant écrivain, propriétaire et historien de l'antique cathédrale de Maguelone, et l'érudit archiviste du département de l'Hérault et de la ville de Montpellier, M. J. BERTHELÉ, viennent d'entreprendre la publication d'un des manuscrits les plus importants de nos archives locales, le *Cartulaire de Maguelone*, recueil en six énormes in-folios, constitué au XIVe siècle et qui contient près de *deux mille cinq cents documents*, relatifs aux différentes localités comprises dans l'ancien diocèse de Montpellier.

On y trouvera l'histoire seigneuriale, ecclésiastique, commerciale, agricole, etc., de la plupart des bourgs, villages et mas de notre arrondissement, depuis le XIe siècle jusqu'au XIVe.

Une dizaine de paléographes et d'auxiliaires ont été embrigadés pour la préparation de cette œuvre considérable. Nous citerons d'abord quelques anciens étudiants du cours de paléographie de la Faculté des lettres, notamment, M. B. GAILHARD, docteur en droit, bibliothécaire universitaire, et M. Maurice TEISSIER, diplômé d'études supérieures d'histoire. L'Université de Montpellier se trouve ainsi payer sa dette de reconnaissance à M. FABRÈGE qui, en tant de circonstances, et notamment lors de la fondation de l'Institut Bouisson-Bertrand, lui a témoigné une sympathie si dévouée. Mentionnons encore la collaboration de M. l'abbé Léon CASSAN, archiviste diocésain, qui publie en ce moment, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier* (en collaboration avec M. Paul ALAUS, ancien archiviste du département de l'Aude, et avec M. MEYNIAL, professeur à la Faculté de droit de Montpellier), les cartulaires des abbayes d'Aniane et de Saint-Guilhem-le-Désert.

La publication du *Cartulaire de Maguelone* formera une quinzaine de volumes in-4°. Le texte des documents sera accompagné de notes historiques, topographiques, etc. Chaque volume sera muni de tables chronologiques et méthodiques. Plusieurs cartes y seront jointes, qui présenteront la reconstitution de l'ancien diocèse de Montpellier au moyen âge.

Aucune de nos Sociétés savantes ne disposant de ressources assez considérables pour pouvoir se lancer dans une entreprise aussi importante, il semblait que ce vaste manuscrit dût toujours rester inaccessible au grand public. Grâce à la munificence de M. Fabrège, le Cartulaire sera bientôt à la portée de tous les amis de notre histoire locale. L'érudition montpelliéraine a trouvé son Mécène.

(*Le Midi Mondain.*)

Mot nouveau. — Quelques lecteurs de la *Revue* ont sans doute remarqué un mot nouveau que les journalistes emploient volontiers en parlant des affaires d'Allemagne; c'est le mot *mondial;* politique *mondiale* traduit *Weltpolitik.* Il ne paraît pas dater de loin, et, quoiqu'il soit difficile de prédire sa fortune, il n'y a pas de raison pour qu'il ne prospère pas! Les diplomates furent moins bien inspirés, quand, il y a quelques années, il nous gratifièrent du *Hinterland ;* il leur aurait été si facile de dire *arrière-pays.*

J. ANGLADE.

Le Gérant responsable : P. HAMELIN.

ONOMATOPÉES ET MOTS EXPRESSIFS

On appelle *onomatopées* les mots dont le son imite celui de l'objet qu'ils désignent. Les unes sont voulues, comme *glouglou*, *frou-frou*, *tictac*, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autre origine que l'imitation même d'un bruit de la nature. Les autres sont accidentelles, c'est-à-dire qu'elles ne doivent leur valeur imitative qu'à l'évolution fonétique normale d'un mot qui n'était nullement onomatopéique. Tel est le verbe vha. *fnëhan* « souffler », qui a toutes les qualités nécessaires pour peindre le souffle et remonte à une forme inexpressive prégerm. * *pnek-*, cf. gr. πνέω. Dans la pratique il est souvent inutile et il serait parfois difficile de distinguer ces deux catégories.

Les poètes ayant généralement senti avec une remarquable intensité et souvent utilisé avec boneur la valeur expressive des mots dont nous allons nous occuper, nous citerons maintes fois à l'appui de nos explications des vers où ils l'ont mise en relief et renforcée.

I

L'onomatopée n'est jamais une reproduction exacte, mais une approximation. Les sons du langage ont certaines qualités, les bruits de la nature en ont d'autres, et les uns ne peuvent pas recouvrir strictement les autres. Un musicien qui voudrait reproduire le bruit du tambour au moyen d'un piano,

n'arriverait jamais qu'à l'imiter, qu'à faire quelque chose qui en donnerait l'idée; son œuvre ne serait qu'une adaptation et à proprement parler une traduction. De même lorsque nous rendons par une onomatopée un son extérieur nous le traduisons en notre langage. On peut même dire qu'il i a une double traduction; non seulement nos organes émetteurs de sons traduisent à leur manière les données que leur fournit notre oreille, mais déjà l'oreille avait interprété et traduit les impressions qui lui parvenaient. Le mot *coucou* reproduit assez bien le cri de l'oiseau qu'il désigne. Un soir que j'entendais un coucou répéter son chant monotone, je priai un de mes amis de l'écouter avec attention et de me dire si c'était bien *coucou* qu'il entendait ou quelque autre son. « Alors, me dit-il, tu voudrais que le coucou ne fasse pas *coucou*? — Je ne veux rien du tout; écoute et dis-moi ce que tu entends ». Au bout d'un instant il me répondit qu'il entendait bien *coucou* « à n'en pas douter » et qu'il trouvait d'ailleurs ma question assez saugrenue. « Saugrenue tant que tu voudras; je prétends que tu n'entends que *ou-ou*, c'est-à-dire la même voyelle *ou* répétée deux fois avec une légère différence d'intonation, mais aucune occlusive, aucun *c* devant elle. » Après quelques minutes il était convaincu que j'avais raison. Mais pourquoi avait-il cru entendre *coucou* jusqu'au moment où je l'ai averti qu'il n'i avait pas de *c*? Parce qu'il avait des abitudes, comme nous en avons tous; parce que dès sa plus tendre enfance on lui avait appris que le cri de cet oiseau était *coucou*, et que son oreille prévenue n'avait jamais entendu autre chose; parce que d'autre part il n'était guère accoutumé à prononcer deux fois de suite la même voyelle sans consonnes et que *coucou* était d'après nos abitudes l'interprétation et la traduction presque obligatoires de ce qu'il entendait. En effet si quelqu'un imite à quelque distance au moyen du mot *coucou* le cri du coucou, son imitation se confondra absolument avec le vrai cri de l'oiseau, parce qu'à un certain éloignement nous confondons les occlusives ou même nous ne les percevons pas du tout; de là notre abitude de les restituer dans les mots que nous reconnaissons et d'en supposer dans les autres. Dans ces sortes de suppositions ce n'est pas le asard qui nous guide; ainsi

le cri d'un oiseau que l'on entend *ou-ou*, c'est-à-dire à peu près le nom du grand-duc en allemand *ûhu*, ne saurait être traduit *poupou*, *boubou*, *toutou*, *doudou*, ni même *gougou*; ce seraient de mauvaises traductions. Les seules occlusives que nous supposions naturellement devant une voyelle sont celles qui ont le même point d'articulation qu'elle. Les introductrices normales de la voyelle vélaire *ou* sont les occlusives vélaires *q* et *g*; mais cette dernière comporte une sonorité qui est excellente pour rendre la résonnance prolongée d'une cloche dans l'onomatopée *ding-dong*, mais qui serait ici une superfétation. La sourde *c* (*q*) convient donc seule absolument, et *coucou* est une traduction irréprochable.

Le mot *tictac*, désignant le bruit que fait le balancier d'une pendule, est un autre exemple fort instructif. Si l'on se met en face d'un balancier et qu'on l'écoute en commençant au moment ou il bat à gauche on entend *tic-tac*, *tic-tac*; si l'on cesse d'écouter, et que l'on recommence au moment où il bat à droite, il semble que l'on doit entendre *tac-tic*, *tac-tic*. Il n'en est rien: le balancier fait toujours *tic-tac*, *tic-tac*, ce qui montre bien que par ce mot *tic-tac* nous ne reproduisons pas exactement le bruit du balancier; nous croyons entendre *tic-tac* parce que c'est là ce que nous nous attendons à entendre, et si nous essayons de changer l'ordre pour entendre *tac-tic* nous entendons encore *tic-tac* parce que la force de l'abitude domine les impressions de notre oreille. Et pourtant *tictac* est une excellente onomatopée; le balancier fait entendre en réalité deux petits bruits secs qui forcément diffèrent un peu l'un de l'autre; c'est cette différence qui est marquée par la modulation que produisent les deux voyelles *i* et *a*. La répétition de ces deux sillabes analogues qui commencent et finissent de même marque que le bruit est répété. Les deux voyelles, extrêmement brèves et sèches, peignent bien un bruit bref et sec. Cette qualité est encore accentuée par les deux occlusives sourdes qui ouvrent et ferment chaque sillabe. C'est donc une onomatopée parfaite, mais ce n'est pas une reproduction exacte des bruits qu'elle imite.

Si c'est l'abitude qui nous contraint à entendre *tic-tac*, qu'est-ce qui a déterminé ceux qui ont créé le mot à ranger ses deux sillabes dans cet ordre plutôt que dans l'ordre

inverse? C'est une autre abitude beaucoup plus générale qui domine tous les mots à redoublement de formation purement onomatopéique. Quand ils ne sont pas constitués par la répétition pure et simple d'une même sillabe, comme *coucou*, *ron-ron*, *glouglou*, *cri cri*, ils ont une apofonie spéciale (cf. Grammont, *La dissimilation*, p. 170), absolument indépendante de l'apofonie ordinaire des langues indo-européennes, et qui veut que leurs voyelles toniques soient toujours *i*, *a*, *ou*, sans que cet ordre puisse être interverti. Quelquefois, mais rarement, l'*a* est remplacé par *o* ouvert, voyelle de valeur à peu près équivalente, comme nous le verrons plus loin. En voici quelques exemples : fr. *pif-paf*, *pif-paf-pouf*, — *bim-boum*, *bim-bam-boum*, — *flic-flac*, *flic-floc*, — *cric-crac*, *cric-croc*, — *clic-clac*; — all. *pimpampum*, — *piffpaffpuff*, — *flickflack*, — *klippklapp*, — *klitschklatsch*, — *ripsraps*, — *schwippschwapp*, — *lirum-lárum*, — *klimperklámper*, — *klingklang*, — *singsang*; — angl. *criddle-craddle*, — *widdle-waddle*.

II

Lorsque Victor Hugo a écrit dans *Napoléon II* :

Le *flot* sur le *flot* se replie,

il n'a pas voulu dire qu'un flot se replie sur un autre une fois pour toutes, mais il a fait sentir très nettement que les flots se succèdent et se replient les uns sur les autres continuellement et d'une manière indéfinie. De même dans les onomatopées le redoublement à la propriété de suggérer l'idée d'un bruit qui se reproduit d'une façon continue et un nombre de fois indéterminé (cf. *La dissimilation*, p. 164 sqq.). Ou bien le bruit qui se répète est toujours à peu près identique comme celui que désignent les mots fr. *glouglou*, *ronron*, *murmure*, gr. βαβάζω « je bégaie », ou bien il présente une certaine modulation comme ceux qui sont traduits par les onomatopées *cric-crac*, *pif-paf-pouf*, *bim-bam-boum*.

Il n'est d'ailleurs nullement indispensable que la répétition porte sur une sillabe tout entière ou sur un groupe de sons. Dans cet émistiche de la fable *Le coche et la mouche* :

Va, vient, fait l'empressée,

l'allitération du *v* qui commence les deux premiers mots a suffi à La Fontaine pour rendre en quelque sorte matériellement sensibles l'agitation et les allées et venues continuelles de la mouche. Il n'en faut pas davantage à un mot qui désigne un bruit pour devenir onomatopéique et faire sentir que ce bruit se répète. Tels sont la plupart des mots à *réduplication brisée* (*Dissimilation*, p. 168 sqq.), comme lit *bambêti* « grommeler », *burbéti* « bégayer », lat. *balbus* « bègue », gr. *βομβέω* « je bourdonne », v. irl. *bablóir* « bavard », lit. *blabūris* « bavard », *tytaras* « dindon », gr. *τέτραξ* « faisan », fr. *caqueter*, *tintement*, *barboter*, *gargouiller*. Le fonème dont la répétition fait onomatopée n'est pas nécessairement une consonne ; il peut aussi bien être une voyelle comme dans ce vers de M. de Heredia :

Et P*a*n, ral*e*ntiss*a*nt ou press*a*nt la cad*e*nce.

C'est le cas pour le mot *monotone* dont les trois *o* semblables peignent si bien un bruit identique répété indéfiniment ; dans le mot *cliquetis* les deux *i* jouent un rôle également suggestif pour un bruit d'une nature précise, celui qui résulte de l'entrechoquement des armes & ceux qui sont analogues à celui-là.

Il faut ajouter qu'un mot peut désigner un bruit répété, comme all. *plaudern* « bavarder, caqueter », *klirren* « cliquetis », sans faire aucunement sentir que ce bruit est répété ; n'ayant en lui aucun fonème répété, il ne présente rien qui puisse suggérer l'idée de la répétition. D'autre part un mot peut posséder plusieurs fois le même son, voire la même sillabe, sans exprimer en rien la répétition si l'objet désigné ne comporte pas cette idée. Tels sont lat. *teter* « noir », att. *τέτταρες* « quatre », fr. *bourbier*, *encens*, angl. *pickpocket* « filou ». La répétition des fonèmes n'est donc expressive qu'en puissance et sa valeur ne vient en lumière que si l'idée exprimée le comporte.

III

Nous avons vu qu'une onomatopée comme *pif-paf-pouf* contient une modulation produite par son apofonie vocalique. Chacune des sillabes de ce mot constitue aussi une onomatopée monosillabique servant à désigner un bruit unique; mais elles ne s'emploient pas indifféremment pour n'importe quel bruit. Ainsi *pif* peut désigner celui que fait un chien de fusil en s'abattant sur la cheminée, *paf* celui d'un coup de fusil, *pouf* celui de la chute d'un omme qui tombe sur son derrière. Si l'on nous disait qu'un sac de farine en tombant par terre a fait *pif*, nous demanderions immédiatement comment il a bien pu produire un bruit aussi insolite. C'est donc que les différentes voyelles ont pour nous des valeurs spéciales. En effet les voyelles sont des notes variées qui impressionnent diversement notre oreille. Les unes sont des notes aiguës, les autres des notes graves, les unes sont des notes claires, les autres des notes sombres, les unes sont voilées, les autres éclatantes. C'est la disposition des organes buccaux nécessaire pour leur émission qui détermine leur qualité. Toutes celles qui ont leur point d'articulation sur la partie antérieure du palais sont des voyelles *claires*, à savoir *i*, *ü*, *é*, *è*, *eu* fermé (*ö*, comme dans le mot *feu*). Parmi ces voyelles claires, les deux qui sont le plus fermées et qui se prononcent le plus en avant, l'*i* et l'*ü*, peuvent être mises à part sous le nom de voyelles *aiguës*. Toutes celles qui se prononcent sur la partie postérieure du palais, ou au niveau du voile du palais, ou même plus en arrière, sont des voyelles *graves*. Il i a aussi lieu de ranger ces dernières en deux catégories, et de désigner par le nom d'*éclatantes* l'*a*, l'*ò* (*o* ouvert, comme dans le mot *corps*), l'*eu* ouvert (*ė*, comme dans le mot *peur*)[1], et par le nom de

[1] Il ne faut pas s'étonner de trouver dans deux classes différentes l'*eu* fermé (*ö*) & l'*eu* ouvert (*ė*). C'est par suite d'abitudes dues à la pauvreté de notre alfabet que l'on a une tendance à considérer l'*ė* & l'*é* d'une part, l'*ò* & l'*ó* d'autre part comme des voyelles à peu près semblables.

sombres l'*u* (*ou*) et l'*ó* (*o* fermé, comme dans le mot *clos*). Les voyelles nasales sont toutes comme *voilées* par la nasalité, mais appartiennent d'ailleurs chacune à la même classe que la voyelle orale qu'elles ont pour substratum : i^n, $ü^n$ sont aigus, $è^n$ est clair, a^n, $ò^n$, $é^n$ sont éclatants, $ó^n$, u^n sont sombres.

Les voyelles aiguës, *i* & *ü*, sont naturellement propres à exprimer des bruits aigus, comme nous l'avons vu tout à l'eure dans l'onomatopée *pif* ; il en est de même de l'onomatopée *pim* qui désigne le bruit du marteau frappant sur l'enclume. Le *cri-cri* ou grillon domestique, que les Lituaniens appellent *czyczys*, fait un bruit aigu et strident ; il en est de même du *tri-tri* ou bec-figue. *Aigu*, appliqué à un son, possède une voyelle claire, puis une voyelle aiguë qui le rendent très expressif; lat. *acutus*, d'où il sort, était inexpressif. Si ce que désigne le mot *cri* se distingue avec tant de précision des éclats de voix de la colère, des clameurs de la foule, du grondement de la mer en courroux, c'est que la voyelle aiguë de ce vocable lui assigne exclusivement des bruits aigus pour domaine. Cette qualité a été parfaitement sentie et renforcée par M. de Heredia dans ce vers :

Avec un *cri* sinistre, il tournoie, emporté
(*La mort de l'aigle*).

En lit. *kiřkti* signifie « jeter des cris aigus » ; *krykszti* a à peu près le même sens ; il en est de même de mha. *krîschen* & *krîzen* ; mais all. moderne *kreischen* ne peint pas aussi bien

En réalité il i a plus de différence entre l'articulation de l'*è* & celle de l'*é* qu'entre celle de l'*é* & celle de l'*i*, entre l'articulation de l'*ò* & celle de l'*ó* qu'entre celle de l'*a* & celle de l'*ò*, qu'entre celle de l'*ó* & celle de l'*u* (*ou*). Si dans notre classification l'*è* & l'*é* se trouvent dans la même catégorie, c'est qu'ils se prononcent tous deux sur la partie antérieure du palais ; si l'*ò* & l'*ó* sont dans une même catégorie, quoique dans deux subdivisions différentes, c'est que tous deux s'articulent dans la partie postérieure de la bouche. Le domaine des deux *eu* est intermédiaire entre celui des deux *e* & celui des deux *o*, mais de telle sorte que l'un a son point d'articulation d'un côté et l'autre de l'autre côté de la limite qui sépare les claires des graves.

l'acuité du son que mha. *krischen* d'où il sort. Parmi les instruments à vent, nous avons le *fifre*, le *sifflet* & la *flûte* qui soufflent des sons aigus :

Le *fifre* aux cris aigus....

dit Lamartine dans *Jocelyn*. Quand A. de Vigny écrivait dans *Le bal* :

.... et la *flûte* soupire,

il ne faisait que renforcer l'*ü* du mot « flûte » et mettre en lumière sa valeur expressive. V. Hugo de son côté rend sensible l'acuité du sifflement dans ce vers des *Burgraves* :

Semer, dans les débris où *sifflera* la bise....

L'évolution fonétique a ôté au mot all. *pfeife* « siffet, fifre » l'expression de l'acuité ; mais elle était bien nette dans les formes antérieures mha. *pfîfe*, vha. *pfîfa* & aussi dans leur point de départ lat. *pīpa*. All. *zirpen* « pépier, en parlant des petits oiseaux » est un peu moins expressif que fr. *pépier*, parce qu'il n'a pas de redoublement ; lat. *pipilare* était une onomatopée plus exacte. All. *zwitschern* « gazouiller » ne vaut pas mha. *zwitzern* qui a deux *z*, ni surtout vha. *zwizzirôn* qui présente *z* et *i* dans deux sillabes consécutives ; les formes des dialectes qui n'ont pas subi la seconde lautverschiebung ne donnent pas tout à fait la même impression, car leur *t* convient plutôt au *pépiement* et le *z* au *gazouillis* ; tels sont moy. angl. *twiteren*, angl. *twitter* ; la forme germanique d'où sortent celles du aut allemand et de l'anglais est supérieure aux unes et aux autres parce qu'elle réunit tous leurs éléments imitatifs et n'est qu'une copie immédiate du bruit qu'elle exprime : * *twi-twiz-ôn*. Le mot fr. *bise* que nous venons de rencontrer dans un vers de V. Hugo convient admirablement au vent sifflant et mordant qu'il désigne. La Fontaine l'a bien senti lorsqu'il écrivait :

Quand la *bise* fut venue.

All. *klirren* s'applique au cliquetis des armes, au bruit des

chaînes, au choc des verres, c'est-à-dire toujours à des bruits aigus. All. *knistern* « crépiter, pétiller » désigne aussi des petits bruits aigus. All. *kichern* veut dire « faire de petits cris, ricaner ». Gr. λιγύς « clair, aigu, perçant en parlant d'un son » se passe de commentaire.

Quand une voyelle aiguë se trouve en contact immédiat avec une consonne nasale, la mollesse de cette dernière (cf. *infra* les voyelles nasales p. 145 et les consonnes nasales p. 146) fait perdre à la voyelle ses qualités d'acuité par une sorte de réaction qu'elle exerce sur elle et cette voyelle aiguë ne fait plus sur nous une impression plus violente qu'une voyelle claire non aiguë, un *é* par exemple. Comparez à ce fénomène l'évolution fonétique qui a transformé *īn* latin en la voyelle nasale *in, ein* (*è*ⁿ) du français. C'est ce qui explique que *murmure*, *murmurer* n'expriment pas une répétition de bruits aigus, mais de bruits clairs. Victor Hugo nous a donné un exemple merveilleux de cet effet dans ce passage de *Petit Paul*:

. . . . . les **n**ids
Mur**mur**aient l'h**ymn**e obsc**u**r de ceux qu**i** sont bé**ni**s,

où presque toutes les voyelles aiguës reçoivent du contact d'une consonne nasale une douceur infinie. All. *klingel*, *klingeln* s'emploient pour la sonnette ou la clochette et son bruit argentin; *klingen* peut s'appliquer au son d'une cloche, mais presque uniquement lorsqu'il s'agit d'un tintement; dans les autres cas on a le substantif *klang* et les formes verbales *klang*, *geklungen*; il serait absolument choquant d'employer une forme de ce verbe contenant un *i* pour désigner le son du bourdon, de la *brummglocke*; au contraire *geklungen* fait à merveille dans cette circonstance. Lat. *tinnire* qui signifie « rendre un son métallique, un son clair, tinter», *tinnitus* qui désigne ce son, *tintinnabulum* qui s'applique à différentes espèces de clochettes, sk. *kinkiṇīš* « clochette », possèdent des qualités semblables.

Les voyelles claires *é*, *è*, *è*ⁿ, *ŏ* produisent un effet analogue. On le sent dans all. *hell*, fr. *clair*, *léger* appliqués à un son:

Le **mur**m**ur**e *léger* d**e**s ab**ei**lles f**i**d**è**les
(Leconte de Lisle, *Poèmes antiques*),

ou dans fr. *tinter* :

. . . . . fait *tinter* dans sa main
Les deniers d'argent clair qu'il rapporte de Rome
(Heredia).

All. *säuseln* convient bien aussi au doux murmure qu'il désigne :

In dürren blättern *säuselt* der wind,

dit Goethe dans l'*Erlkönig*, et si vous voulez savoir quelle est la note de ce bruissement du vent dans les aunes, voyez les paroles que croit i entendre l'enfant malade et combien leur vocalisme clair les rend légères, mielleuses, douces et charmantes :

Du liebes kind, komm, geh mit mir!
Gar schœne spiele spiel' ich mit dir.

Les voyelles éclatantes *a*, *ȯ*, *ė*, *ȯⁿ*, *ėⁿ* sont par définition même propres à exprimer les bruits éclatants. Ce sont elles qui donnent la meilleure part de leur valeur onomatopéique aux mots *éclat* et *éclatant* eux-mêmes, puis au mot *fracas* qui désigne le bruit de quelque chose qui vole en éclats, au mot *fanfare* qui s'applique à une certaine musique éclatante :

La victoire aux cent voix sonnera sa *fanfare*
(Hugo).

La liste des mots qui désignent un bruit éclatant est assez variée dans chaque langue ; sans parler des exclamations all. *paff*, *patsch*, *klacks*, *klaps*, *knack*, *knacks*, *schwapp*, *schwapps*, fr. *paf*, *pan*, *vlan*, *flac*, *crac*, *clac*, on peut citer tout d'abord fr. *craquer*, all. *krachen* « craquer », fr. *claquer*, all. *klatschen* « claquer », *klappen* « claquer », *klappern* « claquer, craquer », *knallen* « éclater », *knarren* « craquer », *knacken* « craquer ». Le mot fr. *croquer* a un sens analogue et peint le bruit de quelque chose qui craque sous la dent. Ses éléments, sauf la voyelle, sont les mêmes que ceux de craquer. Cette voyelle aussi est éclatante, brève et sèche ; pourtant elle diffère assez sensiblement d'un *a* pour qu'une nuance d'expression puisse

exister. Elle est moins ouverte et un peu moins éclatante, et par suite elle est plus propre à peindre un son qui se produit à l'intérieur de la bouche, à l'endroit même où elle a son point d'articulation, ou d'une manière plus générale un bruit que nous n'entendons pas directement, mais à travers un obstacle ou une paroi. Tel est celui que nous percevons lorsque quelqu'un frappe à notre porte et que nous désignons en disant qu'il fait *toc-toc*, et non pas *tac-tac*. Nous retrouvons en effet cette voyelle *o* dans all. *klopfen* « eurter à une porte », vha. *klopfôn* et *klockôn* « même sens », all. *pochen* qui s'applique à ce même bruit et aussi à celui des battements du cœur ; enfin nous disons en français *cogner* à une porte. Gr. βράχε, ἀνέβραχε, qui signifie « craquer, éclater », contient des éléments assez voisins de ceux de *craquer* ; il peut aussi s'appliquer au tonnerre, non pas quand il produit un sourd grondement, mais seulement lorsqu'il éclate soudain. Le mot *cataracte* s'applique bien à une chute d'eau au bruit éclatant et répété ; *cascade* désigne une chute analogue, mais plus faible à cause de son *s* et de son *d*, et sans grondement (c'est l'*r* qui rend cette dernière nuance, cf. p 113). *Sonore*, quoiqu'il ait un emploi assez général, n'a toute sa valeur expressive que lorsqu'il est appliqué à des bruits éclatants :

Ouvrait les deux b**attan**ts de sa p**o**rte *sonore*
(Hugo, *Le Satyre*).

Une *clameur* n'est ni un grondement ni un murmure ; c'est un ensemble de cris tumulteux et éclatants :

Une brusque *clameur* épouv**an**te le G**an**ge
(Heredia).

Le mot *aboyer* désigne d'une manière générale les cris des chiens quand ils ne urlent ni ne grognent ; il n'a pas d'expression lorsqu'on l'applique à la voix aiguë des tout petits chiens ou à la voix rauque des chiens de grande taille ; mais ses sons entrent en pleine valeur lorsqu'il s'agit de chiens de taille moyenne. Surtout certaines formes de sa conjugaison sont particulièrement onomatopéiques, tel ce prétérit qu'Hugo a employé et renforcé dans ce vers du *Satyre* :

La meute de Diane *aboya* sur l'Oeta.

Le mot *japper* qui contient aussi l'*a* s'applique également aux aboiements des chiens de taille médiocre. Les éclats de rire sont des bruits de même nature, aussi trouvons-nous ordinairement l'*a* dans les mots qui les désignent : sk. *kákhati*, *kákkati*, *kákkhati*, gr. καγχάζω, καγχᾶς, καγχαλάω, lat. *cachinnus*, et aussi all. *lachen* = mha. *lachen*, vha. *lahhên*, *lahhan*, *hlahhan*, got. *hlahjan*.

Les voyelles claires servant à peindre un bruit clair, les voyelles éclatantes un bruit éclatant, les voyelles sombres peindront bien un bruit sourd, comme dans le mot *sourd* lui-même :

Elle écoute. — Un bruit *sourd* frappe les *sourds* échos
(Hugo, *Orientales*),

ou dans les exclamations fr. *pouf*, *poum*, *boum*, all. *puff*, *bums*, *plumps*. Le bruit exprimé par le mot *glouglou*, qu'il s'applique à celui d'un liquide qui s'échappe d'une bouteille ou au cri du dindon, est un bruit sourd peint par la voyelle *ou* ; la même voyelle apparaît dans les verbes all. *glucken*, *glucksen* qui désignent aussi ce *glouglou* ou ce *gloussement*. Lit. *bubẽnti* signifie « gronder sourdement ». All. *munkeln* s'applique à une sourde rumeur, *puffen* à un bruit sourd comme celui d'un objet qui fait pouf en tombant. Le urlement a pour essence une voyelle sombre ; nous la trouvons dans sk. *ulūluš*, *ululíš* « urlant », lit. *ulůti*, *ululóti* « urler », lat. *ululare*, gr. ὀλολύζω « je me lamente ». Tandis que la voix du renard ou du petit chien qui glapit est aiguë et celle du chien moyen éclatante comme nous l'avons vu plus aut, celle du gros chien est sourde ; c'est ce que rend le βαύβαύ du grec, le *wauwau* de l'allemand, le *baubari* du latin, le *bukkati* du sanskrit.

Lorsqu'une voyelle nasale éclatante se trouve dans un mot qui contient une voyelle sombre, elle prend elle-même, grâce à l'assourdissement que lui donne la nasalité, la valeur de voyelle sombre. C'est le cas pour les mots *grondant*, *grondement* et quelques autres que nous verrons plus loin. Ce fénomène est particulièrement net dans ces deux vers de V. Hugo :

Le li*on* qui jadis au bord des flots r*ô*d**an**t,
Rugissait aussi h*aut* que l'Océ**an** gr*on*d**an**t
(*Les lions*).

Il va de soi que si l'objet, la qualité ou l'action qu'un mot désigne ne comporte aucun bruit, il aura beau posséder une ou plusieurs fois n'importe quelle voyelle, elle n'entrera pas en valeur. Les voyelles que nous venons d'étudier ne sont pas onomatopéiques par nature ; elles ne deviennent expressives que si la signification des mots où elles se trouvent les met en relief. Qu'il suffise de considérer les mots fr. *pli*, *bis*, *rue*, *fibule*, *fruit*, *tituber*, *figure*, *ciguë*, *crime*, *lime*, *cime*, *dune*, *bitume*, *légume*, *métier*, *crétin*, *ébreu*, *péché*, *impair*, *effet*, *déchet*, *simple*, *vin*, *pimbèche*, *roc*, *sœur*, *peur*, *bloc*, *trappe*, *plaque*, *enfant*, *tour*, *cour*, *jour*, *rond*, *donjon*, *dôme*, *trône*, *manchon*, *brandon*, *tombeau*.

IV

Les consonnes demandent à être examinées à deux points de vue. Il faut considérer d'une part la nature de leur articulation et d'autre part leur point d'articulation.

La nature de l'articulation les répartit en occlusives, nasales, liquides & spirantes. Les occlusives ou explosives, frappant l'air d'un coup sec, contribuent à l'expression d'un bruit sec dont les voyelles indiquent le timbre. Si elles sont répétées, elles saccadent le mot & font sentir par là même que le bruit est répété. Nous avons vu plus aut *tictac* qui est un exemple excellent ; *cliquetis* n'est pas moins remarquable. Les voyelles de *tinter* indiquent un bruit clair ; ses deux *t* font sentir qu'il est sec et répété :

Et faisan**t** à **t**es bras qu'au**t**our de lui **t**u je**tt**es,
Sonner **t**es bracelets où *t*i*nt*ent des cloche**tt**es
(Leconte de Lisle).

v. sl. *lèją, lijati* « verser », dans lat. *linere* « oindre », gr. ἀλείφειν « frotter d'huile », v. norr. *fljóta* « couler », *flaumr* « courant », vha. *flawen* « laver », lit. *pláuti* « laver », v. sl. *pluti* « couler », *plaviti* « laver », sk. *plávate* « il nage », all. *fliessen* « couler », gr. πλύνω « je lave ». Enfin le bruit d'un objet qui *glisse* dans l'air ou d'un souffle qui passe possède un élément de liquidité analogue ; c'est ce qui met en valeur l'*l* des mots fr. *voler*, all. *fliegen*, fr. *flotter* :

Les souffles de la nuit *flottaient* sur Galgala
(Hugo, *Booz*),

lat. *flare* « souffler », all. *blasen* « souffler », fr. *souffler*, *siffler*, all. *flüstern*, *flispern* « murmurer en parlant du vent ».

L'autre liquide, *r*, est une vibrante qui se prononce avec un roulement plus ou moins net et plus ou moins fort [1]. Sa valeur n'est pas exactement la même selon qu'elle s'appuie sur des voyelles claires ou aiguës ou bien sur des voyelles éclatantes ou sombres. Dans le premier cas elle exprime un grincement comme dans le mot *grincer* lui-même, dans *cri-cri* « nom du grillon », dans all. *kritzeln* « écrire avec une épingle sur un carreau, cracher en parlant d'une plume », fr. *crisser*, *frire*, *griller*, all. *zirpen* « chanter en parlant de la cigale, grésillonner en parlant du grillon, gringotter », fr. *tri-tri* « nom d'un petit oiseau », lit. *kiřkti* « jeter des cris aigus, perçants », v. sl. *krečetŭ* « cigale », sk. *tittiriš* « perdrix », fr. *criquet*, gr. τρίζειν « pousser un cri aigu, siffler, grincer », all. *knirschen* « grincer des dents, crisser », v. norr. *krikta* « pousser des cris aigus », v. sl. *krikŭ* « cri », lit. *krykszti* « jeter des cris aigus », ags. *grimetan* « grincer », lat. *frendo* « grincer des dents », *fringilla* « pinson », *fritinnire* « gazouiller, chanter en parlant de la cigale », lit. *grĕszti* « grincer », *czirszkinu* « je tire un son aigre d'un violon », lat. *stridor* « son aigre ou perçant », fr. *strident*, *stridulant*, enfin dans les mots qui signifient faire un bruit

[1] Nous avons surtout en vue ici l'*r* lingual ; l'*r* grasseyé ne s'articule pas de la même manière, mais les différentes impressions qu'il produit au point de vue expressif suivant la nature de la voyelle sur laquelle il s'appuie, sont tellement analogues à celles que produit l'*r* lingual dans les mêmes conditions, qu'il n'y a pas lieu de le considérer à part.

aigre en se cassant, analogue à celui d'une vitre qui se brise, comme gr. κρίζω, ἔκρικον, fr. *briser*, got. *brikan*, v. irl. *brissim*.

Quand l'*r* s'appuie sur une voyelle grave, son vibrement donne l'impression d'un *craquement*, d'un *râclement* si la voyelle est éclatante et d'un *grondement* si elle est sombre. On en a d'excellents exemples dans fr. *craquer*, *râcler*, *râper*, lat. *fragor*, fr. *fracas*, lit. *braszkėti* « craquer », *brakszmas* « craquement », all. *krachen* « craquer, croquer (sous la dent), éclater, tomber avec fracas », fr. *gratter*, all. *kratzen* « gratter, râcler », fr. *croquer*, *grogner*, *grommeler* :

Les lions hérissés dorment en *grommelant*
(Musset, *Rolla*),

gr. βορβορυγμός, fr. *écraser*, *broyer* que son vocalisme distingue si nettement de *briser* et dont tous les éléments détaillent si bien toutes les fases successives du broiement. La note sombre nous l'avons dans fr. *rompre* comparé à *briser*, *craquer* et *broyer* ; Racine l'a mise en relief en l'opposant à la note aiguë et grinçante dans cet émistiche célèbre :

L'essieu crie et se *rompt*.

Fr. *gronder*, *grondant*, *grondement* sont de véritables tipes :

Et le peuple en rumeur *gronde* autour du prétoire
(Leconte de Lisle),

Au-dessus du torrent qui dans le ravin *gronde*
(Hugo, *Burgraves*),

Avec des *grondements* que prolonge un long râle
(Heredia).

Fr. *ronron* se passe de commentaire ; fr. *rauque* s'applique à un bruit âpre et sourd :

Un *rauque* grondement monte, roule et grandit
(Leconte de Lisle).

De même fr. *ronfler*, lit. *niùrniu*, *niurnėti* « gronder », lit. *krokiù* « je râle », v. norr. *kura* « gronder », v. sl. *grŭkati* « roucouler », all. *murren* « gronder », fr. *bourdon*, *bourdonnement*,

all. *brummen* « gronder en parlant de l'ours, du tonnerre, bourdonner en parlant des mouches, d'une toupie, ou de la cloche appelée bourdon ».

Les spirantes, comme leur nom l'indique, sont toutes propres à exprimer un souffle ; mais les diverses spirantes ne donnent pas la même impression. Ainsi les chuintantes *ch* et *j* (c'est-à-dire *š* & *ž*) conviennent pour un souffle accompagné de chuchotement. On le sent d'une manière intense en écoutant dans ce vers de Gœthe le chuchotement de l'*Erlkönig* :

Gar **sch**öne **s**piele **s**piel i**ch** mit dir.

Le mot *chuchoter* est évidemment le modèle du genre ; Musset en a savamment relevé les éléments expressifs au moyen d'autres spirantes dans *Rolla* :

C'est toi qui, *chuchotant* dans le **s**ou**ff**le du **v**ent

Les langues slaves & germaniques sont particulièrement riches en mots de cette catégorie : lit. *szvilpiù* « siffler avec les lèvres », all. *zischen* « siffler en parlant de l'eau dans laquelle on plonge un fer rouge, d'une flèche, d'un serpent », lit. *cziarszkiù* « même sens ». L'idée de souffle est d'ailleurs très secondaire ; l'essentiel c'est le bruit chuintant et nos spirantes ne l'expriment pas moins bien lorsqu'il est produit par un léger frottement comme dans lit. *apcziuñczyju* « je traîne quelque chose en le faisant glisser », all. *schleichen* « se glisser, se traîner », *schleifen* « glisser », *huschen* « se glisser ». En outre les chuintantes sont propres à peindre par onomatopée les gémissements comme dans fr. *gémir*, *geindre* ; certains poètes l'ont parfaitement senti et ont abilement entremêlé les chuintantes aux labiales et aux sifflantes dans les paroles qu'ils ont voulu empreindre d'une profonde tristesse :

J'en ai fait pénitence ; et, le **g**enou plié,
J'ai vingt ans au désert pleuré, **g**émi, prié
(Hugo, *Burgraves*),

Peut-être, ô mon enfant, seul, sans nom, sans patrie,
Gémis-tu, vagabond, par la pluie et le vent,

Sur la terre barbare où sur le flot mouvant ;
Ou, pour toujours, le long des trois Fleuves funèbres,
Chère âme, habites-tu les muettes ténèbres,
Tandis qu'un plus heureux, qui n'est pas de mon sang,
Prend ton sceptre et jouit du jour éblouissant.

(Leconte de Lisle, *L'Appollonide*).

Les spirantes labio-dentales *f* et *v* ne peuvent exprimer qu'un souffle mou, presque muet, ou du moins accompagné d'un bruit très sourd. Tel est le *v* de différents mots qui désignent le *vent* :

Voilà le *vent* qui s'élève

(Lamartine),

all. *wind* « vent », *woehen* « souffler », lat. *ventus*, got. *vinds* « vent », *vaian* « souffler », lit. *vėjas* « vent », v. sl. *vějǫ* « je souffle ». Dans le mot fr. *voler* on sent un effet analogue qu'a parfaitement rendu M. de Heredia dans ce vers :

Flottait, crêpe vivant le *vol* mou des vampires.

L'impression de l'*f* n'est pas tout à fait la même parce que c'est un fonème sourd tandis que le *v* est une sonore. On trouve d'ailleurs assez rarement l'*f* isolé ; le plus souvent il est combiné avec une liquide et forme avec elle un groupe que nous étudierons plus loin. On peut néanmoins, même dans les groupes, sentir sa valeur de souffle pur et simple, par exemple dans all. *pfuscher* « bruit de la poudre qui s'enflamme », vha. *fnëhan* « souffler », lat. *flare* « souffler », all. *flüstern* « murmurer en parlant du vent », fr. *zéphyr* :

L'ancien *zéphyr* fabuleux
Souffle avec sa joue enflée
Au fond des nuages bleus

(Hugo, *Contemplations*),

fr. *siffler*, *souffler* :

Un *soufflement* de forge emplit le firmament

(Hugo, *Suprématie*).

De l'*h* aspiré nous n'avons pas grand'chose à dire. On saisira bien sa valeur si l'on compare all. *husten* à fr. *tousser;* tandis que dans ce dernier mot la voyelle sombre est précédée d'une explosion dentale, dans le mot allemand elle l'est d'un souffle qui sort librement de la gorge, la bouche n'étant plus occludée nulle part au moment où commence la toux. Nous retrouvons à l'*h* la même valeur dans all. *hauch* « souffle ».

Les spirantes dentales ou sifflantes supposent un souffle accompagné d'un sifflement léger ou violent, ou inversement un sifflement accompagné de souffle. Le *z*, étant sonore, est plus doux que l'*s* et plus propre à peindre un léger bruissement comme dans ce vers de M. de Heredia :

Et les vents alizés inclinaient leurs antennes.

C'est la qualité du premier élément du mot *zéphyr* que nous citions tout à l'eure pour son *f* :

D'un *zéphyr* éloigné glissant sur des roseaux
(Musset, *Lucie*).

Comparez čèq. *bzikati* « fredonner », angl. *buzz* « bourdonnement ».

Quant à la note du sifflement elle est déterminée par la voyelle sur laquelle s'appuie la sifflante ; le simple rapprochement de *siffler* et *souffler* vaut mieux qu'un commentaire. Certains poètes semblent avoir nettement senti cette différence lorsqu'ils ont rapproché de voyelles claires les sifflantes qui devaient relever dans leurs vers celle du mot *siffler* :

Dans les buissons séchés la bise va *sifflant*
(Sainte-Beuve),

et de voyelles graves celles qui renforçaient l'*s* du mot souffler :

..... Mais il n'a pas prévu
Que je saurai *souffler* de sorte....
(La Fontaine).

Nous retrouvons ces deux notes dans all. *lispeln* « siffler

en parlant » d'une part et *summen*, *sumsen* « fredonner » d'autre part, ou bien encore dans fr. *cigale* :

Ainsi la *cigale* innocente,
Sur un arbuste assise, et se console et chante
(A. Chénier, *L'aveugle*),

et *soupir* :

Jamais rien de leur sein ne soulève un *soupir*
(Lamartine, *Jocelyn*).

V

Nous avons essayé dans ce qui précède d'isoler chacun des fonèmes pour déterminer sa valeur propre et spéciale. Isolément et détermination parfois difficiles; il est rare en effet qu'une onomatopée produise une impression absolument simple et ne contienne qu'un seul fonème expressif, en sorte que la valeur de ce fonème soit exactement définie par l'impression même que produit cette onomatopée. Le plus souvent l'impression d'une onomatopée est complexe et les divers éléments qui concourent à la produire se combinent entre eux, réagissent les uns sur les autres, se renforcent, s'atténuent, de telle sorte que nous avons dû parfois pour dégager la valeur de l'un d'eux nous appuyer sur les données de la fonologie générale. Quel qu'ait été le moyen employé, nous sommes aptes maintenant à analiser l'effet produit par leur emploi combiné et à déterminer strictement la part qui revient à chacun dans l'effet total.

Ainsi nous avons déjà vu que le vibrement de l'*r* donne une impression de grincement si ce fonème est en contact avec une voyelle claire, et au contraire de râclement ou de grondement s'il s'appuie sur une voyelle grave. L'*r* peut en outre être combiné soit avec une occlusive, soit avec une spirante. Si c'est avec une occlusive, l'impression est que le son vibrant retentit brusquement et qu'il rompt le silence

sans transition en explodant soudain. Mais l'explosion est beaucoup plus douce si l'occlusive est sonore, beaucoup plus sèche si elle est sourde; il suffit pour s'en rendre compte de comparer *craquer* et *gratter*. Cette nuance est généralement très bien observée dans les diverses langues. Lit. *traszkėti* signifie « craquer » tandis que *gráuszti* signifie « ronger »; un rat qui ronge une porte fait un bruit analogue à un grattement. Fr. *crépiter* et *grignoter* se distinguent par une différence de sens et d'impression analogue. Les *cris* débutent généralement par une explosion brusque et sèche, bien qu'ils puissent retentir dans des notes différentes: mha. *krîzen* « crier », lit. *kiřkti* « pousser des cris aigus », véd. *króçati* « il crie », gr. κραυγή « cri ». Les cris ou chants de certains animaux semblent souvent débuter par une explosion du même genre, affirmée pour le coq et la poule par lat. *cocococo*, fr. *coq*, *cocotte*, v. sl. *kokotŭ* & que l'on trouve en combinaison avec l'*r*, par exemple dans gr. κίκιρρος « coq », lat. *cucurire* « chanter en parlant du coq », lit. *kakaryku* « chant du coq », all. *krähen* « chanter en parlant du coq », all. *kikeriki* « chant du coq », sk. *kṛka-vâkuš* « coq », lit. *kiřkti* « crételer », gr. κέρκος « coq », v. irl. *cerc* « gallinacé ». Cette même initiale nous est attestée pour la corneille et quelques autres oiseaux par sk. *kâkas* « corneille », lett. *kâkis* « choucas », gr. κήξ « sorte de mouette », lit. *kovà* « choucas », sk. *kukkubhas* « faisan » ; on la trouve combinée avec l'*r* dans gr. κόραξ « corbeau », κορώνη « corneille », lat. *coruos* « corbeau », sk. *kâravas* « corneille », gr. κρώζω, κράζω « croasser », lit. *kránkti*, *kraukti* « croasser », v. sl. *krukŭ* « corbeau », *krakati* « croasser », all. *krächzen* « croasser », sk. *karkaras*, *kṛkaras*, *kṛkaṇas*, *krakaras* « perdrix », v. pruss. *kerko* « plongeon », gr. κερκιθαλίς « héron », lat. *querquedula* « sarcelle », *crocire* « croasser », sk. *tittiriš* « perdrix », v. sl. *tětrja* « faisan femelle », gr. τέταρος, τατύρας « faisan », v. sl. *tetrěvi* « faisan », lit. *tetervas* « coq de bruyère », v. pruss. *tatarwis* « gelinotte », gr. τέτραξ, τετραδών « coq de bruyère », lat. *tetrinnire* « crier comme un canard ».

Ces exemples suggèrent trois observations qu'il est bon de noter avant de nous engager plus avant: 1° Il n'i a pas de différence entre *c* et *t* pour l'effet produit, quand la seule

qualité qui vienne en lumière est, comme ici, l'explosion sourde. 2° L'impression n'est pas la même selon que l'*r* est ou non en contact immédiat avec l'occlusive, comme dans *coruos*, κόραξ en face de *crocio*, κρώζω. L'*r* qui suit une voyelle débute par des éléments sonores, tandis que celui qui est précédé d'une occlusive sourde commence en sourde ; d'autre part les impressions que nous éprouvons se produisent dans l'ordre où les fonèmes frappent notre oreille, et si dans *coruos* nous avons l'impression d'une note vocalique ouverte brusquement par une explosion et prolongée par une sorte de roulement, dans *crocio* le roulement suit immédiatement l'explosion et aboutit à une voyelle où l'on ne sent plus aucun vibrement. Ce n'est là qu'une nuance, mais très nette, quoique souvent l'effet résultant de la somme des impressions produites par les divers éléments d'un mot soit dans les deux cas équivalent. 3° La signification d'un mot onomatopéique ne fait que mettre en lumière la valeur que les sons ont en puissance, elle ne saurait jamais leur en donner une différente : all. *kratzen* ne fait pas la même impression que fr. *gratter*, ni esp. *grida* la même que fr. *il crie ;* les significations de ces mots sont les mêmes, leur valeur onomatopéique diffère.

Quand l'occlusive est sonore, l'attaque est plus douce, et, bien que nous ne percevions de sonorités qu'au moment de l'explosion, nous sentons qu'elles ont commencé avant et que le mot ne figure à notre oreille que quelques moments du bruit; de là naît facilement l'impression que ce bruit est continu. Nous en avons de beaux exemples dans fr. *grogner*, *grognement*, all. *grunzen*, lat. *grunnire*, fr. *grommeler*, *gronder*, gr. βρέμειν « frémir », βρόμος « bourdonnement », all. *brummen* « gronder, bourdonner », all. *dröhnen* « gronder », ags. *dran* « bourdon », all. *drohne* « bourdon », fr. *bourdonner*, *bourdonnement*, fr. *grincer*, lit. *grẽszti* « grincer », ags. *grimetan* « grincer », vha. *gramizzôn* « gronder », fr. *broyer*, v. sax. *grindan* « broyer », fr. *briser*, got. *brikan* « briser », russ. *bormotat'* « murmurer », gr. βορβορυγμός, fr. *gargouiller*, *grouiller*, gr. γράω « je ronge », lit. *grémszti* « gratter bruyamment », *grẽsti* « frotter », *griáuszti* « ronger », *grukszẽti* « grincer sourdement comme du sable sur lequel on marche ».

Nous pouvons comprendre maintenant la différence qu'il i a entre v. irl. *torann* « tonnerre », fr. *tonnerre* et all. *donner*, gr. βροντή, v. sl. *gromŭ;* dans les mots irl. & fr. (le mot fr. est très médiocre comme onomatopée) le bruit du tonnerre éclate soudain et se prolonge en grondant; dans le mot all. la sonorité précède l'explosion ; dans les mots gr. et v. sl. le grondement et l'explosion sont simultanés. Vha. *karm* s'applique à un bruit ou à une clameur que l'on considère au moment de son explosion, corn. *garm* à une clameur déjà commencée et qui continue ; même différence entre ags. *cirm*, *cyrm* « bruit » & v. sl. *grimati* « sonare », entre gr. κρώζω & v. sl. *grajǫ* « je croasse », & même entre v. sl. *krukŭ* & v. irl. *bran* qui désignent tous deux le corbeau ; ces deux noms imitent l'un et l'autre le cri de l'oiseau, mais le mot slave saisit l'instant même où le silence est rompu, tandis que l'irlandais peint l'espèce de râclement qui semble accompagner ce cri au moment où il est déjà pleinement sonore.

Ajoutons qu'au point de vue où nous nous plaçons ici, il n'i a pas de différence de valeur entre *d*, *g* & *b:* comparez all. *dröhnen* & fr. *gronder*, v. sl. *gromŭ* & gr. βροντή.

Lorsque l'élément qui entre en jeu avec une occlusive est un *l* au lieu d'être un *r*, l'impression de vibrement ou de râclement est remplacée par une impression de liquidité ; rien d'autre n'est changé. Nous venons d'étudier la valeur des occlusives en combinaison avec *r*, nous avons détaillé plus aut (p. 111) celle de *l ;* nous pourrons donc passer très vite. Lorsqu'un *l* est précédé d'une occlusive sourde l'impression produite est que le son, dont la note est donnée par la voyelle, se produit aussitôt après l'explosion sans rien de rude ni de raboteux, mais au contraire avec une limpidité et une égalité parfaites. Rappelons le son limpide des *cloches* que l'all. exprime si bien par son verbe *klingen;* rappelons les *claquements* qui ne sont accompagnés d'aucun craquement, comme celui d'un fouet, comme le bruit des *claquets* et des *cliquets*, comme celui des vagues qui *clapotent*. Il est des rires limpides comme celui qu'exprime lit. *klegù;* il est des cris tellement éclatants et tellement « liquides » que l'oreille n'i trouve aucun point de repère et qu'on ne saurait dire s'ils sont réellement dans la note éclatante ou dans la note aiguë ;

tel est le cri des aigles & l'appel clair des trompettes, tels sont les cris que les Grecs désignaient par κλάζω, κλαγγή & les Latins par *clango*, *clangor*. Les mots lat. *calare*, *clamare*, lett. *kalada* « cri » supposent aussi des sons pénétrants et limpides.

Entre lat. *glocire*, fr. *glousser* & gr. κλώσσω, κλώζω, il i a la même différence qu'entre v. sl. *grajǫ* & gr. κρώζω; les formes à occlusive sourde peignent le bruit au moment où il rompt le silence, et les autres au moment où il est déjà une suite.

Nous avons déjà eu l'occasion de noter combien nous percevons mal les sons étrangers à notre langage, & combien nous les traduisons de façon défectueuse. Il vaut la peine de remarquer ici que certains peuples ont senti comme *coulants* des bruits ou des cris que d'autres ont perçus comme *raboteux*. Sans parler de l'opposition entre gr. χάλαζα « grêle » et v. sl. *gradŭ*, lat. *grando*, où les uns ont pu être plutôt frappés par le glissement & les autres par le crépitement, il est certainement instructif de comparer v. norr. *hlakka* « croasser » à κρώζω, *crocio*, &c., ou v. irl. *cailech* « coq » à *krähen*, κίρκος, &c., ou gr. κλώσσειν « crier comme un geai » au nom latin de l'oiseau qui pousse ce cri, *graculus*, & au cri qu'il pousse, *frĭgulat*, ou encore n. sl. *krketati* « crier comme un dindon » & lit. *tytaras* « dindon » au *gloussement* que fait cet oiseau à notre sentiment. Qu'on ne vienne pas nous objecter que ces mots sont dérivés de racines différentes & que les lois fonétiques ne permettaient pas de modifier tel ou tel fonème de la forme originaire ; nous répondrions en demandant pourquoi de deux langues possédant un jeu de racines à peu près également riche et varié, l'une a choisi précisément les formes qui la choquaient. Nous verrons d'ailleurs un peu plus loin le cas que font les langues des mots qui ne leur conviennent pas et comment elles se procurent ceux dont elles croient avoir besoin.

La combinaison de la spirante *f* avec *r*, c'est-à-dire du souffle avec le grattement produit l'impression du *frottement*, du *frôlement*, du *frou-frou*. *Frôler* désigne une action plus douce que *frotter*, parce que ce dernier marque avec son *t* une explosion après la voyelle, tandis que *frôler* donne à la même place, avec sa liquide, l'impression d'un glissement ; aussi M. de Heredia a cru bon dans ce vers où il

emploie le mot *frôle* d'en relever au moins autant l'*l* que l'*f* et l'*r* :

La viole que *frôle* encor sa frêle main.

Froisser commence par un frottement dont la note, d'abord sombre, puis éclatante, est détaillée par le vocalisme *oa*, & qui se termine par un léger sifflement indiqué par l'*s*. Lat. *fritinnire* « chanter en parlant de la cigale » exprime un frottement grinçant et saccadé, les saccades étant marquées par l'occlusive dentale *t* qui sépare les deux voyelles aiguës. Lat. *frendere* « broyer avec les dents, écraser, froisser, grincer des dents » exprime un frottement à note claire. Fr. *fracas*, lat. *fragor*, *frango* peignent par leur première sillabe un frottement à note éclatante, analogue au son rendu par un objet dur qu'on écrase ou qu'on broie ; mais le plus expressif de ces trois mots est *fracas* avec son occlusive qui arrête la voyelle éclatante pour exploder sur la même note.

Combiner l'*f* avec l'*l*, c'est réunir le souffle avec la liquidité et obtenir comme résultante une impression de *fluidité*. Nous l'avons dans *flotter* :

Et la voile *flottait* aux vents abandonnée
(Racine, *Phèdre*),

dans lat. *flare* « souffler », all. *fliegen* « voler », fr. *flatuosité*, lat. *fluere* « couler », dans le nom de la *flûte* qui souffle des sons limpides et aigus, & même dans fr. *renifler* dont l'*n* indique que le souffle est nasal. *Souffler* est un peu plus compliqué, car, outre la spirante *f* qui indique le soufflement & l'*l* qui en marque le glissement, il possède une autre spirante *s* qui exprime le sifflement possible de ce souffle, tandis que la voyelle *ou* prévient que ce bruit sera sourd s'il se produit. *Siffler* possède exactement les mêmes éléments, sauf un, l'*i*, qui suffit à différencier radicalement le sifflement du soufflement; un sifflement c'est un souffle accompagné d'un bruit aigu qu'exprime cette voyelle :

Et voit sous les *sifflets* s'enfuir dans la coulisse
Cet écuyer de Franconi !
(Hugo, *Châtiments*).

Les autres combinaisons de spirantes avec des liquides sont rarement représentées. On doit pourtant une mention à all. *schliefen* et *schleichen* « glisser » pour le bruissement qu'ils font sentir. Fr. *glisser* était en v. fr. *glier* de vha. *glîtan* ; *glier* ne faisait pas onomatopée, c'était simplement un mot expressif ayant une valeur analogue à celle de all. *glatt* « lisse, poli », cf. p. 147. Si plus tard on a fait *glisser* de *glier*, sans doute en mélangeant ce mot avec *glacer* qui signifie souvent « glisser » en vieux français, c'est probablement qu'on éprouvait le besoin d'avoir dans ce vocable un fonème, la sifflante *s*, qui pût donner l'impression du bruit que produisent beaucoup de glissements. En allemand *gleiten* ne fait pas plus onomatopée que *glier*, mais la forme populaire *glîtschen* exprime un bruissement qui vaut le sifflement de *glisser*. Fr. *ruisseler* présente une spirante avec les deux liquides *l* et *r* ; cet ensemble donne l'impression d'un bruissement produit par un liquide. V. Hugo a mis en relief tous ses éléments, mais en donnant la prééminence à l'*l*, c'est-à dire à la liquidité, dans ce vers des *Burgraves :*

L'huile et le plomb fondu *ruisseler* sur leurs casques.

All. *schwirren* « siffler en parlant d'une flèche, vibrer » unit l'impression d'un souffle chuintant produit par le *v* et le *š* à celle d'un vibrement aigu due au groupe *ir*. Fr. *fuser*, *fusée* n'ont que deux spirantes sans liquide, l'*f* qui exprime un souffle & le *z* qui fait sentir le sifflement sonore de ce souffle.

A côté de cette combinaison des effets de deux spirantes ou d'une spirante avec une liquide, il faut noter celle d'une occlusive avec une spirante, comme dans *čèq. bzikati* « fredonner », qui fait entendre un bruissement labial par sa sifflante sonore *z* appuyée sur une occlusive sonore labiale. Le mot anglais *buzz* « bourdonnement » contient les mêmes éléments, mais la voyelle nous indique un bruissement sombre tandis que celui du mot *čèque* est clair. All. *pfuschen* « produire un bruissement léger » n'a pas tout à fait la même nuance ; c'est un souffle labial qui produit une note sombre et se termine en chuintant. La *bise* et la *brise* sont deux souffles qui semblent sortir d'une bouche, mais tandis que le premier se con-

tente de produire un sifflement aigu et sonore, le second commence par un bruissement qui réagit sur le sifflement pour en atténuer l'acuité. Dans lit. *brežéti* « bruire » on a presque les mêmes éléments que dans fr. *brise*, mais la spirante dentale est remplacée par une chuintante qui donne l'idée d'un chuchotement. Fr. *bouffer* « manger gloutonnement » exprime un bruit labial et le soufflement de quelqu'un qui mange trop vite ; *bâfrer* nuance la même expression en indiquant que le souffle produit un bruit de frottement. All. *paffen* « fumer en faisant entendre un certain bruit des lèvres » présente une explosion labiale qui donne passage à un souffle également labial ; fr. *bouffée*, *une bouffée de fumée*, contient à peu près les mêmes éléments, mais l'explosion labiale étant sonore est beaucoup plus douce, et le bruit qui la suit est dans la note sourde, comme l'indique la voyelle *ou* ; fr. *pouffer* retrouve le *p* de *paffen* et ne diffère de *bouffée* que par la violence plus grande de son explosion.

Ce que nous avons dit à propos des voyelles, nous le répéterons pour les consonnes : la valeur que nous leur attribuons ici et qu'elles ont en puissance ne devient une réalité que si la signification du mot où elles se trouvent s'i prête. Voici pour chacun des cas que nous avons examinés et dans le même ordre un exemple où les consonnes considérées restent inertes : *pinter*, *clapier*, *crotter*, *catafalque*, *tout*, *bébé*, *papa*, *bourbier*, *pourpier*, *naissance*, *minimum*, *mai*, *mimique*, *machine*, *mécanique*, *moucher*, *manier*, *marbrier*, *mortier*, *marmite*, lat. *cincinnus*, all. *bang*, *kund*, fr. *plaquer*, *traquer*, *cliché*, *classer*, *larder*, *flirter*, *plier*, *fléchir*, *souplesse*, *safran*, *gringalet*, *grimaud*, *cribler*, *créer*, *trier*, *griser*, *frégate*, *fripon*, *brimer*, *raccommoder*, *fraise*, *framboise*, *braquer*, *crapaud*, *crottin*, *gorgone*, *broder*, *écrémer*, *rondeau*, *grondin*, *robinet*, *courtier*, *chiper*, *chou*, *villa*, *voter*, *fougère*, *défi*, all. *haus*, fr. *liste*, *cigare*, *soupière*, *crépu*, *criterium*, *courir*, *carrière*, *cortège*, *tarière*, *trident*, *drapeau*, *garçon*, *clef*, *cloture*, *calotte*, *glose*, *grâce*, *frère*, *frêne*, *froc*, *fleur*, *ficeler*, *flanc*, *fisique*, *bouse*, *bise* (nom de couleur), *pavé*, *café*.

VI

Dire que la valeur expressive des sons ne vient en lumière que poussée en avant par la signification des mots, c'est énoncer une proposition juste en somme, mais qui ne rend pas compte de toute la vérité. Il faut ajouter qu'un mot n'est une onomatopée qu'à condition d'être senti comme tel. Sans doute il en est, comme *frou-frou*, *ronron*, qu'il n'est pas permis de ne pas sentir ; mais d'autres, qui sont peut-être moins adéquates, seront saisies comme onomatopées par l'un et point par l'autre. Le fait pour un mot d'être onomatopéique est donc subjectif. Cette subjectivité apparaît plus nettement encore si l'on entre dans le détail et que l'on recherche dans un mot dont la signification permet la mise en valeur de fonèmes expressifs, quels sont ceux qui entrent en jeu pour l'onomatopée. Le téoricien vous dira exactement lesquels sont susceptibles de le faire, quelle est la valeur propre de chacun et quelle est celle de l'ensemble ; mais souvent il n'i en aura que quelques-uns qui agiront réellement sur l'esprit du sujet parlant ou du sujet écoutant, & ce ne sera pas toujours les mêmes. De là les changements de nuance dans la signification des mots onomatopéiques ; si le sujet parlant emploie un de ces mots en lui attribuant telle nuance qu'il croit sentir exprimée par quelques-uns de ses fonèmes, il peut se faire que le sujet écoutant i sente une autre nuance parce que ce sont d'autres fonèmes du même mot qui l'ont surtout frappé. Dès lors il sera tenté d'employer ce mot avec cette nouvelle nuance, qui pourra s'établir à côté de la première ou même se substituer à elle.

Prenons quelques exemples. Le mot sk. *bhramaras* « abeille » débute par un *bh* qui annonce un bruit labial, & ce *bh* est combiné avec un *r*, ce qui constitue le groupe le plus propre à exprimer le *bourdonnement*. Mais nous savons que ce n'est pas ce groupe qui frappait le plus les Indous dans ce mot ; ce qu'ils i sentaient avant tout ce sont les deux *r*, puisqu'ils appelaient fréquemment cet insecte *dvirephas*, c'est-à-dire

« qui a deux *repha* dans son nom ». Il i a beaucoup d'autres mots sanskrits qui contiennent deux *r*, mais on ne les i remarquait pas.

Lat. vulg. **frustiare*, dérivé de *frustum* « morceau », signifiait « mettre en morceaux » et ne pouvait avoir d'expressif avec cette signification que son groupe *ru*, le même que celui de all. *bruch* « rupture »; c'est-à-dire que son *f*, sa combinaison *fr* et son *s*, propres à peindre respectivement le souffle, le frottement et le sifflement restaient inertes. * *Frustiare* devient en fr. *froisser* qui a anciennement le même sens « mettre en morceaux » et dont le groupe *roi* a la même valeur que dans *broyer*. Mais peu à peu les éléments négligés viennent en lumière et influent sur l'évolution sémantique du mot. Par des dégradations insensibles il arrive, grâce au groupe *fr*, à désigner l'action de mettre en pièces par un frottement dur, puis de broyer ou simplement d'écraser par le même frottement, c'est-à-dire que l'idée de mise en morceaux disparaît. Nous disons par exemple que quelqu'un s'est *froissé* un muscle. Jusque là l'*s* est resté dans l'ombre; quand son sifflement apparaît, la nature du frottement change à cause du bruissement qui l'accompagne. Dès lors tous les éléments de ce mot sont en relief et l'impression résultante produite par les valeurs combinées de son consonantisme et de son vocalisme est apte à rendre de façon très eureuse le bruit du papier, du satin que l'on fripe brusquement.

Ind. eur. **bhrem-* (vha. *brëman*, all. *brummen*, lat. *fremere*) commençait par un groupe propre à exprimer un bourdonnement, lequel pouvait être plus ou moins clair ou plus ou moins sombre selon l'apofonie (**bhrem-*, **bhrom-*). En latin le *bh* devient *f*, ce qui accroît notablement l'effet vibrant de l'*r* & rend le mot inapte à exprimer un bourdonnement léger comme celui des abeilles. Les bruits violents seront son domaine; & comme il n'a plus d'apofonie, que sa voyelle est toujours *e*, parmi les bruits qui donnent l'impression d'un frottement, ceux qui sont grinçants et de note aiguë lui conviendront particulièrement: *fremit sonipes* Virg. « le cheval ennit », *fremunt uenti* Ov. « les vents sifflent ». Mais ce mot a conservé par éritage la faculté d'exprimer des bruits sourds. Il n'i a donc rien de surprenant à le voir s'appliquer à des

bruits non moins violents, mais dans la note sombre. Il suffit pour cela que la voyelle ne vienne pas en lumière : *fremit leo* « le lion rugit », *fremit tigris* « le tigre gronde » (son essentiellement rauque).

Lit. *birbiu* qui désigne souvent un bruit strident ou aigu grâce aux éléments qui sont dans *bruit*, *bruire*, s'applique fort bien au *fredonnement* et au *bourdonnement* grâce au *b* & à l'*r*, bien que l'*r* soit palatal.

Lit. *birbinu* qui est formé des mêmes éléments, s'applique aussi au bourdonnement d'un rouet, d'un insecte, à un ronflement, mais peut désigner non moins bien, grâce à l'acuité de ses voyelles, le bruit de la clarinette ou de la crécelle.

All. *summen* & *sumsen* sont à peu près équivalents et signifient « fredonner ». Ils possèdent un *s* qui indique un bruissement (le second en possède deux et est de ce fait plus expressif), un *u* qui marque que ce bruissement est dans la note sombre et la consonne *m* qui est à la fois nasale et labiale ; suivant que c'est l'une ou l'autre de ces deux qualités qui entre en valeur, le mot exprime un fredonnement nasal ou un fredonnement labial, d'où le sens de « bourdonner » qu'il possède aussi.

Gr. βρύχειν « croquer, ronger » a des éléments communs avec *croquer*, mais à l'époque où son *v* se prononce *ü* son initiale se rapproche davantage de celle de *grignoter*, d'où le sens de « rousiller ». Il peut même lorsque son *ü* entre particulièrement en lumière signifier « grincer des dents » (sens rare) grâce aux éléments qui font impression dans *briser*, *grincer*.

C'est pour des raisons analogues que des mots tirés d'une même racine prennent souvent des sens différents suivant les asards de leur apofonie ou la forme de leur suffixe. Ainsi de la racine *ten-* le latin tire *tinnire* qui veut dire « rendre un son clair et métallique » à côté de *tonare* qui s'applique au bruit éclatant du tonnerre, et le vieux slave *tatĭnŭ* qui s'applique à un bruit sourd. Lit. *gráužiu* « je ronge » n'a pas le même sens que gr. βρύχειν « grincer des dents » auquel il est apparenté parce qu'il contient plutôt les éléments de *gratter* ; mais got. *kriustan* qui appartient à la même racine signifie « grincer » parce qu'il a comme βρύχειν un *r* appuyé sur une voyelle aiguë.

Gr. *βρέμειν* désigne essentiellement le frémissement, le murmure, et il en est de même de *βρόμος* parce que c'est le substantif correspondant ; mais le vocalisme de ce dernier lui permet de désigner aussi le bourdonnement et même le grondement, et cette signification pourra être aussi attribuée par réaction au verbe, dont la voyelle restera alors inerte par le fénomène que nous constations plus aut à propos de *fremere*. Quant à *βροντή* qui est dérivé de la même racine, il ne pourra s'appliquer qu'au bruit du tonnerre parce que sa formation l'isole du verbe.

C'est ce sentiment du rapport entre le timbre de la voyelle et la nuance sémantique qui a donné naissance à une apofonie spéciale, que nous avons déjà signalée (p. 100) & que l'on peut appeler l'apofonie onomatopéique. Elle a trois degrés : voyelle claire *i* (*é*), voyelle éclatante *a* (*ó*) & voyelle sombre *ou* (*ó*). Elle n'a rien de commun istoriquement avec l'apofonie indo-européenne, bien que cette dernière lui ait dans une certaine mesure servi de modèle. A côté de fr. *claquet* « petite latte de bois qui frappe continuellement sur la trémie d'un moulin », *cliquet* n'a pas d'autre origine que les besoins onomatopéiques pour désigner un objet analogue en métal et dont le son est par conséquent aigu. Les trois mots allemands de formation récente, *knirren* « faire un bruit aigre », *knarren* « craquer », *knurren* « gronder » sont un bel exemple d'apofonie onomatopéique. On en peut dire autant de lit. *treszkėti* « crépiter », *traszkėti* « craquer », *truszkėti* « faire entendre un craquement sourd, comme celui d'un arbre qui se rompt ». Considérez encore all. *klippern* « cliqueter » et *klappern* « claquer », *klitschen* et *klatschen* « mêmes sens respectifs », *knistern* « crépiter » et *knastern* « craqueter », *knittern* et *knattern* « mêmes sens respectifs », *kritzen* « griffer » et *kratzen* « gratter », &c.

Enfin, il faut constater que dans des mots à modulation vocalique comme fr. *tintamarre*, *clapotage*, *clapotis*, ce qui a déterminé le choix du suffixe, c'est uniquement le sens onomatopéique, c'est-à-dire le besoin de peindre dans le premier cas un bruit qui, après être passé de la note claire à la note éclatante, continue à retentir dans cette dernière ; dans le second cas un bruit saccadé (par les occlusives) dont les modulations ne sortent pas des notes éclatantes ; et dans *cla-*

potis un bruit varié de notes éclatantes entremêlées par endroits de notes aiguës.

VII

Sauf dans ces dernières lignes, nous n'avons encore presque rien dit de la formation, de l'origine, de l'étimologie et de l'évolution des mots onomatopéiques. Nous en avons rapprochés qui n'ont aucun lien de parenté, nous en avons séparés qui sont frères. C'est que pour les questions que nous avons étudiées jusqu'à présent, il n'i avait pas lieu de faire autrement ; il fallait constater l'état et la valeur des différents mots que nous signalions dans diverses langues, et toute autre considération eût été digressive.

C'est cependant sur ces points que nous avons négligés que l'on a le plus écrit jusqu'à maintenant. On a prétendu que les mots onomatopéiques échappaient aux lois ordinaires de l'évolution ; on a dit aussi que les langues possédaient d'autant plus d'onomatopées qu'elles étaient plus jeunes, plus sauvages même, qu'elles en semaient tout le long de la route qu'elles étaient obligées de suivre pour s'affiner, et que les langues les plus perfectionnées, celles qui correspondaient au degré de civilisation le plus avancé, n'en présentaient plus que quelques vagues débris. Aucune de ces opinions ne repose sur une étude attentive des langues et de leur évolution. Voyons les faits.

Les mots onomatopéiques obéissent servilement aux lois fonétiques qui dominent les autres mots de la langue à laquelle ils appartiennent, même si les transformations que leur imposent ces lois doivent leur ôter toute valeur expressive. Lat. *querquedula*, qui fait onomatopée par la combinaison de ses deux occlusives sourdes avec la vibrante *r*, est devenu en français *sarcelle*, mot absolument inexpressif. L'indo-européen employait pour désigner l'éternuement une racine * *pster-* dont la forme insolite décèle au premier coup d'œil une création

purement onomatopéique et qui est en effet bien remarquable avec son explosion labiale suivie d'un sifflement que vient interrompre une occlusive dentale explodant sur un bruit que prolonge le vibrement d'un *r*. Le grec en a tiré πτάρνυμι à qui l'évolution fonétique a fait perdre la spirante, c'est-à-dire l'élément essentiel, celui qui donnait la vie à tous les autres, si bien que ce mot n'est en définitive guère plus digne du nom d'onomatopée que πτέρνα « le talon ». Le latin, qui obéit à des lois différentes, en fait *sternuo ;* il n'a perdu que le *p*, et la perte est petite, car tous les éléments essentiels subsistent, et l'onomatopée reste excellente. Mais *sternuere* devient en français *éternuer*, qui est aussi inerte comme onomatopée que *éterniser*. Les langues germaniques possèdent pour désigner la même idée diverses formes qui semblent pouvoir être toutes ramenées à une sorte de racine * *qsneus-* ; elle n'est pas moins expressive que * *pster-*, mais elle ne désigne pas le même éternuement ; * *pster-* exprime un de ces éternuements dus à un picotement dans le nez comme en produit le soleil du printemps, & qui vous surprennent au moment où vous vous i attendez le moins & où vous avez par conséquent la bouche fermée, comme le montre l'explosion labiale du début ; la racine germanique * *qsneus-* peint au contraire l'éternuement de quelqu'un qui a contracté un bon rume de cerveau et qui ne pouvant plus respirer par le nez a d'avance la bouche ouverte ; pas d'occlusion labiale en effet, pas même d'occlusion dentale ; les muscles en se contractant ne peuvent produire d'occlusion qu'au fond de la bouche, au niveau du voile du palais, comme le marque le *q ;* cette explosion est immédiatement suivie d'une sortie violente de souffle exprimée par la sifflante *s* et dont le trop plein passe par le nez qu'il dégage momentanément (*n*) en produisant un bruit que marque la voyelle & qui se termine par un nouveau sifflement. Ajoutons que les langues baltico-slaves ont une troisième formation, lit. *cziûsti*, *cziáudėti*, russ. *čixát'* dont l'élément essentiel est celui de notre onomatopée *atsché*, *atschi*, qui suppose aussi l'occlusion des fosses nasales. Il serait puéril de rattacher des considérations etnografiques à ces trois expressions différentes de l'éternuement ; lorsqu'on cherche à imiter un bruit complexe et variable, il est tout naturel qu'on le reproduise de façon plus ou moins inexacte

et tantôt d'une manière tantôt d'une autre. La seule chose qui nous importe ici, c'est de constater que si l'évolution fonétique a ôté à ind.-eur. **pster-* toute valeur expressive en le faisant aboutir à fr. *éternuer*, elle n'a pas plus respecté germ. **qsneus-*. Ce dernier est en effet devenu d'une part ags. *fnéosan*, m. angl. *fnésen*, holl. *fniezen* qui ne peignent qu'un souffle mi-labial et mi-nasal, d'autre part m. angl. *snésen*, angl. *to sneeze* qui marquent un sifflement dental suivi d'un souffle nasal, enfin v. norr. *hnjósa* qui indique bien encore un souffle nasal, mais dans les dialectes ou l'*h* est tombé on a vha. *niosan*, m. angl. *nésen*, all. *niesen* qui ne font pas plus onomatopée que all. *nähen* « coudre ». Les correspondants de sk. *kroças* « cri », gr. κραυγή « cri », si expressifs avec leur groupe *cr*, sont en got. *hruks* « chant du coq », *hrukjan* « chanter comme un coq » que la lautverschiebung a rendus presque inertes en détruisant l'occlusive sourde initiale. Même observation pour all. *rufen* « appeler » qui sort d'un prégermanique **krōb-* ou **krāb-*, pour all. *lachen* « rire » qui sort de **klak-* (cf. gr. κλάζω, κλώσσω), pour ags. *þunjan* « tonner » qui correspond à véd. *tányati*, lat. *tonare*, pour v. norr. *þidurr* qui correspond à gr. τέτραξ « coq de bruyère », pour gr. ἄησι, ἀήρ, αὔρα, lat. *aura*, v. irl. *aial* « souffle, vent » à côté de racine **wē-*, v. sl. *vějǫ* « je souffle », lit. *vėjas* « vent », got. *vaian* « souffler », *vinds* « vent », all. *wehen* « souffler », *wind* « vent », lat. *uentus*.

Puisque l'évolution agit impitoyablement, sans souci de l'onomatopée, il est évident que si elle la détruit parfois elle doit tout aussi souvent et avec la même inconscience, la créer. Ainsi ind-eur. **bhlā-* ou **bhlē-* « souffler » donne au vha. *plâen*, *blâen* qui est inexpressif, mais au lat. *flare* qui vaut vha. *fnēhan* examiné plus aut, p. 97. Vfr. *afan* « effort », it. *affanare* « chagriner », prov., esp., port. *afanar* « se donner de la peine, travailler avec effort » supposent une forme romane d'origine inconnue **affanare*. Tous ces mots sont inexpressifs. A côté de cette forme il i en avait probablement une autre avec un seul *f*, **afanare*, sortie de celle-là par simplification de la consonne double dans les formes où elle se trouvait devant l'accent, comme dans *mamilla* de *mamma*, *curulis* de *currus*, *uăcillare* de *uaccillare*, *farina* de *farris*, *ofella* de *offa*,

ŏmitto, *Messalina* de *Messalla*. **Afanare* aurait donné fr. *ahaner* comme *deforis* est devenu *dehors*. Or *ahane* fait onomatopée par son iatus, comme ce vers de M. de Heredia :

Et bondis à travers la **ha**letante orgie,

et *ahan* d'autre part par sa nasalisation qui le fait coïncider pour sa deuxième sillabe avec l'interjection des gens qui font effort, *han !*

Il est inutile de citer ici un plus grand nombre d'exemples de ce genre. On en pourra glaner plusieurs dans les chapitres qui précèdent et on en rencontrera beaucoup dans ce qui nous reste à exposer. Qu'il nous suffise pour le moment de constater que ce que l'évolution fonétique fait perdre d'un côté à une langue au point de vue de l'onomatopée, elle le lui rend d'un autre côté. Les pertes et les gains se balancent à peu près.

Les langues subissent-elles passivement cet état ? On ne les voit guère rejeter un mot parce qu'il fait onomatopée. Mais lorsque l'évolution fonétique leur fait perdre une onomatopée, on constate souvent qu'elles la refont ou la remplacent. Quand il s'agit simplement d'imiter un bruit bien déterminé, on le recopie de son mieux en abandonnant le mot éréditaire devenu inexpressif. L'istoire des noms du *coucou* dans les langues indo-européennes est fort instructive à cet égard. Ils ont tous quelque élément commun, mais la question est de savoir dans quelle mesure ils le doivent à l'érédité et à leur parenté. Il convient d'abord de signaler sk. *kókas* « coucou (RV, VII, 104, 22), — loup, sorte d'oie (class.) » avec son dérivé *kokilás* « coucou », lat. *cucus* (?), v. irl. *cúach*, gall. *cóg* qui remontent aux formes parallèles **qeuqos*, **qouqos*, **quqos*, **quqā*, * *qouqā*. Ce sont des mots à *réduplication brisée* que l'on peut rapporter à une racine onomatopéique **qeu-*, attestée par sk. *kávti*, *kunāti*, *kavate* « retentir, faire entendre un son, gémir », v. sl. *kujati* « murmurer, gronder », gr. κωκύω « je pousse des cris de douleur », lit. *kaũkti* « urler », etc. A la même racine peuvent se rattacher lat. *cucūlus*, v. sl. *kukavica* « coucou », lit. *kukũti* « faire le cri du coucou » ; mais

rien ne prouve que tel de ces mots n'a pas été refait directement sur le cri du coucou.

En grec on a κόκκυξ qui ne correspond exactement à aucun des mots cités jusqu'à présent. Faut-il, à cause de son occlusive redoublée, i voir une formation grecque tirée d'une nouvelle imitation du cri du coucou, à savoir κόκκυ? Ce n'est nullement nécessaire ; sans doute, si κόκκυξ était un mot inexpressif sa dérivation de la racine signalée plus aut serait anomale ; mais lorsqu'il s'agit d'un mot onomatopéique, son κκ n'a rien de plus surprenant que le ππ de πιππίζω à côté de πιπίζω ou le κχ de καχχάζω à côté de καχάζω. Le redoublement d'une occlusive dans les cas de ce genre est un procédé qui a pour effet d'accentuer le redoublement, de le rendre plus sensible, & qui plonge par ses origines jusque dans l'indo-européen ; qu'il nous suffise de rappeler ici en face de πιππίζω sk. *pippakā* « nom d'un oiseau », en face de καχχάζω, καχάζω sk. *kakkhati*, *kakhati*. Est-il permis de supposer que notre forme κόκκυξ remonte aussi aut? On a certainement le droit d'en rapprocher sk. *kukkubhas* « faisan », *kukkuvāc* « espèce d'antilope », tant qu'il ne sera pas démontré que ces mots sont des formes prākrites sanskritisées. La différence de signification ne saurait être un obstacle ; la racine dont nous avons parlé a un sens assez large pour que ses dérivés puissent s'appliquer à des animaux divers pourvu que leurs cris aient entre eux quelque vague analogie. Nous avons déjà vu sk. *kokas* désigner « le loup » et « une sorte d'oie » ; v. sl. *kućika* signifie « le chien », lat. *cucubare* veut dire « faire entendre le cri du ibou », enfin gr. κοκκύζω lui-même convient aussi bien au chant du coq qu'à celui du coucou.

Dans les langues germaniques la forme la plus ancienne qui nous soit connue est vha. *gouh* = ags. *géac* = v. norr. *gaukr* « coucou », représentée encore aujourdui par all. *gauch* « coucou, — niais ». Elle ne peut en aucune façon être rapprochée fonétiquement des formes que nous avons signalées dans les autres langues ; elle est sans doute apparentée à sk. *hávate*, *hváyati* « il crie, il appelle », *hávas* « cri », *jóhavīti* « il appelle », v. sl. *zovą* « je crie, j'appelle ». Au point de vue expressif ce mot est très défectueux à différents égards et en particulier parce qu'il n'indique pas de redou-

blement alors que le cri du coucou est toujours répété. Aussi voit-on surgir au XVIe siècle à côté de *gouch* des formes telles que *guckgauch*, *gutzgauch*. Mais longtemps auparavant le néerlandais avait recopié directement le cri de l'oiseau dans son mot *koekoek*, qui pénétra en Allemagne dès le XVe siècle sous la forme *kuckuck*, aujourdui très répandue. L'anglais a *cuckoo* qu'il ne doit sans doute ni a un éritage ni à un emprunt, mais qu'il a calqué sur le cri du coucou. De même en russe *kukúška* n'est pas le représentant de v. sl. *kukavica*, mais une imitation du cri du coucou suivie d'un suffixe très usité.

Le *cŭcus* de nos dictionnaires latins n'est livré nulle part d'une façon certaine, pas même dans Isidore (*Orig.*, 12, 7). C'est assez dire que si un pareil mot a réellement existé en latin, nous ignorons sa forme exacte et en particulier la quantité de sa première voyelle. Rien ne saurait donc faire obstacle au **cŭccus* que demandent ital. *cucco*, roum. *cuc*, port. *cuco*. Ce **cŭccus* serait à **cūcus* ce que *cŭppa* est à *cūpa*. Le mot ordinaire en latin pour désigner le coucou est bien connu sous la forme *cŭcŭlus* et son doublet *cŭcŭllus*. Dans les langues romanes prov. *cogul-s* répond bien a *cŭcŭlus*, mais en italien au lieu du **cugúlo* attendu on a *cucúlo* qui demande fonétiquement **cŭccŭlus*. En français il n'i a pas lieu de séparer les mots désignant l'oiseau *coucou* de ceux qui s'appliquent au mari *cocu*, à celui dont la femme, comme la femelle du coucou, ante des nids étrangers. Vfr. **coucu*, attesté par Godef. *coucuault*, peut sortir comme ital. *cucúlo* d'une forme **cŭccŭlu*; de même langued. *coucut* suppose **cŭccūtu*, et franc-comt. *coucue* « l'erbe au coucou », **cŭccūta*. Ces formes *cucúlo*, **coucu*, *coucut*, *coucue* peuvent recevoir deux explications : 1° le texte de Plaute, *Trin.*, 245 paraît exiger la longueur de la première sillabe dans le mot *cuculus*, c'est-à-dire *cūc-* ou *cŭcc-* & tous les autres passages où ce mot se trouve dans le même auteur peuvent s'accommoder de cette scansion (cf. éd. *Brix*). *Cŭcūlus* serait à *cŭccūlus* comme *uacillat* à *uaccillat* et la coexistence de ces deux formes en roman ne serait pas plus surprenante que celle de *cuppa* à côté de *cupa* ou celle de *pullicinu* « poussin » à côté de *pulicinu* « pussin » (*Revue des langues romanes*, 1898, p. 287) ; 2° **Cugúlo*, **cougut*, &c., pouvaient devenir d'une façon normale *cucúlo*, *coucut*, &c.

par le sentiment du redoublement, comme fr. *verveine* de *uerbena*, lat. vulg. *cocina* de *coquina*, v. esp. *bierven* de *uerminem*, &c. (cf. Grammont, *La dissimilation*, p. 169).

Fr. *coucou* est probablement une nouvelle imitation directe du cri de l'oiseau, mais il pourrait aussi être sorti de **coucu* par une assimilation vocalique progressive due à l'influence de l'onomatopée. Enfin *cocu*, *coqu*, au lieu d'avoir subi, comme le pense le *Dict. gén.*, l'influence de *coquart*, *coquin*, &c., n'est autre chose que vfr. *cucu* dissimilé normalement comme *devin* de *diuinu*, *voisin* de *uicinu*, *fenir* de *finire*. Quant à ce *cucu*, c'est ou bien **coucu* assimilé régressivement par le sentiment que ce mot fait onomatopée et exige le redoublement de la même sillabe, ou bien une reproduction directe et approximative du cri de l'oiseau. Comme nous l'avons déjà indiqué (p. 98), les deux notes du cri du coucou ne sont pas absolument identiques ; la première est plus claire que la seconde, et si *coucou* est une imitation plus exacte que *cucu*, ce dernier présente pourtant une approximation très suffisante. Seulement il fait l'impression d'un cri plus aigu que *coucou*. On trouve la même différence entre les mots désignant le urlement que nous avons signalés à la p. 108 et le mot fr. *urler* (*hurler*). La voyelle essentielle des premiers est un *ou*, ce qui ne les empêche pas de servir à l'occasion pour les urlements aigus ; au contraire fr. *urler* donne l'impression d'un urlement aigu et par extension désigne aussi les autres. Mais d'où vient son *ü* et aussi son *h* qui s'est prononcé assez tard puisque nous disons encore aujourd'hui *le urlement* sans élision? Le point de départ de ce mot est évidemment latin *ŭlŭlare* qui n'a ni *ü* ni *h* ; ce *ululare* bien qu'il s'applique essentiellement au urlement des chiens et des loups est un dérivé de *ulula* « chat-uant ». Le rapport qui existe entre le urlement et le cri du ibou ou du chat-uant paraît avoir été saisi de différents côtés, car all. *heulen* « urler » de mha. *hiulen*, *hiuweln* est apparenté à mha. *hiuwel*, vha. *hiuwila* « ibou, chat-uant ». C'est ce qui permet de supposer que le mot fr. a subi une influence germanique et qu'il s'est mélangé avec vha. *hūwila* « ibou, chat-uant ».[1]

[1] *Hūwila* + *ŭlŭlare* peut donner soit **hūlŭlare* d'où *hurler*, soit **hūwilare*

Le mot *uer* (*huer*), que l'on persiste à tirer de l'interjection *hu*, appartient à la même famille ; il signifie encore en terme de fauconnerie « crier comme le ibou » & n'est autre chose qu'un dérivé de vha. *hūwo* « ibou, chat-uant ».

Lorsqu'il s'agit de bruits moins précis et moins bien déterminés, les langues ont d'autres ressources pour réparer leurs pertes. Elles ont toujours en magasin, si l'on peut s'exprimer ainsi, les fonèmes qui sont propres à en peindre les caractères essentiels, par exemple l'apofonie onomatopéique qui suffit, comme nous l'avons vu plus aut, à en exprimer la note dominante, puis les occlusives qui marquent les sons à explosion brusque, puis les combinaisons d'occlusives avec des liquides ou des spirantes, dont la valeur nous est aussi connue. Ainsi la lautverschiebung ôte au correspondant germanique (vha. *huoh*, que nous retrouverons plus loin) de gr. καχάζειν « rire aux éclats », lat. *cachinnus*, sk. *kákhati* tout ce qui rendait ces mots si expressifs; mais le vieux aut allemand retrouve dans son propre fonds les éléments qui avaient servi à former ces mots en indo-européen, & il en fait *kichazzen*, *kachazzen*. Le « geai » se dit en vha. *hehara* (qui ne fait pas onomatopée) et en gr. κίσσα ; en sanskrit on trouve *kikiś*, mot refait qui éveille bien le sentiment des cris aigus et saccadés de cet oiseau ; mais la forme attendue **ciciś* n'avait pas les mêmes qualités. Indo-eur. **klak-* devient en germanique par la lautverschiebung *hlah-* & même en all. *lah-* qui n'ont plus

d'où vfr. *huler* ; le dérivé normal de *hūwila*, sans mélange avec *ŭlŭlare*, ne pourrait d'ailleurs avoir une autre forme que **hūwilare*. M. Meyer-Lübke a donné (*Gröber's Zeitschr.*, XXII, 6 sqq.) une explication fort ingénieuse de l'*u* fermé de la sillabe initiale ; mais elle ne paraît pas pouvoir être acceptée parce qu'elle n'est pas indispensable pour expliquer obw. *urlar* & surtout qu'elle ne rend pas compte de l'*h*. Déjà en 1894 M. Th. Braune avait songé à une origine germanique (*Gröber's Zeitschr.*, XVIII, 527), mais il n'avait pas touché juste parce que *hurreln* aurait donné fr. **hourler*, parce que plusieurs formes romanes ne permettent pas d'écarter *ululare*, enfin parce que sard. *urulare* & roum. *url* prouvent surabondamment que l'*r* n'est pas d'origine germanique, mais est le produit d'une dissimilation tout comme le *d* de cat. *udolar* qui ne sort pas de *hurdeln* (cf . Grammont, *La dissimilation*, p. 50, 55, 81, 84).

du tout la valeur onomatopéique de gr. κλαγγή, lat. *clangor*; mais on refait *klingen*, *klang*.

Au lieu de fabriquer un mot de toutes pièces pour combler une lacune, les langues peuvent l'emprunter à un idiome voisin ou le tirer d'une racine qui n'a pas le même sens. L'indo-européen se servait des deux racines onomatopéiques **perd-* & **pezd-* pour exprimer deux nuances nettement distinctes. La première avec son explosion labiale, son vocalisme varié (**perd-*, **prd-*, **pord-*), le léger roulement de son *r* et l'occlusion finale, est une merveille. Elle est attestée par sk. *párdate*, gr. πέρδεται, ἔπραδον, ἔπαρδον, πέπορδα, πορδή, lit. *pérdžiu*, *pérsti*, čèq. *prdêti*, all. *furzen*, *farzen*, &c. La lautverschiebung a modifié l'expression dans les mots germaniques, mais il n'i a pas lieu d'insister sur ce changement. La seconde racine, **pezd-*, remplace excellemment la vibrante *r* par la spirante sonore *z*, mais on peut trouver que l'explosion marquée par la labiale du début est trop violente. Quoi qu'il en soit elle donne naissance dans le domaine ellénique a un verbe **bzdeyō* qui serait parfait si les lois fonétiques grecques ne le rendaient inexpressif en lui faisant perdre son *z* ; gr. βδέω garde la signification de **pezd-* parce que περδ- subsiste en face de lui, mais il ne l'exprime plus. En baltico-slave et en germanique **pezd-* apparaît dans slav. *pezdèti* qui garde toutes les qualités de l'indo-européen, dans pet. russ. *bzd'ity* et lit. *bezdėt'i* (sans doute emprnnté au russe) qui sont plus parfaits, et dans mha. *vist*, all. *fisten* qui sont irréprochables. En latin **pezdō* devient normalement *pēdō* ; il reste la labiale, mais plus rien de caractérisant. C'est désormais un mot à peu près quelconque, plus propre pourtant avec son explosive labiale sourde à remplir les fonctions de **perd-* que celles de **pezd-*, et comme il n'i a pas à côté, comme en grec, un représentant de **perd-*, le domaine de ce dernier lui échoit ; mais il s'i comporte si malabilement, qu'on éprouve souvent le besoin de le remplacer par *crepare*. Quoi qu'il en soit, la place de **pezd-* reste vacante ; on a recours alors à *uisire*, qui est fort juste comme expression, mais qui trouve là un emploi nouveau, car, bien que son origine ne soit pas certaine, il semble se rattacher à une racine **veis-* signifiant « couler, exprimer un liquide ». En vieux français *pēdere* donne *poire* qui n'est pas

beaucoup plus expressif que le fruit dont le nom se prononce de même ; mais du substantif *pet* on tire un dérivé *péter* qui doit à son occlusive dentale sourde un regain d'expression. L'autre nuance est rendue par *vesser*, vfr. *vessir*, qui a toutes les qualités désirables et sort de * *ŭissīre*, doublet de *ūsīre*.

Non seulement les langues réparent souvent, soit en créant, soit en empruntant, les pertes que leur a causées l'évolution fonétique, mais il n'est pas rare, lorqu'un mot vient mal ou ne présente pas les qualités requises, qu'elles le réduisent à un rôle secondaire, ou le rejettent complètement et le remplacent par des mots plus expressifs qu'elles prennent où elles les trouvent, soit qu'elles les forgent, soit qu'elles les empruntent

Ainsi lat. vulg. *meiare* (class. *meiere*) donne sard. *meare*, esp. *mear*, port. *mijar*, mots inexpressifs. Dans les autres langues romanes on emploie les représentants de * *pistiare*, à savoir it. *pisciare*, rétor. *pischar*, prov. *pissar*, fr. *pisser*, picard *picher*, cat. *pitxar*, roum. *piş*. Il est probable que si l'on a eu recours à ce mot de signification si éloignée (sur son origine et son évolution sémantique, cf. Ulrich, *R*, IX, 117 et Körting, *Lat.- rom. wört.*, n° 7195), c'est parce qu'il est expressif & rappelle le bruit d'un filet d'eau qui coule par terre (cf. le mot des nourrices qui veulent faire uriner leurs nourrissons, *ps, ps*, avec *s* palatal), tandis que *meiare* & ses représentants sont totalement inertes.

Le latin rendait l'idée de crier par *clamare;* on en a fait en vfr. *clamer, je claim*, qui signifiait « appeler à aute voix » & qui n'est plus guère vivant aujourdui que dant les composés *proclamer, acclamer, réclamer* ; mais pour rendre l'acuité d'un cri qui vibre soudain, le latin ne fournissait rien ; le lat. vulg. a * *crītare* qui est excellent. Où l'a-t-il trouvé ? On le voit généralement dans lat. *quiritare* « appeler le peuple au secours », & il n'i a en effet pas grand chose à dire contre cette étimologie ; mais il nous a toujours semblé qu'il i avait tout autant de chances pour que ce mot vînt de got. * *kreitan* « crier », attesté par mha. *krîzen*. Et ce got. * *kreitan* d'où sort-il lui-même ? Pas de l'indo-européen, qui ne connaît pas * *greid-* ; il est vrai que l'on pourrait songer à un élargissement de la racine * *ger-*, attestée par sk. *járate* « il fait du bruit », lit. *gàrsas* « voix », v. irl.

gair « appel, voix », v. norr. *kura* « gronder », vha. *karm* « bruit, clameurs », &c. ; mais il est beaucoup plus probable que *kreit-* est une fabrication germanique apparentée onomatopéiquement (& non pas istoriquement) avec indo-eur. * *qreiq-* « pousser des cris aigus » que l'on voit représenté dans gr. ἔκραον, v. sl. *krikŭ* « cri », lit. *kriksėti* « crier », v. norr. *hrikta* « pousser des cris aigus », vha. *hreigir* « héron ».

Le latin ne disposait guère que de *crepare* pour rendre les trois nuances *craquer*, *croquer*, *claquer* ; les langues romanes gardent ce mot à cause de ses qualités (it. *crepare*, roum. *crĕp*, prov. *crebar*, fr. *crever*, esp., port. *quebrar*), mais elles limitent sa signification et suppléent à son insuffisance en recourant qui au germanique comme l'espagnol qui en tire *crujir*, qui aux formations onomatopéiques comme le français, qui a tiré des verbes des interjections *crac*, *croc*, *clac ;* all. *klatschen* est dérivé de la même manière de *klatsch* & *krachen* de *krak ;* il n'i a évidemment aucun rapport istorique entre ces mots et ceux qui leur correspondent en français. Pour désigner le *cliquetis* des armes, le latin se servait d'un dérivé du même *crepare*, à savoir *crepitus* ; l'espagnol l'a remplacé par *chischas* et le français par *cliquetis* qu'il a tiré de *cliquet* au moyen du même suffixe qui lui a servi à distinguer le *clapotis* du *clapotage*, & *cliquet* lui-même n'a pas d'autres aïeux que l'interjection *clic*. Ces nuances ne suffisaient pas encore aux langues modernes ; pour ne considérer que le français, de *craquer* il a tiré *craqueter*, *craqueler ;* il a même repris au latin par voie savante ce *crepitare* qui était excellent et qui ne lui était pas venu par voie populaire. Il s'est encore tourné d'un autre côté, & ajoutant à un substantif inexpressif qu'il possédait le suffixe *-iller*, il a fait *pétiller* dont tous les éléments sont en valeur ; car le *jod*, spirante palatale sonore, est propre à exprimer un léger bruissement, bruissement aigu si la voyelle qui précède est aiguë comme dans le cas présent, bruissement sourd si elle est sombre comme dans *gargouiller*, *grouiller* que le français ajoute à la liste en tirant l'un d'un élément onomatopéique à redoublement *garg-* & l'autre de l'initiale de *grogner*, *gronder*. Tous ces mots, et d'autres que l'on pourrait citer encore remplacent l'unique *crepare* du latin et son dérivé *crepitare*. On ne trouvera pas sans doute qu'il i ait eu appauvrissement du vocabulaire onomatopéique.

Il serait facile de multiplier les exemples ; mais ce serait nous écarter de notre sujet & écrire un chapitre de la « Vie des mots ». Il nous suffira d'avoir indiqué ces faits, car nous avons âte d'aborder une dernière question que nous avons fait pressentir dès le commencement.

VIII

Nous n'avons guère étudié jusqu'ici que des mots désignant une action ou un objet susceptibles de produire un son et nous avons vu dans quelle mesure ces mots imitent ce son ou en suscitent l'idée, c'est-à-dire constituent, d'après la définition donnée au début, des onomatopées.

A côté des onomatopées il i a dans les langues quantité de mots, désignant non plus un son, mais un mouvement, un sentiment, une qualité matérielle ou morale, une action ou un état quelconques, dont les fonèmes entrent en jeu pour peindre l'idée ; c'est ce qu'on peut appeler les *mots expressifs*. Comment donc des sons peuvent-ils peindre une idée abstraite ou un sentiment? Grâce à une faculté de notre cerveau qui continuellement associe et compare ; il classe les idées, les met par groupes et range dans le même groupe des concepts purement intellectuels avec des impressions qui lui sont fournies par l'ouïe, par la vue, par le goût, par l'odorat, par le toucher. Il en résulte que les idées les plus abstraites sont constamment associées à des idées de couleur, de son, d'odeur, de sécheresse, de dureté, de mollesse. On dit tous les jours, dans le langage le plus ordinaire, des idées graves, légères, des idées sombres, troubles, noires, grises ou au contraire des idées lumineuses, claires, étincelantes, des idées larges, étroites, des idées élevées, profondes, des pensées douces, amères, insipides, on dit de quelqu'un qu'il broie du noir, qu'il a le cœur léger. Lorsqu'on emploie cette expression « des idées sombres », on fait une comparaison ; il est évident que les idées n'ont pas de couleur par elles-mêmes, mais cette comparaison est parfaitement claire et intelligible grâce à une série d'associations.

Énoncer cette comparaison sans dire que l'on fait une comparaison, c'est traduire ; nous traduisons une impression intellectuelle en une impression visuelle. Si la traduction est bien faite, l'idée n'aura en rien perdu de sa clarté, pas plus qu'une frase française traduite en allemand. Une fois notre frase française traduite en allemand, nous pouvons la traduire en russe ou en toute autre langue sans que l'idée soit en rien modifiée, pourvu que notre traduction soit exacte. On peut de même traduire une impression visuelle en une impression audible. Le langage ordinaire nous fournit les premiers éléments d'une traduction en impressions audibles de celles qui nous sont données par les autres sens : il distingue des sons clairs, des sons graves, des sons aigus, des sons éclatants, des sons secs, des sons mous, des sons doux, des sons aigres, des sons durs, &c. Nous avons vu nous-mêmes qu'il i avait lieu de distinguer des voyelles claires, aiguës, graves, sombres, éclatantes, des consonnes sèches, dures, douces, molles. Il est donc évident qu'une voyelle sombre pourra traduire une idée sombre, et une voyelle grave une idée grave.

Ce sont les traductions de ce genre que nous allons étudier, ce qui nous sera facile maintenant que les principales valeurs des sons du langage nous sont connues par les onomatopées. Pour celles qu'il nous reste à déterminer nous procéderons comme nous l'avons fait plus aut, c'est-à-dire que nous nous appuierons sur des considérations étrangères aux mots dans lesquels apparaissent les fonèmes à examiner, et relatives à la nature même de ces fonèmes. Les mots ne viendront qu'après comme des exemples destinés à illustrer la téorie. Nous échapperons ainsi au danger d'attribuer à tel son telle valeur expressive, telle signification parce qu'il apparaît dans un ou plusieurs mots qui contiennent cette signification.

Nous avons vu que la répétition d'une sillabe comme dans *coucou*, d'une voyelle comme dans *cliquetis* ou d'une consonne comme dans *tinter* donne l'impression d'un bruit répété. Elle peut aussi exprimer la répétition d'un mouvement ou d'une action quelconque ; ainsi quand on dit que la chair des victimes palpite, on n'entend pas par là qu'elle fasse le moindre bruit,

mais les deux *p* qui commencent les deux premières sillabes du mot *palpiter* donnent l'impression des mouvements répétés de cette chair :

> A l'appel du plaisir lorsque ton sein *palpite*
>
> (MUSSET, *Rappelle-toi*).

On a de même l'expression de mouvements répétés dans les mots *tituber, titiller, tortiller, tâter, tâtonner* :

> Ces mains vides, ces mains qui labouraient la terre,
> Il fallait les étendre en rentrant au hameau,
> Pour trouver à *tâtons* les murs de la chaumière
>
> (MUSSET, *Une bonne fortune*),

dans gr. *δενδίλλειν* « regarder tantôt d'un côté, tantôt de l'autre », mha. *zwinzen, zwinzern* « cligner, clignoter ». Le mot *répéter* lui-même, avec ses trois *é*, est bien propre à faire sentir une répétition quelconque.

Les voyelles aiguës lorsqu'elles expriment des sons aigus ne traduisent pas, elles imitent ; mais par traduction elles peuvent donner l'impression de l'acuité matérielle d'un objet, comme dans le mot *aigu* lui-même, dans all. *spitzig*, fr. *piquer*, *épine*, all. *ticken* « picoter », ou de l'acuité morale ou intellectuelle comme dans le mot fr. *ironie* lorsqu'il s'agit d'une ironie aiguë, sarcastique, mordante, dans l'*envie*, la *jalousie*, dans la *malice*, la *ruse*, l'*astuce*, la *list* allemande, l'*esprit* français lorsqu'il est vif et piquant, le *witz* allemand lorsqu'il est fin ou mordant. Enfin comme les voyelles aiguës pénètrent dans notre oreille ainsi qu'une pointe acérée et nous font parfois une impression voisine de la douleur, elles mettent en valeur un certain nombre de mots (savants pour la plupart, mais dont les poètes ont fait grand usage à cause de leurs qualités), qui expriment la tristesse ou l'orreur et qui sont comme un cri : *sinistre*, *livide*, *lugubre*, *terrible*, *horrible*.

Les voyelles aiguës, nous le savons, ne sont qu'une espèce dans le genre voyelles claires, et il se produit souvent telle circonstance, ne fût-ce que la signification du mot, ou, comme

nous l'avons vu, le contact avec une consonne nasale, qui empêche leur qualité spécifique, l'acuité, de venir en lumière. Dès lors la valeur expressive d'un *i* se confond à peu près avec celle d'un *é*, par exemple. Toutes ces voyelles palatales, que l'on appelle dans certaines langues voyelles *minces* par opposition avec les voyelles *larges* qui sont les graves, s'expriment avec une ouverture buccale moindre que les graves, et sont plus ténues, plus douces, plus légères. Elles sont donc particulièrement aptes à exprimer la ténuité, la légèreté, la douceur et les idées qui se rattachent à celles-là. Dans les onomatopées elles expriment les bruits ténus, clairs, les murmures doux et légers ; parmi les objets qui ne rendent pas de son, ceux dont l'idée peut être suggérée par les voyelles claires sont ceux qui, s'ils rendaient un son, feraient entendre, semble-t-il, un petit bruit clair, ténu, doux et léger. C'est-à-dire que d'une manière générale les voyelles claires peuvent peindre à l'oreille tout ce qui est ténu, petit, léger, mignon. C'est le cas pour les adjectifs *ténu*, *petit*, *léger*, *menu*, *fin*, *subtil*, *débile*, *frêle* :

J'**ai**me vos p**ie**ds, *petits* à t**e**n**i**r dans la m**ain**
(Verlaine),

et pour les substantifs *étincelle*, *gazelle*, *plume* :

..... elle a pass**é** sans br**ui**t,
B**e**lle, cand**i**de, **ai**ns**i** qu'**un**e *plume* de cygne
(Hugo),

duvet :

Et le cl**ai**r l**i**ssos d'un flot m**é**lod**ieux**
A b**ai**gn**é** le *duvet* de vos **ai**les l**é**gères
(Leconte de Lisle).

Citons enfin *silfe* avec cette description de V. Hugo qui est un vrai commentaire linguistique :

Je s**ui**s l'enfant de l'**ai**r, un *sylphe*, mo**in**s qu'un r**ê**ve,
F**i**ls d**u** pr**in**temps qu**i** n**aî**t, d**u** mat**in** qu**i** se l**è**ve,
L'hôte d**u** cl**ai**r foy**er** d**u**rant l**es** n**ui**ts d'h**i**v**er**,
L'esprit que la l**u**m**i**ère à la ros**é**e enl**è**ve,
D**i**aphane hab**i**tant de l'**in**v**i**s**i**ble **é**th**er**.

A l'idée de légèreté se rattache immédiatement, comme étant

de même nature, celle de rapidité et de vivacité : *vif*, *subit*, *vite* :

> Je **les** tira**i** b**ien** *vite* **et** je **les** l**ui** donn**ai**
>
> (Musset).

Les idées gaies, riantes, douces, gracieuses, idilliques sont continuellement associées dans notre esprit à celle de la légèreté. De là l'expression des mots *gai*, *joyeux*, *joli*, all. *lind*, *gelinde* « doux en parlant de la peau, de la voix, du caractère », all. *süss* « doux au goût, suave, charmant », gr. γλυκύς « doux ». La lumière aussi est gaie, tandis que les ténèbres sont tristes :

> L'**é**th**e**r pl**u**s p**u**r *luisait* dans l**e**s c**ieux** pl**u**s s**u**bl**i**mes
>
> (Hugo).

Aussi les mots fr. *clair*, all. *hell* ne sont-ils pas moins expressifs appliqués à la lumière qu'au son. Il convient d'ajouter que les diminutifs français en *-ette*, dont quelques-uns sont si gracieux, ne doivent souvent leur charme qu'à la voyelle de leur suffixe : *fauvette*, *bergeronnette*, *chansonnette*, *violette*, *fleurette*.

Les voyelles éclatantes conviennent à l'*éclat* de la lumière que la langue même compare à celui du son, à celui de la beauté, & à tout ce qui semble comporter quelque éclat, à tout ce qui est grand, puissant, fort ou majestueux. De là l'impression que font des mots abstraits comme *splendeur*, *orgueil* :

> V**oi**x de l'*Orgueil :* un cri puiss**a**nt comme d'un c**o**r,
> Des ét**oi**les de s**a**ng sur des cuir**a**sses d'**o**r
>
> (Verlaine),

courage, *vaillance*, *gloire*, *ampleur*, *grandeur* :

> Qu'est-ce que le Seigneur va donner à cet h**o**mme
> Qui plus *grand* que Cés**a**r, plus *grand* même que R**o**me,
> Abs**o**rbe dans son s**o**rt le s**o**rt du genre humain ?
>
> (Hugo),

des noms concrets comme *colosse* :

Moi, je suis Béhém**o**t, l'éléph**an**t, le *colosse*
(Th. Gautier),

ou des titres onorifiques comme *empereur* :

Ainsi Ch**a**rles de Fr**an**ce appelé Ch**a**rlem**a**gne,
Ex**a**rque de Ravenne, *empereur* d'**A**llem**a**gne,
Parlait dans la mont**a**gne avec sa *grande* v**oi**x
(Hugo).

L'autre catégorie de voyelles graves, les sombres conviennent à l'expression de tout ce qui est sombre dans l'ordre fisique ou moral, comme dans les mots *sombre*, all. *dumpf*, *dunkel* « sombre », *es munkelt* « il fait sombre », v. irl. *dub* « noir », fr. *ombre* :

Quelle est l'*ombre* qui r**en**d plus *sombre* **en**cor **mon an**tre ?
(Heredia).

La légèreté s'exprimant par des voyelles claires, les voyelles sombres rendront bien la lourdeur, comme dans les mots *lourd, lourdaud;* l'opposition de ces deux valeurs est bien marquée dans ce vers de La Fontaine :

Un r**oi**telet | p**ou**r v**ou**s est **un** pes**an**t fard**eau**.

Parmi les voyelles nasales il en est de claires, d'éclatantes, de sombres, et elles jouent le même rôle que les voyelles orales du même ordre qu'elles ; seulement leur note est moins nette parce que la nasalité la voile. Il peut arriver que le voilement du son par la nasalité devienne la qualité dominante, celle qui fait particulièrement impression sur nous, le timbre passant au second plan ; dès lors les voyelles nasales sont propres, même si leur substratum oral est clair et surtout s'il est grave, à exprimer la *lenteur*, la *langueur*, la *mollesse*, la *nonchalance*, comme dans les mots que nous écrivons en italique dans les vers suivants :

..... cep**en**d**an**t
Elles tournent **en** r**on**d *lentement*, & s'att**en**dent
(Musset),

Et du fond des boudoirs les belles *indolentes*,
Bal**an**ç**an**t mollem**en**t leurs tailles *nonchalantes*,
Sous les vieux marronniers commencent à venir
(MUSSET),

Où la Mort avait clos ses l**on**gs yeux *languissants*
(HEREDIA),

D**an**s l'**om**bre tr**an**spar**en**te *indolemment* il rôde
(HEREDIA).

Enfin la même apofonie vocalique que nous avons reconnue dans les onomatopées existe aussi dans les mots simplement expressifs, & tandis que dans les premières elle peignait les modulations des bruits [1], elle marque dans les seconds la variété, la diversité ou l'irrégularité des mouvements. Nous nous contenterons de signaler les mots : fr. *zigzag*, *micmac*, *caïn-caa*, all. *mischmasch*, *wirrwarr* ; le fénomène est trop clair pour qu'on s'i appesantisse.

Le rôle des consonnes dans les mots expressifs est plus considérable que celui des voyelles. Nous avons vu les occlusives peindre dans les onomatopées des bruits secs ; elles peuvent aussi donner l'impression de mouvements secs, saccadés, comme des coups, ou au contraire de mouvements assez doux, mais toujours saccadés, comme dans les mots *palpiter*, *barboter*, *tâtonner*, *tituber* :

Que ne l'étouffais-tu, cette flamme brûlante
Que **t**on sein *palpitant* ne **p**ouvait **c**ont**e**nir?
(MUSSET),

Que l'augure, appuyé sur son sceptre d'érable,
Interroge le foie et le cœur des moutons
Et t**en**d**e** **d**ans la nuit ses **d**eux mains à *tâtons*
(HUGO).

[1] C'est la même apofonie qui domine nombre de refrains populaires : fr. *tontaine*, *tonton*, — *la faridondaine*, *la faridondon*, — *tra déridéra*, — *girofié*, *girofla*, — *tirelirelire*, *tiretirela*, — *i*, *i*, *a*, *a*, — *turlurette*, *turluron*, — *reguinguette*, *reguingo*, — *riquandaine*, *riquando* ; — all. *juchheidi*, *juchheida*, — *valleri*, *vallera*, &c.

Les consonnes nasales, grâce à la mollesse de leur articulation, sont propres à exprimer. comme les voyelles nasales, la douceur, la mollesse. C'est une impression que l'on éprouve par exemple dans les mots fr. *mou*, *mollesse*, all. *mild*, *lind*, *gelinde* « doux », lat. *mitis* « doux », all. *sanft* « doux ».

L'*l*, que nous avons vu plus aut exprimer le bruit du glissement ou d'une manière plus générale la liquidité en tant qu'elle comporte un bruit, peut convenir aussi bien à un glissement muet, et même à l'état de liquidité. C'est le cas pour les mots *couler*, *laver*, *voler*, lit. *lėti* « verser », lat. *linere* « oindre » qui désignent des actions muettes, pour le mot *liquide* lui-même, pour all. *lauge* « lessive ». Ce fonème peut aussi peindre l'état de ce qui est glissant comme dans lat. *lēuis* « poli », fr. *poli*, *lisse*, gr. λεῖος « lisse », λειοῦν « lisser », ou de ce qui est visqueux, autre manière d'être glissant, comme dans fr. *colle*, *uile*, all. *leim* « colle », *lehm* « argile », lat. *lutum* « boue », *limus* « limon », lit. *lutynas* « bourbier », v. irl. *loth* « saleté gluante », v. norr. *laudr* « savon, écume », ags. *leádor* « même sens ».

Si la liquide est combinée avec une occlusive, celle-ci ne fait que l'appuyer et la mettre en lumière, loin d'en effacer la valeur. Cet effet est surtout sensible quand l'occlusive est sonore, c'est-à-dire douce, comme dans fr. *glisser*, all. *glatt* « lisse, glissant », v. norr. *gladr*, vha. *glat*, lit. *glodas*, v. sl. *gladŭkŭ* « même sens », fr. *glu*, gr. γλία « glu », lett. *glīwe* « mucosité, vase, fange », lit. *glitùs* « glissant, gluant », lat. *glus*, *gluten* « colle, gomme, glu », fr. *glace*, lat. *glacies* « glace », gr. γλίσχρος « visqueux », lit. *glepti* « être glissant », lett. *glums* « glissant, visqueux », *glemas* « mucosité », gr. βλέννα « morve », γλαμυρός « chassieux ». Si l'occlusive est sourde, l'effet produit est analogue, mais une explosion violente convient moins bien à l'idée exprimée que l'explosion plus douce d'une sonore: vha. *clat* « lisse, glissant », vha. *klenan* « coller, adérer », all. *kleben* « coller (ntr.), poisser ».

Enfin la liquide *l* peut, comme les nasales, grâce à la douceur de son articulation, contribuer à l'expression de la douceur, de la mollesse, soit seule comme dans gr. λαγαρός « mou », soit en combinaison avec une occlusive comme

dans lat. *blandus* « caressant », *blandiri* « caresser », soit surtout en concurrence avec une nasale comme dans gr. λαγγάζω « je languis », all. *mild, lind* « doux », lat. *lenis* « doux », *lentus* « souple », ou avec une spirante comme dans got. *slepan*, all. *schlafen* « dormir », *schlaff* « mou », lit. *slygti* « sommeiller ». Nous étudierons plus loin le groupe *fl*.

L'*r*, lorsqu'il s'appuie sur une voyelle claire, est grinçant comme nous l'avons vu plus aut (p. 112) & convient, parmi les mots expressifs, à ceux qui désignent une action analogue, quoique muette, à celles qui produisent un son grinçant. Il peut être seul comme dans all. *ritzen* « égratigner », ou combiné avec une occlusive comme dans fr. *griffer*, all. *kritzeln* « égratigner », lit. *brészti* « griffer, en parlant d'un chat par exemple ».

Appuyé sur une voyelle grave, l'*r* donne l'impression d'un craquement, d'un râclement si la voyelle est éclatante et d'un grondement si elle est sombre (p. 113). On ne peut guère dire que le mot *orage* est une onomatopée, mais son *r*, placé entre deux voyelles éclatantes de note variée, suscite l'idée des craquements du tonnerre qui accompagnent généralement un orage, et rend ce mot expressif :

> Roulaient et redoublaient les foudres de l'*orage*
>
> (Vigny, *Moïse*).

Ouragan appelle une observation analogue ; il fait songer au craquement de tout ce qu'un ouragan brise sur son passage :

> Au bruit de l'*ouragan* courbant les branches d'arbres
>
> (Hugo, *Burgraves*).

Mordre est en général une action sans bruit, mais ce mot contient l'*o* et l'*r* de *croquer* et nous fait sentir par là quelle serait la nature du bruit qui pourrait se produire. L'*orreur* donne parfois une sorte d'angoisse qui fait frémir le corps et contractant les poumons en expulse un courant d'air qui passe entre les dents avec un vibrement analogue à celui d'un *r* appuyé sur une voyelle grave :

Tu frémiras d'*horreur* si je romps le silence
(RACINE, *Phèdre*).

Ce qui est dur, rude, raboteux produirait un râclement au contact d'un autre corps ; c'est ce qu'exprime all. *hart* qui remonte à prégerm. **kartús*. Le même mot *kartùs* signifie en lituanien « amer » et produit une impression analogue transportée par une nouvelle traduction dans le domaine du goût ; ce qui est amer, âpre râcle la gorge et fait craquer les dents lorsqu'elles frottent les unes contre les autres. L'amertume existe aussi dans le domaine moral, d'où la valeur du mot all. *gram* « le deuil, la douleur ». Fr. *courroux* suppose un sourd grondement et de même lit. *grumoti* « menacer », all. *drohen* « menacer » ; enfin un homme *bourru* est toujours prêt à gronder.

Le tremblement d'une personne ou d'une matière molle est en général un mouvement silencieux, mais il peut être accompagné chez une personne d'un claquement des dents ou d'un frissonnement d'air sortant de la bouche, et en tout cas il est toujours comparable au tremblement d'un objet sonore ; c'est pourquoi la combinaison d'une occlusive sourde avec un *r* convient à l'expression de tous les tremblements, l'occlusive marquant les mouvements saccadés et l'*r* les vibrements : gr. τρέμω « je tremble », lat. *tremo*, lit. *trimu*, *triszu*, v. sl. *tresą sę* « je tremble », sk. *trasati* « il tremble », all. *schlottern* « branler, trembloter », v. irl. *crith* « tremblement, fièvre », all. *zittern* « trembler, vibrer ». Cette dernière forme remonte à **ti-trōmi* qui est fort remarquable, parce que son redoublement bien net accuse davantage la répétition des mouvements ; c'est précisément sans doute le sentiment de la valeur expressive de ce redoublement qui l'a fait conserver, car les redoublements au présent sont tout à fait exceptionnels en germanique ; on ne pourrait guère citer comme autre exemple que *beben* qui signifie aussi « trembler », mais surtout « trembler de peur », & où par conséquent le redoublement indique aussi des mouvements répétés. Dans *beben* l'idée d'un vibrement n'apparaît pas ; la double labiale sonore fait plutôt songer au bégaiement de celui qui a peur. La peur et le tremblement ne sont d'ailleurs pas choses séparables, puisque la première

est souvent cause de la seconde ; aussi les moyens d'expression convenables pour le tremblement sont excellents pour la peur : gr. τρομεῖν signifie « trembler », mais surtout « trembler de peur, avoir peur », τρέσσαι « avoir peur », ἄτρεστος, sk. *atrastas* « qui ne tremble pas, qui n'a pas peur, intrépide », v. pers. *tarçatiy* « il a peur », lett. *tramdit* « effrayer », lat. *terreo* « j'effraie », *terror*, fr. *terreur*, lett. *tremju* « je chasse, c'est-à-dire j'effraie, je fais trembler de peur ».

Les chuintantes sont des souffles chuchotants. Dans les mots qui désignent des actions muettes elles ne peuvent être expressives que grâce à une traduction. Lit. *szuszinu* « fendre l'air en sifflant, comme un éclair » est un excellent exemple, car il n'i a rien au monde de plus muet qu'un éclair ; mais nous comparons malgré nous cette lueur qui fend l'espace à celle d'une fusée par exemple et nous lui attribuons le bruit de l'objet auquel nous la comparons. Ce mot lituanien est rendu expressif par le même fonème que l'exclamation allemande *husch* qui s'emploie pour marquer un mouvement très rapide et souvent muet. All. *blitz* « éclair » est expressif grâce à une traduction semblable ; avec son *i* aigu, son *t* sec et son sifflement final, il suscite tout à fait l'idée d'une fusée.

Les spirantes labio-dentales sont des souffles mous et presque sans bruit. Elles peuvent contribuer à l'expression de la mollesse, comme le *w* de all. *weich* « mou », *welk* « fané, mou », fr. *duvet*, ou susciter l'idée d'un flottement comme dans fr. *voguer*, ou dans all. *feder* « plume », ags. *fiđer* « aile ». Ces deux derniers sortent de la racine * *pet-* qui est absolument inexpressive : gr. πέτεσθαι, lat. *penna*, sk. *pâtati*. Dans lat. *fulmen*, *fulgur* nous retrouvons la comparaison de la foudre avec une fusée.

Les combinaisons de spirantes avec des liquides ou des occlusives produisent des effets plus complexes, parce que chaque fonème garde sa valeur propre et ajoute une nuance à l'effet total. La combinaison de *f* avec *l* réunit le souffle à la liquidité, ce qui donne l'impression de la *fluidité*, comme dans fr. *fluide*, lat. *fluere* « couler », *fluctus* « flot »,

fr. *flotter*, *flottement*. Fr. *flatter* exprime une caresse sans secousses (cf. all. *flat* « plat, uni »), douce comme un souffle ou comme l'attouchement d'un liquide. On dit d'un tableau qu'il est *flou* lorsqu'il ne présente aucune teinte dure on crue, mais que les couleurs se fondent, se noient les unes dans les autres. La *flamme* est aussi quelque chose de fluide et dont les mouvements peuvent être dans une certaine mesure comparés à un souffle ; cette impression, nous l'avons non seulement dans le mot *flamme*, mais dans le verbe *flamber*, dans *effluve*, dans all. *flackern* « flamber », *flammen* « flamber » & *flimmen* « scintiller, vaciller en parlant de la flamme » ; ce qui fait la différence de sens et d'expression de ces deux derniers mots, c'est uniquement leur voyelle, et cette apofonie est purement artificielle, c'est-à-dire créée pour les besoins même de l'expression.

Il suffit de comparer *frotter* à *flotter* pour sentir qu'elle différence d'expression il i a entre *fr* et *fl* ; *fr* c'est le frottement, le frôlement, le froissement et dans l'ordre des mots expressifs, c'est-à-dire de ceux qui ne désignent rien de bruyant, c'est le *frémissement*, c'est le *frisson*, surtout si le mot contient en outre la spirante dentale *s* :

Jusqu'au *frémissement* de la feuille froissée
(Hugo),

..... la Lombardie
Trembla, quand elle vit, à ton souffle d'enfer,
Frissonner dans Milan l'arbre aux feuilles de fer
(Hugo, *Burgraves*).

L'effroi donne le *frisson* et son groupe *fr* l'exprime ; ce mot est apparenté à all. *friede* « paix » dont le groupe *fr* reste inerte parce que la signification ne lui permet pas d'entrer en jeu. Le mot *souffrir* a une expression analogue ; c'est le frisson de la douleur et le frémissement qu'il suscite. Dans all. *fürchten* l'*f* et l'*r* ne sont pas en contact immédiat, mais l'impression résultante est à peu près la même. Fr. *affres*, *affreux*, qui sortent des formes inexpressives *asperas*, *asperosu* comme *nèfle* de *mespilu*, supposent aussi frémissement et frisson.

Le mot *froid* est le plus souvent employé sans la moindre expression, c'est-à-dire sans la mise en œuvre de ses moyens ; mais il i a des manières de dire « il fait froid » qui donnent le frisson et réveillent le groupe *fr :*

Frôle d'un pied **c**raintif **f** l'eau *froide* du ba**ss**in
(Heredia).

Nous avons vu plus aut que le glissement peut produire un bruissement qui s'exprime bien par la combinaison d'un *l* avec une chuintante. Le même moyen d'expression peut entrer en valeur même si le glissement, & à plus forte raison le bruissement qui en résulterait, n'est qu'une possibilité comme dans all. *schlicht* « lisse, plat », *schlüpfrig* « glissant ».

L'emploi combiné de l'occlusive dentale *t* avec la spirante sourde *s* et un *r* produit l'impression d'une sorte d'affriquée *ts, tr* reproduisant par onomatopée l'explosion interdentale qui précède les sanglots. Cette combinaison est par conséquent propre à peindre la tristesse, la douleur. Dans le mot *triste* il faut remarquer, outre ces trois éléments, l'*i* aigu qui rend l'*r* grinçant et l'*s* sifflant et renforce l'expression :

Et qu'à **c**e *triste* p**r**ix **t**out doi**t** ê**tr**e a**ch**e**t**é
(Musset, *Nuit d'octobre*).

Jusqu'à présent nous avons surtout considéré dans les consonnes la nature de leur articulation, et nous ne nous sommes occupé que rarement du point de la bouche où se forme cette articulation, des organes qui entrent en jeu et des mouvements qu'ils font dans ce jeu. Or il nous reste à examiner une catégorie de mots expressifs dans lesquels certains fonèmes prennent leur valeur dans les mouvements de fisionomie que nécessite leur prononciation. Cette sorte de grimace qu'ils nous obligent à faire se confond parfois avec des jeux de fisionomie muets dont la signification nous est connue par ailleurs, et cette signification se reporte par une traduction sur le fonème qui a engendré ce mouvement du visage, si bien

que nous pouvons interpréter ce son aussi aisément et aussi sûrement qu'un geste fait avec la main. Les labiales et avec elles les labio-dentales, exigeant pour leur prononciation un gonflement des lèvres, sont propres à exprimer le mépris et le dégoût. Qui a vu les bas-reliefs de Reims se souvient du gonflement de la lèvre inférieure des vierges sages regardant avec mépris les vierges folles. On pourrait citer bien des passages où nos écrivains ont noté ce jeu de fisionomie et sa valeur ; celui-ci nous suffira :

> L'ange sans dire un mot regarda le fantôme
> Fixement, et gonfla sa lèvre avec dédain
>
> (Hugo, *La fin de Satan*).

Nos exclamations de dégoût et de mépris exigent presque toutes un mouvement des lèvres analogue ; les nuances qui marquent leur valeur particulière sont données par les autres fonèmes qu'elles contiennent : *fi !* avec son *i* pour seule voyelle exprime toute la sécheresse et toute la auteur d'un mépris aristocratique ; angl. *fie* est moins sec ; all. *pfui* exprime plutôt le dégoût que le mépris, ou plus exactement c'est un mélange des deux ; franc-comt. *poui*, d'origine germanique, n'exprime que le dégoût ; fr. *pouah* est plus gras, si l'on peut dire, & communique le dégoût. La différence d'impression produite par l'*f* et le *w* est très considérable parce que l'*f* se prononce du bout des lèvres et par conséquent est plus apte à exprimer le mépris, tandis que le *w*, partant du voile du palais, communique le sentiment du dégoût parce qu'il imite la nausée. Fr. *fétide* contient les éléments de *fi* ; *bête* est généralement inexpressif, mais son *b* devient méprisant si l'on dit par exemple : « peut-on être assez *bête* pour... » ; le *v* du mot *vil* est le plus souvent mis en relief ; *vilain* est inexpressif lorsqu'on cite le proverbe : «Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra », mais il devient expressif si l'on dit : « Fi ! le *vilain* monsieur ! » De même *flétrir* peut être méprisant par son *f*, *vain* par son *v* ; le *p* de *puer*, *puant* peut exprimer le dégoût comme le *b* de lit. *bũstis* « éprouver du dégoût pour quelque chose ». Il i a dans nos langues plusieurs autres mots dont les labiales ou labio-dentales peuvent entrer en valeur pour exprimer le

dégoût ou le mépris ; V. Hugo en a réuni quelques-uns dans les trois vers suivants :

> Ce n'est pas même un juif ! C'est un païen immonde,
> Un renégat, l'*opprobre* et le *rebut* du monde,
> Un *fétide* apostat, un oblique étranger.

S'il est vrai que les labiales et labio-dentales ne sont aptes à exprimer le mépris et le dégoût qu'à cause de la grimace que produit leur prononciation, un autre fonème qui obligerait à faire une grimace analogue devrait être susceptible de la même valeur. Or les chuintantes sourdes obligent à relever la lèvre supérieure à peu près comme l'*f* et même d'une façon plus nette ; aussi ne devons-nous pas nous étonner de trouver en lituanien pour exprimer le mépris, sans parler de *fui* qui est emprunté à l'allemand, l'interjection *cziui*. C'est une chuintante analogue, *š*, qui lorsqu'on la prononce avec une intensité particulière peut rendre méprisants des mots tels que all. *scheu* « aversion, orreur », *schuft* « gueux, fripon », *schurke* « coquin, pendard ».

Les jeux de fisionomie dus essentiellement à un mouvement des lèvres sont nombreux et correspondent à des idées diverses. Ainsi le baiser est produit par un mouvement des lèvres qu'accompagne le plus souvent un bruit caractéristique ; le mot français *baiser*, avec sa labiale et sa spirante sonore, produit un mouvement et un bruit qui suggèrent l'idée du baiser ; il en est de même de l'interjection lituanienne *bùcz*, qui sert à demander un baiser.

La moue est un autre mouvement labial ; le mot *moue* par son *m* en reproduit le jeu, et le mot *bouder* par son *b* nous oblige à ébaucher un mouvement de moue.

Un sourire ironique et moqueur relève le coin des ailes du nez ; si le rire l'accompagne, c'est un rire spécial, essentiellement nasal et dont la note est donnée par le timbre de la voyelle *o*, c'est-à-dire d'une voyelle dont le point d'articulation se produit dans la région du voile du palais. Cette voyelle est si bien caractéristique de ce genre de rire que lorsqu'elle apparaît par évolution fonétique dans les correspondants germaniques de sk. *kákhati*, gr. καχάζω, lat. *cachinnus*, à

savoir vha., mha. *huoh*, vha. *huohôn*, mha. *huohen*, ces derniers cessent de pouvoir s'appliquer à l'éclat de rire et prennent le sens de « raillerie, railler », parce qu'ils contiennent la voyelle du rire moqueur. Aussi tout mot exprimant l'ironie, la raillerie, la moquerie, qui contient une nasale, devient par là expressif, parce qu'il nous force à ébaucher un sourire ironique : sk. *gañjanas* « méprisant, railleur », gr. γαγγανεύειν « mépriser, railler », ags. *canc*, *gecanc* « raillerie ». S'il contient en outre la voyelle *o*, il fait presque onomatopée ; tels sont fr. *ironie*, *moquerie*, all. *hohn*, gr. μωκάομαι.

IX

Le domaine de l'onomatopée est beaucoup plus vaste, nous pensons l'avoir montré, qu'on ne paraît le croire en général ; celui des mots expressifs, qu'il convient d'i ajouter, n'est pas moins considérable. Entre les deux il n'i a pas de frontière bien nette ; la ligne de démarcation est un peu flottante, et de même qu'on ne peut pas dire exactement où finit tel dialecte et où commence tel autre, il est quantité de mots que nous devons considérer tantôt comme des onomatopées, tantôt comme des mots expressifs, suivant l'idée qui nous domine au moment même où nous les employons. Ainsi le mot *glisser* est, comme nous l'avons vu, parfaitement propre à exprimer le bruissement que fait entendre un objet en glissant doucement sur un autre ; s'il s'agit d'un glissement de ce genre et surtout du bruit qui en résulte, *glisser* est une onomatopée sans le moindre doute. Mais si nous parlons d'un glissement muet, comme celui d'une étoile filante par exemple, notre mot franchit la frontière et entre dans le domaine des mots expressifs, parce qu'il n'est plus que susceptible d'exprimer le bruit que ferait le glissement en question s'il en faisait un.

Nous avons vu les mêmes fonèmes servant à exprimer des idées diverses ; c'est que leur valeur expressive n'est due qu'à

des traductions,et que le nombre des nuances d'idées à exprimer étant illimité tandis que celui des moyens d'expression est très restreint, chacun d'eux sert forcément à tous les usages auxquels quelqu'un de ses éléments peut lui permettre de convenir d'une façon approximative. Il n'est pas moins vrai que les diverses valeurs d'un son dépendent strictement de sa nature, et qu'il lui est impossible d'avoir jamais une expression qui soit contraire à cette nature. Si bien qu'en analisant dans tous ses détails la nature d'un fonème donné, on peut déterminer d'avance et *a priori* toutes les valeurs qu'il pourra posséder au point de vue expressif. C'est même la métode la plus sûre, la plus exempte d'erreur, et nous l'avons employée à plusieurs reprises dans ce qui précède. Il i a en effet un écueil et un danger à partir des mots dans lesquels un fonème apparaît, pour déterminer sa valeur expressive ; il suffit qu'on le trouve dans plusieurs mots qui rendent une idée analogue pour que l'on croie que ce fonème *exprime* cette idée. C'est souvent faux. Ainsi M. Polle dans un petit livre intitulé *Was denkt das volk über die sprache* & qui est d'ailleurs nourri d'observations fines et ingénieuses, touche un instant (p. 81 et 82) aux questions qui font l'objet de cet article, & il dit p. 81 : « Die lautverbindung *gr* klingt wie das durcheinanderrollen kleiner runder steine oder wie das scharren mit dem fusse auf solchen steinen ». C'est vrai dans certains cas, mais la question est beaucoup plus complexe et plus nuancée. Il cite *gries*, *grus*, ajoutons-i *gravier;* il cite *graupe*, *grütze*, ajoutons-i *gruau*, *grain;* mais ces mots ne sont pas à proprement parler expressifs. Ils peuvent seulement le devenir si leurs éléments susceptibles d'expression, *gr*, sont mis en relief par la répétition de ces mêmes éléments dans d'autres mots de la frase et s'il est question du roulement des grains les uns sur les autres & du bruit qui en résulte. Mais à ce taux tous les mots seraient expressifs : ainsi le mot *peuple* ne l'est nullement, mais si l'on en relève l'élément essentiel *p* qui est susceptible d'expression méprisante, il le deviendra, comme dans ces deux vers de La Fontaine où le *b* du mot *imbécile* a suffi au poète pour obtenir ce résultat :

Quoi ! toujours il me manquera
Quelqu'un de ce peuple imbécile !

M. Polle cite ensuite *graupel* « petit grêlon », & ici nous ne ferons pas d'observation ; puis *grob*, auquel nous pouvons ajouter *gros*, *grossier*. Il est évident que *grob* et *grossier* quand on insiste sur cette idée que quelque chose est *rude*, *raboteux*, peuvent devenir expressifs ; mais lorsque le mot *grob* signifie *gros*, il ne l'est pas plus que ce mot français. Il cite encore *granat* ; sans doute la *grenade* est un fruit essentiellement composé de petits grains ; mais en quoi cela rend-il le mot expressif? et en quoi peut bien l'être *granat* désignant la couleur *grenat* ? L'auteur est évidemment tombé dans cette erreur qui consiste à croire que parce qu'un mot signifie telle chose, il l'exprime par ses sons. On ne voit d'ailleurs pas comment il retrouve même l'idée dont il parle dans d'autres mots qu'il cite sous le même chef, tels que *gräte* qui désigne « l'arête » d'une pierre de taille, un angle, ou aussi une « arête de poisson ».

Les valeurs d'un son au point de vue expressif résultant uniquement de sa nature, il ne dépend pas de nous de lui en attribuer telle ou telle, qui serait contraire à cette nature. Nous commettrions une erreur aussi grossière qu'au cas où nous dirions que le mot *ténèbres* signifie *lumière*. Tout ce que nous sommes en droit de faire c'est de sentir ou de ne pas sentir dans un cas donné la valeur expressive que tel fonème possède en puissance ; voilà où se borne l'élément subjectif de ces questions. Le jour où un groupe d'individus perçoit dans un mot une valeur qui i était jusque-là restée latente, ce mot change de sens ; nous en avons vu des exemples. Le jour où une valeur cesse d'être perçue le mot change encore de sens ; ainsi nous avons reconnu que le mot all. *pfui* était constitué à souait pour exprimer le dégoût ; mais si cette valeur cesse d'être sentie, si les fonèmes de ce mot demeurent inertes, il ne lui reste qu'une chose, sa qualité d'exclamation. Quittant le domaine du dégoût, cette exclamation peut s'emparer du premier qu'elle trouvera vacant, fût-ce celui de l'admiration. Aussi ne devra-t-on pas s'étonner d'entendre

dans certains dialectes allemands des frases comme celle-ci : *Pfui ! wie schön !* « a ! que c'est beau ! »

C'est là un des faits qui montrent combien les onomatopées et les mots expressifs sont un terrain changeant. Pour peu qu'on suive leur istoire, qu'on voie l'évolution fonétique en anéantir et en créer sans relâche, les langues rejeter le mot dont l'expression ne les satisfait plus et s'en procurer un meilleur en l'empruntant ou en le forgeant, on éprouvera continuellement la surprise du voyageur qui, traversant les sables du désert, s'étonne de trouver une vallée à l'endroit même où la veille une montagne s'élevait.

Maurice GRAMMONT.

RESTITUTION D'UNE CHANSON

DE PEIRE D'AUVERNHE OU DE RAIMBAUT DE VAQUEIRAS.

Il s'agit ici de la pièce 323,10 (C, 180. M G. 226) attribuée par le recueil de Bernart Amoros (a [1], 340) à Raimbaut de Vaqueiras.

Elle a été publiée tout récemment par M. R. Zenker, qui vient de donner dans les *Romanische Forschungen* (1900) de M. Volmöller, une bonne édition critique de Peire d'Auvernhe [1].

Fort méthodiquement composé, ce travail est rédigé avec un grand soin. Néanmoins, la biographie de ce troubadour reste encore à peu près inconnue; M. Zenker a pourtant élucidé un certain nombre de questions quelque peu obscures et plusieurs des principaux points qu'il a ainsi mis en lumière sont tout à fait sûrs. L'auteur a eu, de plus, la très heureuse idée de traduire les pièces et d'y ajouter un bon lexique.

Une étude de ce travail n'est pas dans notre intention ; nous voulons seulement relever les variantes très importantes de a [1] du texte : *Be m'es plazen*, et ensuite établir une nouvelle édition critique de cette pièce.

La chanson se compose de onze strophes et d'une *tornada*. M. Zenker en relève les exemples à p. 209, mais il oublie de citer, à propos de la pièce 293, 20, la publication de M. E. Monaci : *Testi ant. provenz.* Roma, Forzani, 1889, p. 37.

Nous donnons intégralement la chanson d'après les deux manuscrits qui l'ont conservée. Les deux textes présentent des

[1] Die Lieder Peires von Auvergne kritisch herausgegeben mit Einleitung, Uebersetzung, Kommentar und Glossar von R. Zenker. — *Erlangen*, 1900. n° XIV : (extr. de 265 pages).

différences très notables : les vers 6 et 18 de C ne ressemblent point aux vers correspondants de a^1, l'ordre des strophes II et III est interverti, les simples variantes de mots sont nombreuses, etc. Le manuscrit C, qui ne donne que 8 strophes, représente une tradition corrompue, et les leçons fautives qu'il contient le rendent inférieur à a^1, par exemple : dans C le vers 3 est trop court, et c'est à tort que M. Zenker l'a conservé tel quel dans son édition ; le vers 6 est inintelligible et les efforts de M. Zenker, pour l'interpréter, sont trop évidents ; *van* du vers 13 est sans doute un mot fautif du msc., et il valait mieux le corriger que le traduire par *haltlos*, etc.

On ne peut pas considérer le texte de C et celui de a^1 comme remontant à une même source. Depuis les recherches de M. Gröber (*Rom. Studien*, II, 504), une étude des sources de Bernart Amoros serait des plus intéressantes ; nous n'avons pas cru, cependant, devoir établir, pour cette pièce, les rapports des deux leçons.

Gr. 323,10.

C, 180. — a^1, 340 [1]. Zenker, n° XIV.

I.
Be m'es plazen
e cossezen
que hom s'aizine de chantar
ab motz acus
cubertz e clus
c'om no·ls tengua de ver ....

II.
Ben es auranz
totz crestianz
qui en van si vol encombrar
ni sobre ·l cais

I. v. 3. Zenk : qui s'aizina de chantar (C), *vers trop court*. — 4. acus] alquus C. Zenk. cub.] serratz C. Zenk. — 6. a^1 : ....] dizar. (lire *ditar* ?) quom tem ja de vergonhar C. et Zenk. que om] Zenk. quom C.

II. (= C. Zenk. III.) 7-8. auranz — crestianz] C. Zenk. auras-crestias — 9. qui en van] C. Zenk. qu'el mezeis. — 11. cargar] leva C. Zenk. — 12. non posca] no·l puesca C. Zenk.

cargar tal fais
que corren non posca portar.

III. D'aut chai em bas
qui per compas
ben no sap lo segle menar ;
aquelh i falh
que tan trassalh
que non puesca atras tornar.

IV. Qu'eu sai e sen
mon escien
— e vuelh vos a totz chastiar —
per trop captens
val om trop mens
e ten om plus vil son afar.

V. Mais am un ort
serrat e fort
c'om ren no m'en puesca emblar
que cent parranz
sobre puegz planz
qu'autre los preng(a)' e ieu los gar.

VI. Que·l reprochiers
es vertadiers
que dels antics dire auzic
« lo ric al ric
e l'om mendic
que d'eis semblan troba son par ».

VII. De tot can suelh
amar me tuelh
e so qu'ei amat desampar ;

III. (= C. e Zenk. II.) 13. D'aut] Van C et Zenk. — 15. ben, etc.] no s. l. s. demenar. 16 aq.] alques. a¹ — 17. tan] nemps a¹. — 18. que non etc.] et a temps non pot tornar, a¹ ; *vers trop court*.

IV. 19. sai] cug C. et Zenk. e] un a¹. — 21. e] ieu C. et Zenk. — 23. trop] mot C. et Zenk. — 24. e ten om] e·n C. Zenk. tenen a¹.

V. 27. C. et Zenk : on om no·m puesca ren e. — 30. los preng'e i. los] las tenha ez i. las C. Zenk.

VI.-VII. *Seulement dans* a¹. 13. auzic] auzics a¹.

qu'eu non am re
ni autr'e me
e vuelh me totz d'amor luinhar.

VIII. Qu'el reire temps
ai amat nemps
e vuelh m'en atressi laissar :
qui m'a amat
non aura grat
ni m'avia en cor d'anar.

IX. Car ai un cor
et un demor
et un talan et un pensar
et un amic
vas cui m'abric
et a cui me vuelh autreiar.

X. Si mal m'en pren,
per eis mon sen
vuelh a ma vida folleiar;
apres ma mort
no·m fass'om tort
d'aquo m'es obs ad oblidar.

XI. Daus maintas pars
me for' afars
en prendre o en gazanhar ;
fers e parvenz
es mos talenz
vas m'amiga qui·m te plus car.

XII. Amors, de loin,
tan gran bezoin
qu'ai de temps e de bailiar !

Giulio BERTONI.

VIII. 42 el r.] arreire C et ZENK. — 44. atressi] atrazach C et ZENK. — 47. m'a.en cor] encor m. C. Z.

IX. 48. car] Qu'ieu C. et ZENK. — 50. talan] ardit C et ZENK. — 52. vas c.m'a.] et un a. C. et Z. — 58. no·m] no C. no·m ZENK.

XI.-XII. *Seulement dans* a¹. v. 60. Daus] duis a¹. — 65. qui·m te] cui tem a¹. — 68. bailiar] baaljar a¹.

BIBLIOGRAPHIE

Zeitschrift für romanische Philologie hgg. von G. Gröber, 1899, XXIII, 1-2 (Ces deux cahiers ont paru à la fois sous la même couverture.)

P. 1-47. G. Mann. *La langue des poésies de Froissart.* [L'auteur prend comme texte l'édition Scheler (*Poésies de Froissart,* Bruxelles, 1870-72, 2 vol.) M. M. n'a pu utiliser le *Méliador* (Société des anciens textes français) qu'après avoir terminé son travail. Il étudie la *phonétique* et la *morphologie* de la langue des poésies de Froissart.]

P. 47-79. J. Muller. *Les poésies de* Guillem Augier Novella, [Bartsch indique dans le *Grundriss* trois troubadours du nom d'*Augier* ; M. J. Müller nous démontre que ces trois (déjà réduits à deux par E. Lévy) ne font qu'un. Les différents noms qui nous sont donnés par les mss. (*Guilhem Augier, Guilhem de Bezers, etc.*) représentent une seule personne : le jongleur Augier de Saint-Donat. Cet Augier vivait entre 1185 et 1235 ; il vécut d'abord à Béziers, après 1209 il alla en Italie où il reçut le surnom de Novella. M. M. donne à la suite une édition critique des neuf pièces de ce poète ; malheureusement les notes sont beaucoup trop rares : à peine une douzaine en tout. Pourquoi s'astreindre aussi à nous donner dans une édition critique, la graphe *ae* de C. ? (Cf. n° 3, v. 2-4.)]

P. 79-116. Wilhelm Mann. Les chansons du poète *Robert de Rains,* surnommé *La Chievre.* [*La Chievre* et *Robert de Rains* sont une seule et même personne. M. M. étudie le contenu de ces poésies lyriques, groupe les manuscrits qui les contiennent et en donne le texte. L'étude des rimes, la comparaison de sa langue avec celle d'autres auteurs rémois permet de conclure que l'auteur appartient à la fin du XIIe siècle. La *Chievre* est aussi l'auteur d'un poème célèbre sur Tristan et Isolde qui est perdu, mais auquel font allusion le *Roman de Renart* et l'auteur d'un miracle du XIIe siècle.]

P. 118-134. V. de Bartholomaeis. *La lingua di un rifacimento chietino della Fiorita d'Armannino da Bologna.* [Ce *rifacimento* se trouve dans un manuscrit de la B. Nat. de Paris et est le seul document en langue vulgaire de la ville de Chieti (1418). Mais il est

écrit dans une langue bien mêlée dont M. B. essaie de fixer les traits. L'étude comprend une phonétique assez détaillée, quelques notes de morphologie et un court vocabulaire.]

E. Wechssler, *Recherches sur les romans du Graal.* [M. W. complète sur quelques points son livre : *La légende du Saint-Graal dans son développement jusqu'au Parsifal de Richard Wagner.* Le point traité ici est une étude sur l'*Estoire del Graal* de Robert de Borron (p. 136) sur les manuscrits qui nous l'ont rapportée, sur les quatre branches de ce cycle, sur les sources du cycle du Graal de Robert, etc.]

P. 174-200. H. Schuchardt. *Contribution à l'ibérique, au romano-basque, à l'ibéro-roman,* [Suite — un peu tardive — des études sur le *romano-basque*, commencées dans la *Zeitschrift Rom. Phil.* (XI, 474-512). M. Sch. étudie toute une série de formes rapportées à l'ibérique par M. Giacomino et qui ne sont, le plus souvent, que des déformations de mots romans. P. 181, dernière ligne, autre forme du provençal moderne *mousti, moustiz.* Parmi les dérivés de *nava*, il faut encore citer *Novacelles*, dans l'Hérault, qui répond à *Nazelles* (p. 184) d'Indre-et-Loire. *Nave*, si fréquent en espagnol dans les noms propres (*Navarre*) est *nauis* et n'est pas d'origine ibérique comme le pensait Meyer-Lübke. Aux dérivéc de *garulla* (p. 192) ajouter langued. *deskrülhado*, subst. tiré de *deskrulha* (peler, surtout en parlant d'amandes). P. 196 : ajouter le languedocien *gaichar*, dans le sens de *pousser*, *regriller* en parlant d'herbe. P. 200 : ajouter le catalan-roussillonais *eskèr (la ma 'skèra* = la main gauche).]

P. 201-248. O. Soltau, Les œuvres du troubadour Blacatz. [Cet article est la deuxième partie d'un travail complet sur Blacatz, dont la première partie a paru comme thèse de doctorat à Berlin sous ce titre : *Blacatz, ein Dichter und Dichterfreund der Provence.* L'édition critique des œuvres de Blacatz est précédée d'une étude en cinq chapitres sur les *interlocuteurs* des tensons, sur le caractère de ses poésies, sur leur date, sur leur métrique; enfin, un dernier chapitre traite des poésies faussement attribuées à Blacatz. P. 237, VII, v. 11, lire : *al* meu vejaire ? P. 243, v. 12, lisez : *nova* de coindia (au lieu de *mova*).]

P. 249-287. R. Zenker. Additions à l'étude sur *Isembart et Gormont*, (Halle, 1896). [Réponse aux objections faites à la thèse de M. Z., par Ph. Aug. Becker (*Zeitschr. f. rom. Phil.* 20, p. 549) et subsidiairement aux critiques de M. Ph. Lauer et F. Lot, dans le *Romania* (1897-1898). P. 271, arguments nouveaux produits par M. Z., pour défendre sa théorie sur l'origine d'*Isembard et Gormond.*]

P. 288-312. O. Dittrich. *Sur la composition des mots* (d'après le

français moderne écrit). Suite du long article consacré par M. D. à cette question dans le tome XXII de la *Zeitschrift*.

MÉLANGES. — I. Grammaire. — 1. P. 313-320, F. d'Ovidio. Encore sur les formes italiennes *amano*, *dicono* (Lettre au prof. W. Foerster). M. d'O. n'admet pas la théorie exposée par M. F. sur l'origine des formes verbales italiennes en *-óno* P. 317, ligne 3 : quelle difficulté y a-t-il à admettre un changement de suffixe pour expliquer le sarde *istrina*, sicilien *strina* à côté de espagnol *estrena*, fr. *étrenne*? 2. — P. 321-325 Ake Wison Munthe, Nouvelle contribution à la connaissance de dialectes asturiens. [Il s'agit d'un lexique publié par un journal asturien (*La opinion de Villaviciosa*) et dû à Don Branlio Vigón. M. A. W. Munthe esquisse une phonétique de ce dialecte]. II. — Histoire des mots. 1. 325-331, H. Schuchardt, *Ambulare*. [M. Sch. est d'accord avec M. W. Foerster pour dériver *alare -anare* de *ambulare ;* seulement il admet une seconde forme *ambitare* (dérivée naturellement de *ambulare*) pour expliquer *andare*] 2. P. 231-33, Id. *Toccare, caporale, cuslir*. [Défend contre Ascoli son opinion sur l'origine de ces trois mots déjà exprimée dans la *Zeitschrift*, XXII, 394. Donne trois exemples nouveaux de métathèse pour expliquer *cochlearium* > *cuslir*.] 3. H. Schuchardt, lt. *a* < lat. *ac* [Se retrouve dans quelques expressions italiennes. M. Schuchardt voudrait aussi voir un reste de *ac* en fr. En écrivant *quomo(do)ac* M. Sch. songe sans doute à fr. *comme*?] 4. P. 334, Id. Le gênois *camallu* < arabe *hammâl*. 5. P. 334, Id. *Carilium*. [Ajoute d'autres représentants romans du mot aux innombrables exemples qu'il en a déjà donné, p. 192 et suivantes]. 6. — P. 334-336, O. Schultz-Gorra, A. fr. *Sartaigné*. [Intéressante étymologie : viendrait de *Cerritania* (fr. *Cerdagne*, dép. *Pyr.-Orientales*.) L'*or de Sartagne* n'aurait rien d'étonnant et n'aurait pas besoin pour s'expliquer du voisinage de la riche *Cartage* : plusieurs rivières venant du massif Pyrénéen ont roulé des paillettes d'or ; on en trouve encore des traces dans les sables de l'Ariège et peut-être même de l'Aude : pour l'Aude c'est en tout cas une croyance très répandue parmi les populations de la haute vallée. Dans la 6e édition des *Extraits de la Ch. de Rol.* (1899 ; c'est sans doute la 5e que désigne M. Sch. G. en ajoutant *1896*) se trouve le même point d'interrogation ; la 2e édition de la *Chrest. de l'anc. fr.* contient aussi la même note].

COMPTES RENDUS (parus avec la 3e livraison). P. 339-447. *Giornale Storico della letteratura italiana*, vol. 31, fasc, 2, 3 ; suppl. n° 1, vol. 32, fasc. 1, 2, 3 (B. Wiese). — P. 347-350, *Revue des Langues Romanes*, tome 38, 39 (O. Schultz-Gorra). — P. 350-351, *Romania*, n° 106 (avril 1898), (G. Gröber, W. Meyer-Lübke). — P. 352 : Réponse de M. Gröber

aux critiques de M. Grammont (Cf. *Revue des Langues Romanes*, 1898, p. 287, 433.)

E. Herzog, Histoires des formes de l'infinitif français, p. 353-381. [Première partie d'un important travail dont les principaux chapitres sont les suivants : Extension géographique des formes en *-are, yare* avec leurs nuances ; conditions qui déterminent les formes en *-yare ;* passage de la première conjugaison a la seconde et réciproquement ; nouveaux verbes en *-are.*]

P. 382-409, A. Pellegrini, *Il Piccino.* [Poème en sept chants, en octosyllabes par Alexandro Streghi (milieu du XVe siècle ;) n'a jamais été publié en entier. Il en existe trois manuscrits à la bibliothèque de Lucques. M. A. P. donne ici les deux premiers chants (à suivre).]

Mélanges. — I. Histoire littéraire. P. 410. H. Suchier, L'original latin du *Mirouer de l'église* de Vignay. [Se trouve dans plusieurs manuscrits de la bibliothèque nationale, mais les catalogues l'attribuent à un autre auteur]. II. Grammaire. — P. 411-412. M. W. Meyer-Lübke. Les adverbes latins de lieu en *-orsus* en roman. [S'occupe des adverbes suivants : *aliorsum* fr. mod. *ailleurs.* N'admet pas l'explication proposée par M. G. Paris, d'après laquelle *ailleurs* est dû à l'analogie des nombreux mots en *-eurs.* M. M. L. abandonne aussi la théorie qu'il avait soutenue (*Rom. Gram.* I, §. 141, Rem.) et pense que le latin vulgaire avait remplacé *-ōsu* par *-ōr :* d'où *aillour,* fr. mod. *ailleur(s)* : autres adverbes étudiés : *Sinistrosum, auorsum.*] P. 413-415, M. A. Horning, Passage de *s* devant consonne à *y* en France. [S'occupe des cas d'amuïssement de *s* signalés par M. A. Devaux, M. Chabaneau et par moi. M. H. ajoute quelques autres cas empruntés au picard, au wallon et aussi à l'ancien français. Le fr. *poêle* de *pesile* l'expliquerait de la même manière.] 3. P. 415-416, P. Marchot, *Fisient* et *permessient* du Jonas. [L'*i* représente une *résonnance* de *z* qui s'est *éteinte, si l'on peut dire, petit à petit.* L'explication paraît bien invraisemblable.]

III. — Histoire des mots. 1. P. 417. W. Meyer-Lübke, it. *corbezzolo.* [N'est pas un dérivé de *coruus ; corbezza* pourrait venir de **cucurbitea.*] 2. P. 417. J. Ulrich, fr. *blanches paroles.* [*Blanches* provient d'une confusion ; *blandus* avait donné *blant,* flatteur, confondu avec *blanc.*] 3. P. 418, J. Ulrich, fr. *desver.* [Viendrait de *disaequare,* qui a donné les deux formes *desiver -desver*]. 4. P. 418-422. H. Schuchardt, Contribution à l'histoire des mots en roman. [Basque *zerga* = impôt ; se rattache au béarnais *cercar,* chercher (cf. *quèste* en béarnais) ; basque *donge,* mauvais, composé de *donum* et de *ge,* suffixe privatif ; *carilium* (ajoute de nombreux dérivés à la longue liste déjà donnée)]. 5. P. 422-429, W. Foerster, *Etymologies françaises.* [Fr.

mod. *landier* ; composé de l'article + *andier*, lat. du moyen âge *anderius*, renvoyant à un *amitarium* formé sur *ames, itis*. Il faut ajouter que le narbonnais *andèr* (= chenêt) n'est sans doute pas un emprunt français, car l'*e* ouvert n'a pas subi la diphtongaison. Fr. *permaine* (pomme), d'après Littré de *permagna*. La plus ancienne forme française (XIIe siècle) est *parmain*. Le mot viendrait de *parmanus* (pomme de Parme).

COMPTES RENDUS. P. 430-454, *Obras de Lope de Vega*..... Vol. V-VI. (Suite de l'important compte rendu de A. Restori). — P. 454-459, *Chansons* et dits arlésiens du XIIIe siècle..... p par A. Jeanroy et H. Guy. (F. Ed. Schneegans). — P. 459-461, Dr J. Subak, Die Conjugation im Neapolitanischen... (P. Savj-Lopez). — P. 462-465, W. Cloetta, Die Enfances Vivien (Ph. Aug. Becker). — P. 465-466, J. Voigt, Das Naturgefühl in der Literatur der französischen Renaissance (Ph. Aug. Becker). — P. 466-469, Rydberg, Histoire du français *e* (E. Herzog). — P. 409. Périodiques. — P. 409-480, *Archivio glottologico italiano*, tome XIV (W. Meyer-Lübke).

4. — P. 481-490, A. HORNING, Passage de *wè* (venant de *oi*) à *è* en français. [M. H. prend pour point de départ l'élude sur le patois d'Ezy faite par M. P. Passy dans la *Revue de Phil. fr.* t. VIII. Le passage de *wè* à *è* dans les mots où cette diphtongue est précédée d'un groupe *Cons.* + *r* a été déterminé par ce groupe. La série *frein, veine, peine*, à côté de *avoine, foin* reste obscure. P. 485 et sqq. explication des formes en *oie* et en *ais* (*lamproie, français*). P. 486, noter une autre réduction de *uè* après le groupe *pl* dans prov. mod. *plèjo -plójo* = *pluèjo, pluójo*. Pour les noms propres la vraie explication reste encore à trouver. La dernière partie de l'article (487-490) traite de *wè* dans les patois franc-comtois.]

P. 491-513. Th. KALEPKI, *Zur französischen Syntax* (Cf. *Zeitschrift für rom. Phil.* XX, 277). [VII. Mélange de style direct et indirect ? Il s'agit d'expressions comme *est-ce que* dans des phrases comme la suivante : *Elle n'était pas venue ? C'est donc qu'elle ne pouvait pas venir?* M. Tobler avait observé que le présent *est-ce que* se trouve toujours dans ce cas-là au lieu de l'imparfait, mais M. Th. K. cite plusieurs exemples de Zola *Rome* avec *était-ce que* (*Etait-ce* donc que tout allait crouler avec eux, Zola *Rome* p. 167). M. K. ne veut pas qu'il y ait là mélange de discours direct ou indirect, il propose une expression nouvelle, peu traduisible en français d'ailleurs : v. R. (= *verkleidete, verhüllte Rede*, discours caché.]

P. 514-532. C. SALVIONI, *Appunti etimologici e lessicali* (2e série). [Mots principaux : *alandier* < *limitariu*, fr. *haussière*, non de germ. *hals* mais de lat. *helciariu*, la base *matutinus* dans les dialectes ladins,

fr. *suie* (M. S. n'admet pas *sūdica* ; le prov. mod. *sièjo* postule **sŏdia -sŏdica*, comme *plèjo *plŏuia*), *vignoble* < *uineae *opulu*.]

MÉLANGES. — I. Grammaire. — P. 533-535, G. BAIST, A. fr. *feïs*. [Il ne faut pas voir dans ce mot un cas de dissimilation de *s -s* mais un cas d'anologie, sur *veïs*]. — II. — Histoire des mots. P. 535-536, A. fr. *fraite* (G. Baist). Vient de *fracta*. 2. P. 536-537. Fr. *fiente*, roman. *niente*. (J. Ulrich). *Ie* s'expliquerait dans le premier mot par un croisement de *fæx* et de *foetere*. Pour *niente* M. U. propose *ni -himite*, bien invraisemblable.) 3. 537. A. fr. *gagnon, wagnon* (P. Marchot). Se rattache au verbe *gaaignier ;* le *gagnon* est à l'origine le chien qui *gaaigne* (fait paître).

COMPTES RENDUS. — P. 538-553. H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte* (O. Dittrich). — P. 354-358, *Le troubadour G. Montanhagol* p. J. Coulet (C. Appel). — P. 559-566, G. Körting, *Die Formenlehre der fr. Sprache* (J. Subak). — P. 566-567, V. Rossi, *Il Quattrocento* (B. Wiese).

PÉRIODIQUES. — *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, vol. XXXIII, fasc. 1, 2, 3 (B. Wiese). — P. 572-574, *Revue des Langues Romanes*, tome XL (O. Schultz-Gora). — P. 574-575, *Romania*, n° 107 (W. Meyer-Lübke, G. Groeber). — P. 576-583, *Archiv. f. d. Studium d. neueren Sprachen und Litt.* Tome 86-95 (W. Cloëtta). — P. 584-587, Livres nouveaux (G. Groeber). — Index.

J. ANGLADE.

Histoire de Maguelone, par Frédéric FABRÈGE. T. I, I-CIV, 1-511 ; T. II, 1-598 ; in-4°, Paris, Alphonse PICARD ; Montpellier, BAUMEVIELLE : 1894-1900.

Il est des monuments vénérés sur lesquels rien d'abord n'appelle l'attention, qui semblent se cacher dans l'ombre et qu'il faut chercher le « Guide du Voyageur » à la main, comme cette petite chapelle, *Santa-Maria-delle - Piante*, qui a été élevée dans la banlieue de Rome, au point de rencontre des voies Ardéatine et Appienne, à l'endroit où Jésus apparut à Pierre fuyant de Rome : « *Quo vadis ?* Où allez-vous ? » demanda l'apôtre. « Je vais, répondit le Sauveur, à Rome subir une seconde fois le martyre. » Pierre comprit la leçon, rentra dans la ville et fut martyrisé peu de temps après. De là le nom de « Quo vadis », par lequel est désignée d'ordinaire la petite église. L'on y montrait autrefois la pierre d'un tuf verdâtre où l'on distingue en un dessin léger l'empreinte des pieds du Sauveur,

piante ; mais cette relique aujourd'hui y est représentée par un fac-simile, et, pour la retrouver, il faut aller plus loin, suivre la voie Appienne et entrer dans la basilique Saint-Sébastien, où elle est conservée avec la colonne où fut attaché Sébastien, et nombre d'autres reliques moins illustres. Saint-Sébastien est lui-même placé en contre-bas, n'attire aucunement le regard. Bien des touristes n'en feraient point le terme d'une excursion, s'ils ne savaient que là est l'entrée des catacombes les plus intéressantes au point de vue de l'archéologie et de l'art chrétien primitifs.

Comme les origines mêmes du christianisme furent humbles et cachées, de même les monuments qui en gardent les souvenirs les plus précieux se dérobent souvent à l'œil indifférent et réclament d'être l'objet d'un pèlerinage qui leur soit vraiment consacré. Bien des gens n'auraient jamais connu le nom de *Quo vadis,* s'il ne fût devenu le titre d'un roman, dont l'auteur, s'inspirant des sentiments qui avaient dicté les *Martyrs* à Chateaubriand et les *Derniers jours de Pompeï* à Bulwer, a su faire vibrer des cordes endormies et intéresser des âmes que les crudités matérialistes récemment en vogue avaient lassées jusqu'au dégoût.

Maguelone appartient à l'âge triomphant où la foi chrétienne dressait vers le ciel les hautes voûtes des cathédrales. Dominant les flots bleus de la Méditerranée, les étangs et les plaines, il est vu de toutes parts, et l'on ne saurait venir à Montpellier sans être tenté de faire une visite à ce monument, d'où l'œil embrasse tout le Languedoc, d'où la pensée a comme une vision des siècles écoulés.

L'année dernière, les Félibres ont tenu leur fête annuelle au pied des murs de l'église féodale, à l'ombre des pins dont le feuillage, agité par le souffle de la mer, bruissait légèrement sur nos têtes. Le regretté Félix Gras nous présidait. Mistral était des nôtres. Quand les maîtres modernes du Gai Savoir entonnèrent des chants où revivent la langue sonore et l'âme ardente de nos pères, au milieu de ce paysage enchanté, dans l'éblouissement de la resplendissante lumière qui enveloppait l'île, il y eut un moment d'illusion puissante : nous nous sentions au pays de Féerie ; et si Pierre de Provence et la belle Maguelone fussent venus s'asseoir au banquet de Sainte-Estelle, à côté de l'auteur de *Mireille,* leur présence n'eût point surpris.

Mgr Dupanloup a donné en quelques lignes éloquentes l'impression grande et religieuse qu'il avait ressentie : « Maguelone, beau lieu, austère, paisible ; une petite île, et dont les pentes douces descendent vers les flots bleus, au delà desquels se déroulent les montagnes de la Provence, dont les lignes se perdent dans la brume. Désert dominé par le géant (la cathédrale) et par la croix. Cette basilique canonicale, par ses formes sévères, s'harmonise avec ce paysage, cette solitude,

cet horizon, cette grandeur. C'est un de ces lieux qui ont une âme et que doivent chercher les âmes placées dans certaines conditions morales. Là on doit contempler, prier, pleurer. C'est un lieu consacré par les grands souvenirs, saisissant par ce qui est mort et par ce qui survit : une ruine et une croix, au milieu de quelques pins, voilà ce qui reste de la ville romaine, refuge des Sarrasins au VIIe siècle, détruite au VIIIe par Charles-Martel, rebâtie au XIe et devenue ville papale et épiscopale, berceau de Montpellier et capitale ecclésiastique du pays [1]. »

M. Fabrège a pour le monument qu'il a restauré avec un soin pieux, une admiration et un amour qu'il tient à faire partager. Il a donc entrepris de raconter l'histoire de l'île légendaire où l'église seule subsiste, île qui fut grande dans la pensée des hommes, bien que la nature en eût parcimonieusement limité l'étendue : « Il faut le dire, cette île a eu, pendant le moyen âge, une vie toute spirituelle, une influence seulement morale. Jamais le nombre et la splendeur de ses édifices n'a répondu à ce que son nom, si connu et si vénéré, semblerait indiquer [2]. »

En deux forts volumes in-4° nous passons des origines au XIVe siècle. Le tome III, dont la préparation est fort avancée, aura pour titre général : « L'Université à Montpellier. Translation du siège épiscopal à Montpellier. Ruine de Maguelone. »

Dans la Préface (p. I — VIII), M. Fabrège indique les sources qu'il a dû consulter, énumère, en les appréciant, les travaux où il a été question de Maguelone. Il répond à l'avance à ceux qui pourraient lui reprocher de s'être laissé entraîner par l'importance du sujet : « Nous ne pouvions cependant, dit-il, négliger des événements d'un intérêt capital, unique même, puisque Maguelone fut, au moyen âge, un fief pontifical, refuge des souverains pontifes, le seul point d'accès, avant saint Louis, de la France sur la Méditerranée, centre privilégié de l'orthodoxie et de la liberté dans le Midi. Sur toutes ces questions, il fallait mettre en lumière les trésors de la critique et de l'érudition contemporaine, dispersés dans une série d'ouvrages ou de recueils aussi précieux que peu connus. En ne dédaignant d'ailleurs aucun détail, nous avons pu saisir sur le vif les traits et les mœurs de nos ancêtres, suivre dans leur existence, à travers les siècles, nos évêques et nos seigneurs, apprécier, en toute justice, l'action du Saint-Siège, les bienfaits de l'épiscopat et le rôle des Guillems, admirer la formation et les développements de la nationalité française, carac-

[1] Cité par M. Fabrège, T. I, *Introduction*, p. C. note.
[2] Renouvier, *Maguelone*, p 20, cité par M. F., I, 192, note.

tériser les traditions et les services de l'Université de Montpellier. »

L'Introduction (p. IX — CIV) a pour titre « Le site et les souvenirs », et comprend quatre parties : « L'horizon de la terre, l'horizon de la mer, la Belle Maguelone, la cathédrale. » Trois planches, à la fin du tome 1er, dues au crayon de M. Marsal, donnent *l'horizon de la terre*, tel qu'on le voit du haut de la cathédrale, vaste demi-cercle où du rivage aux montagnes lointaines : le Canigou, le Larzac, la Sérane, le Mont-Lozère, le Ventoux, depuis le cap Bear jusqu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer s'étagent les étangs, les plaines et les collines.

Sans songer à faire l'analyse d'un ouvrage si étendu, et où sont traitées des questions très diverses, nous croyons utile de marquer du moins un des points de vue auxquels on peut se placer en le lisant. Il nous semble que l'on aura ainsi quelque impression du vif intérêt qu'il présente.

Maguelone vaut dans l'histoire par son évêché dont la destinée fut liée si étroitement à celle de Montpellier. Les Guillems, la Municipalité Montpelliéraine, les rois d'Aragon et de Mayorque ont des rapports constants avec l'évêque, dont l'autorité religieuse et morale était fort augmentée par l'importance de fiefs qu'il devait à une suite de libéralités dont la principale est assurément l'acte du 27 avril 1085, par lequel Pierre de Melgueil faisait hommage au Saint-Siège du comté de Substantion et de ses droits sur Maguelone. Plus tard, à la suite de la guerre des Albigeois, le pape Innocent III, ayant retenu pour fief le comté de Melgueil, la ville de Montpellier, qui s'était déjà placée sous la tutelle du Saint-Siège, obtint en 1215 que le pape inféodât le comté à l'évêque de Maguelone et à ses successeurs. La décision du pape, qui fut suivie de plein effet, reposait sur le droit reconnu alors au suzerain de punir un vassal révolté, ce qui était le cas de la maison de Toulouse [1].

Dès les premiers temps les évêques avaient eu une juridiction spéciale sur Montpelliéret, partie méridionale de la ville de Montpellier.

Une bulle pontificale du 12 juillet 1228 détermine les possessions de l'Eglise de Maguelone à cette époque ; elles comprenaient : « l'île de Maguelone, l'étang, le grau, la plage entre la mer et l'étang, dans toute leur étendue et avec leurs pêcheries, l'île d'Isclion ou Esclavon, dans l'étang de l'Arnel, l'église Saint-Etienne de Villeneuve, l'église

[1] Par une suite d'héritages, le comté de Melgueil était passé en 1172 aux mains des comtes de Toulouse. V. t. I, p. 336, suiv. Mais le pape pensait sans doute pouvoir se prévaloir encore de l'acte antérieur de Pierre de Melgueil. Pour les revendications de la maison d'Alais sur le comté de Melgueil, et l'accord qui intervint. V. t. II, p. 131, suiv.

et la métairie de Maurin, l'église Saint-Sauveur de Rouet, le Capitoul ou maison et domaine de la communauté à Villeneuve, l'église Sainte-Marie d'Exindre, les tours sur le Lez et la Mosson, les montagnes de Montceau et de Saint-Bauzille, le bois d'Aresquier, le château de Maureillan, la villa de la Mosson, l'île de Fleix, les domaines dans les paroisses de Saint-Jean-de-Cocon, de Saint-Michel de Montels, de Saint-Michel de Sauteyrargues, de Saint-Pierre de Montaubéron, de Saint-André de Novigens, de Notre-Dame de Castelnau, de Saint-Jean de Substantion, de Saint-Etienne de Soriech, de Saint-Drézéry, de Jacou, de Clapiers : la ville de Lauret, le mas avec la baume ou grotte de Londres ; les villas de Saint-Brès et de Saint-Sauveur de Pérols, avec leurs dépendances, terres, bois, prés, droits de justice ; le château de Lattes, les propriétés dans l'intérieur de Montpellier, l'île et l'église de Niout, les églises d'Aix ou de Balaruc, de Frontignan, de Sainte-Eulalie, les biens de la sacristie de Maguelone, les églises de La Vérune, de Pignan, de Fabrègues, la métairie d'Agnac ; les église de Saint-Firmin, de Notre-Dame des Tables, de Sainte-Foy de Montpellier, de Saint-Denis de Montpelliéret, de Saint-Brès, de Pérols, de Novigens, de Soriech, de Sauteyrargues, de Castelnau, de Saint-Vincent, de Saint-Jean de Buèges, de Saint-Drézéry, d'Auroux, de Sainte-Marie de Melgueil, de Sainte-Marie de Lunel, toutes ces possessions, avec leurs appartenances, dîmes et droits d'usage, enfin l'église et l'hôpital du Saint-Sépulcre à Marseille. — Le pape a bien soin de rappeler que si le chapitre a droit à la dîme sur tous ces points, il ne la doit au contraire à personne ; il n'exige pour cette protection spéciale du Saint-Siège qu'un tribut annuel de trois oboles d'or[1]. »

Mais l'auteur le reconnaît lui-même, l'administration de droits temporels proprement dits n'était point sans offrir des difficultés : « L'élévation des évêques de Montpellier ne fut pas utile à leur Eglise. Comtes de Melgueil, ils se trouvent distraits par les préoccupations temporelles et perdent dans les soucis des affaires la ferveur qui avait assuré leur prestige contre les Albigeois. Ils sont obligés de suffire aux charges du gouvernement, et comme ils imposent leurs sujets, ils ébranlent leur fidélité traditionnelle[2]. »

L'action bienveillante de la Papauté sur les affaires de l'évêché de Maguelone, et même sur celles de la ville de Montpellier, ne saurait être contestée ; la démonstration que présente M. Fabrège est documentée de la façon la plus complète et la plus concluante. Mais on

[1] T. II, p. 49-51.
[2] T. II, p. 34.

ne peut s'empêcher de remarquer qu'à côté de la suzeraineté du Saint-Siège, l'on recherchait également celle du roi de France, aux époques elles-mêmes où son autorité dans le Midi paraît le plus réduite : « Dès 1163, Jean de Montlaur et son chapitre reconnaissaient Louis le Jeune pour leur seigneur, et le remerciaient de l'accueil favorable fait à leurs envoyés. En 1208, Guillaume d'Autignac avait obtenu de Philippe-Auguste d'être confirmé dans toutes ses possessions, surtout dans celle de l'île de Maguelone, *civitatis Magalone et aliorum locorum temporalium;....* et, en 1230, saint Louis étend les prérogatives des évêques en leur donnant juridiction sur les sujets royaux et sur les écoles de Montpellier [1]. »

Ainsi persistait dans les esprits la pensée que le roi de France était le suzerain légitime, qui avait toujours le droit, sinon le pouvoir, d'intervenir dans l'administration d'une région qui, depuis des siècles, n'était plus sous son autorité réelle.

A la fin du XIIIe siècle, l'enchevêtrement des pouvoirs et de leurs prérogatives fut au comble. Le seigneur de Montpellier dépendait de l'évêque, seigneur de Montpelliéret. « Le roi de Mayorque, Jayme II, était de plus vassal des rois d'Aragon ; l'évêque de Montpellier, suzerain du roi de Mayorque, s'était à son tour reconnu vassal du roi de France[2]. » De leur côté, les consuls de Montpellier, mettant à profit les conflits de leurs divers suzerains de tout degré, recourent au roi de France contre l'Official de Maguelone, et obtiennent que le roi de Mayorque, malgré les plaintes de l'évêque, refuse d'intervenir. Le 17 juillet 1291, Bernard de Viviers, official de Maguelone, lance au nom de l'évêque un interdit général contre la ville et les consuls de Montpellier. Le sénéchal de Beaucaire, représentant le roi de France, agit en faveur de la Ville et saisit le temporel de l'évêque. Enfin l'archevêque de Narbonne lève l'interdit et fait promettre aux uns et aux autres de s'en rapporter à la décision du roi : *Et en aquel an, estet entredig Montpellier per VII meses o di prop : el senescalc de Belcayre pres la terra de lavesque, e la tene 20 jorn, quar non volia revocare l'entredig ; e pueis larcevesque de Narbona entrames seu, e revoquet las sententias e l'entredig e volc que lavesque els consols se compromesesson en la concell del rei de Fransa*[3].

Ces conflits ne sont plus de notre temps. Formés à l'exacte discipline de la centralisation administrative, nous serions même portés à jeter un regard dédaigneux sur cette dispersion de privilèges et de

[1] T. II, p. 51-52.
[2] T. II, p. 296.
[3] *Petit-Thalamus*, chron. rom., p. 340 ; cité par M. F., II, p. 305.

prérogatives qui surexcitait les passions locales, et nous la jugerions volontiers une sorte d'anarchie. Mais il ne faut point méconnaître que les intérêts particuliers étaient armés pour se défendre, que la liberté a son prix et façonne les caractères autrement que la sujétion la mieux réglée, que la vie provinciale était intense, et qu'en fin de compte on arrivait à s'entendre, qu'il fallût s'en référer au pape ou au roi. La prospérité de Montpellier et la dignité du siège épiscopal traversèrent sans dommage cette crise, et nous ne voyons pas qu'après la réconciliation on ait gardé des souvenirs amers du désaccord qui avait troublé les rapports de l'évêque et de ceux qui étaient à la fois ses vassaux et ses fidèles.

D'ailleurs l'évêque de Maguelone prit le moyen le plus sûr d'éclaircir une situation confuse. Avec une sagesse qu'il est juste de louer, il abandonna en 1292 à la couronne de France le fief de Montpelliéret, la suzeraineté sur Montpellier et le château de Lattes en échange d'une rente de 500 livres melgoriennes, environ 50.000 francs de notre monnaie actuelle.

On lira dans M. Fabrège l'exposé intéressant des procédés, habiles plus que scrupuleux, par lesquels Philippe le Bel sut faire valoir les droits qui lui étaient reconnus.

On peut ne point partager l'avis de M. Fabrège sur toutes les questions qu'il est amené à traiter. L'histoire du moyen âge est le domaine où la controverse trouve le plus d'occasions de s'exercer. Mais l'ampleur elle-même qu'il donne à ses développements, la variété des faits apportés, la richesse de la documentation et l'indication constante des sources, rendent l'œuvre instructive au plus haut degré et mettent le lecteur à même de se faire une opinion personnelle.

Comme il en avertit dans sa Préface, l'auteur a tenté, à propos de chacun des événements importants qu'il rencontre, de reconstituer le milieu et le moment précis. Ainsi nous expose-t-il, ou peu s'en faut, une histoire complète du moyen âge, éclairant son sujet particulier de toutes les lumières qu'il emprunte à l'histoire générale. On peut juger, et il l'a prévu lui-même, qu'il s'étend parfois au-delà du cadre exact où a été enfermée la destinée de Maguelone et de son évêché ; mais il était difficile de ne pas entrer dans quelques détails sur la guerre des Albigeois, étant donnée la situation géographique et féodale de Montpellier ; et, quand on rencontre un Nogaret pour instrument de Philippe-le-Bel dans la querelle de ce roi avec Boniface, l'on n'est pas mécontent de connaître de près le personnage et de savoir ce que sa famille est devenue.

M. Fabrège aime le moyen âge et l'Eglise catholique, et se plaît à réfuter des préjugés que la science moderne a rejetés, sans pouvoir

les déraciner complètement. Bien des gens ne s'imaginent point qu'il soit démontré et reconnu aujourd'hui que dans l'exercice de ses droits, l'Eglise fut d'ordinaire plus modérée et plus libérale que le pouvoir civil, que l'arbitrage des papes s'employait dans l'intérêt des mœurs et de la justice ; qu'ainsi s'est faite l'éducation de l'esprit public en Europe ; que de bonne heure le servage n'était plus qu'un souvenir dans beaucoup de nos provinces ; que l'industrie, le commerce, les sciences et les arts florissaient dès le XIIIe siècle ; que nos bourgeois du moyen âge étaient des administrateurs économes et habiles, dont l'exemple peut être proposé à l'imitation de nos municipalités du XXe siècle. Je recommande la lecture du chapitre XI, « l'Eglise de Maguelone à Montpellier », à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des œuvres de charité. Il était utile et équitable de rappeler qu'au siècle dernier, la « Miséricorde » de Montpellier a été prise par les Anglais comme modèle pour la création d'un dispensaire destiné à secourir les malades indigents[1] ; de mentionner cette institution admirable, le « Prêt gratuit », qui continue à venir en aide aux besoigneux de toute condition, sans rémunération aucune[2].

Que savons-nous, pour la plupart, du passé de notre pays? Une sorte de résumé sommaire de l'histoire des rois qui se sont succédé sur le trône. Les provinces nous sont connues au fur et à mesure de leur entrée dans le domaine royal, au moment où elles disparaissent dans ce grand tout, y perdant leur vie propre et leur originalité. Qu'étaient devenus jusque-là l'Aquitaine, le Languedoc,la Provence? Quels étaient d'abord les usages, les mœurs, les institutions, le degré de culture et de prospérité de ces Etats, qui s'étaient dégagés d'eux-mêmes, par une heureuse et riche spontanéité, des ruines de l'empire de Charlemagne ? L'on sait quelques généralités sur le rôle de l'Eglise, sur la féodalité, sur les communes, et c'est tout pour le plus grand nombre. Cette indifférence est regrettable, car il est mauvais et dangereux d'ignorer par quelle voie ont passé les générations qui nous ont précédés, quels efforts elles ont dû s'imposer, quels résultats elles avaient atteints, et comment les petites patries provinciales ont contribué au progrès commun de la grande patrie.

Les ouvrages tels que celui de M. Fabrège produisent l'effet d'une sorte de révélation, d'une évocation de la vie ancienne de notre Midi.

[1] T. II, p. 27, note.

[2] T. II, p. 29. Cf. *Histoire du Prêt Gratuit de Montpellier*, 1684-1891, par L. Mandon, docteur ès lettres, Montpellier, 1892.

C'est d'abord une barque phénicienne ou carthaginoise, montée par de hardis rôdeurs des mers, demi-corsaires, demi-marchands, qui prend possession de l'île, et en fait un comptoir que les Gaulois des plages voisines s'accoutument à fréquenter. Puis c'est la guerre de deux grands peuples : l'armée d'Annibal, les légions romaines occupent tour à tour Maguelone dont le port attire les trirèmes aussi bien que les vaisseaux marchands. Enfin Rome a vaincu, la Narbonnaise est la province latine par excellence ; la grande paix des rivages de la Méditerranée va durer pendant des siècles : le christianisme fait la conquête des âmes. Des sarcophages, des stèles, des monnaies sont les témoins de cette époque prospère.

Soudain l'invasion des Huns pousse vers l'occident les peuples de l'Europe barbare : sous la pression de ces nations guerrières, les frontières de la Romanie, mal défendues, s'écroulent. Voici qu'après avoir ravagé l'Empire, les hordes se pressent sur la route de l'Espagne. A travers la Narbonnaise passent, saccageant le pays, Alains, Suèves, Vandales. Puis viennent les Wisigoths qui asseoient leur domination sur la Gaule méridionale et l'Espagne et rétablissent l'ordre à leur profit. Le premier évêque de Maguelone dont nous connaissions le nom, Boëce, est représenté en 589 au Concile de Tolède qui consacra la conversion du roi Wisigoth et de son peuple. Son successeur Geniès est représenté au IVe Concile de Tolède qui interdit de tourmenter les Juifs pour leur croyance et qui prescrit l'étude du grec.

Un peuple nouveau descend dans le Midi de la Gaule et tente de l'arracher aux Wisigoths : Théodebert, puis Gontran, envahissent la Septimanie qu'ils ne peuvent garder. La paix est bientôt après troublée par l'insurrection du comte Paul qui veut créer un État indépendant, comprenant la Tarraconaise et la Septimanie, provinces qui dès lors tendaient à s'unir. L'évêque de Maguelone, Gunhild, s'associe à la révolte qui est réprimée par l'énergique roi Wamba. Maguelone fut assiégée, dut se rendre, et Gunhild qui s'était réfugié à Nimes avec Paul, subit sans doute le même châtiment que le malheureux comte.

Un siècle s'écoule. Les Goths, amollis par une longue paix, ne peuvent résister à l'assaut fanatique de l'Islam. La Septimanie est submergée par le torrent, séparée un moment de la chrétienté. Mais, après leur victoire à Poitiers, les Francs continuent à refouler le flot musulman. C'est d'abord Charles-Martel, qui, sans distinguer entre les habitants du pays, ruine et incendie Maguelone comme Béziers, Agde, Nimes, Avignon. Les habitants de l'île sont contraints de chercher un asile sur la terre-ferme, à Substantion. Des tombeaux trouvés à Maguelone semblent provenir des occupations successives des Sarrasins et des Francs.

Maguelone n'existera plus comme cité. Ses évêques néanmoins ne l'abandonnent qu'à demi, et s'établissent à Villeneuve d'où ils contemplaient ce qui subsistait de leur cathédrale. La partie tragique de son histoire est terminée: sous Charlemagne, les noirs cavaliers de l'Islam ont repassé pour toujours les Pyrénées. L'ère de la paix chrétienne commence.

Au XIe siècle on n'a plus à redouter le retour des Sarrasins. L'évêque Arnaud va rebâtir l'église de Maguelone, et le pape Jean XX l'y encourage. La cathédrale s'élève rapidement, château-fort autant qu'édifice consacré au culte, car cette mer si belle sera encore longtemps infestée de pirates musulmans. Un pont la rattache au continent, où l'évêque a son domaine religieux et ses possessions féodales. Du haut sommet du monument roman, des hommes souvent éminents, pour la plupart d'une piété exemplaire, veillent aux intérêts de toute nature du vaste diocèse que leur regard embrassait tout entier, s'arrêtant de préférence sur la ville où les habitants anciens de Maguelone étaient revenus s'établir d'une façon définitive, sur Montpellier. Un lien naturel rattachait la cité nouvelle au lieu de sa première origine et maintenait entre l'évêque et les Montpelliérains une sorte de parenté. Mais Montpellier, avec les Guillems d'abord, puis grâce aux privilèges qu'ils lui avaient reconnus, grandissait, s'enrichissait, illustre par ses écoles, son commerce, ses industries. Le jour n'est pas loin où le siège épiscopal y sera transféré. Avec le moyen âge, la destinée de Maguelone est accomplie.

Mais, pour l'histoire et le poète, Maguelone, ainsi abandonnée et déserte, n'est que plus attrayante:

> La vieillesse couronne et la ruine achève.
> Il faut à l'édifice un passé dont on rêve.
> . . . . . .
> Voulez-vous qu'une tour, voulez-vous qu'une église
> Soient de ces monuments dont l'âme idéalise
> La forme et la hauteur?
> Attendez que de mousse elles soient revêtues,
> Et laissez travailler à toutes les statues
> Le temps, ce grand sculpteur! [1]

Ainsi la cathédrale, deux fois vénérable par les vertus qu'elle a abritées et par cette empreinte ineffaçable que les âges marquent sur la pierre, ruine chrétienne, ruine antique, est un lieu de pèlerinage où

[1] Victor Hugo, l' « *Arc de Triomphe.* »

l'on se complaît à repasser dans sa pensée les époques évanouies, en considérant le vaste théâtre où se sont déroulés les événements de l'histoire du Languedoc.

Vers le Midi, c'est Narbonne, déchue aujourd'hui de sa gloire, la ville forte qu'il fut si malaisé d'enlever aux Sarrasins, souvenir consacré par *Aymerillot*. Vers le couchant, c'est Saint-Guillem-du-Désert, où se retira Guillaume, duc d'Aquitaine, vainqueur des Musulmans à Villedaigne, dont le souvenir s'est confondu avec celui de Guillaume de Provence, de sorte qu'il est devenu dans l'Épopée nationale le champion le plus célèbre de la chrétienté avec Roland, l'invincible Guillaume au Court-nez, le héros d'Aliscans, l'un des huit guerriers saints, que Dante voit se mouvoir, flammes étincelantes, sur les bras de la croix où resplendit le Christ. [1] Vers l'Est nous apercevons le Grau d'Aigues-Mortes d'où saint Louis partit pour la croisade. Et en ramenant notre regard sur Montpellier, nous voyons apparaître la grande et chevaleresque figure de Jacques le Conquérant qui conquit trois royaumes, gagna trente-trois batailles, fonda deux mille églises, monastères ou hôpitaux. Il mourut à Valence, et demanda que son corps fût transporté au monastère de Poblet. Il y a reposé de 1278 à 1835. « Le tombeau ayant alors été violé, la dépouille du *conquistador* fut recueillie dans le village de la Espluga de Francoli, où, le 18 janvier 1843, un négociant catalan vint officiellement la retirer pour l'inhumer dans la cathédrale de Tarragone, dont la province et celle de Barcelone lui érigèrent un monument, style Renaissance. » [2] L'inscription latine mentionne que Tarragone obtint la bienveillante autorisation de la reine Isabelle: *Benigne annuente Elisabeth II, Hispaniarum regina* [3].

On ne sait ce que l'on doit admirer le plus, de la brutale ignorance

[1] *Paradiso*, c. XVIII, v. 46. Les autres guerriers sont Josué, Judas, Macchabée, Charlemagne, Roland, Renouart (le géant Renouart au Tinel de nos chansons de geste), Godefroy de Bouillon et Robert Guiscard. C'est dans ce chant que Béatrix, pour rappeler son amant à la contemplation du spectacle divin, lui dit: « Tourne-toi et écoute, car ce n'est pas dans mes yeux qu'est le paradis. « Mais Béatrix n'est autre que la théologie personnifiée, et il faut entendre, paraît-il: *quia non solum in contemplatione theologiae est felicitas et beatitudo, sed etiam in exemplis valentium virorum*; Scartazzini en est convaincu. Le doute est permis.

[2] T. II, p. 198.

[3] *ibid.* note 5. — Dans ces dernières années, l'on a apposée sur la façade de la Tour des Pins une plaque de marbre, qui donne les dates de la naissance et de la mort du *conquistador*.

des malheureux qui outrageaient la sépulture du libérateur de leurs pères, de la nécessité d'obtenir l'autorisation administrative pour réparer cet outrage, de l'indifférence de l'héritière du grand homme.

Il est beau d'inscrire au fronton d'un monument « aux grands hommes, la Patrie reconnaissante! » et Victor Hugo a eu raison de consacrer, en vers harmonieux, le Panthéon à

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ;

mais de Sésostris à Jacques, que de héros ont été arrachés à l'éternel repos par l'avidité, la haine ou simplement par une curiosité niaise! Que de tombes saintes ont été insultées dans nos églises, simples pierres portant un nom et une date, ou œuvres de l'art le plus exquis ! Maguelone a eu sa part de ces profanations sacrilèges. Heureuse l'Italie où, malgré les révolutions sanglantes de ses républiques, les monuments ont toujours été respectés, patrimoine que les générations se transmettent avec une admiration pieuse ; où il paraît absurde de défigurer la statue, pour se venger de celui dont elle conserve l'image ; de sorte que les chefs-d'œuvre n'y ont souffert que des injures du temps qui vieillit le marbre et le bronze, mais ne les détruit pas, les embellit plutôt en les revêtant de l'inimitable patine qui en fait valoir le modelé ! Toute ville italienne est ainsi un musée.

En pensant aux évêques et aux seigneurs de la région qui reçurent la sépulture à Maguelone, nous nous rappelons aussitôt les noms de tous ces papes que M. Fabrège nous montre honorant la cathédrale de leur visite paternelle. Urbain II, après avoir prêché à Clermont la première croisade, s'arrête à Maguelone en juin 1096 [1], bénit l'île, y célèbre la fête de saint Pierre, patron de l'église ; l'évêque Godfrid qui l'avait accueilli part lui-même peu de temps après pour la Terre-Sainte, y tombe malade et meurt près de Tripoli : son dernier acte fut d'envoyer sa bénédiction à ses fidèles.

Nombreux furent, pendant les croisades, les personnages illustres qui, avant de partir, léguèrent une partie de leurs biens à l'Eglise de Maguelone.

Les temps étaient durs pour la Papauté qui soutenait avec l'Empire la guerre des investitures. Gélase II, dès le premier jour de son pontificat, est frappé, jeté en prison. L'empereur Henri V approchait. Gélase et quelques-uns de ses partisans s'enfuient sous les flèches des Allemands et ne rentrent à Rome que lorsque l'empereur en est parti. Mais les Frangipani assaillent encore le malheureux pape qui se résout à quitter Rome une seconde fois. Après avoir touché à Pise

[1] Il venait de Toulouse, où il avait consacré la célèbre basilique de Saint-Sernin.

et à Gênes, il débarque à Saint-Gilles où il est accueilli par la noblesse de la contrée, puis il se rend à Maguelone. C'est là que le trouva un envoyé du roi de France, le célèbre Suger[1]. Le pape prend quelque repos et repart pour Cluny, où il meurt après un pontificat d'un an et quatre jours, martyr des devoirs que lui imposait sa haute dignité.

Son successeur, Calixte II, allant au concile de Toulouse, s'arrête également à Maguelone, en 1119.

Le 9 février 1155, c'est le roi de France, Louis VII, qui assiste à Maguelone aux cérémonies du chapitre et déclare à l'évêque et à la communauté qu'il prend sous sa protection tous les biens présents et futurs de cette église.

Mais voici un Anglais, Nicolas Brakespeare, plus tard Adrien IV : il est simple clerc à Mauguio, et c'est à titre d'hôte étranger qu'il est reçu à Maguelone. Un grand nom clôt cette liste authentique de visiteurs illustres. — Alexandre III, chassé d'Italie par Frédéric Barberousse et l'antipape Victor II, aborde à Maguelone, le 11 avril 1162, avec une suite de cardinaux et d'évêques, consacre le maître-autel, est reçu triomphalement à Montpellier par Guillem VII. Il tient un concile à Montpellier, et demeure en France jusqu'à ce que la mort de l'antipape le décide à revenir en Italie. C'est à Maguelone qu'il s'embarqua dans des circonstances dramatiques : peu s'en fallut qu'une flottille impériale ne s'emparât de sa personne[2].

Il est à présumer que d'autres papes vinrent aussi à Maguelone, bien que nous n'en ayons pas de sûr témoignage : Nicolas IV, qui érigea les Facultés de Montpellier en *Studium generale;* Clément V, qui séjourna deux fois à Montpellier. D'autres avaient appartenu au clergé ou aux écoles de Montpellier: Clément IV, qui, comme légat du pape, conféra la licence en droit à la Salle-l'Evêque, Jean XXI, ancien élève de l'Ecole de médecine, Urbain V, professeur pendant vingt ans de droit canon à l'Ecole de droit.

Les papes aimaient cette petite île, sentinelle avancée sur la Méditerranée de la France catholique, de la France en qui ils voyaient un point d'appui contre les prétentions germaniques au gouvernement de l'Eglise et de l'Italie. Ils se plaisaient à confirmer et à augmenter

[1] Ce voyage de Suger nous a valu une description de Maguelone : *applicuit Magalonam, arctam in pelago insulam, cui super est, solo episcopo, clericis et rara familia, contempta, singularis et privata, muro tamen, propter mare commeantium Sarrecenorum impetus, munitissima civitas.* Sugerii abbatis vita Ludovici Grossi, ap. Dom Bouquet, *Historiens de la France*, t. XII, p. 46 ; Fabrège, I, p. 215.

[2] Fabrège, I, p. 283.

les privilèges d'un évêché et d'un chapitre dont l'orthodoxie et la fidélité au Saint-Siège ne se démentirent jamais. Par les noms d'hommes tels qu'Urbain II, Calixte II et Alexandre III, l'histoire de Maguelone se rattache à l'histoire universelle, et je ne sais pas de lieu où l'on éprouve un sentiment plus intense de ce que fut l'Europe chrétienne au moyen âge : l'invasion barbare, la lutte avec l'Islam, les croisades, l'effort de la Papauté pour recouvrer son indépendance, cette éclosion d'Universités à laquelle ont une part si belle les Ecoles de Montpellier, sous le patronage de l'évêque de Maguelone ; et, à côté de l'œuvre de l'Episcopat, celle des Guillems et de la bourgeoisie laborieuse et intelligente de Montpellier. Dans le lointain d'abord, puis se rapprochant tous les jours davantage : le roi de France.

L'histoire de Maguelone est bien un chapitre de notre histoire nationale, et il méritait d'être écrit.

Tout en employant ses loisirs à composer l'histoire de Maguelone, M. Fabrège a voulu faire encore davantage pour l'antique évêché et pour Montpellier. Il a décidé la publication du Cartulaire de Maguelone, recueil d'une valeur inestimable, comprenant des documents de toute origine, qui a été constitué au XIVe siècle. Cette publication, confiée à la science et au dévouement de M. Berthelé, comprendra quatorze ou quinze volumes in-4°. Le nom de M. Berthelé nous est une garantie que l'on trouvera dans cette œuvre de bénédictins le plus précieux instrument de recherches et de travail.

Propriétaire de Maguelone, M. Fabrège croit qu'il a une dette particulière envers ce lieu vénérable : il ne pouvait l'acquitter avec un plus généreux désintéressement ni donner un plus bel exemple d'intelligent patriotisme.

Ferdinand CASTETS.

Schuchardt (H.). — ROMANISCHE ETYMOLOGIEN, II, *Wien*, 1899, in-8° [222 p.]. (Extrait des *Sitzungsberichte der kais. akademie der wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische classe, band* CXLI).

Reprenant dans *la Gröber's Zeitschr.*, XXV, p. 244 sqq. un des points de détail qu'il avait esquissés dans l'ouvrage dont nous allons rendre compte, M. Schuchardt se plaint de n'avoir pas rencontré l'accueil qu'il méritait, et nous pensons en effet que certains ont traité son étude avec trop de légèreté ou de désinvolture.

La métode employée dans ce second fascicule est la même que dans le premier (voyez *Revue des langues romanes*, 1899, p. 564). L'auteur commence par revenir sur cette métode pour la justifier, &

montre surtout combien il faut se défier des conclusions que l'on peut être tenté de tirer des mots relativement aux choses, et qu'il est indispensable de bien connaître les objets désignés par les mots et l'istoire de l'application de ces mots à tels ou tels objets. C'est une vérité que personne n'ignore, mais il faut bien avouer que la plupart des chercheurs d'étimologies n'en ont qu'un médiocre souci.

A l'appui de sa téorie, M. Schuchardt revient tout d'abord sur quelques étimologies dont il s'était occupé autrefois, et entre autres sur celle du mot *gilet*, dont il rend l'origine, turc *jelek*, désormais indiscutable; puis il essaie d'établir celle du mot *cloche*, ou plus exactement de lat. vulg. **clocca*. C'est ici, à nos ieux, la pièce de résistance, et nous i reviendrons tout à l'eure avec quelque détail.

Après cette première partie (53 pages), l'auteur étudie comme application de la métode qu'il vient d'illustrer ainsi qu'il a été dit, l'origine du mot fr. *trouver* et de ses frères romans. Il montre que *turbare* pouvait devenir **trubare*, que **trubare* pouvait devenir **trǫbare* & même qu'un **trǫbare* sortant de *turbare* pouvait devenir prov. *trobar*; il montre au point de vue sémantique comment tous les sens de fr. *trouver*, it. *trovare*, prov. *trobar*, lad. *truvar* ont pu sortir du sens latin de *turbare* ; mais ce ne sont là que des *possibilités* et l'on ne peut pas dire que l'étimologie *turbare* est *démontrée*. Puis, il reste une ombre à l'orizon, c'est **tropare*, qui au point de vue fonétique est indiscutable. Sans doute cette forme schématique a contre elle que son origine et par suite sa signification primitive seraient fort obscures, et d'autre part qu'on ne voit pas bien quel besoin le roman aurait éprouvé d'aller chercher dans un domaine étranger au latin un mot pour exprimer l'idée de « trouver ». Mais ces arguments ne suffisent pas pour écarter définitivement **tropare*. Certainement tout ce qu'on pouvait dire en faveur de *turbare* se trouve dans le travail de M. Schuchardt; mais il n'aboutit pas à démontrer réellement son ipotèse parce qu'elle n'est pas démontrable. Notre connaissance du vocabulaire latin vulgaire a de grandes lacunes & **tropare* n'est pas condamnable par défaut. La conclusion à tirer de cette étude est, à notre avis, la suivante : *trouver* sort de *turbare*, à moins que **tropare* n'ait existé. Il conviendra de s'en tenir là jusqu'au jour où surgira quelque argument nouveau en faveur de l'un des deux concurrents, — mais on ne voit pas trop d'où cet argument pourrait sortir.

Revenons à **clocca*. C'est une recherche tout à fait analogue à la plupart de celles que nous avons faites dans la troisième partie de notre livre sur *La dissimilation*, et nous sommes très eureux de voir que son auteur aboutit d'une manière générale aux mêmes résultats que nous, bien qu'il n'ait pas connu notre travail (cf. p. 210) au

moment où il a fait le sien. Son champ d'études n'est pas aussi vaste que le nôtre en ce sens qu'il ne remonte pas aussi aut & ne s'étend pas aussi loin, mais il est moins limité parce que M. Schuchardt ajoute aux fénomènes de dissimilation, ceux d'assimilation et de métatèse. Il n'expose aucune téorie, mais de l'ordre même dans lequel il présente les exemples, il serait facile de déduire celle qu'il possède évidemment par devers lui.

Il signale tout d'abord la possibilité de tirer **clocca* du verbe onomatopéique **cloccare*, en constatant à bon droit que cette explication est en somme satisfaisante; mais il s'empresse d'ajouter qu'elle n'est pas la seule possible, et il va s'efforcer de démontrer que **clocca* sort de *cochlea*. Il commence par dresser un tableau des formes auxquelles pouvait donner naissance *cochlea*, c'est-à-dire lat. vulg. *coclea*, *coclia* . Trois formes pouvaient en sortir directement : *cocla*, *cokila*, *clocia*. De la première *cocla* peuvent sortir directement *cocula* & *cloca*; de *cocula* on peut tirer *coca*; du mélange de *cloca* avec *cocla* sort *coclа* ; du mélange de *cocula* avec *cocla* sort *coclula*; du mélange de *cocula* avec *cloca* sort *clocula*; du mélange de *coclula* avec *clocula* sort *cloclula*. De la seconde forme *cokila*, sort directement *coḉila*, de *coḉila* sort *coḉula* ; de *coḉula* on peut tirer *coḉa*; d'autre part *coḉula* peut devenir par simple métatèse *ćocula*; enfin le même *coḉula* en se mélangeant avec la troisième forme *clocia* peut donner *cloḉula*. Ce tableau est irréprochable et nous pouvons le signaler comme un modèle, mais un modèle qui ne peut servir que pour les mots à redoublement, réel ou apparent. Il repose sur une série de déductions rigoureuses qui répondent bien au développement ordinaire des langues, quoiqu'elles paraissent légèrement en contradiction avec ce que prétend démontrer M. Schuchardt: « wie wenig alle *Gesetze* des Laut- und des Bedeutungswandels für die geschichtliche Erklärung der Wörter ausreichen » (p. 13). Ces éternelles discussions sur les *lois* du langage sont surtout affaire de mots et de définitions. La métatèse et l'assimilation obéissent à des lois, tout comme la dissimilation ; seulement, ces lois, comme toutes celles du langage, sont des *possibilités;* nous nous sommes suffisamment étendu sur ce point dans notre *Dissimilation*, pour qu'il n'i ait pas lieu d'i revenir ici.

Voilà donc les diverses formes auxquelles *cochlea* pouvait donner naissance. On voudra bien remarquer tout d'abord que **clocca* ne figure pas dans le tableau, puis se poser cette question : ces formes qui pouvaient sortir de *cochlea* en sont-elles effectivement sorties? M. Schuchardt croit répondre suffisamment en montrant, avec la profonde érudition et la richesse d'exemples qu'on lui connait,

que chacune de ces formes est représentée dans les langues romanes par des mots dont la signification n'est nullement incompatible avec celle de *cochlea*. Le fait qu'un mot pourrait remonter à telle forme ne prouve pas qu'il en descende réellemeut ; fr. *foin* aurait pu sortir de **foniu*, si **foniu* avait existé, mais il sort de *fēnu*. Il i a donc une lacune dans le raisonnement de notre auteur ; il en doit résulter une certaine défiance, que l'examen du détail peut seul anéantir ou confirmer.

La première forme examinée est ** cocla*, avec son doublet ** coccla*, qui n'en diffère que par la coupe des sillabes. Il est incontestable que ** cocla* pouvait sortir de *cochlea*, mais le grec possédait κόχλος. Qu'est-ce qui nous prouve que le latin vulgaire, dont le vocabulaire nous est en grande partie inconnu, répétons-le, n'avait pas emprunté ce mot au grec, et n'en avait pas tiré un féminin ** cocla* ? A côté de de ** cocla* nous avons un autre doublet ** caclu*, ** cacla*, qui nous amène au point repris dans la *Gröber's Zeitschr.*, l. l. Cet échange d'*a* avec *o* est une simple apofonie que M. Schuchardt signale avec raison à plusieurs reprises, au grand scandale, paraît-il, de quelques-uns de ses lecteurs. Nous i avions déjà fait allusion en 1895 dans notre *Dissimilation*, p. 170 sqq. et nous pouvons aujourdui renvoyer pour ce qui la concerne à nos *Onomatopées et mots expressifs*, ci-dessus pp. 100, 128, 146. Il s'agit d'établir l'origine de fr. *chail, caillou* & de leurs congénères. On a l'abitude de ne pas séparer ces deux mots, et M. Schuchardt ne veut pas les séparer non plus, tout en concédant qu'il n'i a rien qui empêche absolument de le faire. Mais il les tire tous deux de *cochlea*, et ici nous avons des doutes. On rapporte d'ordinaire *chail* à *calculus*, devenu par dissimilation ** caclu* (*La dissimilation*, p. 60 sqq.) et *chaille* à son féminin ** cacla* ; pourquoi pas ? Pour tirer de ** caclu* ou ** cacla*, quelle qu'en soit l'origine, la forme *caillou*, il faut arriver à un dérivé ** caclacu* ou ** caclagu* ; mais où est le modèle de ce dérivé ? Où le latin avait-il un suffixe *-acu* ou *-agu* ? Le grec possède dans le même sens κάχληξ, c'est-à-dire κάχλᾱξ ; qu'est-ce qui prouve que le latin vulgaire n'avait pas purement et simplement emprunté ce mot ?

La plupart des formes considérées par M. Schuchardt pourraient donner lieu à des observations du même genre. Nous nous contenterons de les avoir signalées pour la première forme.

A la troisième forme ** clocia*, l'auteur rattache vfr. *cruche* « coquille de noix », *cruise*, &c., et all. *krause* « pot à boire », *kräusel*, &c., puis à la cinquième forme, ** cloca*, fr. *cruche* « vase de terre ou de grès d'une certaine forme », ags. *cróg*, &c. Il i a là deux difficultés, l'une relative au consonantisme, l'autre au vocalisme. On ne voit pas pour-

quoi des langues romanes auxquelles le groupe *cl* est très familier l'auraient dans ces mots remplacé par *cr*. S'ils n'étaient entrés dans les langues romanes où on les trouve que par l'intermédiaire du germanique, ce qui n'est pas l'opinion de M. Schuchardt, leur groupe *cr* ne demanderait pas d'explication; mais il faudrait alors montrer pourquoi et comment les langues germaniques qui sont abituées au groupe *kl* par leurs mots indigènes & qui le conservent intact dans ceux qu'elles empruntent au latin (cf. p. ex. all. *klause*), l'auraient changé en *kr* dans ces mots. D'autre part vfr. *cruche* « coquille de noix » paraît accuser un *ü* bien net que l'on ne peut pas rapporter sans justification à l'*o* de **clocia*. Quant à l'*u* de l'autre mot *cruche* « vase », qui ne fait aucune difficulté lorsqu'on tire ce mot de franciq., v. sax. *krûka*, il surprend étrangement quand on veut remonter à **cloca*. All. *krug*, c'est-à-dire vha. *kruog*, *chruoc* et ags. *crôg* supposent une forme **krōgu-* dont l'*o* ne peut pas être tiré de celui de **cloca*, car un **cloca* sortant de *cŏchlea* ne peut être que **clǫca*. Sans doute ce **krōgu-* est en germanique un emprunt; mais on ne voit pas bien ce qui peut induire à s'adresser à lat. vulg. **clǫc-* alors qu'on a la forme demandée *krōk-* dans gr. κρωσσός « vase, urne » = *** κρωκ-ιος. Non que nous supposions que l'emprunt ait été fait par le germanique au grec; mais puisque ce *krōk-* existe en grec avec cette signification, il n'est pas impossible qu'il ait été possédé aussi par quelque autre langue indo-européenne où la tradition ne nous l'a pas livré, mais où le germanique l'aurait pris.

Ceci nous ramène a **clǫcca*. De *cochlea* pouvait sortir **clǫca*, mais non **clǫcca*. Si devant un *l* la duplication du *c* s'explique sans difficulté, comme nous l'avons vu tout à l'eure à propos de **cocla*, **coccla*, il n'en est pas de même quand le *c* est intervocalique. Lorsqu'il s'agit de **coca*, **cocu* devenant **cocca*, **coccu*, le voisinage de *coccum*, gr. κόκκος, κόκκαλος, &c. suffit à justifier la seconde forme; mais **cloca* est isolé. Nous n'avons d'exemples sûrs de l'alternance d'une occlusive simple avec une occlusive double, entre voyelles et après l'accent, que ceux du tipe *cūpa*, *cŭppa*; c'est dire que **clǫcca* pourrait correspondre à un plus ancien **clōca*. Or nous avons **klōk-*, avec une signification très satisfaisante pour le cas particulier, dans le groupe gr. κλώσσω, got. *klahjan*, *klôh*, ags. *kleahtor*.

Ce que nous opposons aux conclusions de M. Schuchardt, on vient de le voir, ce sont plutôt des doutes que des faits. Il n'est pas arrivé à une démonstration, et nous ne pouvons pas lui opposer une démonstation contraire. Les questions soulevées sont par leur nature même indémontrables: nous n'avons pour retrouver l'origine de

**clocca* que des indices plus ou moins ipotétiques et nous sommes obligés de combler par des suppositions les lacunes d'un vocabulaire en ruines. Les réserves que nous avons faites et les doutes que nous avons émis, n'ôtent rien au mérite du livre de M. Schuchardt, l'un des plus originaux qui aient paru depuis plusieurs années. La solution des problèmes qu'il a posés est à proprement parler irréalisable, mais à la poursuivre il a semé sa route d'observations utiles et de rapprochements suggestifs. Sans doute son étude sur *trouver* tourne à un certain moment à un article sur l'istoire de la pêche; il n'est pas nécessaire que l'étimologiste expose à son lecteur tous les détails de ses recherches, quand leurs résultats pourraient suffire à l'éclairer; mais M. Schuchardt a montré comment on doit fouiller les questions de sémantique. Il faut donc reconnaître, même en n'acceptant pas ses conclusions, que son livre est très remarquable; aussi n'en saurions nous trop recommander la lecture: tous i pourront profiter.

Maurice GRAMMONT.

Paris (G.). — FICATUM en roman, 23 p. (Estratto dalla *Miscellanea linguistica* in onore di G. Ascoli, *Torino, E. Loescher*, 1901).

La dernière fois qu'il m'a été donné d'assister à une séance de la *Société de Linguistique*, le 14 mars 1896, j'ai eu la bonne fortune d'i entendre une communication de M. G. Paris sur les différentes formes qui ont donné naissance au mot *foie* et à ses frères romans. Frappés de la netteté et de la logique avec laquelle venait d'être exposée cette question si difficile et si embrouillée, plusieurs d'entre nous engagèrent vivement le maître en le quittant à publier les résultats de son étude. Notre désir vient d'être satisfait. L'article que j'extrais des *Miscellanea linguistica* en l'onneur de M. Ascoli est bien ce que nous avions entendu, augmenté des développements et des justifications que ne comportait pas une simple causerie.

M. Paris commence par établir les diverses formes qui sont représentées dans les langues romanes, à savoir: 1 *ficātum*, 2 *ficătum*, d'où *ficītum* (non représenté), d'où *ficīdum*, d'où *fidīcum*, 3 *fēcātum*, 4 *fēcătum*, d'où *fēcītum* (non représenté), d'où *fētīcum* & *fēcīdum* (non représenté), d'où *fēdīcum*. Il explique avec une grande rigueur l'origine de chacune de ces formes en particulier, et le point capital et véritablement neuf est ici l'étude de ce que devient l'accent grec dans les mots empruntés par le latin. Les proparoxitons de la liste précédente, où l'on avait trouvé jusqu'à présent une difficulté insurmontable, sont désormais clairement expliqués.

Aprés avoir étudié les formes, M. Paris cherche à établir leur filiation. C'est une de ces questions, comme la plupart de celles qu'a traitées M. Schuchardt dans le livre dont je rendais compte tout à l'eure, où les points de repère nous manquent et où l'inconnu tient tant de place, qu'on ne peut en définitive aboutir qu'à une ipotése, ou à diverses ipotèses. La meilleure, c'est la plus vraisemblable. Voici celle de l'auteur: συκωτόν aurait donné en latin par traduction *fĭcātum*, mais *sy'cotum* existait à côté de lui par emprunt pur et simple, et cette dernière forme aurait réagi sur *fĭcātum* à diverses reprises de façon a le transformer en *fēcātum* d'une part, et d'autre part en *fĭcătum* et *fēcătum*. A côté de cette ipotèse M. G. Paris nous en offre une autre, note 94 : M. L. Havet, qui a lu cette étude en épreuves, se représente la filiation d'une autre manière. Pour lui συκωτόν aurait donné *fĭcŏtum* par simple mélange avec *fĭcus*, et ce *fĭcŏtum* serait devenu par la suite *fĭcātum* et *fĭcītum* à cause de l'impression étrange que devait faire à un Latin la finale *-ŏtum*. *Fĭcātum* serait postérieur et dû à une influence plus ou moins savante. Enfin les formes qui commencent par *fēc-* au lieu de *fĭc-* « pourraient être dues à un vague rapprochement avec *faex*, à cause de la couleur *lie de vin* du foie ».

Il me semble qu'entre ces deux ipotèses il i a place pour une troisiéme qui les combine dans une certaine mesure, mais en diffère notablement. Elles se distinguent surtout l'une de l'autre en résumé en ce que dans la première *fĭcātum* est un point de départ et dans la seconde un aboutissement. La première n'est pas vraisemblable, parce que du jour où *fĭcātum* existe en latin, il a un caractère tellement latin et il est tellement transparent pour un Latin, qu'il reste inattaquable ; jamais une forme aussi singulière et d'aspect aussi étranger que *sĕcotum* ne pourra agir sur lui de façon à faire remonter son accent, a abréger sa seconde sillabe et même à changer son ĭ en ē. A plus forte raison ce *fĭcātum* ne pourra pas devenir *fĭcotum* (p. 11), c'est-à-dire sans doute *fĭcŏtum*, qui est une forme absolument barbare pour un Latin. Il est probable que ces difficultés ont été senties par M. Havet et que ce sont elles qui l'ont déterminé à renverser l'ordre des facteurs ; mais dans l'ipotèse de ce dernier, il faut rejeter l'influence de *faex*, qui est peu vraisemblable au point de vue sémantique et inadmissible au point de vue fonétique, *ae* latin devenant è et non pas é en roman. Cet é (ē) est un représentant normal de gr. υ ; M. Paris l'a démontré, p. 11 & 12. Dès lors ce second échafaudage s'écroule, parce que les formes avec ē restent sans explication & que *fĭcātum* ou *fĭcītum* n'ont pas de raisons sérieuses de devenir *fĭcātum*.

A mon avis, il faut séparer nettement *fīcātum* des autres formes. Ce *fĭcātum* n'est qu'une traduction élément à élément de συκωτόν,

tout à fait comparable, quoique populaire sans doute dans une certaine mesure, à celle qui a fait du latin *pronomen* l'allemand *fürwort*. Les autres formes constituent une série, dont nous ne saurions dire si elle est antérieure ou postérieure, mais qui est à part. Συκωτόν devait devenir en latin, indépendamment de toute influence, * *sĕcŏtum*; grâce à *fĭcus* ce * *sĕcŏtum* devient instantanément * *fĕcŏtum* comme *crassus* devient *grassus* en se mélangeant avec *grossus*; de ce * *fĕcŏtum* sortent tout naturellement *fĕcātum*, *fĕcītum*, &c. C'était là une manière d'éviter ce * *sĕcŏtum* qu'il fallait écarter à tout prix à cause de son aspect extraordinaire; mais on pouvait en sortir autrement. En effet, dans d'autres régions, le même *fĭcus* vient se mélanger avec lui d'une façon plus profonde, et lui donne aussi sa première voyelle comme en italien *porco* a donné la sienne à *sporco* de *spurcus*. De là *fĭcŏtum* qui évolue de son côté comme * *fĕcŏtum* pour devenir *fĭcātum*, *fĭcītum*, &c. Il ne manque au tableau que *fĕcātum*, forme peu sûre (cf. p. 3, & notes 31, 32, 33), et à laquelle, pour ma part, je ne crois pas. Il est invraisemblable qu'un * *fĕcātum* ne soit pas devenu instantanément *fĭcātum*. Selon toute apparence c'est à une époque tardive que *fécato* est devenu *fecáto* sous l'influence des nombreux mots en *-áto*, comme l'indique M. Paris, note 33.

Maurice GRAMMONT.

Marius Sepet, *Origines catholiques du théâtre moderne*. Paris, Lethielleux, 1901, 8.

Le nouvel ouvrage de M. Marius Sepet : *Origines catholiques du théâtre moderne*, est un recueil d'articles qui s'étagent depuis 1901 jusqu'en 1878, date où avait paru un recueil du même genre publié par le même auteur : *le Drame chrétien au moyen âge*. Ce mode de publication a des inconvénients faciles à constater : répétitions, lacunes, manque de proportion, contradictions même parfois ; mais ces défauts sont fort atténués lorsque l'auteur, au lieu de réunir tardivement sous un titre commun des études qui dans sa pensée avaient été d'abord bien distinctes, s'est au contraire toujours proposé de faire un livre, en a patiemment et dans toutes les occasions amassé les matériaux, et ne manque guère qu'à fondre en un tout parfaitement suivi ce qu'il a ainsi accumulé. Or tel est le cas de M. Sepet, qui, depuis son *Drame chrétien*, et auparavant même, depuis son remarquable mémoire sur *les Prophètes du Christ* dans le théâtre du moyen âge, était résolu à écrire, sous une forme ou sous une autre, le livre qu'il nous donne actuellement.

Et ce livre, en effet, s'il n'est pas aussi complet que l'eût pu faire

son savant auteur, forme du moins un ensemble très net et très intéressant. La *première partie* nous montre le théâtre du moyen âge prenant naissance dans les drames liturgiques et les jeux scolaires, dont certains spécimens caractéristiques sont ici étudiés avec un soin extrême. — Dans la *deuxième partie*, nous voyons le mystère s'étendre, en prenant de plus en plus la forme cyclique, depuis les premiers drames, courts et raides, en langue vulgaire jusqu'à *la Passion*, longue de trente quatre mille vers, d'Arnoul Gréban. Deux chapitres sont consacrés aux jeux dramatiques de la Fête-Dieu et aux origines du théâtre en Italie. — La Comédie est étudiée de façon plus brève. Mais les origines en sont ingénieusement démêlées, et les destinées indiquées, dans trois chapitres sur la moralité, la sotie et la farce. — Et enfin voici la Renaissance, à peine sensible dans les comédies chrétiennes de Marguerite de Navarre, puis ne faisant plus qu'une bien faible part à l'art du moyen âge dans une tragédie latine de Jeanne d'Arc et dans nos premières tragédies françaises.

Ce qui contribue à l'unité de l'ouvrage, ce sont les idées directrices et les préoccupations constantes de l'auteur.

Pour M. Marius Sepet, l'étude littéraire des œuvres dramatiques ne se sépare jamais d'une soigneuse enquête sur les conditions où elles se sont produites, les acteurs — clercs ou laïques, bourgeois ou basochiens — qui les ont représentées, la mise en scène qui les a encadrées. L'étude n'en devient pas seulement plus vivante ; c'est à cette condition seulement qu'elle a chance d'être exacte.

Puis, à regarder ainsi, de tous les points de vue, les origines et le développement de notre ancien théâtre, on gagne de saisir sans cesse des ressemblances curieuses avec les origines et le développement du théâtre grec, qui lui a d'ailleurs été si supérieur et qui en diffère à tant d'égards.

Le caractère essentiellement catholique de notre théâtre sérieux, et même, à l'origine du moins, de notre théâtre comique a aussi constamment préoccupé M. Sepet, qui l'a voulu marquer dans son titre. Et peut-être l'a-t-il trop préoccupé en un endroit, s'il est vrai que l'étude des pages 243 et suivantes sur un *miracle de Notre-Dame* intéresse l'histoire du rosaire beaucoup plus que celle de l'art dramatique. Mais en général le livre gagne au zèle avec lequel l'auteur soutient une thèse qui flatte aussi bien en lui le croyant que l'érudit.

Enfin, une autre thèse est chère à M. Sepet, qui y revient avec prédilection : « Pour se délivrer de ses défauts, et pour développer quelques-unes de ses aptitudes les plus hautes, le génie français avait certainement besoin de l'étude des modèles de l'antiquité classique. Mais il ne suit pas de là que la France, coutumière de pareils excès,

ait eu raison de passer, au XVIe siècle, d'une regrettable ignorance de ces modèles à une imitation servile, et de délaisser une tradition dont la fécondité est suffisamment démontrée par l'exemple de Shakespeare. Les excès du mouvement de retour aux lettres antiques ne doivent pas nous conduire à en nier l'utilité, mais cette utilité, le besoin même qu'on avait de ce retour, ne doit pas nous amener non plus à en justifier l'exagération, à en glorifier les folies. Les défauts de Gréban peuvent excuser, mais non justifier Jodelle. » Si le livre se termine par une étude sur les représentations d'Oberammergau et sur de récents essais de théâtre populaire chrétien, c'est parce que M. Sepet ne peut s'empêcher de rêver à ce qu'aurait dû devenir, sans la brusque solution de continuité qui s'est produite au milieu du XVIe siècle dans son histoire, notre art dramatique national, à ce que peut-être il pourrait devenir encore. Et quant à notre ancienne comédie, si elle du moins s'est enfin épanouie dans l'œuvre éternellement admirable de Molière, était-il besoin pour cela d'une aussi longue et aussi indiscrète intervention de l'Italie comme de l'antiquité?

On voit sans doute par ce rapide aperçu, quel est l'intérêt du livre de M. Sepet. Nous l'aurions voulu un peu différent, plus complet, plus serré et plus méthodique; mais, « puisqu'il fallait qu'il fût tel ou qu'il ne fût pas », remercions l'auteur de ne nous en avoir pas privés.

EUGÈNE RIGAL.

CHRONIQUE

Notre savant confrère, M. Maurice Grammont, vient de réunir en un volume, récemment paru chez l'éditeur Bouillon (67, rue de Richelieu, Paris), ses études sur *le Patois de la Franche-Montagne et en particulier de Damprichard* (*Doubs*), précédemment communiquées à la Société de linguistique et insérées dans ses *Mémoires*, tomes VII à XI.

⁂

UNE COLLECTION INTÉRESSANTE. — Une collection de volumes de Philologie Romane paraîtra incessamment à la librairie Carl Winter, à Heidelberg. La collection est publiée sous la direction de M. W. Meyer-Lübke. Elle sera divisée en trois séries : *Grammaires*, *Manuels d'histoire littéraire*, *Lexiques*. Dans la première série sont annoncés les volumes suivants :

Introduction à l'étude de la Philologie Romane, par Meyer-Lübke.
Manuel d'ancien français, par W. Cloëtta.
Manuel d'ancien provençal, par O. Schultz-Gora.
Grammaire de l'ancien français, par Meyer-Lübke, etc.
Dans la deuxième série paraîtront :
Manuel d'histoire littéraire de l'ancien français, par Philippe-Aug. Becker.
Manuel d'histoire littéraire du XVe siècle, avec grammaire et chrestomathie, par M. F. Ed. Schneegans.
Manuel d'histoire de l'ancienne littérature provençale, par M. V. Crescini, etc.
Dans la troisième série enfin paraîtront :
Lexique de l'ancien français, par M. K. Warnke.
Lexique d'ancien provençal (différent du *Supplement-Wörterbuch* actuellement en cours de publication), par notre collaborateur M. Emil Levy.

M. Salverda de Grave est nommé lecteur de Philologie Romane à l'Université de Leyde.

Le gouvernement allemand a décidé de créer dans les trois Universités de Berlin, Bonn, Marbourg, des chaires de *professeurs extraordinaires* (professeurs adjoints) de français moderne. Le cours sera fait en français par des professeurs nés dans des pays de langue française. M. Bouvier, professeur à l'Université de Genève, aucien lecteur à l'Université de Berlin, a refusé le poste de professeur qu'on lui offrait dans cette dernière ville.

Le premier dimanche de mai, ont eu lieu, à Cologne, sous les auspices de la *Litterarische Gesellschaft*, les *Jeux floraux* annuels. M. le Dr Fastenrath présidait la cérémonie où se sont fait entendre, comme les années précédentes, de nombreux *Minnesinger*. Nous empruntons au *Kölner Tageblatt* du 6 et du 7 mai quelques détails sur cette fête. La reine d'honneur des Jeux floraux était l'Infante Doña Paz, épouse du prince Louis Ferdinand de Bavière; la reine effective était Mlle Mia Heuser, apparentée par sa mère avec Cornélia, la sœur de Goethe. Le Président des Jeux floraux a annoncé que le *Félibrige limousin* avait fondé un prix à décerner l'année prochaine pour les villages de la Souabe où se parle un dialecte provençal. Le Président du *Félibrige limousin*, M. J. Roux, avait envoyé une adresse en vers limousins. D'autres adresses du même genre avaient

été envoyées par les félibres Roque-Ferrier, Jules Ronjat, etc.. On aura une idée de la vogue des Jeux floraux rhénans quand on saura que le nombre des envois, qui était de 300 la première année et de 500 la seconde, est montée cette année à *2.000*. La Sainte Estelle germanique a entendu le vœu classique *crescant, floreant !*

***

Nous signalons à nos lecteurs de la Catalogne une série d'articles publiés dans le *Temps*, sous la signature de M. Xavier de Ricard, sur le *Catalanisme* et le mouvement *Catalaniste*.

***

Le *Consistoire félibréen*, réuni en Arles le 21 avril, a donné nn successeur au regretté *capoulié* Félix Gras. Les compétiteurs étaient assez nombreux. Parmi les vétérans du *félibrige*, A. Tavan a refusé de laisser porter sa candidature. Quelques félibres languedociens ont compté leurs voix sur le nom d'un des plus sympathiques félibres du Languedoc, M. A. Arnavielle, collaborateur de notre *Revue;* ils estimaient, peut-être avec quelque raison, que le Languedoc a assez fait pour la renaissance des lettres méridionales, pour avoir au moins une fois son *capoulié*. La majorité du *Consistoire* n'a pas partagé ces vues et son choix s'est porté sur M. Pierre Dévoluy, auteur de poésies françaises, publiées dans la *Revue Blanche*, de nombreuses poésies provençales, les unes et les autres d'une très belle allure, et d'une *Histoire de Provence* encore manuscrite. Le nouveau *capoulié* fera ses premières déclarations aux fêtes de Pau (27-28 mai) où la *Société des Langues romanes* sera représentée par son président, M. Paul Chassary.

***

Erratum. — Tome XLIII, p. 473, lig. 12 (dans l'article de M. Rigal, sur « Le Glaive » de Victor Hugo, lire : « Ce qui semble bien indiquer que la légende de l'ascension dans les airs ne s'est pas formée...., c'est que.... »

Le Gérant responsable : P. Hamelin.

VOLTAIRE ET L'ABBÉ ASSELIN

UNE « PREMIÈRE » CÉLÈBRE AU COLLÈGE D'HARCOURT

La Mort de César, représentée le 11 août 1755

I

A Guillaume Dagoumer [1], qui avait habilement administré pendant dix-sept ans le collège d'Harcourt [2], en qualité de

[1] G. Dagoumer se retira, en 1730, à Courbevoie, où il mourut à quatre-vingt-cinq ans, le 15 avril 1745. On lit dans son épitaphe (voir Lebeuf, *Hist. du Dioc. de Paris*, tome VII, p. 110) : « Natione Normannus (il était, dit-on, de Pont-Audemer) professione et ingenio nobili philosophus... Universitatis Parisiensis non semel Rector et Vindex acerrimus, Collegii Harcuriani provisor beneficus... » Grandement apprécié dans l'Université, nous dit l'historien du Collège d'Harcourt, G. Dagoumer n'avait qu'un petit défaut. « Il ne se contentait pas d'admirer les vers latins de son professeur de rhétorique, Benigne Grenan, *sur le vin de Bourgogne*, il appréciait un peu trop, dit-on, le crû lui-même. Un soir, en rentrant chez lui après un bon dîner, il fut obligé de s'arrêter auprès de la fontaine Saint-Séverin, qui portait alors ce distique de Santeul :

Dum scandunt juga montis anhelo pectore Nymphæ,
Hic una e sociis, vallis amore, sedet.

Dagoumer, croyant que l'eau qui ne cessait de couler de la fontaine était son fait, ne quittait plus la place, en sorte qu'un ami dut l'avertir de son erreur. » Voir Mgr Bouquet : *L'ancien Collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*, Paris 1891, p. 358. Cf. *Dict de Ladvocat* ; Le Sage : *Gil Blas*, liv. IV, ch. 6, et la *Biographie générale*, tome XII.

[2] Le collège d'Harcourt, fondé en 1280, par Raoul d'Harcourt, était destiné tout particulièrement aux pauvres étudiants normands. Sur vingt-huit écoliers pauvres, étudiants en Arts et en Philosophie, il devait y en avoir quatre du diocèse de Coutances, quatre du diocèse de Bayeux, quatre du diocèse d'Evreux et quatre du diocèse de Rouen. Et sur les douze pauvres écoliers, soit déjà gradués, soit simplement étudiants de la Faculté de Théologie, deux devaient être du diocèse de Coutances,

proviseur, succédait, en 1730, Thomas Gilles Asselin [1], né à Vire, au diocèse de Bayeux, le 21 décembre 1684. L'abbé Asselin, docteur en Sorbonne, était connu des lettrés de son temps par les succès poétiques qu'il avait obtenus au Palinod de Caen, aux Jeux Floraux, à l'Académie Française, et surtout par l'amitié dont l'avait honoré Thomas Corneille.

En 1701, encore étudiant, Asselin remporta le prix de la Ballade au Palinod de Caen. Aux Jeux Floraux, il ne fut pas couronné moins de cinq fois en trois ans, la première fois en 1710, pour un poème *sur la Vérité*, en 1711, pour un poème *sur l'état de l'Homme*, et surtout pour une idylle assez touchante *sur la mort de Palémon* (traduisez *sur la mort de Thomas Corneille*), et, en 1713, deux fois également pour une ode *sur le mépris de la Fortune* et pour une *Epître au roi Louis XIV*. A l'Académie Française, il avait obtenu, en 1709, le prix de poésie pour une ode *sur le roi Louis XIV protecteur des beaux-arts au milieu de la guerre*.

Toutes ces pièces « couronnées » ont été réunies par Asselin, en 1725, à la suite de son *Poème sur la Religion* et de son *Discours* (en prose) *pour disposer les déistes à l'examen de la vérité* [2].

deux du diocèse de Bayeux, deux du diocèse d'Evreux et deux du diocèse de Rouen. — Ajoutons que beaucoup de professeurs de ce collège étaient Normands, et que, dans la liste des proviseurs du collège d'Harcourt, liste qui va de 1280 à 1793, trente sur trente-trois sont Normands. Les trois autres, dont le lieu d'origine n'est pas indiqué, devaient être Normands, eux aussi. (Voir Mgr Bouquet, *op. cit.*, p. 592.)

[1] La plupart des *Dictionnaires biographiques* et Mgr Bouquet (*op. cit.*) font naître Asselin le 31 décembre 1682. Nous avons relevé son acte de baptême, à Vire. Thomas-Gilles (et non pas Gilles-Thomas) Asselin a été baptisé, en l'église de Notre-Dame, le 22 décembre 1684, et dans l'acte de baptême on lit: « né le jour d'hier. » — C'était le fils d'un maître apothicaire. — Sur une attestation de prix de thème latin, décerné par Asselin en 1740, (*penès nos*) on lit: *Thomas-Ægidius Asselin*. — M. Jules Finot (Voir les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1883) attribue, à tort selon nous, à l'abbé Asselin une assez longue correspondance (de 1752 à 1754) avec Stanislas, roi de Pologne. Certains détails que nous avons relevés dans ces lettres nous empêchent de croire que le correspondant du roi Stanislas fût Thomas Asselin.

[2] Paris, chez F. G. L'Hermitte M. DCC. XXV, sans nom d'auteur. In-8°, 151 pages.

Le *Poème sur la Religion*[1] est dédié à son Altesse sérénissime le comte de Clermont. « C'était moins, nous dira Asselin, une apologie expresse de la Religion qu'une exposition simple de son établissement. » L'auteur du *Poème sur la Religion* n'était pas de taille à lutter contre « les incrédules du temps. » Il avait beau leur dire, dans une assez belle comparaison:

Tel qu'un arbre planté sur la rive des eaux
Elève vers le Ciel ses superbes rameaux ;
Il porte en sa fraîcheur des feuilles toujours vertes ;
De fruits dans la saison ses branches sont couvertes,
Et sa cime immobile, ombrageant les vallons,
Brave les vains assauts des fougueux Aquilons,
Telle l'Eglise croît, s'étend, se multiplie.

le poète en était réduit à se lamenter :

« Qu'une Religion qui ne peut être que divine et qui est en même temps si consolante, si conforme à l'état présent de l'homme et si proportionnée à ses véritables besoins, trouvât si peu de créance parmi ces prétendus philosophes, qu'on nomme *Déistes*. »

Si, comme il est probable, Asselin n'a converti aucun déiste, nous croyons qu'il a conquis tous les suffrages par ses plaintes touchantes sur la mort de Thomas Corneille. « *L'honneur qu'il me faisait*, nous dira-t-il, en parlant du frère de l'auteur du Cid, *de me regarder comme son élève*, m'a toujours laissé un tendre souvenir de ses bontés pour moi, et je satisfais les plus sincères sentiments de mon cœur en donnant cette marque de reconnaissance à sa mémoire. » En lisant avec attention *la Mort de Palémon*, nous voyons qu'Asselin, jeune encore, avait trouvé en Thomas Corneille le guide le plus sûr pour son esprit et pour son cœur.

Quelques passages de cette idylle sont à citer :

Le berger Lycidas dit à son ami Tircis (Asselin):

De Palémon (Th. Corneille) pour toi j'ai connu la tendresse ;
Ses leçons dans son art ont formé ta jeunesse :

[1] Celui de Louis Racine, beaucoup plus important, est de 1742.

De ces appas si doux l'image fugitive
Périt au sein des flots.

Là, des faibles humains vous voyez un exemple
Qu'une épreuve sensible a toujours confirmé :
Aisément l'homme en soi soi-même se contemple,
Quand son cœur est calmé.

Mais lorsqu'il perd la paix, la paix, ce don suprême,
Sans qui les autres biens sont pour lui superflus,
Vainement il se cherche, et ses yeux en lui-même
Ne se retrouvent plus.

.....

O Sophie, à jamais ignorez ces allarmes,
Et, pour que vos beaux jours ne soient point combattus,
Egalez, s'il se peut, à l'éclat de vos charmes
Celui de vos vertus.

Ces stances ne sont pas sans agrément : toutefois, j'incline à penser que c'est moins à ses talents poétiques qu'à ses qualités d'humaniste et à ses aptitudes pédagogiques qu'Asselin dut d'être élu, en 1730, proviseur du Collège d'Harcourt, fonctions importantes qu'il garda jusqu'en 1762, époque où il fut remplacé par Nicolas Louvel, de Granville [1].

Tout ce que nous savons de son long provisorat [2] (trente-deux ans !), c'est qu'au moment où Asselin entrait en fonctions, le jeune Diderot quittait le Collège d'Harcourt, très regretté de ses camarades, dont il faisait complaisamment les devoirs, surtout les vers latins, et particulièrement du jeune de Bernis (depuis cardinal) qui, aussi pauvre que le fils du coutelier de Langres, allait dîner avec lui, les jours de congé, à six sous par tête, dans un méchant cabaret de la rue de la Harpe; nous savons encore qu'Asselin dut un jour intervenir, pour faire rétablir les feux d'artifice que Me Pourchot, procureur-syndic de la Faculté des Arts, avait fait interdire dans les collèges de Paris ; — qu'il vit établir, en 1747, le concours général entre les élèves de rhétorique, de seconde

[1] Asselin se retira à Issy, où il mourut le 11 octobre, en 1767, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[2] Voir Mgr Bouquet, *op. cit.*, p. 376 et suiv.

et de troisième des grands collèges ; — qu'en 1750, ce fut un élève du collège d'Harcourt, Louis Ame, de Coutances, qui obtint le prix d'honneur ; qu'enfin, ce prix fut trois fois encore remporté, sous le provisorat d'Asselin, en 1753, par Seignelay-Colbert, de Castle-Hill ; en 1756, par La Harpe, et en 1757, de nouveau par La Harpe, en qualité de vétéran [1].

II

L'événement le plus considérable du provisorat d'Asselin eut lieu en 1735.

Jusque-là, au Collège d'Harcourt, comme dans les autres grands collèges de Paris, l'éclat des distributions de prix était rehaussé par une représentation dramatique, souvent accompagnée d'un ballet. Bien entendu, aucune danseuse ne figurait dans les ballets, et, dans les tragédies, les personnages de femmes, — quand il y en avait — étaient, jusqu'à ce qu'on les supprimât tout à fait [2], tenus par les collégiens.

[1] En 1748. Seconde, 1er prix de thème latin : de Mac-Mahon, Irlandais.

En 1753, Troisième, 1er prix de thème latin : La Harpe.

En 1755, Seconde, 1er prix de vers latins : La Harpe.
— — 1er prix de version latine : La Harpe.

En 1756, Rhétorique, 2e prix de vers latins : La Harpe.
— — 1er prix de version grecque : La Harpe.

En 1757, Rhétorique, 1er prix de disc. fr. (vétérans) : La Harpe.
— — 2e prix de version grecque (vét.) : La Harpe.

En 1760, Troisième, 1er prix de version latine : Dupuis (le futur auteur de *l'Origine des Cultes.*)
— — 2e prix de version grecque : Dupuis.

(Dupuis devait obtenir le prix d'honneur en 1763.)

[2] Dans *Boèce* (1682, le personnage d'Amalazonthe, fille de Théodoric, était tenu par Bernard Joisel de Mouy, de Paris ; celui de Rusticienne, femme de Boèce, par Jacques de Viennois, de Grenoble. — Dans *Sédécias* (1697) pas de personnages de femmes. — Dans *Joas* (1716) Athalie est remplacée par son frère Achab. — Dans *Absalon* (1723) pas de femme.

En 1680, sous le provisorat de Jean Le François [1], on représenta *Polyeucte*, qui fut suivi d'un ballet, dont le sujet était : *Le combat de l'Amour divin et de l'Amour profane*. « Il fallait, a dit justement l'auteur de *la Comédie au Collège* [2], une certaine imagination pour trouver là des motifs de danse. »

En 1682, *Boèce martyr* (auteur inconnu), suivi d'un ballet en quatre parties ;

En 1684, *Thomas Morus* (auteur inconnu),

En 1685, *Romulus* (auteur inconnu). Parmi les acteurs, on remarque les jeunes Omer Talon, Joly de Fleury et Charles Perrault [3]. Un ballet — *Le Triomphe de la Modération* — suivit cette pièce. « Il paraît que le jeune Omer Talon était un danseur distingué, car le programme a bien soin de mettre en vedette ces mots : *Omer Talon dansera* [4] ; »

En 1688, *Amalius* (auteur inconnu) ;

En 1689, *Marie-Stuard* (auteur inconnu) ;

En 1697 *Sédécias* (auteur inconnu), tragédie en trois actes, avec des chœurs mis en musique par le compositeur Bousset ;

En 1712, *Saül, ou l'ombre de Samuel*, par le professeur Josset, avec chœurs mis en musique par le compositeur Boussard ;

En 1713, *Athalie*, avec prologue en vers latins par Benigne Grenan, l'auteur fameux de l'*Ode en l'honneur du vin de Bourgogne* ; [5]

[1] Jean Le François, né à Sainte-Marie-Laumont, près Vire ; il remplaça Thomas Fortin, grâce à qui les *Lettres provinciales* furent imprimées clandestinement au Collège d'Harcourt. C'est aussi sous l'administration de Fortin que fut inaugurée, au Collège d'Harcourt, la première fête universitaire consacrée à Saint-Charlemagne. (Voir Mgr Bouquet, *op. cit.*, p. 310.)

[2] M. Boysse.

[3] Le jeune Perrault d'Armancourt, à qui l'on attribue *les Contes de ma mère l'Oye*.

[4] Mgr Bouquet, *op. cit.*, p. 318.

[5] En voici les premiers vers :

Testa, Burgundo gravidam liquore,
Quam Jocus circumvolat et nitenti
Sanitas vultu rubicunda, et insons
Risus, Amorque,
Te canam.....

En 1716, *Joas* (auteur inconnu), adaptation de l'*Athalie* de Racine, « pour se conformer aux lois de l'Université qui excluait de ses théâtres les personnages de femmes ; »

En 1723, *Absalon*, de Duché. Parmi les acteurs se fit remarquer le jeune de Pardailhan de Gondrin.

Comment l'abbé Asselin fut-il amené, en 1735, à correspondre avec Voltaire et à lui demander l'autorisation de faire jouer par les élèves du Collège d'Harcourt *la Mort de César*, tragédie imitée de Shakespeare, que l'auteur de *Zaïre* avait esquissée pendant son séjour en Angleterre, et qu'il avait terminée en France en 1731 ? Asselin avait, très vraisemblablement, fait hommage de son *Poème sur la Religion* à Voltaire, et Voltaire, quoique déiste et déjà très fervent apôtre de la religion naturelle, aurait répondu à l'abbé poète par un compliment banal ne l'engageant à rien. Quoi qu'il en soit, au commencement du mois de mai 1735, Asselin a dû écrire à Voltaire [1] pour lui demander une tragédie qui pût être jouée par ses élèves. Voltaire, en effet, lui répondit :

A Monsieur Asselin, proviseur du Collège d'Harcourt

..... Mai,

En me parlant de tragédie, Monsieur, vous réveillez en moi une idée que j'ai depuis longtemps de vous présenter *la Mort de César*, pièce de ma façon, toute propre pour un Collège où l'on n'admet point de femmes sur le théâtre. La pièce n'a que trois actes, mais c'est de tous mes ouvrages celui dont j'ai le plus travaillé la versification. Je m'y suis proposé pour modèle votre illustre compatriote, et j'ai fait ce que j'ai pu pour imiter de loin

La main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

Il est vrai que c'est un peu la grenouille qui s'enfle pour être aussi grosse que le bœuf ; mais enfin je vous offre ce que j'ai. Il y a une dernière scène à refondre, et, sans cela, il y a longtemps que je vous aurais fait la proposition.....

Adieu, Monsieur, comptez sur l'amitié, sur l'estime, sur la reconnaissance de V. Point de cérémonie ; je suis quaker avec mes amis. Signez-moi un A.

[1] Voltaire était alors à Cirey, chez la marquise du Châtelet.

Asselin et le professeur de rhétorique durent mettre immédiatement la pièce en répétition. Impatient, Voltaire écrivait au proviseur d'Harcourt dès le 24 mai :

Que devient *Jules César*, Monsieur ? Je vous réitère mes remerciements de l'honneur que vous voulez bien lui faire, et mes prières d'empêcher qu'on n'en prenne copie et que l'ouvrage ne devienne public...,.

La pièce fut représentée le 11 août 1735, à la distribution solennelle des prix. Elle obtint le plus grand succès, et fut accueillie par les applaudissements répétés des grands seigneurs de la Cour et des personnages les plus distingués de la société parisienne.

Nous n'avons pas ici à faire l'analyse de cette pièce bien connue ; nous n'avons pas non plus à la juger. Aux éloges dithyrambiques de La Harpe (Une foule de scènes de premier ordre..... style proportionné au sujet et aux personnages, presque toujours sublime ou par la pensée ou par l'expression.....), contentons-nous d'opposer les dernières lignes de la comparaison que Villemain, dans son *Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle*, a établie entre l'œuvre de Shakespeare et celle de Voltaire :

« Ce n'est donc pas un *diamant brut* que Voltaire a taillé, un essai barbare dont il a fait sortir un chef-d'œuvre. Il a sans doute ajouté quelques traits éclatants à son modèle ; mais il n'égala point, dans cette scène (la dernière) la gradation habile et véhémente de Shakespeare, ni surtout ce dialogue de l'orateur (Antoine) et de la foule, ce concert admirable des ruses de l'art et du tumulte des passions populaires.

Qu'après ce beau mouvement :

Dieux ! son sang coule encore !

Antoine s'écrie :

Il demande vengeance
Il l'attend de vos mains et de votre vaillance.
Entendez-vous sa voix ? Éveillez-vous Romains !
Marchez, suivez-moi tous contre ses assassins :
Ce sont là les honneurs qu'à César on doit rendre.
Des brandons du bûcher qui va le mettre en cendre

Embrasons les palais de ces fiers conjurés :
Enfonçons dans leur sein nos bras désespérés.

Ce sont là d'assez beaux vers, mais un discours comme tant d'autres. Combien plus originale, dans Shakespeare, cette hypocrite modération d'Antoine, qui fait éclater des cris de mort sans en proférer aucun, et qui précipite ce peuple qu'elle a l'air de retenir!

Voltaire n'a donc pas corrigé Shakespeare comme on le disait. Peut-être même, dans l'impatience de son goût délicat et moqueur, n'en a-t-il pas senti toutes les beautés, du moins ne les a-t-il pas reproduites. Toutefois cette étude fortifia son génie. Il y puisa quelque chose de ces grands effets du théâtre, de cette manière éloquente et passionnée qui animent ses drames et en font un grand poète après Racine. »

Ce jugement de Villemain nous semble définitif, aujourd'hui que nous connaissons Shakespeare. En 1735, on savait gré à Voltaire d'avoir « nettoyé », j'allais dire « décrassé » le grand poète anglais qu'on ne connaissait pas, mais qu'on traitait sans façon de « barbare de génie ». « Shakespeare, disait l'abbé de Lamare, dans l'*Avertissement de l'édition de la Mort de César* de 1736, père de la tragédie anglaise, est aussi le père de la *barbarie* qui y règne. Son génie sublime, *sans culture et sans goût*, a fait *un cahos* du théâtre qu'il a créé. »

Voltaire, lui-même, dans sa *Préface*, qu'on a attribuée à tort à l'abbé de Lamare, nous dira : « Shakespeare était un grand génie, mais il vivait dans un temps *grossier* ; et l'on retrouve dans ses pièces la grossièreté de ce temps beaucoup plus que le génie de l'auteur. M. de Voltaire, au lieu de traduire l'ouvrage MONSTRUEUX de Shakespeare, composa, dans le goût anglais, ce *Jules César*, que nous donnons au public [1]. »

Il est vraisemblable, ou plutôt il est certain que le public choisi du Collège d'Harcourt pensait comme Voltaire, et trouvait que le poète français avait corrigé et perfectionné son modèle.

[1] En envoyant à Cideville la dernière scène de la *Mort de César*, Voltaire ne se gênait pas pour dire : « Shakespeare, le Corneille de Londres, *grand fou d'ailleurs et ressemblant plus à Gilles qu'à Corneille.* » Il est vrai qu'il ajoutait aussi : « Mais il a des morceaux admirables, »

Mais ce que nous devons surtout retenir de l'*Avertissement* de l'abbé de Lamare et de la *Préface* de Voltaire, c'est que si réellement la *Mort de César* fut représentée pour la première fois en public au Collège d'Harcourt, cette pièce avait été jouée quelques années auparavant, mais en petit comité, à l'hôtel de Sassenage, et « très bien exécutée », paraît-il. Nous apprenons également que « la scène imitée de Shakespeare, dans laquelle Antoine monte à la tribune aux harangues pour faire voir au peuple la robe sanglante de César, ne put être représentée, à l'hôtel de Sassenage, à cause du petit espace du théâtre, qui suffisait à peine au petit nombre d'acteurs qui jouent dans cette pièce. »

Cette magnifique scène fut-elle jouée au Collège d'Harcourt? Dans sa lettre à l'abbé Asselin, datée de Cirey, le 24 octobre 1735, Voltaire lui dira :

M. Demoulin, Monsieur, a dû vous remettre un papier qui contient la dernière scène de *Jules César*, telle que je l'ai traduite de Shakespeare. *Je ne vous en donnai qu'une partie, parce que j'avais supprimé pour votre théâtre l'assassinat de Brutus. Je n'avais osé être ni Romain, ni Anglais à Paris.*

D'après cette lettre, la dernière scène de la *Mort de César* n'aurait pas été donnée, du moins en entier, au Collège d'Harcourt.

Cependant le *Mercure* d'octobre 1735, après avoir analysé la pièce, cite quelques vers du discours d'Antoine, entre autres les quatre derniers de la tragédie :

...Ne laissons pas leur fureur inutile,
Précipitons ce peuple inconstant et facile,
Que la guerre commence [1], et, sans rien ménager,
Succédons à César, en courant le venger.

Puis il dit :

C'est ainsi que finit cette pièce, digne des applaudissements qu'elle a eus sur le théâtre et qu'elle aura dans le public. »

[1] On lit dans les éditions de Voltaire : *Entraînons-le à la guerre.....*

Comment accorder Voltaire et le rédacteur du *Mercure* [1] ?

Quoi qu'il en soit, la *Mort de César* obtint, comme nous l'avons dit, le plus grand succès sur le théâtre du Collège d'Harcourt. « Cette pièce, dit l'abbé de Lamare, fut donnée par les pensionnaires de ce collège avec une intelligence et une dignité peu ordinaire à l'âge des acteurs. »

Le *Mercure de France* [2] fut très élogieux :

« Le jeudy 11 du mois d'août dernier, on présenta sur le théâtre du Collège d'Harcourt, pour la distribution des prix, *la Mort de César*, tragédie nouvelle de M. de Voltaire. Il y eut à cette représentation un grand concours de personnes de la première distinction, attirées par la nouveauté de la pièce, et plus encore par la réputation de son auteur. On peut dire que l'assemblée fut également satisfaite et de la beauté de cet ouvrage et de la manière dont les acteurs s'acquittèrent de leurs personnages. Les principaux rôles étaient au nombre de six, M. Bernard faisoit celui de *César*, M. de Léria de Berwick celui d'*Antoine ; Brutus* fut représenté par M. de la Rivière, *Cassius* par M. de Paris, *Cimber* par M. S. Simon de Sandricourt, et *Dolabella* par M. de Bérulle. On fut extrêmement content de tous ces messieurs ; mais MM. Bernard et de la Rivière s'y distinguèrent d'une manière particulière, et tout le monde convient qu'ils y atteignirent la perfection de l'art, non comme des écoliers, mais comme les acteurs les plus parfaits. »

Voltaire n'assista pas à cette belle « première ». « L'auteur, dit l'abbé de Lamare, *aurait sans doute été très satisfait, s'il avait pu voir cette représentation.* » Mais, dès qu'il eut été informé du succès de sa pièce, il s'empressa d'écrire à l'abbé Asselin :

Vassy, en Champagne, ce 24 auguste 1735.

Je voudrais bien, Monsieur, que *la Mort de Jules César* eût été digne de l'honneur que vous lui avez fait et de la manière dont elle a été représentée. Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments aux deux acteurs dont on a été si content. Le talent de bien réciter

[1] Le *Mercure* nous apprend encore qu'on joua comme petite pièce les *Plaideurs* de Racine. Le jeune de la Rivière « n'excella pas moins dans le comique qu'il avait excellé dans la tragédie. »

[2] Oct. 1735, p. 2259.

ne saurait être parfait sans supposer de l'esprit et des qualités aimables qui doivent réussir dans le monde. Des jeunes gens qui ont un pareil talent méritent qu'on s'intéresse à eux. Au reste, j'ai beaucoup retouché cet ouvrage, depuis que l'honneur qu'il a reçu de vous me l'a rendu plus cher ; mais il ne sera jamais autant embelli par mon travail qu'il l'a été par vos soins dans la représentation qui s'en est faite.

Je suis bien sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Je vous remercie, monsieur, de la bonté et de la politesse avec laquelle vous avez fait placer les personnes qui demeuraient à Paris avec moi[1].

Le même jour, Voltaire était heureux d'annoncer le succès de sa pièce à son cher maître, son ancien préfet des Jésuites, l'abbé d'Olivet :

..... Savez-vous que j'ai fait jouer depuis peu, au collège d'Harcourt, une certaine *Mort de César*, tragédie de ma façon, où il n'y a point de femmes ; mais il y a quelques vers tels qu'on en fesait il y a soixante ans. J'ai grande envie que vous voyiez cet ouvrage. Il y a de la férocité romaine. Nos jeunes femmes trouveraient cela horrible ; on ne reconnaîtrait pas l'auteur de la tendre *Zaïre*, mais *Ridetur chorda qui semper oberrat eadem.* (HOR.)

III

La joie de Voltaire fut de courte durée. Dès le 1er septembre, il écrivait au « fidèle » Thieriot : « Mon bien cher ami, il faut toujours que de près ou de loin je reçoive quelque taloche de la fortune. »

[1] Le 15 mai 1736, Voltaire disait à l'abbé Asselin : « Je pourrai bien vous donner un jour une pièce encore sans femmes. Je serai le poète d'*Harcourt*, mais je serai sûrement votre ami : c'est un titre dont je me flatte pour la vie. » — Mais pour des raisons que nous ne connaissons pas, c'est ici que se termine la correspondance de Voltaire avec l'abbé Asselin.

Pourquoi ces plaintes? C'est qu'il vient d'apprendre que malgré « les prières qu'il avait adressées à l'abbé Asselin [1] d'empêcher qu'on ne prît copie de sa pièce, et que l'ouvrage ne devint public », on a imprimé *la Mort de César*, et « qu'on l'a *honorée* de plusieurs additions et corrections qu'un régent du Collège y a faites [2]. » « Je suis persuadé, ajoute Voltaire, qu'on ne manquera pas encore de dire que c'est moi qui l'ai fait imprimer : ainsi me voilà calomnié et ridicule. »

Le 4 octobre, nouvelle lettre à Thieriot ; Voltaire est furieux contre l'abbé Desfontaines, et non sans motif. Il avait écrit à Desfontaines pour le prier d'avertir le public, dans le journal dont il était le directeur [3], que la pièce de *Jules César*, telle qu'elle était imprimée, n'était point son ouvrage à lui, Voltaire. Que fit Desfontaines? Au lieu de chercher à être agréable à Voltaire, il fit « une satire infâme » de sa pièce, et « au bout de sa satire, il fit imprimer la lettre de Voltaire, avec l'indication du lieu où il était, et qu'il voulait qu'il fût ignoré du public. »

Voltaire a raison d'écrire à l'abbé Asselin [4] que Desfontaines aurait dû s'attacher à faire voir, en critique sage, les différences qui se trouvent entre le goût des nations ; » et il ajoute :

« Il aurait rendu un service aux lettres et ne m'aurait point offensé.

[1] 24 mai 1735.

[2] Le 7 septembre 1735, Voltaire écrivait à l'abbé Desfontaines : « L'abbé Asselin, que j'aime et j'estime, n'a pu, malgré ses soins empêcher que *quelqu'un de son collège* n'en ait tiré copie. Voilà la tragédie aujourd'hui imprimée, à ce que j'apprends, pleine de fautes, de transpositions et d'omissions considérables. On dit même que le professeur de rhétorique d'Harcourt, qui était chargé de la représentation, y a changé plusieurs vers. Ce n'est plus mon ouvrage. » — « Je sais, écrira-t-il plus tard à l'abbé Asselin (29 janvier 1736), que c'est *un précepteur des Jésuites* qui a fait imprimer *Jules Cesar*. C'est un homme de mauvaises mœurs, qui est, dit-on, à Bicêtre. Est-il possible que la littérature soit souvent si loin de la morale? »

Quel était le coupable! » Etait-ce un professeur du collège d'Harcourt? était-ce un précepteur des Jésuites? Voltaire, comme on le voit, ne le sait pas lui-même.

[3] Observations sur les écrits modernes.

[4] 4 nov.

Je me connais assez en vers, quoique je n'en fasse plus [1], pour assurer que cette tragédie, telle qu'on l'imprime à présent en Hollande, est l'ouvrage le plus fortement versifié que j'aie fait... »

Desfontaines s'étant retracté dans sa feuille 34, envoyée par lui à Voltaire, celui-ci désarmé, ou feignant de l'être, lui indique (14 nov.) dans quel sens il doit orienter sa critique, s'il s'occupe encore de *la Mort de César* :

« Il importe peu au public que *la Mort de César* soit une bonne ou une méchante pièce ; mais il me semble que les amateurs de lettres auraient été bien aises de voir quelques dissertations instructives sur cette espèce de tragédie qui est si étrangère à notre théâtre ; nous en avons parlé et jugé comme si elle avait été destinée aux comédiens français. Je ne crois pas que vous ayez voulu en cela flatter l'envie et la malignité de ceux qui travaillent dans ce genre : je crois plutôt que, rempli de l'idée de notre théâtre, vous m'avez jugé sur les modèles que vous connaissez. Je suis persuadé que vous auriez rendu un service aux belles-lettres, si au lieu de parler en peu de mots de cette tragédie comme d'une pièce ordinaire, vous aviez saisi l'occasion d'examiner le théâtre anglais et même le théâtre d'Italie, dont elle peut donner quelque idée. La dernière scène et quelques morceaux traduits mot pour mot de Shakespeare ouvraient une assez grande carrière à votre érudition et à votre goût. ... La France n'est pas le seul pays où l'on fasse des tragédies ; et notre goût, ou plutôt notre habitude de ne mettre sur le théâtre que de longues conversations d'amour ne plaît pas chez les autres nations. Notre théâtre est vide d'action et de grands intérêts, pour l'ordinaire. Ce qui fait qu'il manque d'action, c'est que le théâtre est offusqué par nos petits-maîtres, et ce qui fait que les grands intérêts en sont bannis, c'est que notre nation ne les connaît point, La politique plaisait du temps de Corneille, parce qu'on était tout rempli des guerres de la Fronde ; mais aujourd'hui on ne va plus à ces pièces. Si vous aviez vu jouer la scène entière de Shakespeare, telle que je l'ai vue, et telle que je l'ai à peu près traduite, nos déclarations d'amour et nos confidences vous paraîtraient de pauvres choses auprès.....»

A la fin de janvier 1736, Voltaire ayant appris que Desfontaines est malheureux, écrit (29 janvier) à l'abbé Asselin ces lignes qui lui font honneur :

[1] Voltaire oublie qu'il travaille à sa pièce des *Américains* (autrement dit *Alzire*).

« Si vous savez où il est, mandez-le moi. Je pourrai lui rendre service, et lui faire voir par cette vengeance qu'il ne devait pas m'outrager. » [1]

« *Tout est bien qui finit bien,* » comme dit Shakespeare. Voltaire recouvra pleinement sa tranquilité d'esprit, après le succès éclatant d'*Alzire,* représentée pour la première fois le 27 janvier 1736, et qui fut jouée vingt fois de suite. La recette totale se monta à 53.640 livres, que le poète abandonna aux comédiens « pour leur témoigner sa satisfaction et récompenser leur zèle et leur talent. » [2] Cette fois, Voltaire ne songeait guère à dire : « Je ne suis plus qu'un poète de *collège* : j'ai abandonné deux théâtres qui sont trop remplis de cabales, celui de la Comédie française et celui du Monde. » [3]

APPENDICE

I

La *Mort de César* fut jouée le 29 août 1743 sur le Théâtre français ; mais elle n'arriva que très péniblement à sept représentations. C'était un échec. Voltaire s'en consola-t-il en constatant que, depuis la représentation du Collège d'Harcourt, *la Mort de César* était devenue la tragédie à la mode dans les collèges..... et même dans les couvents de jeunes filles ? Qui le croirait, en effet ? En 1748, *la Mort de César* fut jouée par les pensionnaires du Couvent des Visitandines de Beaune, le jour de la fête de leur supérieure !... Et, chose

[1] Toutefois ces beaux sentiments ne devaient pas longtemps persister. Un mois après, Voltaire écrivait à M. Berger, en parlant de l'abbé Desfontaines : « Dans quelle loge a-t-on mis ce chien qui mordait ses maîtres ? » — Et à Cideville (25 mars) : « L'abbé Desfontaines est un monstre qu'il faudrait étouffer. »

[2] *Mercure* de mars 1736, p. 539-543, et d'avril, p. 661 et suiv.

[3] Volt. Ed. Beuchot, t. LII, p. 56. Lettre à Thieriot.

plus surprenante encore, se souvenant que Racine avait composé un prologue pour son *Esther*, ces jeunes filles prièrent leur supérieure d'écrire à Voltaire pour lui demander un prologue qui devait être récité par l'une d'elles. Le premier mouvement de Voltaire, dit M. Alexis Pierron [1], fut de froisser la lettre et de la déchirer. Comment, s'écria-t-il, c'est bien à des filles de représenter une conjuration de fiers républicains ! Après réflexion, il se calma et dit : « Ce sont pourtant de bonnes filles ! Elles ne sont pas trop raisonnables de vouloir un prologue pour cette tragédie ; mais je le suis encore moins de me fâcher pour un prologue. » — Et le bon apôtre trempa sa plume dans la plus pure eau bénite pour composer le prologue demandé, qu'il envoya, avec la lettre suivante, à Mme de Truchis de La Grange, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, à Beaune :

à Paris, 7 juin 1748.

Voilà, Madame, ce que vous m'avez ordonné. J'aurais plus tôt exécuté cet ordre, si ma santé et des occupations fort différentes de la poésie l'avaient permis. Je voudrais que ce prologue fut plus digne de vous, et répondît mieux à l'honneur que vous me faites ; mais que dire de Jules César dans un couvent ? J'ai tâché au moins de rapporter, autant que j'ai pu, les idées de cette catastrophe aux idées de religion et de soumission à Dieu, qui sont les principes de votre vie et de votre retraite. Je vous prie, Madame, de vouloir bien intercéder pour moi auprès du maître de toutes nos pensées. Vous me rendrez par là moins indigne de voir mes ouvrages représentés dans votre sainte maison.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire du roi.

Vers récités par une pensionnaire du Couvent de Beaune, avant la représentation de « LA MORT DE CÉSAR » *pour la fête de la prieure, 1748.*

Osons-nous retracer de féroces vertus
Devant des vertus si paisibles ?
Osons-nous présenter ces spectacles terribles

[1] *Voltaire et ses maîtres*, p. 61.

A ces regards si doux, à nous plaire assidus ?
César, ce roi de Rome, et si digne de l'être,
Tout héros qu'il était, fut un injuste maître,
Et vous régnez sur nous par le plus saint des droits :
On détestait son joug, nous adorons vos lois.
Pour nous et pour ces lieux quelle scène étrangère,
Que ces troubles, ces cris, ce sénat sanguinaire,
Ce vainqueur de Pharsale, au temple assassiné,
Ces meurtriers sanglants, ce peuple forcené !
Toutefois des Romains on aime encor l'histoire ;
Leur grandeur, leurs forfaits, vivent dans la mémoire.
La jeunesse s'instruit dans ces faits éclatants ;
Dieu lui-même a conduit ces grands événements ;
Adorons de sa main les coups épouvantables,
Et jouissons en paix de ces jours favorables
Qu'il fait luire aujourd'hui sur les peuples soumis,
Éclairés par sa grâce, et sauvés par son Fils.

VOLTAIRE.

Il est vraiment fâcheux que la *Gazette de Beaune* —, s'il y en avait une —, n'ai pas rendu compte de cette représentation pour le moins étrange, ou de « timides colombes » enflèrent leurs voix pour déclamer comme il convenait les rôles du dictateur Jules César, du consul Marc-Antoine, du préteur Brutus et des sénateurs Dolabella, Cassius, etc., etc.

II

La *Mort de César* fut reprise sur le théâtre de la République en 1792 et 1793 ; mais « le dénouement, dit Beuchot, blessait quelques têtes ardentes. Gohier, ministre de la justice, et qui depuis a été membre du directoire exécutif, fit un nouveau dénouement, qui fut joué sur le théâtre de la République. »

En voici la dernière scène :

(N. B. — *Le fond du théâtre s'ouvrait. On voyait la statue de la Liberté entourée d'un cercle de peuple. Dans la salle, tout le monde se levait, parterre et loges.*)

BRUTUS

Daigne entendre mes vœux, Divinité chérie ;
Veille sur nos destins, veille sur ma patrie.
Grands Dieux ! si cette main, en s'armant d'un poignard,
N'eût servi qu'aux dessins des rivaux de César !...
Eloigne des terreurs qui rouvrent ma blessure !
Je pouvais pour toi seule oublier la nature ;
Pour toi seule à César j'ai pu donner la mort ;
Pour toi seule aujourd'hui Brutus peut vivre encor.
S'il faut, par d'autre sang, affermir ton empire,
Ah ! que Rome soit libre et que Brutus expire !

CASSIUS

Formons les mêmes vœux au pied de cet autel ;
Mourir pour son pays, c'est se rendre immortel.

ROMAINS

Nous jurons d'imiter son courage héroïque :
Vive la liberté ! vive la République.

Voltaire, s'il avait lu ces vers, aurait eu le droit de répéter ce qu'il écrivait à M. de Formont (22 sept. 1735) : « César n'a jamais été plus massacré par Brutus et par Cassius que par l'abominable éditeur qui m'a joué ce tour. Les entrailles paternelles s'émeuvent à la vue de mes enfants ainsi mutilés : cela est déplorable ! »

Armand Gasté.

LE CHANSONNIER DE BERNART AMOROS

(*Suite*)

[108 (c° 17)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(c *f°* 11 *r°*)

(= B. Gr. 155, 23)

I. Tant mou de cortesa rason
Mon chantar [1] qeu nois pois [2] [faillir
Ennanz men dei meill [3] aue- [nir
Qe mais nō fe [4] & sabez cō [5]
Qe lemperaris [6] me somon
E pregam [7] fort qeu men [ieqis
Sil mol [8] sufris
Mais qar il es cim & rais [9]
Densegnamen
Nō seschai qal seu manda- [men
Sia mon saber [10] flac ni lenz
Anz taing qe dobles mos [e menz [11].

II. E sam [12] per lei en [13] ma [chanson
De lausenger cui deus adir [14]
Aqi lor [15] uoill del tot maldir
Ni ia deus noca [16] lur perdon
Qar an diz so qan uer non [fon [17]
Per [18] cela cui obedis
Me relinqis
E cuia qal ior [19] aia sis
Mon pensamen
Ben modon [20] per gran fal- [limenz
Qan perço qeu am finamen
Per sel qel dison qe [21] niēz.

III. Ameraila donc a lairon
Pois ueiqil nō degna sufrir
Qienz [22] en mon cor la desir
E sai qe far mer [23] uoill o non
Qel cor ten lo cors en [preson [24]
Et al si destrez [25] & conqis
Qe no me [26] uis
Caia [27] poder qeu men partis
Abanz [28] aten
Qanqer la uencha [29] sufren

L. S. : *L'ordine delle stanze in quello è secondo i numeri di qui:* I : 1, II : 2, III : 5, IV : 3, V : 4 — [1] Mos chantars — [2] puesc — [3] mi d. miels — [4] an mais no fis — [5] con — [6] lemperairitz — [7] plagram — [8] mo — [9] Mas pos il es cim e razis — [10] mos sabers — [11] qes doble m. engienz — [12] sanc — [13] e — [14] air — [15] Aissi los — [16] E ia dieus noqa — [17] ditz so qanc u. no fo — [18] Perqe — [19] caillors — [20] muer donc — [21] qes — [22] Qe inz — [23] qa f. mes — [24] preizon — [25] destreg — [26] mes — [27] Qem des — [28] Enanz — [29] Con la pusca uenzer

Qe merce ab lung sufrir [1]
[uenz
Lai u [2] non ual força ni
[menz [3].
IV. E se merce [4] non me tē pron
Qe farai. porai men partir
Nō eu qe [5] pres soi a [6] mo-
[rir
De guisa qi [7] mer sobre bon
Qen pensan [8] remir sa fai-
[son [9]
E remirand en [10] languis
Qar ellam dis [11]
Qe nom dara ço qeu lai
[quis [12]
Tan loniamen
Ni [13] per aiço no malen
Anz dobl ades mon [14] pensa-
[menz
E morai si [15] mescladamenz.
V. Ni *per* aiço [16] no mabadon
Qar eu ai sempre audi dir [17]
Qe mensogna nō pod [18] cu-
[brir
Qe non mora [19] qalqe sason
E pois drez uenz fals occhai-
[son [20]
Anqer aissi plus [21] e deuis
Com eu fui [22] fis
Qar si fui suiez [23] & aclis
De bon talen
De lei amar apres [24] conten
Mon fin corages & mon [25]
[senz
Chascun cui amar plus for-
[menz [26].

[109 (c[a] 18)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(c *f.* 11 v°)

(B. Gr. 155, 8)

I. En chantan mauen a mem-
[brar
Zo qeu cuid chantan obli-
[dar
Mas [27] per ço chant qoblides
[la dolor
Del [28] mal damor
Mas [29] on plus chant mais [30]
[me soue
Qa [31] la bocha nulla [32] rē
[nom aue
Mas sol merce
Per qes uertaz & sembla be
Qinz el cor port dōna uostra
[faiçon
Qem castia qeu no uir ma
[raçon.
II. E pos amors mi uol ondrar
Tant qen cor uos me fai
[portar
Per merce us preg qeus gar-
[dez del ardor
Qeus ai paor
De uos molt maior que de me

[1] Qar lonc sufrir e merces — [2] on — [3] gieinz — [4] si merces — [5] Ieu non qar — [6] sui del — [7] qe — [8] Qins el cor — [9] faisson — [10] & eu — [11] ditz — [12] qis — [13] E ies — [14] mos — [15] moir assi — [16] Mas ies *per* tal — [17] ai be sempres auzit — [18] mensoingha nos pot — [19] moira — [20] dreigz u. falz ochaison — [21] Encar er proat — [22] C. li sui — [23] Caissil sui liges— [24] Qen leis a. an pres — [25] Mos ferms coratges & mos — [26] Cusqecs cuja a. p. fortmenz.

L. S. : [27] E — [28] El — [29] Car — [30] miels — [31] Qen — [32] niulla

Donc pos mō cors dōna uos
[a en se
Si mals lin ue
Pois dinz es sufrir leus coue
E *per* ço faiz del cors so qi
[les bō
El cor gardaz si com uostra
[maison.

III. Qel garda uos & [1] ten tant
[car
Qil en fa [2] nesci semblar
Qel sen i met lēgein & la
[ualor
Si q en error
Laissal cors *per* sen qen [3]
[rete
Com mi parla mantas uez
[sen deue [4]
Qeu nō sai qe
Qem salud hom. qeu non
[aug re
E ia perço nuls hom nom
[ochaison
Sim saluda & eu mot no li
[son.

IV. Perol cors nous deus ges
[blasmar [5]
Del cors *per* mal qel sapcha
[far
Qar tornad la al plus ondrat
[seinor
E tolt dallor
On trobaua enian & nō fe
Mais dreiz torna uas sō
[segnor anc se
Pero nō cre
Qen deing si merces non
[mante
Qel intrel cor tāt qen log
[dū ric don
Deing escoltar ma ueraia
[chanson.

V. Qar sillam degnaz escoltar
Dōna mercei deuria trobar
Pero obs mes qoblides la [6]
[ricor
Mas [7] la laudor
Qeu nai dit en dirai iase
Pero ben sai mos laudars
[pro nō te
Cum [8] qem mal me
Qar [9] lardors me [10] creis em
[reue
El focs qil mou sai qe [11] creis
[abandon
E qom nol toc [12] mor en pauc
[de saçon.

VI. Morir pusc be
Naiman per mia bona [13] fe
Ni [14] sim doblaual mals dai-
[tal faiçon
Qom [15] doblal poinz del tau-
[ler per raçon.

VII. Cansons.. .... [16].

[110 (c[a] 19)]

FOLCHET (c *f.* 12 *r°*)

(B. Gr. 155, 27)

I. Uns uoler oltracuidaz [17]
Ses inz en [18] mon cor aders [19]
Pero non dis [20] mos espers
Ja pousc [21] esser accabaz [22]

[1] eus — [2] Qel cors — [3] prez en qel — [4] sesdeue — [5] no si deu clamar — [6] sa — [7] E — [8] Com — [9] Qe — [10] mi — [11] qel — [12] qi nol mou — [13] Aziman qieu nom clam de re — [14] Neis — [15] Con — [16] C. de se. Vas monpellier uai de part me....

L. S. : [17] uolers oltracuidatz — [18] e — [19] aers — [20] Tal qe nom ditz — [21] posc — [22] acabatz

Tant aut ses es penz [1]
Ni [2] no mautreia mos senç
Qeu [3] sia desperaz [4]
E soi aissi mertadaz [5]
Qeu [6] non desper [7]
Ni aus esperanç [8] auer.

II. Qar trop me soi [9] haut poiaz [10]
Ves [11] qes petit [12] mos poders
Per qem castia [13] temers
Qar [14] aital ardimenz
Fac [15] noz a mantas [16] genz
Mas dun conhort soi [17] iausenz
Qim uen [18] de ues [19] autrelatz
E mostram qumilitatz [20]
La tant en [21] poder
Qe ben me pot escader [22].

III. Tant si es mon cor fermaz [(*al':* pausaz) [23]
Qe mensoniam [24] sembla [uers
Qe [25] ai tal maltraich *mes* [lesers [26]
Pero ben [27] sai qes uertaz
Qe long atur [28] uenz
P*er* qeus [29] prec dōna ualenz [30]
Qe sol daitāt me sofraz [31]
E poi [32] serai gēt pagaz [33]
Qem laissez [34] uoler
Lo gauç [35] queus desir auer [36].

IV. Ben parec nescietaz [37]
E trop sobrardiz [38] uolers
Qar solament uns ueders [39]
Ma [40] decebut tant uiaz [41]
Qes coīgdetamenz [42]
Me uenc al cor uns [43] talenz
Tals don eu soi enamoraz [44]
Mas pos [45] mes tant [46] fort [doblaz [47]
Qe maitin [48] & ser
Me fai dolçament [49] doler.

V. Mas pero chantar nō plaz [50]
Si men ualgues esteners [51]
Anz me fora [52] nō calers
Laissar deport [53] & solaz
Oi [54] mais pos nes meinz
Lēperariz [55] cui iouenz
Apoiaz [56] en lauçor graz [57]
E sel [58] cors noill [59] fos forchaz [60]
Il fera [61] saber
Com fol se [62] sap de chader. [63]

[1] peinz — [2] E [3] Qieu — [4] desesperaz — [5] meitadaz — [6] Qieu — [7] desesper — [8] esperanza — [9] Car mout mi sent — [10] poiatz — [11] Vers — [12] petitz — [13] chastia — [14] Car — [15] fatz — [16] maintas — [17] conhortz sui — [18] Qem sail — [19] uas — [20] Em mostra cumilitatz — [21] em — [22] bes men pot eschazer — [23] mos cors fermatz — [24] menzoingnham — [25] & — [26] maltraig lezers — [27] si — [28] bos aturs — [29] qieus — [30] uaillenz — [31] sufratz — [32] pois — [33] pagatz — [34] laissetz — [35] gaug — [36] dezir uezer — [37] paret nescietatz — [38] sobrarditz — [39] Cant solamen us uezers — [40] Mac — [41] tan uiatz — [42] condudamenz — [43] us — [44] qeu sui enamoratz — [45] pois — [46] tan — [47] doblatz — [48] matin — [49] douçamen — [50] M. ara chantars nom platz — [51] effreners — [52] *Pero* laissat — [53] Men fara iois — [54] Hoi — [55] Lemperairitz — [56] Apoiatz — [57] gratz — [58] sil — [59] non — [60] forsatz — [61] Eu feira — [62] fols si — [63] chazer — *L. S. ha i due canzoncini copiati qui allato* :

VI. Ai douza res couinenz
Uenza uos humilitatz
Pos nuls autre iois nō platz
Ni dautre uoler

[111 (c[a] 20)]

FOLCHET

(= B. Gr. 155,6)

I. Cantan uolgra mon franc [1]
[cors descobrir
La[2] o magrobs[3] que fus
[saupuz[4] mon uers
Mas *per* dreit[5] gaug me
[fallit[6] mon sabers
Per qai paur[7] qe noi puosc[8]
[auenir
Quns[9] nouel ioi en cui ai
[ma speransa[10]
Vol que mō chant[11] *per* lei
[sia adrers[12]
Eda[13] lei plaz qeu[14] ennanz
[sa laudor[15]
En[16] mō châtar don ai gaug
[& paor
Qar sō preç sabis[17] lauçador.

II. (c. *f.* 12 v°.) Per qe nō par qe
[podes deuenir[18]
Son prez cortes qer tant[19]
[aut aders[20]
Qara nō dei en uer sem-
[blant faillir[21]
Qar qeu chant en leu de bon
[audir[22]
Qe son bel ris & sa bella
[semblansa[23]
Me pars ses oils tan garda
[ueers[24]
Per qeu poghes[25] retraire
[sa ualor[26]
E[27] de *bon* prez[28] triar lo
[meillor
E dels aman[29] lo plus fin
[amador.

III[30]. Car anc nol dis tan tem
[uas lui faillir
Non ai engeing ni poder.
Qe tanz suspirs nai ietatz
Per qel iorn el ser
Prec sospiran mon poder.

L. S.: I : 1,II : 2, III : 5, IV : 3,V : 4 — [1] mo ferm — [2] Lai — [3] magrops — [4] saubuz — [5] dreg — [6] mes fallitz — [7] cai paor — [8] poscha — [9] Qun — [10] mesperansa — [11] mos chanz — [12] aders — [13] E car — [14] qieu — [15] ualor — [16] E — [17] sos pretz uol trop saui — [18] qeu pogues deuezir — [19] S. cortes pretz qe tan — [20] es aers — [21] Com n. ditz uer qe non semble plazers — [22] E trob aitan en lleis de ben a dir — [23] Qe sofrachos men fai trop daondanza — [24] Perqieu men lais qieu non dic mos espers — [25] Con ja pogues — [26] lauzor — [27] Qe — [28] pretz a — [29] amanz — [30] *Questa stanza non deve esser corretta così* (*c'est-à-dire : comme elle a été corrigée dans* c[a]) *ma mutato l'ordine* di tutte per numeri. *Pero non ci essendo altro rimedio di correggerla secondo L. S. la copierò qui allato*:

Anc re non dis don non tempses
[faillir
Vas lei tan les aturatz mos uolers
Mas dorenan non mi toura temers
Qeu sai qel fuecs sabraza *per* cu-
[brir
El dieus damor ma nafrat de tal
[lanza
Don nom ten pro soiornar ni ia-
[zers
Anz desampar *per* mi donz cui
[ador
Tal qe ma fag gran be e grant
[honor
Mas ben deu hom cambiar bon
[*per* meillor.

Qun ses en lei aturat mos [volers
Mas derenant no me cal [mais temer
Qeu sai qel focs sabrasa [*per* cobrir
E dieus damor am nafrat [de tal lansa
Don nō ten pro soiornar [ni iazers
Qeu ai lascad *per* leis cui eu [açor
Tals qe ma fait gran ben & [grand honor
Mas ben dei hom cābiar per [meillor.

IV[1]. E doncs pos eu non ai mais [lo desir
Non ai donc pro mout es [gran mon poders
Seuals daitant mena donat [leçers
E doncs *per* qem uuilh de [plus enardir
Qar sei beil oill & sa gaia [semblansa
Don pasc mos oils tan ma- [gradal ueçer
Man dat conort tal qe meu [de folor
Qades mes uis qem uulha [dar samor
Qan uoilh ues mi ses oils ples [de dousor.

V. E donc dōna qeu mais nō [puosc sufrir
Lo mal qeu trag *per* uos [maitin & sers
Merces naiaz qel mond non [a[2] auers
Qi senes uos me podes en- [riqir
E qant uos[3] uei souen nai [tal[4] doptansa
Qab uos me faça oblidar [mon[5] calers
Mas eu qe sent la pena & [la dolor
No uos oblit[6] ges anz i teing [noit[7] & ior
Les[8] oils el cor si qe nol[9] [uir aillor.

[**112** (c[a] **21**)]

FOLCHET

(= B. Gr. 155, 7)

I. Chantar[10] mi torn ad[11] afan
Qant mi[12] souen del baral[13]
Mapais mos oils tan magra- [dal uezers
Mas un conort nai qem mou [de follor
Qades mes uis qem uoilla dar [samor
Sol uir uas me sos oils plenz [de douzor.

[1] Pero ren als non ai mas lo [dezir
Non ai donc pro mout es [granz mos poders
Si neis daitan mi donaua lezers
E donc per qem uoil de plus [enantir
Car son bel ris ab sa douza [semblanza

[2] es — [3] car nous — [4] ai gran — [5] Qe uos mi faitz oblidar non — [6] Nous ublit — [7] teinc noig — [8] Los — [9] nols.
L. S. : [10] Chantars — [11] az — [12] Cant me — [13] den barral

E pois [1] damor plus non [2]
[cal
Non sai com [3] ni de qe
[chan
Mas qex [4] demanda chan-
[son [5]
E noil cal de la raison [6]
Qautressi [7] mes obs la faça
De nuo cum los moz [8] el
[son
E pos forsaz fes [9] amor
Chan [10] *per* depte de folor [11]
Proer mon [12] chanz cabal-
los [13]
Si nō es auols ni bos.

II. (c *f. 13 r°*) Amador soi [14] dun
[semblan
El ric cube dautretal [15]
Cades ab dolor coral
Merman lor iois [16] on mais
[nan
Qe en luoc [17] de fenestra son [18]
Qe merma som ia pon [19]
On [20] plus pren qex [21] so qe
[chaza
Plus a de segre ochaison [22]
Per qeu [23] teing cel *per* meil-
[lor
Qe rei ni emperador
Qi [24] cel mals cubs [25] uenz
[amdos
Qi [26] uenz hom [27] plus dels
[baros.

III. Ben fora som preçes tan
Dieus com si [28] ni ben cū [29]
[mal
Mas ço prez hom qi [30] nō
[ual
E son pro ten hom a dan
Per qeu [31] non aus [32] nostre
[pro
Dir [33] chantan qe [34] nō sap
[bo
Al segle ni cre qil placha [35]
Qil diren si son [36] mal no
Mas pero [37] la deishonor [38]
Puos dir sill truc [39] entre lor
Sō uencut ni bassat [40] ios
Puois tuich uencut [41] uēçon
[nos.

IV. Ben uenz hom pois nul [42]
[deman
Noi fan dela uinta [43] mortal
Mas [44] si nos fossam leiall [45]
Tornera antz [46] ad honor
[gran
Qūs [47] cortes genz de dieus
[fon [48]
Qal rics trobes son perdo [49]
Qis fan plus freuol qe gla-
[cha [50]
Qi dab strenençal somo [51]

[1] pueis — [2] nom — [3] don — [4] qecs — [5] chanso — [6] raiso — [7] Qeissamen — [8] Denou con l. motz — [9] pueis forsatz ses — [10] Chant — [11] follor — [12] mos — [13] cabalos — [14] son — [15] rics cobes datretal — [16] Mermon lur gaug — [17] luec — [18] so — [19] po — [20] Con — [21] qecs — [22] ochaizo — [23] qieu — [24] Qe — [25] aibs — [26] Qe — [27] uenzol — [28] se — [29] con — [30] qe — [31] qieu — [32] dic — [33] En — [34] car — [35] crei qeil plassa — [36] Qi re li ditz si — [37] siuals — [38] deshonor — [39] Puesc d. sels turcs — [40] uencutz ni bassatz — [41] E totz uencutz — [42] on pueis nuil — [43] Noil fain de lauta — [44] E — [45] fossem leial — [46] Torneranz — [47] Cus — [48] dieu fo — [49] perdon — [50] glaza — [51] Qe destrecha lur semo

Mas cōbatten[1] ab lauçor
Na deus[2] pres en son la-
[bor[3]
Mainz[4] qe ia confessios
Noill[5] plagra sa qi no[6]
[fos.

V. Donc nostre baron qe[7] fan
Nil rei engles cui deus[8]
[sal
Cuiça[9] auer faiz[10] son ior-
[nal
Molt[11] iaura lart[12] enian
Sil a faiz[13] la messio
En autre fan[14] la preiso
Qe lemperaires perchaza[15]
Cum deus cobres[16] sa reiço
Qe primers cre[17] qe socor
Si deus li rent so[18] honor
Res taing tant es rix[19] lo
[dos
Qe tal sial ghiardos[20].

VI.[21] Al rei francs laure fachal
Tornar com nol tenga bo
Per qeu dic serai socor
Qes ops qe nos don paor
E sar noi uai qes saisos
Dic cau ni des per un dos.

VII. Naiman molt mi sap[22] bo
E molt en prez[23] mais valor
Cab em baral mon sei-
[gnor[24]
E monos[25] prez e messios
Aissi cum[26] sanc re[27] nō fos.

VIII. E toç[28] tēps & eu[29] & uos
E luns[30] per lautre ioios.

[113 (c[a] 22)]

FOLCHET DE MARSEILLA

(c *f. 13 v°*)

(= B. Gr. 155, 21)

I. Si tot mi soi a tard aper-
[ceubuz
Aisi cum cel qa tot perdut
[& iura
Qe non iog mais[31] a gran bon
[auentura
Me[32] dei tener qar me[33] soi
[conoguz
Del grans enians qamors
[uas me façia
Qab bels semblanz ma ten-
[gud en fadia
Mais de dex ans a lei de
[mal deutor[34]
Qades[35] promet mas re non
[pagaria.

II. Qab bels semblanz qe fals
[amor aduz
Satrai uas lei fols amāz e
[satura
Qol parpallion[36] qa tan folla
[natura

[1] Qes combaton — [2] An dieu — [3] laor — [4] Per — [5] Noil — [6] *quest* non — [7] Doncs nostres baros — [8] dieus — [9] Cuda — [10] fait — [11] Mout — [12] lait — [13] Si lai fai — [14] E altre fai — [15] lemperaire perchassa — [16] Con dielis cobre — [17] E pres e cre — [18] dieus li ren sa — [19] E si tan es grans — [20] Rics sera lo guiardos — [21] *L. S. no hà questa stanza* — [22] Naziman mout mi sab — [23] mout en pres — [24] en barral mo segnor — [25] Es mortz — [26] con — [27] res — [28] En totz — [29] ieu — [30] Em lus.

L. S : [31] Qe mais non ioec — [32] Mo — [33] men — [34] deptor — [35] Cassatz — [36] Col parpallios

Qes[1] fer el foc per la clartat
[qei luz
Mas eu men part & segrai
[autra uia
Qom[2] mal pagaz qestiers
[no men partria
E segrai laib de tot bō
[seruidor (*al'*: sufridor)
Qe sirais fort si cum fort
[sumelia.

III. Non muderai[3] si ben soi
[irascuç
Ni faz de leis en chantan[4]
[ma rancura
Ni[5] diga ren qe noi semble
[mesura
Mas ben sapcha[6] qa sos
[obs soi perduz
Qanc sobre fre nom uolg[7]
[menar un dia
Anz mi fez far mō poder
[tota uia
Et anc sempre cauals de
[gran ualor
Qin beorda trop soen felnia[8].

IV. Fel[9] for eu trop[10] mas so-
[men retenguz
Qar qab plus fort de si se
[desmura[11]
Fai gran foldaz neis a gran[12]
[auentura
E de son par qesser en pot
[uencuç[13]
E de[14] plus freol[15] de si es
[uillania
Per qanc nom plag nim plaz
[sobransaria
Pero en sen deuon gardar
[honor
Qar senz aunid preç trop
[mens[16] qe follia.

V. Amors per ço men soi eu
[recressuz (*al'*: retenguz)
De uos seruir qe[17] mais nō
[arai[18] cura
Qaisi com mais preç hom
[laida pentura[19]
De long no fai qant es de
[pres uenguz[20]
Presau eu uos mais qan[21]
[nous coinossia
E sanc ren uolg mais nai
[qer nō uoldria[22]
Qaisi mes pres cum[23] al fol
[qeridor[24]
Qe dis[25] qaurs fos tot qant
[el[26] tocaria.

VI. Bel naiman samors uos des-
[tregnia
Vos nin[27] toç tēps eu non
[conseillaria
(c *f. 14 r°*) Sol membres[28]
[uos qant eu nai de
[dolor
O[29] qant de ioi[30] ia plus nō
[uon caldria[31].

[1] Qel — [2] Sui — [3] Pero non cug — [4] chantant — [5] Qen — [6] Anz sapcha be — [7] uolc — [8] Qil baurda trop souen cueil felonia — [9] Fes — [10] en be — [11] qi a plus fort de si desmesura — [12] e nes en — [13] Qe dun seu pot be esser uencutz — [14] & ab — [15] freuol — [16] aunitz non pretz mais — [17] cui — [18] ai — [19] Car si con hom preza laia penchura — [20] Cant lieis loing mais qe cant li es pretz uengutz — [21] Presaua u. plus cant — [22] E s. uos uolc meins nai *que*u no uolria — [23] con — [24] qeredor — [25] ditz — [26] zo qel — [27] en — [28] Si uos membres — [29] Ni — [30] be — [31] mais nous en calria

VII. En plus leial sab[1] los oill[2]
[uos ueçia
Aisi cum faz[3] ab lo cor
[tota uia
Zo qeu ai diç[4] poria auer
[ualor
Qeus qier conseil & conseill
uos daria[5].

[114 (c[a] 23)]

FOLCHET

(= B. Gr. 155, 11)

I. Ja nō cuit[6] hom qeu chan-
[ge[7] mas chansos[8]
Pois nō cangia[9] mos cor[10]
[ni ma raços
Qar sem iaçis[11] damor eu
[men lauçera
Mas qeu[12] mentis nō[13] seria
[nuils[14] pros
Qautressim[15] ten cum se[16]
[sol en balançha
Desesperat[17] ab alques des-
[perança
Pero non uol[18] del tot lais-
[sar morir[19]
Perço qem puosca plus so-
[uen[20] aucir.

II. Mas er[21] uei ço qanc[22] nō
[cuigei[23] qe fos
Qe soi tornaz[24] de mi me-
[theis[25] gelos
Contra mi don[26] qeu no[27] la
[correiera[28]
Mas tot conseil qe damor si
[es[29] bos
Nai assaiatz & pois re[30]
[nomenança
Tot li farai de desamar sem-
[blança
Ai lais[31] qai dit iam cui
[deueu cobrir[32]
E donc oimais[33] ia sab[34]
[tot mon albir.

III. Dōna sperança & paur[35]
[ai de[36] uos
Ar[37] men conort & eram soi
[doptos[38]
Pero paors[39] tem qe mapode-
[rera (*al'* : ço apoderera
[qeil mapodera)
Mas un conort ai damor a
[saços
Qab tal poder mi mostra
[sa contança[40]
Qe plus nō pot mostrar de
[malestança[41]
E fai esforç qi pot en sesofrir[42]
Ire (*al* : *Qinaire*) poder de
[cel qi uol delir[43]

[1] sap — [2] oills — [3] Aisa con fatz — [4] dig — [5] donria.
[6] nos cuig — [7] camje — [8] chanzos — [9] camia — [10] cors — [11] Car sieum iauzis — [12] E sieu — [13] nō — [14] nuls — [15] Qatressim — [16] con ill — [17] Desesperatz — [18] uoil — [19] murir — [20] suuen — [21] ara — [22] qe — [23] cujei — [24] Qeu sui tornatz — [25] meteis — [26] donz — [27] nō — [28] corteiera — [29] totz conseils cazamor sion — [30] assaiat e ren — [31] laz — [32] dig ia nomen puesc cubrir — [33] doncs hoimais — [34] sap — [35] Donne speranze paors — [36] *per* — [37] Car — [38] er en sui duptos — [39] Perel paor — [40] Per qa lo cor tol mainta malananza — [41] Qeu uei fallir moutz *per* qieu nai duptanza — [42] *Quen* faillimen dautrui taing com si mir — [43] *Per* zo com gart se me teis de faillir

IV. Mas ben conosc qe gran meil-
[lorasos [1]
Es de cort fait qant [2] hom
[nes oblidos
Ja mais amors a [3] tal tort
[no menera [4]
Si ia pogues tornar des-
[amoros
5 Pero leus cors tol mainta
[benenãça [5]
Qeu ueg faillir maiç per
[qeu nai doptança [6]
Qel fallimen dautrui taing
[qom remir [7]
Per ço qom gard se meçeis
[de faillir [8].

V [9]. Dõna ben uei qe nõ ual
[ochaisos [10]
Qamor [11] nõ uol qeu tan [12]
[sia gignos
Merce uos clam [13] qe nõ
[men lais enqera
Tan es mon [14] cors de uos-
[tramor coitos [15]
5 Voillaç [16] sius plaç [17] complir
[la deuinança [18]
Com dis [19] qeu ai dautramor
[benenança
E qeus poges cobertamen [20]
[iausir
El bruç uenges [21] de lai on
[sol uenir.

VI. A [22] na ponça cals esforç [23]
[faz per uos
Qar era chan en [24] ai null-
[allegrança
Qe morç [25] de mon seignor [26]
[mi desenança
Qar [27] uos sabeç qe il sabia
[iausir [28]
5. Cui deuiom [29] onrar ni enan-
[çir [30].

VII. A naiman [31] uai chanson [32]
[& enança
E an toç tẽps & di lor [33]
[ses doptança [34]
Qe totz [35] ai tals soi com eis
[in [36] albir
E no me pot niulç faiç [37] en-
[fadeçir.

ARGUMENTO

Peire uidals si fo de toloza fils dum pellicier [39] e chanta miels come [39] del mon. e fo dels plus fols homes qe mais fossen. *quel* crezia *que* tot fos vers aco qe a lui plazia. ni *quel* uolia. e plus

[1] granz meillurazos — [2] tort fag cant — [3] ab — [4] meneira — [5] Cab tal poder mi donet sa coindanza — [6] Qe pieitz nom pot donar de malestanza — [7] E fai esfortz qi sap ensems suffrir — [8] Ir ab poder daicel qil uol delir — [9] *L. S. questa stanza è la* 3ª — [10] uchaizos — [11] Qamors — [12] qe ian — [13] Per merceus prec — [14] Tant es mos — [15] cochos — [16] Voilljatz — [17] platz — [18] diuinança — [19] ditz — [20] qem pogues cubertamen — [21] bruigz uenra — [22] Al — [23] cal esfortz — [24] Car iam conort ni — [25] Qeil mortz — [26] seignjer — [27] Car — [28] sabria chauzir — [29] deuriom — [30] e car tenir — [31] nazimanz — [32] palais — [33] lur — [34] duptanza — [35] tot — [36] sui com el eis — [37] nuls faigz.

Variantes du second texte à la fin du ms. au f. 30 b: [38] peillicier — [39] dome

leu li auenia trobar qe a nuil home del mon. & aqel qe plus rics sos fez. e maiers folias ditz[1] darmas e damor e de mal dir daltrui e fo uers cuns caualiers de sain gili li tailla la lengua[2]. per zo qel daua ad entendre qel era drutz de sa moiller[3] e nuc[4] de bausil lo fez garir e medegar e cant fo gueritz el sen anet outra mar de lai & amec una grega qeil fo donada per muiller en thipri[5]. eil fo dat ad entendre qil era nessa del[6] emperador de constantinople e qe per lei deuia auer[7] lemperi per razon. dont el mes tot qant pot[8] gazagniar a far nauili qel crezia anar lemperi conqistar e portaua armas emperials e fazia se clamar emperaire e la muiller[9] emperairitz e si entendia en totas las bonas domnas qel uezia e totas las pregaua damor e totas li dizio de far e de dir tot zo qel[10] uolgues. dont el crezia esser drutz de totas e qe cascuna moris per el. E totas uetz menaua rics destriers e portaua ricas armas. e caidera[11] e campoilet emperial. e dels meillers cauallers del mon crezia[12] estre el plus amatz de dompnas.

115

EN PEIRE VIDALS

(B. Gr. 364, 33)

I. (*p. 115*) Per miels suffrir lo [maltrag e lafan
Qem dona amors dont ieu [non puesc defendre
Farai chanzon tal qer lieus [per apenre
De motz cortes. et ab aui- [nen chant
E faz esfors. car nai cor ni [telant
De far chanzon cades plaing [e sospire
Car non vei leis don mos [cors non saire
Car tan mes loing la terrel [douz pais
On es cella vas cui ieu sui [aclins
Per cai perdut ioi e solatz [e rire.

II. A leis mautrei ab sin[13] cors [ses enjan
Car totz sui sieus ses donar [e ses vendre
E voil trop mais en bon es- [per atendre
Leis cui soplei don iois mi [vai tarzan
Qe dautrauer. bel fag ni bel [semblan
Qinz e mon cor ma fag [amors escuire[14]
Sa gran beutat don res non [es a dire
E son gen cors ben fag e [gen assis
Perqieu li sieu hom francs [fizels e fiz
E per samor a las autras [seruire.

[1] diz — [2] lingua — [3] moillier — [4] nunc — [5] chipri — [6] de — [7] hauer — [8] pog — [9] muillier — [10] qe — [11] cadeira — [12] credia.
[13] *l.* : fin — [14] *l.* : escrire

III. Dieus qan veirai lo iorn nil
[mes vi [1] lan
Qellam voilla del mal gui-
[ardon rendre
Qieu non lais [2] dir. mielz
[mauzaria pendre
Mon coratge. cant ieu li sui
[denan
Mas assatz pot conoisser
[mon semblan
Qill es la res el mon qieu
[plus dezire
E per samor suffri tan grieu
[martire
Qe la dolors ma ia del tot
[conqis
El dezirers qe maura tost
[aucis
IO. E an gran tort mas ieu non
[lo auz dire.
IV. E si merces ab leis mi val-
[gues tan
Qelam volgues lo sieu bel
[braz estendre
Ja del tirar nō feira escoi-
[sendre
De tost venir humilment
[merceian
Vas lieis qi ma trastot en
[son coman
Qem pot donar ioi o del tot
[aucire
Qeu non ai ges poder cail-
[lors me vire
E sil plagues qe pres de si
[maizis
Bem tenc per sieus mas
[miels magra conqis
E feiram ric de grant ioia
[iauzire.

V. Al proz marqes qa pretz e
[valor gran
Mante e sap gent donar e
[despendre
E sos rics pretz fai los
[autres discendre
Vas monferrat chanzoneta
[te man
Qeil sieu ric fait son dels
[autres trian
E pel meillor lo pot hom
[ben eslire
Qel es la flors de totz a cui
[qe tire
Qe [3] totz bens comenzamens
[e fis
E saissi fos con ieu voil ni
[deuis
Corona daur li virei [4] el cap
[assire.

116

EN PEIRE DE VIDALS

(= B. Gr. 364, 36)

1. (*p. 116*) Si col paubres qe
[iai al ric ostal
Qe nonquas plaing sitot sa
[gran dolor
Tan tem qe torn a enueg al
[segnjor
No maus plaigner de ma
[dolor mortal
Bem dei doler can selam fai
[erguoil
Qe nulla rem tan non dezir
[ni voil

[1] c. *en* : ni — [2] *l.* : l'aus — [3] *l.* : E de — [4] *l.* : vir.

Car si val re non laus cla-
[mar merce
Tal paor ai cades senueg
[de me.
II. Aissi con cel qe bada l veirial
Qeil sembla bel contra la
[resplandor
Cant ieu lesgart nai al cor
[tal douzor
Qieu mi vblit per leis qe vei
[aital
Bem bat amors ab las ver-
[gas qeu coil
Car una vetz en son roial
[capdoil
Lemblei un bais. don eras
[mi soue
Ai tan mal viu qi zo cama
[no ve.
III. Si maiut dieus pechat sai[1]
[criminal
Una[2] bella dona car miels
[nom socor
Qil sap qen lieis ai mon co$_r$
[e mamor
Si qe non penz de nul autre
[iornal
Dieus per qem sona tan gent
[nim acoil
Pos pro nom te daisso dont
[plus mi doil
E cujam donc aissi loignar
[de se
An sufrirai zo cai suffert anc
[se.
IV. Car suffrirs taing a segnior
[natural
Lo tort es dreg e la[3] sen e
[la folor
Com de guerra nom po$_t$
[hauer honor
Pos el[4] senz grat faiditz de
[son logal
Ben son faiditz si de samor
[non toil
Nomen partrai anz lam mais
[qe non sueil
Tenram ia vil pos ab mal
[mi rece[5]
Non o deu far qe per amor
[me ve.
V. Qaissi ma tot ma donae son
[cabal
Qe sim fai mal ia nō naura
[peior
Qel sieus plazers. ma tan
[douza sabor
Qe ges del mieu nom remem-
[bra nim cal
Non el[6] nul iorn qe samors
[al cor non broil
Per can[7] tal gaug can la
[vezon mei oill
E can mos cors penza de
[son gran ben
El mon non vol ni desir
[autra ren.
VI. Jeu dic lo ver aissi com dir
[lom soil
Qi ben comenza e poissas
[sen recre
Miels li fora qe non comen-
[ses re.

[1] *c. en*: fai — [2] *l.*: Ma — [3] l.: el — [4] *c. en*: es — [5] *c. en*: rete — [6] *l.*: es — [7] *l.*: c'ai.

117*

EN PEIRE VIDALS

(= B. Gr. 70, 28)

I. (*p. 117*) Lou douz temps [de pascor
Ab sa fresca verdor
Nos aduitz fueille flor
De diuersas colors
Per qe tuit laimadors
Son gai e chantadors
Mas eu qi plaing e plor
Cui iois non a sabor.

II. A totz me clam segniors
De mi donz e damors
Aqil diu[1] traidors
Car mi fiza vendors[2]
Mi fan viure a dolors
Per bes e per honors
Qai fag a la genzors
Qe non val nim socor.

III. Las e niure[3] qem val
Car non vei a iornal
Mon fui[4] ioi natural
E leis al fenestral
Blanche fresch autretal
Com par neus a nadal
Si camdui cominal
Mesurassem engal.

IV. Non uist drut tan leial
Qe penz qaia[5] sal
Qieu port amor coral
A leis de mi non cal
Enanz dic qe per al
Nom a ira mortal
E si per zom fai mal
Pechat fai criminal.

V. Pos foram[6] amdui enfam
Lai amade la blan
Eil[7] vai mamor doblan
A chascun iorn del an
E si vos[8] trai enan
Amors e bel semblan
Pos er veillam deman
Qe maia bon talan.

VI. Pene dolor e dan
Nai agut e lai gran
Mas suffert o ai tan
No mo tenc ad afan
Anc hom non vi aman
Miels ames ses enian
Qieu nom vau ges camjan
Si con las dōnas fan.

VII. Ben for oimais sazos
Bella donna e pros
Qem fos datz guiardos
Dun iazer a rescos
Car non sui enoios
E ia per als non fos
Cus bes val dautre dos
Qant per sors[9] es datz dos.

VIII. Qant vei vostras faizos
El gent cors amoros
Bem merauil de vos
Com es de brau respos
Car ben es tracios
Cant on per francs e bos
E pois es orguillos
Lai on es poderos.

IX. Bel vezer si nom fos
Mon dauantolz[10] e uos
Ieu laissera chanzos
Per mal des enoios.

* Voyez nº 62 — [1] *l.* : dui — [2] *l.* : fizaua en lor — [3] *c. en* : uiure — [4] *c. en* : fin — [5] *l.* : menz o aia — [6] *l.* : fom — [7] *l.* : Eis — [8] *c. en* : nos — [9] *l.* : fors — [10] *l.* : dauan totz.

118

EN PEIRE UI DALS

(= B Gr. 47, 8)

I. Plus ai de telan qe non [sueil
Com pogues far auzir chan- [tan
Com ten amors en son coman
E com fai de me so qeil plai
Qeram sa[1] chantar, ai tam [ben
Ab lo laig temps et ab la [gran freidor
Con degra far lai el temps [de pascor.

II. (*p. 118*) On plus vauc plus [am e plus veill
Ab fin cor e de bon telan
La bella qē compret baian
Era lam tan qe non puesc [mais
E non sai per qe mes deneu[2]
Qe can li platz qem fai ben [ni honor
Et ieu lam mais non sai con [ses damor.

III. E can mi fai semblan dor- [gueil
Ges lamors nos laissa per [tan
Anz es vers e nom torn a [dan
Ma dōna qūs vous[3] puesc [nius sai
Desamar per neguna ren
Ni vol esser en luec dēper- [ador
Per qieu de vous gires mon [cor aillor.

IV. Ja nous serion las mei oill
Desgardar leis nil sieu sem- [blan
Neis si durau al iorns un an
Tant mes bel tot can dis ni [fai
Qe de nuil maltrag nō soue
Qe son bel cors e sa fresca [color
Mal ūnal cor en gaug et en [douzor.

V. Lo mal traditz don eu plus [mi dueil
Es car ades noil son denant
Mas ades i son en pensan
Qes oils del cor tein ades lai
Mas lo dezir qieu ai ab me
Magra be mort lonc temps [a de dolor
Sil doutz baisars non fos [qe mē socors.

119

EN PEIRE VIDALS

(= B. Gr. 30, 6)

I. Aissi con mos cors es
Francs e fiz vas amor
Amail[4] dumilitat
Ma lois[5] a sa part pres
Qe maltrag ni dolor
Non plaing tan mes conois- [cenz[6]
Qan i conosc amor
Mais beus dic sen clamor
Bona donna valenz

[1] *l.* : fa — [2] *c. en* : m'esdeuen — [3] *c. en* : nous.
[4] *c. en* : A mais — [5] *c. en* : iois — [6] *l.* : cosenz

10 Tant mi vezetz cochatz
Si merces non socor
Tem qe naures pechat.
II. E si iam vengua bes
Ni gaugz de vostr amor
Tan sina[1] voluntat
Non crei mei com agues
5 Vas dompna ni segnior
Cab bels ditz auinenz
Enanz vostra lauzor
& am tant de douzor
Lo vostre mantementz[2]
10 E bel parlar per grat
La bocham na sabor
Qant ai dautras parlar[3].
III. Domna ab cor cortes
Flors de ioi e damor
E mirails de beutat
Pres ni rics nom tengues
5 Contra vostra valor
Mas pros hom conoissenz
Qun[4] fai (*p. 119*) ben ni [honor
Et en lu ec dericor
Soi nos[5] obedienz
10 De tan finamistat
Cades en truep meillor
Mon fin cor esmerat.
IV. Amors qel fin cor uenz
Sil non es vers clamors
Merce e pietat
A lei come conqes
5 Cui son obs valedor
Te clam ge la turmenz
Qem fassatz tant donor
Cab lei vas cui ador
Met alcuns chauzimenz
10 Qel cor i ai pauzat
Si qe nol vir aillor
Ni er ia sol pensat.
V. E sius adui merces
Qem fassatz tan damor
A lei daimont[6] aumat
Ai douze francha res
5 E ai dig gran folor
Car me pres ardimenz
Qeus qezes tan donor
Mas sa fin amador
Deu venir chauzimens
10 Denc[7] ioi e donrat
Eu son el gra dauzor
E siam perdonat.
VI. Gen conquis la lauzor
El bos ensegnamenz
Qe dieus vos a donat
En un iorn de pascor
5 No serian contat.

120

EN PEIRE VIDALS

(= B. Gr. 364,16)

I. De chantar mera laissatz
Per tra[8] e per dolor
Del pro comte mon segnior
E pos vei cal bon rei platz
5 Voil faire una chanzon
Qen porte en aragon
An nascol[9] romeus
Sel sons li par bons ni [breus.
II. Qaital domnam fui[10] tornatz
Qe mude[11] ioi e damor
E de pretz e de valor
On safina aisi beutatz
5 Com laurs en larden charbon

[1] *c. en* : fina — [2] *c. en* : mantinentz — [3] *l.* : parlat — [4] *l.* : Qim — [5] *c. en* : uos — [6] *c. en* : datmont — [7] *c. en* : De ric.
[8] *c. en* : ira — [9] *c. en* : uascol — [10] *c. en* : sui — [11] *l.* : uiu de

E[1] mos precs li sap bon
Bem part qel segles es [mieus
E qeil rei tenon mos fieus.
III. Qeu soi rics e coronatz
Sobre totz enperador
Car de filha de comtor
Me sui tant enamoratz
Qe mais ai dun pauc cor- [don
Qe na raembaudam[2] don
Qel reis richartz ab pei- [teus
Et ab tors et ab angieus.

121

EN PEIRE VIDALS

(= B. Gr. 364, 25 et 80, 28)

I. (*p. 120*) Aram va miels qe no [sol
Cant ieu remir mon anel
No vei ciutat ni castel
Tug non fasson mon coman
E li rei e lamiran
Me tenon tug per segnior
Pel gaug e per la douzor
Qem ven dauas nauierna.
II. Qeu sai un austor tersol
Mudat canc non prez auzel
Coindet e gai e isnel
Ab cui ieu mapel tristan
E tot per aital semblan
Ma pres a entendedor[3]
Et am dat mais de ricor
Qe se fos rei de valerria[4].
III. La lauzet el rossinol
Am mais de nuille autre au- [zel
Canc[5] pel gaug del temps [nouel
Mouon tug primeitan[6] lor [chan
E tot par aital semblan
Co fan lautre trobador
Mou ieu mon chan per [amor
De ma dona na uierna.
IV. Aragones fan gran dol
Catalas e cel dussel
Qe non trobon qils capdel
Mas un[7] segnior fat e gran
Tal qes vana en chantan
E vol mais diuers qonor
E pendec son ancessor
Don si destruis e semferna.
V. Pos lo coms richartz mais [vol
Beiruies[8] sai pres bordel
Qe conhat ni mirabel
Ni chartres ni sain ioan
Grieu cobrera botenan
Ni feira a son segnior
Bratas[9] moillar per paor
Per qieu creis merlis les- [qerna.
VI. Quil aguza el esmol
El trencha come coma col- [tel
Lo segnior qe ten bordel

[1] *l.* E car — [2] *c. en*: ia embaudam.

Voyez le texte imprimé par M. C. Chabaneau dans la Revue d. l. r. III. s., t. XII p. 236 *ss.* (*Les couplets* 1 *et* 3 *appartiennent à Peire Vidal, les autres à Bertran de Born*) — [3] *Chab.*: emendedor — [4] *Chab.*: Palerna — [5] *Chab.*: Car — [6] *c. en*: primeiran, *Chab.*: primeir(an) — [7] *Chab.*: an — [8] *c. en:* Beirmes — [9] *c. en:* Braias

Mas trop son espes denan
E mol dauas lo trenchan
E plus le iau dun prior
Merce a les moledor
Ben viurai a viterna[1].

VII. Pos la reina damor
Ma pres a entendedor
Ben posc far v c el terna.

VIII Tristan per la vostra amor
Mi veiram torneiador
A peitau qi qes nesqerna.

122

EN PEIRE UIDALS

(= B. Gr. 135, 5)

I. *(p. 121)* Lo rossignols [chanta tan douzamen
Qe neguns chans dauzel al [seu nos pren
E qant ieu aug de lui matin [e ser
Chanz e retintz. douzas vous [e refraitz

II. Adonc oblit totz mos autres [pessars
E penz damor car cel pens [mes plus cars
E membra me de maintz bes [qe ma faitz.

III. Los guiardos e las merces [len ten[2]
Em tenc per sieu en tot bon [couinen
E ia nō voil issir del sieu [voler
Car mout men lau per qieu [mi son affraitz

IV. Per bona fe qe de re noil so [vars
Canz e sades mos plus co- [chos affars
Seruir a leis on mos cors ses [atraitz.

V. So es aqil pros domn ab lo [cors gen
Cui eu mi don al meil qel o [enten
E si ial puesc seruir a son [plazer
Ben son gueritz et enders e [refaitz
Qeil genzers es del mon ses [totz gabars
E es saubut e proat et es- [pars
Et en maintz luecs lo sieus [bos pretz[3].

VI. De la beautat qes en lieis [solamen
Aurion pro dautras pros [donas cen
Qest albrar[4] ceuriom[5] son [vezer
Tro qe leis vis qe dautra es [mal traitz
Car ges en tan nō es la soa [pars
Qan cobre cels de[6] terra ni [clau mars
Ni nuls bos pretz nō les en [re sofraitz.

VII. Perqieu son lieus[7] en far [son mandamen
Cautra noia deman ni tene- [men
Ni part ni dreg ni respeig ni [poder

[1] *Chab.:* ui[d'e]terna. — [2] *c. en:* ren — [3] *l.:* pretz retraitz — [4] *l.:* Qest-albiar — [5] *c. en:* deuriom — [6] *c. en:* te — [7] *c. en:* sieus

So sab il ben qieu son a totz [trazaitz
Sos fins amics vers et hu- [mans e clars
Feracs [1] e segurs. e nō de re [auars
Em son per leis dautra amar [estrait.
VI. E pos il sap caissi ma ses [conten
Ben dei trobar merce e chau- [zimen
Ab leis oc be ies no men [desesper
Cab gent seruir ai uist maintz [aturs fraitz
For qe de leis nom taing [assegurars
De nulla re si fai qe despe- [rars
Es falsa fes e plus dobles [forfaitz.
VII. Sapchatz miraill car si es [mes amars
En leis qe totz nes faillitz [mos agaitz.

123

EN PEIRE UIDAL

(= B. Gr. 364, 45)

1. (*p. 122*). Son ben apoderatz
Per amor e uencutz
Car aital via tenc
Qe lai on ieu plus prenc
Dan cra [2] ni demcombrier
Torni plus volontier
Perqieu sai qes vertatz
Qel es mage assatz
Gaugz cant es car compratz
Caicel don es viutatz.
II. Enqier sui plus iratz
Del cordon cai perdutz
Qe daisso qe mauenc
E pero ges nom fenc
Anz sui plus vertadier
Qe no magra mestier
Qenqer par als costatz
Con ieu sui [3] laig menatz
E puis mes tot deintatz
Pois ca ma dona platz.
III. Don pueis mo castratz [4]
Amutz [5] ni rauba drutz
Noil penz sieu len reprenc
Car qi fa qi blastenc
Auzit de repropcher
E car per pauc damor
Fui en sa cort raubatz
Lo blames lieis ressatz
E fora plus honratz
Sel fos del re venjatz.
IV. Cel nes plus enianatz
Qil es damor téngutz
Qel segnier de be renc
Sai ben cō les deuenc
E pueis lo pog nautier
Car guerreiet premier
Fon per el desrocatz
E ia totz temps guidatz
Sos bos amics priuatz
Si con lescarauaitz.
V. Per zo nes sos comtatz
Enrechitz e cregutz
Mas meins val duna renc
Zo qe per forsa renc [6]
Qel pres monge claustier
A cui tolc lo moustier

[1] *l.*: Ferms. — [2] *c. en*: cta — [3] *c. en*: fui — [4] *c. en*: castiatz — [5] *c. en*: Aunitz — [6] *c. en*: tenc

Pero si na raubatz
Samfeltz e mornatz
Mas tripol so sapchatz
So[1] gen del conqistatz.

VI. El portal els fossatz
De son[2] chau fondutz
E pueis cau[3] men souenc
Qe de plus no mestenc
Qe za ne for chazier[4]
Enemic e gerrier
Si qe mos gazaignhatz
Ten opida em patz
E si es perdonatz
Si na tort lo pechatz.

VII. Domna nostras[5] beautatz
El finz pretz mentraubutz
Mi fai semblar sabenc
Tot autre ioi canc venc
De vos un alegrier
Mestauc a cor entier
Don nai mager solatz
Ai don humilitatz
E pretz e pietatz
Vos met entre mos bratz.

VIII. (*p. 123*). Nameina[6] pos[7] vilaz
Mal enseignatz
Es qi vos aloignatz
De nostras amistatz.

IX. Perqe mos chastiatz
Ses proma cermatz[8]
Sil fai mas es pechatz
Pos totz noi estabatz[9].

124

EN PEIRE UIDALS

(= B. Gr. 364, 3)

I. Amors prop sui de la bera
Car mes tant de mala guisa
Qen cuiei magues conqiza
La gencer e la plus gaia
Damors mas noil qal qeu laia
Per qeu morai desesperatz
Amors et en[10] tortz e pechatz
Si daqest vostre ben voillen
Non aues qalqe chauzimen.

II. Ja sieu saubes non amera
Qe men prezes daital guiza
Qera ma voluntat priza
Cil qes orgoillosa et gaia
Vas mi e per mal qen traia
Nom qal qan ma mes en tal latz
Qe chanz ni deportz ni solatz
Dautra nom dona esbaudiment
Ne de leis nul ioi non aten.

III. Per qieu a mon grat nestera
Fe qeus dei anz de ma guiza
Qēcar non lagra enqisa
E pero non es tan gaia
Qeu de lei mal non retraia
E dirai enuoigz e viutatz
Si tot ses mensonge foudatz
Car cors qes plen daziramen
Fai ben faillir boca souen.

[1] *c. en* : Fo — [2] *c. en* : fon — [3] *c. en* : can — [4] *c. en* : chacier — [5] *l.* : vostras — [6] *c. en* : Nauierna — [7] *c. en* : poitz — [8] *c. en* : crematz — [9] *c. en* : estaratz. — [10] *l.* : er

IV. Tost temps sim legues blas-
[mera
Leis q*ues* tan de bona guiza
Mainta razo nai assiza
Em blasmar la domna gaia
Per qes ben dreitz qem nes-
[traia
Em partirai de samor for-
[satz
[. . . . . .]
Si val partrai men bonamen
Et irai mon miels enqeren.
V. (*p. 124*) Qi ia vi lora qil
[mera
Plazens e de bella guiza
E sa bocha gent apriza
Em parlar paraula gaia
Mais bon pretz finz e veraia
Sos cors adreitz e gent for-
[matz
Desegnamenz e de beau-
[tatz
Canc anc hom non vi tan
[valen
Ni ab tan bel chaptenemen.
VI. Mas ar mes esqiua e fera
Tornada de mala guiza
Si qe le[s]peranza briza
Don fon ma voluntatz gaia
Pos nouz plas bes men es-
[chaia
Peigz trai de mort tan vif
[iratz
Ar conosc e sai qes vertatz
Qe diable son seu paren
Qal sieus dona peior turmen.

[125. (c^a 89)]

PEIRE UIDAL (c *f. 60 r°*

(= B. Gr. 364, 48)

I. Tant mi plaz
Jois & solaz
Dhomes hondraz
Per qieu faz
Tal chanson uiaz
Bon reis qe uoill qapren
E sim domādaz [1]
Tan souen per qe chātaz
Per far enug [2] als malua
E gauz a nos enueiaz [3].
II. Ben sapchaz
Seu fos amaz
Qe [4] ausiraz
Esmeraz
Chanteretz [5] preiaz
Qar on plus son [6] mal
[
Fatz meraueliaz
Motz ab un sonet daura
Qami nō [7] ual amistaz
Ni nō chant mas de p
[chat
III. Plus hondraz [9]
Fora chom naz [10]
Sil bais emblaç [11]
Mi fos daz
O [12] sol autreiaz
E no uoilh qen qe iraz [13]
On es totz mos graz
Qe ben leu mal me faraz
Qar souen fai cobeitaz
Fallir los [14] plus ensenh
IV. [15] Cors dolgaz [16]

L. S. : [1] demandaz — [2] Car es enuegz — [3] uos enuezatz — [4] Qeus [5] Chantaretz — [6] soi — [7] E no men — [8] perchatz — [9] Meils paiatz [10] com natz — [11] emblatz — [12] E — [13] qe menqeiratz — [14] als — [15] *L. ha questa stanza* 2a — [16] delgaz

Faisonaz [1]
Merce naiaz
Piataz [2]
Vos lan [3] conseilhaz
Qe destreitz son & coitaz [4]
Ha [5] dōna gardatz
Mon cor e [6] nō lauçiaç
Qe mans [7] & tortz & pechaz
Er seu mor [8] desesperaz.
Ab un daz [9]
Menut plombaz [10]
Nos a trichaz
Maluestaz
Et es cassetaz [11]
E uos ramon non [12] gitaz
Qades nō fassaz
De ben [13] aitanz. qant pus-
caz [14]
Qe hom manēç cobes se-
riaz [15]
Val menz qe mort [16] soter-
raz.
[17] Pois beutaz
Fal plus senhaz [18]
Oltracuiaz
Per [19] qes faz
Qi nos ten solaz [20]
Mas eu sui ben [21] enchan-
taz
Sab mi donç parlaz
Qe nō pos partir de laz [22]
O eu son gelos [23] proaz
O del tot enamoraz.
[24] Neus & glaz
Qar nō restaz
Ja uen estaz
E bel praz
Qe non uerdeiaz
Qeu sui plus enamoraz
Per lei cui embraz
Qe nostr emperaire faz
Qe la perdut so sapchaz
Sec sentz sol canch nō
tenhdadz.

[126 (c[a] 93)]

PEIRE UIDAL

(B. Gr. 364, 4)

Anc no mori per amor ni
per al
Mas mi [25] uida pod [26] ben
ualer morir
Qant uei la ren qe plus am
e desir
E ren nō faz [27] mas qe dolor
& mal
Nō ual ben mort mas an-
qar [28] mes plus greu
Qen breu sarem ia ueilz
ella & eu [29]

[1] Gen faisonaz — [2] Pietaz — [3] lam — [4] cochatz — [5] Ai — [6] qe — [7] Qenjans — [8] muer — [9] datz — [10] plombatz — [11] Dont ieis escarsetatz — [12] Mas en rainers nō — [13] Qe pros — [14] uiuatz — [15] Qe rics hom ioues serratz — [16] piegz cuns mortz — [17] *prima (c.-à-dire: stanza)* — [18] Falz p. membratz — [19] Ben — [20] cen celaz — [21] si — [22] Qieu noil puesc moure dallatz — [23] gilos — [24] *L. S. non ha questa stanza ma ha il canzoncino qui appié :*

Nauierna patz
Volgram fes mos chastiatz
Qen proenza sui tornatz
Morir con la lebrel jatz.

L. S. : [25] ma — [26] pot — [27] fai — [28] enqer — [29] ieu

E sai si perd[1] lo meo[2] el [seo[3] iouen
Mal mes del meo[2] mas del [seo[3] per un cen.

II, Et anc no ui[4] plait tant [descomunal
Qe qant eo pois nul[5] ren [far ni dir
Qa lei deignes plaçer nia be- [lir
Ja mais[6] nō uoil far nul [altre[7] iornal
5 Mas[8] tot qan faiz par a lei [uil e leu
Qe[9] per merçe ni per amor [de deu
Nois puesc trobar merçe ni [çausimen[10]
Tort a de mi[11] e pechat ses [conten.

III. Bona domna[12] uostr hom[13] [natural
Podez seos[14] plaz leugera- [ment aucir
Mas a la gent uos farez [escarnir
E pois naurez un[15] pechat [criminal
5 Vostr hom soi ben qe ges [nom teing[16] per meu
Mas ben lais hom a[17] mal [seignor son feu[18]

E ual ben[19] pauc rics hom [qan pert sa gen
E[20] dairel rei de perse[21] fo [paruen.

IV. Esters[22] mon grat am totz [sols per cabal
Leis qi nom deigna ueçer [ni auçir
Qen ferai doncs[23] pois nō [men pois[24] partir
Ni iausimēt[25] ni merçes no [mi ual
5 Tenrai[26] mal us del enoios [romeu[27]
Qi qer & qer[28] qar de la [freida[29] neu
Nais lo cristals don hom [trai fog arden
Qe per[30] esforz uençon li [bon sofren.

V. Esforsar mai enqar dons [per aital[31]
Qel ben el mal me uoil en [pais sofrir[32]
Mas ben sabreu honrada- [men graçir[33]
Sen ses secors & a lei [damic coral[34]
5 Qe seu[35] uolgues dōna segre [autretreu[36]
Onrat placer agra eu con- [qist en[37] breu

[1] saissi pert — [2] meu — [3] sieu — [4] uis — [5] eu cug nulla — [6] E ia — [7] pensar daltre — [8] Car — [9] Canc — [10] Non uol auer de mi nul chauzimen — [11] E an gran tort — [12] domnal — [13] home — [14] sius — [15] aurez en — [16] Ben soi uostre qe ren nom tenc — [17] per — [18] so fieu — [19] E pois ual — [20] Qa — [21] persa — [22] Estiers — [23] Doncs qe farai — [24] puesc — [25] chausimenz — [26] Penrai — [27] romieu — [28] Qe qet e qier — [29] freja — [30] E ab — [31] Doncs qen farai sufrirai per aital — [32] Col pros destreigz cui auen a suffrir — [33] Som li fai mal mas be saura grazir — [34] Qim fezes ben en luec damic leal — [35] E sieu — [36] penr autrui fieu — [37] a. zo cug em

Mas senes[1] uos non puesc[2]
[esser (c *f. 62 v°*) plaçen
Ni de ren als gauç[3] entier
[nō aten.
VI. Per ço men soi[4] gitaz e nō
[men cal
Con hom uolpilz[5] qi sobli-
[da[6] fugir
Qi nos[7] ausa tornar ni sab
[gandir
Qant lencausant[8] sei enemic
[mortal
Nō ai conort mas a qel del
[iudeu
Qe sim fai[9] mal fac ades
[lo[10] seu
Aisi com cel qa orba se[11]
[defen
Ai tot perdut la força e lar-
[dimen.
VII. Lai uir mon chan al rei
[celestial
Cui deuen tuit onrar & obe-
[dir[12]
Et es mester qe lanē lei[13]
[seruir
On cōquerrem[14] la uide spe-
[rital[15]
Queil saracin desleial[16] ca-
[nineu
Lan tolt[17] son regne des-
[truita sa pleu
Qe saçitan[18] la croz el
[monumen
Don deuen tuit auer gran
[espauen[19].
VIII. [20]Cons de piteus de uos mi
[clam a deu
E deus a mi *per* aqel eis
[cōuen
Qamdos auez traiz mout
[malamen
Lui de sa croz e mi de mō
[argen.

[127 (c[a] 95)]

PEIRE UIDAL

(B. Gr. 364, 42)

I. Sieu fos en cort on hom ten-
[gues dreitura
De ma dōna sitot ses[21] bona
[e bella
Me[22] clamejra qa tan gran
[tort me mena
Qe nom aten pleui[23] ni cō-
[uença
E donc per qem promet ço
[qe nom dona
Non tem pechat ni sap qe
[ses uergogna.
II. E valgram mais qem fos al
[prim esqiua
Qe qem tengues en aitan
[greu[24] rancura
Mas illo fai si cum[25] cel qe
[cembela[26]
Qab bels semblanz mi tē[27]
[en mortal pena

[1] res ses — [2] nom pot — [3] gaug — [4] P. aisso sui — [5] Can lo uulpilz — [6] sublida — [7] non — [8] lencauzon — [9] sel fa — [10] m. fa le el & al — [11] qi ad orb si [12] obezir — [13] lanem a — [14] hom conqer — [15] uer gaug esperital — [16] serracin del maluatz — [17] An mort — [18] E an ne tout — [19] marrimen — [20] *L. S. non ha questo canzoncino.* — *L. S.*: [21] es — [22] Mi — [23] pleuis — [24] Qil ia magues mes en aital — [25] con — [26] qi cembella — [27] ma mes

5 On ja ses leis nō cre auer [1]
[guirēça
(c *f.* 63 *v°*) Qanc [2] mala fos
[tan bella ni tan bona.
III. Dautres afars mes cortesa
[& chausida
Mas mal o fai qar a mon
[dan sabriua
Qe peiz mi fai e ren no sen [3]
[meillura
Qe [4] mals de dent qan dol en
[la maissella
5 Qal [5] cor me bat ades e nom
[refrena
Samors ab leis & ab tota
[proeça [6]
IV. E qar [7] nō uei mon rainer
[de [8] marseilla
Si tot me uiu mos uiures nō
[es uida
E malaudes [9] qan souen reca-
[liua
Guaris molt greu anz mor [10]
[si sos mal [11] dura
5 Doncs serai mortz senaisim
[renouella
A qel [12] desir qim [13] tol souen
[la lena.
V. Al meu semblan mout laurai
tard cōqista
Qar nulla dōpna piez nō sa
[consella
Ves son amic qe qan plus lai
[seruida
De mon poder eu la trob [14]
[plus umbriua
5 Donc [15] pos tan lam ben faz
[plus foletura [16]
Qel fols pastre qal bel pog
[caramela [17].
VI. Mas uencuz es cui amors
[apodera
Apoderaz sui qan [18] madōna
[aig uista
Qar null [19] autra ab leis [20]
[nos aparella
De gaug enter ab proessa
[cōplida
5 Per qeu soi seus e serai tant
[qant uiua
E si nom ual [21] er tortz e des-
[mesura.
VII. Chansons uai ten a la ualen
[reina [22]
En aragon qar mais reina
[uera
Nō sai [23] el mon e si nai
[mainta uista
Ni nō trob [24] mais ses tort e
[ses qerella
5 Qill [25] es francha e cortesa e
[grasida [26]
Vas tota gen & uas deu
[agradiua.
VIII E qar lo reis sobrautres reis
[senansa
Ad aital rei conuen aitals
[reina.
IX. Bels castiaç [27] uostre prez
[segnoreia
Sobr autres [28] preç qab plus
[rix faiz [29] senansa.

[1] trobar — [2] Ai — [3] mi — [4] Qel — [5] Qel — [6] proença — [7] car — [8] da — [9] Qel malautes — [10] muer — [11] mals — [12] Aqest — [13] qem — [14] truep — [15] Don — [16] follatura — [17] ca bel poig chalamolla — [18] cant — [19] negun — [20] lei — [21] non o uol — [22] regina — [23] trop — [24] trobi — [25] Car ill — [26] leials e granda — [27] castiat — [28] tot — [29] cab lo meillor

X. Mon gauçagnat sal deus en
[auierna
Qar hom tan gent [1] nō dona
[ni guerreia.

[128 (c[a] 98)]

PEIRE UIDAL (c *f°. 65 v°*)

(= B. Gr. 364, 31)

I. Nuls hō nō pot damor gan-
[dir
Pos qel seu segnoriu ses
[mes
O tot li plaça o tot li pes
Sos talenz lauen a seguir [2]
E sapchaz chom enamoraz
Nō pot segre autra uolontaz
Mas lai on uol amors lai
[cor
E noi garda sen ni folor.

II. Adonc saup eu pauc des-
[cremir
Qanc nom gardei tro keu fui
[pres
Col fols ausels qant aud
[los [3] bres
Qes uai coitosamēt auçir [4]
Me mes [5] eu coitos [6] en tal
[laz [7]
Don eram teng per engi-
[gnaz [8]
Qen poder soi de tal seinor
Qe nom uol far ben ni ho-
[nor.

III. E ren nō degra hom meill
[fugir
Com mal segnoriu qi pogues
Mas fugir nol puesc eu ges
Coltra la mar manet ferir
Amors ues lo senestre laz
Tal colp *per* qeu soi ça
[tornaz
Don morria dira & de dolor
Se gaug enter no men socor.

IV. Mas ab gaug me pora garir
Dira ma dōna sil uolgues
Qar *per* ma fe sa leis pla-
[gues
Nol degra ma morz [9] abelir
Qe tot soi seus en domeniaz
Anc no o dic ies ço sapchaz
Per ço qem faça [10] mort paor
Mas qar i perd [11] son ama-
[dor.

V. Daltre [12] mal mi sabreo [13]
[cobrir
Ma daqest [14] mi destreing [15]
[lo fres
Qe [16] ma bella dōna [17] promes
Ça don ma dat en cor a
[mentir [18]
El seruis mal gueerdonaz [19]
Acel qil prendes gran pe-
[chaz
Qe per mal guierdonar [20]
Son paubre maint bon ser-
[uidor [21]

[1] Com miels de lui. — *L. S.:* [2] complir — [3] au lo — [4] cochozament auzcir — [5] mis — [6] cochos — [7] latz — [8] enjanatz — [9] mortz [10] fassa — [11] pert [12] Daqest — [13] sabreu — [14] adoncs — [15] trenchet — [16] Can — [17] dōnam — [18] magramors ses fallir — [19] Qe s. m. guierdonaz — [20] guiardonador — [21] *L. S. hà più questa stanza, ma non ha poi le seguenti :*

VI. Dona pos nō men puesc su-
[frir
Chauzimenz o dieus men
[ualgues

5 On ja ses leis nō cre auer [1]
[guirēça
(c *f.* 63 *v°*) Qanc [2] mala fos
[tan bella ni tan bona.
III. Dautres afars mes cortesa
[& chausida
Mas mal o fai qar a mon
[dan sabriua
Qe peiz mi fai e ren no sen [3]
[meillura
Qe [4] mals de dent qan dol en
[la maissella
5 Qal [5] cor me bat ades e nom
[refrena
Samors ab leis & ab tota
[proeça [6]
IV. E qar [7] nō uei mon rainer
[de [8] marseilla
Si tot me uiu mos uiures nō
[es uida
E malaudes [9] qan soueu reca-
[liua
Guaris molt greu anz mor [10]
[si sos mal [11] dura
5 Doncs serai mortz senaisim
[renouella
A qel [12] desir qim [13] tol souen
[la lena.
V. Al meu semblan mout laurai
tard cōqista
Qar nulla dōpna piez nō sa
[consella
Ves son amic qe qan plus lai
[seruida
De mon poder eu la trob [14]
[plus umbriua

5 Donc [15] pos tan lam be
[plus folet
Qel fols pastre qal b
[caran
VI. Mas uencuz es cui
[
Apoderaz sui qan [18]
[
Qar null [19] autra
[no
De gaug enter a
5 Per qeu soi seus
E si nom ual [21] e
VII. Chansons uai
En aragon q
Nō sai [23] e
Ni nō trob
5 Qill [25] es f
Vas tot
VIII E qar l
Ad a
IX. Bels
Sob

[1] trobar — [2] Ai — [3] mi — [4] Qel — [5] Qel — [6]
[9] Qel malautes — [10] muer — [11] mals — [12] Aq
[15] Don — [18] follatura — [17] ca bel poig chalam
[20] lei — [21] non o uol — [22] regina — [23] trop — [24]
granda — [27] castiat — [28] tot — [29] cab lo meill

X. Mon gauçagnat sal deus en
[auierna
Qar hom tan gent [1] nō dona
[ni guerreia.

III. E ren nō degra hom meill
Qe nom uol far ben ni ho-
[nor.
Com mal seguoriu qi pogues
[fugir
Mas fugir nol puesc eu ges
Coltra la mar manet ferir
Amors ues lo senestre laz
Tal colp per qeu soi ça
[tornaz
Don morria dira & de dolor
Se gaug enter no men socor.

IV. Mas ab gaug me pora garir
Dira ma dōna sil uolgues
Qar per ma fe sa leis pla-
[gues
Nol degra ma morz [9] abelir
Qe tot soi seus en domeniaz
Anc no o dic ies ço sapchaz
Per ço qem faça [10] mort paor
Mas qar i perd [11] son ama-
[dor.

V. Daltre [12] mal mi sabreo [13]
[cobrir
Ma daqest [14] mi destreing [15]
[lo fres
Qe [16] ma bella dōna [17] promes
Ça don ma dat en cor a
[mentir [18]
El seruis mal gueerdonaz [19]
Acel qil prendes gran pe-
[chaz
Qe per mal guierdonar [20]
Son paubre maint bon ser-
[uidor [21]

[128 (c[a] 98)]

RE UIDAL (c f°. 65 v°)

= B. Gr. 364, 31)

hō nō pot damor gan-
[dir
el seu segnoriu ses
[mes
laça o tot li pes
lauen a seguir [2]
chom enamoraz
autra uolontaz
uol amors lai
[cor
n ni folor.
pauc des-
[cremir
tro keu fui
[pres
nt aud
s [3] bres
çir [4]
n tal
laz [7]
gi-
z [8]
r

,rar
lauta
ōtagna
spādon
a plagna.
clau
enz
enz
sgau [24]

a — [6] *L. S. non*
Qe c. un camel

pechadors
n qe nos reuella
*ue*sta gent fradella
sembla daniel
gon destruis a bel

E a uos enuial fel —
aduz tempiers — [19] cor-
amesural — [24] mesjau

16

[1] omplir — [3] au lo — [4] cochozament
[2] enjanatz — [5] mortz [10] fassa — [11] pert
[12] 15 trenchet — [16] Can — [17] dōnam
m. guierdonaz — [20] guiardonador
non ha poi le seguenti :

Chauzimenz o dieus men
[ualgues

VI. Ben degra ma domna chausir
Com soi tornaz en sas merces
Qar per raçon ual bona fes
On faill lo poder de seruir
Qen las ricas corz pietaz
De sen colpals plus encol-
[paz
Per qumilitaz ab rigor
Domna toz altres iois sabor.
VII. Gentils cons de petiu bem
[plaz
Qar es en lausor e prez
[mōtaz.
(c *f. 66 r°*) Qe gent uos uei
[cobrar donor
Qe perdiron uostre ancessor.
VIII Se tot ses mal mons castiaz
Dolor men pren e pietaz
Qar uic ueilz ab deshonor
En tor na uierna en samor.

[129 (c[a] 100)]

PEIRE UIDAL

(= B. Gr. 364, 11)

I. Ben paug [1] diuern & destiù
E de freg & de calors
Et am neus aitan cum flors
E pros [2] mort mais cauol
[uiu
Qar aisim ten esforçiu
Joi & iouent e ualors
E qar ar [3] dōna nouella
Sobrauinent e plus bella
Qem par toças [4] en trel gel
E clar tēps a trebocel. [5]
II. Ma domnam pres sot lo riu [6]
Denant mil combatedors
E contral fals fignedors
Ab solaz tant agradiu [7]
Qal partir quecs iuro &
[pliu [8]
Qe dōna es de las meillors [9]
Qe iois [10] & prez la capdella
E qāt respont ni appella
Sei dit man sabor de mel
Don sembla san gabriel.
III. E fas temer plus dū [11] griu
Als uilans domneiadors
Et als fins conoissedors
A solaz tan agradiu
Qal partir qex [12] iur e pliu
Qe domna es de las meillors
Per qem [13] train en cem-
[bella [14]
Em trail cor de soz laissel-
[la [15]
Domna [16] leial et fiçel
E plus iust que deus abel.
IV. Dondrat [17] prez nomenatiu
Creis tant la sua ualors
Qe nō (c *f. 67 r°*) pot sofrir
[laudors
Qem ualgues de uos cals-
[qel es
Pos non ai poder cals desir
Sim destrein uostra granz
[beutatz
Qom (*l.:* Qen) uazitz mals
[oilz e passatz
Si cal destrai dal resplandor
Qem tol lo sen e la uigor.

L. S.: [1] pac — [2] prou — [3] qaram — [4] Parom rozas — [5] a trebol cel — [6] domn pretz honoriu — [7] Ten establit mon esqiu — [8] Per son ric segnoriu — [9] Lauzengiers si om pot far cors — [10] Car senz — [11] de — [12] qeigz — [13] som — [14] em sembeilla — [15] sotz laisseilla — [16] Don ma— [17] Londrat

La gran força del uer briu
Sei enemic son çaitiu [1]
E sei amic rics & sors
Oils front [2] nas bocha e [maisella
Blanc peiz [3] ab dura ma- [mella
Del taill dels fils disrael [4]
Et es colōba [5] ses fel.
V[6] Per çom ten morn e pensiu
Ades qan me uir allors
Pois creis men gaugs & [dolçors
Qar del seu bel cors maisiu
Aisi cū de re caliu
Ar nai caud ar nai freidor
E qar es gaia & isnella
E de toz mals aibs puicella
Am la mais per sant rafel
Qe iacob no fe rachel.
VI. Uers uai ten uas mantoliu
E dim alas tres serors
Qe tan mi plaz lor amoros [7]
Qinz en [8] mō cor las escriu
Vas totas tres momeliu [9]
En faz dōnas & segnors
E plagram mais de castella
Una frescha iouençella
Qe daur mil cargat camel [10]
Ab lempeiri manuel [11].
VII. Franc reis proensaus apella
Qe sens claus [12] desclauella
E gestaus la cera [13] el mel
E sai tramet uos lo fel. [14]
VIII. Per lapostol qem [15] appella
San iame [16] de cōpostella
En linçi a [17] tal miqel
Qem ual mais qaicell del [cel.

[130 (c° 105)]

PEIRE UIDAL

(= B. Gr. 364, 24)

I. Ges pel tēps fer & brau
Qadus tempier [18] & uenz
Don torbals [19] elemenz
E fal [20] cel brun & blau
Noc [21] camja mos talenz
Anz es mos pēsamenz
En iois & en chantar
Em uoill mais [22] allegrar
Qan uei la neu sus en lauta [mōtagna
Qe qant la flors se spādon [per la plagna.
II. Amors & iois men clau
Et amesuran [23] senz
E beutaz & iouenz
Mallegra & mesgau [24]

[1] chaitiu — [2] Front cils — [3] peitz — [4] israel — [5] colūba — [6] *L. S. non ha questa stanza* — [7] amors — [8] e — [9] mumeliu — [10] Qe c. un camel — [11] *L. S. hà di più questa stanza* :

Qen franza e en beriu
E a peiteu e a tors
Qer nostre segner socors
Pels turcs qel tenon faidiu
Car tout l'an los uaus el riu
On anauoil pechadors
E totz hom qe nos reuella
Contra *que*sta gent fradella
Mal ne sembla daniel
Qel dragon destruis a bel

[12] En sapcho laus — [13] Qel en trai la cer — [14] E a uos enuial fel — [15] com — [16] Sain iacme — [17] lui un. — *L. S.* : [18] Qaduz tempiers — [19] corbals — [20] foi — [21] Uos — [22] Era dei miels — [23] amesural — [24] mesjau

5 E cor gais cortes & genz [1]
Mes de totz mals guirenz [2]
Bel ris & douç esgar
Me fai rire & iogar
Cortes solaz mi reten en
[guadagna [3]
10 El gauç enter me tol trebaill
[& lagna.

III. Domna de uos me [4] lau
Qar es douça & plaçēz
E la plus auinenz
Qe negus hom mentau
5 Qe [5] nostre ensegnamenz
Vos [6] fai als conoisenz [7]
Ben dir & tener car
Et a mi tant amar
Qel cor el sens me diz qab
[uos remagna
10 E sim fai [8] mal ad [9] autra
[nomen plagna.

IV. Qar qi uos uei ni au
Nō pod [10] esser dolenç
De [11] neguns marrimenz
E dōna tant suau
5 Mapodera em uenz
Vostra caira ridenz [12]
Qe qant uos au [13] parlar
Nō puesc mos oill [14] uirar
Tant mabelis uostra fina [15]
[compagna
10 Qe daultres mes saluag [16] &
[estragna. [17]

V. De lai on creis ol [18] fau
Mi uen esbaudimenz
Don soi gai & iausenz
Cunal uom de pietau [19]
5 E ial fals recresenz
Cobes mal despendenz [20]
Nō poira conqistar [21]
Per souen pethenar [22]
Sitot se peinch nis mira ni [23]
[saplagna
10 Totz son affar nō preç [24] una
[castagna. [25]

VI. Qel cor a flac & cau
Et es menz qe nienz
Qe per mil [26] sagramenz
Nol creiria hom dun clau
5 E dolon me [27] las denz
Qan parli daitals genz
Per qeu mo lais estar
Dun sayc filh dalbar
Qen maluestaz se soiorna
[es bagna
10 E sos preç es aital [28] com
[fils de ragna.

[1] E francs cors eissamenz — [2] maier benz — [3] gazagna — [4] mi — [5] El — [6] Se — [7] plus ualens — [8] faitz — [9] caz — [10] pot — [11] Per — [12] rizenz — [13] uei — [14] oils — [15] douza — [16] daultra me sealuag — [17] *L. S. hà qui di più la seguente stanza:*

De lai on ueing ni uau
Soi uostre ben uolenz
E seria obedienz
Con cel ca buo sestail
5 Per far uostres talenz
E ia francs chauzimenz
Non dei oimais tarzar
Zo qem fai esperar
Qe pois artus a cobrat en bre-
[taigna
10 Non es razons qe mon ioi me
[sofraigna.

[18] creissoil — [19] Contral nom peitau — [20] reial despenz — [21] Noi pot gadagnar — [22] penchenar — [23] peing es m. e — [24] sos affars non ual — [25] castaigna — [26] de nul — [27] men — [28] aitals

VII Al rei ualent & car
Voil mon uers enuiar
Qe se ça [1] perd proensa
[pauc gadagna
Pel [2] bel soiorn qe pren [3]
[lai en espagna.
VIII. Fraire rire & iogar
Si uulh [4] per uos & chantar
Mas er ai dreit qe sospir &
[qe plagna
Qar uostramors mes saluag [5]
[& estragna.

[131 (c[a] 108)]

PEIRE UIDAL

(= B. Gr. 242, 50)

Non es sauis ni gaire ben
[apres
Cel qes blasma damor ni
[mal en diz
Qamors sap gen donar gauç
[als marriz
E fai tornar lo malastruc [6]
[cortes
Chascun [7] fai de failliment
[guardar
Qi gen la sap car tener e
[celar
E als failliz torn [8] auinen
[perdon
El fin aman son per lei car
[& bon.
Ben aial tẽps el iorn el anz
[el mes
Qel douç cors gais plaçen-
[tiers gen noiriz
Par lo meillor [9] desiraz &
[grasiz
De lei qes tan complida de
[toç bes
Qe [10] sap ferir al cor dun
[douç esgar
Dõ ia nom uoill departir ni
[sebrar
Qar ges nõ es dõna ni er ni fon
De tan bons aibs ab tal
[gentil faiçon.
III. Anc mais a nul aman tan
[ben... [11]
Ni tan nõ fo de fin ioi enqeriz [12]
Com eu qel iorn qe mos
[chanz fo ausiz
Per uos dõna eus plac qe
[retraisses
Vostra lauçor el preç com-
[plit & car
E sieu sai ren dauinen dir
[ni far
Vostra beltat el honor non
[chaison
Qieu teng engual dun com-
[plit guiardon.
IV. Tant maueç dat pois qe
[magues conqes
Per qautre [13] dons per me
[nous er qeriz
Ma uostre cors per lo meil-
[lor chausitz
Sap qe conuen gardar en
[totas res
Pero cel qi sens qerre uol
[donar
(c *f°. 72 r°*) Ben fai lo dons mais
[mil tanç apreçar

[1] Saras — [2] El — [3] pres — [4] Sueil — [5] saluatja. — *L. S.* : [6] mals adautz — [7] chascun — [8] don — [9] los meillors — [10] Me — [11] ben nom pres — [12] requitz — [13] Qe autre

Qeu ai ben uist sens qerre
[far ric don
E don qeriz mermar [1] lo
[miels del pron.
V. Mon ferm uoler dõna ai tan
[en uos mes
Qe ia non er delognatz ni
[partiz
E qar damor soi eu si [2] con-
[qeriz
Ben dei rendre desta preison
[merçes
Ben fui astruc qi primier
[sap [3] amar

Chom qe [4] cortes en sa meil
[esquiar [5]
Enag [6] uillanie & faillison
Per qeu estac en bona sos-
[peison.
VI. Seinher guill' malaspina
[deus gar
Vostra ualor el preç cõplit
[& car
Qen uos trob hom ioi & solaz
[e don
Per qeu uos uoill presentar
[ma chanson.

[1] merma — [2] sui pres e — [3] saup — [4] Com nes — [5] eschiuar — [6] Enueig.

E. Stengel.

(*A suivre.*)

I DODICI CANTI

EPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

CANTO NONO

(*Suite*)

63. Et volto al coderon alza la spada
Et con la usata possa un gran fendente
Mena, et la coda salta in su la strada,
Onde Aleramo il sir forte et prudente
Tutto si scuote per non star più a bada,
Et, aciò del dragon le forze spente
Restino, con prestezza quanto puote
La ancisa coda dalle gambe scuote.

64. Ma quella coda si dimena in guisa
Più che se giunta al corpo fusse stata,
Anzi più assai di pria che fusse ancisa,
Et al guerrier fa guerra più spietata,
Che già di sangue gli ha la faccia intrisa,
Ma non che la forza habia anichilata.
Non dà alla coda più nè al drago ancora,
Perchè il sangue il veder le discolora.

65. Et con la bocca che ha in le parti estreme
La coda al sir la destra gamba afferra,
Et tanto forte quella stringe et prieme
Che sforzato è costui cadere in terra.
Il drago con la coda mosso insieme
Sopra il caduto sir tutto si serra
Con impeto crudel, con gran furore,
Da dar a Marte non ch' a un huom terrore.

66. Ma Aleramo, che sol d'honor è vago,
Pur si rincora et di rizzarsi pruova
Come della vettoria sua presago,
Usando una destrezza altiera et nuova.
Tutto si caccia sotto l'ampio drago
Con el nudo pugnal, et ciò le giuova,
Perché in un fianco ove la pelle è molle
Tutto lo caccia et la vite le tolle.

[F° 105 r°] 67. Poi menò un colpo alle tre teste un tratto
Con la sua spada et quelle tagliò netto,
Et con la coda rimase disfatto
Di vita una altra volta il maladetto
Brutto animal ; et fe la coda un atto
Che fu miracoloso in primo aspetto,
Che, morto il drago, tutta si distese,
La bocca aperse e il sir libero rese ;

68. Come dicesse : « Poich' è morto il resto,
Vivèr non posso più; però ti lasso. »
El sir, che 'l drago non ha più molesto,
Lieto et contento ritirato il passo
Per accostarsi ov' è il bel viso honesto
Di Sylvana gentil, pensando al passo
Della immensa vettoria esser già giunto,
Nuova cosa apparir vidde in quel punto.

69. Che vidde dalla bocca certo orrenda
Del drago morto uscir con sette teste
Una hydra di brutezza sì stupenda
Ch' avria impaurito il forsenato Oreste.
Come contra Aleramo ella s'accenda,
Inditio fanne l'opre sue moleste,
Ch' un assalto le fe ch'avria impaurito
Ogni altro huom di forti armi ancor guernito.

70. Astolfo che è lontan, non si assicur[a]
Quasi ivi starsi ; intrepido sol resta
Aleramo, che sol senza paura
Spera quello, ch' [h]a fatto al drago, a questa
Hydra far anco, et però ben procura
Tener con l'ochio sì la mente desta,
Che ovunche l'hydra si rivolge, altersì
Non offeso il guerrier possa tenersi.

71. Ha sette teste, come è detto, e ognuna
Ha un corno in fronte pien di tosco amaro.
Non è persona che la veggia alcuna
Che di fuggirla assai non habia caro,
Eccetto quella d'Aleran digiuna
D'ogni timor, d'ogni suspetto raro,
Ch'uno dei sette capi con la spada
Fa il sir che sanguinoso in terra cada.

72. Nè prima fu quel teschio anciso in terra
Che tre ne surser nel sanguigno collo,
Più brutti et più superbi et alla guerra
Più agil contra il sir, che mai satollo
Non si ritruova finchè non atterra
Questo animal con l'altro duro crollo
Dell' aspra morte, che vettoria attende
Cui sol drizza il pensier, cui sol intende.

[F° 105 v°] 73. O generoso cor, animo invitto
Che nulla teme del nuovo caso!
Astolfo ha per paura il cor trafitto,
Et scolorito è nel volto rimaso,
Dubbiando et egli a simile conflitto
Successor farsi per l'ultimo occaso
Che pensa del compagno et fermo spera
Per la prestezza della strana fera.

74. Dice fra se lo Inglese: « Di due cose
Una convien che sia per quanto i' veggio:
Se ogni testa che taglia tre orgogliose
Ne fa, come le tre ch' han preso il seggio,
Fian le tutte infinite et perigliose
E nostra morte fia per nostro peggio,
E così havremo un strano guidardone,
Io del gigante et ei del rio dracone. »

75. Mentre che seco ciò l'Englese volve,
Il medesmo Aleramo ancora pensa,
Et dentro el cor pensando si rissolve
Mostrar l'animo suo, la forza immensa.
Onde li sette colli in su la polve
Fece a colpo cader con quella accensa
Prestezza, et l'hydra per la coda prese
Et quella con il drago in fuoco accese.

76. Non men fu lieto Astolfo che Aleramo
Della vettoria che la strana lutta
Vidde finir, che prima n'era gramo,
Dubbiando che conversa in esso tutta
Ella non fusse, et, come il pesce a l' hamo,
Havervi a rimaner et dalla brutta
Hydra esser col compagno divorato.
Hor che ella è morta, lieto è ritornato.

77. Et baldanzosamente alla regina
Rivolto disse: « O generosa diva,
Cui tanta gratia il ciel largo destina,
Che finchè 'l mondo dura, sempre viva
Tua persona gentil, cu' ognun se inchina
Per la virtù che mai in te sempre è viva;
Hoggi mai faccian triegua con li mostri
Et contempliamo questi luoghi vostri;

78. Che un paradiso, un luogo di beati
Certo mi pare questa vostra s[t]anza,
E voi angeli pur dal ciel mandati
Quivi habitar; se non tracotanza
Il mio parer et s' i giudicii usati
Ho meco interi, et se la nuova usanza
Del luogo non mi tolle lo intelletto,
Il castel vostro è un eterno diletto. »

[F° 106 r°]79. Onde la fata sorridendo a lui
Disse: « Un buon cavallier non brama posa;
Pur, perchè lassi sete hor amendui,
Esservi voglio in questo gratiosa
Che gratiosi ancor comprendo vui
Degni da me impetrar più horevol cosa. »
Et detto questo per la man li prende
Et verso il bel pallagio il passo stende.

80. Così coi cibi vanno a ristorare
I corpi dalle gravi fatiche affranti,
Et contra un choro delle fate andare
Videro a se con dolci e ameni canti,
La lor regina vera acompagnare
Et honorar i dua guerrier erranti
Dentro un giardin d'una bellezza tale
Quanto veder mai possa ochi[o] mortale.

81. Un mezzo miglio da ogni lato il tiene
Posto in quadrato, et un colletto in mezzo,
Sul qual di marmi un fonte con amene
Acque vi spande, e intorno un grato rezzo.
Quinci habitaron già l'alme Chamene,
Mai si ritornarono al dassezzo
Previsto havendo di Sylvana il caso
Nel bifforcato monte di Parnaso.

82. Et in memoria della lor partita
Fu da Sylvana da quei marmi ornato
Et d'ognuna l'imagine scolpita
Col nome lor, col lor signifficato.
L'opra è si degna, si tersa et pollita
Che ciascun che la vede sta ammirato.
Scritto era il nome ancor di chi ornò il fonte
Che fu de l'eccellente Zenofonte.

83. L'imagin prima che a l'intrar del fonte
Si vedea, havea due facc[i]e e in ogni mano
Un libro grande et sotto i piedi un monte.
Un volto era divino et l'altro humano,
Una corona l'una et l'altra fronte
D'oro cingeva, cui poco lontano
Sedeva a piedi un vechio al destro lato,
Et dritto a l'altro un giovinetto ornato.

84. Disotto al monticel, ch' ivi era scolto,
Iaceva un corpo human con quatro teste,
Et era differente ciascun volto
Di quelli quattro, et parte senza veste
Era del corpo, et una parte molto
Non vestita era ben; et sotto queste
Cose era scritto il nome della musa
Che in Greco et in Latin Clio ogn'uno accusa.

[F° 106 v°] 85. L'imagine seconda dimostrava
Una donna gentil saggia et ornata
D'ogni bellezza, che a ciascun prestava
Diletto grande et la chioma ha dorata,
Un flauto tenea in mano, et chi mirava
In lei la mente havea quasi beata.
El pastor Pan da lato li sedeva
Che flauti et zampognette li porgeva.

86. Ove ella i piè firmava, un praticello
Ameno altresì sculto vi si vede,
Con herbe et fiori da qualch' arboscello
Accompagnato, che fa ferma fede
Della eccellentia del maestro isnello,
Cui forsi Pr[a]sitele in questo cede,
Ove è appiccato un epitaphio a un sterpe
Con la scrittura che diceva Euterpe.

87. L'imagin terza, che 'l bel fonte honora,
Di varie veste una legiadra donna
Vestita, cui la bella trecia infiora
Una ghirlanda d'hedra, a una collonna,
Che li fa sopra una scena decora,
Tutta s'appoggia, et la suprema gonna
Ha de diversi fior tutta dipinta,
Et d'una vite pampinosa è cinta.

88. A piè dui fauni con sonore canne
Segono della diva ai gesti lieti ;
Et sotto i piè pastor con le cappanne,
Con stridoli capretti et agnei quieti
Et cani Colchi che mostran le zanne
A certi lupi o lor greggi inquieti,
V' eran scolpiti con gran maestria,
Et scritto infra : la comica Thalia.

89. La quarta una mestissima matrona
Che di sardonio havea la sopravesta
E in man teneva una rotta corona,
Et scuri veli sopra della testa,
Et sopra un tronco tutta s'ablandona,
Su la sinistra tien la guancia mesta,
Et nella destra u[n] gran coltel sanguigno,
Et sotti i piedi un lamentevol cigno.

[F° 107 r°] 90. Phylle suspesa al tronco vi si scorge,
Ove la musa il cubito suo appoggia ;
Dalla altra parte una gran pietà sorge
Et inaudita et paventosa foggia,
Pyramo et Thysbe, alli quai sola porge
Una spada la morte che ognun poggia
Volo[n]tario sovra essa ; ivi è Medea
Coi figli, et scritto vi è : Melpomena.

91. La quinta una donzella vaga e humile,
Gioconda et lieta in man tiene una cetra.
Porpora bianca veste la gentile
Fanciulla, et viva par, non sculta pietra.
Una girlanda in capo signorile
Di gemme porta, et sol da lei s'impetra
Soavità, dolcezza, ligiadria,
Gratia, honesti piacier, dolce harmonia.

92. Siede a piè della musa al destro lato
Un pastorello Hebreo su un capo humano
D'un bel diadema d'oro incoronato,
Et al sinistro il Tratio che la mano
Movendo adolcia ogni cor efferrato,
Et fuor dei fiumi et fuor de l'Occeano
I pesci il suono tira, et sotto il piede
Terpsichore esser scritto vi si vede.

93. El sesto luogo d'un puro alabastro
Una imagine tien che par che spiri
Et mostra la eccellentia del suo mastro,
Cui par che im[m]ortal gratia intorno agiri,
Ivi discesa dal più benigno astro
Che fu nel ciel, sia ne' perpetui giri.
Di rose ha il capo ornato inanzi et dietro,
E in una man la lyra e[in] l'altra il pletro.

94. Di myrthi ha sotto i piedi un bel boschetto
Fra quai damme, conigli et capriuoli
Van lascivendo, et Cyprigna ivi il letto
Haver si vede infra sua duo ' figliuoli
Ch' uno detto Disio, l'altro Diletto,
Quai senza lei mai non si veggion soli,
E un epitaphio tien dove è notato
A lettre d'oro : « l' son la musa Erato. »

95. In el settimo luogo una scultura
Sembra una giovinetta honesta et grave
Che nella destra tiene una scrittura,
Et negli ochi ha un guardar molto soave.
Nella eloquentia eccede la misura
E i riguardanti in lei unqua non pave.
In Greco la scrittura scritta estolle :
« Muove ogni cor da l' ira il parlar molle. »

[F° 107 v°] 96. Infra i suavi fior del grato amomo
Tiene ella i piedi, e un Greco ha della destra
Assiso a un arboscel di cynamomo
Et un grave Latin dalla sinestra
Di gratto aspetto, et tiene in mano un pomo
Soave agli ochi, e un armellin s'adestra
Di morder quello, et sotto i piè alla diva
Un motto è scritto : « Qui Polimnia viva. »

97. Ne l'ottavo è una donna che li panni
Squarciati porta et poverella pare,
Et mostra per età più di ottanta anni;
Nude ha le braccia et par che misurare
La terra, il mar e il ciel tutta s'affanni.
Con una sphera in man, qual fa girare
Un venticel soave che ivi spira,
Un ochio in alto et l'altro in basso mira.

98. Sopra d'un monticel d'alberi et fronde
Privo, la musa ferma ambe le piante.
Siede ivi un vecchio ch' amendue le sponde
Del monte abraccia, et quinci è scritto Athlante.
Di sotto il monte nascon limpide onde
Che danno sete ad ogni circonstante,
Ma chi troppo ne bee viene in insania.
Il motto ivi notato dice : Urania.

99. Adempie il nono luogo una Camena
Con lunga chioma simile al pur oro,
Vaga in aspetto et di fronte serena,
Cui le tempie circonda un verde aloro,
Et l'una et l'altra man di pletri ha piena,
Et ricamate di sottil lavoro
Le veste varie, di bei fior ornate,
A riguardanti sopra modo grate.

100. Di hedre, di lauri, di gesmini et myrthi
Sotto i piè della diva è un bel boschetto,
Cui dalli lati seggono dui spirti
D'uno elevato et divino intelletto,
Li sensi al ci[e]l.... levati et irti,
Un Cyprio, un Mantuan con vario affetto.
Coronati de aloro ognun teneva
Un breve qual Calliopea diceva.

101. Intorno al fonte di bel marmo bianco
Ligiadri seggi et atti al riposarsi
Ciascun che sia o per fatica stanco
O per voler qualche diletto darsi,
Dove giongendo col Thedesco il franco
Inglese con Sylvana prepararsi
Vidder la mensa di soavi cibi
Che par che dichi a ognun : « Perchè non libi ?»

[F°108 r°] 102. Quivi di canti et suon l'aura rissuona,
Et l'acqua alla regina e ai cavallieri
Alle man dassi, et l'inclyta persona
Pria di Sylvana et puoi i guerrieri
Si pongono alla mensa, e una corona
Si puone in capo dei campioni altieri,
Di quercia verde et di edera contesta
Per le man sol della regina honesta.

103. Vengon li cibi delicati et tanti
Et sì diversi et di sì grati odori
Che perdon gli gesmini et gli amaranti,
Et di cedri et limoni i vaghi fiori
Di Narciso et Hyacintho et degli accanti,
Et soverchiano i vin gli altri liquori;
Soverchiano li vasi ogni gran regno
Di prezzo, di materia et di dissegno.

104. Struono a l'alta mensa alcune fate
Più che d'human d'angelici sembianti,
Et con loro accoglienze honeste et grate
Honorano altamente i siri erranti.
Ma perchè le regine già lasciate
Coi regi et gli altri dui guerrier prestanti,
Che di Rinaldo il bel triompho i' siegua,
Quanto più l'una et l'altro puo' mi adegua,

105. Ritorno a quella mensa ov' io lasciai
Li regi, le regin[e], i cavallieri
Con Doralice, che piena di lai
Va ramentando i suo' tempi primieri,
Nè satiasi mirar costor giamai
Vedendoli ne l'armi esser sì fieri ;
Ma di Rynaldo s'è fiammata tanto
Che par ch' abia nel petto il cor affranto.

106. Da un carro è lieta di vedersi inante
I sir pregiati questa donna altiera;
Da l'altra parte du[o]lse esserne amante,
Però che possederli unqua non spera,
Che, l'uno et l'altro di essi essendo errante,
Non ha notitia di lor stirpe vera
Ella nè il padre, e in questo pensier molto
Guarda hora questo et hor quel altro in volto.

107. Et talhor se arosciava et scoloriva
Talhor in faccia, del che la regina
Vechia si accorse, onde di amor non priva
La figliuola conobbe; et Fiordispina
Sta tutta lieta d'animo et gioliva
Vedendosi honorar et che s'inchina
Ciascuna a lei, et li benigni regi
Honorano i guerrier di lode et fregi.

[F° 108 v°] 108. Disïoso Rynaldo di sapere
Chi sia colui con chi la pugna haveva,
La bocca apre doppo un lungo tacere;
Del nome et della patria il richiedeva.
Il bon Guerin, che non si può tenere
Del suspirare, così rispondeva:
« Signor, non ti so dir dov' io sia nato,
Ma son certo in Bizantio nudricato.

109. El mio nome Meschino ivi fu detto,
Et da fanciul fui preso da corsari
Et da un mercante, ch' io suggevo a petto,
Comprato fui con robbe et con denari,
Et alla moglie senza alcun rispetto
Mi presentò; fra presenti più rari
Rarissimo fui io, a ciascun grato
Di lor et da figliuol nutrito e amato.

110. Un altro figliuolin mio coetano
Havea costui che mio padre io credeva.
Crescendo nui alla scuola andavano
Et ambi per figliuoli ei ne teneva;
Un vestir, un calzar, un viso humano
A me come al figliuol proprio faceva,
Nè schiavo mi conobbi, un giorno eccetto
Ch' io fui al sacro imperador accetto;

111. Che s'accostò al figliuol del mio padrone,
Qual sempre i' cresi a me fusse fratello,
Et disse a lui, presente più persone:
« Donami quel tuo schiavo meschinello. »
Ma quel al divo imperatore espone
Suo me non esser, ma del padre, et che ello
Farà col padre se possibil fia
Ch' alla sua Maiestà concesso io sia.

112. Et così fu che ad Alessandro poi
Imperador et al suo vechio padre
Fui caro servo quanto ad altri heroi
Altro mai fussi, et così la sua madre
Portommi amor, et alli tempi suoi
Vinsi una giostra et poi più armate squadre,
Et liberai Constantinopol, ch'era
Da Turchi oppresso, per battaglia fera.

113. Et poi deliberaimi ritruovare
La stirpe mia onde l'origine hebbe,
E agli alberi del sole investigare.
Di quanto nel disio pensier mi crebbe,
I genitori miei tanto cercare
Giurai, et giurato haver forte me increbbe,
Quando truovaimi al fium di Thermodonte,
Che fa abbassar a ognun l'altiera fronte.

[F° 109r°] 114. Agli alberi del sole i' ritruovai
Un sacerdote cui la barba vesta
Et li capei facevano che mai
Tal ne fu visto, et scalzo sempre resta,
Arso dal sol et crespo d'anni assai,
Et da l'idolo suo mi portò questa
Risposta ch' io n'andassi nel Ponente
Dove io ritruovarei mia stirpe et gente;

115. Et che io era ancor due volte battezato
Mi sottogiunse il venerabil vecchio,
Et nello primo fui Guerrin chiamato,
Meschin ne l'altro, et così mi apparechio
Venir verso il Ponente, et il spietato
Fiume mi tolse di baldanza il specchio,
Però che un vento dispettoso che have
Ivi condusse la mia trista nave.

116. Così restai prigione in quel rio regno,
Nè possuto ho seguire il mio viaggio
Che mi roppe fortuna il mi' dissegno. »
Cui Rynaldo d'Amon, cavallier saggio,
Di fregio ornato et di gran loda degno,
Disse: « Per certo sei di gran lignaggio
Che quel ch'è nato d'una stirpe vile,
Mai non può fare un atto signorile.

117. Ma ben mi duol, suggiunse il palladino,
Ch'habi giurato vendicar colei,
Perchè morendo non sarai Guerrino,
Nè riportarai più tanti trophei,
Anzi prevalerà il nome Meschino,
Poichè Meschin ribattizato sei,
Essendo tu arivato in l'aspra mano
Del fer Rynaldo, sir di Monte-Albano. »

118. Quando li regi entesero il parlare
Del sir di Montalban, hebber suspetto,
Onde li fecer presto acompagnare
Coi lumi accesi dentro al ricco letto,
Nè si vuolse alcun di essi disarmare,
Non però che sapessero il concetto
Di questi re, ma perchè loro usanza
Era d'armati star nella altrui stanza.

119. Restano i regi et le regine ancora,
Cacciati i servi fuori, a parlamento.
El vecchio Stordilan con sua decora
Favella dice: « I' fui molto contento
Che 'l cavallier, che sì da nui s'honora,
Trahesse Fiordispina a salvamento,
Ma ben mi duol che questo sia Rynaldo
Che in l'armi è sì possente, ardito e baldo.

[F° 109 v°] 120. E qel altro anco che la pugna ha seco,
Pur è Christiano et è ne l'armi esperto,
Onde una opinione al cor mi areco
Che habia da lor mio regno esser deserto. »
Rispuose Zenodor con l'ochio bieco:
« Potrebbe il parer tuo succeder certo,
Se della sposa mia il liberatore
Fusse amico di Gano il traditore.

121. Ma nè l'aspetto suo dimostra, et meno
L'altro combattitor, di delettarse
Oprar effetto che li renda meno
Di honor et gloria, et a me sempre parse
Enteso haver quel sir nè più nè meno
Chiaro del sol, nè cupidigia l'arse
Già mai se non d'honor, di eterna fama,
Perchè regno o thesor non stima o brama.

122. Se regno desïasse il paladino,
N'havrebbe più di diece al suo comando ;
Quello di Chiariel, quel di Mambrino
Sarebbon suoi o del cugino Orlando.
Nè re sarebbe il figliuol di Pipino,
Se regno alcuno andesse hora cercando
L'animoso signor di Monte-Albano,
Sì che aqueta il pensier tuo perchè è vano. »

123. La vaga Fiordispina, che si sente
Obligo haver al palladin cortese,
A tal parlar truovandosi presente,
La sua protettion benigna prese
Et disse al suocer suo modestamente :
« So che Rynaldo, o sir, mai non ti offese,
Ma se contempli bene il suo valore,
So che li renderai perpetuo honore. »

124. Crolla la testa il vecchio Stordillano,.
Et ciò vede la bella Doralice
Ch'ama di cor il ser di Montalbano
Et tienesi in amarlo esser felice.
Conoscendo del padre il pensier strano
Chetamente in l' istesso animo, dice :
« Non ti riuscirà, padre, il pensiero,
S'offender pensi questo cavaliero »

125. Et cerca con astutia feminile
Del padre saper chiaro il rió concetto,
Dicendo: « O signor, mio padre gentile,
Di Doralice tua fermo diletto,
Questo Rynaldo sotto spetie humile
Ti vuol forsi gabbar, ma poi ch' in letto
Ei si ritruova et forsi disarmato,
Potrai pigliarlo e asicurarti il stato. »

[F° 110r°] 126. Nè a Zenodoro nè a Fiordispina manco
Piace di Doralice la preposta.
S'arossa il viso a l'un, a l'altra bianco
Diventa per pietade ; e il dir s'acosta
Di Doralice al vecchio, ma il cor franco
Della figliuola fa ferma proposta
Nottifficar ai cavallier il tutto,
Che per ben far non habino mal frutto.

127. Et così da li regi la licentia
Piglia con dire che li duol la testa.
Parte ella adonque, et, poich' è in loro absentia,
Seco una cameriera ardita et presta
Menando dove i cavallieri senza
Timor si posan, chiaro manifesta
Del padre la parole e il pensier strano,
Aciò si guardin dal novello grano.

128. Ringratian Doralice i cavallieri,
E poi proposto fan di starsi a l'erta.
Dorme uno, l'altro veglia volentieri,
Sperando che la cosa a lor fia certa.
Fan le guardie a vicenda i buon guerrieri
Con la mente ferigna in l'armi esperta ;
Et io li lasso in fin ch'io torno a dire
Di lor, che 'l canto mio quì vuo' finire.

Ferdinand CASTETS.

(A suivre.)

CONTES LENGADOUCIANS

Dau pioch de Sant-Loup au pioch de Sant-Cla

(*suite*)

---

8. — A Cetòri, Cetòri e mièch

Aqueles moustres de Cetòris se plasoun pas mai qu'à countà de talounadas. E, zou! au pus fort la pelha!

Un jour dounc, Tòni e Clousquet se rescountrèroun à la Marina.

— Hòu! Tòni, couma sièn?

— Mai? aco's Clousquet. Chaval! quant i'a que t'avièu pas vist?

— Ere à la baraqueta. Contes pas res de nòu?

— No; franc que te diguèsse ce que m'arrivèt dimàs passat... Mès lou dèves saupre.

— Iéu?... Sabe pas soulamen dequé me dises.

8, — A Cettois, Cettois et demi

Ces monstres de Cettois ne se plaisent qu'aux gasconnades. Et, en avant! gasconnons à qui mieux mieux!

Un jour donc Toine et Closquet se rencontrèrent à la Marine [1].

— Ohé! Toine, comment ça va?

— Tiens? voilà Closquet. Ce qu'il y a longtemps qu'on ne t'avait vu?...

— J'étais à la baraquette. Tu ne contes rien de neuf.

— Non; à moins que je ne te dise ce qui m'arriva mardi dernier... Mais tu dois le savoir.

— Moi?... Je ne sais même pas de quoi tu me parles.

[1] Marché aux poissons.

— Te lou vau countâ. Imagina-te que quand faguèt aquel tant gros ourage, sabes? pescaven toutes dous amé Pitota, à l'estang. Acha! i'èren talamen afeciounats que se maufisaven pas de res. De manièra que, quand s'avisèren dau tems, èra un pauc tard. Agantèren be chacun un rem, e voga que vougaràs! mès, ni per aquela!... l'ourage crevèt qu'èren encara lionts dau Bourdìgou. E d'iglaus!... e de trons !... e de ploja!... e de vent!... te lou pode pas dire. Tout d'un cop, — flic-flac-flac! — un tron espaventable nous ensourdis, un iglau nous avugla, la barra de fioc nous raseja lou nas, e toutes dous, flau! de mourres au founs de la bèta. Am'aco mai de pòu que de mau. Se matan d'ausida e... oi! de ma vida e de mous jours!... s'ai jamai cresegut d'avedre toucat la boumba, seguèt be quand vegère ounte se capitaven... Devigna?

— La bèta s'èra pas devirada?

— Aubé, devirada!... Se capitaven entre lou Mol e lou Brisa-lamas. Sembla pas poussible couma marcha, aquela eleitricitat! Avièn fach un saut dau mens dous kiloumèstres sans metre mai de tems que per cridà : secous!

— Lou crese.

— Je vais te narrer ça. Imagine-toi que le jour où il fit ce fameux orage, tu sais bien? nous pêchions à l'étang, Pitote et moi. Nous étions tellement absorbés dans notre pêche que nous en avions oublié tout le reste. De sorte que nous prîmes garde au temps un peu trop tard. Saisir chacun un aviron et ramer vigoureusement? c'est bien là ce que nous fîmes; mais, va-te faire fiche!... l'orage éclata que nous étions encore assez loin de la Bordigue. Et des éclairs!... et des coups de tonnerre !... et de la pluie!... et du vent!... non, je ne puis pas te dire ça. Tout à coup, — flic-flac-flac! — un coup de tonnerre épouvantable nous assourdit, un éclair nous aveugle, la barre de feu nous frise le nez, et tous les deux, patatras! museau premier au fond de la barque. Avec ça plus de peur que de mal. Nous nous relevons vitement et... oh! de ma vie! oh! de mes jours!... Si j'ai jamais cru avoir perdu la boule, ce fut bien quand je vis en quel endroit nous nous trouvions... Devine?

— La barque n'avait pas chaviré ?

— Ah! bien, oui, chaviré !... Nous étions entre le Môle et le Brise-lames. Ça ne semble pas possible ce qu'elle va vite, cette électricité !

— D'abord, lou podes demandà à Pitota.

— Lou crese, t'ai dich... Me n'es b'arrivat una, à iéu tamben, que vau la tieuna !

— Oi?... Dequé t'es arrivat?

— Sabes be Finèta?

— Ta china roussèla?

— Oi.

— Eh ! be?

— Eh ! be, la senmana passada cadelèt. E sus cinq cadèls n'en faguèt dous, un negre e un blanc, de per l'aurelha gaucha.

— Aco, presemple, lou crese pas.

— Dequé?... lou creses pas?

— No, cranta cops no ; aquela es trop grossa.

— Terré ! trop grossa !... Iéu te l'ai cresegut per dous kiloumèstres, e tus lou creses pas per dous pans soulamen !... Acha! vos que te lou digue : siès una miola!...

Nous avions fourni un saut de deux kilomètres au moins, sans mettre plus de temps que pour crier : au secours !

— Je le crois.

— D'abord, tu peux le demander à Pitote.

— Je le crois, t'ai-je dit... Il m'en est bien arrivé une, à moi aussi, qui vaut la tienne !

— Oui?... Que t'est-il arrivé ?

— Tu connais bien Finette ?

— Ta chienne rousse ?

— Oui.

— Eh ! bien?

— Eh ! bien, la semaine dernière elle mit bas. Et, sur cinq petits, elle en fit deux, un noir et un blanc, par l'oreille gauche.

— Ça, par exemple, je ne le crois pas.

— Plaît-il?... tu ne le crois pas?

— Non, quarante fois non ; elle est trop forte, celle-là.

— Oui-dà ! trop forte ?... Moi je te l'ai cru pour deux kilomètres, et toi tu ne le crois pas pour deux empans seulement !... Tiens veux-tu que je te le dise : tu n'es qu'une mule !....

9. — Lou Penjat que ris

Lou fèt se passèt d'aquel tems qu'à-loga de segà lou col as laires, assassins e autras bonas granas, ie lou sarravoun, au countràri, emb'una soulida caravata de cambe. Per aco faire i'aviè de pouténcias semenadas un pauc pertout e mai-que-mai à l'intrada das bosses. E disoun que la dau bosc de Valena, à tres ou quatre ouras de Mountpeliè, èra pas la qu'aviè lou mens de praticas.

Veja-t-aqui qu'un jour dous pastourèls, Privat e Bertoumieu, arrivats de fresc dins lou Païs-Bas, gardavoun sas fedas à Valena. Era pas lou prumiè cop que vesièn una pouténcia, mès jamai, de sa vida e de sous jours, n'avièn pas atrouvat en-lioc ges de tant ben enzengadas. Atabé, plantats davans, chifravoun e fasièn de comtes qu'aco n'en finissiè pas pus.

— Tè ! veses : fan antau per lous penjà.

— An ! bota, ie siès pas : es antau que fan.

9. — Le Pendu qui rit

En ce temps-là, au lieu de couper le cou aux larrons, assassins et autres honnêtes gens, on le leur serrait solidement, au contraire, avec une bonne cravate de chanvre. A cet effet, il y avait des gibets, de ci, de là, un peu partout dans notre beau pays de France, le plus souvent à l'orée des bois. Et l'on dit que le gibet du bois de Valeine, à trois ou quatre lieues de Montpellier, n'était pas celui qui recevait le moins de pratiques.

Voilà donc qu'un beau jour, deux jeunes pastoureaux, Privat et Berthomieu, nouvellement descendus de leurs Cévennes en Bas-Languedoc, gardaient leurs brebis à Valeine. Ce n'était pas la première fois qu'ils voyaient une potence, mais jamais, au grand jamais, ils n'en avaient trouvé nulle part aucune d'aussi bien agencée que celle qu'ils admiraient là. Aussi, plantés devant le gibet, ils émettaient des réflexions et des suppositions à langue que veux-tu.

— Tiens ! vois-tu : on s'y prend de cette façon pour les pendre.

— Tais-toi donc, tu n'y es pas : c'est comme ceci qu'on s'y prend.

Epatin, e coufin, e gni, e gna. coumalas fennas au lavadou.

D'aquel tems, de fedas intravoun dins un blat e vous laisse à pensà se lou paure el aviè la broda.

Seguèt Privat que lou prumiè s'en avisèt.

— Oi, moustre de sort! cridèt: veja mas fedas?... Eh! be, sièi poulit ara! Quau sap quant me lou faran pagà?... Au diable ta pouténcia amai ta pouténcia!...

Se i'acoussèt per las virà.

Entramen, Bertoumieu, per ben s'assegurà couma aco se fasiè, escarlimpa sus la pouténcia, aganta una corda que pendoulava, se la passa autour dau col, vira, revira, e... lou pèd ie resquilha. Veja l'aqui penjat, mès penjat per de bon.

Quand Privat revenguèt, en sacrejant couma un deganaud, lou devistèt que se bigoursava e se debigoursava, e regagnava las dents.

— Ah! bougre-de-bougre! aco te fai rire, tus?... ie cridèt. Pagaràs couma iéu, camarada: n'i'aviè tant de las tieunas couma de las mieunas!...

E sacrejant que mai, vous lou quitèt en plan.

Et patati, et patata, et gni, et gna, ainsi que femmes au lavoir.

Pendant ce temps, des brebis entraient dans un champ de jeune blé, et je vous laisse à penser si la pauvre herbe était tondue.

Ce fut Privat qui le premier s'en aperçut.

— Oh! monstre de sort! cria-t-il; vois mes brebis. Eh bien! je suis joli, moi, maintenant! Qui sait ce qu'on me fera payer! Au diable tes potences et toutes tes potences!

Il se précipita vers le champ pour en chasser ses bêtes.

Demeuré tout seul, Berthomieu voulut en avoir le cœur net. Il grimpa sur une potence, saisit une corde qui balançait, se la passa autour du cou, tourna, retourna, et... le pied lui manqua. Si bien qu'il fut pendu. Et pendu pour tout de bon.

Quand Privat revint, jurant comme un huguenot, il aperçut son compagnon qui se trémoussait, et se tordait, et tirait la langue, et montrait les dents.

— Ah! brigand-de-brigand! ça te fait rire, toi?... lui cria-t-il. Tu paieras comme moi, camarade: il y en avait autant des tiennes que des miennes!...

Et, jurant de plus en plus fort, il vous le planta là.

10. — Lou Penjat que ris pas

Un pauc pus tard, à la mèma pouténcia de Valena, n'i'en arrivèt una autra que vous vole dire per acabà.

*
* *

Avièn coundannat à la pouténcia lou paure coulàs Jan Rapiàmus, un mèstre laire d'aladounc. De bon mati, de grand mati, el, lou bourrèl embé sous ajudaires èroun partits de Mountpeliè. Quand arrivèroun à Valena èra pancara sourel levant, qu'aco's, couma sabès, lou moumen ounte se fasièn las penjadissas. De mai, nostres bourrèls s'avisèroun qu'avièn pas pres soun tuga-verme, e que, l'er dau mati, lou cami, e patati, i'avièn rendut l'estoumac tèu : « S'anavian prumiè dejunà? diguèt un. — Farian pas pus mau, ajustèt un autre.»

De manièra que, estaquèroun Jan Rapiàmus à la pouténcia, ben ficelat couma se deu, e s'agandiguèroun à la Baraca. Acos èra una auberja, à dous cops de fusil d'aqui, ounte, de coustuma, se ie fasiè bona vidassa.

10. — Le Pendu qui ne rit pas

Quelque temps après, au même gibet de Valeine, il arriva une autre aventure que je veux vous conter pour finir.

*
* *

On avait condamné à la potence le mauvais gas Jean Rapine, un maître-larron de ce temps-là. De bon matin, de grand matin, le pauvre sire, le bourreau et les aides de ce dernier, étaient partis de Montpellier. Quand ils arrivèrent à Valeine ce n'était pas encore le lever du soleil. Or, à soleil levant seulement devait se faire la pendaison. De plus, nos bourreaux s'avisèrent qu'ils n'avaient pas *tué le ver* et que, l'air du matin, le chemin, et patatan et patatin, avaient creusé leurs estomacs : « Si nous allions d'abord déjeuner ? dit l'un d'eux. — Nous ne ferions pas plus mal, ajouta un autre. »

Si bien qu'ils attachèrent Jean Rapine au pied du gibet, solidement garroté, et qu'ils se dirigèrent vers la Baraque C'était le nom d'une auberge, à deux portées de fusil de là. L'on y faisait, d'habitude, de bonnes et franches ripailles.

Tout escàs dau darnièr s'avalissiè l'esquina, quand passèt contra la pouténcia Tòni lou Gros-Bardot, un jouine gavachou qu'èra pas el l'encausa se las granoulhas an pas de couetas. Per quicon i'avièn dounat l'escai-noum de bardot.

— Outre !... dequé fasès, vous, aqui, moussu ?

— Ah ! ah !... jouine ome, gagne tres francs per oura ?

— Oh ! que, moussu, badinàs !...

— Noun pas, moun ome. Lou mèstre d'aiços es un famous medeci que vòu saupre quand se pot demourà d'ouras estacats. Pren toutes lous que ne voloun èstre. Iéu, i'ai dejà gagnat cent escuts. Lou mestiè a dau bon, couma vesès. Pamens on finis per n'avedre un prou.

— Bougri de bougri !... e iéu que cerque de traval !. . Digàs, moussu, cresès-ti que lou mèstre d'aici me prenguèsse ?

— Soulide, d'abord que iéu me vole enanà.

— Oh ! moustre... ie parlariàs pas per iéu, digàs, moussu ?

— Mès si, moun ome... Milhou qu'aco. Vous quite ma plaça d'ausida, se voulès. Avès pas mai qu'à desfaire las cordas...

A peine, du dernier d'entre eux, le dos disparaissait-il dans l'auberge, qu'auprès du gibet vint à passer Toine le Gros-Butor, jeune *gavach* de qui ce n'était point la faute si les grenouilles n'ont pas de queue. Ce n'était pas pour des prunes, d'ailleurs, qu'on l'avait surnommé Gros-Butor.

— Morguienne !... que faites-vous là, Monsieur !

— Ha ! ha !... jeune homme, je gagne trois francs par heure.

— Oh ! que, Monsieur, vous badinez ?...

— Non pas, mon ami. Le maître de céans est un fameux médecin qui veut savoir combien de temps un homme peut demeurer attaché. Il prend tous ceux qui se présentent. Moi, j'ai déjà gagné cent écus. Le métier est bon, comme vous voyez. On finit cependant par en avoir assez.

— Bigre de bigre !... Et moi qui cherche de l'ouvrage !... Dites, Monsieur, croyez-vous qu'il voudrait de moi, votre maître ?

— Certainement, puisque je vais le quitter.

— Oh ! bigre... Ne lui parleriez-vous pas un peu pour moi, dites, Monsieur ?

— Mais volontiers, mon garçon... Mieux que ça. Je vous abandonne ma place, sur-le-champ, si vous voulez. Vous n'avez qu'à délier les cordes...

Tant y a que Tòni destaquèt Rapiàmus e qu'aqueste ficelèt nostre Gros-Bardot à la lèsta e se sauvèt sans sounà l'angèlus.

* * *

La fartalha de la Baraca deviè pas èstre trop marrida, d'abord que nostres bourrèls ie dejunèroun sas dos ouras. Quand s'en revenguèroun lou Gros-Bardot vous ie cridèt :

— Eh ! moussus, fai dos ouras que çai sièi ! Me bailarés aqueles dous escuts que vous ai gagnat? Se-que-de-nou demore pas mai.

Lous bourrèls s'arregardèroun, embabouchits.

— Moustre de sort ! es pas nostre ome ? Eh ! be, presemple, sian poulits !...

— Hòu ! pioi, faguèt lou mèstre, que siègue aquel, que siègue l'autre, sufis que n'i'age un de penjat. Degus ie counouitrà pas res. Anen ! zou, à l'obra.

E se sarrant dau Gros-Bardot :

— Anàs toucà vostre argent, ie diguèt. Quitàs aici vostres esclops e mountàs embé iéu sus l'escala. Vous reglaren.

Tant il y a que Toine délia les cordes, que Jean Rapine ficela notre Butor très sommairement et puis s'enfuit, sans sonner la cloche d'alarme, comme bien vous pensez.

* * *

La cuisine de la Baraque ne devait pas être mauvaise : les bourreaux déjeunèrent durant deux longues heures. Quand ils revinrent au gibet, le Gros-Butor vous leur cria :

— Hé ! Messieurs, voilà deux heures que je suis là! Vous me donnerez les deux écus que j'ai gagnés? Sinon, je ne reste pas davantage.

Les bourreaux s'entre-regardèrent, interloqués.

— Dieu me damne ! ça n'est pas notre homme ? Eh bien ! nous voilà dans de beaux draps!...

— Bah ! fit le chef, qu'on pende celui-là ou qu'on en pende un autre, suffit qu'il y en ait un de pendu. Personne n'y connaîtra rien. Allons ! preste, à l'ouvrage.

Il s'approcha du Gros-Butor :

— Vous allez toucher votre argent, lui dit-il. Laissez vos sabots dans un coin et montez avec moi, à l'échelle. Nous vous règlerons.

— Se perdran pas mous esclops au mens, brave moussu ?

— Nàni, nàni ; n'agés pas làgui.

Tòni escarlimpèt sus l'escala. Ie passèroun lou nous autour dau col, en ie diguent qu'èra d'acoustumança de faire antau e tout d'un cop, zac ! se trapèt panlevat en l'er.

Per bounur aviè plougut. La corda èra mièja-pourrida. Se coupèt. Tòni, per tant tòni que seguèsse, empougnèt vite sous esclops e se vouèt d'ausida à Nostra-Dama de las Cambas. Pamens, quand seguèt prou liont, s'arrestèt e bramèt :

— Michants sugèts ! voulurs !... Vau lous querre lous gendarmas. Me lous racarés aqueles dous escuts !... Moustres !... arrouïna-paures ! assassins !... Se la corda se copa pas m'estrangoulhavoun !...

*
* *

Esperàs ! L'afaire finis pas aqui.

Un parel de meses après, moussu de Mountpeliè, preniè l'er, un bèu dimenche, as entours de la vila, perquinaqui vers lou Plan das Quatre-Segnous. Caminava sans pensà mau, rede

— On n'égarera pas mes sabots, au moins, mon bon Monsieur ?

— Non, non ; n'ayez nulle crainte.

Toine grimpa sur l'échelle. On lui passa la corde au cou. C'était l'usage, lui dit-on. Et puis, soudain, zac ! il se trouva lancé dans le vide.

Heureusement, il avait plu. La corde était à demi pourrie. Elle rompit. Toine, pour si gros-butor qu'il fut, se précipita sur ses sabots, les prit, les mit en un clin d'œil, et se recommanda sur-le-champ à Notre-Dame-de-Prends-tes-Jambes. Quand il fut assez loin, il s'arrêta :

— Mauvais sujets !... voleurs ! cria-t-il tant qu'il put... Je vais les prendre les gendarmes. Vous les cracherez ces deux écus !... Monstres ! Vauriens ! Assassins !... Si la corde n'eût point cassé, ils m'étranglaient !...

*
* *

Minute ! L'affaire ne finit pas là.

Une couple de mois plus tard, M. de Montpellier, prenait le bon air, un dimanche, dans les environs de la ville, près du Plan des Quatre-

couma s'aviè fach sas Pascas, quand, tout d'un cop, à-n-un crousadou, un bèu droulàs se quilha davans el. E nostre gavach, — car èra un gavach, — l'agacha, l'espia, lou bada, sembla que se vòu miralhà dins el.

— Siàs pas, ie dis, lou bourrèl de Mountpeliè.

— Nàni.

— Achàs, pamens, moussu, que ie semblàs fossa.

— Vous dise qu'es pas iéu.

— Oh! be, bougri de bougri! que lou siagués ou que lou siagués pas, cau que vou'n fique una bona desbourrelada!...

E vous pausèt sous esclops; e n'agantèt un de chaca man; e vous toumbèt sus lou casaquin de moun bourrèl; e vous i'espoussèt las arnas; e vous l'acivadèt d'aco pus bèu en bramant:

— Me lous pagarés aqueles dous escuts, me lous pagarés!...

Urousamen per lou bourrèl que se vegèt veni de mounde, ce que faguèt encouri Tòni. Sans aco l'auriè quitat frech.

Es egal, de l'acivadage moussu de Mountpeliè s'en souvenguèt, se dis, mai de quatre matis.

Seigneurs. Il allait, sans penser à mal, raide comme s'il fût venu de faire ses Pâques, lorsque, tout à coup, à un carrefour, un garçon fortement rablé se dressa devant lui. Et notre *gavach*, — car c'était un gavach, — vous le dévisageait curieusement, obstinément.

— N'êtes-vous pas, lui dit-il, le bourreau de Montpellier?

— Non.

— Sais pas!... Vous vous ressemblez beaucoup tous les deux.

— Je vous dis que ce n'est pas moi.

— Oh! bien, bigre de bigre! que vous le soyez ou que vous ne le soyez pas, il faut que je vous donne une bonne *bourrelée!...*

Et il posa ses sabots; et il en prit un dans chaque main; et il vous tomba sur le casaquin de mons bourreau; et il vous lui secoua les puces; et il vous lui en administra une maîtresse râclée tout en criant:

— Vous me les paierez ces deux écus, vous me les paierez!...

Heureusement pour le battu, des gens se montrèrent, pas bien loin, ce qui fit enfuir maître Toine. Sans cela il l'eût étendu sur le chemin.

Tout de même, dit-on, M. de Montpellier garda de cette aventure un cuisant souvenir, plus de quatre matins.

IX

UN VIAGE EN ANFER

AU BRAVE AMIC F. DOUMERGUE.

Au Bourdìgou, autre tems, i'aviè 'n capelan e un medeci qu'on vesiè souvent ensemble e que pamens se carcagnavoun de-longa. Ou, quand se carcagnavoun pas, èra que l'un debitava à l'autre quauca grossa messourgassa, en esperant qu'aqueste, quand vendriè soun tour, n'en faguèsse filà una pus grossa encara. Car, sus aquel chapitre, fasièn mai-que-mai au pus fort la pelha.

Or, un divendres au vèspre, Moussu Siau (es lou noum dau capelan), qu'intrava enco de Moussu Danièl (es lou noum dau medeci) per ie passà la velhada, l'atrouvèt mai que ben ataulat davans un capounàs, amai qu'aviè pas l'er de ie faire la bèba.

Estoumacat, se sinnèt d'abord, e pioi, issant las mans :

UNE VISITE EN ENFER

A L'AMI F. DOUMERGUE.

A la Bordigue, autrefois, il y avait un curé et un médecin qu'on voyait très souvent ensemble. Et cependant c'était entre eux un chamaillis continuel. Ou bien si, par hasard, ils cessaient de se chamailler, on pouvait être sûr qu'alors l'un contait à l'autre quelque mirifique aventure, en attendant que celui-ci, son tour venu, débitât des sornettes plus mirifiques encore. Sur ce chapitre, ils faisaient à qui gasconnera le plus.

Or donc, un vendredi soir, M. Silhol (c'était là le nom du curé) entrait chez M. Daniel (c'était le nom du médecin) pour passer la veillée. Il trouva le compère béatement attablé, tête à tête avec un superbe chapon. Et l'homme n'avait pas l'air de bouder l'animal.

Très surpris, estomaqué, notre curé se signa premièrement ; puis levant les mains au ciel :

— Seigneur ! Grand Dieu ! Miséricorde !... un vendredi manger de la viande !... Mais l'enfer, malheureux ! l'enfer qui vous attend ?...

— Secous ! faguèt, un divendres manjà de car!... Mès l'anfer, malurous ! l'anfer que vous espèra?...

— M'espèra pas iéu, moussu lou Curat; n'agés pas pòu d'aquela.

— Presemple, n'agés pas pòu d'aquela?... *Vendredi chair ne mangeras...*

— *Ni Samedi mêmement.* Tout aco sabèn. Mès counvendrés be pamens que, per anà dins l'anfer, caudriè que i'agèsse de plaça. E per iéu i'a pas ges de plaça.

— Per vous i'a pas ges de plaça?...

— Nàni, n'i'a pas ges... Oh ! boutàs, fagués pas vostre Sant-Toumàs : se vous hou dise es que n'en siéi soulide. E n'en siéi soulide d'abord que i'ère ioi e qu'hou ai vist couma vous vese.

— Anen ! anen ! es pas lou cas de farcejà. Serà pas emb'aquelas couiounadas que vous tirarés das arpieus de Satan.

— Couioune pas, moussu lou Curat ; vous assegure, couma ai cinq dets à la man, que siéi anat à l'anfer, pas pus tard que ioi.

— Ah ! voulès pas n'avedre lou dementit!... Eh ! be, per veire, countàs un pauc couma aco se i'entoulha en aval? E avisàs-vous que cadre ben.

— Il ne m'attend pas moi, Monsieur le Curé ; soyez sans crainte.

— Comment ! soyez sans crainte !... *Vendredi chair ne mangeras...*

— *Ni samedi mêmement.* Nous savons cela. Mais vous conviendrez bien cependant que, pour aller dans l'enfer, il faudrait tout d'abord qu'il y eût de la place. Et pour moi il n'y a point de place.

— Pour vous il n'y a point de place ?...

— Nenni, qu'il n'y en a point... Oh ! voyons, Monsieur le Curé, ne faites pas le Saint-Thomas : si je vous le dis c'est que j'en suis sûr. Et j'en suis sûr, puisque j'y étais aujourd'hui : j'ai vu la chose comme je vous vois.

— Allons ! allons !... ce ne sont pas là matières à bouffonneries. Et toutes ces fariboles ne vous tireront pas des griffes de Satan.

— Je ne badine pas, Monsieur le Curé. Je suis allé en enfer aujourd'hui même, aussi vrai que j'ai cinq doigts à chaque main.

— Ah ! vous ne voulez pas en avoir le démenti?... Eh bien ! voyons : contez un peu comment vont les choses par là-bas? Et attention que cela cadre comme il faut !

— Vous hou vau countà d'ausida, e se vous dise una messorga, vole que la tèsta me saute !... Escusàs se me decope pas de moun soupà, mès siéi afamat couma un loup de tant que lou viage m'a curat, e pioi aco m'empacharà pas de barjacà, n'agés pas làgui.

Dounc, coupen court. S'intra en anfer per un grand pourtau que i'es alandat nioch e jour. E l'on s'encapita dins una espèça de courredou, long, long couma tout ioi, e negre, negre... couma diànsis dirai ?... couma vous, moussu lou Curat.

Badinage à despart, se ie vei pas mai que s'on èra dins un four. M'embrouncave d'aici, retustave d'alai, belèu me fiquère de costas mai de dèch cops. A la perfin, pamens, m'avisère que i'aviè tres portas : una de chaca man e l'autra au fin-founs.

Iéu, pecaire ! couma un ase cargat de latas, t'anère picà tout drech à la prumièira que s'endevenguèt : èra la de gaucha.

— Oi ! bougre de bastard de sort !... mai, vendran me segà las aurelhas ?... faguèt un lourdagnàs que sourtiguèt d'ausida couma un chi caïn, lou mourre autant risent que las portas d'una prisou... Quau sès vous ?

— Je vais vous narrer l'affaire, sur-le-champ. Et, si je vous dis le plus petit mensonge, qu'on me coupe la tête !... Vous m'excuserez de ne pas interrompre mon repas : c'est que, voyez-vous, je suis plus affamé qu'un loup, tellement le voyage m'a creusé l'estomac. Et puis, ça ne m'empêchera pas de jouer de la langue.

Donc, coupons court. On entre dans l'enfer par un grand portail, ouvert nuit et jour. Et l'on se trouve tout de suite dans une espèce de couloir, long, long comme tout aujourd'hui, et noir, noir... comment dirai-je ?... comme vous, Monsieur le Curé.

Mais, trève de badineries. On y voit clair là dedans à peu près comme dans un four. Je trébuchais par ci, je me cognais par là ; je tombai tout de mon long peut-être plus de dix fois. A la fin des fins, pas moins, je parvins à distinguer trois portes : une de chaque côté et la troisième tout au fond.

Moi, pauvre innocent, comme un âne chargé de bois, j'allai tout de go frapper à l'une d'elles, au petit bonheur. C'était à la porte de gauche.

— Oh ! canaille de bâtard de Sort !... encore, on viendra nous assas-

— Sièi moussu Danièl, dau Bourdìgou.

— E que noun ie demouràs à vostre salle Bourdìgou, tron-de-noum-de-noum d'un goi? ... An! per veire, dequé venès faire aici?

— Voulièi vous demandà, moun brave moussu, s'auriàs pas una plaça per iéu...

— Ah! ça, mès, digàs : prendriàs pas un er de dous ers, per hasard?... Vous couparièi pulèu lou mourre... Petard de-noum-de-noum! hou sabès pas que çai sèn quichats couma de sardas? L'on se crèva de i'hou dire à-n-aqueles bougres d'abestits, e vous agachoun, pioi, en badant una maissa qu'envalariè dous faisses de palha!... Anàs vous faire enfourcà pus liont, sieuplèt, ou gara de mas costas!...

Chaval! coussi peta vostre fouet, camarada! me pensère. Mès gardère aquelas reflecìouns per iéu. Quand lou mounde soun tant ounèstes, ce milhou es de lous quità à soun adressa. Acampère dounc un grand *chut* e, sans mai d'alònguis, anère picà à l'autra porta, la de drecha.

— Dequ'es encara tout aquel varal?... faguèt un autre

siner les oreilles?... fit un monstre de laideur qui sortit impétueusement, ainsi qu'un chien hargneux, le museau aussi riant que les portes d'une prison... Qui êtes-vous?

— Je suis M. Daniel, de la Bordigue.

— Et pourquoi n'y restez-vous pas à votre sale Bordigue, tonnerre-de-nom-d'un boiteux?... Allons! pour voir, que venez-vous faire ici?

— Je voulais vous demander, mon bon monsieur, si, des fois, vous n'auriez pas une place pour moi ..

— Ah! ça, mais, dites donc : vous n'auriez pas un air de deux airs, par hasard?... Je vous casserais plutôt la gueule .. Nom-de-nom-d'un pétard! ne le savez-vous pas que nous sommes ici encaqués comme des harengs?... On se tue à le leur dire à ces espèces de cruches, et puis il vous regardent ahuris, ouvrant une bouche qui semble vouloir avaler deux bottes de paille!... Allez vous faire enfourcher plus loin, s'il vous plaît, ou sinon gare de mes côtes!...

Peste! pensai-je, comme il claque votre fouet, camarade!... Mais je gardai cette réflexion pour moi. Quand les gens sont si affables, le mieux est de les laisser à leur enseigne. Je restai donc bouche cousue et, sans plus lanterner, j'allai frapper à l'autre porte, celle de droite.

poulit mourre qu'espinchèt emb'un er risouliè couma lou de ma bèla-maire... Vous manca quicon ?...

— Nàni, moussu. Sièi moussu Danièl, dau Bourdìgou, e voudrièi saupre s'auriàs pas una plaça per iéu.

— Aco's aco ! Quand vous dise que caudrà prene un bon bilhot ?... Fai belèu mai de cent que vènoun, ioi... Mès, sacre-mila-noums d'un fou...tre ! que me fariàs dire, sabès dounc pas legi, bougre d'ase ? Dequé i'a aqui dessus ?...

De-fèt, me faguèt veire en-dessus de la porta, — quau tron s'en èra avisat ! — una manièra de pancarta pas trop linda, que pourtava d'escrich :

« COUMOULIBUS »

— Escusàs, Moussu, ie diguère, sièi un pauc de Courtesoun per la vista, e per lou lati... sièi de Sant-Jan-das-Ases : ai pas jamai sachut qu'*amoulèn rapiàmus*.

— Anàs-vou 'n au diable, e pas tant d'armanacs !

Pardieu ! demandave pas que de mai que d'anà au diable ; mès, sacrapèta ! ounte tron se deviè 'ncapità ? Achàs que

— Qu'est-ce que c'est que tout ce vacarme ? .. fit un autre jolicœur qui montra un visage gracieux comme celui de ma belle-mère... Vous manque-t-il quelque chose ?...

— Non, monsieur. Je suis M. Daniel, de la Bordigue, et je voudrais savoir si vous n'auriez pas une place pour moi.

— Encore un autre ?... Quand je vous dis qu'il faudra prendre un bon gourdin ?... Ça fait peut-être plus de cent, aujourd'hui... Mais, sacré-mille-noms d'un fou... tre ! — car vous me feriez mal parler, — vous ne savez donc pas lire, espèce d'âne ?... Qu'y a-t-il là dessus ?...

Il me fit voir, en effet, au-dessus de la porte, — du diable si j'y aurais pris garde ! — une manière de pancarte pas trop limpide, qui portait en écriteau :

« COMPLETIBUS »

— Faites excuse, monsieur, lui dis-je, je suis un peu de Courteson quant à la vue, et pour ce qui est du latin... je suis de Saint-Jean-les-Bourriques : je n'ai jamais su que *rapiamus*.

— Allez vous en au diable, et pas tant de sornettes !

Pardieu ! je ne demandais pas mieux que d'aller au diable ; mais,

sabièi pas trop coussi faire de picà ou de picà pas à la porta dau founs.

Pamens, me diguère, ie siès, ie siès : te ie cau faire à la carreta !... As adejà envalat dous afrounts, un de mai pot pas estoufà 'n ome e n'auràs au mens la counciença neta.

Embé tout aco, se vous disièi que tramblave pas un pauquet, seriè 'n grossa messorga : lou cor me fasiè trica-traca.

— Quau i'a 'val?.., me cridèt una vouès que semblava pas tant rufa couma las autras. De-fèt lou que doubriguèt aqueste cop, sans èstre un astre, pamens, èra pas d'à-founs tant lourd couma lous dous qu'avièi vist.

— Sièi moussu Danièl, dau Bourdigou, tournère mai dire.

— Ah ! tant milhou... E dequé çaï venès faire ?

— Vesès, pas grand-causa : tant soulamen per saupre se i'auriè pas una plaça per iéu.

— Ai moun Dieu ! taisàs-vous, qu'aiço's ple couma un iòu : sèn lous uns sus lous autres.

— Mès... anfin, quand seguèsse pas qu'un pichot recantou?...

— Vous torne à dire que i'auriè pas per cabi 'n jol... E

saperlipopette ! où donc se trouvait-il ?... Voyez-vous, j'étais bien indécis : heurterai-je, ne heurterai-je pas à la porte du fond ?...

Cependant je me tins ce discours : « Tu y es, tu y es : passes-y jusqu'au bout sous les fourches caudines !... Tu as déjà essuyé deux affronts, un de plus ça ne peut pas tuer un homme, et tu en auras au moins le cœur net. »

Tout de même, si je vous disais que je ne tremblais pas un peu, je mentirais effrontément. Mon cœur battait la générale.

— Qui va là?... demanda une voix qui me parut moins rude que les deux précédentes. En effet, celui qui ouvrit cette fois, sans être un astre à la vérité, n'avait pas le museau rébarbatif des deux cerbères déjà vus.

— Je suis M. Daniel, de la Bordigue, recommençai-je.

— Ah ! vraiment ?... et que venez-vous faire par ici ?

— Une misère, mon bon monsieur, une misère : savoir, tout simplement, si vous n'auriez pas une place pour moi.

— Mon Dieu ! taisez-vous donc !... c'est plein comme un œuf chez nous. Nous sommes les uns sur les autres.

— Mais... enfin... ne serait-ce qu'un petit coin ?

tenès: de pòu que creseguèsses que vous badine, vous hou vole faire veire.

M'alandèt la porta e, iéu, intrère. Pu... uh ! la marrida pudissina que i'aviè aqui dedins ! Creseguère de m'estavani. E de mounde ?... Tout n'èra

Tant-i'a qu'agèren bèu fintà de drecha, refintà de gaucha, trapèren pas res. Si, à la fi, m'anère avisà d'un traça de pichot banc, arrecantounat, destrech couma sabe pas dequé, e que, se i'aviè de large per plaçà un bout d'una anca, èra be, tron-de-miola ! tout ce que se poudiè faire.

— E aqui ? faguère ; tamben me countentarièi d'aiço.

— Ah ! nàni. I'ai pas pensat de vous hou dire pus lèu, mès tout juste avèn pas qu'aquel floc de plaça e poudèn pas vous lou bailà

— Diànsis ! qu'aco's foutent !... E perdequé poudès pas me lou bailà, se sièi pas trop curious ?

— Perdequ'aco's la plaça que gardan per lou capelan dau Bourdìgou...

Gustàvi Theround.

— Je vous répète qu'on ne trouverait pas à caser un goujon... Et tenez ! vous croiriez peut-être que je vous badine : je m'en vais vous le faire voir.

Il m'ouvrit aussitôt la porte, toute grande. Moi, j'entrai bravement. Pouah !... l'infecte puanteur !... Je faillis m'évanouir ! Et du monde ?... C'était bondé.

Si bien que nous eûmes beau fureter de ci, refureter de là, nous ne trouvâmes rien, rien, rien. Si, cependant. A la fin des fins, j'allai découvrir, dans une encoignure, un mauvais petit banc, étroit comme je ne sais quoi. S'il était assez large pour qu'on put asseoir dessus le bout d'une fesse, c'est bien, saprelotte ! le plus qu'on en puisse dire !

— Et là ?... demandai-je. Au besoin, je me contenterais de ceci.

— Ah ! fichtre, non. Faut-il que je sois étourdi ?... J'aurais dû vous prévenir... Nous n'avons tout juste que ce bout de banc, et il nous est impossible de vous le donner.

— Diantre ! que c'est désespérant !... Et pourquoi ne pouvez-vous me le donner, si je ne suis pas trop curieux ?

— Mais,... parce que c'est la place qu'on garde pour le curé de la Bordigue...

(A suivre). G. T.

BIBLIOGRAPHIE

Pfeiffer (G.). — Ein problem der romanischen wortforschung, I, 1899 [40 p.] et II, 1900 [20 p.], *Stuttgart, Greiner & Pfeiffer*.

Cette étude a particulièrement pour but d'établir l'étimologie du mot fr. *outil*. L'auteur en rapproche vfr. *steeille, stoeille* et remonte par là à une forme * *usitabilia*. Mais *steeille, stoeille,* qui semble signifier « chaise » et que M. Behrens (*Beiträge zur romanischen philologie* dédiés à M. G. Gröber) rapporte avec beaucoup de vraisemblance à flam*stoel, stoeltje,* n'a rien à voir avec *outil*. * *Usitabilia* croule par le fait.

De ce prétendu * *usitabilia* M. Pfeiffer tire *ativelles* qui ne veut certainement pas dire « outils » et qui est sans doute apparenté avec fr. *attifer* ; des *ativelles* ce sont des objets d'attifement, comme l'indique Cotgrave qui traduit ce mot par « trinkets, tyres, or attyres ».

Puis du même * *usitabilia* sortirait *estovoir*, qui ne convient ni pour le sens ni pour la forme, — puis *stenys* qui serait le même mot qu'*estovoir*, — puis *atoivre* qui serait encore le même mot, — puis *stille*, — puis *estoire*, — puis *toeillier*, — puis *atiller, tatouiller, tantouiller*, — puis *artillier*.

Le singulier * *usitabile* n'aurait pas eu une postérité moins inattendue : ce serait wall. *stafe*, puis wall. *scoffe, scafe, sitofe*, et en définitive fr. *étoffe* qui sortirait du wallon.

Cette énumération se passe de commentaire ; mais nous ne croyons pas inutile de relater cette liste de mots parce qu'elle est présentée chez l'auteur avec une érudition incontestable et une certaine virtuosité à laquelle quelques-uns pourraient se laisser prendre.

Dans le second fascicule destiné à renforcer le premier, M. Pfeiffer construit un * *usabilia*, qui doit confirmer le * *usitabilia* du premier article. A ce * *usabilia* remonterait, entre autres formes, fr. *useteille* ; inutile d'insister.

Si l'auteur a obtenu des résultats aussi surprenants, c'est qu'il met en œuvre une sémantique dont l'élasticité n'a pas de limites et une fonétique fondée uniquement sur les cas particuliers, les faits d'analogie, les croisements de mots, les exceptions. Pourtant son travail dénote des qualités qui pourraient être un jour utilisées de façon plus

fructueuse ; mais ce qui est inquiétant pour le moment, c'est que la seconde brochure se termine par ces mots « Wird fortgesetzt ».

Maurice GRAMMONT.

Wilmotte. — *La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux.* Congrès d'histoire comparée de 1900, Macon, Protat frères, 1901, in-8° de 23 p.

En annonçant aux lecteurs de la *Revue des langues romanes* un récent volume de M. Sepet, je les ai entretenus des « origines catholiques du théâtre moderne ». C'est au même sujet que se rattache une remarquable communication faite par M. Wilmotte au Congrès d'histoire comparée de 1900.

On a le plus souvent admis et professé que l'élément comique des mystères leur venait du dehors : les fabliaux avaient donné naissance à des farces, et de ces farces certains personnages et certains incidents sont passés dans les mystères. Mais où sont ces farces et ces fabliaux dont on veut que les auteurs de mystères se soient servis ?

Qu'on observe attentivement les faits, qu'on étudie l'un après l'autre les documents, et l'on se convaincra que les mystères n'ont rien emprunté ; mais, au contraire, que « l'élément comique est en germe dans les premiers développements scéniques qu'a connus l'Eglise, comme ces développements sont, en quelque sorte, latents dans la liturgie ».

Bien plus, l'élément comique né au sein du mystère en est sorti, a donné naissance à son tour à des scènes et à des divertissements profanes ; nous le retrouvons dans *Robin et Marion*, d'Adam de le Hale, dans la *Grisélidis* de 1395, dans le dialogue des voleurs (*Jeu de saint Nicolas*), de Jean Bodel : « Les sujets d'ordre comique de 1200 à 1400 sont tous pris dans les mystères, ou du moins s'y retrouvent ou peuvent légitimement s'y retrouver ».

Telle est la thèse qu'avec beaucoup de clarté et de logique expose le savant professeur de Liège. Çà et là des vues ingénieuses viennent encore augmenter le prix de sa démonstration. « Il serait intéressant », lit-on, p. 17, note 3, « de poursuivre ailleurs une enquête sur les « Bergeries » et de se demander si le goût n'en passa point les monts au XVIe siècle (j'ai nommé tantôt Guarini, qui aurait pu se déclarer l'auteur de l'entre-jeux du miracle de *Grisélidis*), pour nous revenir légèrement métamorphosé au siècle suivant ; il y a là, j'en ai la certitude, tout un champ d'exploration pour de nouveaux chercheurs ».

Eugène RIGAL.

Rohnström (O). — Etude sur Jehan Bodel. Thèse pour le doctorat. — *Uppsala, Imprimerie Almqvist et Wiksell*, 1900, in-8°. [XVI- 207 p.]

M. Rohnström, qui, dans les *Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund* (1896), avait déjà préliminairement publié des *Remarques sur quelques noms propres dans la Chanson des Saxons* (pp. 123-136), vient de consacrer une étude approfondie à l'œuvre complète du poète arrageois Jean Bodel. Après une *Introduction*, où il rend compte des faits se rapportant à la vie de Jean Bodel, l'auteur soumet à un examen consciencieux, en cinq chapitres consécutifs, les *Pastourelles* attribuées à Jean Bodel, ses *Congés*, le *Jeu de saint Nicolas*, la *Chanson des Saxons* et, enfin, la langue du poète, telle qu'elle ressort de ses œuvres. L'exposé est clair et facile à lire, et l'auteur nous renseigne partout, d'une manière systématique et intelligente, sur les opinions divergentes concernant les questions en litige. Je ne saurais dire, si, pour chaque fait spécial, M. Rohnström est arrivé à un résultat définitif et assuré ; dans tous les cas, son argumentation est toujours très solide et mérite d'être prise en sérieuse considération. Je dois me borner ici à signaler brièvement quelques conclusions importantes de cette œuvre très méritoire.

Pour la date de la mort de Jean Bodel, l'auteur approuve l'opinion selon laquelle le poète est mort vers la fin de 1209 ou au commencement de 1210. Quant aux pastourelles, M. Rohnström, d'accord avec M. Cloetta, croit que Jean Bodel est également l'auteur de la pastourelle N° 1702 de la *Bibliographie* de M. Raynaud (*L'autrier me chevauchoie Lés une sapinoie*), laquelle est anonyme dans les trois mss. qui la donnent. Les *Congés* dateraient, comme l'ont admis MM. Cloetta et G. Paris, de l'année 1202. Pour la *Chanson des Saxons*, il faudrait prendre comme base de la restitution du texte le ms. Paris, Arsenal, f. fr. 3142 (A), dont la langue est nettement picarde. Quant à la langue du poète, M. Rohnström prouve, entre autres, que Jean Bodel rimait *-ie* < **-ita** avec *-ie* = *-iee*, réfutant ainsi l'opinion contraire de M. Raynaud, que j'avais adoptée, avec trop peu de critique, dans mon édition de *Conon de Béthune*.

Voici, pour finir, quelques petites erreurs de fait que j'ai observées. P. 9 : La IIIe pastourelle (Raynaud, n° 1702) se trouve dans Monmerqué-Michel, *Théâtre frç.*, page 37, et non pas p. 77. — P. 12 : Par une erreur d'impression il n'est pas dit que la IVe pastourelle (Raynaud n° 367) a aussi été publiée par Dinaux, *Trouv. Art.*, p. 206, [1] sous le

[1] La *Bibliographie* de M. Raynaud indique à tort p. 190, ce qui s'explique par le fait que la p. 207 porte, par erreur typographique, le numéro 191.

nom de Gillebert de Berneville. — P. 22: Les *Congés* se trouvent encore dans le ms. Paris, Arsenal, 3313 (B. L. fr. 170), qui est une copie (du XVIIIe siècle) du ms. Paris, B. N. fr. 375 (voy. *Zeitschr. f. rom. Philol.* IV. p. 477, note 2). — P. 70: La strophe 176,7-22 du *Jeu de saint Nicolas* (éd. Monmerqué-Michel) a les rimes : ababccdde-fefggcc, et non pas : ababccddefefggaa.

Helsingfors. A. WALLENSKÖLD.

Gaston Jourdanne. — Carcassonne. Un vol. in-12, VI-174, pp. et un plan. *Carcassonne, Gabelle*, 1900.

Bien que ce petit volume soit une œuvre de circonstance, (écrite, si nous ne nous trompons, à l'occasion d'une fête félibréenne) et que l'auteur y ait évité avec beaucoup de bonne grâce toute prétention scientifique, il mérite d'être signalé, tant à cause de l'autorité de l'écrivain si compétent en matière d'histoire et d'archéologie languedocienne, que pour les services qu'il pourra rendre aux archéologues de profession comme aux simples touristes. Après Cros-Mayrevieille, après Viollet-le-Duc, après Foncin, après G. Boyer, M. Jourdanne a pensé qu'il y avait place encore pour un guide à la Cité de Carcassonne, et son entreprise se justifie par l'abondance et la précision des détails, comme par la clarté et la méthode de l'exploration de la Cité telle que son itinéraire la présente. C'est, comme de juste, à la Cité qu'est consacrée la plus grande partie (et la plus intéressante) du volume. Après quelques indications générales sur l'histoire et l'archéologie de la vieille Cité, Jourdanne décrit en détail la basilique de SS.-Nazaire et Celse, puis l'enceinte intérieure: 1° de la tour de Justice à la tour Saint-Nazaire; 2° le Cloître; 3° de la tour Saint-Nazaire à la Porte Narbonnaise; 4° de la Porte Narbonnaise au Château; l'enceinte extérieure, qui se divise en *lices hautes* de la Porte d'Aude à la Porte Narbonnaise et en *lices basses* de la Porte Narbonnaise au Château. L'étude des entrées: Porte d'Aude, Porte Narbonnaise, Grande Caponnière et avant-porte du Château, complète, avec celle du Château, la description très approfondie de la Cité. On ne pourrait trouver de guide mieux renseigné et plus indépendant à l'égard des légendes et des traditions locales. M. Jourdanne n'en ignore aucune, mais il est loin de les accepter toutes. Cette partie du volume se termine par quelques notes sur les sénéchaux royaux, les prévôts des mortes-payes, la statue de Dame Carcas et la légende de Carcas et de Charlemagne, et les anciens faubourgs. Une vingtaine de pages contient ensuite des renseignements plus que suffisants sur la Ville Basse, et peut-être un peu maigres sur le Musée-Bibliothèque

qui contient des œuvres et des collections intéressantes, surtout sur les Chénier, sur Peyrusse et sur Mahul. Le volume est curieusement illustré de photogravures d'après les clichés de l'auteur, qui a même donné un horaire photographique qui sera précieux pour les amateurs. Je me permets de réclamer pour les amateurs bibliographes une bibliographie sommaire de Carcassonne, qu'il ne sera pas difficile à M. Jourdanne de nous donner dans sa seconde édition, et que, selon toute apparence, nous n'attendrons pas longtemps.

L.-G. P.

Costantino Nigra. — Uno degli Edoardi in Italia. Favola o storia ? (Extrait de la *Nuova antologia*, 1er avril 1901. Rome 1901. 25 pp.)

La tradition des chroniqueurs anglais veut que le roi Edouard II d'Angleterre ait été mis à mort, d'une façon barbare, par ordre de sa femme Isabelle et de l'amant de celle-ci, Mortimer, au Château de Berkeley. à une date généralement fixée au 21 septembre 1327. Manuel da Fiesco, chanoine d'York, puis évêque de Vercelli de 1343 à sa mort en 1348, a donné, dans une lettre adressée au roi Edouard III, une version tout à fait différente des dernières années de ce prince : d'après Fiesco, Edouard II aurait réussi à s'évader de Berkeley, et à gagner le continent ; il aurait traversé la France jusqu'en Languedoc, reçu quelque temps l'hospitalité de Jean XXII à Avignon, puis, après un pélerinage à Cologne, serait revenu se fixer en Lombardie, à Milan d'abord, puis dans les ermitages de Melazzo et de Cecima. C'est là que la mort serait venu le prendre. Ce récit aurait été fait par lui-même à Manuel da Fiesco, « ea quae audivi ex *confessione* patris vestri », phrase où « confession » veut dire sans doute confidence, ou bien implique un singulier manquement de Fiesque à ses devoirs ecclésiastiques. — Malheureusement cette lettre de Fiesque n'est pas datée, et le plus ancien texte qu'on en ait est une copie insérée par Arnaud de Verdale dans le cartulaire épiscopal de Maguelone : or Fiesque est mort en 1348, le cartulaire a été rédigé en 1368 ; cet écart de vingt ans diminue quelque peu l'autorité de ce témoignage, fort surprenant et qui n'est confirmé par aucun autre document contemporain. — Ce document fut publié pour la première fois en 1877, par M. Alexandre Germain, qui accepta pleinement son authenticité, « sans vouloir imposer cette conviction », mais qui réclama la révision de cette question historique, et discuta savamment les divers problèmes et hypothèses qui se posent et se suggèrent à son endroit. Il conclut à l'authenticité, pour ce motif que la fabrication d'un tel document n'aurait eu aucun but utile et aucun avantage

pratique pour le faussaire. Comme on ne possède pas l'original de la lettre, cette question d'authenticité est double : L'original était-il authentique? On ne peut rien en savoir et il n'a peut-être jamais existé. La copie l'est-elle? Il est possible, comme l'a supposé Germain, que la copie elle-même ait été un apocryphe destiné à tromper Arnaud de Verdale, grand collecteur de chartes et de documents anciens. Il est possible enfin, et Germain et Nigra n'ont pas envisagé cette hypothèse, que nous ayons affaire ici à un simple jeu d'esprit, à un document purement littéraire et fabriqué de toutes pièces, comme le moyen âge et le XVe siècle en ont tant produit ; lequel document aura été recueilli dans le cartulaire par un clerc trop naïf. On retrouve en effet dans cette lettre plusieurs éléments ordinaires des récits analogues de Folk-lore, les détails de l'évasion, la substitution du cadavre, la réception par le pape, le pélerinage à Cologne, qui paraît un épisode tout à fait arbitraire. Jusqu'à nouvel ordre, il n'y a pas lieu, semble-t-il, de substituer à la version romanesque de l'assassinat la version encore plus romanesque de l'évasion. A vrai dire l'une et l'autre sont également peu certaines et impossibles à prouver. Il faut appeler, comme Nigra, l'attention des chercheurs sur ce petit mystère et souhaiter la découverte de nouveaux documents.

La prochaine publication du cartulaire de Maguelone donnera peut-être à notre savant confrère M. Berthelé l'occasion de revenir sur cette question, de compléter la découverte de Germain, de décider l'authenticité du document, et provoquera peut-être la découverte de nouveaux textes relatifs à ce mystère. Si Edouard II a vécu une quinzaine de jours à la cour pontificale, il est impossible que les registres Introitus et Exitus de la curie de Jean XXII n'en aient conservé aucune trace.

Dans le présent article, M. C. Nigra ne fait guère que résumer le mémoire de Germain, il donne le texte et la traduction italienne de la lettre de Fiesque, conclut à la vraisemblance de l'évasion ; Germain était peut-être conduit à cette conclusion par l'amour-propre du trouveur, Nigra y est amené par l'amour-propre local de l'italien, heureux de voir son pays mêlé à un problème historique. — C'est du reste le caractère d'à-propos que l'avènement d'Edouard VII donne à l'histoire de ses prédécesseurs homonymes qui l'a décidé à revenir sur cette question. Peut-être Edouard VII trouvera-t-il cette actualité de mauvais augure.

L. G. Pélissier.

Jourdanne. — Contribution au folk-lore de l'Aude. Usages, coutumes, littérature populaire, traditions légendaires. Un vol. in-8°, 243 pp. *Paris, Maisonneuve ; Carcassonne, André Gabelle*, 1899-1900.

M. Jourdanne a eu une excellente idée en réunissant dans un tirage à part, restreint et par là-même appelé à devenir rare et précieux, des études publiées dans le *Moniteur de l'Aude* et dans les *Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne* sur le folk-lore de ce département de l'Aude qu'il connaît si bien et dont il veut être l'historien attitré. L'ensemble de ces études comprend naturellement trois divisions : Usages et coutumes, littérature populaire, traditions légendaires. Dans la première, l'auteur examine successivement les fêtes populaires (à noter un incident singulier arrivé en 1785 à la fête du Roitelet), les croyances aux êtres surnaturels, la fée Bistande, la Dame blanche de Puylaurens, le Drac, la *masco*, les sinagries les *breichos*, les *peurs*, le messager des âmes (il observe justement que ces superstitions ont un caractère plus âpre et plus triste en Languedoc qu'en Provence), les proverbes et dictons, les jeux des enfants, les coutumes nuptiales et funéraires, les formules de conversation, les usages administratifs, les usages résultant des rivalités de quartier, les métiers de la rue (*gitano*, *panieraire*, *pendulaire*, *brula-bi*, *estamaire*, *germenaire* et *santibelli*), les usages culinaires et médicaux, chapitre toujours abondant en étrangetés et en très anciennes survivances, enfin les usages popupulaires religieux réunis sous le nom de liturgie romane.

La deuxième partie, — poésie et prose populaires — est peut-être moins nouvelle, et moins spéciale à l'Aude : les chants enfantins, les danses, les chansons d'amour et de mariage, les pastourelles, les chants religieux, se retrouvent avec des variantes hors du département. Signalons cependant les chants languedociens appliqués à rhytmer la polka et le quadrille, certains chants bouffons, et les chants de métier, dont il est étonnant que M. J. n'ait pas fait un chapitre spécial (Cf. chant du bouvier, p. 97 ; chanson des tisserands, p. 51). Tout à fait intéressants et locaux par contre sont les chapitres *de quelques chansonniers populaires* (Combettes, Vidal, Tourret, Jalabert, Rigaudel, Birat, Achille Mir) et sur *les chansons politiques populaires* dont la plupart sont du XIXe siècle, dirigées contre Napoléon, contre Déjean, Mahul, Legoux, etc. C'est en effet un chapitre essentiel pour constituer le folk-lore des temps contemporains.

La troisième partie consacrée aux traditions légendaires est celle qui intéressera le plus les historiens et les archéologues : l'antiquité a laissé quelques traces dans la région ; on attribue des origines fabuleuses à certaines villes de l'Aude, notamment à Carcassonne, à Narbonne ; les Wisigoths, les Sarrasins ont fortement impressionné

l'imagination populaire (trésor des Goths, châteaux d'Alaric II, la tour pinte de Carcassonne, la tour mauresque de Narbonne, les sept statues d'argent enlevées à Narbonne, les sept colonnes d'argent enlevées à Carcassonne, les murailles de Narbonne transportées à Cordoue, la statue de Mahomet). — Une autre série de traditions date du cycle carolingien et de l'époque féodale : c'est la geste narbonnaise, Philomena, le poème d'Aimery de Narbonne, et toutes les légendes qui en dérivent. Charlemagne en personne (par Dame Carcas et le siège de Narbonne) et Roland, ont eu une popularité remarquable dans ces régions. — Autour de la guerre des Albigeois s'est formé tout un cycle de traditions : Roger Trencavel, Amaury, Simon de Montfort, Saint-Dominique, sont autant de noms autour desquels devaient cristalliser les légendes et les anecdotes. — L'hagiographie chrétienne s'est aussi propagée dans le domaine du merveilleux, avec saint Paul Serge, saint Gimer, saint Stapin, saint Papoul, sainte Camelle, les saintes Puelles, et autres analogues. M. Jourdanne a groupé dans un intéressant chapitre les légendes formées pour expliquer certains monuments antiques ou curieux, ou pittoresque : les pierres de Naurouse, les souterrains et le grand puits de la Cité de Carcassonne, la Vierge de la Porte Narbonnaise, la pierre tombale de Simon de Montfort, la grenouille de saint Paul et la lampe de saint Just, à Narbonne, etc., etc.). — Un dernier chapitre est consacré à des légendes d'origine suspecte sorties purement de la fantaisie individuelle de quelques nouvellistes du XIXe siècle, plus épris de romantisme macabre que de tradition méridionale. Il n'est pas inutile de préciser l'origine purement livresque de ces légendes (dont aucune, au reste, ne paraît avoir dépassé le *magazine* originel), tandis qu'on peut encore la retrouver sûrement. — Il manque un chapitre à ce très intéressant volume : c'est une revue du folk-lore d'origine historique contemporaine. M. J., qui a cité une chanson contre Napoléon, ne pense-t-il pas qu'on pourrait retrouver dans les traditions populaires des anecdotes sur Napoléon, Kléber et autres ? Plusieurs carcassonnais ont fait l'expédition d'Egypte ; la petite *Bellillette* était compatriote de Peyrusse Il serait invraisemblable que l'étrange fortune de cette petite bourgeoise, devenue maîtresse de Bonaparte, n'ait pas donné lieu à quelques traditions. Je crois que Napoléon et la Révolution dans les traditions populaires sont des sujets dignes de l'attention des folk-loristes.[1]

L.-G. PÉLISSIER.

[1] Il faudra aussi s'inquiéter dans quelques années des légendes et traditions auxquels auront donné naissance dans les villages les récits des soldats coloniaux ou qui auront fait la guerre outre mer. L'instruction primaire n'empêche pas, bien au contraire, la déformation de l'histoire dans des cerveaux primitifs ou débiles.

CHRONIQUE

Nos deux collaborateurs MM. Eugène Rigal, professeur de littérature française à la Faculté des lettres, et Martinenche, professeur de rhétorique au lycée de Montpellier, viennent d'être honorés par l'Académie française d'un prix de 500 francs chacun, le premier, pour son volume intitulé *Victor Hugo, poète épique* (Paris, Lecêne et Oudin, éditeurs), le second, pour sa thèse française *la Comedia espagnole en France de Hardy à Racine* (Paris, Hachette et Cie, 1901).

M. Rigal avait déjà obtenu un prix de l'Académie pour sa thèse sur Alexandre Hardy. Nos plus vives félicitations aux deux lauréats.

***

Le Dr Steffens s'est *habilité* à l'Université de Bonn, comme *Privat-Dozent* de Philologie romane.

Le Dr Gaufinez, lecteur de français s'est *habilité* à la même Université, comme *Privat-Dozent* de Philologie française.

***

Les thèses de notre collaborateur, M. J. Roucaute, intéresseront vivement ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'histoire languedocienne. La thèse française[1] expose l'histoire du Gévaudan de 1585 à 1596. Grâce aux nombreux documents inédits qu'il a consultés aux archives de Mende, M. Roucaute a pu donner un récit vivant et animé en même temps que sincère de cette période troublée.

La thèse latine[2], quoique traitant d'un sujet spécialement historique, pourra avoir quelque utilité pour les philologues. Les pages 87-114 contiennent en effet un *index* des propriétés royales dans le Gévaudan en 1307. Les noms sont donnés sous la forme latine qu'ils ont dans les chartes et sous la forme officielle qu'ils ont aujourd'hui. Si l'auteur avait pu nous donner en même temps la formes languedocienne de ces *lieux dits, mas* et *tènements*, l'intérêt de cet *index*

[1] *Le pays de Gévaudan au temps de la Ligue*, par J. Roucaute, Paris, A. Picard, 1900.

[2] *Qua ratione et quibus temporibus fines dominii regii in Gabalitano constituta sint* (anno MCLXI-MCCCVII), Mende, librairie A. Privat.

Vous pregan de manda au « *Secretario del Excelentisimo Ayuntamiento de Zaragoza* » vôstis obro noun signado, portant uno deviso reproducho parieramen a l'esteriour d'un ple fermà que dedins i' aura escri lou noumee l'adrèisso de l'autour.

Pèr vòsti coumposicioun lou councours será dubert enjusquo au 15 de setèmbre de 1901 à cinq ouro dóu tantost. Pèr vous, sara toujour duberto la Ciéuta de Saragosso, e pèr vosto amistanço lou cor dis aragounés.

Demandan pas mai, senoun que Dieu vous alumine e nous garde touti souto aquelo lèi de pas e d'amour qu'es un doun dóu Cèu.

Douna en Saragousso lou jour de nosto proumiero Fèsto, dès e noù d'oûtobre de l'an de Nosto Seignour, milo nôu cènt.

Veuillez envoyer au « *Secretario del Excelentisimo Ayuntamiento de Zaragoza* » vos œuvres non signées portant une devise reproduite également à l'extérieur d'une enveloppe fermée qui contiendra le nom et l'adresse de l'auteur.

Pour vos compositions, le Concours sera ouvert jusqu'au 15 septembre 1901 à cinq heures du soir ; pour vous sera toujours ouverte la Cité de Saragosse, et pour votre amitié les cœurs des aragonais.

Nous ne demandons pas autre chose sinon que Dieu vous illumine et nous garde tous sous cette loi de paix et d'amour qui est le don du Ciel.

Donné à Saragosse le jour de notre première Fête, dix-neuf octobre de l'an du Seigneur, m il neuf cent.

* * *

Un des derniers numéros de la *Revue Celtique* (avril 1901, p. 216, sqq.) contient un intéressant article de M. A. Thomas intitulé *De quelques noms de lieux français*. Citons parmi ces noms ceux d'*Abeillan* (< * *Apilianum*), *Adissan* (< * *Atticianum*), noms de deux communes de l'Hérault, *Indrois*, nom d'un petit affluent de l'Indre. *Indrois* serait formé avec un diminutif gaulois *iscus, iscos*.

* * *

Notre collaborateur, M. Eugène Rigal, dont nous annonçons ci-dessus le succès académique, vient de publier une nouvelle étude d'histoire littéraire, à laquelle nous souhaitons volontiers la même fortune : c'est le *Théâtre français avant la période classique (fin du XVIe et commencement du XVIIe siècle)*. M. Rigal, dont on connaît la profonde érudition et la compétence spéciale sur ces matières, a refondu dans ce volume, en les complétant et en les mettant au courant des dernières découvertes, — on dirait mieux de *ses* dernières découvertes — son *Esquisse de l'histoire des théâtres de Paris* et les chapitres d'intérêt général de sa thèse sur Hardy. C'est désormais le

livre classique et indispensable pour l'étude de cette période si intéressante et si complexe de notre histoire dramatique.

* * *

M. Francesco Flamini, professeur de lettres italiennes à l'Université de Padoue, a publié dans la *Revue de la Renaissance* (récemment fondée par M. Séché) une curieuse étude sur le Rôle de Pontus de Tyard dans le *Pétrarquisme français*, où il montre comment ce poète, tout en imitant Maurice Scève et Cariteo, « s'éloignait bien plus que » Melin de Saint-Gelais dans ses vers alambiqués et guindés, qui » visent à reproduire tout ce que Pétrarque a de plus étrange et de » plus fade. Il se rattache à Melin et ouvre la voie à Desportes ». — L'étude de M. Flamini sera lue avec intérêt par tous ceux qui étudient les relations littéraires de la France et de l'Italie.

* * *

Il est question depuis quelque temps de la création d'un enseignement de littérature et de langue espagnole à la Faculté des lettres de Montpellier : des subventions s'élevant ensemble à 3.000 francs ont été, nous assure-t-on, votées par le Conseil municipal de Montpellier et le Conseil général de l'Hérault. Bien que notre Faculté des lettres ait des besoins plus urgents, nul ne pourrait s'étonner d'y voir instaurer cet enseignement. Et ce n'est assurément pas la *Revue des langues romanes* qui voudrait y contredire.

* * *

Parmi les mémoires récemment soumis à la Faculté des lettres de Montpellier, comme épreuves de la licence ès lettres, nous devons signaler, en raison de son intérêt pour l'histoire provinciale de Languedoc, celui de M. Henri Chaber, étudiant en histoire, licencié ès lettres, sur l'*Assistance publique en Languedoc au XVIIIe siècle*. Le jeune auteur a traité, d'après les documents inédits d'archives, une question nouvelle et mal connue, et son mémoire apporte des résultats intéressants et curieux, sinon définitifs. Il sera probablement imprimé.

* * *

Au moment de terminer cette chronique, nous recevons et nous nous empressons de signaler le *Libre Nouvial*, consacré par M. Camille Laforgue à commémorer le mariage de Mademoiselle Laforgue, sa fille, avec M. le vicomte d'Armagnac. Nous reviendrons sur ce volume auquel ont collaboré presque tous les félibres et les poètes méridionaux, et qui imite brillamment l'usage délicat des *Per nozze* italiens. Bornons-nous aujourd'hui à dire qu'il fait le plus grand honneur aux presses de la maison Hamelin, et à M. Roque-Ferrier qui en a dirigé la composition littéraire et typographique.

Le Gérant responsable : P. HAMELIN.

LA CRIDO DE BIARN

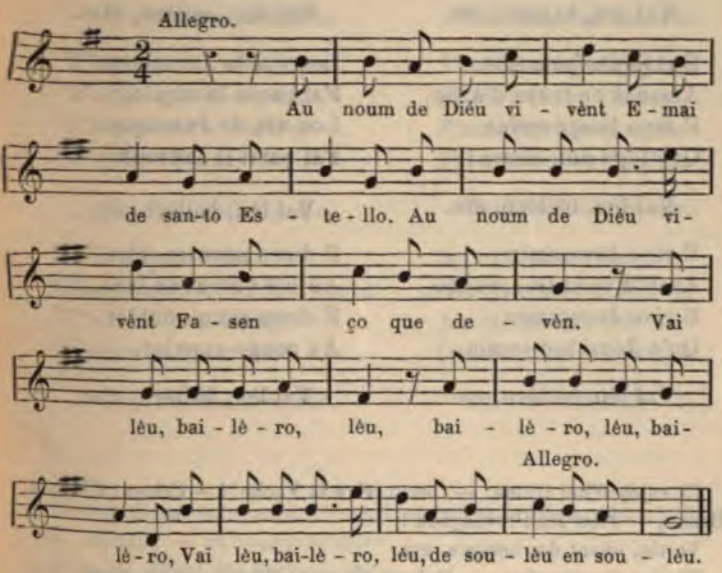

Au noum de Diéu vivènt
Emai de santo Estello,
Au noum de Diéu vivènt
Fasen ço que devèn.

Vai lèu, bailèro, lèu,
Bailèro, lèu, bailèro,
Vai lèu, bailèro, lèu [1],
De soulèu en soulèu.

LA CRIÉE DE BÉARN

Au nom de Dieu vivant [2], — au nom de sainte Estelle, — au nom de Dieu vivant, faisons notre devoir.

Va tôt, chant des bergers, — chant des bergers, va tôt, — va tôt, chant des bergers, de soleil en soleil.

[1] Criée que font les pâtres pour se héler entr'eux, dans les montagnes de Gascogne : espèce de tyrolienne.

[2] Ancienne formule de serment usitée en Béarn.

E vuei criden : Oussau,
Oussau, vivo la Vaco !
E vuei criden : Oussau,
Veici li Prouvençau.

Vai lèu, bailèro, etc.

E vivo Despourrins
Amount en terro d'Aspo,
E vivo Despourrins
Que jogo dóu clarin !

Vai lèu, bailèro, etc.

E vivo Jaussemin
Avau dins la Gascougno,
E vivo Jaussemin
Qu'a flouri lou camin.

Vai lèu, bailèro, etc.

Venèn pèr caligna
Lou Biarn e la Bigorro,
Venèn pèr caligna
Lou Biarn e l'Armagna.

Vai lèu, bailèro, etc.

Lou vin de Jurançoun
Fai canta la cigalo,
Lou vin de Jurançoun
Fai parti li cansoun.

Vai lèu, bailèro, etc.

E diren soun coublet
Au blu berret de lano,
E diren soun coublet
Au rouge capulet.

Vai lèu, bailèro, etc.

Et aujourd'hui crions : — Ossau, vive la Vache[1] ! — Crions : Ossau, Ossau, — voici les Provençaux !

Va tôt, chant des bergers, etc.

Et vive Despourrins, — là-haut en terre d'Aspe, — et vive Despourrins — qui y joue du haut-bois[2] !

Va tôt, chant des bergers, etc.

Et vive aussi Jasmin, — là-bas dans la Gascogne, — et vive aussi Jasmin — qui a fleuri la voie !

Va tôt, chant des bergers, etc.

Nous venons courtiser — le Béarn, la Bigorre, — nous venons courtiser — le Béarn, l'Armagnac.

Va tôt, chant des bergers, etc.

Le vin de Jurançon[3] — fait chanter la cigale[4], — le vin de Jurançon — fait partir les chansons.

Va tôt, chant des bergers, etc.

[1] *Oussau e Biarn, vivo la Vaco !* devise héraldique de la vallée d'Ossau.

[2] Cyprien Despourrins, poète béarnais (1698-1755), né à Accous dans la vallée d'Aspe.

[3] Cru célèbre de Béarn.

[4] *Aganta la cigalo*, s'enivrer, en provençal.

Ti gave plen d'encèns,
O Biarn, fan de miracle,
Ti gave plen d'encèns
An couva sant Vincèns.

Vai lèu, bailèro, etc.

Ti pourtaire d'esclop
Vènon grand capitàni,
Ti pourtaire d'esclop
Vènon rèi quauque-cop.

Vai lèu, bailèro, etc.

Pèr Jano de Labrit
Que faguè'n tant bèu drole.
Per Jano de Labrit
Enauren noste crid.

Vai lèu, bailèro, etc.

En passant pèr Nera
Saludaren Floureto,
En passant pèr Nera
Floureto nous rira.

Vai lèu, bailèro, etc.

Plantaren lou rampau
(E toco-ié, se l'auses),
Plantaren lou rampau
Sus lou castèu de Pau.

Vai lèu, bailèro, etc.

Au cabiscòu d'Ourtés
Aro pourten un brinde,
Au cabiscòu d'Ourtés
Qu'es valènt e courtés.

Vai lèu, bailèro, etc.

Nous dirons son couplet — au bleu berret de laine, — nous dirons son couplet — au rouge *capulet* [1].

Va tôt, chant des bergers, etc.

Tes gaves pleins d'encens, — Béarn, font des miracles, — tes gaves pleins d'encens — ont couvé Saint Vincent [2].

Va tôt, chant des bergers, etc.

Tes porteurs de sabots — deviennent grands capitaines, — tes porteurs de sabots — deviennent rois, parfois.

Va tôt, chant des bergers, etc.

Pour Jehanne d'Albret — qui fit un si beau gars, — pour Jehanne d'Albret — élevons notre cri.

Va tôt, chant des bergers, etc.

En passant par Nérac — nous saluerons Florette, — en passant par Nérac — Florette nous rira [3].

Va tôt, chant des bergers, etc.

[1] *Capulet*, capote en drap portée par les femmes, dans les Pyrénées.
[2] Saint Vincent de Paul, né à Pouy, près Dax.
[3] *Floureto*, jeune paysanne aimée par Henri IV.

E garden lou simbèu
Qu'es nosto vièio lengo,
Garden noste simbèu
Que i'a rèn de plus bèu.

Vai lèu, bailèro, etc,

E zóu ! *Fèbus avant*,
Coume an crida li paire,
E zóu ! *Fèbus avant*,
Que cridon lis enfant.

Vai lèu, bailèro, lèu,
Bailèro, lèu, bailèro,
Vai lèu, bailèro, lèu
De soulèu en soulèu.

F. MISTRAL.

Nous planterons la palme — (touches-y, si tu l'oses) [1], — nous planterons la palme — sur le château de Pau.

Va tôt, chant des bergers, etc.

Au capiscol d'Orthez — enfin portons un toast, — au capiscol d'Orthez — valeureux et courtois [2],

Va tôt, chant des bergers, etc.

Et gardons le symbole — qu'est notre vieille langue, — gardons notre symbole: — il n'est rien de plus beau.

Va tôt, chant des bergers, etc.

Et sus ! *Phébus avant*, — comme ont crié les pères, — et sus ! *Phébus avant*, — que les enfants le crient [3].

Va tôt, chant des bergers, — chant des bergers, va tôt, — va tôt, chant des bergers, — de soleil en soleil.

F. MISTRAL.

[1] *Toco-i, si gauses*, devise que Gaston de Foix avait fait graver sur la porte d'une forteresse.

[2] Adrien Planté, d'Orthez, félibre majoral, président de l'*Escolo Gastou-Fèbus* et de l'Académie de Pau.

[3] Cri de guerre de Gaston Phœbus et de ses successeurs.

LA FEMME

DANS L'ŒUVRE DU POÈTE THÉODORE AUBANEL

Messieurs [1],

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai accepté l'offre qui m'a été faite de venir parler au milieu de vous de notre grand poète provençal Théodore Aubanel. Celui qui fut essentiellement le poète de l'amour et de la beauté doit être aimé de ceux-là surtout pour qui l'amour et la beauté sont encore les choses essentielles de la vie, et, en vérité, vous aimez tant Aubanel et vous le connaissez si bien que je suis bien sûr de ne rien vous apprendre au cours de cette causerie : j'éveillerai seulement vos souvenirs et ensemble nous nous livrerons, ce soir encore, au charme infini que nous éprouvâmes si souvent devant tant d'images élégantes et tant de beaux vers passionnés que nous offre le poète de la *Miougrano*, des *Fiho d'Avignoun* et du *Rèire-Soulèu*.

Mais, avant tout, Messieurs, je ne voudrais pas paraître avancer qu'Aubanel vécut toute sa vie sous l'obsession féminine. Il fut, lui aussi, comme tous les grands poètes, la lyre qui vibre au vent qui passe ; je veux dire que son esprit fut ouvert aux choses de l'extérieur et que les événements du dehors trouvèrent en lui des échos parfois même retentissants.

Français et bon Français, Aubanel, comme tous ses frères en Félibrige, sentit son cœur saigner devant les blessures que la guerre de 1870 fit à la patrie française, et la douleur

[1] Les pages qui suivent ne sont que la reconstitution d'une causerie faite par M. Jules Véran aux étudiants de Montpellier, en l'hôtel de leur Association.

On a adopté les abréviations suivantes :

M = *la Miougrano*.

F. A. = *li Fiho d'Avignoun*.

et l'irritation des vaincus éclatèrent chez lui en strophes admirables d'émotion et d'énergie.

Catholique et ultramontain, les événements de Rome de 1869 lui inspirèrent un sirventès enflammé, où l'on reconnut un écho prolongé des conseils violents de l'apôtre Pierre au Christ insulté.

Provençal enfin et félibre, que de fois ne prit-il pas la parole ou la plume pour exalter sa patrie d'origine dont les destinées semblaient prendre contre toute espérance un cours nouveau, et pour affirmer sa foi dans l'œuvre entreprise par son illustre ami, le grand Mistral ?

Qu'il ait su encore s'intéresser aux magnifiques spectacles de la nature, l'admirable pièce *li Fabre*, qu'Alphonse Daudet considérait comme un de ses chefs-d'œuvre, suffirait, entre autres, à en témoigner, et des poèmes parfaits comme *l'Escalié di Gigant* sont là pour montrer quel vif et profond sentiment et quelle pénétrante compréhension il eut des merveilles artistiques et historiques qu'il lui fut donné d'approcher.

Il n'en est pas moins vrai, Messieurs, qu'on peut bien dire que la Femme emplit l'œuvre d'Aubanel ; le poète peut interrompre un moment l'hymne d'amour et d'adoration qu'il élève vers elle pour écouter les voix du dehors ou pour contempler le décor qu'il a devant les yeux, mais il revient vite à l'objet de son culte, et, se dérobant aux distractions passagères, son cœur reprend sans se lasser, sans faiblir, son amoureuse cantilène.

Vous comprendrez bien, Messieurs, que je n'essaie pas de vous parler des femmes qu'Aubanel chanta : ce serait vous parler des femmes qu'il aima, et le sujet serait singulièrement délicat : à Dieu ne plaise que j'encourre de gaieté de cœur les sévérités des cours d'amour ressuscitées ! Pour l'une d'entre elles cependant le voile est levé depuis longtemps et il pouvait l'être sans danger, car il cachait le plus pur des visages et la plus chaste des âmes. Vous avez nommé Zani, la douce jeune fille qui se déroba à l'amour du poète pour se consacrer dans les pays lointains au soulagement des misères humaines sous le costume des sœurs de charité, Zani à qui Aubanel éleva, avec les premiers désirs et les premières douleurs de son cœur, un monument impérissable.

Mais à quoi nous servirait, Messieurs, de mettre un nom sur les diverses figures de femmes qui passent dans l'œuvre d'Aubanel ? Avons-nous besoin pour jouir du parfum d'une fleur ou pour en admirer les couleurs de savoir comme elle se nomme, et l'étoile qui brille au firmament nous paraîtra-t-elle plus belle si nous connaissons l'appellation qu'il a plu aux hommes de lui donner ? C'est toujours, Messieurs, l'éternelle fleur, l'éternelle étoile, et c'est aussi l'éternel féminin.

Je ne suis pas bien sûr, d'ailleurs, qu'Aubanel ait toujours connu par leur nom celles dont la beauté l'arrêta sur sa route : elles passaient, il les aimait, il les chantait ; ce qu'il gardait d'elles, quand leur robe avait disparu au détour du chemin, c'était, avec leur gracieuse image, un parfum d'amour : leur nom, s'il l'avait jamais su, avait fui.

Mais ce qui est bien certain, Messieurs, c'est que la poésie d'Aubanel était trop sincère, dirai-je trop réaliste ? comme d'ailleurs toute la poésie provençale, pour nous offrir des peintures idéales, de pures créations d'une imagination érotique : les figures de femmes que nous présente l'œuvre d'Aubanel sont toutes des figures que la vie anima, des figures de chair sur qui des yeux et des lèvres se posèrent et qui, par la magie de l'évocation poétique, appellent encore des yeux et des lèvres.

La preuve en est facile à faire ; laissez-moi vite ajouter qu'elle est agréable. Tournons, si vous voulez, les feuillets brûlants de l'incomparable Livre d'amour que forment les diverses œuvres d'Aubanel, et nous verrons avec quelle amoureuse sollicitude il décrit, ne s'arrêtant que là où le bon goût lui défend d'aller plus loin, les richesses du corps féminin, les yeux, les cheveux, les seins...

Les grands yeux l'attirèrent :

Emé soun front tant lisc e si *grands* iue tant bèu...
(M., *Lib. de l'Amour*, IV.)

Perqué, tant bono, un jour d'estiéu
M'enmasca, bruno vierginello,
Emé ti *grands* iue pensatiéu !
(M., *Lib. de l'Amour* XXV.)

et l'irritation des [illegible] regardon ti *grands* iue,
admirables d'émoti[illegible] ris dins ti prunello.

(F. A., *A Dono Viùuleto d'Or.*

Catholique et [illegible]
1869 lui inspir[illegible] *bleus* :
un écho prolo[illegible]
Christ insult[illegible]

Vole te canta, caro Felibresso,
Canta tis iue *blu*, canta ti péu d'or.

(F. A., *Abriéu.*)

Provenç[illegible]
parole ou [illegible]
destin[illegible] les yeux *verts* :

Sis iue d'enfant founs e *verdau*

(F. A., *La Venus d'Avignoun.*)

O chato, fres rasin ount voudriéu beca !
Uno fai mi delice e me poun d'amaresso ;
Sis iue *verd* coume l'aigo, un brisounet maca,
Treluson d'ignourènço e d'estranjo arderesso.

(F. A., *Bèumouns.*)

Il chanta les yeux *noirs* :

Mai *negre* que ta raubo negro,
Bruno, tis iue m'an trevira.

(M., *Lib. de l'Amour*, XXV.)

Quand me regardon ti bèus iue,
Tis iue *negre* coume la niue,
Une niue clafido d'estello,
Quand me regardon ti grands iue,
Zani me ris dins ti prunello.

(F. A., *A Dono Viùuleto d'Or.*)

A deux reprises Aubanel se livre à un rapprochement entre les yeux des femmes et les étoiles. Mais ce ne serait pas la peine de l'indiquer, s'il s'agissait d'une banale comparaison, vieille comme le monde. Dans l'un de ces passages, donnant la vie aux étoiles, il les identifie avec les yeux féminins :

Dis estello amigo lis iue,
Dous e bèu coume d'iue de femo,
Me regardavon dins la niue :
L'oumbro èro founso, bluio, semo.

(F. A., *Vèspre d'abriéu.*)

Dans le second passage, les yeux féminins ne sont que le reflet des étoiles :

D'uno estranjo flamo,
Au founs de la niue,
Dis estello l'amo
Atubo lis iue.

(F. A., *Palinello.*)

Mais plus que les yeux encore, Aubanel a aimé la chevelure des femmes.

Il ne parle jamais des cheveux sans les montrer abondants et dénoués :

Coum 'un enfant, urouso e lèsto,
Dansavo en cantant ; de sa tèsto,
Qu'aviéu courounado de flour,
Si péu prefuma, si péu negre,
A l'asard voulavon, alegre,
E moun cor èro gounfle, èro gounfle d'amour.

(M., *Lib. de l'Amour*, V.)

A la fin pamens, las de courre,
Las de rire, las de dansa,
S'assetavian souto li roure,
Un moumenet, pèr se pausa ;
Toun *long* péu, que *se destrenavo*,
Moun amourouso man amavo
De lou rejougne, e tu, tant bravo,
Me leissaves faire, plan-plan,
Coumo uno maire soun enfant.

M., *Lib. de l'Amour*, XIX.)

Eilalin passo un veissèu
Que fasié lou tour dóu mounde ;
Alor, pèr que rèn l'escounde,
Jito à rèire dins lou cèu
Sa fièro como e s'amuso
A foulastreja touto nuso
La sereno sus lou clar.

(F. A., *La Sereno.*)

Que sa tèsto èro bello, aqui, sus moun espalo,
Dins si *long péu* negado e penjant touto palo...

(M., *Lib. de l'Amour*, V.)

Qu'èro inoucènto e qu'èro urouso !
Leissant *toumba*, touto crentouso,
Sus sis espalo, au mendre brut,
Sous *long péu* coume un long fichu.

(M., *Lib. de l'Amour*, XII.)

Anen, dansas mé li jouvènt,
Lou péu au vènt !

(M., *Lib. de l'Amour*, XV.)

Arrage, soun péu negrinèu
S'estroupo à trenello, en anèu...

(F. A., *La Venus d'Avignoun.*)

Enterin, sus vosto man blanco
Voste bèu front se clino un pau.
Vosto man trempo, blanco e leno,
Dins vòsti péu ; l'auro s'esmòu,
Tendramen l'aureto qu'aleno
Li *desnouso* sus voste còu.

(F. A., *A Madamisello Sofio de L.*)

Toun péu *destrena* devalo
De la pienche à long trachèu :
Toun fichu, de tis espalo,
S'esquiho, e vai de-cantèu.

(M., *Li Tirarello de sedo.*)

Vous pourriez croire, d'après ces citations, qu'Aubane n'aima que les cheveux noirs : je crois bien qu'il les aim tous. Voici des vers où il chante les chevelures blondes :

Es amado, la jouvènto,
Dis auceloun dóu païs ;
Car, pèr tóuti benfasènto,
N'a jamai davera 'n nis.
Ve-l'aqui roso e sereno,
Roso coume lou matin,
Emé lou *blad* de si treno,
E soun jougne souple e prim.

(M., *Li Piboulo.*)

Lèu, sus ti long péu d'*or*
Met la courouno.

(F. A., *Cansoun pèr Dòufino.*)

A soun entour se recouquiho
Toun péu d'*or* en anèu galant.

(F. A., *La Perlo.*)

Vole te canta, caro Felibresso,
Canta tis iue blu, canta ti péu d'*or*.

(F. A., *Abriéu.*)

En vérité, c'est toute la gamme des chevelures qu'Aubanel a chantée. Lisez, dans les *Fiho d'Avignoun,* l'admirable pièce *A l'amigo qu'ai jamai visto* et vous y verrez comme il célèbre

La treno castagno
Di chato que van, lou matin,
Mena li cabro à la mountagno...

et les cheveux « pleins de lune » d'Ophélia, et les boucles « pleines de soleil » :

Oufelio à péu plen de luno;
L'autro, ì frisoun plen de soulèu...

et les cheveux de feu de la Madeleine :

Soul vièsti de la Madaleno,
O fourèst de si péu de fiò!

et les cheveux noirs de sa Zani, de la reine Jeanne, de Madame Marcabrun, et les cheveux roux de la Desdemona.

Toute cette pièce, d'ailleurs, est un hymne à la chevelure féminine :

Car di chato que lou cor béu
Ço que lou mai me bouto en aio,
Noun es pèd prim, man fino, taio
Encantarello, iue que dardaio,
Gràci, tendresso.. : es lou long péu!

Lou péu! lou péu! aquelo glòri
Gisclado di man dóu bon Diéu;
Lou péu! aquéu cap-d'obro flòri,
Aquéli rai paupable, viéu!
De li mira 'n touto jouvènto

Acò m'enchusclo e fai fresi.
Voudriéu èstre l'auro que vènto

Es rouge coume uno ginjourlo
Qu'aurié toumba subre la nèu.

(F. A., *Jaquet Arnaviello.*)

Mais laissez-moi vous citer tout entier le sonnet qui a pour titre : *La Man*, un des bijoux de cet incomparable recueil que forme les *Fiho d'Avignoun*.

Je ne sais trop si vous pourrez trouver, je ne dis pas seulement chez Aubanel lui-même, mais chez un autre poète, et je n'oublie ni Racine, ni André Chénier, tant de hardiesse unie à tant de grâce et à tant de délicatesse. Ecoutez :

LA MAN

L'enfant souino, la maire espincho uno lagremo ;
Si det fin cercon, proumte, i dentello mescla,
L'évòri dou mamèu que sort gounfle de la.
Vese encaro la man ounte uiausson li gemo

De si bago. Aquelo ouro èro tant casto e semo
Qu'esmougu de respèt, paurous de treboula,
M'envau. « Tant lèu ! » me dis. E, sènso mai parla,

Me trais sa bello man, la siavo jouino femo ;
Ièu la porto à mi bouco e ié fau un poutoun.
Dins la raubo duberto, ebria, l'enfantoun
Au blanc mamèu bevié coume à-n-un pur calice.

O man, pichoto man, au touca fres, rousen !...
Me souvendrai toujour d'aquèu bais de delice,
Que ié beisant li det, cresiéu beisa lou sen.

Quelquefois Aubanel s'est plu à donner des portraits de femmes achevés, je veux dire où rien de ce qui paraît de leur personne n'est laissé dans l'ombre. Et quelle vie toujours dans ces portraits ! Quelle richesse de couleurs ! Et quelle grâce exquise dans les détails !

Voici d'abord la Vénitienne :

Sis èr risènt e malancòni
Avien de l'ange e dóu demòni ;
Noun se poudiè vèire lou founs
De sis iue prefound coume l'oundo ;

La taio, es fòu que noun l'amiro
De la centuro à soun coutet ;
La ligno puro dóu boumbet,
Quand se tourno, bèn miés s'amiro.
Leissant au miéi un blanc relarg,
La mousselino en crous se plego ;
Lou sen, fin e redoun, boulego
Entre li ple dou fichu clar.

(F. A., *En Arle.*)

Pèr un soulet regard, pèr la mendro babiho
Toun sang superbe e viéu cour souto lou satin
De ta pèu roso autant que la roso au matin ;
Dins lou boumbet redoun toun sen tèn plus sesiho.

(F. A., *Cardelino.*)

Autant souple que l'amarino,
Uno danso d'un biais ardit ;
Si fièr teté sus la peitrino
De soun fringaire an reboundi.

Dóu desir grandis la fangalo
Li mignoto n'an plus d'alen ;
Lou sen fai lou mounto-davalo
Dins lou boumbet jouine e trop plen.

(F. A., *Lou Bal.*)

Sous la hantise de la beauté, Aubanel la recherchait partout, et, quel que fût le voile qui semblât la défendre des regards du passant, il n'hésitait pas à le soulever pour arriver jusqu'à elle.

C'est ainsi qu'il ne passa point sans s'arrêter devant la femme qui donne le sein à son enfant :

De sa bouco, au teté, l'enfant se pendoulavo,
E souto toun fichu, pièi, quand vouliés jouga,
Toun teté l'escoundiés, e l'enfant l'escalavo,
Emé si pichot det veniè lou descata!
E, trefoulido, alor, dins ti grandi brassado,
Lou sarraves, o maire, uno longo passado!

(M., *Lib. de la Mort. Au felibre Jan Brunet.*)

Regardas-lou, vès! coume chourlo
Em' afecioun au blanc mamèu :

noble et léger qui emporte les alexandrins, de la grâce ou de la beauté des images, de l'éclat et du relief de la peinture ; — mais je ne veux pas sortir de mon dessein qui est, non d'analyser les beautés littéraires d'Aubanel, mais d'étudier Aubanel comme peintre de la femme ; et nous voici devant le portrait de la femme idéale, telle que la lui révéla un des chefs-d'œuvre de la statuaire antique : la *Vénus d'Arles*.

Le poète, en présence de cette image splendide de la Beauté, pousse d'abord un cri d'admiration :

Siés bello, ô Venus d'Arle, à faire veni fòu !

Il se reprend ensuite, il ose s'approcher de la déesse, la regarder longuement, l'examiner en détail et minutieusement.

Ses yeux s'arrêtent d'abord sur la tête de la *Vénus* dont il retient l'expression générale ; puis il voit le cou, la bouche, les cheveux :

Ta tèsto èi fièro e douço, e tendramen toun còu
Se clino. Respirant li poutoun e lou rire,
Ta fresco bouco en flour de qu'èi que vai nous dire ?
Lis Amour, d'uno veto, emé grâci an nousa
Ti long péu sus toun front pèr oundado frisa.

Les yeux du poète descendent au-dessous du cou : les épaules nues de la *Vénus* lui arrachent un long cri de joie :

O blanco Venus d'Arle ! ô rèino prouvençalo !
Ges de mantèu n'escound ti supèrbis espalo !
Se vèi que siés divesso e fiho dóu cèu blu !

A mesure cependant que le poète découvre les beautés de la déesse, son enthousiasme s'accroît : le voici arrêté devant les seins ; ces seins, d'une ligne si pure, le fascinent ; et tandis que jusqu'alors il n'a fait que s'adresser à l'objet de son admiration, impuissant maintenant à se contenir, il veut faire partager sa joie à tout l'univers, et il convie les peuples devant Vénus :

Toun bèu pitre nous bado, e l'iue plen de belu
S'espanto de plesi davans la jouino auturo
Di poumo de toun sen tant redouno e tant puro.

Que siés bello !... Venés, pople, venès teta
A si bèu sen bessoun l'amour e la bèuta !

Voilà pourquoi le poète aime et adore Vénus : c'est qu'elle est la source de toute beauté et que le monde ne serait rien s'il était vide de beauté :

Oh ! sènso la bèuta de que sarié lou mounde !
Luse tout ço qu'es bèu, tout ço qu'es laid s'escounde !

Et, dans ce violent appétit du beau, le poète ne supporte pas qu'aucun voile le cache : il le veut rayonnant comme le soleil. Les bras nus, le sein nu, les flancs nus de la déesse le transportent d'enthousiasme, mais pourquoi cette draperie qui s'enroule à ses hanches ? Il s'emporte contre cette étoffe qui dérobe à ses yeux des merveilles, et son désespoir est si violent que les vers par lesquels il s'exprime en perdent tout rythme — jusqu'au cri splendide qui termine ces objurgations, cri de passion débordante et d'une magnifique impudeur, s'exhalant dans un vers bien frappé, clair et retentissant :

Fai vèire ti bras nus, tous sen nus, ti flanc nus ;
Mostro te touto nuso, o divino Venus !
La bèuta te vestis miès que ta raubo blanco ;
Laisso à ti pèd toumba la raubo qu'à tis anco
S'envertouio, mudant tout ço qu'as de plus bèu :
Abandouno toun vèntre i poutoun dóu soulèu !

Vous connaissez la fin de cet admirable poème :

Coume l'èurre s'aganto à la rusco d'un aubre,
Laisso dins mi brassado estregne en plen toun maubre ;
Laisso ma bouco ardènto e mi det tremoulant
Courre amourous, pertout, sus toun cadabre blanc !
O douço Venus d'Arle ! ô Fado de Jouvènço !
Ta bèuta que clarejo en touto la Prouvènço
Fai bello nòsti fiho et nòsti drole san.
Souto aquelo car bruno, ô Venus, i'a toun sang
Sèmpre caud, sèmpre viéu ; e nòsti chato alerto,
Vaqui perqué s'en van la peitrino duberto,
E nòsti gai jouvènt, vaqui perqué soun fort
I lucho de l'amour, di brau et de la mort !

E vaqui perqué t'ame, e ta bèuta m'engano,
E perqué iéu, crestian, te cante, ô grand pagano !

Arrêtons-nous sur le dernier vers : Aubanel s'y peint tout entier et le dualisme qui partagea son âme s'y définit magnifiquement. Aubanel fut, en effet, le plus païen peut-être de nos poètes, et il ne cessa jamais pourtant d'être chrétien et catholique.

Son paganisme éclate à toutes les pages de son œuvre, soit qu'il donne une âme aux rochers, aux nuages, aux arbres, à tout ce qui vit dans la nature, soit qu'il se prosterne en adorateur devant toutes les images de la Beauté et qu'il proclame en quelque sorte le Beau comme la raison d'être du monde. Pourquoi insisterais-je? N'avez-vous pas senti passer sur vous, à la lecture de tant de beaux vers, le souffle le plus pur de l'antiquité ?

Il n'en est pas moins vrai qu'Aubanel, ainsi qu'il l'affirme avec tant d'éclat dans le vers final de la *Venus d'Arle*, était chrétien et catholique.

Il l'était d'abord de tradition. On sait que, bien avant la réunion du Comtat-Venaissin à la France, la maison Aubanel, à Avignon, avait reçu du gouvernement papal la qualité d' « imprimeur du Saint-Siège » ; et ce qui se perpétua dans cette maison, avec son industrie et son beau privilège, ce fut la foi religieuse.

Théodore Aubanel fut aussi catholique par conviction. Mille faits en témoignent : ses pièces religieuses, ses lettres, son pèlerinage à la Salette après une maladie de sa femme, sa présence dans la confrérie des Pénitents Blancs, dans le Tiers-Ordre de Saint-François, l'appui qu'il prêta aux Récollets d'Avignon au moment de l'exécution des décrets, enfin, et en dehors de sa mort chrétienne, toute une vie passée, en dépit de ce qu'il eut à subir de la part de certains catholiques qui le traitèrent comme un simple Albigeois, dans les prescription de l'Église catholique.

Ce catholicisme sincère d'Aubanel, j'ai dit déjà que maintes poésies religieuses en portaient le témoignage. Mais il se montre ailleurs encore. N'est-ce pas déjà un mal religieux que de sentir en soi, alors qu'on est cependant occupé par

mille distractions charmantes, un vide immense et inexprimable? N'est-il pas prêt à se tourner vers les croyances religieuses celui qui trouve de l'amertume au fond des coupes de la joie? N'est-ce pas enfin d'un cœur chrétien de rester assoiffé d'amour après avoir bu à l'amour jusqu'à l'ivresse et de se sentir « bourrelé par l'éternel désir » d'un idéal qu'on a en vain poursuivi sur terre?

Aubanel a souffert tout ce mal.

L'amour et la beauté n'ont point rempli son cœur:

De-qu'èi que te lagnes encaro?
Ah! se l'amour e la bèuta
Noun donon la felicita,
Moun Diéu! que noun moun cor se barro?

De-que vos, moun cor, de qu'as fam?
Oh! de-qu'as, que toujour crides coume un enfant?

(M., *lib. de l'Amour*, XXII.)

Ses lèvres sont restées amères en quittant la coupe d'amour:

Vai, li caresso de la femo
Soun bono que pèr lis enfant;
Quand sias ome, que mau vous fan!
Dins si poutoun, que de lagremo!

(M., *lib. de l'Amour*, XXII.

Ecoutez enfin les plaintes désespérées de son cœur en souffrance d'idéal:

Quand poudriés, à toun grat, culi, pourpalo o blanco,
Touto flour espandido au miejour coume au Nord;
Quand poudriés, à ta fam, dóu frut de touto branco
Manja, s'aviés fa pache emé lou traite sort;

Dins ti bras quand poudriés encentura lis anco
De tóuti li jouvènto, ome, s'ères proun fort,
Te dise qu'à la fin em' un tèdi qu'escranco
T'aplantariés en routo, e sounariés la Mort!

Car chourlariés per vin li rai pur dis estello,
L'enebriaduro es pas dins li flanc dóu boucau;
Calignariés la femo enca mai amarello,

Uno fado à poutoun mai que fòu, subre-caud,

N'atroubaras jamai l'amour blous, eternau...
E l'eterne desir, ô moun cor, te bourrello!...

(F. A.. *Patimen*, II.)

Mais le christianisme d'Aubanel n'est pas resté à cet état latent : son impitoyable besoin d'amour, il l'a prosterné devant Dieu, et cet éternel désir qui faisait son tourment, il l'a satisfait en la divinité :

.....

Rintro à l'oustau e toumbo à geinoun, miserable!
Davans Diéu, paure fòu, plouro e desgounflo-te!

(F. A., *Patimen*, I.)

Et encore :

E vène maigre, e me transisse,
E ma sorre me dis : — De qu'as? —
Res pòu saupre ço que soufrisse...
O Segnour, baias-me la pas!
Un pau de pas que me restaure,
La pas, la pas que m'a quita!
Coume un vèire d'aigo à-n-un paure,
Fasès me n'en la carita!
I'a qu'uno joio vertadiero
En aquest mounde tant catiéu,
Mai aquelo èi sènso pariero :
La joio de t'ama, moun Diéu!

J'ai insisté sur le côté chrétien d'Aubanel, parce que la physionomie du poète des *Fiho d'Avignoun* me paraît y gagner un intérêt considérable. Sans cette mélancolie, sans ces remords, sans ces retours, ou, si vous préférez, cet aboutissement à la divinité, Aubanel serait resté, sans doute, un admirable poète de l'amour et de la beauté, mais il n'aurait été que cela. Païen et chrétien à la fois, et l'un combattant l'autre en lui, il me semble résumer toute une race et incarner deux mondes, deux civilisations. De combien n'en est-il pas grandi!

Du monde et de la civilisation antiques, personne n'ignore les prolongements dans les temps modernes. L'Evangile ni la science n'ont réussi à extirper tout à fait les racines du paganisme, et l'esprit païen souffle encore par intervalles sur le monde.

Mais s'il est quelque part une terre où le rameau païen a continué de vivre et de fleurir, n'est-ce pas la terre provençale? Les débris de marbre des déesses y dorment sous le sol d'où, parfois, la charrue du paysan les ramène à la lumière; la beauté grecque y revit, noble, élégante, d'une pureté parfaite, dans les filles d'Arles; le profil de médaille des empereurs romains s'y retrouve dans les traits des gardians de Camargue; les danses eurythmiques des Panathénées y sont ressuscitées dans les farandoles des Maillanaises; et, dans la sereine douceur des soirs d'été, les filles des champs, en retournant au village, suspendent encore, d'un geste adorablement païen, les gerbes d'or des épis ou les grappes violettes de la vigne aux croix des chemins — telles les moissonneuses des temps antiques chargeant des prémices de la récolte les bras de la bonne Cérès.

Ainsi vivent dans Aubanel la poésie du passé et la poésie du présent. Et voilà bien ce qui fait son originalité et son charme. Dans son œuvre si profondément humaine et d'une personnalité si puissante, passe tour à tour l'écho des voix qui, sa vie durant, se battirent dans son cœur: la voix sévère des cloches sacrées disant la fragilité de toutes choses et le néant des jouissances terrestres et la voix de Pan proclamant le règne éternel de la Beauté et l'enivrante Joie de vivre — de Pan qui, se riant des menteuses clameurs du vieux Thamus qu'aissaillirent justement les riverains du fleuve où passait sa barque lugubre, vint se réfugier dans un bosquet parfumé de la grecque Provence d'où, la nuit venue, sous le regard caressant de Phœbé, sa sœur immortelle, il module des airs divins que les poètes provençaux redisent à leur réveil.

Jules Véran.

LE SIÈGE DE BEAUCAIRE DE 1632

(Arles, Bibl. Munic., cod. 207).

[P. 201] *Discours et fidèle rapport de tout ce qui s'est passé de plus considérable dans la province du Languedoc en l'année 1632, ensuite de la descente faite en icelle par Monseigneur le duc d'Orléans, frère unique du Roy. Et principalement du siège et prinse du chasteau de Beaucaire par Monsieur de Vitry, mareschal de France, gouverneur et lieutenent général pour le Roy en Provence. Et des fidelles services rendus en ceste occasion par la ville d'Arles.*

Monseigneur le duc d'Orléans [1], frère unique du roy, aprez environ une année d'absence de la cour et du royaume pour quelques mescontentements, y estant revenu et rentré à main armée, parcouru la Bourgongne, l'Auvergne et autres provinces pour tascher à se saisir des plus importantes places, descendit enfin dans la province du Languedoc, où il creut que Monsieur de Montmorency, quy en estoit le gouverneur et quy luy avoit donné sa foy de l'assister en toutes ses excécutions, auroit le pouvoir de l'introduire dans les meilleures places de son gouvernement, et les mettre à sa dévotion, au moyen de l'authorité et assendence qu'il avoit sur les affections et les volontés de toute la noblesse et des capitènes des plus considérables villes et forteresses de ceste province.

[P. 202] Le marquis de Pérault en estoit l'un, lequel comme seneschal et viguier de la ville de Beaucaire, capitène et gouverneur du chasteau, sorty d'une fille naturelle de feu Henry de Montmorency, connestable de France, père de cestuy cy, et par ainsy estroictement obligé et attaché aux intérêts de ce seigneur, [et comme emporté par la considération de tant de

[1] Son nom du babtesme: Gaston Jean-Baptiste; fut premièrement duc d'Anjou comme troisième fils de France, puis duc d'Orléans par le décès du duc d'Orléans son frère puisné. (Note marginale.)

bienfaits dont il luy estoit redevable][1], luy avoit asseuré entre autres et donné parolle de luy livrer et à Monseigneur le duc d'Orléans non tant seulement le chasteau, mais encore la ville, soubs l'appuy de plusieurs gentils hommes, habitans d'icelle, quy estoient de tout temps esgalement amis de l'un et serviteurs de l'autre, et tout de suite la ville de Tharascon, dans laquelle il asseuroit encor avoir des très puissantes intelligences.

La créance asseurée que toutes ces promesses produiroient quant et quant leur effect, flata tellement les espérances de M. de Montmorency qu'elle le porta de persuader vivement Monseigneur de venir promptement à la ville de Beaucaire et de commencer par là ses conquestes.

Il y vint donc, accompagné de Monsieur le comte de Moret[2], de M. le duc d'Elbeuf, dudit sieur de Montmorency et plusieurs autres de considération, avec environ mil à douze cents maistres, partie croates, qu'il avoit amenez quant et soy de la Flandre d'où il estoit party; vint prendre logement à Montfrin et autres petits lieux circonvoisins pour donner temps au marquis d'achever son ouvrage, disposer les habitans à le recevoir aveuglement, ainsy qu'il avoit promis, et surmonter les difficultez que les fidèles serviteurs du Roy luy pourroient opposer.

La nouvelle de son arrivée au pays et approche de Beaucaire cy [p. 203] fust bien tost apportée, dont le peuple s'esmeut; et les consuls résolus de luy fermer les portes, commencent à fortifier les courages de ceux qu'ils avoient de longue main reconnu vrais serviteurs du Roy, font d'ailleurs tous les préparatifs nécessères pour résister aux attaques qu'ils pourroient avoir de ceste part, et jurent entre eux irrévocablement de se perdre ou conserver leur ville en l'obéyssance du Roy.

On reconnut en mesme temps l'esprit de division glisser parmy les habitans, et les vrais serviteurs du Roy se retirer de la conversation de leurs plus grands amis qu'ils jugeoient l'estre du marquis et de Monsieur de Montmorency, de manière

[1] Addition marginale.

[2] En marge: « Il estoit nommé Antoine de Bourbon, frére naturel de Sa Majesté et de luy.

que telz reffroidissements et aliénations d'affections produisirent plusieurs querelles entre eux.

Le marquis, quy, dans ses plus résolues actions en l'observation de ses irrésolues promesses, avoit tousjours devant les yeux l'image de son prochain malheur, que l'horreur du crime et de sa félonie luy alloit représentant, et duquel enfin il ne sceut se desveloper, s'estant aperceu des deffiances et des querelles de ses compatriotes, et jugeant que leur division pourroit grandement nuire à ses projectz s'il ne les estouffoit en leur naissance, et ne remettoit tous ses secretz amis dans la bonne odeur des consuls et du peuple pour s'en servir avec plus de sceureté et moins de soupçon, pria et conjura les consuls et toute la noblesse ainsy divisée de se trouver un jour assigné au devant de la grande esglise, où, (n'osant encor descouvrir ses desseins), il leur fit à tous une assez véhémente exortation d'oublier mutuelement leur injure, de s'entr'embrasser et demeurer désormais bons amis et unis avec luy en une sy importante occasion, où il s'agissoit de l'espreuve [p. 204] de leur fidélité envers le Roy et de l'avantage et tranquilité perpétuelle de leur patrie; accompagnée d'une infinité d'imprécations contre ceux quy, par quelque ocasion que ce fust, y feroient banqueroute.

Il n'eut pas grande peine à tirer d'eux l'effect de sa prière puisqu'ils y estoient tous portez, les uns pour le zelle qu'ils avoient au service du Roy, et les autres pour avoir les moyens plus libres de fortifier secrètement leur party, quils voyoient en péril par l'inesgalité des actions du marquis : ainsy ils s'entr'embrassèrent tous, soubs ces différentes intentions, et fut crié *Vive le Roy* ou de bouche ou de cœur, d'un aplaudissement universel, avec le peuple quy y estoit concouru.

Cest artifice estoit plausible vraiment pour desguiser ses doubles intentions, mais aussy estoit-ce mettre des impressions en l'esprit et des armes entre les mains du peuple, dont il couroit le hazard, non tant seulement de ne pouvoir effacer ny fere tomber des mains, mais d'en estre bientost assailly. Aussy la justice divine, quy ne manque jamais de récompense aux bons non plus que de chastiments aux pervers, retorquera bientost sur luy et sa famille les désolations qu'il avoit procurées à sa chère patrie.

Le combat pourtant estoit encor bien grand en son âme, flotante entre ces deux puissantes considérations de la perfidie et de la fidélité : celle-cy, soustenue des sages et vertueux admonestements de sa femme, celle-la fomentée des malheureuses suggestions de ses deux enfants et de son frère, évesque d'Usèz. [P. 205] Mais enfin il s'abandonne aveuglement à son malheur, et propose de suivre irrévocablement les volontés de Monsieur de Montmorency, estimant que la honte de s'en retirer souïlleroit plus son honneur et sa réputation que tous les services qu'il pourroit rendre à son Roy, à ses parens et à sa patrie, ne luy pourroient acquérir de gloire et de louanges.

Il bande donc alors tous ses desseins à cet effect : et pour mieux les fere réussir, il demeure tousjours et d'apparence et de discours, fidèle serviteur du Roy, uny avec les consuls, et leur en produit quelques légers tesmoignages. Néanmoins, comme il est malaisé que le puissant venim qu'on a une fois avallé ne produise promptement des convultions violantes, ainsy le marquis ne peut longuement desguiser ses résolutions, sans estre quant et quant soupçonnées des consuls et du peuple : lesquelz, dans la deffiance qu'ils en eurent et de plusieurs gentilshommes leurs habitans, ses inthimes amis et serviteurs de M. de Montmorency, appréhendant leur authorité dans la ville, et de n'y pouvoir estre assez puissants pour résister à la fois et aux domestiques et aux étrangers s'ils entreprenoient de l'enlever, ils en donnèrent promptement advis à Monsieur le Mareschal de Vitry, gouverneur et lieutenent général pour le Roy en Provence, quy s'estoit ja porté dans la ville de Tharascon, dèz qu'il apprint que Monseigneur s'en estoit aproché, et réclamèrent son assistance.

[P. 206] Cependant le marquis, muguetant tousjours quelque habitant, sçavoit encor se feindre avec telle justesse et dextérité, qu'à tout moment les consuls rappelloient en doute s'ils devoient s'arrester en leur doute, et luy, ayant aprins l'assistance qu'ils avoient implorée et jugé quelle ne pourroit leur être envoyée qu'à la ruyne entière de ses entreprises, leur jouant encor un nouveau tour de souplesse, les cajeolla si bien qu'en leur fesant plusieurs belles et nouvelles protestations de sa fidélité, et leur représentant « leur commun péril en la résistance où ils s'étaient résolus ensemblement, [et qu']ils ne pourroient trou-

ver de refuge, au cas que la ville fust forcée de succomber, que dans son chasteau, quy de tout temps avoit esté et seroit encores en ceste extrémité l'azile de tous leurs habitans, mais que n'y ayant assez de munition de bouche pour y soustenir un long siège, il etoit nécessaire de l'en fournir avec abondance » ; les consuls, quy ne sçavoient bonnement quelle créance ils devoient prendre de luy, inclinant néanmoins ingénument à sa demande, la luy accordèrent. Ainsy il tira d'eux abondamment et leur extorqua tout ce qu'il jugea nécessère pour son utilité et pour en affoiblir la ville.

Ses desseins prospérant ainsy, selon son jugement, il n'arresta pas en sy beau chemin, car il pourveut, sependant, avec tout le secret et diligence requise son chasteau de tous les bons soldats des environs qu'il avoit de longue main reconnus ses amis.

[P. 207] La Roche Sainct-Angel, premier consul, estoit absent durant toutes ces menées, et ayant trouvé à son retour que les bons ordres que ses collègues avoient estably dans leur ville estoient très avantageux, en fut extrêmement resjouy et leur en donna de grandes louanges.

Le marquis donc ainsy pourveu de tout et en estat de ne rien craindre, selon son jugement aveuglé, osta le masque et se déclara ouvertement pour Monseigneur, soubs la créance que Monsieur de Vitry n'oseroit entreprendre dans le gouvernement de Monsieur de Montmorency. Mais, peu après, ayant apprins que la ville d'Arles armoit, de son commandement, et jugé que sy Beaucaire en estoit secouru, il n'y seroit plus à temps pour le surprendre, ainsy qu'il avoit de longue main projecté (ne luy ayant tousiours esté que trop aisé, puis qu'il avoit à sa dévotion le capitène de la ville quy gardoit les clefs des portes) ; de manière que, s'imaginant que les menaces pourroient enfin emporter et vaincre le courage et résolution des consuls ; leur déclara et représenta ouvertement « l'indignation que Mgr avoit conceue contre d'eux, par le refus qu'ils faisoient à l'introduire dans leur ville ; les maux, dont, en leur particulier, ils se rendroient coulpables en lui résistant et demeurant forcez ; les malheurs quy accueilliroient leurs habitans ; et l'inévitable désolation de leur patrie », les conjura d'assembler promptement leur conseil général, et prendre en iceluy une

résolution irrévocable [p. 208] de le recevoir et le reconnoistre ; soubs ceste asseurance que, comme viguier y président à son accoustumée, il auroit des persuasions assez fortes, joincts à luy les suffrages de tous ses amis, pour emporter la delibération selon ses intentions, et les fère déclarer rebelles avec lui.

Les consuls, escandalisez de ce discours, luy respondirent, par la bouche du premier, « que la ville n'entreroit jamais aux termes de consulter quel party elle devoit eslire, tant que l'authorité seroit en leurs mains ; mais bien par quel moyens elle pourroit repousser les efforts des ennemis du Roy, et fere chastier la desloyauté de tant de mauvais citoyens » et plusieurs autres semblables discours ; desquelz le marquis, se sentant vivement piqué, eut des ressentimens si cuisans qu'il ne peut se contenir de lui lascher, avec l'un de ses fils quy estoit avec luy, quelques injures quy leur furent soudain bien hardiment rétorquées.

On vit à l'instant le peuple résolu et tellement animé et confirmé en l'obéissance du roy et soustien des consuls, qu'il courut généralement aux armes et commença à dresser des retranchemens et barricades, à chasque bout de ruë proche la porte du chasteau.

Cependant Monsieur le mareschal de Vitry, quy tout à point s'estoit porté dans la ville de Tharascon, ainsy qu'est touché cy-devant, et où sa présence avoit estouffé plusieurs secrettes menées, et empesché que le mal contagieux de Beaucaire ny communiquât [p. 209] plus avant son venin ; prévoyant bien que de la révolte ou prise de ceste ville dépendoit le repos et la tranquillité de son gouvernement, despescha promptement divers courriers en trois différentes parts à la fois ; scavoir à Monsieur le mareschal de La Force quy estoit dans le Bas Languedoc, tallonnant Monseigneur de la part de Sa Majesté avec une armée volante pour l'empescher d'y fère progrès, auquel il donna avis de tout ce quy s'estoit passé en ceste occasion ; aux sieurs consuls d'Arles (par l'un de ses carrabins quy arriva à eux le dimenche premier aoust, sur les trois heures au matin), pour les suplier et enjoindre de la part du roy, de luy envoyer promptement trois cents hommes, et, en dernier lieu, aux Communautés d'Ayrargues, Saint Rémy et autres lieux du viguerat, pour en avoir autant.

Les citoyens d'Arles, quy vivent dez tousjours dans ceste honorable ambition de tesmoigner en toutes occurrances à Sa Majesté qu'elle n'a ville en tout son royaume en laquelle ses mandements et de ses ministres soient exécutés avec plus d'ardeur et d'affection, et qu'ils ne pourroient jamais estre ingrats ny mesconnaissants à tant de biens-faicts qu'ils reçoivent de ses mains libérales ; oultre le devoir de la fidélité naturelle quy les oblige sy estroitement à une sy doulce et débonnère servitude, recevant incontinent ceste agréable semonce de la bouche de leurs consuls, furent [p. 210] soudain en armes, d'entre tous lesquels en furent par eux choisis trois cents, dont la plus grande partie estoit de noblesse ou aultres gents d'eslitte et de considération ; tous lesquelz en sortirent le mesme jour dimenche premier aoust sur les deux heures après-midy, conduits par le sieur Philipe Beuf, l'un des consuls de l'estat des bourgeois, sage, expèrimenté et courageux capitène.

Les Communautéz du Viguerat, s'estant assemblées aussy le mesme jour, avec extrême diligence, firent levée d'environ cent cinquante hommes et partirent avec telle scélerité qu'ils n'eurentmesmes, presque tous, le loisir de se pourvoir des munitions necessères ; soubs l'espérance néanmoins que Monsieur le mareschal leur en feroit destribuer à Tharascon à leur arrivée ; où s'estant randus et ne luy ayant peu offrir que leurs personnes et leurs armes, ainsy presque inutiles, il leur commanda pourtant de passer promptement sur l'isle pour ne perdre le temps, avec promesse de leur en fere tenir incontinent, estimant que les consuls de Tharascon luy en présenteroient, atendant qu'il en eust fait venir de la ville d'Arles. Et pria le sieur d'Alein, gentil-homme d'Arles, pourlors viguier de Marseille, quy l'avoit suivy et ne l'abandonna jamais durant l'ocasion, d'aller à eux de sa part et leur en demander, avec promesse de leur en rendre autant : ce qu'ayant promptement exécuté, et n'y ayant trouvé que des refus, s'excusants sur l'impuissance, Monsieur le mareschal en receut des extrêmes desplaisirs et leur en fit de vives et picquantes reproches.

[P. 211] Tandis, la troupe d'Arles arrivée immédiatement après et en queüe des autres, environ les cinq heures du soir, Monsieur le mareschal la faict de mesmes tout d'un train passer

sur l'isle, ayant apprins que Monseigneur devoit dans peu d'heures entrer au chasteau de Beaucaire.

On observa ce soir là plusieurs circonstances de ceux de Tharascon, lesquelles donnèrent un très-évident esclaircissement à la proposition que le marquis de Perault avoit faite à Monsieur de Montmorency de luy livrer encor ceste ville au moyen des intelligences qu'il y avoit : car premièrement, par la lettre que Monsieur le mareschal de Vitry escrivit aux consuls d'Arles, il leur marquoit que les gents qu'il leur demandoit estoient pour ramplir la place de ceux de Tharascon, qu'il allait dès ceste heure là faire entrer dans Beaucaire ; néanmoins tant s'en fault qu'ils y deussent estre desjà à leur arrivée qu'au contrère lorsque le consul y aborda avec sa troupe et receut son commandement de passer promptement sur l'isle, il le vid sur le bord de la rivière sans autre compagnie que des siens, fors un ou deux gentilshommes de la ville, apprint qu'il n'y estoit passé que la troupe du viguerat qu'il y voyoit encores descendre, pour laquelle encor on luy avoit refusé des munitions de guerre ; et ce quy augmenta plus encor l'escandale à ceux d'Arles fut de n'avoir receu d'eux à leur arrivée ou passage aucune gratification de rafraischissements, en recompense de ceux qu'on leur avoit largement fournis puis naguères à Arles (dont ils avoient grand besoing) à leur retour d'Aigues Mortes en semblable occurrence. Toutes ces circonstances, dis-je, donnèrent argument que dans ceste ville le service du Roy ny avoit pas pour lors grande vigueur. Tant est que ces troupes ainsy assommées [p. 212] de la plus ardente et insuportable chaleur quy fut jamais, elles passèrent toutes gayement sur l'isle ; mais la saison pour estre introduites dans Beaucaire n'estoit pas encor arrivée pourtant, les afferes n'y estant point entièrement disposées par les artifices que le marquis et la noblesse de la ville y apportoient à tout moment, ainsy que nous verrons cy aprèz. Etfalut qu'elles campassent là tout le reste du jour et toute la nuict suivante.

Or ceux d'Arles n'y furent plustost descendus qu'il fut incontinent déclaré à leur consul par les premiers, qu'ayant esté constraints de se lever et de sortir ainsy de leur maison, à la haste, sans munition de guerre, soubs l'espérance de s'en fournir à Tharascon, et ne l'ayant peu fere pour ne

retarder leur descente, ils en estoient en des extremes desplaisirs. A quoi le consul, pourvoyant sur le champ, leur fit despartir quant et quant du plomb, de la mesche, et deux cartouches de plomb à chasqun, que ses propres soldats arrachèrent de leurs bandollières et leur donnèrent.

La descente de ces troupes sur l'isle donna des estranges appréhentions au marquis et à la noblesse de Beaucaire quy suivoit son party, jugeant que leur introduction dans la ville estoit le coup mortel de leur espérance. Aussy dès lors ne batirent-ils plus que d'une aisle et le marquis s'estant retiré au chasteau, toute la ressource des autres se réduisit à ce point de courir ouvertement les rües, déclamer contre leurs consuls, et imprimer en l'esprit du peuple mille terreurs paniques et toute sorte d'appréhention de l'insolence que les soldats exerceroient en leurs biens, en leurs maisons et leurs familles, et en leurs propres personnes s'ils estoient introduits.

[P. 213] Ce fut une rude attainte à l'authorité des consuls, de laquelle ils virent soudain naistre mille murmures et soublèvemens du peuple, violemment agité et effarousché de telles appréhentions qu'y porta aucuns des plus mutins à leur reprocher le peu de confiance qu'ils avoient en eux de ne les avoir estimé capables de garder et deffendre courageusement leurs murailles et leurs maisons, soubs leur authorité, sans l'assistance d'autruy ; et que l'introduction de ces troupes ne leur pourroit estre que dommageable et funeste.

Les consulz, estonnés de telz mouvemens et taschant à ramener le peuple de son desvoyement, se fortifièrent de l'authorité des magistrats de justice et principalement de Dupuy, procureur du Roy, homme très-résolu. Tous lesquelz ensemblement, après des hardies et puissantes menaces de cestuy-cy, parlant au nom du roy, et des vives et pressantes persuasions de ceux-là comme pères de la patrie, l'ayant par ce moyen aucunement ramené, ils résolurent, enfin, de donner l'entrée à leur secours à quelque prix que ce fût, voyant que d'iceluy dépendoit et le gain de leur partie et la tranquilité de leur patrie, ainsy que la suite le fera voir.

Toute ceste nuit s'écoula en telles consternations domestiques qui les empeschèrent non seulement de l'introduire

(appréhendant quelque mésaventure), mais encor de pourvoir à ses nécessitez.

Ce long retardement d'ailleurs et ce peu de conte qu'on tenoit de ces troupes leur donnoit cependant de très-puissants mouvements de [p. 214] cholère et de très-violents soupçons de quelques mauvais jeu. Si bien que le consul Beuf, pour ne recevoir quelque affront, logea quant et quant à la plus haulte poincte de l'isle, le sieur de Mandon (l'un des cinq capitènes des cartiers d'Arles) avec toute sa troupe pour en deffendre l'entrée du costé de la terre. Et luy, avec tout le reste, se tint préparé à recevoir et repousser courageusement de tous les autres endroits ceux quy l'y voudroient mettre en eschec.

Le marquis, cependant, qui avoit comme abandonné ou quitté la partie dès la défense de ces troupes sur l'isle, et s'estoit retiré en son chasteau, en donna promptement advis à Monseigneur, luy représentant ce secours beaucoup plus considérable et plus grand qu'il n'estoit ; lequel fesant promptement r'assembler ses troupes quy s'étoient dispersées et relaschées dans les villages circonvoisins, vint quant et quant à Beaucaire, accompagné de tous ces seigneurs qui le suivoient, se présenta tout de nuict à la porte du chasteau qui regarde la prerye [1], et y fut introduit avec tous les siens.

Tandis, les consuls qui n'estoient bonnement encore bien confirmés en la résolution de recevoir leur secours, ayant eu advis que Monseigneur estoit au chasteau et que toutes ses troupes y rentroient à la fille, firent soudain donner l'allarme au peuple par le tocsin, afin qu'un chascun se rendît sur les murs de la ville ou au corps de garde de leur cartier, et cependant envoyèrent promptement une troupe de leurs plus [p. 215] hardis habitans ranforcer ceux quy s'estoient jà saisis de toutes les avenües de la porte du chasteau quy est dans la ville ; attendant d'y loger leur secours, commandèrent au capitaine de la ville de luy aller ouvrir la porte de Cadenet quy luy estoit la plus prochaine, et à Dions, fils du premier consul, de l'aller introduire promptement.

Ce fut à ce point que le peuple, reconnoissant l'erreur où la suggestion de tous ces mauvais serviteurs du Roy l'avoit

[1] La *prairie* ou champ de foire.

voulu précipiter, courut comme désespéré à la deffence de leur muraille, loua les vertueuses intentions de leurs consuls, commencea à bien espérer de leur résolution, et à se proposer qu'infailliblement leur courageuse résistance seroit largement récompensée de la débonnèreté du Roy, et que le moins qu'il pourroit espérer de sa libéralité ce seroit leur affranchissement de la tyrannie du marquis; ainsy en parloient-ils.

Le capitène de la ville, quoyque des intimes amis du marquis et serviteur de M. de Montmorency, fesant violence à ses volontés, fut constrainct d'aller ouvrir ceste porte, aprèz quelques sourdes paroles de refus qu'il laschea aux consuls, lesquelles furent suivies de menaces de luy oster les clefs. De manière que le sieur de Dions, quy s'estoit jà suffisemment pourveu de batteliers, montant promptement sur leurs batteaux passa sur l'Isle (laissant le sieur de la Roche, son père, à la porte), pria le consul Beuf, au nom de son dit père, de ses collègues et de tout le peuple, de vouloir [p. 216] promptement entrer dans leur ville et luy fit des excuses de ce long retardement.

Le sieur consul Beuf, cependant, quy avoit reconnu, avant l'arrivée du sieur de Dions à luy, que toute la cavallerie de Monseigneur estoit sur le pied, et ouyt en même temps le tocsin sans savoir sy c'estoit pour Monseigneur ou pour soy (n'ayant ancores veu personne de la part des consuls), despescha promptement le sieur Peinct, l'un de ses volontères, son inthime amy, et lieutenent en ceste expédition, devers M. le Mareschal de Vitry pour apprendre ses intentions sur ceste occurrence: et consulta d'ailleurs le sieur de Rousset, gentilhomme de Provence (auquel M. le Mareschal avait donné la conduite de la troupe du Viguerat) avec les plus expérimentés de leurs volontères, pour les formes de leur subsistance ou de leur introduction au cas qu'ils feussent enfin appellez, reconnoissant leur entreprise grandement hazardeuse et toute remplie de péril; mais, durant leur consulte, Dions arriva à eux; nonobstant la prière duquel, et les asseurances qu'il leur donna que son père les attendoit à la porte, et ses collègues aux autres endroits de la ville pour ordonner de leurs postes, ils delibèrèrent pourtant d'envoyer tout premier dans la ville

La Bresche, l'un de leurs sergents, pour reconnoistre et juger de la contenance des habitants et prièrent Dions de demeurer avec eux, en hostage pour l'asseurance d'iceluy et jusques à son retour.

[P. 217] Ce sergent, passant promptement le bac et entrant dans la ville environ les deux heures aprèz la minuict, donna seul jusques dans la place du marché, et n'eut autre rencontre que dudit sieur de Laroche à sa porte et du capitène de la ville ; laquelle ayant ouverte contre son cœur, ne sceut sy bien retenir ses ressentimens qu'il ne luy usat de quelques sourdes menaces, « que tout autant d'estrangers quy entreroient dans la ville y seroient taillés en pièces. »

Tandis, ces compagnies de Croates quy suivoient Monseigneur, estant sur le pied pour entrer au chasteau et ayant apprins que ces troupes estoient sur l'isle, firent tout leur effort pour avoir congé de les y aller attaquer et d'y passer à guay du costé où estoit assis en garde le sieur de Mandon. Mais ils en furent divertis par quelques-uns, lesquelz représentèrent à Mgr y avoir trop de péril et en ce guay et en l'incertitude du nombre des soldats, et que la ville estant une fois saisie, on auroit bien moyen de les deffère.

La Bresche cependant, sa descouverte faite, revint à la porte d'une part, à mesure que le sieur Peinct, de l'autre, redescendoit sur l'isle avec ordre de Monsieur le Mareschal de fère entrer promptement ces troupes à quelque prix que ce fut, et tous deux furent estonnés d'en voir desja une bonne partie dans la ville avec le sieur de Dions et le consul Beuf en teste d'icelle. Auquel néanmoins le sergent rapporta le discours qu'il avoit ouy du capitène de la ville, mais il n'arresta pourtant, le Rubicon estant jà passé, et tous les soupçons vuidez et surmontez par son courage et par la confiance qu'il avoit en la franchise du sieur de Dions quy le guidoit et de son père quy le [p. 218] recevoit. De manière que le sieur Peinct fut grandement joyeux de treuver que l'obeyssance avoit prévenu le mandement que M. le Mareschal luy avoit donné et que tout le reste passoit à la haste.

Le sieur de la Roche donc, ayant accueilly le sieur consul Beuf avec les plus tendres remerciemens que méritoit un sy important et signalé service, et que la briefveté du temps luy

peut permetre, le conduisit de ce pas avec toutes les troupes jusque dans la place du marché où elles se mirent promptement en bataille. Et de là, sans arrester, allèrent se loger tout contre les jardins joignant les murailles et la porte du chasteau quy descend à la ville, où les habitans avoient ja mis quelques charretes et commencé à se barricader. Le consul Beuf y choisit la porte la plus prochaine et la plus dangereuse, en laquelle il s'arresta avec l'eslitte de ses volontères, laissant les autres plus esloignées au reste des troupes et aux habitants.

Ces barricades n'estoient à peine alors bien commencées qu'un chasqun d'eux mit promptement la main à l'œuvre pour se retrancher et mettre en deffence, et leur fut donné par les consuls tout ce qu'ils leur demandèrent pour cest effect.

Le jour venu (lundy deuxiesme aoust), le marquis, quy s'estoit imaginé que l'arrivée de Monseigneur dans son chasteau auroit donné telle appréhention aux consuls et au peuple [p. 219] que, les armes leur tombant des mains, ils n'auroient le courage de fere entrer leur secours et le ranvoyeroient en désordre, fut bien estonné de les veoir tout contre les murs d'iceluy, retranchez, barricadez, et en estat de luy disputer courageusement l'entrée de leur ville. Et ceste noblesse, d'ailleurs, quy suivoit ses mouvemens avec tant de passion et d'aveuglement, remplie de mesme estonnement que luy et hors de toute espérance d'entreprendre désormais aucune chose à leur avantage, reconnoissant qu'il y alloit de la honte et des uns et des autres d'avoir eu tant de belles intentions pour Monseigneur, tant de courage d'excécuter, et néanmoins perdre des sy belles ocasions de se rendre maistres de leur ville, et principalement celle que la nuict précédente leur avoit sy favorablement produite, lorsque ce peu d'habitans, quy ne commençoient qu'à desseigner encore leurs retranchemens, n'eussent peu rendre à Mgr aucune considérable résistance, s'ils l'eussent fait descendre en armes promptement dans la ville, se réduisirent tout enfin à ce dernier remède de fère quelques abouchemens et conférances avec les consuls, pour tascher de se mettre à couvert des reproches et des indignations de Monseigneur, qui avoit ignoré toutes ces contradictions et résistances et creu que le tout luy estoit asseuré. Quelques-uns

d'entre eux obtindrent des consuls de pouvoir monter au chasteau et proposer à Mgr et au marquis quelque accommodement [p. 220] quy leur donnast de la satisfaction à tous. Ainsy ceste matinée s'escoula en allées et venues d'une part à l'autre sans fruict ; et Varie, l'un d'eux, s'y estant entremeslé de la part des consuls, fut porté par terre, descendant du chasteau, par une mosquetade, que luy tira un soldat de la garnison, quy luy entra par le col et sortit par l'espaulle.

Ce coup contre le droit des gens, mit sel en bouche aux consuls, les fit aller plus retenus, et le marquis en receut un grand desplaisir. Néanmoins, s'imaginant de pouvoir avancer luy mesmes ce que ses amis n'avoient peu le matin, il demanda encore de parler aux consuls et permission de descendre jusqu'à la prochaine barricade. Son intention estoit double, car il désiroit voir le retranchement et la contenance des soldats. Les consuls, néanmoins, quoyque très résolus en leur première délibération de servir le Roy à quelque prix que ce fût, estimant que sy de telles conférances pouvoit sortir quelque accommodement, leur honneur sauve et la ville demeurant tousjours dans les termes de l'obéyssance, elle en seroit d'autant plus soulagée et exempte des foulles que les gens de guerre y produisent communément, luy accordèrent enfin ses demandes.

Il descendit donc à la ville avec les sieurs d'Elbene, le baron [p. 221] de Ledenon et Laroche d'Agoult, escuyer de M. de Montmorency. Et rencontrant à la première barricade le consul Beuf en teste de l'eslitte de ses volontères, et en estat de la bien deffendre, s'y arrestant un peu et fesant bonne mine, loua fort leur contenance et leur résolution, leur laschant en passant ce petit traict de vanité, « qu'ils estoient tous dignes de commander des régimens. » Lequel ayant été soudain recueilly par un gentil esprit de la troupe, le luy couvrit avec grace par ses paroles : « Ouy, certainement, Monsieur, luy dit-il, mais ce nous est beaucoup de gloire et de satisfaction de n'estre en cette occasion que simples soldats soubs notre consul et y servir le Roy. »

Le sieur de La Roche donc s'approchant de lui, tirant quant et soy hors de la barricade le sieur consul Beuf pour estre tesmoing de tous leurs discours, la première parole du mar-

quis au consul fut d'avoir violé sa foy en la mutuelle promesse qu'ils s'estoient faite de n'introduire aucune personne estrangère dans la ville ny dans le chasteau. A quoy il respondit qu'elle avoit ainsy véritablement esté faite entr'eux, mais soubs cette condition de servir le Roy et les uns et les autres, et qu'ayant vu la nuict précédente entrer Monseigneur dans son chasteau, il avait de mesmes introduit dans la ville le consul d'Arles et sa troupe ; ainsy, n'ayant fait en cela que [p. 222] l'ensuivre, il en estoit le premier coulpable. Le sieur d'Elbene et le baron de Ledenon, apprehendant que ces parolles n'en produisissent d'autres plus fascheuses, interrompant le discours du marquis, pressèrent fort alors le sieur de la Roche de congédier les messieurs d'Arles et laisser la ville entre les mains des habitants. Mais au contraire la connoissance et l'appréhention qu'il avoit de ceux quy suivoient le party du marquis, dans la ville, et du peu d'assurance du peuple, luy fit rejetter bien loing telles propositions et demeurer ferme en son procédé, reconnoissant très bien que, ceux d'Arles estant son principal apuy, la partie demeureroit fort inesgale et leur affère seroit bientost vuidée à la confusion et au grand détriment du service du Roy.

Durant ce pourparler, tous les soldats des barricades observant diligemment les actions et les mouvemens du marquis demeuroient sur pied, et en estat de repousser vivement sa violence au cas qu'il en eust voulu user contre leurs consuls. Et sur ce poinct il arriva qu'un soldat du chasteau laschea une mosquetade dans la barricade du consul Beuf, quy porta contre un mur, où estoit appuyé un de ses volouteres, auquel ayant ramply le visage et le chapeau du desbris de la pierre, s'adressant au marquis : « Voyez, Monsieur, luy dit-il [1], comme vos soldats nous traitent dans vos tresves et vos abbouchements. » [p. 223] De quoy il lui fit ses excuses, et menaceant rudement le soldat, asseura tout haut ce volontère qu'il n'entendoit point que la foy publique fut ainsy violée. Lequel luy répliqua avec une contenence gentille « que les mosquetades estoient trop peu de cas pour les fere desmouvoir de leurs postes, et qu'il y falloit joindre le canon. »

[1] *En marge en regard :* M. Peinct.

Cet excès porta soudain le desir de deux soldats, habitans de Beaucaire meslés parmy ceux d'Arles[1], d'en tirer sa revenche. Et, s'estant avancez, s'appoinctèrent conjoinctement pour tirer au marquis, mais le volontère s'en estant aperceu s'avancea à eux, leur donna tout à poinct de la main sur l'harquebuse qu'ils avoient enjoüée, les en destourna et leur fit le hola, ne voulant permettre de venger une lascheté par une autre.

Tandis, Monsieur le mareschal, sçachant que ces troupes de Beaucaire ne pouvoient avoir de muuition de guerre que ce qu'un chasqun des soldats pouvoit avoir sur soy, et jugeant que les consulz ainsy troublez n'auroient pu avoir le soing de leur en fère fournir, despechea promptement aux sieurs consuls d'Arles pour les prier de fere encor ce bon service au Roy de luy en envoyer promptement. A quoy ils furent très diligents, et luy en envoyèrent quatre muletz chargez quy luy furent [p. 224] présentés de leur part par un gentilhomme de la ville qu'ils luy députèrent (ce fut le sieur Despins). A quoy il receut une incroyable satisfaction et leur en fit des grands remerciements, ne pouvant se contenir d'exagérer à tous coups la grandeur de leur affection et la promptitude de leurs services aux choses concernantes l'interest de Sa Majesté.

La conférance du marquis demeurant vaine enfin et sans effect, et les consulz rentrés dans la barricade, on ouyt à l'instant de tous les soldats quy y estoient une acclamation universelle de *Vive le Roy*, quy donna un très rude coup d'estonnement au marquis et le plongea dans une grande confusion, ne sçachant treuver à Monseigneur excuse vallable et légitime pour collorer tant de manquements. De manière qu'il fut sur les termes de demeurer dans la barricade avec les consuls pour éviter ses indignations.

Monseigneur estoit pour lors, avec MM. de Moret, d'Elbeuf, de Montmorency et autres de consideration à la porte du chasteau par le dedans sans y estre aperceus, attendant l'issue de ceste conférance pour donner tous, l'espée à la main, contre les barricades au cas qu'elle ne terminast selon ses intentions :

[1] *En marge en regard* : Scève en estoit l'un.

et ayant ouÿ le bruit des soldats et demandé la cause d'iceluy, on luy dit que c'estoit un cry de Vive le Roy : « Ouy, répliquat-il soudain, tirant son chapeau, Vive le Roy ! »

[P. 225] Tous ces Messieurs donc rentrez au chateau et Monseigneur ayant apprins la ferme délibération des consuls, entra en une sy grande fureur contre le marquis qu'il proposa de le fere saulter des créneaux ; lequel, le sçachant, n'osa se présenter devant luy que son esprit n'eust esté radoucy avec beaucoup de peine par tous ces seigneurs. Aussy, à vray dire, il ne sceut jamais en ceste action obliger entièrement ses amis ny désobliger ses ennemis.

L'ardeur de la cholère de Mgr luy fit incontinent demander ses armes, délibéré d'aller enfoncer ces barricades, disant que puisque la querelle estoit pour soy il vouloit estre le premier à les franchir ; mais Dieu en ayant disposé autrement et ne voulant permettre qu'il s'exposast avec tant de noblesse en un sy éminent péril, sussita sur le champ le sieur d'Elbene, quy avoit veu la contenance de ceux des barricades, lequel luy représenta « qu'ily avoit reconnu un si grand courage aux soldats et un sy ferme propos et délibération d'y mourir tres-tous plustost que d'en démordre et l'abandonner, estant tous gents de condition, commandés par leur consul, homme très-résolu, qu'infalliblement se seroit s'exposer et toute sa noblesse à la boucherie de gayeté de cœur, et que le moindre d'eux quy s'y pourroit perdre valloit mieux que toute la ville ensemble », avec plusieurs autres véhéments discours sur ce sujet.

[P. 226] Le sentiment du sieur d'Elbene estoit très-bon pour n'exposer la personne de Mgr qu'on n'eust peu que malaisement retenir, aussy prévalut-il et fit changer ceste résolution ; mais à vray dire, sy Monseigneur eust fait attaquer vivement ces barricades d'une part, et tous les gentilshommes de la ville amis du marquis eussent à mesme temps saisy l'une des portes de la ville pour l'y introduire par le dehors comme il leur estoit très-aisé, sans doute la ville estoit enlevée ; car les barricades n'estoient pas encore en très-bon estat ny capables de trop grandes résistances ; ny mesmes le nombre des tenants assez grand quoy que très-vertueux, et d'ailleurs la plus grande partie du peuple quy suivoit les consuls vagoit encor dans

l'irrésolution, dans la crainte et dans la confusion. Enfin, ceste parolle eust sy grand poids que ceux de Beaucaire peuvent désormais la marquer dans leurs fastes pour l'une des choses les plus essentielles de leur bonne aventure et de leur tranquilité publique, puisque, sans avoir plus grand soing ou perte des leurs, ils ont vertueusement monstré le front au frère du plus grand et redoutable prince de la terre armé pour les subjuguer, et se sont glorieusement conservés dans la légitime obéyssance, malgré, s'il faut ainsy dire, d'eux mesmes.

Pierre DELACRAU.

(*A suivre.*)

LE CHANSONNIER DE BERNART AMOROS

(Suite)

[132 (c[a] 112)]

PEIRE UIDAL (*c f°. 74 r°*)

(= B. Gr. 364, 17)

I. Dieus en sia graçitz
Qel franc reis es gueriz
E sans & deleitos [1]
Per qeu [2] cobri cansos
Gaias & ab gais sos
Qe [3] mera giquitz
Corroços [4] & marriç
Mas la sua saluç
Nos a totz erembuz [5]
E tornat en iouen
Mon cor & mon talen.

II. Qar de bona raiz
Es bos arbres ichiz [6]
E fructz es car & bos
E rics [7] & saboros
Et en [8] torn amoros
Vais domnas & [9] chausitz
Tant qe noia [10] als marriz
De cui son plus remsutz [11]
Qe focs ni fers agutz
Qar don men uulh [12] men-
Qus no [13] las mi defen. [pren

III. Ben tainh qeu sia arditz
Qe tal domna mes guiz [14]
Qes la gènser qanc fos
Qab sas bellas faisos
El bels oils orgoillos
An mantz [15] cors enuaiz [16]
Per qe mos esperiz
Es ab leis remasuz [17]
Don mi senc [18] reuenguz
De tot mon marrîmen
Qai sofert loniamen.

IV. Jouenz es mal bailiz
E pretz ces [19] per traiz
Per colpa dels baros
Quer uenson [20] los guarsos [21]
Manēz et orgoillos
El [22] cortes escarniz
E domnas trichairiz
Regnon *con*tra nos druz
.....
Trop deschausidamen
Ab doble faillimen.

V. A bel cors gent bastiz
De totz bos aibs compliz
.....
....
.... [23]

L. S. : [1] deleichos — [2] qem — [3] De qe — [4] Corrossos — [5] ereubutz — [6] eislis — [7] E douz — [8] ieu — [9] cai — [10] nuig — [11] temsutz — [12] uoil — [13] Qom nō — [14] guitz — [15] mon — [16] euazitz — [17] remansutz — [18] sui — [19] tenc — [20] Car uezon — [21] garzos — [22] Los — [23] Dona sim rent a uos Humil e uoluntos E destregz e cochos

Si com cel qes feriz
Damor & [1] cor qem diz
Qem renda uos uencuz
Doncs si nom faiz aiuz
Mort aurez chausimen
E nous estara gen.

VI. Per flac rei apostiz
Es bos regnes deliz
Qar planh [2] sas messios
E plorals autrui dos
E fug solaz dels pros
E reis pos uiu auniz
Val mens qe sebeliz
Mas eu son car tenguz
Pels meillors & cresuz
Per la cortesa gen
Qes contradig nomen [3].

VII. Per som son gent guarniz
Contrals uags acapiz [4]
Qe ab mi (c *f°. 74 v°*) es ara-
[gos
Et castella & leos
E [5] ualent rei nanfos
Els [6] castels estabiliz [7]
On preç es gent seruiz
Et ondraz & tensuz
Si qe dels abatuç
Flacs auars cor de uen
Non ai nul pensamen [8].

VIII. Aitant com plus ardiz
Es leos qe crapitz
Et ors qe bous cornuz
E lops qe bec barbuz
Ai en tant ardiment
[.. .....]

IX. E qi mos diz aguz
Es contra si enten
En li don franchamen.

133

PEIRE DALUERGNE

(= B. Gr. 323, 13)

I. *(p. 125)* Cui bos vers agrada
[auzir
De mi aconseilh. qe lescolt
Aqest qera comenz a dir
Qe pos li er sos cors assis
Em ben entendrels sos els
[motz
Ja nō dira qel anc auzis
Meillors digz trobar loin ni
[prop.

II. De be no fai adescarnir
Qi lau anz deu agradar molt
Se tot loutracuiat albir
Ab lor nesci feble fat ris
Torno zo qes damont deios
El bes vezer qe sen antis
El esqerns resta de galop.

III. E per tal sai [9] sen bon sofrir
Canc esqern ni corage es-
[tolt
Si broillet no sai vim florir
E par dauol respeg iardis
Cant ve qe la sima nil brotz
Nō ieta frucha requis [10].
El intrador neisson tuig clop.

IV. Eraus vueil al res deuezir
Qi dauer sai a gran comolt
Ben sen deuria far seruir
Qe mil muegz de marabotis
Nō donaria doaz notz
Pos a la bochail venrail fiz
Nil prestre secodra lizop.

V. A qec deuria souenir

[1] el — [2] plain — [3] contradreg non men — [4] A mon cor e cabitz — [5] El — Ges — [7] establitz — [8] *L. S. non ha le seguenti stanzette.*
Voyez l'édition de M. Zenker Erlangen 1900 *p.* 124 *ss.* [9] *c. en*: fai - [10] *.en*: trucha tequis; *l.*: frucha ni tequis

Qe non agues coratge estolt
Del be on vos deuem auzir
Qen oraizon fossom conqis
E cant ve al derrier sanglot
Non li val oncle ni cozis
Ni metges ab son issirop.

VI. Ben deuria pensar morir
Qi dreitz oils garda sus lo [volt
Cossi dieus *per* nos a guerir
Receup mort e pois mortz [laucis
Selui qi *per* nos venc en [croitz
Tuig mortem[1] cauers nō [guaris
Negu al temps plus qe fes [iop.

VII. Mout son intrat en lonc [cossir
Tug cil qi son al detir[2] [clop
Ca la mort nos pot escremir
Coms ni reis ni ducs ni [marqes
E senanz nos nedeia totz
Qe la mortz li serre lo uis
Be si pot sil[3] vol tarzar [trop.

VIII Tot iorn[4] porria ligir
Mas preguem dieu per sa [douzor[5]
[.....][6]
Qens[7] meta el sieu paradis
On me[8] isaac e iacop.

134

PEIRE DALUERGNE

(= B. Gr. 323, 18*)

I. *(p. 126)* Gent es mentrom [va[9] lezer
Senanz le someil a faire
Qes cal. saizinal. cuiaire
Tal ora es larcs de voler
E qi enanz es auertitz
Qe lagaitz li sia issitz
Non es ges del tot musaire.

II. Contraisso dru[10] aparer
En cui senz es albergaire
Qe scienza non pretz gaire
Sa luecs non la vei parer
Doncs on er de mi sentitz
Lo sabers don soi reqitz
Cor fiz o mesclatz ab vaire.

III. Qel segle ai fag mon plazer
Tant qen soi de trop pe- [chaire
Et er agradam nestraire
Pos dieus prom na dat lezer
Pot hom esser descauzitz
E nō mes obs mai[11] delitz
Per outracuiat iutgaire.

IV. Pos dieus som laissa vezer
En qe poest[12] esser miraire
De mo miels e sordeigz [raire
On om plus a de saber
On mager senz les qesitz
E aqel par plus faillitz
Ca sos obs nes enganaire.

V. Mas si ieu en saubes lo uer

[1] *c. en*: morrem — [2] *c. en*: dereir — [3] *c. en*: sis — [4] *l.*: iorn uos — [5] *l.*: mercis — [6] *l.*: Qens garde del enfernal potz — [7] *l.*: E qens — [8] *l.*: mes. — *Voyez l'édition de M. Appel dans: Prov. Inedita p.* 201 *ss. et celle de M. Zenker p.* 121 *ss.* — [9] *l.*: na — [10] *l.*: deu — [11] *c. en:* nan — [12] *l.*: *poesc.*

Be sai for enqers cofraire
De iouent e enqistaire
Ses ris qe degra chaer
En grat. sa ios esbauditz
Mas sil fals segles mestitz
Qeil fag son pauc contral
[braire.

VI. Mentre chascus pot qerer
Lui qes vers dieus e sal-
[uaire
Mout es endreit se bauzaire
Pos o met e nōchaler
Qe maiers gratz nes cobitz
Qi ser ses colp qe feritz
Daitan son ben esproaire.

VII. So feira plus a praier[1]
Perqe son meraueillare
Com non es leu reguardaire
Tro qes aproisinatz[2] al ser
Qel iornals los[3] escurzitz
E sadoncs vo[4] ve complitz
Non cug qe pueis sen es-
[claire.

VIII. Amors bem degra doler
Si neguns autrēguannaire
Mas lo drechurers iutgaire
De vos am[5] pogues mouer
Qe per vos er enriqitz
E saluatz et enantitz
E pel segnor de belcaire.

IX. (*p. 126**) Mas so non pot
[remaner
Corteza amors de bon aire
Don me lais esser amaire
Tan magrada lai tener
On vol lo saintz esperitz
E pos el mezeis mes guitz
Nous pes sauos non repaire.

X. Qeu en sai tal gouernaire
Qez el vol enguit auer
Peirō daluergne so ditz
Non deus for anqers partitz
Ni per autra amor chiam-
[jaire.

135

PEIRE DALUERGNE

(= B. Gr. 323, 14)

I. De dieu non puesc pauc[6]
[parlar
Ni mout nous en sai deuezir
Qe graures[7] e restaria dir
El paucs el[8] plus qe non
[apar
E pos ilh manteno valor
Degra son senz contraparer
Ben taing dir adreg per
[samor
So cal sieu poble na mester.

II. Donc dic com si degra gardar
Cals es ni que deu deuenir
E si se mena[9] cossir
Ja megz nō sabria prezar
Mas los oils te en tenebror
En lesgart gloto obezirier[10]
El cors consent en la flor[11]
Guida larma a mal destor-
[bier.

III. De qem puesc pro merauil-
[liar
Tan[12] per si nō pren en
[albir
Qe qant qeil tric ler a morir
E pels pas ancessors passar
Et en tan estraigna flairor
Reuertir lo plus bobancier

[1] *c. en* : temer — [2] *l.* : aproismatz — [3] *l.* : l'es — [4] *l.* : no — [5] *l.* : iam. *Voyez l'éd. de M. Zenker p.* 128 *ss.* — [6] *l.* : pauc ben — [7] *l.* : gran res — [8] *l.* : es — [9] *l.* : metia e — [10] *l.* : dezirier — [11] *l.* : folor — [12] *l.* : Can

Co nauzem a gran feror[1]
Mas ven[2] soblido dacordier.
IV. Qester e fo fort amar
Al temps passam del guerpir
Daqo de qes degrom aizir
Anz qeil sobrauengues afar
Qeu sai catar[3] se contra cor
Qi nes cobrans be del ar-
[qier
Qe del cop senta la vigor
Car mout val garda de pri-
[mier.
V. Mas grieus es hom a cas-
[tiar
Qe mais ama son dan chauzir
Car ses volgues tant enantir
Val[4] be com contral mal
[obrar
Ja non perderal regne ausor
Pel gaug daqest mon men-
[songier
De qel cains[5] caitiua sabor
Lesperit pren en encom-
[brier.
VI. En qeus puesc per peior
[comtar
Homo seu voil ver espandir
De ren qauja el segle issir
Pos a deu nos sap accordar
Que las es tot desanador
Et es resorzent[6] e corsier
Et hom deu a son criator
Dels fals pos mort respond
[rentier.
VII. (*p. 127*) E pos dieus nous
[dẽgna donar
Vezer et entendre et auzir
E parlar e sen e sentir
E de tanta richessa usar
Bes deu esser souenidor
Car tort te qi dautrui tener[7]
Deue rics e del frug meillor
Nes escas a dieu a sobrier.
VIII. Per qer escur so qar es clar
Lai on dieus mostral[8] martir
Consẽten per nos a suffrir
De qens auenra totz trem-
[blar
Al iorn del iutzamen maior
On non aura ren dufaner
Cab gran gaug et ab non
[pauc plor
Et on desebrars dui sem-
[dier.
IX. On chascuns se degra a
[senhar
Et esser soen en sospir
Com dieus se degnec huma-
[nar[9]
E qe pres *per* los sieus sal-
[uar
E can pauc porto tug del
[lor
Seguen tre lo sanglot derier
Car mout mes destreita la-
[bor
Qe no laissol auer parer[10]
Cel qe trop sen sai[11] par-
[sonier.
X. E com lo blanc el vert el
[var
Ses te ges far del megs
[seruir
Don noil platz alcus bel[12]
[ufrir
Per aquel cui ner a penar

[1] *c. en* : fetor — [2] *l.* : uei — [3] *c. en:* catat — [4] *l.* : Vas — [5] c. *en* : caius, *l.* : carns — [6] *c. en* : tesorent — [7] *l.* : terier — [8] *l.* : mostraral. — [9] *l.* : humanir — [10] *Cette ligne doit être omise* — [11] c. *en* : fai — [12] c. *en* : bes

E totz tenis reuiura dolor
Tot so qel segles dalegrier
Car auer vas nostre se-
[gnior
Ni qan quers no val vn
[diner.
XI. E cos pot pauc chascus fi-
[zar
En can qe sai laissar transir
Sel eis non se sap deuezir
Tan gent q*ueil* pogues pro-
[sechar [1]
Qe tan breu [ida] an li plu-
[zor
Vilan e clergue e caualler
Qe tan tost torna en amaror
Lo iois daqest segle leu-
[ger.
XII. Mas dieus per sa granda
[douzor
Nos dom qe siam tal obrier
Qens acueilha en la res-
[plendor
Don li sieu saint son eri-
[tier. Amen.

136

PEIRE DALUERGNE

(= B. Gr. 323, 11)

I. Chantarai daqels trobadors
Qe chanton de tropas co-
[lors
El pieger cuia o dir gent
E a trobar es aillors
Qentremetre naug cent pas-
[tors
Cus non sap qes pueg ni
[dessent.
II. (*p. 128*) Daisso mer mal
[peire rotgier
Per so ner encolpatz pri-
[mer
Car chanta damor a prezent
E valriail mais un sautier
Dinz la glera [1] ab un can-
[delier
On portes gran candela ar-
[dent.
III. Lautre es G. de borneil
Qe par loira sec a soleil
Ab son chantar maigre do-
[lent
Qe chanto veillas portaseil
E sis vezia en espeil
Nos prezaria un aiguilent.
IV. El ters bernartz del venta-
[dorn
Qes m*enr*e de borneil en-
[dorn
E son paire al [2] mout bel
[siruent
Per traire ab arc manal
[d'alborn
E sa maire calfaual forn
El gars amassaual sirment.
V. El quartz don ugo lemozis
Us ioglars qes plus qeren-
[tis
Non a tal tro ab nauent. [3]
E cui aratz [4] fos pelegris
Malautes cant chantal mes-
[quis
A pauc pietatz no mẽ prent.
VI. Guillenz de ribas es lo qinz

[1] *l.* : profechar.

Voyez les éditions de M. Appel dans la Zeitschr. f. r. Phil. XIV p. 162 ss. *et de M. Zenker p.* 111 *ss.* — [1] *c. en* : gleia — [2] *c. en.* : ai — [3] *l.* : a benauent — [4] *c. en* : cuiaiatz

Qel[1] maluatz deforse de-
[dinz
E ditz totz sos vers rauca-
(ment
E non e ges bos sos latins
Cautretan sen farius chins
El oill semblo de vout d'ar-
[gen.

VII. El .VI. es gramoart gaus-
[mar
Ques cauallers e va ioglar
E fai o mal qe o consent
Nil dona vestir vert ni
[var
Qe tal er adobat som par
Qen ioglarit ne seran cent.

VIII. Ab p. de monzo so VII
Pos lo coms de tolosau dec
Chantan un sonet auinen
E cel fon cortes qel raubec
E mal[2] o fes car noil tren-
[qet
Aquel pe que porta pendent

IX. E loites bertranz de saissac
Qe anc un bon mestier nō
[ac
Mas danar menus de qe-
[rent
Et anc[3] pueis nol prezei un
[brac
Pos den bertran de cardail-
[lac
Prez un veill mantel suzo-
[lent.

X. (*p.* 129) E lai de marseillan
[folqet
Qe chanta de fotre e[4] folet
Per una buta[5] cui saten
Ca plus ample con dun cabes
E forail meils pesqes ab
[ret
En mar can nō la mouo lo
[vent.

XI. El dezes gosaluo roitz
Qes fai trop de son trobar
[formitz
En cui caualairias feing
& anc bos colps nō fo feritz
Per lui tam be no fo garnitz
Si nom lac trobat en fugent.

XII. El onzes es en raimbaut
Qes fai trop de son trobar
[baut
E non es mia auinent
Dome qe a gran pez caut
E sen geraua ni a faut
En negun ni[6] a jauziment.

XIII. El dotz es us clergatz pei-
[rols
Ab cara maigra secs mur-
[sols[7]
E can vol chantar va tos-
[sent
Caissi nes esclarzitz lo sols
Ca totz vos en penria dols
Tan sa[8] lag son captene-
[ment.

XIV. El tretz es vs veils lumbartz
Capela sos vezis coartz
E laisal del esserniment
Pero us sonetz fai galliartz
Ab motz maribotz et gri-
[martz
Et apelal hom consezent.

XV. En G. faiditz fai chanzos
De si dōz no podetz[9] pelos
E ditz qe si derel desment
Ni la pot tener en escos

[1] *c. en* : Qes — [2] *Appel* : mat — [3] A. : cinc — [4] A. : fol re — [5] *ou*: bata, A. : busta — [6] *A* : non — [7] *A.* : musols — [8] *c. en* : fa— [9] *A.*: potetz

Qe tantas dara dels dos
Cazes a mal pos[1] plus non [prent.
XVI. El XV es p. vidals
Gabaires messongiers e fals
E noi qeiratz gota de sen
Per so a pres .c. colps de[2] [pals
Que amic noi ac nuils corals
De lai sa foudatz nō dizent.
XVII. Peire daluergne a tal votz
Qe chanta con granoill en [potz
E faz lauzar a maintas [genz
Pero maestres es de totz
Ab un pauc qesclarzis sos [motz
Capenas om negun nentent.

137

PEIRE DALVERGNE

(= B. Gr. 323, 16)

I. (*p. 130*) Dieus vera vide [verais
De dreg en dreg clers e lais
E non anz saluant crist
En lati. e sobra baitz
E natz. ce pois mortz. vius [vist
E forses[3]. don laisses crist[4]
Aqels qe pois fezetz iauzenz.
II. Segnier rics. eu failli fals
Dont issic danz e granz mals
En cossir & en digz durs
Et enfers fagz enfernals
Ab rodils destrains atrus
Et entantz talanz tafurs
Mius ten[5] colpables pene- [denz.
III. De tot zo qe eu fezi anc
Si nō ai cor ferm franc
De dir si com agra obs
Prec a vos cui me planc
Per cui son[6] tan fizels iob
Qe non gardes mos tortz [trops
Mas graciam sia suffrenz.
IV. Qieu no sen si sauizai
Qe puesca conqerer sai
Lo reg on mil[7] set ni fam
Non han ni freg ni esmai
Sil vostra vertutz cui clam
Nō don esfortz qieu desam
Los iois. daqest segle gi- [qentz.
V. Qem sa[8] faillir vas vos sol
Per quelz cors metrentremol
E sim seruatz mos fortz [faigz
Tro lai al derrer trebol
Qabanz nols maiatz far [fraigtz
Segner ges bos nom ner [plaingz
Si merces noi sobreuentz.
VI. De uos qestorsetz sidrac
Darden la flame mizac
Ensems et ab denago
Et daniel dinz del lac
E jonas del peisso
Els tres reis contra hero
E susannentrels fals garenz.
VII. E paguest segnors sobranz

[1] *A.* : pas — [2] *A.* : le *V. l'éd. de M. Zenker p.* 131 *ss.* — [3] *l.* : sorses — [4] *l.* : trist — [5] *l.* : ren — [6] *l.* : fon — [7] *l.* : nul — [8] *l.* : fa

[illegible] de dos peis e cinq
[panz
[illegible] suscitest nos
[illegible] quatre duanz
[illegible] pel bel respos
[illegible] san centurions
[illegible][1] del mond maintz
[turmentz.
[illegible] fezest de laiga vin
[illegible] comit architiclin
[illegible] lautres miraclus[2] moltz
[illegible] hom carnals non sap
[sin[3]
[illegible] no mentre mer estoltz
[illegible] parlet per vos lo voltz
[illegible] lucha treis[4] reis resplā-
[dentz.

IX. (p. 131) E fezest la terrel
[tron
E tot quant es ni anc fon
Dun sol legnel[5] sus es[6] cel
E confim dest[7] pharahon
E dest als filz disrael
Lag esbrech e manne mel
Et dampnest per serpent
[& [8] serpenz.

X. Qils vostres fos requies
Qan vos plac qe moyses
Esauzetz lai el dezert
Eil solsetz las mans e les pes
Qan vs angels lac espert
Faintz [9] peire e len fetz cert
Dels vostres destrics des-
[tra.[10]

XI. Quius qesiron la lor plebs
Tro lai on es mons orebs
Ancien dintz betheleem
Qan nos es fugi iosephz
En egypte zo crezem
E pueis en ierusalem
Venguest entre vostre pa-
[rentz.

XII. A nazaret reis ihesus
Pairen tres personas vs
E silz [11] e sainz esperitz
Adoren trinitat. sus
Qe sain era vs vs [12] aditz
E dieus e de qant qes guitz
Nom siatz sius platz defen-
[denz.

XIII. Que zai obrar e bon talan
Mi detz clar entre tan
Qe quan venretz en las nius
Jutgar lo seglel iorn gran
Douz dieus nom siatz esqius
E qieu clars reis regum pius
Menan ab los iauzenz.

XIV. E signier nom oblides ges
Qe ses vos no sui sostenenz
E segnemen vostre nom cre-
[zen
In nie. p. et f. et S. S. Amen.

ARGUMENTO DE GAUCELMS FAIDITZ*

Gaucelms[13] faiditz si fo dun borc qe a nom userca qe es el uescat [14] de lemozi e fo fils dun borges e chantaua peigz [15] dome del mont e fes molt bos sos e bos motz [16] e

[1] l.: gitest — [2] c. *en*: miratlus, *l.* miraclas — [3] *l.*: s.la fin — [4] *c. en*: rics — [5] *l.*: segnel — [6] *l.*: el — [7] *l.*: confundest — [8] *c. en*: I — [9] *c. en*: Saintz — [10] *l.*: destreignenz — [11] *c. en*: filz — [12] *c. en*: e.

* (p. 131) : *Questo argumento de gaucelms faiditz e scrito* a l'ultimo folio de questo libro (*c.-à-dire à la page* 166 [2]). *Il est répété dans la dernière partie du ms. au f.* 31 *v°. Ce second texte offre les variantes qui suivent:* [13] Gaucelins — [14] ueschat — [15] peigtz — [16] inotz

fes se ioglar *per* ocaizo [1] qel *per*-det a ioer tot son auer a ioc de datz. hom fo *que* ac molt grā largesa [2] e fo molt glotz de maniar e de beure. *per* so uenc el gros oltra [3] mezura. molt fo longa saizo desastrucs de doz e donor apendre *que* p*lus* de XX anz anet a pe *per* lo mon *quel* ni sas [4] chanzos no erā grazidas [5] ni uolgudas e si tolc mulier una soudadeira. qel menet lonc temps ab se *per* cortz. & auia nom Guielma mōija. [6] fort fo bella e be ensegnada. [7] e si uenc si grossa con era el. & ela si fo dun ric [8] qe a nō (p. 166[3]) alest de la marcha de proenza de la segnoria den bernart [9] danduza. e missers lo marqes bonifacis de monferrat mes lo en auer & en rouba & en tan gran p*retz* lui e sas chanzos.

138

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 32)

1. (*p. 132*) Lo gens cors onratz
Complitz de granz beautatz
De leis qe plus maienza
E qe mais mi platz
Ont es plazens solatz
E franc humilitatz
E dousa beneuolensa
E gais prez prezatz
Me fai chantar souen
Ses so qill nom consent
Qeu ian sia iauzire
Dauer ioi plazent
Ni de lei non atent
Mas lenvei el dezire
Qeu ai de son cor gent
Ses autre iauziment.

II. E per aital lim tent [10]
A far son mandament
E sil plaz pot maucire
Qeu nō lun [11] defent
Pero be mes paruent
Qe fos plus auinent
Car li soi francz suffrire
E lam finament
Se fos sa voluntatz
Qeil plages mamistatz
Si cab douza paruensa
Mi fos iois donatz
Anz qe fos car compratz
Enaissi ses faillensa
Foral dos el gratz
E cent dobles doblatz.

III. E pueissas auziratz
Gais son enamoratz
De fina beneuolensa
Seu en fotz ben pagatz
Mas pels vilans baratz
Dels falz pregadors fatz
An mes en mescresēza
E mal encolpatz
Cels camant finament
Per qeu prec douzament
Mi donz cui soi seruire
Damar leialment
Cautrui galiament
En dampnatge nom vire
Q[illegible] adreit virament [12]
Er tortz si mal men prent.

IV. E dautre failliment

[1] ochaizo — [2] largheza — [3] outra — [4] fas — [5] grazsoas — [6] Guilelma morja — [7] e fort enseignada — [8] ric borc — [9] bernat.
[10] *l.* : rent — [11] *l.* : lim — [12] *l.* : iujament

[illegible][1] vilanament
[illegible] per qem naire
[illegible] en reprent
[illegible] drut valent
[illegible] ni conoissent
[illegible] hom gran ben [dire
[illegible] longament
[illegible] ni amatz
[illegible] mal enseignatz
[illegible] desconoisensa
[illegible] clamatz
[illegible] ric maluatz
[illegible] tota temensa
[illegible] luec poiatz
[illegible] cambras priuatz
[illegible] Tant mes prez baissatz
Qen fora plus iratz
Mais per lai nai temensa
Em tenc a frenatz
A cui non platz foudaz
Ni faitz demesuratz
Ni maluaitz entendensa
Ni auols perchatz
Tant es valent qem nespauent
E nai menz dardiment
Per leis cant ben cossire
Son afortiment
Si merces noi descent
Pro ai de qe sospire
Qen als non entent
Ni ai lo cor nil sen.

VI. Porqe a escient
Coubre mon marriment
E sai de mon dan rire
Amorosament
E sages cor iauzēt
Saubral celadament
Jauzir e escōdire
Qen luec per vn cent
Valgues mentir assaz
Mais qe fo la vertatz
E mais genta suffrensa
Qe ergoils es laissatz
Qeu nai vist so sapchas
Venir maint escazensa
De rics dons onratz
Per gent sofrir em patz.

VII. Donab finas beutatz
Pros e de gran valensa
Na maria gratz
Vos es aitals donatz
Qe segō ma crezensa
Vos vei acordatz
Totz los pros els maluatz

139

GAUCELINS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 51)

I. Rason e mandament
Ai de leis on mentent
De far gaia chanson
Donc pois qil men somon
Ben couen derenant
Qeu malegren chantant
Meils qe far non solia
Qeras conosc e sai
Pos mos enanz li plai
Qen francha segnioria
Ai mes mon cor e me
Pero tang es [coue]
Pois cuns segnier fai be
[.....]
Qel se meillur e cresca sa [valor.

[1] c. en: Tegniar

Qui don de segnior pren
Non es ges auinen
Qeil fassa mesprison
Vas lui ses uchaison
Ni non es benistan
Se pois li qer son dan
Ni so qe non deuria
E pos domna tant fai
Qa son amic atrai
E lus en laltres fia
Non sai. c. don pos lur ve
Qe plus laltre malme
Mas tant sai eu e cre
Qe cel a mais damor
Qi mielz ama e rete mais
[donor.

III. (*p. 134*) En aisso fan no sen
Li drut mon essien
E *qui*n iutga razo
E samica senes pro
Cades on mais auran
Damor meils preiaran
Sai e lai chascun dia
E *per* aqest essai
Baissamors e dechai
E leials drudaria
Car *per* vn qes capte
Vas amor ni vas se
Leialment ni rete
Daqetz aibs lo meillor
En vezem mains qe nan la
[sordeior.

IV. Drutz cama follament
Deu *per* dreit iutjament
Auer fals guiardon
Mas a uos me razon
Bona dõpna daitan
Qe mi non a engan
Contra vos ni bausia
E sim donauaz iai
Segon lo cors qeus ai
Ja ren plus nõ *que*rria
Qe daitan bona fe
Con anc hom amet re
Vos am e nom recre
Per mal ni *per* dolor
Tan vos ai cor de leial ama-
[dor.

V. Domna lo cor el sen
Els oils el pessament
Ai en vostra preizon
E non trob garizon
Mas solamen daitan
Can vos estau deran[1]
Adonc me par qeu sia
Lomel mont cui meils vai
E qãt mi part de lai
Ven mi ira et feunia
Qem lassal cor em te
Mas pois qant mi soue
De vos cui iois mainte
Oblit lira maior
E torn mon cor en ioi et en
[douzor.

VI. Bel dezir molt mi plai
Del vostre gent cor gai
Car poia chascun dia
En honor e em be
Qe chascus hom qeu ve
Vos enansa eus mante
Qe de gaug e damor
Son vostreil dig eil fag son
[de lauzor.

140

GAUCELINS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 45)

I. Per ioi del temps qes fluritz
Salegra e sesbaudeia

[1] *c. en*: denan.

Lo rossignols odoneia
Ab sa par per plaissatz[1]
5 Don soi tritz
Qe chantz e voutas e critz
Aug e no sai cō misteia
Qe demueia
Mes ab pauc lo cors partitz.
II. Si tot ses reuerditz[2]
Lo mons res cauja ni veia[3]
Non cre calegrar mi deia
Tant soi pensius e marritz
5 A cabahitz
Qe iois nom vos[4] esser guitz
Vos celui a cui sopleia
E cautreia
Mos chanz qi no es aizitz.
III. (p. 135) Bona dompna al
prim qem vitz
Vos fiz certan homenatge
Donc retengues mon cor
[gatge
Ab un esgart qem fezis
5 Lum saizis
Si cāz pois nous fo qezitz
Ni un lautrui segnioratge
Mon viatge
Non chanjei tant mabeillitz.
IV. Vostrom iuratz e pleuitz
Soi en faitz e en paruensa
Et en vos ai mentendensa
E per vos soi enrichitz
5 [.....]
E nos mos chantars grazitz
Mas car no mon de pro-
[ensa
Ai temensa
Qen sia ves vos faillitz.
V. Per lui seruir fui norritz
Si qe totz iorns per vsatge
Lui tien los oils el coratge
Cailliers nō fui escharitz
5 Ni cobitz
Si qel ser mos esperitz
Lai vai en luec de messatge
Son estatge
Vezer can soi endormitz.
VI. Bona uentura e deleitz[5]
Fora si magues tenensa
Lira e la mal volensa
Qai agut don soi issitz
5 Fos trop ditz
No fauc qel tortz es fenitz
Et ai fait la penedensa
Senz failljensa
E soi del pechat garritz.
VII. Ignaura pos no vos vitz
Ai estat en gran temensa
Mas er magensa
Per nagout de soi aizitz.

141

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 40)

I. Mout menuiet oguan lo coin-
[detz mes
Dont lescurs temps sadousa
[e sesclarzis
El rossignols qe sol esser
[cortes
Mes tan vilans ca pauc no
[maucis
5 Qeu aug sos chans e vei qel
[monz verdeia
E tot qant es poignia en ioi
[auer
E mos fiz cors fen amor e
[feuneia
Car no son lai o nai mon
[bon esper

[1] l. : plaissaditz — [2] l. : reuerdezitz — [3] c. en : vea — [4] l. : vol — [5] l. : delitz.

Car senes leis nom pot nuls
[iois plazer.
II. Pero de sai soplei lai on il
[es
De genoillos. mas iointas e
[aclis
E soi aissi del fuec damor
[empres
Cam mi soue la ioi ab qē
[conquis
Qe ben sapchatz (*p. 136*) qe
[la on qeu estra [1]
Nō vir aillors ni als nō puesc
[voler
Ni ia nō crei qē autra dona
[veia
Qem destregna iorn ni matin.
[ni ser
Tan qe de leis puesca mon
[cor mouer.
III. E si no fos mosegnel coms
[iaufres
Qē rete sai en sō cortes
[pais
Ja *per* honor ni *per* ben. qē
[vengues
Nō estera qeu ades non la vis
Qen autra part mos finz cors
[non melria [2]
El coms sa ben. com nō pot
[re saber
De fin amor qi amador guer-
[reia
Ni drutz nō deu ad amic
[dan tener
Per qeu nō penz qel mauzes
[retener.

IV. Ja nom agrobs tan de beu-
[tat agues
Qe can esgart los oils ab lo
[cler vis
El bel semblan don ma si
[entrepres
Qe ren non faz mas sospir e
[languis
Tremble trassail e mor de
[plan eueia
Car nō soi la seruir. al sieu
[iazer
On son gai cors iai ab ioi e
[com pueia [3]
Qe de talan qe non laus far
[parer
Mi lais mil vetz plasmatz
[chaer.
V. Souen recort las granz ho-
[nors els bes
El bel plazer. qu*en* sospiran
[me dis
El douz conjat q*ue* rete mō
[cor pres
Adoncs mag*r*obs q*ueu* de-
[uant lei moris
Catressi muer *per* gran amor
[qe greia
No sui dōc mortz canc lei nō
[puesc vezer
Si siu [4] camors poīg ves mi e
[desreia
Si qe ses lei nō pot vida
[valer
Ni res mas lei nō a e mi
[poder.

[1] c. *en* : estia — [2] c. *en* : merceia — [3] *l.* : e dompneia — [4] *l.* : sui.

(*à suivre*).

E. Stengel.

IV

DOCUMENTS SUR LES RELATIONS

DE

L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE LUDOVIC SFORZA

EN L'ANNÉE 1499

C'est dans ses relations avec l'empereur Maximilien qu'il faut chercher la clef de la politique de Ludovic Sforza, en 1499. On sait quelle importance avaient eue pour ce prince ses tentatives de rapprochement étroit avec l'Empire, en 1498, et ses démarches pour faire admettre par les princes d'Allemagne sa conception (quelque peu due à la nécessité) que le duché de Milan était un duché impérial, au même titre que ceux de Saxe ou de Bavière. On sait comment, finalement, avait échoué cette politique d'alliance, malgré la sagesse et l'adresse diplomatiques d'Herasmo Brasca. Ces tentatives furent reprises en 1499, par Maximilien, après que Ludovic Sforza eût semblé disposé à se rapprocher de la France ; elles furent conduites avec habileté par plusieurs ambassadeurs : Agostino Somenza, Marchesino Stanga, Galeaz Visconti ; elles parurent aboutir en mai-juin 1499 à l'inclusion de Ludovic Sforza parmi les princes confédérés. Mais les actes ne répondirent pas aux promesses, et Maximilien tarda trop, lors de l'invasion française, à envoyer à son malheureux parent et allié les secours nécessaires, si longuement sollicités et achetés si cher. Les documents ici réunis, choisis parmi un très grand nombre de pièces inédites, éclairent quelques points de cet épisode d'histoire diplomatique, que je me propose de raconter quelque jour [1].

[1] L'histoire en a été esquissée par le savant historien milanais M. Emilio Motta, dans son étude sur « La Battaglia di Calven e Mals

1

L'impératrice Bianca Maria à Ludovic Sforza [1]

(Fribourg-en-Brisgau, 16 février 1499)

Ill.me princeps, patrue et pater carissime, Crediamo che la Sig^ria V^ra prima de la receputa de questa, havera inteso li temerarii movimenti de Suizeri contra questo paese del Ser^mo Re. Continuando quelli ne la guerra comenzata con tutte le lor forze, non senza periculo del paese nostro, parene conveniente che per esser la Sig.V. colligata al Ser^mo Sig. Re et a nui, in strectissimo grado de conjunctione e benivolentia, debia esser advertita del successo, adcioche in tal caso possi sapere come governarsi a beneficio et honore, si del prefato Ser^mo Re e nostro si de la Sig.V., el bene de laquale ha pur dependentia in parte da Sua Maestà. Cossi advisamo la Sig.V. che, havuta la nova de la pace fatta per li nostri con quelli de la Liga Grisa, mandate avanti le robe de la corte nostra, eramo per partirse el lunedi de Carnevale, per inviarci al Sermo Sig. Re. E la domenica de sera avanti, vene nova de la scaramuza facta apresso Rienfeld per le nostre zente con Suiceri, ne laquale furno morti de Suizeri circa 400 e de li nostri ne manchorno otto : perilche fù necessario restare, per non lassare el paese abandonato in questa absentia del ser^mo Sig. Re.

Doppo successivamente sono venuti li advisi : prima, che otto millia Suizeri erano venuti verso Valckirch, e daseveno grande danno al paese ; secundariamente, che tutte le bandere d'essi erano levate ad uno trato con grande perforzo, e divise in tre parte, l'una de lequale se drizava versoValckirch, l'altra verso Constantia, e la terza verso el Rheno e terre nostre di Alsatia poste sopra el fiume, cioè Rienfeld, Seckingen e Walshut, quale sono di grande importantia.

[Il y a ici plusieurs lignes en parties détruites par l'humidité. Il faut comprendre, avant la suite du texte, Le roi a ordonné que :]

andassemo a Breysach, dove, convocati tutti li principali del paese, dettemo ordine de quello se havera a fare in defensione desso. Ne di

secondo le relazioni degli ambasciatori Milanesi. Pel quarto centenario della detta battaglia » (en collaboration avec E. Tagliabue). Roveredo (Cantone Grigione) G. Bravo, 1899, in-8°, 180 pp.). — Mais l'auteur, comme le fait pressentir son titre, s'est occupé surtout de la question militaire, et surtout au point de vue Suisse.

[1] Milan, Archivio di Stato, *Carteggio generale*. Original. Fragments.

continuo cessamo a far tutte le altre bone provisione se pono fare. Avanti se levassemo de la, per tutto fu sonato a le arme, e li paesani, con tanto bono animo se leveno per andar verso questi Suizeri, soi naturali inimici, quanto se poria dire.

Questi successi havemo voluto sieno manifesti a la Sig.V., qual pregiamo che, examinandoli con la solita sua sapientia, se voglia demonstrar verso el p^to ser^mo sig. Re quella gli è sempre stata, con usar in questo caso verso de S. M. tà quelli termini che sieno per accrescere l'affetto ed amore de quella ne la Sig.V., che siamo certe, per exhibirli in tempo necessario, serano acceptissimi a S. Maes. tà. La Sig.V. po considerare che havendo el p^to ser^mo sig. nostro consorte male, anchora essa non seria senza periculo. E pero de novo la exhortiamo a far quello che la prudentia gli dictara esser per lo meglio de S. Maestà e del stato de la Sig. V.

2

Pier Bonomi de Trieste, conseiller de Maximilien, à Ludovic Sforza [1]

(Anvers, 26 février 1499)[2]

[Il y a deux dépêches de Pierre Bonomi, dit Pierre de Trieste, à Ludovic Sforza, sous la date du 26 février. Dans l'une, il signale une conversation qu'il a eue sur les affaires de Milan avec Maximilien et son collègue Mathieu Lang, et annonce le prochain retour d'Agostino Somenza à Milan. Il dit encore :]

La natura de la Cesarea Maestà è tale che, con rationabile persuasione, sempre si po mutare in meglio ; ne dubitamo esser gia mutata e perseverare, pur che conosca con effecti che li se habi gratitudine, e che V. E. ben se fidi di haver in lei vero refugio e fermo protectore, senza ricercar d'altro canto sua salute.

Io mi persuado che li 25 milia ducati saranno pagati, si come mi promesse V. Ex., maxime havendoli io per altre mie dechiarito quanto erano necessari a ridrizar tutto a bene, e cossi ho confortato la Ces.

[1] Milan, Ad. S., *Potenze Estere, Germania.* Originaux. Fragments. Suscription : « Illmo principi D^no Duci Mediolani. »

[2] Ludovic Sforza avait été averti, dès le début de février, de l'envoi de Pier Bonomi « in Holanda », par le frère de celui-ci ; le trésorier Bontemps avait été envoyé en même temps à Anvers « per una certa praticha ». Ces pratiques de Bontemps paraissaient au frère de Bonomi être « molto fantastiche » (Lettre de ce personnage, Maestricht, 3 février 1499. Milan, A. D. S. *Pot. Est., Germania*, 1499.)

Maestà mandi alcuno de li. È sta data la commissione ad uno factore de Messer Baldassare Bolf che lui li riceva, non havendo possuto al presente venire M. Juane Bontemps.

M. Matheo Lang, et cossi el conte de Furstembergo, el qual habiamo riduto ad optima inclinatione di V. Ex., hano facta tal diligentia in tute le cosse di quella, che meritano digna mercede, e perche li ho promesso che non saranno obliti da V. E., quella se degnera in parte riconosserli secundo che di tuto ho parlato con Augustino.

[Dans l'autre dépêche, P. de Trieste accuse réception au duc de ses lettres, récemment reçues par Mathieu Lang et par lui-même. Il renouvelle l'assurance que tous ses secrets et ses moindres pensées lui sont communs avec Mathieu Lang. Il continue ainsi :]

De la risposta facta per V. Ex. a li Borgognoni, la Cesarea Maestà non ha pigliata molestia alcuna, ma ben desidera, si come hogi ha scripto per altre mie, che li XXV milia ducati se satisfazano, et acio non para che vadano a Borgognoni, ha dato ordine che uno factore di M. Baldassare Bolf, suo thesoriero de li, li habia a ricevere, si come etiam Augustino Somenzio (*sic*) referira, e per bene e commodo di V. Ex., mi par necessario che, quanto più presto sia possibile, siano exborsati.

Circa el mandare de suo nuncio, over oratore, a li electori del imperio a la dieta, iterum ho consultata la Ces. Mtà, laqual persiste ne la sua prima opinione, si come io ho già scripto, e per M. Herasmo per inante ha significato a V. Ex. Però non mi pare gia necessario gli si debia mandare oratore, per non contravenire a S. M., ma, secondo el veder mio, non saria fuora di proposito V. E. mandasse de li Augustino, el quale saria idoneo a fare apresso dicti electori sua excusatione, secondo el conseglio de la Ces. Mtà, laqual nole pigliare tal carico sopra di se; e cossi epsa V. Ex. si absolveria di tal peso, et dimonstraria non esser contumace de la promessa, laqual fece, di mandarli uno. Potria ancora esso Augustino, el quale per sua dexterita assai è piaciuto a la Ces. Mtà, al tempo di epsa dieta attendere ad altre cosse di V. E., se fin quel tempo non fusse richiesto altro oratore da quella: in modo che la spesa sua non saria inutile.

De le nove de Italia, la Ces. Mtà ha recevuto summo apiacere, maxime intendendo che le cosse di V E. e Fiorentini prosperano; e del summo pontifice resta in bono animo di exeguire el proposito de li Reali de Hispania e Re de Portugal, ma tuto si expedira ne la dieta a Colonia, acio si faza con mazor auctorita e consentimento de' principi del imperio, i quali non sono a cio manco inclinati che S. M.

Le cosse di Geldre vanno ogni zorno meglio, et heri sera a la colatione del Re, venero lettere che erano tali « che per le gente Regie furno tagliati a pezi e presi mille cinquecento Geldresi, quelli erano usiti da

la terra di Naumega, et in Hornain li governatori, quali volevano, per commandamento del duca di Geldre, far uscire gente de la terra, erano stati gitati ne le fosse, e chiuse le porte; donde si havea optima speranza che si ridussesseno a la Cesarea Maestà. »

Questi stati del paese insieme con lo archiduca sono qui congregati, sono promptissimi a fare tutto quello li comanda la Cesarea Mtà, e cussi lo archiduca, el qual con tutto el conseglio suo si dimostra obedientissimo, si ne le cosse di Franza come ne le altre, sicome a bocca narrara Augustino, el quale ha di tuto noticia.

Ex Antverpia, die 26 februarii 1499.

Petrus de Tergesto, Regius Consiliarius.

3

Enea Crivelli à Ludovic Sforza [1]

(Lugano, 24 mars 1499)

Illustrissimo et excellentissimo signor mio,

In questo puncto m'è venuto a trovare qua Bernardino Morexino, e me ha dicto chomo è gionto in Cias uno Jorio Chotits da Svit merchadante, e pare sia anchora procuratore, quale dissi chomo l'ambasciatore francese è andato da la Mtà dil Re per ritornare con certa risposta, e che ogi a Suit se fa il consiglio generale, quale fara di sorte che nulla per ora se concludera, ma che ogniuno reportara a caxa, e che la Mta dil Re obtignara questo suo intento; e che in questo, quando la Ex. V. voglia dare mente alle sue parole, operara che in el tempo de l'absentia de questo francexe, se li desfara ogni designo. E pare labia dicto a Dno Bernardino chel verra a Milano da quella, bisognando, e chel fara intendere cossa che li sara grata.

E pare dicha che questo ambassatore francexe vada con chantella in rechedere colligatione con Svizeri, con dire vol solamente al bisogno, quando achadesse che altri volesseno movere guerra a la Franza, e che questo il fa sollo per condurli fuora, perche quando li ha fuora se conduxeno poi in ogni loco. Me parso scriver queste poche parole, e la E. V. deliberato avra quanto li piace dil venire di questo Jorio, quale è in Cias, da quella. Allaquale de continuo me racomando,

Ex Lugano, 24 martis 1499.

Ill.me ac Ex.me Dominationis servitor,

Eneas Cribellus.

[1] Milan, A. d. S., *Pot. Est., Svizzera*. Original. Suscription: *Exmo principi Domino nostro obser^mo Domino Duci Mediolani.*

4

L'impératrice Bianca-Maria à Ludovic Sforza [1]

(Brisach, 24 mars 1499)

Ill.me princeps, patrue et pater carissime, Heri recevessemo più lettere de la Signoria vestra, de' 4 del presente, in resposta de le nostre ad essa per nui scritte questi proximi zorni, si in dimonstrarli li progressi de questa guerra e recercarli subsidio in essa, como in farli intendere la dispositione del ser.mo Re, nostro obser^mo consorte, verso de quella; circa laqual cosa, benche habiamo largamente quello è allegato per l'una parte e l'altra, nientedimancho, perche a nui non apartiene far judicio tra la Maestà sua e la Sig. V. circa cio, diremo questo solamente che, essendosi governata la Sig. V. nel modo che ne scrive, lhavemo sentito volontera, e se quella ha fatto sapientemente, da lei medesima lo potra judicare che, mediante tali deportamenti, hora se vede restituta ne la pristina gratia, amor e benivolentia, de Sua M.tà; del che se persuadiamo che ogni zorno la Signoria V. ne havera a restar piu contenta di haver fatto quello che ha fatto. E nui, per questa reintegratione de amor e gratia, se vediamo in quella mazor alegreza che saperiemo esprimere: existimando el bene de la Sig. V. nostro proprio. Cossi, perche quella habia a remaner stabile e ferma, non li siamo per manchar de ogni nostro studio. E quantunche siamo advisati che le cose de la Sig. V. sieno in bono termine, como de sopra è ditto, e meglio quella havera noticia da M. Petro, qual è in via per venir li, nondimeno a magior confirmatione de quello è fatto, havemo voluto che S. M.tà sia da nui advertita de la bona dispositione, affecto, e volunta de V. S. verso de quella, anchora che da altri in nome de la Sig. V. ne fusse informata. Cossi ad S. M.tà havemo scritto el tutto con farli le promesse recercate per la Sig. V., agiongendoli apresso quello n'è parso per officio nostro da esser agionto a beneficio et honore de V. Signoria. Laqual debe haver questo per fermo, che dove sentiremo se agiti del honore e commodo suo, sempre seremo prompte per far quello convene al grado de la conjunctione, et a li obligi havemo con V. Signoria; le lettere nostre havemo drizate al Lang, con recommandargele; e cossi al ser.mo signor nostro consorte in specialità havemo scritto che se degni tener occulto el prestito de li dinari fatto a quelli de Inspruch per bene de la Sig. V.

Li Iuizeri a questhora de questo canto stano quieti. De verso Inspruck como fazemo non havemo veruna noticia. El prefato ser^mo

[1] Milan, A. d. S., *Carteggio Generale*. Original.

nostro commissario ha scritto che l'aspettiamo a Friburgo, e M. Petro da Marliano me scrive che a quest' hora doveva esser in camino, perchè haveva bona speranza di presto esser con sua M.tà. — Ex [illegible], 28 martii 1499.

Per nova venute in quest' hora, se intende che Suiceri se sono [illegible] intrati in la Silvanegra, e li comenzano a far del male.

Ge. Gadius.

5

L'Empereur Maximilien à Ludovic Sforza [1]

(Cologne, 29 mars 1499)

Illustris princeps consanguinee noster charissime. Cum nuper intellexerimus ligam inter Regem Francie et Venetos firmatam esse, non dubitamus quin dilectio tua cum non mediocri admiratione fuerit, cum nondum aperte cognoscere satis posset ipsos Venetos ea de causa in Italia favores habituros esse; visum igitur et nobis fuit ad te has presentes litteras nostras scribere, illisque tibi significare nos, de observantiam qua dilectio tua nos summa fide et benivolentia semper in Italia et aliis prosecuta est, confidentesque et imposterum nobis majorem observantiam prestituram, cumque precipue membrum Sacri Romani Imperii sit, et jure salutem suam, sicuti res nostras proprias, tutari et deffendere ad nos spectat; dilectionem tuam tenore presentium certum esse volumus nos tantum effecturos ut spes quam in nos semper habuisti te minime decipiet, et si cum aliquo nobis pacem sive treugas facere occurrerit, decrevimus te una nobiscum in societate habere, et si opus fuerit deffensionem tuam in aliquem suscipere; statuimus omnino ipsam protectionem tuam taliter suscipere contra quemcumque, qui contra statum et honorem tuum novi aliquid temptare decreverit, ut intelliges nos neque laboribus neque facultatibus nostris in his que honorem et dignitatem tuam concernunt parcere, sed ostendere dilectionem tuam cordialiter diligere, et cum effectu demonstrare quod, id omne quod contra eam agetur, id totum contra nos et sacrum Imperium actum esse. Datum Colonie, die 29 Martii 1499. Regni nostri Romani quarto decimo.

[1] Modène, *Archivio di Stato, Cancelleria ducale, Carteggio diplomatico estero*. Copie. « Exemplum. Maximilianus, divina favente clementia Romanorum Rex semper augustus, etc., ad Ill^mum Dominum Ducem Mediolani, etc. »

6

L'empereur Maximilien à Pierre Bonomi secrétaire impérial à Milan [1]

(Fribourg, 20 avril 1499)

Vidimus et inteleximus que ill. affinis et consanguineus noster Dominus Dux Mediolani de pace tractanda cum Francorum rege et Helvetiis suaxit; ubi etiam operam suam impartiri policetur. Ages illi nostro nomine gratias, qui officium boni principis et amici facit. Cupivimus nos semper pacem, neque unquam, nisi lacessiti, quemquam molestavimus, cum nostro desiderii (*sic*) semper fuerit, non contra fidem nostram sed pro fide pugnare. Sciunt omnes quam inique nos Helvetii lacessiverint, et cum Francorum rege nullum bellum habemus nisi causa sua, quia ipse quæ nostra et illustris filii nostri sunt contra equitatem occupat. Aquiesceremus libenter domini Ducis monitis, ubi cum honore nostro id fieri posset. Et si fortasse norit ipse medium aliquod, quod et nobis et sibi commodum ac honorificum sit, quicquid aget ipse bono animo accipiemus. Nos tamen injuste ab Helvetiis lacessiti, ita expedictionem hanc Dei Maximi auspicio et sacri imperii viribus consequemur ut speremus vel honesta pace, vel acerrimo bello de temerariis hostibus laudem consequi et victoriam. Datum Friburgii, die xx aprilis 1499.

7

L'impératrice Bianca Maria à Ludovic Sforza [2]

(Fribourg, 22 avril 1499)

Doppoi la gionta del ser^mo^ Re nostro consorto non se scordassemo la Sig^ria^ V., ma subito che hebemo la commodita di parlarli reposatamente, gli facessemo veder el summario mandato incluse ne le lettere de quella de 3 del presente, continente lo adviso de la lega del Re de Franza con Suiceri con altri advisi, e pregassemo molto caldamente S. M. de tutto quello sapevemo desiderava la Sig. V., con replicarli molte altre parole, quale avanti gli havevemo scritto a beneficio

[1] Modène. *Ibid.* Copie : Exemplum literarum Serenissimi Domini Romanorum Regis ad Magnificum Dominum Petrum Trigestum, Maiestatis sue oratorem, Mediolani agentem, etc.

[2] Milan. A. D. S. *Carteggio generale.* Original, fragment.

di quella. Trovassemo S. M. tanto ben disposta verso la Sig. V. quanto vedessemo mai. Fra le altre cose, ne rispose che era per haver la Sig. V. ad una medesima fortuna con S. M., ne seria per far accordio over tregua, ne laquale non volesse fusse ben compresa V. Sig. ria et havuto particular rispetto de quella.

8

Francesco de li Monti, ambassadeur napolitain en Allemagne, à Ludovic Sforza [1]

(Fribourg, 24 avril 1499)

Ill.me princeps et ex.me Domine, data comendatione plurima et deditissima.

In lo presente di, ho receputo una lettera de V. Ex.tia de viii de lo passato, e tardata per lo messo [per] haverla retornata da Colonia ad hora tarda. Ho exposto a la Maestà Cesarea la Ex.tia V. offerirli le facultate, el stato e la persona, exhortandola ad declarare quello fosse sua volunta se havesse da fare circa la liga, ec.. Ne hebe sua M.tà molto piacere, et respose al presente se ritrova in questi tumulti de Suizari non possere fare pensieri in altro ne deliberatione, e restare molto satisfacta V. Ill.ma Sig.ria li habia scripto havere serrate le victualie ad Suizari, e che mandava Augustino Somenza bene expedito. Non ho voluto pretermectere dare questo breve aviso ad V. Ill.ma Sig.ria, et in lo advenire non mancaro fare ogni cosa possibile li sii grata et ad suo servicio e stato.

La M.tà Cesarea, finiti li soprascripti rasonamenti, è partita per provedere de reprimere li successi de Suizari, incerto de quello havera da seguire, e me ha affermato me avisera de continente de la deliberatione fara. Certo se trova sua M.tà Cesarea in affani, et li animi de populi vicini ad Suizari molto aviliti per alcune victorie prospere consequte da Suizari. Spera pero sua M.tà Cesarea con invicto animo exuperare tucte le difficultate. Et in lo licenciare fi (*sic*) da sua M.tà, me ordeno scrivesse ad V. Ex.tia in tali bisogni non li mancasse, che sua victoria tucta redundaria in stato e dignita de V. Ill.ma Sig.ria. Certo ogni demonstratione quella fara verso la M.tà Cesarea la obligara molto.

[1] Milan, A. D. S., *Potenze Estere, Germania*. Original. Suscription : Illmo principi et ex.mo domino D. Ludovico Maria Sf. Anglo Sacri Romani Imperii principi, duci Mediolani et suo domino [*e ben*] efactori collendissimo.

A la Ex.tia V.ra quanto posso e de continuo me aricomando. Ex Freiburga die xxiiij aprilis 1499. De V. Ill.ma Signoria deditissimus servitor Franciscus de li Munti.

9

L'empereur Maximilien à Ludovic Sforza [1]

(Ueberlingen 28 avril 1499)

Maximilianus div., *etc.* illustris., *etc.*

Accepimus hiis diebus plures litteras tuas, que nobis grate fuerunt. Super quas responsum honorabili devoto nobis dilecto Petro Bonomo, oratori nostro apud te degenti, scripsimus : ab illo igitur dilectio tua mentem nostram super ea omnia que ad nos scribis clarius intelliges. Quapropter te hortamur ut ea quæ ipse Petrus tibi nostro nomine referet cordi suscipias. Facies enim in illo nobis rem gratam et tibi proficuam.

Datum in oppido nostro imperiali Uberling die XXVIII aprilis A. D. 1499. R. N. Rom. XIV.mo.

10

L'ambassadeur Agostino Somenza à Ludovic Sforza [2]

(du 29 avril au 8 mai 1499)

(Ueberlingen, 29 avril 1499)

Illustrissimo et excellentissimo signor mio unico,

Per altre mie date a Marran, l'E. V. havera inteso come alla gionta del cavallaro con la commissione andasse avanti, che fu a Brixino, a li 18 del presente, ad hore circa 22, montai la matina seguente a cavallo andando verso Ispruch. Hora l'aviso che ali 20 gionse ad Ispruch la matina dove fece recapito a M. Gualtero, al quale, fatto intendere la causa de mia venuta, subito mise insieme quelli magnifici regenti, aliquali presentay le lettere e proposte quanto l'E. me dette in commissione et instructione, extendendomi alquanto piu ultra che non haveva in commissione, in excusatione de quella per le victualie et alimenti dati a Suiceri e Grisani, per essere in

[1] Milan, A. d. S., *Potenze Estere. Germania.* Original.

[2] Milan, A. d. S., *Potenze Estere, Germania.* Toutes ces lettres sont originales.

ma che la stesse de bon animo, perche la non li mancharia con la persona tutte le forze sue e del sacro imperio per aiutarla non mancho quanto al stato suo proprio ; certificandola che la non era per fare pace, tregua ne apunctamento senza la salveza sua, e che, come la poteva sapere, già haveva possuto havere pace con Franza, con la restitution de le terre sue, ma non lha voluta acceptare ne l'acceptara, senza la salvatione de quella, per laquale voleva mettere la persona e quanto ha' al mondo.

Alla predicta Maesta è stata molto grata la provisione fatta per l'E. V. che Suiceri non habino victualie ne siano alimentati dal Dominio suo, ne potria havere facto cosa più grata a tutti li signori e populo di questi paesi, perche dicono el retenir le victualie fara la Signoria V. fara una grandissima guerra, ma la predicta Maestà m'ha dicto apresso che per cosa alcuna la non voglia deviare da dicte provisione, anzi perseverare e far fare bona guardia, adcio non li vadi alcuna sorte de victualie dal suo dominio. E similmente M. Langh m'ha replicato in nome de la predicta Maestà e factomi grandissima instancia che avisa V. E. non voglia per alcuna cosa mutarsi de questo proposito, perche, quando la Sua Maestà e questi signori e populi intendessino altramente, li ne seguira grandissima indignatione che saria causa de rompere l'altri dissegni [1]. Similmente ho significato alla predicta Maestà quanto la E. V. m'ha scripto de la richesta fa el Re de Franza a Veneciani de li cento milia ducati Sua Maestà non po quasi credere che siano stati de tanta legereza che habino facto tal promessa, e se pur l'hano facta, è in openione non la observarano ; e che, quanto alla specialita depsi, ne parlara al longo cum M. Marchesino.

[2] De scrivere al signor duca de Savoia lettere de quella medesma sententia e scritto per S.M.tà a V.Ex.tia, con la additione che non accepti in suo paese darli passo ne victualie a gente franzese, S. M.tà m'ha resposto havere ordinato de mandarli ambasciatori per questo e per altre occorentie. M. Langh mha dicto esserli deputato M. Petro da Triest e M. Ludovico Bruno, aliquali le instructione sono fatte e se mandarano subito, adcio vadino presto a dicta legatione ; et in esse instructione [sè fatta la giunta de questo altro capitulo] chel non accepti gente franzese ne gli daghi passo ne victualie, ne facia alcuna cosa a damno [de V. E], e cossi credo se mandara in breve a M. Petro dicta

[1] Ce paragraphe est copié, mais après *non la observarano* il y a une légère variante. La copie porte : *e quando pur lo facino li sara remedio al tutto.*

[2] La copie a remplacé ici le texte de la lettre par un résumé qui en donne assez fidèlement le sens, avec quelques variantes sans importance.

instructione e M. Ludovico se partira. Io non mancharo de sollicitare l'effecto.

[1] Similmente al signor marchese de Monferrato e signor Constantino s'è scripto per dicte victualie avanti che venesse ; ma ho parlato alla predicta Maestà per farli replicare, con la gionta chel non accepti ne daghi passo ne victualie a Franzesi ne fazi alcuna cosa a damno de V. E. ; e cossi solicitaro a farla fare, e domane spero expedira uno de l'altri cavallari sono qua, per respondere e supplire a quelle parte che hora non posso per non haver possuto expedirla con la p.ta M.tà per brevita de tempo.

La predicta M.tà ha havuto gran contento e grandissimo piacere del bon successo de le cose de Pisa, et maxime essendo con honore de l'E. V.

De le lettere de la Cesarea Maestà me commisse V. E. voler havere, quando se dilongasse la pratica de la lega per monstrare a li magnifici oratori e soi zentilhomeni, M. Langh m'ha dicto haverglile mandate in quella forma che quella gli ha rechesto. Pur non restaro de farle replicare per l'altra cavalcata.

Sabato a li 27 ad hore 21, gionse qua el cavallaro de V. Ex. con le lettere sue de 20 ad hore 5 de nocte. Dove visto et inteso el tutto, subito andai a M. Langh, alquale dette le lettere a lui directive, ma fin hora non è stato possibile parlare alla Cesarea Maestà per li grandissimi impedimenti ha de questa guerra per esser coadunato qua el duca Alberto de Baviera, capitano generale de l'imperio, molti sui capitanei, gente de guerra, e quasi tutti li agenti per li participanti de questa inclita liga de Suevia, ma ho parlato al p.to M. Matheo, quale dice havere refferto alla predicta Maestà.

E quanto alla excusatione fa deli 25 milia ducati e de li 4.000 non pagati a Nicolo Gravier, S. Maestà ne resta ben contenta e satisfacta, attento che M. Petro gli ha scritto essere pagata tutta la summa a quello factore de Volf. Per una altra mia, per la prima cavalcata, li significaro le cause perche li fu scritta quella lettera de che la ... [2] che fu per deffecto depso factore.

El p.to M. Langh me dice che, avanti el zonzer mio qua, era stato scritto al signor marchese de Monferrato a sufficientia, per la differentia de Exeria et Carizano con el marchese del Finale, et essere drizate le lettere in mane del pto M. Petro. Ma io me sforzaro farla replicare in bona forma e commettere a questi R.di oratori che vano in Savoia

[1] Les paragraphes suivants jusqu'à *Heri matina la Cesarea Maestà* manquent dans la copie.

[2] Un mot illisible.

che nel transito vadino dal predicto signore marchese e signore Constantino, et a bocha significano la volonta de la predicta Maestà tanto vivamente quanto la Ex.tia V.tra desidera.

[1] Heri matina la Cesarea Maestà, insieme col duca de Bavera, capitano generale del imperio, e cum gran numero de signori e populo, andorno alla Ecclesia Mazore, qua dove fù cantata la messa solenne; apresso laquale cum grandissima cerimonia fu spiegato e drizato lo stendardo imperiale de l'aquila; col quale ritornorno a casa cosi spiegato avanti: cosache ad ogniuno fece commovere et accadere li animi, per essere questo spiegare e drizare de stendardo de tanta grande importantia, che ogniuno sia sottoposto a l'imperio, senza alcuna excusatione, debia per la sua portione andare o mandare alla guerra o seguire dicto stendardo, fosse contra el padre, figliolo o fratello; como credo la Ex.tia V.ra ne debia essere meglio informata che me, avisandola che hora è la prima fiata che la Cesarea Maestà [l'hab]ia spiegato.

La venuta de la predicta Maestà de qua e lo spiegare de questo stendardo ha tanto acceso el core de tuti questi signori e populi che ogniuno è inclinato andare a questa guerra, e li pare vera gloria andare a mettere la vita per diffesa desso. Ne credo che la predicta Maestà mai per alcuno tempo fosse tanto teneramente amata e havuta in grandissima riverentia da tutti questi signori e populi, piccoli e grandi, de qua, quanto e hora, e sel piacera al nostro Signore Dio e sua Gloriosa Matre de donare alla Sua Maestà victoria in questa impresa como spero, l'Ex.tia V.ra vedera tanta exaltatione in essa dal canto de qua che sara obedito e reverito como Dio in terra. E spero chel fumo de questa exaltatione passara anche per de la ultra li monti, ad perpetua gloria e contento de l'Ex. V., de li ill.mi signori soi figlioli, et inclito stato suo, perche, per quanto io conosco, credo S. M. non havere persona al mondo, excludendo lo ill.mo signore archiduca chel habii più a core ne ami più cordialmente quanto fa l'Ex.tia V.ra, como spero vedere cum veri e boni effecti.

El processo di questa guerra si è stato fin qui fredo e lento, perche ogniuno ha atteso mandare la sua portione de gente alle confine qua, aspectando la venuta de la predicta Maestà, et cosi de giorno in giorno arivano le gente, alogiando per questi castelli et terre qua vicine; che fin hora non se puo vedere el numero, ma dove io sono passato, per qua lontano 40 miglia italiani, è tuto pieno de gentedarme e fantarie, tanto ben in ordine che è una bella cosa a vederli. E la Sua Maestà me ha dicto che la mette hora in campo qua circa 30 milia persone da

[1] Tout ce qui suit est dans la copie jusqu'à la phrase *che si puo andare fino Zurich.*

fati ben in ordine, ultra che gli sono dui altri campi, cioe uno verso Ferreto, e l'altro verso Valle Agnelina. Se spera che fra tre o quattro giorni le gente se aviarano verso li inimici.

Gli erano alcuni signori e terre franche che non volevano condescendere a questa guerra per alcune loro colligatione o specialita, quali erano el signor conte Palatino, le terre de Basilea et Argentina cum alcuni altri, ma hora, al drizare de questo stendardo, ogniuno ha consentito e manda la portione sua alla guerra.

Credo sel Re di Franza ha facto promesse assai a Suiceri per levarli da l'Ex.tia V., con animo de fare tractare la pace de queste guerre, el pensero li venera falito, perche de qua hora non gli è uno pensero al mondo ansi chi ne parlasse faria grandissima injuria; ma ogniuno è inclinato seguire l'impresa alla galiarda, ne credo fosse longo tempo fù la più volunterosa et inanimata guerra de questa, ne se puo sperare altro che felice victoria de la Maestà Cesarea.

Suiceri, per quanto se puo intendere, sono più grossi de qua che in altra parte, perche temeno più da questo canto per essere el suo paese piano talmente [1] che si puo andare fino a Zurich senza troppo impedimento E hano in questo suo campo de qua circa 8,000 persone da fanti, ma non hano cavalli, e la Cesarea Maestà li havera circa 30,000 persone da fanti, homini d'arme e balistari assai ben a cavallo, schopeteri e fanti ben in ordine, e tuta bona gente; e li cavalli, balisteri, schopeteri, sono quelli che fano stare Suyceri al signo.

Heri, dopo el disnare, vene a me uno canzelere de la Maesta del Re de Napoli e monstromi una instructione de l'Ex. V. Io procurai subito de farli havere audientia, ma non fu possibile heri per li longi consilii e grandissima occupatione de la Maestà, ma è data speranza de farlo expedire in questa matina, et io non li mancharo in cosa alcuna.

Se io non respondo particularmente a V.E. a tutte le commissione, instructione e lettere me ha date e scripte, pregola a perdonarmi et havermi per excusato, non perche sia deffecto ne imo negligentia, ma la Ces. Maestà è tanto occupata in questi processi de guerra che non ha tempo da manzare, e con grandissima difficulta li posso parlare, non che la S. M. non sia ben disposta, ma per essere troppo occupata. Pur me sforzaro et usaro ogni dilligentia per supplire al tutto.

De novo non ce altro per hora. Alla E. V. humilmente me racomando, e simelmente pregola habi racomandato Paulo mio fratello.

Ex Uberlingh, 29 aprilis 1499.

Augustinus Somentius [2].

[1] La copie s'arrête à ce mot, à la fin de la quatrième page. Il est probable que la fin de la copie est perdue.

[2] Cette lettre fut jugée si importante par la chancellerie milanaise,

(Ueberlingh, 30 avril).

Illmo et ex^mo signor mio unico,

Doppo scritte l'altre mie, havendo io fatte havere audientia al canzelere de la M.tà del Re de Napoli dopo la messa, me parse havere el tempo de parlare, et cussi me acustai alla M.tà Cesarea, facendoli intendere distinctamente quanto l'E. V. me scrive per l'ultime sue de 20 del presente.

Primo fece l'excusatione de V. E. per la summa de li 25 milia ducati, narrandoli come è passato el tuto, e quanto è seguito per la venuta de Nicolo Granier, e conclusive quanto ha fatto per el compito pagamento dessi, secondo chessa me scrive. De che S. M.tà è restata optime contenta e ben satisfacta, ne circa questa particularita me extendero più volte per brevita de tempo, ma per l'altre prime avisaro chi è stato causa de far scrivere le lettere de le quale quella se dole.

De la riposta data per l'Ex.tia V. al messo de Mgr de Vergi, Sua M.tà n'è restata contenta. Io la pregai a far scrivere al predicto Monsignore come V. E. haveva satisfacto a S. M., adcio non li desse più fastidio per questo. Respose esser contenta imponendomi a farglilo recordare de M. Langh, perche li commettera la lettera.

Del pagamento de li 500 ducati ha fatto a quelli de Svitz et Underval, per mezo de lettere de quelli de Berna, similiter S. M.tà è restata contenta che la S. V. habi usato quello termine per compiacere a Bernesi ; parendoli chel sii ben facto ad intertenirli per amici per molti rispecti, et credo quando le cosse de qua vadino avanti a damno de Suyceri che S. Mtà havera gran respecto a Bernesi, per amor suo. A quello de la Liga Grisa, che l'E. V. non habi voluto concedere la licentia de condure sale e victualie S. M. dice piacerli molto, et anche mha commisso scriva caldamente alla E. V. che la facia usare ogni dilligentia adcio che dal damno suo non habino victualie ne subsidio alcuno, et che quella non habi respecto ne timore dessi Grisani perchè questa guerra non è per mancare che siano al tutto abassati e destructi o che facino acordo ; che seguendo la destructione non li biso-

qu'elle en fit expédier des copies à ses agents à l'étranger. C'est ce qu'indique la note : Fiant exempla Ro +, Flo +, Monferr +, Genua +, Hisp. +, Sen +, M° Orf +, Thr.io Sab. +, Luce +. Les croix qui accompagnent ces noms, disposés en colonne dans l'original, indiquent que ces copies ont été faites et envoyées. Ces noms s'expliquent d'eux-mêmes. Orf. est Orfeo Orfei, agent ducal à Forli ; « Thr.io » le trésorier de Savoie, Sébastien Ferrier, qui fut un des fauteurs de l'alliance milanaise à la Cour de Turin, avant de devenir trésorier général des finances de Louis XII.

gna fare altro pensiere de loro, seguendo anche acordo che l'Ex. V. sia secura chel non se fara senza secureza de le cose sue, tale che la sera preservata come l'altri de questa lega.

De li capitanei de la p.ta Mtà Cesarea, che hano mandato M. Gabriele da l'E. V., dice che l'hano fatto per beneficio de l'impresa, non intendendo più ultra, ma che essendo mo certificati de li boni effecti e provisione fatte per l'E. V., non li sera più ditto altro, e che S. M.tà, benche quella habia dato victualie per el passato a predicti Suiceri, per questo non ha preso umbra alcuna, perche sa bene quello ad che era obligata, e quello li bisognava fare per la vicinità dessi e per la loro mala natura.

De la parte scrive l'E. V., chel signor Constantino facia venire gente de Franza per fare guerra al marchese del Finale per quelle due terre e de la resposta ha dato la pta M.tà, dice essere assai informata del animo desso s. Constantino verso Franza, et haverli scritto *ad plenum*, e drizato la lettere a M. Petro, come quella intendera da esso, ma havendoli io mosso el partito de fare che li R.di oratori vano in Savoya, vadino anchora in Monferrato per questo, e per admonere esso signore Constantino che non presuma dare logiamento, passo ne alcuno subsidio a gente Franzese de alcuna sorte, S. M. è restata contenta de farlo e commisso sia agiente questa altra commissione ne la instructione dessi oratori, quale se mandera per la prima cavalcata che hora non se possuta expedire per le infinite facende hano questi canzeleri e secretarii.

[1] Apresso havendo io visto quanto la E. V. ha dato per instructione al canzelaro de la Maestà del Re de Napoli, e maxime circa la pratica de Venetiani, lo disse alla pta Maestà che, attento essi, senza alcuno respecto, havevano facto questa confederatione cum Franza, tutto in prejudicio de S. Maestà e sacro imperio, e presumito volersi insignorire de parte del stato de V. S.ria che era pur membro del sacro Imperio, a me pareva che la S. Mtà, a nome del predicto, per oratore o per altro, mandasse a fare intendere a predicti Venitiani che haveva inteso de queste sue pratiche facte in Franza, e che sel poteva cognoscere ne trovare che essi facessino alcuno effecto ne cosa alcuna fosse in prejudicio a V. Ex., principe e membro de l'imperio, in favore del Re de Franza, chel p^to^ imperio cum le forze sue li faria recognoscere de soi errori e protestarli de la guerra. La sua Maestà me rispose, dicendo che non solum sono stati presumptuosi de fare questo contra V. E., ma che ancora S. M. ha trovato che hano dato dinari al duca Zorzo, che fo figliolo del Re Mathia, per farlo movere guerra contra S.

[1] Ce qui suit est chiffré avec déchiffrement de l'époque.

Maestà, et che dete principio de suscitare alcune parte e movere alcune differentie per dela. Similmente ha inteso che hano dato succorso de dinari a Grisani, e che sopra questo li faria pensiero e poi me parlaria, e diria quello era a fare. Io non mancaro de sollicitare de farli fare qualche opportuna provisione ; sel piace a Dio che la predicta Maestà habii victoria contra questi Suiceri, spero che S. M. fara tale provisione che la E. V. sara assicurata da ogni canto.

[1] El canzelere de la Maestà del Re di Napoli, per commissione de la Cesarea Maestà, parte subito e va a Filiborgo, dove se trova M. Francisco de Montibus e l'altri oratori, e mha solamente detto havere havuto bona resposta dalla predicta Maestà circa el particulare del signor Re suo, et anche havere bene exeguito quanto quella gli ha dato per instructione, alla quale mha pregato lo raccommandi.

[2] De la commissione me dete l'Ex.tia V. de fare opera presso la predicta Maestà che la facesse intrare in questa inclita liga de Suevia, l'aviso chel è ben piaciuto a S. M., e me ha facto fare una informatione, non a nome de V. E. ne de alcuna altra persona, ma como amico secreto de essa liga, narrando in epsa quanto proficuo e ben facto saria alla predicta liga ad includerli la E. V. Quale informatione ho data a S. M., perche vole vedere de fare opera che l'E. V. sia ricercata per la Liga per mazore suo honore e secureza, e cossi ancora hogi mha facto dire per M. Langh che lassi fare a S. M. questa pratica, che spera condurla talmente che l'E. V. sara ben contenta.

[3] Hozi, circa le 11 hore è partito quello cavalaro va incontra a M. Marchesino, e la predicta Maestà, heri sera, andando a lecto, mutò el pensiere de farlo venire qua, ma lo fa andare ad Ulma, dovè stara melio assai et havera melior camino, e cossi se gliè scripto demorera ad Ulma finche la predicta Maestà li scrivera dove dovera venire a ley, che sara in bono loco e securo et anche subito lo expedira perche Sua Maestà è informata che l'Ex. V. ne ha grandissimo bisogno.

De novo altro non accade, salvo che tutta hora gionge gente qua, et in li loci circonstanti, e se spera che fra tri zorni se andara verso li nimici, quali, per quanto se intende, sono posti alla campagna per aspetare de fare bataglia per esser quasi come desperati.

La E. V non poteria fare cosa più grata alla Cesarea Maestà ne aquistare majore credito e benivolentia da tutti questi signori e populi, come dare qualche avviso de le occorrentie de Franza, de Suiceri e de

[1] Paragraphe non chiffré.
[2] Paragraphe en chiffre.
[3] Paragraphe non chiffré.

altre particularità che tendano e tochano a questa guerra; e quelli capituli, reporti, e avisi che ho portato, la predicta Maestà me li ha facti mettere in latino, poi li ha fatti mettere in alemano, e li ha fatti vedere a tutti questi Signori e participanti de la lega; e anche credo ne habia mandato copie a li Signori ellectori, remettendomi pero al parere de l'E. V. .Alla quale humelmente sempre me racomando.

Ex Uberlingh, ultima aprilis 1499.

Ill.me et Ex.me Dominationis Vestre servulus

Aug. SOMENTIUS.

(Ueberling, 1er mai.)

Ill.mo et ex.mo signor mio unico,

Se io non ho possuto cossi ordinariamente respondere a quanto l'Ex. V. me commisse, detto per instructione e poi scritto, como era debito mio e desiderio suo, pregola ad havermi per excusato, facendoli intendere non essere mio deffecto, ma procedere per essere la Cesarea Maestà tanto occupata e continue circondata da questi signori e gente de guerra, che me bisogna, con gran fatica, a pezo a pezo exponerli quanto ho in commissione e se non fosse la grandissima dilligentia usa M. Matteo Langh in tutte le occorrentie e specialita di V E., io non haveria possuto respondere alla tercia parte, come son certo che quella debia considerare, et maxime essendo hora el tempo che besogna ascoltare soldati, et con qualchi segni exteriori farli bona demonstratione, non resta pero che la bona dispositione de la predicta Maestà verso l'E. V. non li sia integramente.

Alla parte me scrisse l'E. V., de quello haveva predicto el magnifico maestro Ambrosio de Roxato in le cose de Pisa et in molte altre occorentie sue, e de quello poi concludeva de la gloriosa victoria haveria a conseguire la Maestà Cesarea contra li Suiceri e maxime fin ali 22 del presente, io lo notificai alla pta Maestà con le parole che la me scrive; laquale ne rise et hebe grandissimo piacere intenderlo, demonstrando ben non dare troppo fede ad astronomi; pur ho inteso da alcuni che la sua Maestà, a tavola più fiate et altramente, a molti de questi signori e zentilhomeni, ha dicto con grandissima alegreza l'Ex.tia V. haverli dato aviso chel suo astronomo ha dicto che S. M. sara victoriosa in questa impresa, talmente che ho conosciuto la S. M. haverne havuto piacere; e cossi nel advenire quando l'E. V. ne scriva qualche cosa de simile natura, credo li sara piacere e grato.

Similmente, de li capituli fatti tra el re de Franza e Suiceri, et altri avisi e raporti, come per altre mie ho scritto, la pta Maestà ne volse havere copia, e credo le habia communicati con tutti questi Sig.ri nel suo consilio, e ultra ne habia mandato copia a li Signori ellectori et

altri de questa inclita liga; certificando l'Ex. V. che non solum ha fatto cosa grata a S. M., ma etiam a tutti gli altri signori de qua; laquale mhe ditto voglia avisare e pregare quella a usare dilligentia per havere continue aviso e maxime delle occorentie dessi Suiceri e de Franza, drizandoli poi subito qua: che li fara singolar piacere, e cossi la prego ha fare, perche, ultra gratificara la pta Maestà, acquistara ancora gran benivolentia da tutti questi signori e populi.

Ho significato alla predicta Maestà quello è successo del. ill.mo Gasparo da Sancto Severino; deche essa ne hebe dispiacere, e me la fece replicare per due fiate, l'una separata de l'altra; interrogandome se l'E. V. era ben certa de quella imputatione li dava, et a di che modo haveva ritrovato questa fraude, e quello chel pto M. Gasparo era per fare? Io li rispose che non sapeva ad che modo ne per quale via l'E. V. haveva inteso tale cosa; che me rendeva ben certo che quella non li haveria dato tale imputatione, se la non fusse stata ben certa, ne sapeva quello chel per M. Gasparo fosse per fare. Me domandò ancora se io sapeva chel illmo M. Antonio Maria fosse aconzo al soldo de Venetiani? Io li respose che da V. Ex. non sapeva cosa alcuna, ma che nel transito mio a venire in qua, haveva inteso che era a Citadella, et era per aconzarsi con predicti Venetiani.

De quello canzelere del predicto M. Gasparo, del quale mio fratello scrisse essere gionto in Anversa et havere havuto audientia dalla Ces. Mtà, come l'E. V. me scrive, aviso quella chel gionse in Anversa fin quello proprio zorno chio me partite per venire li aquella; et era stato prima per molti zorni dalla Maestà della regina, e pero credo che de questo caso non havesse noticia ne comission alcuna. El predicto canzelere si è uno de Voltolina quale se appella El Commissarioto presso la p.ta M.tà de la Regina. Se altro intendero arcano, exeguiro quanto quella me scrive.

Ho notificato alla predicta Maestà quanto l'E. V. me scrive de la guerra intende movere M. Jo. Jacomo de Trivultio ad instantia de Astesani nel officio de Sanzorzo de Zenua, e la provisione che quella ha fatto adciò non vadi avanti. S. M. ha risposto questi essere tutti incitamenti del Re de Franza per venire a soi dissegni de turbare Italia, e maxime l'E. V. nel stato suo.

Io ho sollicitato che quelle lettere scrisse l'E. V. alla Cesarea Maestà in resposta d'altre sue, circa la provisione fatta per non lassare andare victualie ne altro soccorso del suo dominio a Suiceri, fosseno mandate a li signori ellectori; per il respecto che la me scrisse, M. Langh non ha mandato esse lettere, ma ha scritto in nome de la predicta Maestà a li predicti signori ellectori in optima forma, e drizatola al R^mo^ M. Archiepiscopo Maguntinensi.

A li ill.mi signor duca de Savoya, signor marchese de Monferrato e signor Constantino, se li manda per oratori el R. M. Petro Bonomo e M. Ludovico Bruno, aliquali, saltem a M. Petro, se manda hora per questo cavallaro le instructione, lettere e quanto bisogna per andare a dicta legatione; e per quanto a me è fatto intendere, in esse instructione e lettere, se contene non solum de le prohibitione de victualie a Suyceri, ma ancora che non daghino passo, victualie ne soccorso alcuno a gente de Franza che volessino passare in Italia, come son certo che l'Ex. V. intendera *ad plenum* dal predicto M. Petro. De M. Ludovico non so dire altro, ma m'è fatto intendere chel sara li in breve.

Ad Mgr de Vergi ho operato che la pta Maestà ha fatto scrivere chel non mandi più a domandare denari a V. E., significandoli S. M. essere del tutto satisfacta, e cossi credo non li mandara più.

La causa che mosse la Cesarea Mtà a scrivere a l'E. V. quelle lettere de lequale ne ha havuto dispiacere per la summa de li 25 milia ducati, fu perche el correro vene li, avanti la mia venuta, con le lettere che dicta summa se dovesse dare al factore de Wolf, haveva commissione non partirsi de li, finche non fosse fatto lo integro pagamento, e l'E. V. fece chel predicto factore avanti Pascha scrisse alla predicta Maesta havere ricevuto 13 milia ducati, et similiter io scrisse et che del resto, venuta la commissione de Sua Maestà ad chi se havessino a dare, subito V. E. li exborsaria e con questo fu expedito esso correro, ma dicto factore duplicò le lettere alla p.ta M.tà, che per una altra lettera li scrisse, pur per el medesimo correro, che non haveva havuto denaro alcuno, ma che l'E. V. l'haveva astrecto a scrivere chel haveva recevuto dicti 13 milia ducati, ultra che dopo ad altri otto zorni ne scrisse un altra, che fin a quello zorno non haveva havuto alcuno denaro da V. Ex.tia, e per questo la p.ta M.tà se sdegnò molto e fece scrivere quelle lettere de quello tenore ha visto, e questo me lha refferto M. Matheo Langh, ma poi quando la S. Mtà ha visto l'effecto del contrario, e che M. Petro gli ha scritto essere pagata tutta la summa, è restata ben contenta e satisfacta: ne sopracio me pare li sia da fare altra excusatione.

Alla predicta Maestà è stato ultramodum grato che l'Ex. V. in absentra de S. M., in questo urgente bisogno, habia servito a quelli soi regenti de Ispruch de quella summa, e me commisse ne ringratiasse l'Ex. V., certificandola esserli stato più grata hora questa poca summa che un altra fiata de dua tanta; ultra che ha acquistato grandissima benivolentia presso essi magnifici regenti, quali a tempo ne farano testimonio.

A li zorni passati, cavalcando significai alla p.ta M.tà la singular

contenteza haveva havuto l'Ex. V. quando intese quella demonstratione haveva fatta la sua M.tà, quando in Fiandra vene la nova de la morte sua; perche havendo l'Ex. V. collocato in essa ogni fede e speranza come in suo unico signore, patrone e protectore a lei, a li signori soi figlioli et al stato suo, e che haveva conosciuto per questa accidentia non vera la S. Mtà havere quello amore e bona dispositione verso lei e cose sue come la sperava e desiderava, che la non poteria havere havuto mazore contenteza al mondo ne havere inteso cosa che lhavesse più satisfacta che questa; S. Mta rispose e disse: « Allora io non disse cosa che non havesse facto con effecto e che de novo non lo facesse, quando caso advenisse, che Dio non lo voglia, e tanto faria per el signor duca, figlioli e stato suo quanto per el figliolo e stato mio. » Con molte altre amorevole parole, quanto se l'Ex. V. li fosse stata non inferiore, ma fratello.

Le lettere del ill. signor conte figliolo de l'Ex. V. io le presentai alla pta Mtà e li refferite quanto sua S. M.tà me commisse a bocha, con le humile raccomandationi; de che S. M.tà ne prese grandissimo piacere, domandando come era ben condictionata: et io li respose quello me parse conveniente e debito; alche S. M.tà ne restò ben satisfacta et ordinò a M. Langh che li respondesse.

La p.ta M.tà haveva dicto voler scriver de sua mano a l'Ex. V. in risposta alla sua de mano, ma per le grande et infinite occupazioni non ha potuto scrivere, ma ha differito fin alla venuta del magnifico M. Marchisino. Altro non occorre à l'Ex. V. Etc.

Ex Ueberlingh, prima maii 1499.

Aug. Somentius.

(Ueberling, 1er mai)

Illmo et exmo sig. mio unico,

A li zorni passati, el R. M. Petro de Triest me scrisse de li essere molto caricato de spesa et havere havuto poca subventione dalla Cesarea Maestà per esser male fornita de denari per le presente guerre, pregandomi che lo volesse racomandare con bon modo a l'Ex. V. adcio li porgesse qualche adiuto per potere supportare la spesa e cossi, havendolo io sempre conosciuto molto affectionato a l'E. V.. et in le cose sue haverli usato gran dilligentia como suo bon servitore, m'è parso per questa mia pregarla chel ge sia recommandato come sono certo che la fara; perche so havere inteso de esso nel passato essere stato ben gratificato.

Al magnifico M. Matheo Langh, io dete li 200 fiorini, come l'E. V. me commisse, qual, dopo molte excusatione, ne rendete infinite gratie

a quella, con molte grandissime offerte, certificandola che ogni giorno io lo trovo più caldo e sollicito al beneficio e specialita de V. E. ; e credo che ancora lui gli ne scrivera e la ringratiara.

El conte de Fustembergh non è comparso qua con la p.ta Maestà, e per quanto ho inteso remase a Philiborgo ; *quamprimum* me ritrovaro dove sia, li presentaro la lettera de l'E. V., et exequiro quanto quella mha commisso.

Similmente el thexorere de Bergogna è rimasto in Fiandra per ritrare certa summa de dinari se erano offerti pagare quelli paesi e populi, secondo ho inteso per seguire la guerra de Geldre e se dice non venire fin a molti zorni ; qual venuto exequiro quanto quella mha commisso.

La Cesarea Maestà, come l'E. V. sa, manza volontiera el formaio piasentino ; hora la Maestà sua n'è in tutto vacua : m'è parso significarlo a quella, adcio che quando la volesse mandarli qualche cosa grata, gli mandi desso formagio ; che son certo de cose manzative non li poteria hora mandare cosa più grata ; ma mandando, bisogna mandarne una forma per M. Matheo Lang, et una altra per dividere ad alcuni che fano de li servitii in questa corte a beneficio de quella

Lunedi penultimo del passato, vene qua uno Antonio de Vicenza, servitore del ill. conte de la Mirandula, per fare confirmare li privilegii concessi al quondam signor Galeotto ; qual vene adcio gli prestasse favore e indrizo per essere expedito ; e perche non me portò lettera alcuna de V. Ex., sapendo io chel predicto quondam signor Galeotto haveva havuto dicti privilegii et altri favori de la predicta Maestà per intercessione di quella, me parse non intromettermi in cosa alcuna in suo favore ; anzi pratichai con M. Langh chel non li facia alcuna expeditione fin alla venuta del magnifico M. Marchesino, perche io non intendo quello importi dicta expeditione e quanto è grata a V. E. Ne credo havera quello ricerca, se non tanto quanto a quello piacera. Alla quale sempre humelmente me raccomando.

Ex Ueberlingh. prima maii 1499.

Ueberling, 3 mai 1499.

Ill.mo et ex.mo sig. mio unico, havendo hogi parlato alla Cesarea. Maestà, presente M. Matteo Langh, sopra molte particularità, S. Maestà me rispose como quella vedera qua apresso.

Primo sopra la particularità de scrivere e mandare uno araldo a Venetiani in quella forma che la Ex.tia V.ra mi scrive, adcio che essi vadino alquanto più retenuti contra l'Ex. V., advertendo a l'offesa fano alla prefata Maestà e sacro imperio, parlò in todesco a longo

col predicto messer Langh, quale poi me respose: che per non esserli araldo, quale fosse sufficiente de exequire tale impresa cum quella circumspectione bisognaria e respondere secundo fosse necessario, et anche per essere essi araldi per de la in poca estimatione, li pareva de lassare cosi questa cosa per hora, ne doverli fare altro, ma vedere como se deportavano e come passaveno le cose; che per hora non poteva vedere como el Re de Franza potesse fare quella impresa, per molti respecti, como intendera qua apresso: ma S. Maestà, ultra quello gli è significato per li avisi e instructione de V. Ex.tia, se tene ben forte offesa da essi, como credo lo tempo li demonstrara.

De fare scrivere al Re de Franza che voglia abstenersi de dare soccorso ne favore a Suiceri contra S. Maestà e sacro imperio e protestarli de la guerra, S. M. ha resposto che hora ad questa dieta fara scrivere secundo el bisogno a nome del imperio, ma che a suo nome non li voleva fare scrivere.

De scrivere a M. Philiberto, in nome de S. Maestà, che seguesse el stilo hano fatto li oratori de li catolici reali de Spagna e signor Re de Portugallo verso la santità del Papa, facendoli intendere de quanta importantia sia a farlo con cellerita, finche poi li fusse mandato altri oratori a nome del sacro imperio, S. Maestà ha resposto non volerlo fare per modo alcuno, perche la Santita predicta, con quanti ne sono a Roma tengono poco conto de S. Maestà, e disse, ridendo d'uno molto strano sopranome che gli dano, che mandando ley, mancho la extimariano; ma che se la dieta, quale hora se haveva a fare o qua o in loco circumstante, omnino voleva fare mandare a nome del imperio al predicto pontefice, in quello megliore modo e forma se potesse, e che la sua Maestà del predicto pontifice teneva poco conto, e che lo conosceva esser tutto franzese et instabile, ma che poteria venire tempo che da se stesso se reconosceria.

Alla parte che l'Ex. V. me scrive voglia ricercare la predicta Maestà a fare provisione, che accadendo el Re de Franza li facesse la guerra, che la potesse havere doy o treimillia (*sic*) homini de quelli de S. Maesta pagandoli; me ha resposto che, quando pur el Re de Franza sia de questo animo volerli fare guerra per le condictione li occorreno de presente, non potra esser tanto potente che l'Ex.tia V.ra non sia bastante a responderli e deffendersi galiardamente, et maxime per esser el predicto Re privo del aiuto de Suiceri et Alemani durando questa guerra. Simelmente non potera havere soccorso da Bretoni, quali *ullo modo* non li voleno dare alcuno soccorso, e questo essere proceduto per alcune pratiche de Sua predicta Maestà, come a longo m'ha fatto narrare da M. Langh. Poi, de quelle gente ha el predicto Re de Franza, esser necessitato dividerla almanco in trei parte : l'una lassarla in Pichardia, per diffesa de quello paese a le confine del

signor arciduca, quale al tutto se risolto essere disposto alla volunta della pta Cesarea Maestà, de pace, guerra o tregua, come ad esso piace; l'altra darne in aiuto de Suiceri durante questa guerra, o quando fusse finita lassarla alla frontere de Bergogna per non essere el pto Re senza gran suspecto de la guerra già principiata l'anno passato; e cum l'altra poteria venire in Italia. Concludendo S.M. credere fermamente che senza Suiceri o Alamani, el p.to Re non dobia fare quella guerra de Italia, e se pur la fara, che senza altro aiuto l'Ex. tia V.ra sara assai sufficiente a deffendersi e, se pur bisognera, che la sua M.tà con le forze sue e del sacro imperio la succorrera e non li manchara quanto al stato suo proprio.

Ho fatto intendere alla p.ta M.tà secondo che l'Ex. V. me commisse che accadendo se facesse dieta, io haveva commissione da quella de proponere e dire, secondo me fosse comisso per la sua Maestà, et maxime circa el pagamento rechiesto per li signori ellectori per le privilegii de la confirmatione del stato, e per la provisione fatte de non lassar andare victualie ne alcuno soccorso del suo dominio a Suiceri. La sua Maestà mha resposto che, essendo el bisogno, me avisaria a fare intendere quanto havero a fare, e cossi exeguiro; essa dieta fu prorogata a essere fatta de qua, dove se trovava S. M. incomenzando al primo de mazo, ma finhora non sono gionti alcuni ellectori. M. Langh dice che omnino venirano.

De novo non è altro, perche li campi finhora non se sono aproximati; ne questi de la Cesarea Maestà li voleno andare avanti fin che non sia gionto uno bono numero a pede e a cavallo, in modo che con avantaggio possino affrontare li Suiceri. Se fa ben qualche correria, dove se ne amaza qualchuno, pero se trovano, et anche se brusa qualche villa, ma non cosa de conto.

E venuta nova qua che nel campo deverso el paese de Inspruch, essendo andati essi de la Cesarea Maestà a brusare e dare el guasto ad alcune ville de Suiceri, che nel ritorno se scontrorno con essi Suiceri e li remassino circa 1600 homini, tanto de l'uno quanto de l'altro. Altro non occorre de novo. Alla Ex.tia V.ra sempre humelmente me racommando.

Ex Ueberlingh, 3 maii 1499.

Rauspurg, 8 mai

Illustrissimo et excellentissimo signor mio,

Benche io havessi scritto l'altre mie e fossi per mandare el cavallaro, tum m'è bisognato aspectare che M. Langh habia facto la sua expeditione. Quale ha tenuto fin heri, e credo l'habia mutata trei fiate:

cioè la commissione a M. Petro e M. Ludovico Bruno, per la loro legatione in Savoya e Monferrato, e pero prego l'Ex.tia Vra. non voglia fare concepto chel resti per mio deffecto a usare tanta tardita al scrivere, e avisarla delle occorentie de qua. — .... — [1]

La Cesarea Maestà partite a li 4 de questo da Ueberlingh, andò a Martof apresso due leghe ; poi a li 5 ad hore 24 partite, andò più d'una lega che persona non sapeva dove andasse, poi se voltò ad uno castello se apella Tetingam ; e molti altri e io inseme andassimo a Puochorno, dove erano andati li forreri e famigli. El sequente zorno, andai a S. Maestà, ma non fu possibile poterli parlare, per le infinitie e varie facende e concorrentie de signori e soldati. Gli feci parlare da M. Langh, dal qual me fece respondere ritornasse a Puochorno, che li me manderia el zorno sequente la expeditione per spazare el cavallaro, senza laquale non lo spazasse.

Me disse ancora me mandaria lettere directive al magnifico M. Marchisino, qual doveva essere partito da Ispruch, adcio non andasse a Ulma, dove prima haveva ordinato, ma chel venesse in questa cita dove avisasse S. M. e aspetasse, finche li facesse intendere quello haveria a fare ; laquale è lontana de qua leghe nove e meza ; et ancora io venesse qua incontra al predicto M. Marchisino, havuto dicta expeditione e lettera. Heri dopo mezo zorno M. Langh me mandò che andasse al pto M. Marchisino, quale, secondo il scrivere suo, doveva giongere hozi a disnare a Ulma, benche io non lo credo.

El p.to Langh me ha scritto de due specialita : l'una, che la Cesarea Maestà haveva dato ordine al ill. duca Alberto de Bavera che, quando a l'Ex. V. bisognasse doy o tre milia soldati a soi servitii, li potesse havere ; e cossi me scrive che ad ogni sua rechesta li potera havere ; l'altra, de quelli trenta homini rechiesti per l'artegliarie, me scrive che la S. M. ha ditto che in questo tempo la non po servire l'Ex. V. per non haverli, ma col tempo procurara che quella ne sera provista.

De novo ho ricordato a M. Langh la pratica de la lega de Suevia, quale mha resposto la predicta Maestà havere dato quella instructione chio feci a li agenti per la predicta lega de che aspectava resposta quale spera sara *ad vota*.

In questa sera è gioncto in questa terra lo ill. duca Alberto de Bavera, capitano imperiale, cum 250 cavali ; qual è stato molti zorni ad Uberlinghe. Non sa dove vada, ma s'è dicto qua chel ritorna a casa sua, che non credo ; alla partita mia de la corte, non ho inteso alcuna cosa de questa sua partita. Che quando pure sia chel vadi a casa, non sara troppo a proposito de l'impresa di questa guerra per esser tenuto

[1] Je supprime quelques lignes sans intérêt.

uno de li più savii signori de Alemagna, et essere capitano imperiale.

De Geldria, M. Langh m'ha dicto che quelli quattro duchi sono restati a l'impresa, cioè duca Alberto de Saxonia, duca Zorzo de Bavera, duca de Juliers e duca de Cleves, facevano una dieta insieme con alcuni intervenevano a nome del duca de Geldre, e che predicti signori duchi havevano scritto che speravano redure la cosa a bon porto, a contenteza e beneficio de la Cesarea Maestà. *alias* procederiano alla guerra, ne laquale speravano havere felice victoria, e che non li era comparso alcuno soccorso al predicto duca de alcuno canto.

Dietro a me a Brixino vene Cristoforo del Azale, cavallaro de l'Ex.tia V.ra, laquale mandai inanti a me, con le lettere directive alla Cesarea Maestà, e M. Langh come quella me scrisse, ma dopo non lho mai visto. Portò le lettere e rimasse a Philiborgo, ne mai più ho inteso de lui, in modo non so se sia vivo o morto. Etc

Ex Rauspurgh, 8 maii 1499.

(*A suivre.*) L.-G. PÉLISSIER.

VARIÉTÉS

Pour l'histoire du Calembour

A M. E. MARTINENCHE

Ce personnage de Molière qui dit à une dame : « Madame, vous êtes dans la place Royale, et cependant l'on vous voit à quatre lieues d'ici », et qui explique « à cause que chacun vous voit de bon œil, et que Bonneuil est un village à quatre lieues de Paris », est le premier, dit-on, qui ait introduit le calembour, sous sa forme moderne, dans l'histoire littéraire. Le long et lourd commentaire qu'il est obligé d'ajouter à sa délicieuse facétie montre au moins que l'esprit français n'était pas encore déformé par l'habitude de ces basses plaisanteries, et que les Parisiens eux-mêmes ne les saisissaient pas sans difficulté. Ce ne fut qu'un siècle et demi plus tard que le calembour fut mis à la mode par le marquis de Bièvre, et qu'avec « papa Doliban », il devint populaire dans *le Sourd ou l'Auberge pleine*. Mais le calembour, avant de voir ce dernier nom consacré par l'usage et préféré à celui de biévrade, eut une existence obscure et quasi anonyme, sans disparaître complètement des régions inférieures de l'esprit français. Vers la fin du XVIIe siècle, il semble avoir porté le nom de *grelot*, et nous savons qu'il y eut à Aix-en-Provence, vers le milieu du XVIIIe siècle, une Société littéraire et badine (inconnue du reste à A. Dinaux) qui s'appelait le Royaume des Grelots, et dont les membres étaient les *grelotins*. C'est sous le nom de *maître grelot* qu'un correspondant du *poète sans fard*, de Gacon, lui parle calembours en 1696, et *l'écolière de maître grelot, savante en science grelotique*, est évidemment une jeune personne habile à ce genre de turlupinades. Le calembour est encore, on le voit dans cette lettre, dans l'enfance de l'art. L'écrivain croit devoir joindre l'explication à la facétie, et

disserter quelque peu sur l'une et sur l'autre[1]. Et ses calembours sont cependant bien inoffensifs et bien faciles. Les Alphonse Allais et les Willy ont fait faire des progrès au genre. Mais il convient, dans l'histoire obscure encore de son évolution, de retenir le nom inconnu de Montenoy, comme celui d'un précurseur.

PIERRE DELACRAU.

A Paris, ce 29e may 1696.

A mon retour, Monsieur, j'ay trouvé une escolière de maistre Grelot, sçavante en science grelotique, que l'on m'a dit estre à la mode parmy les gens de goust sérieux, qu'ils ont néantmoins héritée de ceux de *publici saporis*. Il ne seroit pas juste qu'estant sectateur de ce bon maistre, je ne vous fisse pas part de cette jolie science, ou du moins de quelques échantillons ; je commence par le plus éminent, et je vous demande pour nostre maître « ce que c'est qu'un arbre qu'on plante le matin et qui porte son fruict vers le soir ? » Devinez : une potance, et vous aurez trouvé la pie au nid. L'écolière n'a pas passé celuy-là à son maistre, et si elle savoit sçeu du latin, elle auroit dit : Accerse correctorem ! » — « Lequel est le plus ancien évesque du monde ? » Le sçavant maistre répond pour ses escoliers volontiers, que c'est celuy de milleans. S'entend de la ville de Milan. — « Dans quel diocèse est la plus ancienne de toutes les reliques ? » Dans celuy de Lodève : l'os d'Eve. La bonne femme d'Adam ne manquoit point d'os, puisque le bon maistre de nostre science nouvelle fait de belles morales sur celuy que son bon mary fut obligé de lui donner. « Quel est un évesque miraculeux dans nos temps, et qui fait un miracle perpétuel de sa personne ? » C'est celui de Liège. Rien n'est plus miraculeux que de passer sur la surface de l'eaüe sans enfoncer dedans. — « D'où vient que le Pape n'est tout entier ou entièrement à Rome ? » Nouvelle découverte : c'est qu'il y a un nonce à Paris, un à Madrid, un autre ailleurs, etc., en sorte que j'ay bien peur que le poids de marc ne s'estende trop et trop loin. Mais nos libertez de l'église gallicanne les feront étalonner à notre poids, pas tant néanmoins que bien d'honestes gens qui ne mettent pas de vermillon souhaitteroient. « Quelle différence il y a entre un prédicateur et un faiseur de chapelets ? » Le grelot (qui vaut bien un pater) vient à vostre secours et vous

[1] Cette lettre est la première d'un recueil de correspondances de Gacon, conservé à Lyon, Biblioth. municipale, cod. 773 Desvernay-Molinier, anc. 692 Delandine.

apprend que le premier en dit beaucoup plus qu'il n'en faict, et que le second en faict beaucoup plus qu'il n'en dict. Il faut finir par quelque chose de grand et de noble pour couronner l'œuvre et répondre à son commencement. Répondez-moy, Monsieur: « Quelle différence y a-t-il entre un médecin et un gueux? » — C'est que l'un taste le poux et l'autre le tue. — C'est en effet la différence qu'on est obligé d'y mettre dans la valise de cuir où vous m'avez vû courir la poste. Halte-là !

Les chevaux sont-ils bridéz ? Le grelot est desjà party. Il dort le long d'une allée de Chantilly, en vous y attendant de pied ferme, il y a déjà quelques jours ; nous vous attendrons ensuite à Paris. C'est le plus beau chemin pour retourner à Rheims. Je remets à ce temps-là les remerciements que j'ay à vous faire à tous les deux, à vous, Monsieur, de toutes vos honestetez, et à luy, de m'avoir procuré d'estre connu d'un si honneste homme et de nostre goust. Faites donc en sorte à vostre retour de Chantilly où je vous crois desjà, de venir faire à Paris une agappe. J'attends cet honneur et je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

MONTENOY.

Mon adresse est rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis l'Hôtel de La Meillereye.

Un moyen d'être licencié en droit

Les preuves abondent de la décadence où étaient tombées à la fin de l'ancien régime les vieilles Universités provinciales. Elles ne croyaient plus ni à l'efficacité de leur enseignement, ni à la valeur de leurs diplômes. L'Université pontificale d'Avignon, entre toutes, était légendaire pour sa prodigalité scandaleuse en matière de diplômes, et pour les diverses façons qu'on y connaissait, qu'on y pratiquait, de les obtenir. C'était une notion si généralement admise, que des professeurs même d'autres Universités ne se faisaient pas scrupule de commettre, sous le couvert de celle d'Avignon, de véritables indélicatesses. Il semblait, par exemple, tout naturel au naturaliste Broussonet, de Montpellier, qu'un candidat aux fonctions judiciaires en 1808, lequel avait besoin d'un diplôme de licencié en droit en achetât un, au lieu de faire ses études juridiques ; et pour l'acheter, il trouvait non moins facile de l'adresser à « quelque

employé de l'ancienne Université d'Avignon », lequel remplirait un diplôme en blanc ou gratterait sur un diplôme ayant déjà servi, le nom de son légitime propriétaire pour le remplacer par celui du nouvel « impétrant ». Et l'excellent Broussonnet parlait, « fort tranquillement », de cette fabrication de faux. Mais il faut l'écouter lui-même :

Montpellier, 19 novembre 1808.

Monsieur et cher ami,

Je viens vous prier de vous charger d'une commission qui vous paraîtra peut-être singulière, c'est de faire licentier en droit mon ami Hostalier (Marie-Xavier). D'après les conseils de quelques amis, il s'est décidé à tenter la carrière de la magistrature. Mais à présent il faut être avocat pour y entrer, et il ne l'est pas. Si vous connoissés quelque ancien employé à l'Université d'Avignon, il serait très-aisé de remplir une lettre de licentié en droit avec le nom et prénoms de Hostalier. Cette pièce lui suffiroit pour être admis au serment d'avocat. Supposé que l'on ne trouvât pas de pareilles lettres en blanc, ne pourrait-on pas s'en procurer qui appartinssent à quelque autre ? Avec des ratures, on substituerait encore le nom de mon ami à celui du licencié. Hostalier a trente-quatre ans : ainsi il pouvait fort bien prendre ses grades en 1790 à 1793. Vous voyés que je vous entretiens fort tranquillement de fabrication de faux. Cela vous est une preuve que je n'attache pas à la possession de ces titres, plus d'importance que l'on n'est dans l'usage de leur en attribuer. Il ne serai pas moins reconnoissant des soins que votre bonne amitié voudra bien se donner pour la réussite de cette affaire, qui, quoique petite, peut devenir la base de l'état de mon ami qui est désœuvré... [1]

Il est vraiment fâcheux que nous ignorions si le correspondant de Broussonnet, Bouchet, a pu découvrir quelque « officier du deuxième bureau » de l'Université d'Avignon pour lui rendre ce service, et si ce candidat aux fonctions judiciaires a obtenu son diplôme de licencié en droit et un

[1] Cette lettre est adressée par le naturaliste Broussonnet, à Bouchet, son compère et ami. Elle est conservée à la Bibl. Nat. F. Fr. Nouv. Acq. Fr. 6572, t. III des papiers d'Amoreux, corresp. de Bouchet, fol. 53. — A la fin de cette même lettre, Broussonet dit : « Nous attendons de Candolle qui n'a pas voulu de l'Institut aux dépens de sa place de professeur. »

poste dans la magistrature. Si, en effet, il est devenu procureur impérial, il faut souhaiter pour la beauté de son geste qu'il ait eu à requérir d'abord dans une affaire de faux en écriture publique ou en usurpation de fonction publique. Le plus coupable, le plus dépourvu de sens moral en cette affaire, est d'ailleurs Broussonnet, dont la façon de jouer avec les diplômes universitaires était au moins singulière. — Il était temps que sur les ruines de ces vieilles écoles provinciales, écroulées au grand souffle de la Convention dans leur médiocrité, leur ignorance et leurs intrigues, l'Empire fondât une Université dégagée du népotisme et des querelles de clocher, animée d'un esprit scientifique et patriotique, honnête et laborieuse.

L.-G. P.

BIBLIOGRAPHIE

Abeille (L.). — Idioma nacional de los Argentinos, *Paris, Bouillon,* 1900, in 8° [XXIV, 434 p.].

On n'est pas d'accord à Buenos-Aires sur le caractère et la nature de la langue parlée dans la République argentine. Pour les uns c'est simplement l'espagnol; d'autres affirment que ce n'est qu'un dialecte; certains prétendent que c'est une langue purement argentine; enfin quelques-uns voudraient qu'on l'épurât de tout ce qui la distingue du castillan pour la ramener en définitive strictement à ce dernier. Ce sont là des opinions de gens du monde fondées sur des raisonnements qui n'ont évidemment aucune base scientifique. Pour un linguiste la question ne saurait présenter la moindre difficulté, et peut même être résolue avant tout examen de la langue. Ce n'est pas simplement l'espagnol, puisque c'est l'espagnol dépaysé, c'est-à-dire transporté dans un climat différent auquel il a dû forcément s'adapter, et dans une région où l'on parlait, avant sa venue, d'autres langues avec lesquelles il s'est obligatoirement mélangé. Ce n'est pas un dialecte espagnol parce que ce n'est le frère d'aucun des dialectes espagnols. Si nous considérons l'andalou et le castillan par exemple, ils ne sont ni issus ni dérivés l'un de l'autre; ce sont deux fils du même père. Le parler du Rio de la Plata n'est pas leur frère puisqu'il n'est pas fils de leur père. C'est un rameau détaché du tronc espagnol et transplanté dans un autre terrain où il s'est développé d'une manière indépendante et où il est devenu sous des influences diverses un arbre véritablement nouveau, que l'on ne peut plus appeler l'espagnol et que l'on doit nommer *l'argentin*.

Si la chose est claire pour les spécialistes en matière de langage elle ne l'est évidemment pas pour les profanes, et comme les personnes qui s'intéressent aux questions scientifiques méritent par là même qu'on les éclaire, on ne peut qu'approuver M. Abeille d'avoir entrepris un livre qui pût les instruire et les mettre d'accord.

C'est assez dire que son ouvrage, malgré l'intérêt qu'il peut avoir pour les linguistes, ne leur est pas spécialement destiné, et qu'il a plutôt la forme des œuvres de vulgarisation.

L'auteur envisage successivement les différentes questions générales de linguistique qu'il considère comme ayant trait à son sujet.

Il consacre à chacune un chapitre particulier où il les développe de la manière suivante : il résume ce que l'on sait sur la question par ce qu'en ont dit ou démontré ses devanciers à propos d'autres langues, puis il applique le résultat obtenu au langage de la République argentine. Il parle donc surtout d'après les autres et cite fréquemment des linguistes bien connus ; dans un livre de vulgarisation il n'i a rien là que de naturel. Les citations sont d'ailleurs en général bien choisies.

Les deux premiers chapitres : *Lenguas y naciones* et *Lenguas y razas* sont plutôt filosofiques. M. Abeille cherche à montrer qu'une langue est en même temps l'expression de l'âme d'une nation et une production de l'activité de cette âme, qu'il i a une connexion étroite entre les qualités d'un peuple et celles de sa langue, que toute nation, et par conséquent aussi la République argentine, a droit à parler un idiome spécial, et que tous les efforts que l'on pourrait tenter contre l'évolution naturelle de l'espagnol dans cette république seront vains. Les langues se mélangent entre elles et évoluent comme les races ; or il se forme en Argentine une race nouvelle, pour les besoins de laquelle l'espagnol a évolué et doit continuer à le faire de manière à devenir une langue nouvelle.

L'auteur nous montre en effet dans les chapitres suivants que l'espagnol s'est mélangé en Argentine avec les dialectes américains qui occupaient le domaine avant lui ou qui vivent encore autour de lui, que la forme des mots a subi des modifications fonétiques importantes, que le vocabulaire s'agrandit continuellement soit par dérivation soit par emprunt, que cette langue subit actuellement de la part du français une action tout à fait comparable à celle qu'exerça le grec sur le latin à l'époque classique, que la morfologie et la sintaxe tout comme le vocabulaire diffèrent déjà notablement de la morfologie et de la sintaxe espagnoles, qu'elles sont devenues plus analitiques, conformément à la nature essentiellement claire de l'esprit argentin.

Là-dessus M. Abeille termine par une esquisse du caractère argentin, qui devient en définitive, grâce à l'admiration que l'auteur éprouve pour la République argentine, une sorte de manifeste entousiaste en l'onneur de la nation argentine et de son idiome national.

On peut signaler çà et là dans l'ouvrage quelques faits erronés, soit qu'ils appartiennent en propre à l'auteur, soit qu'il les emprunte à quelque autre. Telle est l'étimologie de esp. *barro* qu'il rapproche de čèq. *bahno*, telle est celle du suffixe got. *-duþs* qui ne correspond pas à lat. *-tūdo*, mais à *-tūti-*, sans que rien indique d'ailleurs que ce suffixe ait été emprunté au latin. Telle encore l'énumération donnée aux p. 13 et suiv. des représentants dans diverses langues indo-

européennes d'une prétendue racine *sc-* ; cette énumération n'est pas au courant de la science ; on ne peut plus aujourdui réunir ces différents mots sous le même chef. L'interprétation de plusieurs changements fonétiques est douteuse ; ainsi *pulpería*, p. 145, de *pulquería*, est évidemment le produit d'une assimilation due au sentiment du redoublement comme **cocina* de *coquina* et non pas d'une évolution changeant *qu* en *p* ; cette évolution sans doute s'est produite dans d'autres langues, mais les conditions n'étaient pas les mêmes. Si les paysans disent *aicion* pour *accion*, c'est probablement en vertu du même fénomène qui a changé lat. *factu* en fr. *fait*, c'est-à-dire tout autre chose que l'explication proposée. Nous ne pouvons d'ailleurs pas nous prononcer en toute assurance sur ces faits et quelques autres analogues, étant donné le petit nombre d'exemples que l'auteur a cités. Il faut attendre pour les examiner sérieusement l'ouvrage annoncé par M. Abeille comme devant faire suite à celui-ci : « *Cambios fonéticos en el Idioma Nacional de los Argentinos* ». Pour ce nouveau travail qui ne pourra plus avoir le même caractère général, nous appellerons particulièrement l'attention de l'auteur sur un point qu'il a entrevu, p. 387, mais qui nous semble avoir une grande importance et un intérêt capital : éviter d'attribuer à l'argentin comme formes refaites par lui ou retrouvées par évolution fonétique, des formes espagnoles anciennes que l'argentin a simplement conservées, — et par suite essayer de déterminer quel était l'état du dialecte espagnol qui est venu s'implanter au Rio de la Plata.

Ces points de détail que nous venons de relever ne touchent nulle part au fond même des questions traitées et ne portent aucunement atteinte aux conclusions de l'auteur. Il nous a donné sous une forme agréable et dans une langue claire, aisée, parfois même poétique, un bon livre de vulgarisation linguistique.

Maurice GRAMMONT.

Nigra (C.). — Il dialetto di Viverone, *Torino, E. Lœscher*, 1901 [16 p.]. (Estratto dalla *Miscellanea linguistica* in onore di G. Ascoli).

Viverone est un village situé sur le lac du même nom, dans la même région que Piverone, patrie de G. Flechia. Sa langue est un de ces patois du Piémont, si intéressants pour la plupart. La fonétique et la morfologie de ce parler coïncident d'une manière générale avec celles des idiomes voisins ; mais elles s'en distinguent par certains caractères, dont M. Nigra signale les plus importants.

Ce n'est donc pas une étude complète de ce patois que nous donne l'auteur ; il s'abstient de toute considération sur l'istoire et l'évolution de la langue, et laisse de côté les faits qu'il ne juge pas susceptibles

d'ajouter quelque chose à ce que l'on sait déjà. Il se borne à consigner, au moyen d'une formule empirique illustrée par de nombreux exemples, ceux qui lui ont paru le plus intéressants. Dans ce choix nous signalerons, entre tous, les fénomènes dus à l'accent, tels que chute de la voyelle protonique: *kôv| kvá*, changement de timbre d'une voyelle tonique devenue protonique : *ăndor| ăndurá, ferm| farmá, selj| siljá, măjr| mujrá*, changement de *rā* tonique en *ar* atone: *trām| tarmuna*.

L'article se termine par un tableau des principales formes verbales; il constitue dans l'ensemble une bonne et utile contribution à l'étude des dialectes du Piémont et du Canavese.

Maurice GRAMMONT.

Les Œuvres de l'Abbé Favre

L'édition des œuvres complètes, languedociennes et françaises, de l'abbé Favre[1], entreprise il y a plusieurs années par la librairie C. Coulet, sous les auspices de la *Société des Langues Romanes*, vient de paraître. MM. GAUDIN et ROQUE-FERRIER s'étaient chargés de collationner le texte de Favre. M. Gaudin, pris par ses occupations de bibliothécaire, ne put pas collaborer, comme il l'aurait voulu, à l'édition nouvelle; M. Roque-Ferrier mena seul la tâche entreprise à bonne fin. Grâce à lui il sera permis aux nombreux admirateurs de Favre de lire ses poésies dans un texte sûr et imprimé avec soin. Une longue notice se trouve en tête du volume. L'éditeur y signale tout ce qui intéresse la vie de l'abbé Favre. Il rectifie, grâce à des découvertes récentes, faites en partie par lui-même, quelques points importants de la vie de notre auteur. Il arrive à préciser avec beaucoup d'exactitude la date de composition de ses pièces. Enfin, il en a découvert de nouvelles et ce n'est point le moindre intérêt de cette édition.

On sait quelle vogue ont eue les poésies du gai curé-poète, qui rappelle par plus d'un trait le souvenir de son pseudo-confrère de Meudon. L'imitation en vers burlesques de l'*Odyssée* et de l'*Enéide*, le *Siège de Caderousse* et le *Sermoun de Moussu Sistre* sont vite devenus populaires. Cette vogue était bien méritée et à plus d'un titre. La verve et la gaieté qui règnent dans ses vers l'expliquent en partie. De plus, ayant habité d'humbles villages, y ayant exercé de modestes fonctions, Favre connaissait l'âme populaire et savait comment on l'intéresse. Il avait appris aussi la langue franche et savoureuse des petites

[1] 4 volumes in-8°, Montpellier, librairie C. Coulet et fils.

gens au milieu desquels il vécut une grande partie de sa vie : quelques crudités même — dans le *Sermoun de Moussu Sistre* — nous montrent qu'il ne reculait pas devant l'emploi du mot *propre*, si l'on peut ainsi parler.

Cette popularité ne s'est pas affaiblie avec le temps : les nombreuses éditions, illustrées ou non, données dans ce siècle le prouvent bien. Malheureusement beaucoup d'entre elles étaient fautives et aucune n'était complète. Les admirateurs du poète languedocien pourront maintenant lire ses œuvres à leur aise et dans une même édition.

N'oublions pas de signaler dans cette *Revue* l'intérêt que présentent les œuvres de Favre pour la connaissance du dialecte montpelliérain au siècle dernier. Le savant éditeur nous promet une étude « sur la langue et la graphie de notre poète qui oscillèrent constamment entre le langage de Sommières et celui de Montpellier, mais qui, grâce aux dernières découvertes, sont désormais assises sur des bases indiscutables ». Une étude de ce genre complètera dignement cette belle édition.

Lou Libre Nouvial de Madoumaiselo Roso Laforguo e dal Viscomte Bernat d'Armagnac, Montpellier, Hamelin, 1901.

La *Revue des Langues Romanes* a annoncé brièvement dans une de ses dernières chroniques le *Libre Nouvial*, composé par M. Camille Laforgue, en souvenir du mariage de sa fille, Mademoiselle Rose Laforgue, avec le Vicomte Bernard d'Armagnac. Ce magnifique volume est, avant tout, destiné à commémorer une date heureuse dans la famille Laforgue. Il n'est destiné ni aux philologues ni aux historiens ; il est réservé aux deux époux et à leurs amis. Nous nous en voudrions cependant de ne pas le signaler dans une *Revue* que M. Laforgue, ancien syndic de la Maintenance du Languedoc, membre de la première heure de la *Société des Langues Romanes*, a toujours honorée de sa plus vive sympathie. Ce n'est presque pas sortir du cercle de la famille que d'en parler ici.

Le volume s'ouvre par le récit des fiançailles et du mariage des deux époux. Viennent ensuite les diverses compositions — textes anciens, poésies modernes, essais historiques — par lesquelles les amis de la famille Laforgue lui ont exprimé leur sympathie. Parmi ces auteurs les poètes, comme on pouvait s'y attendre, dominent. Il suffit de feuilleter le livre pour y trouver les noms les plus célèbres de la littérature provençale contemporaine : Félix Gras, A. Arnavielle, Langlade, Antonin Glaize, A. Tavan, Sextius Michel, A. Roque-Ferrier, Bastide de Clauzel, Joseph Roux, etc. Cette magnifique floraison

poétique comprend tous les genres : quelquefois un quatrain a suffi au poète pour sertir une délicate pensée ; d'autres ont emprunté la forme du sonnet ou même de l'ode ; de là, une remarquable variété qui soutient l'intérêt des premières pages aux dernières. Les poètes étrangers n'ont pas dédaigné d'apporter aussi leur tribut ; c'est ainsi que le roumain et le catalan sont représentés à côté des dialectes d'oc.

D'autres auteurs ont payé leur tribut de sympathie en prose : il y a ainsi, çà et là, de jolis contes, de belles légendes. Les historiens eux-mêmes ont apporté leur contribution. M. Castets a extrait d'un manuscrit de la Faculté de médecine de Montpellier de curieuses réflexions d'un sculpteur italien du milieu du XVIIe siècle sur la vie et sa signification. M. L.-G. Pélissier a fait, avec sa compétence bien connue, un tableau vivant de Venise au XVIe siècle. Historiens et poètes, conteurs en prose ou en vers, ont ainsi contribué à faire de ce livre, écrit, selon le joli mot de l'un d'eux, pour *un jour de joie et de poésie*, une œuvre vivante, pleine de variété et d'intérêt.

La *Revue des Langues Romanes* a déjà dit avec quel luxe le livre était édité et quelle part revenait à M. Hamelin et à M. Roque-Ferrier, dans l'exécution de ce magnifique volume. Nous n'y reviendrons pas, nous contentant d'avoir signalé aux amis des lettres provençales un livre qui, d'abord destiné à rappeler simplement une fête de famille, est devenu, par la suite, une belle œuvre littéraire.

J. Anglade.

LIVRES ANNONCÉS SOMMAIREMENT

J. Miret y Sans. — **Los Vescomtes de Bas en la Illa de Sardenya**, Barcelona, Estampa « La Catalana » d'En Jaumes Puigventós, 1901, in-8° de 144 pages.

La question traitée dans ce volume intéresse, comme le dit l'auteur (page 111), les érudits de Catalogne, de Provence et de Sardaigne. Le livre est écrit pour démontrer — contrairement à l'opinion de MM. Blanchard (*Revue des Sociétés savantes des départements*, 1875) et Barthélemy (*Inventaire des Chartes de la Maison de Baux*, 1882) — qu'une confusion de noms a porté ces auteurs à prendre pour les faits et gestes de la famille provençale de Baux, les faits et gestes de la maison catalane des vicomtes de Bas. Le chapitre II, tout entier, est consacré à la célèbre famille de Baux en Provence : c'est dire l'intérêt que présente ce travail historique pour les études provençales. Page 8, tableau généalogique des vicomtes de Bas ; page 50, tableau généalogique de la famille de Baux.

J. A.

Le Compendil pour la douleur et maladie des yeulx qui a esté ordonné par Bienvenu Graffe, édition française d'après le ms. de la Bibliothèque Nationale de Paris (XVe siècle) revue et collationnée par les Docteurs Pansier et Laborde, suivie de la version provençale d'après le manuscrit de Bâle (XIIIe siècle) avec deux planches en phototypie, éditée par Henri Teulié. Paris, *Librairie A. Maloine*, 1901, 1-119 p. in-8°.

Cette édition est, au moins en partie, la reproduction d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (*fonds fr. 1327*, XVe siècle). Les auteurs ont collationné les passages obscurs avec les éditions du *Compendil* données par Albertotti et Auffacher. L'œuvre de Bienvenu de Jérusalem nous est parvenue sous plusieurs formes : en latin, en français, en provençal et même en hébreu. Ces diverses rédactions prouvent bien quelle vogue les traités d'oculistique de Bienvenu ont eue au moyen âge. Les trois éditeurs étaient bien désignés pour mener à bien la tâche qu'ils s'étaient imposée. Le docteur Pansier a écrit lui-même plusieurs traités d'oculistique ; M. Laborde — devenu depuis à son tour le docteur Laborde — s'est intéressé pendant ses études médicales à l'histoire de la médecine et a présenté pour son doctorat une édition d'un traité d'oculistique écrit en latin, tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque de Metz.

Quant à notre collaborateur, M. Henri Teulié, sa connaissance profonde de l'histoire de la médecine lui a permis d'aider largement ses coéditeurs dans la première partie de leur tâche.

Dans la partie provençale, les romanistes reconnaîtront vite les mêmes qualités de méthode et de sagacité qui caractérisent le collaborateur de M. Jeanroy, dans l'édition des *Mystères Provençaux*.

J. A.

E. del Mas. — **Moun nouviau Bouquetou**, Montpellier, Imprimerie Delord-Boehm, 1901, in-8°, 68 pages.

Voici encore un *Per nozze*, plein de musique et de vers. Nous y retrouvons les noms connus de A. Arnavielle, J. Castelnau, Félix Gras, A. de Gagnaud, etc. Mistral envoie de Maillane un de ces courts impromptus poétiques dont il semble avoir le secret. Les uns et les autres rivalisent de poésie pour dire leurs sympathies au jeune félibre Delmas : la lecture de cet élégant volume dit assez éloquemment combien il a su en gagner dans le monde des poètes provençaux et plus particulièrement des poètes montpelliérains.

Sernin Santy. — **Du Furens au Gave**, Saint-Etienne, Imprimerie J. Thomas et Cie, 1901, in-8° de 20 pages. [Extrait de la *Revue Forézienne.*]

Cette élégante brochure est le récit des fêtes de Pau : le félibre

Sernin Santy y conte les impressions ressenties durant la longue route qui mène de Saint-Etienne à Pau et pendant son séjour au pays d'Henri IV. Le tout écrit d'une plume alerte et légère produit une vive impression de choses vues et vécues. A noter sur la couverture l'annonce d'une étude sur *Marie de Ventadour :* la nouvelle œuvre de l'auteur de la *Comtesse de Die* sera la bienvenue.

J. A.

Henri Teulié. — Las curas de las enfermetatz dels uelhs faitas per Benvengut de Salern, Paris, A. Picard et fils, 1900, in-8°, 23 pp.

Cette brochure est un tirage à part extrait du volume que nous venons d'annoncer ci-dessus. Il ne contient que le texte provençal du manuscrit de Bâle *D. II. 11.* A la fin deux phototypies représentant l'une une miniature d'un manuscrit du XIIIe siècle de la Bibliothèque Universitaire de Montpellier, l'autre une page du manuscrit de Bâle.

J. A.

CHRONIQUE

Notre collaborateur M. F. Castets a publié, dans les mémoires de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier, une intéressante étude sur Bourdaloue. — (*Mémoires de la section des Lettres*, 2e série, tome IV, n° 1, pp. 1-368). — C'est la première partie d'une étude complète, pleine de citations et de faits, sur la vie et les œuvres du célèbre prédicateur. La *Revue Universitaire* du 15 juin publie (pp. 59-60) un compte rendu élogieux de ce volume, sous la signature G. Lanson.

∴

M. A. Thomas a communiqué à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettre* une curieuse note sur le mois *deloir* (*de l'oir*, mois de l'*héritier*), nom sous lequel on désignait au moyen âge le mois de *Décembre*.

∴

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans sa séance du 14 juin 1901, M. Picot a annoncé que le *Prix du Budget* (Question proposée : *Dresser la liste alphabétique des noms propres de toute nature qui figurent dans les Chansons de Geste françaises imprimées, antérieures au règne de Charles V*) est décerné à l'auteur de l'unique mé-

moire déposé. L'auteur est M. Ernest Langlois, doyen de la Faculté des lettres de Lille.

∴

A signaler dans la *Revue Universitaire* du 15 juin (pp. 51-58) une étude de M. Mario Roques, sur le *Brouillon de l'Aigle du Casque* de Victor Hugo.

∴

Dans la *Revue des Études Grecques* (mars-avril 1901) M. Michel Bréal étudie les verbes signifiant *parler* en grec et en latin et à l'occasion dans les langues romanes. « En tout pays, il arrive que celui qui parle soit exposé à s'exagérer l'importance de sa parole. Dès lors, les termes simples et courants deviennent pour lui insuffisants. Il faut recourir à ceux qu'on a vu employer aux grandes occasions, par exemple ceux de l'orateur, du juge ou du prêtre. » Les exemple d'ἀγορεύειν et de *parabolare* > *parler* viennent illustrer heureusement cette remarque.

∴

La Revue Méridionale de juillet-août 1901 publie sous la signature de notre collaborateur Jules Véran une remarquable lettre sur l'*action félibréenne* adressée à M. G. Jourdanne, l'historien du félibrige. M. J. V. montre éloquemment que le félibrige a été *actif* dès ses origines et que son *action* a été vivante et féconde.

Le même numéro contient le discours prononcé par M. G. Jourdanne à la Sainte-Estelle de Pau du 27 mai 1901.

∴

On sait que l'Université de Marbourg organise tous les ans des cours de vacances qui sont faits en français, en allemand et en anglais.

Les cours ont lieu en deux séries : du 8 au 26 juillet, du 5 au 23 août. Voici le programme de l'enseignement du français pour ces deux séries :

1re *Série :*

Les auteurs comiques du XVIIIe siècle en France (12 leçons) : Professeur : Mons. *E. Gallio*, officier de l'Académie française. [*sic* ; le ruban violet a encore de la valeur,... à l'étranger.]

Emile Zola et Alphonse Daudet (4 leçons) : Professeur : Monsieur *René Delbost.*

Lecture expressive. Récitation, déclamation (4 leçons) : Professeur : Monsieur *René Delbost.*

2me *Série :*

Précieux et précieuses au XVIIe siècle (12 leçons). Professeur : docteur *Doutrepont*, professeur à l'École royale des Cadets, Namur.

Littérature ou histoire française.

Conversation (12 conférences).

∴

A TRAVERS LES REVUES. — Dans la *Revue de Paris* du 15 juillet 1901. M. MICHEL BRÉAL publie un article sur *le choix d'une langue internationale*. C'est un « voyage de circum navigation linguistique », suivant une pittoresque expression de l'auteur, fait par le savant professeur autour des diverses langues artificielles (*espéranto*, *langue bleue*) créées récemment.

Dans la *Nouvelle Revue* du 1er juillet 1901. M. XAVIER DE RICARD publie sur le *Mouvement Catalaniste* un article plein de renseignements puisés à bonne source.

A signaler dans la même Revue (même numéro) un article de BOYER D'AGEN sur *Jasmin et Mistral*.

Pour en revenir à la linguistique, signalons, dans la *Nouvelle Revue* du 15 juillet 1901, un article de M. PAUL MELON sur le *Français dans la vallée d'Aoste* et l'attachement des Valdotains à leur langue maternelle.

∴

M. J. CORNU, professeur de philologie romane à l'Université allemande de Prague est nommé professeur de philologie romane à l'Université de Gratz, en remplacement de M. H. Schuchardt.

∴

PRIX THIERS. — Les journaux méridionaux annoncent qu'un prix indivisible de 3.000 francs vient d'être fondé par Mlle Dosne, belle-sœur de Thiers, à l'Académie d'Aix-en-Provence, pour l'auteur du meilleur ouvrage, imprimé ou manuscrit, sur un sujet intéressant la Provence.

Ce prix de 3.000 francs sera décerné tous les cinq ans.

Le Gérant responsable : P. HAMELIN.

LE BRINDE DE M. CHASSARY

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
DÉLÉGUÉ DE LA SOCIÉTÉ DE LA SANTO ESTELLO DE PAU

(27 mai 1901)

La fête annuelle du Félibrige, la Santo-Estello, a été célébrée cette année avec un grand éclat, en une réunion d'une importance réelle pour l'histoire de son développement littéraire et régional. Pour la première fois, en effet, c'est à Pau que les félibres tenaient leurs assises. Invités par l'Escolo Gastou Fébus, d'Orthez, sur l'initiative du « valent e cortes » capischol Adrien Planté, les poètes provençaux et languedociens sont allés lier connaissance avec leurs confrères de Béarn et de Bigorre et rattacher ainsi, par des liens personnels, l'école lointaine au grand foyer poétique de Maillane et d'Avignon. Pour la première fois, le capoulié nouveau, Pierre Dévoluy, successeur encore peu connu du regretté Félix Gras, allait prendre réellement contact avec son peuple, allait faire connaître aux félibres ses idées littéraires et linguistiques, dire quel rôle il voulait attribuer au félibrige dans la vie régionale du Midi. Pour la première fois, Mistral allait chanter son nouveau sirventès, la *Crido de Biarn*, et l'on attendait, avec impatience et non sans curiosité, le salut du poète à Jasmin et à Despourrins.

La Société des Langues romanes avait donc tenu à honneur d'être représentée à cette fête littéraire et méridionale, et avait délégué à Pau son président, M. le professeur Chassary qui, en un très intéressant discours, avec une juste fierté, a levé la *coupo santo* « aux instituteurs primaires, aux « Reyents », mainteneurs-nés des traditions locales et de la langue populaire. Sans attendre le compte rendu que nous

donnerons de cette Santo-Estello, nous croyons devoir publier en tête de ce numéro, comme nous avons fait dans le dernier de la *Crido de Biarn*, le brinde de notre président, M. Chassary.

La Rédaction.

Donas e Amics,

S'ère vengut aicì soulamen au titre de majourau dau Felibrige, me sariéi countentat de mesclà ma vos à las vòstras pèr canta lou refrin de la *Coupo*, e, es de cor e noun de bouca, que me sariéi assouciat as brindes de nòste Capouliè e de vòste Cabiscòu ; mai atabé, m'atrobe à la fèsta de Santa-Estella pèr représentà la Soucietat de las Lengas Roumanas, de Mount-Peliè, e, amor d'acò, m'es agradiéu de saludà 'n soun noum l'Escola de Gastou Febus que nous couvida, la vila de Pau que nous oufris tant alarganta ouspitalitat, e lou Biarn tout entiè que noublamen nous festeja en festejant au jour de ioi sa vièlha lenga e soun passat tant glourious.

La Soucietat dessoublida pas que i' a tout just un an, lou Felibrige s'assouciava à las fèstas de soun Trentenàri en celebrant, à Magalouna, la darrièira Santa-Estella dau siècle dès-e-nouvenc ; e pèr lou gramecìa d'aquela marca tant presada de miejournala frairessa, m'a cargat de faire aumage à Mistral d'una edicioun especiala de la *Respelido*, la cansou que jout lous pins de Magalouna, davans nòsta bella mar latina, restountiguèt l'an passat, couma la *Crido de Biarn* oungan vèn de resclantì à la fàcia das mounts gigants de vòstes Pirenèus.

E fièr de ce que nòsta Soucietat, que comta au noumbre de sous membres tant de saberuts universitàris, a causit pèr la presidà, couma pèr la representà dins vòstas fèstas esbrihaudantas, un moudèste membre de l'ensegnamen primàri, ausse la Coupa en l'ounou das enfants de las escolas primàrias dau Biarn e de la Bigorra, en l'ounou de toutes sous mèstres, sous *reyents*, couma disès aicì. Souvète qu'aqueles *reyents*, autant afougats de la lenga mairala e de las glòrias de la pichota patrià que la valhenta cola das qu'an triounflat

dins las poueticas luchas de vòstes Jocs Flouraus, agoun lou bon voulé de se servì dau paraulis poupulàri pèr rèndre l'ensegnamen das enfants dau pople sabourous e ple de vida, e desire qu'aicì, toutes lous mèstres d'escola sachoun pousà, couma fossa de sous counfraires de Lengadoc, dins lous eisemples glouriouses dau passat, las liçous que faran das enfants de ioi lous omes de deman.

Souvète qu'aquel ensegnamen arribe à rendre toutes lous que parloun nòsta bella lenga d'Oc amourouses enfloucats de nòste sòu benesit, souvète que fague toumbà la trop granda ignourencia ounte sèn lous uns das autres, l'oublit das liams frairenaus que devoun jougne toutas lous prouvencias de l'Empèri dau sourel, abaissant ansin

Las soulas mountagnas
Que trop nautas soun,
Empachant de veire
Lous fraires ount soun.

P. CHASSARY.

Pau, lou 27 de mai 1901.

AU SIECLE SEGENC

LOU BÈU TETÌ

Tetì roundet, pus blanc qu'un iòu,
Tetì de satin blanc tout nòu,
Tu qu'à la rosa fas vergougna
Talament que souvent ne fougna;
Tu que siès pas sac de reprin
Mai ferme boulet evourin,
Au mitan de quau vèn se sièire
Fruch de majoufla ou de cerièire;
Que digus vei ni pot toucà,
Que ioi pamens vole cantà;
Tetì qu'à moun desì fai lega,
Tetì que jamai se boulega
Ni pèr venì, ni pèr anà,
Ni pèr courrì, ni pèr dansà;
Tetì qu'ardit aussa la tèsta
Couma un jouvent qu'a fach trop fèsta;
Tetì gauche, tetì mignoun,
Sempre lion de soun coumpagnoun;
Tetì que portes testimòni
Que sarà bon lou matrimòni;
Vèn à mai d'un, en t'esplant,
Una enveja dedins la man
De te tastà e de te tène;
Mai, cau pèr força se countène
De s'en sarra, car vé, moun bèu,
Una autra enveja viendriè lèu;
O tetì qu'à pount s'amadura,
Tetì que crida à la natura,
Vèspre e matì, e nioch e jour:

AU SEIZIÈME SIÈCLE

DU BEAU TETIN

Tetin refait, plus blanc qu'un œuf,
Tetin de satin blanc tout neuf,
Tetin qui fais honte à la Rose,
Tetin plus beau que nulle chose,
Tetin dur, non pas Tetin, voire,
Mais petite boule d'Ivoire,
Au milieu duquel est assise
Une freze, ou une cerise,
Que nul ne veoit, ne touche aussi,
Mais je gaige qu'il est ainsi ;
Tetin donc au petit bout rouge,
Tetin qui jamais ne se bouge,
Soit pour venir, soit pour aller,
Soit pour courir, soit pour baller :
Tetin gauche, tetin mignon,
Toujours loin de son compagnon,
Tetin qui portes tesmoignage
Du demeurant du personnage ;
Quand on te voit il vient à maints
Une envie dedans les mains
De te taster, de te tenir :
Mais il se faut bien contenir
D'en approcher, bon gré ma vie,
Car il viendroit une autre envie.

O Tetin, ne grand, ne petit,
Tetin meur, Tetin d'appetit,
Tetin qui nuict et jour criez,

« Maridàs-me lèu, qu'es moun tour; »
Teti que montes e davales
E qu'ansin mous dous iols regales;
A bon drech urous l'on dirà
Lou que de lach te remplirà,
Faguent d'un teti de piéucèla
Teti de femna entieira e bèla.

—

DRA

sa saren
aus uis, faren
Lous devots, segound l'esemple
Das umbles que, pèr pregà,
Un cantou s'en van cercà,
Lou pus rescoundut dau temple.

Mai quand au liech istaren,
Amourouses nous faren
De poutous e de poutounas,
Couma lous fringaires fòus
Que se fan jout lous lençòus
Cent e mila caranchounas.

Perqué dounc quand me pren goust
De mordre toun pèu sedous,
Baisà tas boucas flouradas,
Ou toucà toun sen redoun
Vos degaugnà las que soun
Dedins la clastra embarradas ?

Pèr quau gardes toun iol viéu
E toun sen tant agradiéu,
Toun front, ta labra bessouna ?

Mariez moy tost, mariez,
Tetin qui t'enfles et repousses
Ton gorgias de deux bons poulses,
A bon droict heureux on dira
Celuy qui de laict t'emplira,
Faisant d'un Tetin de pucelle
Tetin de femme entiere et belle.

Cl. MAROT.

(1534).

A CASSANDRE

STANCES

Quand au temple nous serons
Agenouillez, nous ferons
Les devots, selon la guise
De ceux qui pour louer Dieu,
Humbles, se courbent au lieu
Le plus secret de l'eglise.

Mais quand au lict nous serons
Entrelacez, nous ferons
Les lascifs, selon les guises
Des amants, qui librement
Pratiquent folastrement
Dans les draps cent mignardises.

Pourquoi doncque, quand je veux
Ou mordre tes beaux cheveux,
Ou baiser ta bouche aimée,
Ou toucher à ton beau sein,
Contrefais-tu la nonnain,
Dedans un cloistre enfermée ?

Pour qui gardes-tu tes yeux,
Et ton sein délicieux,
Tes yeux et ta bouche belle ?

N'en vos-ti becà Plutoun,
Aval, après que Caroun
T'aurà tracha 'n soun androuna?

Après toun darrié badal,
Magra, n'auràs gaire aval,
Qu'una bouqueta passida ;
E quand mort te ie veiriéi,
Jamai à degus diriéi
Qu'ères, tus, moun escarrida.

Pioi que la vida te ris,
Cambia, mignota, d'avis.
Laissa-me ta bouca estenca ;
Car tant lèu trespassaràs,
Qu'aladounc regretaràs,
D'èstre estada trop oumbrenca.

Ai! mourisse quand t'en vas,
Sarra-te, fugigues pas
Couma la bicha esfraiada !
Que ma man, à tout lou mens,
Furgue un pauc dedins toun sen,
Ou pus bas, s'acò t'agrada.

VOT D'UN PAGÈS

A CERÈS

Cerès, o grand diva, agacha
Dansà la cola gavacha
Das lauraires assemblats
Pèr la semença das blads.

Fai que lou gran noun pourrigue
De la ploja, e noun perigue

En veux-tu baiser Pluton
Là-bas, après que Charon
T'aura mise en sa nacelle ?

Après ton dernier trespas,
Gresle, tu n'auras là-bas
Qu'une bouchette blesmie,
Et quand, mort, je te verrois,
Aux ombres je n'avou'rois
Que jadis tu fus m'amie.

Doncques, tandis que tu vis,
Change, maistresse, d'advis,
Et ne m'espargne ta bouche ;
Incontinent tu mourras :
Lors tu te repentiras
De m'avoir esté farouche.

Ah ! je meurs ! ah ! baise-moy !
Ah ! mestresse, approche-toy !
Tu fuis comme fan qui tremble ;
Au moins souffre que ma main
S'esbate un peu dans ton sein,
Ou plus bas, si bon te semble.

P. de RONSARD.

VŒUZ RUSTIQUES

A CÉRÈS

Regarde, ô Cérès la grande,
Danser la rustique bande
Des laboureurs assemblez
A la semence des bledz,

Fay que le grain ne pourrisse
Par la pluie, et ne périsse

Pèr l'ivèr trop avançat
Lou selhou qu'ai semenat.

Que la cougueula civada
Noun se mostre escampilhada,
Que lou jol, nimai l'engram,
Estoùfoun pas lou bon gran.

Que grella ni michanta aura
Quand la plana vendrà saura
Nous laissoun pas machugats
Lous poulits blads espigats.

Que lous aucelous raubaires
Dau fourment siègoun pas laires,
Nimai ges d'autre ferun
Que nous met la renda en frun.

Pèr contra, qu'embé creissença
Lou camp rènde la semença
Que l'alaire a' nterrat
Dejout lou selhou laurat.

Ansin sarà. Que se vouje
Un pichè de vièl vi rouge,
Un toupi de lach cremous,
Una oulada de mèu rous.

Qu'avans d'èstre sagatada
L'agnèla à tus inmoulada,
Pèr esvartà lous malans
Tres cops rode nòstes camps.

Prou pèr ioi. Finidas sègas
Vendren embé lous coullègas
Tournamai te festejà
E d'espigas te cenchà.

Par l'hyver trop avancé
Le sillon ensemencé.

Que la malheureuse avéne
Ne foisonne sur la plaine,
Ny toute autre herbe qui nuict
Au grain dont vient le bon fruict.

Qu'un fort vent meslé de gresle
Ne renverse pesle mesle
Le blé sur terre haulsé
De telle fureur blessé.

Que les oyseaux qui ravissent
Du froument ne se nourrissent ;
Ny ces monstres d'animaulx
Qui font par tout tant de maulx.

Mais fay que le champ nous rende,
Avec une usure grande,
Les grains par nous enserrez
Soubs les sillons labourez.

Ainsi sera. Qu'on espanche
Un plein pot de crème blanche,
Et du miel délicieux,
Coulant avecques vin vieux.

Que l'hostie inviolée
Avant que d'estre immolée,
Par trois fois d'un heureux tour
Cerne ces bledz à l'entour.

C'est assez. Moissons parfaictes,
Autre festes seront faictes,
Et seront tes cheveux saincts
D'espics couronnez et ceincts.

J. DU BELLAY.
(Jeux Rustiques).

*
* *

Se pèr agué passat sans crime sa jouvença,
Pèr n'agué pas d'usura endrudit soun oustau,
Se pèr n'èstre pa 'stat ni traite ni brutau,
Se pèr agué toujour parlat couma l'on pensa,

Se pèr s'èstre moustrat un ome de fisença
On déu se rejouvì davans lou jour fatau,
Ai poudé d'ara-en-lai, mai qu'un autre mourtau,
D'esperà un dous vielhun pèr alma recoumpensa.

Adounc counsole ansin moun present despichous;
Demande pas as Diéus que me rèndoun urous,
Mai que fagoun durà quauques ans ma paciença.

O Diéus, s'avès soucit de nautres pèr amount,
A iéu que lou désire, alargàs aquel doun,
E pèr vòsta pietat, e pèr moun inoucença.

A SOUS PÈUSSES

Pèusses frisats en milanta anelous,
E mignoutats de gràcia tant coumplida
Qu'Amour n'a pas couifura pus poulida,
Ni lou Zefir ventau mai laugeirous.

Couma l'on vei lous banuts parpalhous
Voulastrejà sus l'erbeta flourida ;
Ansin, de gaud vouguent faire culida,
Viroula, Amour, sus vòstes tourtilhous.

Pèusses mignots, fina cabeladura,
Ounte 'n prisou soufrìs lou mau d'endura
Moun paure cor ligat e pestelat,

*
* *

Si pour avoir passé sans crime sa jeunesse,
Si pour n'avoir d'usure enrichi sa maison,
Si pour n'avoir commis homicide ou traison,
Si pour n'avoir usé de mauvaise finesse,

Si pour n'avoir jamais violé sa promesse,
On se doit resjouir en l'arrière saison,
Je dois à l'advenir, si j'ay quelque raison,
D'un grand contentement consoler ma vieillesse.

Je me console donc en mon adversité,
Ne requérant aux Dieux plus grand félicité,
Que de pouvoir durer en ceste patience.

O Dieux, si vous avez quelque souci de nous,
Ottroyez moy ce don, que j'espère de vous,
Et pour vostre pitié, et pour mon innocence.

J. du BELLAY.

(*Les Regrets.* — Sonnet XLIIII.)

AUX CHEVEUX

Cheveux frisez en mille crespillons
Et mignotez d'une tant bonne grâce,
Qu'Amour n'a point une plus belle nasse
Ni les Zephirs plus beaux éventillons.

Ainsy qu'on void les cornus papillons
Voler joyeux sur quelque verde place,
Ainsy ce Dieu d'une joyeuse face
Vole dessus vos crespes tortillons.

O beaux cheveux! o perruque menuë
Où est mon ame en prison detenuë
Et mille cœurs attachez e liez,

S'avès desì que moun lahut vous lause,
Que soun ressoun sus terra e mar se pause,
De vòste or fì, que siègue encourdelat.

*
* *

Pioi que moun amistat te vèn à desplesì,
Pioi que toun iol divenc de iéu gaire s'en chauta,
Que fas res pèr garì moun ama tant malauta,
Que pèr toun serviciau m'as pas vougut causì ;

Pioi qu'à me tourmentà emplègues toun lesì,
Qu'à ma cauda passioun touta pietat desfauta,
Que me vejent soufrì, de gaud rousìs ta gauta,
Pioi que pèr toun amour la mort me vèn sasì ;

Pioi que de ma doulou se trufa toun traitige,
Que mai soumés te soui, mai creis toun michantige,
Pioi que pèr te servì n'auriès pas prou d'un Diéu ;

Pioi que m'as cresegut e nèsci e sounja-fèsta
Pioi que garde pamens un pauquet d'ime en tèsta,
Pioi que m'aimes pas pus, vole te dire adiéu.

P. Chassary.

Si vous voulez que par toute la terre
On vous louenge au son de ma guiterre,
Encordez-la de vos brins deliez.

GUY DE TOURS.
(*Souspirs Amoureux.* — Pourtrait de son Ente. — Sonnet I.)

*
* *

Puisque moun amitié te vient à desplaisir,
Puisque ton œil divin ne m'est point favorable,
Puisque tu n'es en rien à mon mal secourable,
Puisque pour ton servant tu ne me veux choisir;

Puisqu'à me tourmenter tu mets tout ton plaisir,
Puisqu'à mes passions tu n'es point pitoyable,
Puisque tu t'esjouys de me voir misérable,
Puisque pour ton amour la mort me vient saisir;

Puisque de ma douleur ta cruauté s'augmente,
Puisque plus j'obéis et plus tu me tourmente,
Puisque pour te servir il te faudrait un Dieu;

Puisque je ne suis pas un sot ny une beste,
Puisque j'ay quelque peu de raison en ma teste,
Puisque tu n'aymes point, je te veux dire adieu.

GUY DE TOURS.
Souspirs Amoureux. — Deuxième livre en faveur de son Anne. — Sonnet XXVII.)

VICTOR HUGO ET SES SOURCES

AYMERILLOT. — LE MARIAGE DE ROLAND. — LES PAUVRES GENS

On sait avec quel tapage les ennemis de nos poètes classiques leur ont reproché leurs nombreuses imitations. Mais on sait aussi avec quel succès, si l'on prend la peine de comparer à ses modèles un de leurs chefs-d'œuvre, il triomphe de cette épreuve. Jamais Molière et Racine ne nous apparaissent plus vraiment créateurs que là où ils ont cru devoir mettre à profit ce qui était enfoui entre cent fadaises dans l'œuvre médiocre de quel prédécesseur estimable.

La même épreuve commence à s'imposer pour les œuvres de Hugo : car on a découvert que plusieurs de ses plus beaux poèmes avaient une source. Comme on ne supposait pas qu'une imagination aussi féconde eût pu avoir, elle aussi, besoin d'imiter, on a été tout d'abord un peu contrarié d'apprendre qu'elle n'avait pas toujours tout tiré d'elle-même, et peu s'en est fallu qu'on n'ait contesté au poète la paternité d'*Aymerillot*, du *Mariage de Roland* et des *Pauvres Gens*. Mais il n'est que d'y regarder de près : loin de s'évanouir dans cet examen, l'originalité de Hugo en sort plutôt grandie ; car il est chez lui, comme chez nos classiques, des beautés de premier ordre dont on sent mal le prix jusqu'au jour où elles nous sont pour ainsi dire révélées par l'étude de ses modèles.

I

Grâce aux recherches de MM. Louis Demaison, Raoul Rosières et Eugène Rigal, nous savons maintenant où Hugo a puisé le sujet d'*Aymerillot :* ce poème n'a pas eu d'autre source

qu'un article publié par Achille Jubinal, le 1er novembre 1846, dans le *Journal du Dimanche* [1].

L'article est intitulé : *Quelques romans chez nos aïeux* et l'auteur s'y propose de donner au grand public une idée sommaire de la magnifique épopée française du moyen âge. Après quelques considérations générales, il traduit ou résume, du vers 125 au vers 771 environ, la chanson d'*Aymeri de Narbonne*. C'est ce récit que Hugo a eu sous les yeux, sans qu'il ait connu ni le poème du XIIIe siècle, ni un article publié par Jubinal, en 1843, dans *le Musée des Familles*, et où le même fragment de la vieille chanson était cité, mais avec un certain nombre de variantes.

Comment Hugo a-t-il utilisé son modèle? La publication que MM. Glachant ont faites de plusieurs manuscrits du poète a permis de constater qu'*Aymerillot* avait passé au moins par deux états successifs [2].

Dans une première rédaction, Hugo avait suivi Jubinal pas à pas, « le traduisant, le reproduisant, pourrait-on dire, gardant tout ce qui pouvait se garder, modifiant surtout sur les sollicitations de la rime [3]. » Dans cette version les corrections un peu importantes faites au texte du modèle se réduisent, en effet, à ceci : le discours de Gérard de Roussillon, déjà très bref, a été condensé en un seul vers ; le rôle du comte de Gand a été ajouté : le discours du comte a été fait, d'ailleurs, en partie avec quelques mots qui n'avaient pas pu trouver place dans la réponse d'un autre preux ; la liste des personnages qui refusent l'honneur de prendre Narbonne sans qu'on les fasse parler a été allongée et chacun d'eux a été caractérisé en deux mots ; l'attitude de Charlemagne au cours des divers interrogatoires a été complètement changée, et de son discours final on doit reconnaître que Jubinal a fourni simplement le canevas.

[1] Voir dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 janvier 1900, l'article de M. Rigal : *Comment ont été composés Aymerillot et le Mariage de Roland*.

[2] *Revue universitaire*, 15 mai 1899. (*Notes critiques sur trois poèmes de la Légende des siècles : Aymerillot, Éviradnus, La confiance du marquis Fabrize.*)

[3] E. Rigal, *Article cité*.

Dans la deuxième rédaction quelques modifications nouvelles se sont ajoutées aux précédentes : la description de la ville a été un peu développée ; les dicours du duc Naymes et du comte de Gand ont été enrichis de plusieurs vers ; le portrait d'Aymerillot a été imaginé ; enfin tout un épisode a été introduit, celui qui met en scène Eustache de Nancy, vaillant soldat que Charlemagne essaie de séduire, lui, par les difficultés de l'entreprise.

Malgré ces corrections et ces additions successives, on voit que le texte définitif d'*Aymerillot* s'éloigne très peu du texte de Jubinal. On s'en rendra mieux compte en lisant la très fine étude où M. Rigal a rapproché d'un bout à l'autre l'imitation du modèle. On sera tenté en l'achevant de dire que Hugo n'a pas imaginé autre chose que des détails. Et on peut bien le dire, en effet, si on le veut : seulement la question se pose de savoir si ce ne sont pas ces détails qui donnent au poème toute sa valeur et tout son intérêt.

Qu'y a-t-il donc dans *Aymerillot ?*

D'abord le tableau très pittoresque d'une armée qui bat en retraite après une longue campagne. Et telle est la généralité de ce tableau que nous ne pouvons relire le poème sans songer aussitôt à l'année terrible. Ces bannières trouées, ces chevaux boiteux, ces soldats qui marchent tristement devant eux, ces visages tout noirs et tout brûlés, ce capitaine qui a un ulcère aux jambes, ce cavalier qui n'a plus à sa selle une boucle qui tienne, ces fantassins qui se plaignent d'avoir « la goutte aux reins, l'entorse aux pieds, aux mains l'ampoule », comme nous les connaissons ! Nous les avons vus de nos yeux et nous les avons revus dans les tableaux d'Alphonse de Neuville. Beaucoup d'entre nous ont été eux-mêmes ces personnages. Ce sont nos propres souffrances qu'ils nous rappellent, ou celles de nos pères. Ce sont aussi celles de nos grands-pères, les héroïques survivants des dernières guerres de l'Empire. Et l'on sent bien que si le poète n'avait pas entendu conter cent fois dans sa jeunesse la retraite de Russie et la campagne de France, il n'aurait pas donné à cette peinture d'une armée harassée par les combats et par les marches un caractère d'une aussi éternelle vérité.

Je dis « donné » ; car c'est bien à Hugo que le tableau doit sa généralité. Sans doute, il avait trouvé dans son modèle quelques indications. Mais c'est lui qui a ajouté les mots les plus heureux :

Je n'ai plus à ma selle une boucle qui tienne...
La goutte aux reins, l'entorse aux pieds, aux mains l'ampoule.

Et c'est lui qui a vu qu'il fallait, sans multiplier ces détails à l'excès, les disséminer dans les discours de tous les personnages.

Très générale par certains traits, la peinture est par d'autres traits tout à fait particulière. Cette armée qui descend des Pyrénées est une armée du moyen âge. Hugo insiste surtout, et avec raison, sur un caractère : c'est une armée commandée par des cavaliers tout habillés de fer. « Foin du cimier! » dit l'un. « J'ai trop porté haubert, maillot, casque et salade », gémit un autre. Un troisième se plaint que « par le chaud, par le froid », il soit « vêtu de fer ». Un quatrième regarde d'un œil sombre « son vieux gilet de fer rouillé. » Et sans doute Jubinal avait dit d'un des héros qu'il était las d'avoir été « par tous les temps vêtu de fer. » Mais il n'avait pas compris que pour évoquer la vision de l'armée du moyen âge il devait remettre sous nos yeux, à diverses reprises, le fer des armures, le fer couvrant les têtes, les bras et les poitrines.

Il n'avait pas su davantage agrandir son sujet. Hugo, lui, y a si heureusement réussi — et il n'a point eu besoin pour cela d'accumuler les détails, les ayant bien choisis — qu'on peut affirmer que dans son poème revit toute la guerre du moyen âge : la vie des camps, les noirs clairons sonnant au point du jour, le cliquetis confus des lances ennemies entendu de loin, les machines de guerre, les villes munies de tours avec des toits d'étain et des machicoulis ruisselants de poix et de résine. Encore n'est-ce pas assez dire, et l'on doit ajouter que l'auteur d'*Aymerillot* a ressuscité toute la poésie des mœurs du moyen âge, surtout celle des noms propres, des titres sonores, des légendes fabuleuses. Et par quel artifice? Toujours par le même moyen : à l'aide de quelques détails d'une

puissante vertu pittoresque, qui ont été disséminés dans les différentes parties du poème ou condensés dans certains passages, et dont la plupart ont été inventés par Hugo lui-même ou n'ont pris toute leur valeur qu'en recevant de lui une nouvelle place.

Mais le tableau de Hugo n'est pas seulement pittoresque ; il est aussi moral. Le poète, qui s'est intéressé aux blessures des jambes, au pas boiteux des chevaux, à la rouille des armes, s'est intéressé davantage encore aux tristesses des cœurs et à la dépression des volontés. Et comme cette peinture des âmes est dramatique ! Elle est toute en action. Aucune analyse. Rien que des discours, et combien vrais ! combien significatifs ! Tous les mots qui traduiront toujours le regret du foyer depuis trop longtemps quitté et le dégoût des armes trop longtemps portées, nous les avons là. Familiers, crus, imagés, ce sont de vrais mots de soldats : « J'ai besoin de mon lit. — Voilà plus d'un an que je n'ai couché nu. — J'en ai assez de m'endormir fort tard pour me lever matin. — Je désire un bonnet de nuit. — J'ai des terres ailleurs. — Ma femme va-t-elle seulement me reconnaître ? — Nous voulons nos logis, nos foyers, nos amours. » Mais de ces mots, où se trahit si énergiquement l'esprit qui anime cette armée découragée, qui donc a imaginé les uns et mis les autres en relief ? On n'aura pas de peine à croire que ce n'est point Jubinal, ni le vieux trouvère.

C'est Hugo encore, et c'est lui seul cette fois, sans que son modèle la lui ait suggérée d'aucune façon, qui a eu l'idée de donner aux différents héros une physionomie individuelle.

Sans doute, les personnages d'*Aymerillot* ne sont point aussi distincts que le sont ceux d'une fable de La Fontaine, par exemple ceux du *Meunier, son fils et l'âne*. Ceux-ci parlent beaucoup moins que ceux-là. Chacun d'eux ne dit guère que quelques mots ; mais il se met tout entier dans son bref discours, et si parfaitement qu'à l'entendre on devine aussitôt et son âge, et son caractère, et ses occupations. Tous sont du peuple et tous s'accordent à proclamer que le Meunier est un sot ; mais leurs raisons ne sauraient être plus différentes, ni leurs paroles moins semblables. C'est que tel est jeune et que tel est vieux ; que les uns sont des marchands et que les

autres sont des paysans ; que celui-ci prend la vie au sérieux et que celui-là la prend en badinant. Par exemple, quel est donc ce quidam qui invoque, non la raison, mais la mode, et qui donne comme argument un refrain de chanson ? Et quels sont ces hommes sensibles qui reprochent aux meuniers de n'avoir « point de pitié de leur vieux domestique » ? A leur langage je les reconnais sans peine. Ce quidam est un jeune homme, le coq de son village : joyeux drôle, qui s'en va à la foire pour boire du cidre bouché, consulter les pythonisses et faire danser les filles. Que lui importe, à lui, de lasser sa monture ! La vie n'est-elle pas faite pour qu'on en jouisse, et les baudets pour qu'on aille « à l'aise », et les foires pour qu'on remplace les bêtes crevées ? Ces gens sensibles sont de braves fermiers, qui se rendent à la foire pour vendre leurs légumes et leurs œufs : hommes pratiques, qui portent à leur vieille bourrique une affection proportionnée à l'argent qu'il faudrait débourser pour en acheter une autre. Il est impossible de donner plus nettement en moins de mots l'impression de la diversité des âmes.

L'auteur d'*Aymerillot* ne la donne pas aussi bien avec de plus longs discours. Et il est douteux que l'idée de prêter un caractère à ses personnages soit la première qui se soit présentée à son esprit. Ou plutôt, on peut soutenir qu'elle ne lui est venue qu'accidentellement. C'est ce que M. Rigal a bien montré. Le poète, dit-il en substance, voulut faire, si l'on peut dire, un sort à un joli mot qui n'avait pu être utilisé dans le discours de Hue de Cotentin : « Vous m'offririez tout l'or de Pépin pour prendre Narbonne que je ne la prendrais jamais. » Il désirait mettre *Pépin* à la rime avec *pain* comme rime correspondante. Un des contradicteurs de Charlemagne allait donc regretter d'avoir manqué de pain. Qui serait cet homme pratique ? Un Flamand, le comte de Gand.

Et voilà introduit dans l'histoire un personnage qui a une physionomie originale. Mais voilà Hugo tenté d'en donner une à chacun des autres. Naymes est un vieillard : le poète en fera un sermonneur. Gérard de Roussillon, dans le texte de Jubinal, prononce seulement quelques mots : son discours sera encore abrégé ; il sera réduit à un seul vers ; et, comme

ceux-là qui sont silencieux sont généralement tristes, on imposera à ce capitaine un regard sombre :

> Gérard de Roussillon regarda d'un œil sombre
> Son vieux gilet de fer rouillé, le petit nombre
> De ses soldats marchant tristement devant eux,
> Sa bannière trouée et son cheval boiteux.
>
> « Tu rêves, dit le roi, comme un clerc en Sorbonne.
> Faut-il donc tant songer pour accepter Narbonne ?
>
> — Roi, dit Gérard, merci, j'ai des terres ailleurs. »

Au soldat taciturne s'oppose naturellement le soldat bavard et gai. Hugo, pourtant, ne s'est pas avisé tout de suite de ce contraste. Mais il l'a introduit dans sa deuxième rédaction, et il a créé le personnage d'Eustache, verbeux, spirituel, fécond en mots de caserne, aimant le danger pour lui-même, si bien que Charlemagne essaie de le séduire par la difficulté de l'entreprise. Vrai type de troupier français, d'où convenait-il de faire venir cet Eustache ? La chose était indiquée : il devait être né en terre lorraine ; il devait être le comte de Nancy.

En même temps qu'elle imaginait le rôle d'Eustache, la deuxième rédaction accentuait le caractère sermonneur du discours de Naymes et le caractère pratique du discours du flamand. Et ainsi, dans le texte définitif, les personnages, sans être marqués d'une empreinte aussi individuelle que le sont les héros d'une fable de La Fontaine, ont revêtu cependant chacun une physionomie : tous refusent l'honneur de prendre Narbonne ; mais ce n'est pas sous le même prétexte, et avec les sentiments varient les éloquences. Et le poème d'*Aymerillot* fait songer à ce fameux tableau de Meissonnier qui porte comme titre la date de 1814, où derrière le nouveau Charlemagne, dont la figure trahit la résolution de continuer encore et toujours la lutte, on voit se dérouler une longue file d'officiers généraux, dont aucun — toute leur attitude le dit clairement — ne veut plus se battre : mais s'ils sont tous las de la guerre, on lit sur leurs visages que c'est pour des raisons bien différentes.

Hugo, qui a créé de toutes pièces les caractères de Naymes,

de Gérard, d'Eustache, du comte de Gand, a dû refaire presque entièrement le rôle de Charlemagne. Il n'a pas inventé son indignation, ni le thème de son discours ; mais à cette royale colère il a donné l'éclat, l'abondance, la majesté qu'elle comportait: n'était-ce pas ce qu'il y avait de vraiment difficile à trouver?

Ce qui n'offrait pas, peut-être, moins de difficulté, c'était de prêter à l'empereur jusqu'à l'explosion finale une attitude convenable. Ici le poète s'est presque complètement séparé de son modèle. Chez Jubinal, comme sans doute chez le vieux trouvère, Charlemagne, après le discours de Naymes, jette un grand rire ; après la réponse de Dreus, il rougit et s'enflamme ; après celle de Hue, il éclate en sanglots. Le trouvère s'est dit, je pense, que tout chez le grand empereur devait être violent. Il a pensé aussi que la colère de Charles paraîtrait plus naturelle si elle était précédée de quelques éclats. C'était mal raisonné. Peut-être Hugo, de son côté, n'a-t-il pas tant songé à la vérité du caractère qu'à l'effet du récit. Je le soupçonne d'avoir fait simplement ce raisonnement: moins le lecteur aura prévu le rugissement du lion et plus il en sera saisi. Mais quelle qu'ait été l'origine de sa correction, sa correction ne pouvait être plus heureuse ; elle donne à Charlemagne la seule attitude qui soit conforme à la vérité ; le prince se contient tant qu'il conserve des illusions.

On sent, d'ailleurs, à des signes non équivoques, qu'il perd peu à peu sa confiance. Il interroge le deuxième preux avec moins d'assurance que le premier et le troisième avec moins d'assurance que le second ; encore après la réponse de celui-ci est-il demeuré un moment pensif. Auprès du quatrième il plaide longuement sa cause. Avec le cinquième et le sixième il change de tactique et, comme s'il était sûr du succès de sa demande, il étale les dangers de l'entreprise.

Rien n'est plus naturel que toute cette conduite de Charlemagne; et l'on remarquera que tout en ayant le mérite d'accorder l'attitude du héros avec son caractère, la correction de Hugo a l'avantage d'imprimer au récit un véritable mouvement et de préparer le dénouement sans cependant en défiorer l'effet. Or, quelles sont les qualités essentielles d'une narration, si ce n'est d'avoir du mouvement et de préparer le dénouement?

A ces qualités capitales le récit de Victor-Hugo en ajoute d'autres, moins nécessaires, mais bien intéressantes. Avec quel art, par exemple, le conteur souligne les moments décisifs de l'action ! Tantôt, c'est par une coupe :

Ils refusèrent tous.

Tantôt, c'est par un vers plein :

Hugo de Cotentin salua l'Empereur.

L'Empereur se tourna vers le comte de Gand.

Charle en voyant ces tours tressaille sur les monts.

Le vieux Naymes frissonne à ce qu'il vient d'entendre.

Tantôt, c'est par un distique :

L'Empereur répondit au duc avec bonté :
« Duc, tu ne m'as pas dit le nom de la cité. »

L'Empereur souriant reprit d'un air tranquille :
« Duc, tu ne m'as pas dit le nom de cette ville. »

Avec quel bonheur encore il remet çà et là sous les yeux du lecteur le théâtre de l'action : la montagne !

Le bon cheval du Roi frappait du pied la terre
Comme s'il comprenait : sur le mont solitaire
Les nuages passaient.

Voilà comme parlaient tous ces fiers batailleurs
Pendant que les torrents mugissaient sous les chênes.

Il n'est pas nécessaire d'insister davantage. Car, on le voit clairement : Hugo a suivi Jubinal pas à pas ; et cependant tout ce qu'il y a dans le poème de psychologie, presque tout ce qu'il y a de qualités pittoresques et narratives, c'est lui qui l'y a mis. *Aymerillot* est donc bien à lui. A moins que les fables du *Meunier* et de l'*Alouette* n'appartiennent pas à La Fontaine. Car La Fontaine n'a pas modifié les récits de Malherbe et d'Aulu-Gelle plus que Hugo n'a modifié celui de Jubinal. Son génie créateur ne s'est exercé, semble-t-il, que dans les détails. Mais, en y regardant de près, on s'aperçoit vite que des idées

générales qui ont présidé à l'invention de ces détails, que d'elles seules les deux fables reçoivent leur sens et leur beauté.

II

Dans l'article même où il citait un fragment d'*Aymeri*, Jubinal analysait aussi un épisode de *Girard de Viane*. « Cet épisode nous montre Charlemagne mettant le siège devant Vienne, Roland provoqué par Olivier, Olivier et Roland une seconde fois sur le point de se battre et dérangés par Aude, enfin le combat singulier des deux preux dans une île du Rhône[1]. » Cette dernière partie du récit, tel que le résume Jubinal, a été la seule source du *Mariage de Roland*.

Ici encore le poète a suivi son modèle de près. Il lui a emprunté la marche générale de sa narration, ses principaux épisodes et souvent des phrases entières. Il me suffira de citer, pour qu'on s'en rende compte, un fragment du texte de Jubinal :

Une fois arrivés dans l'île, les deux héros marchent droit l'un à l'autre, et le combat commence. Ils n'ont pour témoins que les bateliers qui les ont conduits. Après une lutte qui dure un temps considérable, Roland tue le cheval d'Olivier, fait tomber son casque, et brise l'épée de son vaillant adversaire. — Celui-ci recommande son âme à Dieu et s'apprête à mourir. Roland devine sa pensée : « Olivier, lui dit-il, je suis le neveu du roi de France, et je dois agir comme un franc neveu du roi ; je ne puis frapper un ennemi désarmé ; va donc chercher une autre épée qui soit de meilleure trempe, et fais-moi en même temps apporter à boire, car j'ai soif.

« — Merci, Roland, dit Olivier, je vous sais bon gré de votre parole. » Il va trouver alors le marinier qui l'avait amené et lui donne l'ordre d'aller à Vienne chercher du vin et des armes. Celui-ci revint bientôt avec du meilleur vin de Gérard contenu dans un vase d'or, et deux épées, dont l'une était la fameuse Closamont, nommée aussi Hauteclaire, qui avait, selon la légende, appartenu à l'empereur Constantin. Olivier donne à boire à Roland, et le combat recommence. « Le bruit en était si fort, dit le poète, qu'on l'entendait de Vienne

[1] J'emprunte l'analyse de M. Rigal, *article cité*.

grondant comme un orage et que des éclairs sortaient des épées. » Le jour tout entier se passe ainsi. Enfin le soleil baisse à l'horizon et la nuit arrive.

« Olivier, dit Roland, je me sens malade. Je voudrais me reposer; car je ne puis plus me soutenir. — Soit, dit Olivier, je veux vous vaincre avec mon glaive, non avec la maladie. Dormez sur l'herbe verte, je vous éventerai de mon casque, afin de vous donner de l'air. — Vassal, répond Roland, je ne voulais que vous éprouver, mais je puis combattre encore quatre jours et quatre nuits sans me reposer. »

Aussitôt le terrible duel recommence.

Cependant l'imitation a été cette fois beaucoup moins fidèle, et, pour ne pas signaler quelques détails sans grande importance, Hugo n'a pas hésité à retrancher deux épisodes. Le premier est celui des émotions de la belle Aude, que Jubinal analysait ainsi :

De son côté, la belle Aude se trouve dans une singulière situation. Son frère est-il vainqueur, c'est son amant qui périt. Son amant est-il victorieux, il l'est par le trépas de son frère. Cette position n'est pas sans analogie avec celle de Chimène et du Cid. Ce sont à peu près les vers de Corneille :

> ... O Dieu ! l'étrange peine !
> En cet affront mon père est l'offensé
> Et l'offenseur le père de Chimène.

Aussi la belle Aude fait-elle entendre des gémissements : — « Ah ! beau frère Olivier ! que dur est mon destin ! Si je vous perds, jamais je ne serai épousée par Roland, et l'on fera de moi une nonne voilée. »

L'autre épisode qui a disparu est celui de l'intervention divine, dont Edgard Quinet avait parlé avec enthousiasme [1], et que je cite encore dans le texte de Jubinal :

Le jour trouve les deux guerriers toujours combattant, et, à la fin de

[1] « Tout cela n'est-il pas singulièrement grand, fier, énergique ? » écrit Quinet après avoir résumé cet épisode. « Le tremblement de ces deux hommes invincibles devant le séraphin désarmé, n'est-ce pas là une invention dans le vrai goût de l'antiquité, non romaine, mais grecque ; non byzantine, mais homérique ? » Quinet, *Histoire de la poésie*, cité par Rigal, même article.

cette seconde journée, ils allaient peut-être périr chacun de fatigue, quand le poète, par une hardiesse bien rare en ce temps et tout épique du reste, fait intervenir la puissance suprême : un nuage couleur de pourpre vient s'arrêter au-dessus des deux guerriers ; un ange en descend, le signe de la rédemption à la main, et, se plaçant entre eux, il leur dit qu'ils ne doivent point périr ainsi par la main l'un de l'autre, mais en combattant contre les infidèles. Et il les ajourne à Roncevaux.

A cette vue et à ces paroles, les deux héros se prennent à trembler. Bientôt ils se jettent dans les bras l'un de l'autre, délacent mutuellement leurs capuchons de maille et vont s'asseoir en causant sous un arbre, les pleurs aux yeux, comme deux frères longtemps séparés qui se retrouvent. « Olivier, dit Roland, vous êtes, après mon oncle Charlemagne, l'homme que j'aime le plus au monde. — Pour vous prouver que vous ne m'êtes pas moins cher, reprend Olivier, je vous donne ma sœur Aude. »

Faut-il regretter que Victor Hugo n'ait point conservé ces deux incidents? Je ne le pense pas. La principale beauté du poème me paraît dériver, au contraire, de leur suppression.

Dans la version imaginée par Hugo, Roland connaît probablement de réputation la beauté d'Aude aux bras blancs ; mais il n'est pas fiancé à la sœur de son adversaire ; il n'en est pas aimé, et l'on ignore le motif de la rencontre. L'histoire du duel se résume, dès lors, ainsi :

Deux jeunes gens se battent. Pourquoi? On ne sait au juste. Tout simplement sans doute pour mesurer leurs forces. En se battant, ils s'aperçoivent qu'ils sont égaux en vigueur, en souplesse, en beauté, en courage, en générosité, en délicatesse ; et à la haine se substituent insensiblement dans leurs cœurs la sympathie, l'estime, l'affection ; bref, ils reconnaissent qu'ils sont dignes d'être frères : le seul dénouement logique de leur combat c'est qu'en effet ils deviennent frères.

— Mais ce dénouement ne se fait-il pas attendre bien longtemps et n'est-il pas trop brusque? — C'est que la haine a des retours. Tel est l'effet naturel de la lutte. Tout à l'heure les deux ennemis causaient sans colère au pied d'un arbre ; mais ils sont de nouveau aux prises, et

> Voilà que par degrés de sa sombre démence
> Le combat les enivre : il leur revient au cœur
> Ce je ne sais quel dieu qui veut qu'on soit vainqueur.

Et puis, ils sont des simples, étant des enfants et étant des héros. Ils n'ont pas appris à s'analyser et l'évolution qui transforme chez eux l'aversion en amour se fait à leur insu. A ces âmes naïves la vérité ne peut apparaître que « tout à coup », et c'est le plus jeune des deux, le plus doux, le plus aimant, « aigle aux yeux de colombe », qui doit le premier voir clair dans son cœur ; mais aussitôt que l'autre aura entendu le mot révélateur, le mot qui lui expliquera ce qui s'est passé confusément en lui, il acceptera avec enthousiasme la seule solution qui s'accorde avec ses nouveaux sentiments.

Il n'y a pas de dénouement qui soit plus naturel, quoique à première vue moins préparé, que celui du *Mariage de Roland*, ni de poème qui soit, en dépit des apparences, d'une psychologie plus sûre. Comme dans une œuvre classique, c'est l'âme des personnages qui est le théâtre de l'action et le mouvement du drame vient du dedans, non du dehors.

Par la suppression du rôle de la belle Aude et de l'apparition céleste, l'intérêt psychologique, qui était faible, ou, pour mieux dire, à peu près nul, dans le poème du XIIIe siècle, a donc été introduit dans le sujet et y est devenu le principal.

— Les deux épisodes supprimés n'avaient-ils pas leur intérêt? — Oui, sans doute. Mais comme Hugo a su compenser ce qu'il perdait !

Jubinal notait dans son article que la situation de la belle Aude n'était pas sans analogie avec celle de Chimène. Cette comparaison a été pour Hugo un trait de lumière : puisqu'il était obligé de sacrifier le personnage de Chimène, il donnerait un rôle à don Diègue.

A chaque tournant de l'action le poète, en effet, fait apparaître le vieux Gérard. C'est lui qui a habillé Olivier pour le combat :

Il fut pour ce combat habillé par son père.

Quand l'enfant est désarmé, chez Jubinal, il se recommande à Dieu ; chez Hugo, il songe d'abord à son père et « se tourne » ensuite « vers Dieu ». Quand Roland demande une autre épée, Olivier, chez Jubinal, donne au marinier « l'ordre d'aller à Vienne chercher du vin et des armes » ; chez Hugo, il enjoint

au batelier « *de dire à son père* qu'il faut une autre épée à l'un d'eux et qu'il fait chaud » ; et c'est le vieux comte qui choisit l'épée, qui choisit le vin :

> L'homme a vu le vieux comte : il rapporte une épée
> Et du vin.

Le quatrième jour, le vieux Gérard envoie un devin regarder sur les tours où en est le combat : tant il est impatient que « son enfant revienne » !

Par la part que le vieillard prend à l'action, l'intérêt du drame est doublé. Tant que l'on tremble pour la vie d'Olivier, on tremble aussi pour celle de Gérard : car il mourrait du coup qui frapperait son enfant. Mais quand on voit le jeune homme vivre, et vivre pour devenir le frère de Roland, avec quelle joie n'applaudit-on pas à un dénouement qui donne un fils de plus (et quel fils !) à ce vieux père aimant !

Si l'épisode des émotions de la belle Aude a été remplacé, et avec avantage, par le rôle de Gérard, de l'épisode de l'apparition angélique Hugo a retenu quelque chose :

> Les héros achèvent sans colère
> Ce qu'ils disaient. *Le ciel rayonne au-dessus d'eux.*

Mais ce n'est plus ici un rayon miraculeux ; c'est l'éclat naturel d'un jour de soleil. Qu'est-ce à dire, sinon qu'à l'influence divine est substituée l'influence de la nature ? Tandis que l'ardeur de la lutte entretient dans les cœurs le désir de vaincre, la beauté de la lumière y inspire le désir de vivre.

Ceux qui regretteront comme plus épique l'intervention directe du messager céleste songeront, d'ailleurs, que dans la pensée de Hugo la nature est l'instrument de Dieu : il y a donc bien encore ici du merveilleux, quoique le merveilleux soit très discret.

Ils considéreront aussi que Hugo n'a jamais fait peut-être de récit qui fût davantage dans le vrai goût de l'épopée homérique.

Semblables aux Sarpédon et aux Patrocle, les deux héros ont une force surhumaine ; déraciner un chêne ou un orme, lutter à grands coups de troncs d'arbre, combattre pendant

cinq jours et cinq nuits sans prendre ni sommeil ni nourriture est un jeu pour ces géants: et nous voilà en pleine légende. Mais le poète nous fait voir les morceaux de heaume et de haubert qui sautent dans l'herbe et dans le fleuve, les longs filets de sang qui rayent les brassards, coulent des crânes et descendent dans les yeux, les souffles âpres et chauds qui s'empreignent sur les armures; il nous fait entendre le tressaillement de l'île, le bruit des ronces remuées, le sifflet du vent qui trempe les brins d'herbe dans l'eau : et nous voilà en plein réalisme. Or, y a-t-il rien de plus conforme aux habitudes des poètes primitifs que ce mélange perpétuel de légende et de vérité, de gigantesque et de réel ?

Et quelle force oratoire ! Un début qui nous jette en pleine action, qui prend le combat au moment où le dénouement commence, sinon à poindre, du moins à se préparer, c'est-à-dire au corps à corps, qui avant de nous nommer les héros, excite vivement notre curiosité ; une fin qui a quelque chose de piquant, d'inattendu, de paradoxal ; des pauses heureusement placées comme pour ménager la voix de l'orateur et l'attention de l'auditoire : tout dans ce récit le rend merveilleusement propre à être déclamé devant un nombreux public. C'est donc un vrai récit d'aède, et l'on ne saurait trop admirer Hugo d'avoir, tout en donnant à l'histoire de ce duel l'intérêt psychologique qui lui faisait défaut, conservé à la narration du vieux trouvère ses caratères épiques, ou plutôt d'avoir retrouvé ces caractères par la force de son imagination en lisant entre les lignes d'une pâle analyse.

III

Quand Hugo écrivit *les Pauvres Gens*, connaissait-il *les Enfants de la Morte* de Charles Lafont, publiés, pour la première fois, en 1851? Ou bien avait-il lu dans quelque journal un récit dont ce poème aurait été inspiré ou qu'il aurait, au contraire, inspiré? La première hypothèse est la plus vrai-

semblable[1]. Mais il n'importe : quelle qu'ait été la source du poète, le texte qui lui a servi de modèle ressemblait certainement de très près à celui de Lafont, si ce n'était pas ce texte lui-même, et, pour mesurer l'originalité de son imitation, il est légitime de comparer *les Pauvres Gens* aux *Enfants de la Morte*.

Lafont nous introduit immédiatement dans la mansarde où les deux orphelins dorment d'un profond sommeil près du cadavre de leur mère. Un métier à broder nous dit comment elle gagnait « le pain de la journée », et c'est le seul détail précis du tableau.

Tout à coup entre une femme. Qui est-elle? de quoi vit-elle? combien a-t-elle d'enfants? quelles relations avait-elle avec la veuve? Nous l'ignorons. L'auteur nous dit uniquement qu'elle entre, et dans quelques vers du réalisme le plus banal il nous fait assister aux efforts tentés par elle pour reconnaître si la mort est certaine :

> Elle prend dans un coin un débris de miroir
> Et, demandant au ciel d'en ternir la surface,
> Des lèvres de la morte elle approche la glace.
> Rien n'y monte : la mort, révélant son secret,
> Sur le verre sans tache a tracé son arrêt.

Après avoir fermé les yeux de la morte, « l'étrangère », sentant « tressaillir la fibre maternelle » et « ne prenant conseil que de la loi céleste », emporte les enfants. Dieu, songe-t-elle, fera le reste. « Le reste », fait observer le poète, « c'était tout. »

Il faut, en effet, que le mari accepte de voir « ces nouveaux appétits mordre au pain sacré dont vivent ses petits. » Mais « la femme au cœur d'or » n'a pas eu tort d'avoir confiance. L'homme rentre, « serre avec ivresse contre son cœur les fruits de leur tendresse, » remarque l'air triste de sa femme,

[1] Voir dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 avril 1898, une note de M. Rigal (*Chronique*), et dans la même revue, 15 juillet 1898, une note de M. Berret (*Mélanges*). Ces deux notes résument toute l'histoire de la source des *Pauvres Gens*.

l'interroge, apprend la mort de la veuve, s'apitoie sur les orphelins, propose de les adopter. A cette demande, la femme répond comme la Jeannie de Hugo :

« Morte, dit le mari, c'est un bonheur pour elle.
Mais pour ses deux enfants quelle perte cruelle !...
Adoptons les enfants de cette pauvre morte,
Et choyons-les si bien, qu'oublieux et trompés,
Ils ne soupçonnent pas quel coup les a frappés.
Tu ne me réponds pas ? Parle ; tu m'embarrasses :
Blâmes-tu mon dessein ? Non, puisque tu m'embrasses.
N'est-ce pas que c'est Dieu qui me le conseilla ?
Va chercher les enfants. » — « Tiens, dit-elle, ils sont là. »

Qu'est-ce que Hugo doit à son modèle? La conduite du récit dans sa seconde moitié, le canevas du discours de l'homme, le mot de la fin. Ce qu'il ne lui a pas emprunté, c'est... le reste. Mais le reste, comme dit Lafont, c'était tout.

Quand l'auteur des *Enfants de la Morte* nous a conté, en effet, qu'une femme emporte chez elle deux orphelins « pour obéir à la loi céleste » et « parce qu'elle a senti vibrer en elle la fibre maternelle », quand il a ajouté que le mari (dont nous ignorons la profession) a l'idée du même dévouement, que nous a-t-il appris d'intéressant ? Rien du tout, on peut l'affirmer. Car c'est ne rien dire que de dire des choses aussi vagues, et autant vaudrait ne pas expliquer un acte que de l'expliquer uniquement par des motifs aussi généraux. L'art, écrit avec raison le délicat auteur de *la Délicatesse dans l'art*, vit de nuances; « c'est à distinguer les sentiments les plus voisins qu'il doit surtout s'appliquer. » Il est trop clair, en effet, que « la douleur physique ne ressemble pas à la douleur morale, ni Laocoon à Niobé », ni l'égoïsme à la charité. Il n'importe donc pas de savoir que deux pauvres gens ont été poussés par la charité à recueillir des orphelins, si l'on ignore quels éléments entrent, pour ainsi dire, dans leur charité.

Hugo ne nous laisse ignorer aucun de ces éléments. Des fantoches de Lafont, il a fait des créatures de chair et de sang.

Et la méthode qui l'a dirigé dans ses corrections a été celle

même des classiques : il a localisé son histoire dans le milieu où il était le plus vraisemblable qu'elle s'accomplît. Si Racine croyait devoir étudier l'ambition de préférence dans les âmes où elle est libre d'exercer tous ses ravages, c'est-à-dire celles des princes et des impératrices, si Molière estimait que l'avarice atteindrait seulement son paroxysme dans le cœur, non d'un pauvre homme comme Euclion, mais d'un riche bourgeois, Hugo a pensé que la scène de son drame sublime ne pouvait pas être mieux placée que dans une cabane de pêcheurs.

Dans la classe des pauvres gens, qu'est-ce qui doit sentir, en effet, le prix du foyer, sinon le pêcheur, parce que chaque jour il est exposé à n'y point rentrer? Qu'est-ce qui doit s'apitoyer sur le sort des orphelins, sinon la femme du pêcheur, parce que chaque jour ses enfants sont en danger de perdre leur père? Et puisque la touchante histoire du poète a surtout ceci d'original que les deux héros ont la même idée généreuse sans s'en être ouverts l'un à l'autre, qu'est-ce que suppose cette admirable rencontre, sinon qu'ils n'ont plus besoin des paroles pour échanger leurs pensées ? Mais quand est-ce donc qu'un mari et une femme ont pris l'habitude de cette mystérieuse entente ? N'est-ce pas quand tous les jours ils se voient et que tous les jours ils se séparent pour de longues heures avec la crainte de ne se revoir jamais? Dans un ménage de pêcheurs, il n'est point étonnant qu'on ait, sans s'en être expliqué d'avance, les mêmes inspirations ; c'est le contraire qui étonnerait:

> Lui, songe à sa Jeannie au sein des mers glacées,
> Et Jeannie en pleurant l'appelle ; et leurs pensées
> Se croisent dans la nuit, divins oiseaux du cœur.

Il était donc utile à la vraisemblance de l'histoire que les héros en fussent des pêcheurs. Et l'on sait avec quel relief le poète les a particularisés. Comme dans *Aymerillot* revit toute la guerre du moyen âge, ici nous est peinte toute la vie du pêcheur : son costume et son mobilier, son départ et son retour, ses joies et ses angoisses ; le tableau est d'une ampleur, d'une précision, d'une couleur sans égales.

Nous y trouvons aussi toute la vie de la mer, et l'on peut

même dire que la mer joue dans le drame le premier rôle. Mais on ne songe point à s'en étonner. L'existence du pêcheur n'est-elle pas l'œuvre de la mer? La mer n'est-elle pas le principal instigateur de tous ses sentiments? Quelle n'est pas sa part dans cet acte de sublime dévouement! C'est par elle que les personnages sont pauvres: c'est donc elle qui met obstacle à leur charité et qui, en la rendant difficile, la rend héroïque. C'est elle, en revanche, qui en leur faisant sentir la douceur du foyer chaud et de la maison close, plaide auprès d'eux la cause des enfants sans toit; c'est elle qui en mettant leurs cœurs à l'épreuve les aguerrit. Il était donc légitime que ce grand acteur fît partout entendre sa voix, partout apparaître ses flots.

Mais s'il y a tant de couleur locale dans *les Pauvres Gens*, si le dénouement y est expliqué en grande partie par les sentiments qui sont propres à une certaine espèce d'hommes, si ces sentiments sont expliqués à leur tour par le décor où vivent les personnages et qui crée leur vie, le poème ne manque-t-il pas de cet intérêt largement humain qui est le vrai signe distinctif des chefs-d'œuvre? Nullement. Hugo a eu l'ambition de faire une œuvre très générale.

Il a intitulé son poème, non *les Pauvres Pêcheurs*, mais *les Pauvres Gens*, comme pour dire d'abord que tous les hommes du peuple y pourraient trouver leur portrait.

Ils se reconnaîtront sans peine, en effet, dans les héros du poète à diverses façons de penser et de réfléchir, de parler et de rire, qui sont, non pas particulières à la profession de pêcheur, mais communes à toute la classe populaire. Il n'est pas un ouvrier ni un paysan, par exemple, qui ne comprenne aussitôt la gaieté du marin volé par l'océan et se vengeant par un bon mot du malfaiteur qui a troué son filet et cassé son amarre: c'est qu'il y a, en France au moins, chez tous les hommes du peuple, une certaine manière joyeuse et brave de prendre les choses tristes, et que les pauvres bûcherons eux-mêmes trouvent des mots drôles pour qualifier la terre où ils sont si misérables. Il n'y a pas non plus une ouvrière ni une paysanne qui puisse demeurer étrangère aux angoisses de Jeannie: c'est que non seulement la généreuse

femme a les idées du peuple, mais qu'elles prennent pour se manifester le langage du peuple : pour elle, la pauvreté, c'est le pain d'orge sur la table et les enfants allant pieds nus ; le danger, c'est « le rocher monstrueux apparu brusquement » ; la défense du matelot, c'est « un bout de planche avec un bout de toile » ; la joie du retour, c'est d'apercevoir « le vieil anneau de fer du quai plein de soleil ». Ainsi, dans l'esprit du pauvre bûcheron, la pauvreté, c'est la corvée, les soldats, la femme et les enfants. Ainsi, dans tous les cerveaux populaires, toutes les pensées sont immédiatement converties en images.

Aux caractères qui localisent ses héros dans leur profession, à ceux qui les rattachent à toute une classe sociale, le poète a su en joindre d'autres par où ils appartiennent à l'humanité tout entière. Parmi les mobiles qui les sollicitent, il en est, en effet, d'extrêmement généraux : par exemple l'émotion dont nul ne peut se défendre devant ce spectacle si gracieux, le sourire d'un enfant endormi ; ou bien encore le sentiment de solidarité dont chacun de nous est aussitôt pénétré en face de ce malheur qui nous menace tous, la mort ; et de là ces longues réflexions sur l'inévitable terme de toutes les choses humaines :

> Hélas ! aimez, vivez, cueillez les primevères,
> Dansez, riez, brûlez vos cœurs, videz vos verres.
> Comme au sombre Océan arrive tout ruisseau,
> Le sort donne pour but au festin, au berceau,
> Aux mères adorant l'enfance épanouie,
> Aux baisers de la chair dont l'âme est éblouie,
> Aux chansons, au sourire, à l'amour frais et beau,
> Le refroidissement lugubre du tombeau !

Dans ces personnages si riches de vie, qui, comme les héros des tragédies classiques les plus fameuses, sont de leur milieu et de tous les milieux, d'un temps et de tous les temps, qui sont des individus et qui sont des types, est-il possible de retrouver les fantômes sans consistance de Charles Lafont ? Et n'a-t-il pas fallu au moins autant de génie créateur pour tirer ceux-là de ceux-ci qu'il en avait fallu à Molière pour transformer en Harpagon le Sévérin de Larrivey et l'Euclion de Plaute ?

Encore n'avons-nous pas tout dit ni prétendu épuiser l'étude psychologique des *Pauvres Gens*. Avec quelle délicatesse, pour signaler encore une beauté de premier ordre, le poète n'a-t-il pas montré dans quelle mesure le dénouement est le résultat de l'occasion et dans quelle mesure il est le produit des caractères ! Si la veuve n'était point morte par une nuit d'affreuse tempête ! si l'orage n'avait pas éloigné toute âme vive du lit de la malade, si Jeannie n'avait pas senti si fortement, en pénétrant dans la pauvre cabane, l'horreur de l'obscurité et le frisson du froid, la pitié serait-elle entrée aussi vite en son cœur ? Il est permis d'en douter. Si la pêche avait été bonne, l'homme aurait-il aussi bien compris quelle misère attendait les orphelins privés de pain ? On peut bien affirmer le contraire. La tempête, la terrible tempête a donc été l'occasion bénie, le hasard providentiel auquel les enfants doivent leur salut, — et j'emploie à dessein le mot « providentiel », parce qu'ici encore la nature paraît être dans la pensée de Hugo l'instrument de Dieu. — Oui, mais si les deux braves gens n'avaient pas vécu toute une vie d'honneur et d'affection, l'occasion se serait présentée en vain pour eux d'accomplir un acte sublime : elle ne les aurait pas improvisés héros. Ainsi en est-il dans les drames de Corneille : l'occasion y est nécessaire pour faire éclore les pensées héroïques ; mais elles germent seulement dans les cœurs qui sont nés avec des aspirations à l'héroïsme. Et chez les deux poètes c'est le même art de nous faire entendre de quelle façon concourrent au dénouement l'occasion fortuite et le caractère naturel.

Qu'il n'y ait rien de semblable chez Lafont, on n'a pas l'idée d'en être supris. Il est plus singulier que la conduite du récit soit chez lui si maladroite. L'honneur lui revient sans doute d'avoir imaginé le mot final et compris qu'après ce trait admirable il ne fallait rien ajouter. Mais l'art de s'arrêter à temps est la moindre partie de l'art de conter, et il est plus facile de trouver une belle fin que de bien l'amener. En mauvais écolier qui applique sans intelligence le mot d'Horace : « Conduisez-nous au milieu des événements », Lafont n'a qu'un souci : tout dramatiser, toujours surprendre ; et de là que d'erreurs ! Quelle faute surtout d'introduire d'abord le lec-

teur dans le logis des orphelins, qui jouent dans l'histoire un rôle purement passif ! Et quelle maladresse d'attendre, pour nous intéresser à l'ouvrière, qu'elle ait emporté les enfants !

Hugo s'est, ici, complètement séparé de son modèle. Ce sont les vrais acteurs qu'il nous présente les premiers : Jeannie, son mari[1], l'océan. C'est dans le véritable théâtre du drame qu'il nous fait aussitôt pénétrer : dans la cabane où les généreux époux ont appris à supporter vaillamment la misère et où sont appelés à vivre les enfants adoptés. Et les principaux ressorts de l'action nous sont indiqués sans retard : cette humble vaisselle qui étincelle aux planches d'un bahut et ce matelas posé sur de vieux bancs nous disent combien on est pauvre ici et combien il est difficile d'y amener encore deux bouches à nourrir ; ces longs rideaux qui tombent et cette flamme qui veille dans l'âtre nous disent, en revanche, que si le logis est misérable, du moins on y a chaud et qu'on y aime ; et voilà les cinq petits enfants qui sont le grand obstacle à l'acte charitable, mais qui en sont aussi le grand stimulant. Dans ce tableau initial il n'y a pas un trait qui soit destiné simplement à l'amusement des yeux, qui ne contribue, pour sa part, à l'intelligence de l'histoire et à la préparation du dénouement.

Depuis ce début, qui contient en germes toute la suite du récit, jusqu'au mot de la fin, la narration poursuit son cours logique, toujours claire, quoique tenant toujours l'attention en éveil. Chaque épisode vient en son lieu : quand il est amené par le développement naturel de l'action et que le lecteur est préparé à s'y intéresser. C'est avec Jeannie seulement que nous pénétrons chez la veuve ; et alors rien ne nous est décrit, sauf ce qui doit susciter dans le cœur de la visiteuse l'idée de l'adoption : la fraîcheur, le silence, l'obscurité du triste logis ; la main qui pend hors du lit, inactive pour jamais, pour jamais incapable de soigner les enfants, et qui est déjà verte, signe que la mort remonte déjà loin, que l'abandon des orphelins est complet et que personne ne viendra à leur secours ; la bouche ouverte, qui semble appeler à l'aide ; et le sourire des deux innocents ; et enfin, dernière invitation à la

[1] On ne le voit pas encore, mais il est suffisamment désigné.

charité, le manteau que la veuve, en mourant, a héroïquement rejeté de son lit sur le berceau, pour que ses petits « aient chaud pendant qu'elle aurait froid. » Ainsi, tout ce qui est peint ici, c'est ce que voit Jeannie, ce qui agit sur elle, ce qui éveille sa compassion, ce qui sauve les enfants.

De cette subordination des détails à l'ensemble, de cette logique dans la marche de l'action, Hugo n'est redevable qu'à lui-même. Si dans *Aymerillot* et dans *le Mariage de Roland* on peut admettre qu'il a emprunté à ses modèles au moins les grandes lignes de son plan, dans *les Pauvres Gens* on voit qu'à part la donnée du poème et le dénouement tout lui appartient en propre, les caractères comme le cadre, et le plan tout autant que le style.

Joseph VIANEY.

LE CHANSONNIER DE BERNART AMOROS

(*Suite*)

142

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 30)

I. Jamais nuls temps nom pot [ren far amors
Qem sia greus ni maltrags [ni afans
Qeras ma fag un tant valent [socors
Qe las perdas me restaura. [els dans
Cauia pres. adreig per mo [folatge
[E se anc iorn me fez dē [1] [re marrir
Er li perdo. le destric el [dampnatge]
Qe tals domna fai [2] mos [precs acullir
Qe memenda. tot can ma [fag suffrir.

II. Molt me saub gen de las autras partir
& aiostar ab leis totz mos [telans
Amors lo iorn qem fes dop- [tan venir
Ab la bela don vs cortes [semblanz
Dels seus bels oilz intret e [mon coratge
Si qe anc pois nol puec [virar allors
Adoncs saub ieu qeil oill [mero messatge
Damor qal cor men ve cautz [e freidors
Temens e iois & [3] ardimens [e paors.

III. (*p. 137*) Aqel esguartz et [aqela douzors
Afinet si mon cor de totz [enians
Cad pois vezer. dautra nom [fo sabors
Ni tot qant eu auia uist [enanz
Tant la trobei franch e de [bel estatge
Humil en tot cant li ui far [ni dir
Caissi ma fait de las autras [saluatge
Qeu mais el mon non cobei [ni dezir
Mas sola leis camors ma [fait chauzir.

IV. Pero per leis voilh a totas [seruir

[1] *l.* : de — [2] *c. en* : sai — [3] *l.* : iois

& esser hom es amics & [comanz
Et lor bos pretz eissausar [& grazir
Et razonar e ben dir en mos [chanz
Salua foudat leis cam per [segnoratge
Cui clam merce qel bels [plazers qem sers[1]
Nom si estraigz ca segon [bon vsatge
Deu bes venir e iois de la [meilhors
E de lai ont es finz prez e [valors.

V. Ben es razons de corals [amadors
Malgrat dels rics enueios. [mal parlans
Qen lor amor nō pot nozer [ricors.
De pos vs cors [2] en dos fiz [amanz
La fina amors segua ab lo [paratge
El paraitges non deu amour [delir
Non tang corgoils i aia po- [deratge
Mas luns sē guart ues lau- [tre de faillir
Qaissis podon de lor amor [iauzir.

143

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 59)

I. Tant ai suffert loniamen [grant afan
Qe sestes mai qe nom aper- [ceubes
Morir pogra tost e leu sim [volgues
Qe la bela non presara [3] ia [dolors
En cui mala fos beautatz. [e ualors
Don regardant. part fors- [atz mon coratge
E pos nom vol segrai autre [viatge
Ca lei nom [4] cal sem part [nis ten a dan
De perdee [5] ni [6] nil bel dir [de mon chan.

II. Pero tal re ten hom vil qes [presan
E tal re pert. cǫm te qel nes [be pretz
Qe pois fai gran sofracha [menre bes
Mas de mi dōnz es tan grans [sa valors
Qeu re vos [7] te son pert [nun [8] uir alliors
Doncs be fiz [9] outracuiat fo- [latge
Qant perchacei ma mort. [e mon dampnatge
Ab (*p. 138*) mon fol cor [qem fez dir en chantan
So don degra gent cubrir [mon talan.

III E pos mos cors e mei oilh [trait man
E ma mala dōpna e ma [bona fes
Si qe chascuns magra mort si pogues

[1] *l.*: sons — [2] *l.* : cors a — [3] *l.* : preira — [4] *l.*: non — [5] *c. en* : perdre — [6] *l.*: mi — [7] *c. en* Qen re nos — [8] *l.*: sim p. nim — [9] *l.* : fiz eu

Clamar men dei com de [mals bailhidors
Ja [1] mos oils vertaders traidors
Non creirai mais ni fiansa [ses gatge
Qe cel es fols qe [fai fol uassallatge
E fols qi cre auer a son [coman
Tot so qe ve plazen ni benestan.]

IV. Ben merauilh pos e mi donz [es tan
Pretz e ualors e iois e sēs [cortes
Com pot esser qe noi estei [merces
Em merauilh de leis en qes [honors
Com pot esser. qe noi sia [amors
Em merauilh com dona daut [paratge
Bes [2] e gentil es de mal [segnioratge
Ni com pot far[.....] son franc humil semblan.

V. Ab tot aital mal e brau e [tiran
Volgreu esser enqera sil plagues [3]
Mais cautra qe mais de [bem fezes
E mas noil plaz irai [4] natal [per socors
De cui mi ve al cor plazens [dousors
Bel es e pros franch e de [bon usatge
& am mandat per un cortes [messatge
Cun pauc auzel en mon poīg [qe nos nan
Am mai qal cel una grua [volā.

144

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 62)

I. Tug cil qe amo valor
Deuo saber qe damor
Mou largeza. e gais solatz
Orgoils e humilitatz
Pretz darmas seruirs honors
Gens teners iois corteia
Doncs pos son muou ben [deuria
Chascus poinhiar qi bon prez [vol auer
E fin amor leialment manten[er.

II. Esis fan lo li meillor
Cui pretz complitz a sabor
Mas li fegnedor maluatz
An ab falsas amistatz
Vout pretz en auol color
E qil ver dir en volia
Aqela mezeisa via [tener
Vezem al plus de las domnas
Per qe mes greu. car en [puesc direl ver.

III. As [5] falsas eil segnhedor [6]
Fan tant qeil fin amador
An pois dan en lor baratz
Caitals es preiars tornatz
Tot per doptansa de lor
Qe lus en lautre nos fia

[1] *l.* : E ja — [2] *l.* : Bel — [3] *l.* : cab autra. — [4] *l.* : vau. — [5] *l.* : Las — [6] *c. en* : fegnhedor

Mas qi *per* sos recreiria
Non a fin cor damar ni ferm [voler
Qamors no vol camics se [desesper.
IV. (p. 139) Mas sivals segon [lerror
Las falsas el trichador
Volgra fosson ad un latz
E chascus fos galiatz
Eil fin leial preiador
E las domnas ses bauzia
Mantenguesson drudaria
Qenuigs es granz en amor [a uezer
Qe fals amans i puesc ab fin [caber.
V. Damor agreu cor meilhor
Qe de re mas la dolor
Me sen dun firi [1] enganatz
E ges *per* so nom desplatz
Lo maltragz ans ma sabor
E sapchatz ben qamaria
Fort volontiers si sabia
Chauzir bon luec on pogues [remaner
Ni trobaira [2] qim saubes [retener.
VI. Mas un aitals sazos cor
Qe grieu trob hom bon [segnior
Ni dona don si amatz
Tot sol es autre *per* cas
E sieu ab franca douzor
Atrobes [3] leial segnioria
Bem plagra caissis taing [qe [4] sia
Camdui amic sacordon dun [voler
So calun plaz deu a lautre [plazer.

145

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 31)

I. Gauzens a gran benanansa
Ab fin cor partit derror
Franc fizel dumil semblansa
Ren mil merces ab doussor
Ad amor
Dun ric ioi on bes mi veigna
Qem des ab gien
Son cors valen
Vos dōna en cui pretz rei- [gnha
Cam me trais ses pauent. [5]
II. La doncs ab douss entre [senhia
Qem fes al comēsament
De fin amor qem essenha
Ad amar celadament
Auinent
Vos en cui bos pretz sen- [ansa
Eus creis lauzor
Car la meilhor
Vos chausi ses doptansa
Cant mieus dei a seruidor.
III. E qan daissom prent mem- [branssa
Ai gaug et apres paor
De vos ont ai mes*per*ansa
Qe gardetz vostra ricor
E cailhors
Ametz tan qeus desoueinha
De mi qeus tem
A tot bon sen
& faitz so qeu souengnha
Qe dals non ai pessament.
IV. (*p. 140*) Domna tot cant mos [cors degnha
Mou dezir [6] mou talent

[1] *l.* : sui — [2] *l.* : trobaua. — [3] *l.* : Jrobes — [4] *l.* : Taing. — [5] *l.* : lan... paruen. — [6] *l.* : d.e

Vostre loncs pres can nom [teignha
Pel ioi qem fezes paruent
Franchament
Lauzengier mi deuiansa
Qem port lauzor
De vostre honor
E sis de mi liansa
E lei de fin amador.

V. Tant vos[1] qe vostra amansa
Can no uei vos cui ador
Mi destreing si embalansa
Qel cort mart[2] dels oils plor
De dolor
Eissament con la uertz lei- [gnha
Qel fœcs ardent [gnha
Plores es prent
E tēp qel dols mesteignha
Si nous vau vezer breument.

VI. Ab sol qe de re nom feignha
On pergua mon iauzimēt
Dreïz es ma dōna reteignha
Qela ma trait de nient
Sis senpren
Noi fa tort ni malestansa
Dōna ad autor
Trac mo segnhor
De pitieus cui otransa[3]
E pretz chapdele son cor.

VII. Mos bels sobrars[4] senansa
Gent ab lauzor
E vol amor
Auer a for de fransa
Qe loncs pres li fai paor.

146

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 20)

I. De solatz e de chant
Mi[5] cugei partir
Agra[6] telan
Pels autres esbaudir
E pels precs qil men fan
Con can del mal cossir
Qe maucis en chantan
Sobre feunia dir
AEncontra amor. ca pauc [totz nom recre
Mais pois mesfors car diz [om qe coue
E chant forsatz. e fas de ioi [semblansa
Ad autrui obs. qe beus dic [qendreit me
Noi trob razo mas de deses- [peransa.

II. E pero menor dan
Men degra far suffrir
Amors e meins dafan
Qar iram fes failhir
& car anc tan ni qan
Nō volco[7] dar ni aizir
Dun a gent cors truan
De qem pogues iausir
Doncs nō teing mais son iau- [zimen en re
Anz lauz cailhors prenda [cosseil de[8]
Qenqer aurai del sieu dur cor [venjansa
On anc non ac franchesa ni [merce
Ni volc amor ni bel dir ni [honransa.

III. (*p. 141*) Partitz men sui cla- [man
& ai dreg qē nair
Qar mauentura gran
Perdei alssieu seruir
Canc pois per nul semblan
Nō pogui auenir
En plazer ben estan

[1] *l.*: am — [2] *l.*: cors m. e — [3] *c. en*: onransa. — [4] *l.*: sobeiras. — [5] *l.*: Don mi — [6] *l.*: A. core — [7] *l.*: volc — [8] *l.*: de se

Pos desim fos fugir
Ans com hom fols descap-
[delatz sens fre
Desconogui damor canc nom
[fes ben
En dissi[1] qeran siu[2] en er-
[rmsa
Qe per amor me destreing si
[em te
Qeu nō puesc plus cobrir ma
[malana nsa.

IV. Cortezament veniant
Ma gent saubut aucir
Amors car mauci tan
Vilanamen. marrir
Caoram fai aman
Per tal domna morir
Cui non prec ni deman
Nil mostrel gran desir
Qe del sieu cors franc. co ui-
[nent mi ve
Mas una vez no sai si l ien
[sc ue
Lanei pregar humil ab gr an
[doptan sa
A leis non plac qe vis r na
[leial fe
Nim retengues ni volgu es
[macordans a.

V. Per so nai pois ploran
Fait maint destreit sospir
Can cossir desiran
Con elam fai languir
E car noil aus denan
Tornar ni enardir
Per dire merceian
Tan fort mi ven ferir
Amors el cor per leis qe
[nom r te
On ma enclaus en dez ir.
[com no ue
Qem destreing tot e mard
[en desbalansa
& a tot iorn creis caisi mes-
[deue
Canc pos la ui nō a guidals
[membrāsa.

VI. Ni dorment ni veilbant
Non puesc mon cor gran-
[dir[3]
De lieis cades pensam
Sa beutat non remir
Ladreit gent cors prezan
Els bels oils don malbir
Qe se noia[4] enian
Tant i podon chauzir
De cortes bes qe samors
[per iasse
Fos perduda. en lieis conosc
[e cre
Qe degresser tant a dousa
[coindansa
E pos vers es prec la qe
[nō mal me
Car eu nō ai plus gatge ni
[fiansa.

147

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 43)

1. (*p. 142*) Nom alegra chantz
[ni critz
Dauzel mon fei[5] cor engres
Ni nō sai. per qeu cbantes
Nim perdes
Bos motz car be los perdria
Seu dizia
Qem ualgues
A midons precs ni merces

[1] *l.* : dissi tan — [2] *l.* : sui — [3] *l.* : guandir. — [4] *l.* : naia — [5] *l.* : fel

Car nō taing ges
Qe per meil sia qeritz
Perdos tan li soi faillitz.
II. Doncs per qer mos chantz [auzitz
Mas nō taīg qem *per*do- [nes
Per qe *per* so qeil pregues
Qes venges
De nil[1] car anc mauenc dia
Qe bauzia
Ni no fes
Ni preiartz daleram[2] pla- [gues
Tan qeu disses
So don dei esser aunitz
Car mal li soi donc grazitz.
III. Cab aitan for eu garitz
Sela tant sumilies
Qe veniamē natendes
Pois ades
Vis com mos danz me chas- [tia
Sil plairia
Caissi es
E car anc fi re qeil pes
Mes tan mal pres
Qe lai es maintz bes com- [plitz
Per autz[3] e sai soi traitz.
IV. E car un enianairitz
On beautas mala nasqes
Me fes faillir. tan cades
Mi pendes
Cel qi de nien mauia
Mes en uia
De totz bes
*Per*o qi totz cels agues
Mortz qan mespres
Qe noi sos[4] chapdels ni [guitz
Merces qegz fora telitz[5].
V. Mas tot serai tant ardiz
Qumilz mas iontas confes
Lhirai pregar a sos pes
Qem dones
Don qem *per*don ou maucia
Ja volria
Maucies
Mas eu non cre qe il fezes
Re qeu volgues
Anz sai *qu*el sieu lo chau- [zitz
Qieu viua tostens auniz.
VI. Pero non son tan ardiz
De ioi ni dira son pres
Qeu no sofreis e celes
Sim mostres
Son sen e sa cortezia
Com aucia
Sobrepres
Sel seus cors gentils cortes
Gais e ben apres
De ioi e damor noiritz
Mera de *per*don aizitz.

148

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 61)

I. (*p. 143*) Tot so qe pert dels [truans amadors
Car ma trobat franc e dumil [paruenssa
Torna de mi sobredo[6] sobra- [mar amors
Caoram fai sobramar a te- [mensa
Tal cui non platz doncs [amei folamen

[1] *l.* : mi — [2] *l.* : daltram — [3] *l.* : perdutz — [4] *l.* : fos — [5] *c. en* : delitz, — [6] *l.* : de

No faz per qe la foudat tenc
[a sen
Qe damor taing qe lai oilh
[plaira venza
E qe sia senz e plazers e
[gratz
So qa sazos par en alre
[foudatz.
II. Ab aital geīg na hom maint
[bel socors
Mas ies e mi cant be mi [1]
[souinensa
Nom par sia mas destrics
[e follors
Damar de lieis on non trob
[mantenensa
Doncs per qe lam. qe nom
[part mon talen
Non puesc qe ui [2] non ai
poder nien
Camor mlia qem mostra fa [3]
[valensa
Eil gent parlar e las finas
[beautatz
Ai qem forsa pero la for-
[sam platz.
III. Bem te plazer car sobra las
[gensors
E sos rics cors de simpla
[captenensa
Humils e francs e son vezer
[dousors
Cades ou [4] mais la vei e
[plus magensa
Sol aitant nai el dezir eis-
[samen
Non ai doncs pro ia sui seus
[finamen
Ben volgra mais car iai
[mentendensa
Qe saisi fos con es ma
[voluntatz
Pos eu ben am autressi fos
[amatz.
IV. Ja nom ame sol car lam mes
[onors
Tant es en lieis sabers e
[conoisensa
Gens acuillirs e solatz e
[valors
E granz beutatz dont el
[mont non a tensa
Cortesia. e gaiez e iouenz
Mas obs magra qem fos
[dautre paruen
Lo iorn camors me pres e
[sa tenensa
Qera non vol qem sia ena-
[moratz
Ni eu nom puesc virar vas
[autre latz.
V. (*p. 144*) Qen farai donc tot
[aisso mes errors
Qela nom vol ni autra nom
[agensa
Non sai cosseil mas seu anc
[fui ailhors
Dorgoilhos cor aran faz
[penedensa
Qeil bellan pres [5] pren per
[totas veniamen
Qem pauzet sa em bon esper
iauzen
Mas una ves la pres [6] en
[couinensa
Qil mautreiet samor e son
[solatz
Mas eram di que anc no fo
[vertatz.
VI. Ab tot aiso men pren tan

[1] *l.* : nai — [2] *c. en* : mi — [3] *c. en* : sa — [4] *c. en* : on — [5] *l.* : bellan — [6] *c. en* : pris.

[granz temors
De lieis celar qe beus dic
[ses failhensa
Qe maintas vez men to[l]
[durmir paors
Tant mes el cor samors qe
[a presensa
Dobt qei dises son bel nom
[en durmen
Qem gard de mi en gard de
[lautra gen
Segnier dalfin e saui enten-
[densa
Qe ia nuil temps li plagues
[mamistatz
Tot lo maltrag volgra suf-
[frir em patz.

VII. Na meil de ben es flors
[densenjamen
Donna de ioi regina de
[vailhensa
Segnjoressa donor e de beu-
[tatz
Per qeu non poesc partir
[mas voluntatz.

149

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167,18)

I. De faire chanso
Ai estat gran sazo
Per atendre razo
Qe fos plazens e gaia
Don ma fag ric do
Amors e taing qem plaia
Car conosc e sai
Qe bon atendre fai
Qem malgrat qe naia
Cela don non ai
Cor qe ia la prec mai
Ai trobat qim ten gai.

II. E pos tam bem vai
Qe partitz soi de lai
Ben couen e seschai
Qeu grazisc e retraia
Lonor en qe matrai
Ab francheza veraia
Ves tal dona amors
Ont es pretz e valors
Per qes fols qi sesmaia
Qi vegues las errors
Els dans cai pres aillors
Ez ar ve con soi sors.

III. Doncs dic qes follors
Qi regni ab mals seigniors
Dont ben fagz mi socors
Noil vegnia nil neschaia
Anz es granz honors.
E granz bes com satraia
Lai ont sap e ve
Qa francheza e merce
(*p. 145*) Qel bos segnior
[sessaia
Ades de far be
El maluatz non val re
Anz dechai so qe te.

IV. Aissi sai e cre
Qe cudet far de me
Cel qe nō ha abse
Mas poder qem dechaia
Qe tals mi rete
De sa preizo sauaia
Qes plus bella assatz
E sos pres plus prezatz
Sol lo don nom estraia
Qem mandet empatz
Sos valentz cors honratz
Don chant & ai solatz.

V. E veiram viaz
Sa mom bel tezaur platz
De cui es monferratz
On iois e pres sapaia
E sim soi tardatz
De lui vezer noil chaia

En tan pessar
Qem voilh ochaisonar
Qe la paors mesglaia
Tant tem son cors car
Qom non pot ben amar
Leialment senz doptar.

150

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 9)

I. Oi ia mais[1] nos sia guitz
Lo vers deus iesus christz
Car de fransa gent gaia
Soi per lui partitz
Ont ai estat noiritz
Et onrratz e seruitz
Per soil prec nolh desplaia
Seu men part marritz
Ai gentils lemozis
El vostre douz pais
Lais de dousa compaignia
Segniors e vezins
E donnas ab prez fin
Pros de gran cortesia
Dont planc e languis
E sospir noit e dia.

II. E qals qe sial critz
De remaner auzitz
Ja nuls bens qem neschaia
Ni rics locs aizitz
Nom tenra nil *con*qitz
Sauials vox complitz
Capres calenda maia
Non sia garnitz
Del torn se dieus maizis
O salui platz ma fiz
En leial romania
Lo tot li grazis
*Pe*ro mans ioins aclis
Prec ves sa segnjoria
Qels portz els chamis
Nos adreis vas furia[2].

III. Onratz es e grazitz
Qi a deu non fail vitz[3]
Car dieus vol e esaia
Los pros els arditz
E aqelz a chauzitz
E laissa los aunitz
E lauol gent sauaia
Per qi es traitz
A [4] mal asis
(p. 146) Con vos es tug [aucis
Cauers e manentia.
Vos tol paradis
Cauars es c[5] rezitz
Tant qus far non poiria
Cadieu abelis
Per qe dieus vos desfia.

IV. Oi iamais [1] es antecristz
Al dan del mon aissitz
Qe totz los [6] bes sesmaia
Ei[7] mals es sailhitz
Qels fals rics a saizitz
& pres & endormitz
Estachatz qels esglaia
Els ten mortz e tristz
Qel reis cui es paris
Vol mai a sain daimis [8]
O lai e normandia
Conqerre esterlis
Qe tot cant safadins
Anz e te en balia
Don pot be saber[9]
Qaissi com deura sia.

[1] *l.*: Oimais — [2] *c. en*: suria — [3] *c. en.*: faillitz — [4] *l.*: A caitiu — [5] *c. en.*: e — [6] *l.*: los — [7] *l.*: El — [8] *c. en:* denis — [9] *l.*: esser fis

V. Er laissem los qiqitz
Remazutz escarnitz
& ab lobra veraia
De bōnā araitz
Sia per vos [1] seruitz
Lo vens [2] saintz esperitz
Qi pregem nos atraia
Als fals afortitz
A dan dels sarrazins
Si qen sia conqis
Lo fains [3] locs e la via
Fassa als pelegris
Qe nes [4] tolc saladīs
Don la vergena pia
Qe dieus benezis
Nos sia guarentia.

151

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 53)

I. Si tot ai tarzat mon chan
E nai fag trop lonc estatge
Eras ai cor e talan
Qentorn la perdes [5] dampnatge
Qeil bellam dreiz el matge [6]
Em diz qeil mostren chanlan
Lo ioi e la valor gran
Qem donet e lalegratge
Lo iorn qem retenc baizan.

II. Adoncs li stei tan deuan [7]
Mas iointas de bon coratge
De genoillos em ploran
Trom pres en son segnoratge
Mais al prim li son [8] salluatge
Qar mauzei enardir tan
Pois vi mon humil semblan
E receup mon omenatge
Car mi conoc ses enian.

III. Amics can se vol partir
De si donz fai gran enfanza
Si tot nom vol acuillir
Son prec a lencomensanza
Camors sabriu e senanza
Ab onrar e ab seruir
E qis vol de leis iauzir
Sial de bella semblanza
E sapela [9] amar e suffrir.

IV. (*p. 147*) Mi donz am tant e
Qe qi metes en egāza [dezir
Vas leis tot cant on pot dir
Nol penri en acordanza
Qieu tan vires mesperansa
Nin cangesson mei cossir
Ni no voil esdeuenir
Senes li senier de frāza
Gardatz con voil qil mazir.

V. Maintas sazos sesdeue
Qem pēs tant fort em cossire
Qieu non aug qi parl ab me
Ni faz mas tremblar e frire
E pos dieus non volc esire
Anc en una sola re
La beutat qil a en se
El douz parlar el gen rire
Ab qe ma mort em rete.

VI. Tot ai per ma bona fe
*Con*qis zo don sui iauzire
E prec mi donz *per* merce
Qe son cor de me non vire
Car sos om e sos servire
Soi eu iai [10] estat anc se
E ades pueia e ve

[1] *c. en* : nos — [2] *c. en* : vers — [3] *c. en* : sains — [4] *l.* : nos. — [5] *l.* : perdel — [6] *l.* : uiatge — [7] *c. en* : denan — [8] *l.* : fon — [9] *l.* : sapcha — [10] *l.* : s. et ai.

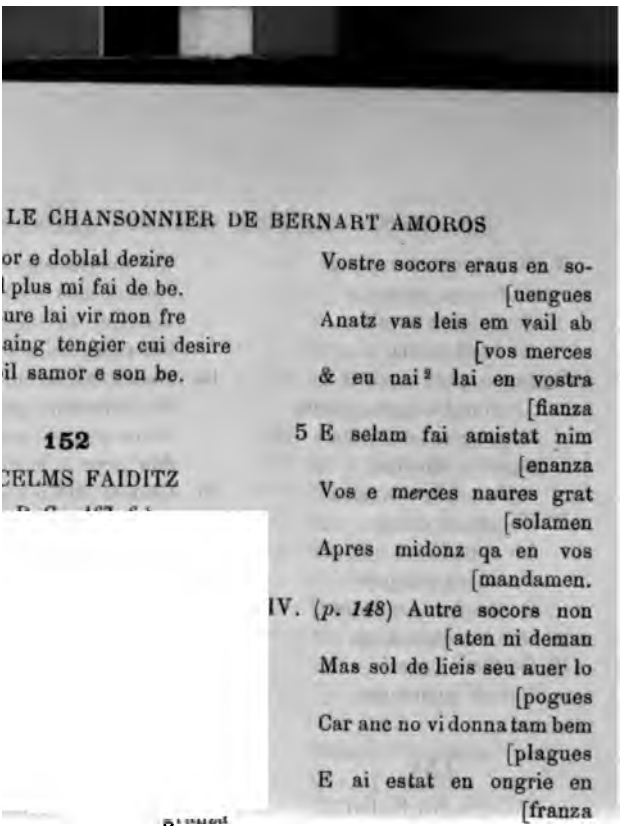

I or e doblal dezire
(l plus mi fai de be.
VII. I ure lai vir mon fre
\ aing tengier cui desire
F il samor e son be.

152

G. ELMS FAIDITZ

I. A
I
(
(
5 D

Ben saubra far gaug a la [bona gen
Pos tan gen sai cubrir mon [pensamen.
II. E pois tan gen sai cubrir [mon afan
Ja non esfors lauzengiers [mal apres
Qem tengon dan ni conoscon [los bes
Qeu damor ai ni la gran be- [nananza
5 E sab midonz puesc trobar [acordanza
Tan ai estat de vezer son [cors gen
Fara merce. qautre ioi nō [aten.
III. E vos amor qe maues pro- [mes tan
Vostre socors eraus en so- [uengues
Anatz vas leis em vail ab [vos merces
& eu nai[2] lai en vostra [fianza
5 E selam fai amistat nim [enanza
Vos e merces naures grat [solamen
Apres midonz qa en vos [mandamen.
IV. (*p. 148*) Autre socors non [aten ni deman
Mas sol de lieis seu auer lo [pogues
Car anc no vi donna tam bem [plagues
E ai estat en ongrie en [franza
5 E sem dones damisella *con-* [stanza
Totz mos volers nom passe- [ral talen
Qieu ai de leis cui am tan [finamen.
V. Qar miels me vai qe al pres- [tre ioan
Cant me mēbra de leis qi ma [conqes
Cab pres onrat e ab bels digz [cortes
Mi dona ioi em promet ben- [ananza
5 Per tal qe fos em pretz e en [onranza
Capres lo iois mauengues [loniamen[3]
Tuit poiran dir neus lamador [iauzen.

[1] *l.* : desconort — [2] *l.* : irai — [3] *l.* : lonramen

VI. Chanzonz vai ten dreit per [mon elian
En monferrat. e dim al pros [marqes
Qem breu veirai lui el comte [de blos [1]
Qar totz lor faigz son de [bella semblanza
E digatz len leialmen ses [doptanza
Qe mos conortz me ten [2] sai [tan gen
Per qeu estau qe nols vei [plus souen.

153

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 44* [*])

I. Oi mais taing qe fassa pa- [rer
Jauzens e desliures desmai
Mon ric ioi ab ioios voler
En un vers pos a mi donz [plai
Qahora sai
Qe cel qe a bon segnjor [sattrai
Es de ric don iauzire
Si sap esser bos sufrire
Francs adreitz de tot be
Aitals cun ad amor coue.
II. Ja finz amics nos desesper
De si donz si tot mal entrai
Qe zo canc nō cuidei vezer
Vei *per* domne al cor tan
Qa penas sai [iai
Qi fui ni *quez* soi tan bem [vai
Qe qant e mon cor cossire
Jeu nom cug ni cre nim al- [bire
Sieu foz cel qe sueil qai [en me
Lo iois qi damor me ven.
III. Qar amar ab sobretemer
E genz seruir. ab cor verai
Man aduit e man fait auer
Un ric ioi iauzion *que*u ai
De lei don sai
*Que*l mon tam bella nom
Quar qi fazia assire [estai
La gensor dautra qes mire
Pres de leis non parria re
Qil anc beutat agues ab se.
IV. (*p. 149*) Daiso trai garent [qieu dic uer
Son bel ris e son bel cors [gai
Ladreit parlar. el ric saber
El esgart e sos bels oils rai
De uer o sai
Plus non aus dir ni nō dirai
De sol aitan cre qeslire
Poscom de tal o voil dire
Qa sauer es lieu qi la ue
Qe iois tan bella nō mante.
V. Aram sforz pauc qar ai po- [der
Pos tan rics iauzimēz mes- [chai
De mon ioi celar ni tener
Qar ades a totz nol retrai
Mas car ieu sai
Camors *per* descelar dechai
E qaissiz pot hom iauzire
Sai si mō cor escondire
Qe ia lauzenjer denjan ple
Non sabrau con plus mi soue.

[1] *l.* : bles. — [2] *l.* : veten. — [*] *Voyez Zeitschr. f. r. Ph. I p.* 388 *note*

VI. Domna mos iois e mos pla-
[zers
Mos dezirs don ia nom par-
[tirai
Tan com vidam voilla valer
De vos cui am & amarai
Tan qan viurai
Totz temps e ia ren nous
[qerrai
Don vostre rics cors sazire
Mas prec vos qals nouz auz
[dire
Qeus aias auinen merce
De mi qeus am per bona fe.
VII. Nuls hom damar nos deu
[tener
Qe plus qe nuils ionz [1] non
[forsai [2]
Emendamors en sol un ser
Per qieu ia nom desperarai
Pos aizo sai
Anz prec mō vers cami donz
[lai
Si de mon vezer grazire
E daqi qaillors nos vire
Enuers mon plus auinen
[de se
An bon prez enanz e reue.

154

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 4)

I. A semblan del rei tyhers [3]
Can lac vencut lemperaire
El fes tirar can lat [4] pres
Sa charet e son arnes
Dont el chantauab maltraire
Vezen la roda virar
El sers ploraual maniar
Chant on plus ai malanansa
Qar consir qen alegranza
Mi pot mon maltrag tornar
E plor can vei ioi ni be
Als autres e mi soue
Qieu naic pro ar nō ai re.
II. Qen aital rebaillam [5] te
Pres amors en grieu balanza
E nō sai dir ren per qe
Mas car atent sa merce
Vencutz ses desperanza [6]
E car nom recre damar
Qe dals nom (*p.* 150) pot
[emcolpar
Tant li sui fizels amaire
A leis cui non auz retraire
Ni descubrir mon pensar
Pros domnab gen cors cortes
Tant tem lo pretz qen vos es
E las granz valors els bes.
III. Pero nom desesper ges
Ni mes semblantz [7] ni ve-
[iaire
Qen vos non sia merces
Qel vostre cors ben apres
Humil francs e debonaire
Vei el ric pretz valent car
El gent ris el douz parlar
Joios ab gaia semblanza
E car non trobatz eganza
De beutat el mon ni par
Aisom tira si el fre
Em tol ardir em rete
Qeu naus [8] auz preiar de re.
IV. Qar maintas sazos maue
Cab tota sach [9] acordanza

[1] *l.* : qen mil iornz — [2] *c.en* : forfai.
[3] *c. en* : tyhets — [4] *l.* : lac — [5] *l.* : trebaillam — [6] *l.* : desesperanza — [7] *c. en* : semblaitz — [8] *l.* : nous — [9] *l.* : fach

Dõpnaus cuig preiar de me
E puis cant mos cors vos ve
Mespent [1] e non ai mem-
[branza
Mas sol de vos esgardar
E nous sai nius aus preiar
Ni lamor nos puesc estraire
Donc gran merce pogras
[faire
Sim dassetz sentz deman-
[dar
Qe nõ es tan pauca res
Que del vostre don agues
Qieu a gran non la tengues.
V. Perqenanz qel bruid uen-
[gues
Nil fals lauzengiers tri-
[chaire
Lamor qieus ai conogues
Fora gent sa vos plagues
De conoisser mon afaire
Pos ieu nol vos auz mos-
[trar
Cun honrat don progras
[far
Si ses tota mal estanza
Suffrises ca vostr onranza
Fosson mais tuig mei chan-
[tar
El plus lais qe bes coue
Mai daisso nõ cuig ni cre
Sieu lenqier qe men mal
[me.
VI. E pos de vos nom recre
Ni de la vostra fiãza
Don eu autrei per iasse
Mos chanz. e malleial fe
Si vostra valors menanza
Honor vos er senz doptar
Vos sabetz cous fai afar
Qeu non dic plus pauc ni
[gaire
Mas tan cumils merceiaire
Vos soi ab cor fin e clar
E si esmes ni saupes
Cauzes mais dir ni degues
De mais mi for entrames.
VII. A uentadorn uoil retraire
Qe la dompna non a par
De beutatz ab complitz bes
E sil mas razons saubes
So qieu sai beil fora pres.

155

GAUCELMS FAI

(= B. Gr. 167, 15)

I. (*p. 151*). Chant e deport ioi
[dompuei e solatz
Enseignamen larguess e
[cortesia
Honor e pretz e leial dru-
[daria
An si baissat enianz e mal-
[uastatz
Ca pauc dira nom son de-
[sesperatz
Car entre .c. dompnas ni
[preiadors
Non vei una ni un qe bes
[capteigna
En ben amar ni enuer qe
[nos fegnia
Jam sapchom dir qes de-
[uengut damors
Gardatz con es abaissada
[valors.
II. Quar drutz i a e dõnas sin
[parlatz

[1] *l.* : mespert.

Qe fegneran e diran tota [via
Quil son leial e amon ses [bauzia
E pos chascūs es cubertz e [celatz
E tricharan sai e lai vas totz [latz
E las donnas on plus an [amadors
E mais cuion com a pretz [lor o teigna
Mas aitals bes cos couen [lur en veigna
Ca chascuna es antra[1] e [lasenors[2]
Pos .I. drutz[3] qe pois dem [aillors.
III. Aissi com miels es en don- [na beutatz
Gens acuillirs e auinens [coindi[4]
E bels parlans pretz e douza [paria
Aissi deu meils gardar ses [voluntatz
Qe ren nō val cors de doas [meitatz
Ni non es fins pos i veira [colors
Cuna sola amors taing los [destreigna
Non dic eu ges ca domna [descoueigna
Som la preia ni a entende- [dors
Mas ges non deu en dos [luecs far secors.
IV. E sil plagues qel bels pla- [zers honratz
Qō retenc gent e leial se- [gnoria
Safranqis tant pos en al [sumelia
Qem perdones aissi fora [faiatz[5]
Vas leis con laus[6] safin en [la fornatz
E nom nogues paratges ni [ricors
Qe seram tot del mal ni far [o deigna
Aissi serai fis ses fals en- [tresseigna
Con lo leonz angolfier de [las tors
Can lac estort de los guer- [riers peiors.
V. E saqest tortz dōna fos [perdonatz
Passat agra la mar part lombardia
Mas non cuig far leialmen [romania
Si non era uas uos adre- [churatz
Sol per aisso deuetz voler [la patz
E car merces es en vos e [honors
An ma chanzos. qe res non [la reteigna
Preiar vos ai franchamen [qeus soueigna
Ca gentils cors taing fran- [ches e douzors.
VI. (*p. 152*) Tant con regniet [leialment amistatz

[1] *l.* : anta — [2] *c. en* : desenors — [3] *c. en* : deutz — [4] *l.* : coindia. [5] *c. en* taiatz, *l.* : finatz — [6] l. : laurs.

Fol segles bons e senes vi-
[lania
Mas pois qamors tornet en
[tricharia
Es dechazutz e iouens abais-
[satz
Et ieu meteus pos dir voll
[las vertatz
Ai tant apres de fals drutz
[trichadors
Qe nō es dreitz qieu iamais
[i reueignia
Qe leis on iois e pretz e
[beutatz regna
Si con magues mal fag fug
[de cors
Qant mac garit. et enansat
e sors.

156

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 39)

I. Mout a poignat amors en mi
[delir
Longas sazons. per qieu en
[son clamanz
Qen breu aura envirō de set
[anz
Qem fes amar. tant fort senes
[mesura
Lei on perdei mon ioi e ma
[uentura
Canc pois del cor nom poc
[partir lafanz
E sauia maint ben agut
[enanz
E main plazer don plaing
[plus ma rancura
Qar mout es greus mala-
[nansa suffrir
Celui qe a maint ben veizat
[iauzir.

II. Forsatz sufri car no men
[pueisc partir
Ni non fora razos qe fiz
[amanz
Fos bas damor mentre ire
[malananz
Mas amors vol so per qamors
[peiura
[Qe [1] dreitz es com noi sega
[dreitura]
E dreitz qel son apoderalz
[talanz
Mas ieu nō soi al seu dreit
[contrastanz
Qen autrafar semblera granz
[tortura
Qe cil qeu am pogues ma-
[dreg aucir
& eu ames cella qem fai lan-
[guir.

III. Damor fora mezura sens
[faillir
Qe no regnes maleza ni
[enianz
Anz couengra pos lo noms
[es tan granz
Qamors [a nom qamors] fos
[fes [2] falsura
Mas endreig mi es tan mal
[e tan dura
Car li soi finz humils e mer-
[ceianz
Qel nom damor es perdutz
[al meu danz
Qaissi nestai qe re nom [3]
[meillura

[1] *l.*: Perge — [2] *c. en*: ses — [3] *l.*: no mi.

Con cel ques uei en mieig del [mar perir
E noi pot ni remaner ni [essir.
IV. Non ai poder puesca mon [dan fugir
Tan fort estauc en sauatie [balanz
E ma domna car es belle [prezanz
E sens merce non a de ma [mort cura
Anz can la prec mi somon [en[1] coniura
Qem lais de leis e pois ren [noi enanz
Mielz mi fora qe segues sos [comans
Mais non puesc ges qe vo- [lers qe satura
E mon ferm cor e lamoros [dezir
On pietz me fai lam fan plus [abeillir.
V. (*p. 153*) Doncs per qo fatz [car aizo vous auz dir
Pos retener non vol mi ni [mos chanz
Vas mi meteis son traire e [truanz
Gardatz si sui ben de folla [natura
A ecïen qe noi ai cobertura
Me fatz trop pietz qe la nom [fai cent anz
E sil sieus cors be faitz e [ben istanz
Nom vol amar ies tan gran [forfaitura
Ni tan gran tort non sai[2] can [mo cosir
E [3] ieu meteus. qe puin e [men trair.

157

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 49)

I. Qan la fueilla sobre larbre [sespan
E del soleil son esclarzit li [rais
E li auzel si van enamoran
Lun pels autres e fan voutas [e lais
E tot cant es sopleia vas [amors
Mas sola vos qes grieus per [conuertir
Bona domna per qeu plain [e suspir
E vauc mieg mortz entre [rire ploran.
II. Anc mais nuls hom non trais [tan grieu afan
Con ieu per leis mais leugier [lo mi fais
Qe qant esgart son cors e [son semblan
El douz parlar qe tan suau [matrais
E li bel oil ab la fresca [colors
Molt si saup gent beutatz [en leis assir
Cant plus lesgart. plus la [uei embellir
Dieus men don ben canc re [non amei tan.
III. Tot iorn la vauc entrels [meillors blasman

[1] *l.*: em — [2] *c.en*: fai — [3] l.: *com.*

Et e mos ditz tot son afar [abais
Per esproar de chascun sieu [semblan
E per saber lo seu fin pretz [verais
Sel es tengutz per tan bon [entrellors
Mas trop en puesc deman- [dar. et auzir
Cadoncs naug tan a chascun [de ben dir
Perqieu nai piegz de leis [muer desiran.

IV. Aqest man mort fals ama- [dors truan
Qi per un don damor si fon[1] [truep gais
E car ades tot lur voler [non an
Il van disen. camors torn [em biais
E dautres iois si fan deuina- [dors
E car son mort cudon autre [aucir
De mi vos dic qeu non men [puesc partir
Qel genser am ia....

158

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 37)

I. (*p. 154*) Mon cor e mi e mas [bonas chanzos
E tot cant sai dauinen dir ni [far
Conosc qe tenc bona dona [de vos
A cui non auz descubrir ni [mostrar
Lo ben qeus ai don lan- [guisc e sospire
E pos lamor nous auz mos- [trar ni dire
Nil ben qeus voil greu auser [enardir
Seus uolgues mal de mo mal [cor a dire.

II. Al prim qieus vi domna ma- [grobs qe fos
Per qamors tan no meus fe- [zes amar
Qe nom fosses tam bella ni[3] [tam pros
Ni saubesses tan auinent [parlar
Caissim pasmei cant vos vi [dels oils rire
Cuna douzors damor mi venc [ferir
Al cor qem fai si trẽblar e [fremir
Ca pauc denã nous mori de [desire.

III. Adoncs parti destreitz e en- [ueios
De vos dõna cui dezir e tenc [car
Siqe anc pois sognier[2] ni [poderos
No fui de mi mas de mon cor [celar
Perzo conosc camors mi vol [aucire
E sieu per vos muer bes mes [per vos a suffrir
Qen autre gien non poira[3] [morir

[1] *l.*: fan. — [2] *l.*: segnier — [3] *l.*: poiria.

Tan dousamen ni ab tan bel
[martire.
IV. Ai coma traig mos finz cors
[amoros
Canc mais non fon leus a
[enamorar
Entro qeus vi domna don ia
[sazons
Non cug sia qieus auz merce
[clamar
Ni vos nō platz conoisser
[mon consire
Pero saber podetz leu mon
[dezir
Qieu ai de vos. ab maint
[cortes sospir
Qem vezes far. can vos vei
nius remire.
V. Tot cant macort en un mes
[o en dos
De cal guizaus vengues gen-
[seigz pregar
Mublit can vei vostras bel-
[las faizōs
Qe no men pot souenir. ni
[membrar
Tant can vos vei soi del ve-
[zer iauzire
E can men part son en aital
[consire
Qe re non puesc la nueig el
[leig durmir
Ni sai als far mas plaignen
[volu em vire.
VI. Domna lafanz el cossirs mes
[tan bos
Con plus en pens e mais en
[voil pensar
E ai ab me maintas ves cō-
[paignos
Qeu volria mais tot soletz
[estar
Aitan mi platz cant mi penz
[ni malbire
La gran valor. mai aqi eus
[madir
En ver car sai qe nous aus
[descubrir
So don mer mais totz temps
[esser suffrire.

E. Stengel.

(*A suivre.*)

I DODICI CANTI

ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

(*Suite*)

CANTO DECIMO

F° 110 v°] 1. La gelosia è una spietata rabbia
Che consuma altrui l'ossa et nervi et polpa,
Et convien ch'un gelloso mai sempre habbia
Una febre che 'l scarna, smembra et spolpa.
Non fu mai mollesta acuta scabbia
Quanto è la gelosia, che senza colpa
D'infamia un huom non lascia nè mai lieto
Lo rende, anzi lo fa sempre inquieto.

2. Amor da gelosia è differente,
Però ch' Amor è passion naturale
E una virtù che vien nel cor sovente,
Non come il vulgo da pungente strale ;
Ma chi la gelosia dentro al cor sente,
Sente espressa pazzia perpetuo male,
Nè vien da Amor la troppa gelosia,
Ma da humor malinconico et pazzia.

3. Ciò che l'huom fa che sia fuor di ragione
E ll'è infamia, disnor, danno et vergogna,
Perchè la gelosia è openione
Ch' altri se arecan più che non bisogna,
Et non è ragionevole passione
Ch'occide la ragione et sempre agogna
Super quel che non lece, et saper crede
Quello che la ragion non le concede.

4. La gelosia di due cose fa guerra
Nel petto human, ciò è di donna et regno :
Se quella prima in human cor si serra,
D'una estrema pazzia è vero segno ;
In qualche cosa men la seconda erra,
Massimo quando ha di ragion dissegno,
Come hor di Stordillano ella il cor prieme
Che non senza cagion del regno teme.

5. Sa questo re che 'l sir di Montalbano
È palladin di Carlo, et che nimico
Quello è di Moro, di Turco et Marano,
Et questo in casa hor se le mostra amico,
Nè ben si pu[ò] scruttar il cor humano
Che non si vede se egli è retto o oblico ;
Però non senza gra[n] cagion si muove,
Per quanto parli haver suspition nuove.

[F° 111 r°]6. Et così manda per soi capitani
Et per gli amici consiglier sua fidi,
Et apre a loro i suoi pensier estrani,
Dicendoli: « Non so com' io mi fidi.
In casa ho dui più valenti christiani
Che la Fortuna sopra terra guidi:
Uno è Rynaldo et quel altro è Guerrino,
Che è conosciuto in Gretia per Meschino.

7. Noto è Rinaldo a [o]gnun per sua prudezza,
Di chi più dir chi el sia non è mestieri;
Ma quel Guerin, che infra i Greci s'apprezza,
Magnanimo è fra tutti i cavallieri,
Et Finidaro e i suoi figlioli sprezza,
Che son di pagania questi guerrieri
I primi et più potenti ch'habia il mo[n]do,
Et pur Guerin gli ha posti tutti al fondo.

8. Vinse la giostra grande et vinse, poi
Che di quell' hebbe il pregio per battaglia,
Di Finadoro i figli, grandi heroi,
E in Siria poi li diede altra travaglia,
Et li scherni di modo che a di suoi
Non rilevar più testa, e hor si travaglia
Con Rinaldo, o signor, come vedete,
Sì valorosamente, et visto havete.

9. Vorrei mi consegliasti, che 'l timore
Sovente lieva altrui di buon consiglio;
Et ben mirate al mio regale honore
Sopra del qual sol vosco mi consiglio.
Perchè la fe ch'è in voi col grande amore
Fa ch'io vi manifesto il mio periglio.
Dubbio ho del regno mio, dubbio ho di vui,
Essendo questi dua guerrier fra nui.

10. Pur, perchè l'un dei dua che fu Rynaldo
Liberò la mia nuora Fiordispina
Dalle rie mani di quel rio rubaldo,
Degno è d'honor da me, non di ruïna;
Vorrei possendo dimostrarmi caldo
In honorarlo, finch' egli camina,
Ma ben vorrei che presto la sua via
Prendesse et l'altro seco in compagnia. »

[F° 111 v°] 11. Benchè 'l figliuol del re non sia chiamato
Ch'egli habia a dir in questo concistoro
Il suo parer, quel che 'l padre ha narrato
Apertamente enteso ha Zenodoro,
Perchè non s'era in letto ancor corcato,
Come pensava il padre barbasoro:
Perch' havea dubbio, stava molto attento
Che Rynaldo non pata detrimento.

12. Però in la sala, ov' eran ragunati
Il re, li capitani et consiglieri,
Entrato Zenodoro, et, salutati
Che gli hebbe tutti, disse: « O cavallieri,
Et vo' altri vechi da padri honorati,
Non consegliate contra i dua guerrieri
Cosa che sia contraria a l'honor regio,
Ch'io in faccia comportar non vuo' tal fregio.

13. Non può Rynaldo et, se potesse ancora,
Non è per far al nostro regno oltraggio,
Che la presentia sua degna et decora
Dimostra lui non haver personaggio,
Se non far cosa degna, perchè honora
Questi ciascun come prudente et saggio,
Tal che merita honor perpetuo et degno,
Perch' egli è gratia pur del nostro regno.

14. E se qualch'uno ardisce contradire,
Fuora che il padre mio, vuo' sostenere
Che Rynaldo d'Amone è nobil sire
Sopra ogni altro campion che habia potere
Di armi et di stato o di supremo ardire,
Et manterò le mie parole vere
A ognun, benchè Rynaldo è huomo tale
Ch'a rispondere a ognun con l'armi vale.

15. Et volesse Maccon che de' sua pari
Fusse fra nui qualche legiadra coppia,
Ch'oggidì son nel mondo tanti rari
Perchè Granata in sin' a l'Etioppia
Potrebbe il regno con pochi danari
Forsi ampliar, ma di tai n'è sì inoppia
Fra nui, che sempre havrem pavido il core
Quando huomo ariva quì d'alto valore.

[F° 112 r°] 16. Questa è la causa che 'l mio padre teme,
Non già che di temer habia cagione.
Se gelosia del regno il cor le preme,
Se contra questi ha mala openione,
Altro non è se non che vosco insieme
Non vede a lor simile alcun campione,
Alcun campion che forsi el liberasse
Quando contra di lui si machinasse.

17. So che Rinaldo ad una sol richiesta
Nostra sarebbe sempre diffensore
Di questo regno, et empisi la testa
Chi vuol di sogni, perchè 'l suo gentil core
Non può pensar a cosa dishonesta,
Rynaldo che sol prezza fama e honore.
Pur consegli ciascun quanto li piace,
Ma non con guerra, possendo haver pace. »

18. Turbossi Stordilan della proposta
Che fece Zenodoro a quei baroni,
Però ch'alcun non vuolse far risposta
Nè consigliar contra li duoi campioni,
Ma uno al dir Zenodoro s'accosta
Prorumpendo la lingua in tai sermoni:
« Sacra Corona, non si vuol cercare
Quello ch'altrui non brama di truovare.

19. Chi cerca il mal ne truova in abondanza
Spesso più che non vuole, et però dico :
Doppo che 'l sir Rynaldo in vostra stanza
Ricolto havete come caro amico,
Mancarle de l' honor fia tracotanza
Et di benevol far crudel nemico,
Massimamente che obrigo l'havemo
Vosco ancor nui come chiaro sapemo.

20. Argeste già turbava tutto il regno
Et consumava nui con spesse prede,
Ma solo questo cavallier fu degno
Fermarle il crudo et formidabil piede.
Abbassato hàllo et fatto star al segno,
Come di ciò fa Fiordispina fede
Et n' havem visto esperïenza chiara
Che questo huomo è d'una virtù preclara.

[F° 112 v°] 21. Però, sacra Corona, non è honesto
Non seguir il triomfo cominciato,
Perchè non cominciarlo così presto
Meglio assai fora ch' hor sia intralasciato ;
E, quando che 'l re Carlo intenda questo,
Forsi che et egli ne serà turbato,
Et lecita cagione havrà di farvi
Oltraggio, et forsi non potrete aitarvi.

22. Che non potrete vo' allegar ragione
Per qual deviate al cavallier mancare,
Et, se allegaste la suspitione,
Bisogna che sia giusto il suspettare ;
Et chi si muove per openione,
Non la possendo in publico pruovare,
Sempre havrà torto et serrà condannato
Per indiscreto, neghitoso e ingrato. »

23. Vuol Stordilan che parta Zenodoro
Che più nel consigliar libero sia
Ciascun. Pa[r]tesi et lascia il concistoro
Tutto in bisbiglio e alcun non è che dia
Parer qual voria il re, di tutti loro,
Tale ch' egli n' ha al cor malenconia,
Et dice : « Hor dichi ognun senza rispetto
Tutta la openio[ne] che chiude in petto. »

24. Partito Zenodor ne va a Rynaldo
Et a Guerrino et fa quegli uscir fuore,
Mostrandosi in amarli tanto caldo
Quanto altri mai chiudesse in petto amore.
Sta Stordilano nel pensier suo saldo,
Voria il parer d'altrui com' ha nel core,
Et pur comanda si consigli, et dice
El parer che gli ha dato Doralice.

25. Sta quasi ognun insensato e folle,
Temon del vechio re, temon del figlio.
Mal volontier l'altrui peso si tolle
Alcun, che portarlo è talhor periglio.
Fa il muto ognun, il re la voce estolle,
Et dimostra turbato haver il ciglio.
Nisciun fa motto, il re di dir non cala,
Et Zenodor coi duoi ne viene in sala.

[F° 113r°]26. Era il figliuol d'Amon tanto eloquente
Che un Demostene pare o un Cicerone,
Et Guerin altresì saggio et prudente
In la favella, in ogni sua actione.
Si ammira il re del loro entrar repente.
Pur a dir cominciò il figliuol d'Amone,
Pria salutando il re, poi gli altri insieme:
« Discacciate il timor che 'l cor vi prieme.

27. Cupidigia di regno et men d'impero
Non mi tormenta et non mi affligge il petto.
Combatto per il giusto et per il vero,
Che de aquistar l'altrui non mi diletto.
Non so mostrare il bianco per il nero,
Nè muovi che a Carlo i' sia soggetto
Over christiano, perchè i' non farei
Ad altri quel che per me non vorrei.

28. Per trarvi fuor d'ogni suspetto rio,
Come finito havrò l'abbattimento
Con questo altro campion, come devo io,
Se 'l mio Jesù vorrà, con salvamento,
Deliberato ho di seguire il mio
Viaggio et Stordilan lasciar contento
In el suo regno et favorirlo ogni hora
Ch' io sarà chiesto et contra Carlo ancora.

29. Et questo dico, quando si movesse
O Carlo o altro re senza ragione
Contra di voi, o assedio vi ponesse,
Non havendo ei più che giusta cagione,
Non vi pensate che le man tenesse
Senza oprarle per voi il figliu[o]l d'Amone,
Ch' io vi farrei veder ch'io porto amore
A voi e a Zenodor con tutto il core. »

30. Similemente il bon Guerrin si offerse
Che possendo truovar il suo legniaggio,
Se ben fu[s]se di là dove il re Xerse
Tenne l'impero, ancorchè qualche oltraggio
Gle n'avenesse et Zenodoro per se
Mandasse, prender subito il viaggio
Per venirle in favor, per darle aïta,
Et bisognando poi puorvi la vita.

[F° 113 v°] 31. Sodisfecero al re tanto i guerrieri
Col saggio dir, con le lor grate offerte,
Che ne restò ammirato, e i consiglieri
Di Zenodoro le parole esperte
Cognobbero efficaci, e i cavallieri
Lodoron tutti, e il re le sue coperte
Oppenion disse et che deliberato
Havea farli prigion senza peccato.

32. Poi perdon chiese lor con grande instanza
Ingenochiato ai piè delli campioni,
Et li prego che seco in la sua stanza
Stessero sempre et gran provisioni
Offerse loro et del far amistanza
Li priega, et mostra lor per più ragioni
Che 'l debbon far, essendo lor christiani
Ridotti nelle forze de' pagani.

33. Et perchè eran dui cavallier che paro
Nel mondo non havean nè haver men ponno,
Compagni essendo l'uno et l'altro caro
Di o[gni] gra[n] regno di esser degno donno,
Non vuolle Stordilano essere avaro
Del bon consiglio a lor; ma, perchè sonno
Haveva quasi tutta quella torma,
Le dà licentia aciò che ognun se adorma.

34. Così partiti tutti i terrazzani,
Restano sopra modo i re contenti,
Et Doralice delli dua christiani
Che odito haveva tutti i parlamenti,
Ne resta lieta, che i pensier estrani
Del padre vede tutti esser già spenti.
Vannosi tutti quanti a riposare
Per fin chè 'l chiaro giorno in terra appare.

35. Dorme ciascuno, ma Rinaldo solo
Della fede campion seco rivolve
Come trar possa da l'eterno duolo
Il gentil Zenodoro, et si rissolve,
Prima ch' ei parta del Granatin suolo,
Scuoterli la maligna infida polve
Di quella setta et ridrizzarlo al cielo,
Levandogli dagli ochi il scuro velo.

[F° 114 r°] 36. Et con questo pensier lassa le piume
Sovra le quai si riposava armato;
Gli ochi et la mente alzando al sacro nume,
Col cor divoto in terra ingenochiato,
Priega Jesu che de l'eterno lume
Habia al suo Zenodor tanto donato
Quanto basta alustrar la oscura mente
Aciò ei conosca quanto è Idio possente.

37. Et poi sugg[i]unse orando : « O Redentore,
Che per salvar il peccator volesti
Prendere humana carne, per l'amore
Ch' a l'huon fatto a tua imagin sempre havesti,
Non indurar di Zenodoro il core;
Poichè la propria tua vita ponesti
Sol per salvare la natura humana,
Non sia per Zenodor tua morte vana. »

38. Stava Guerrin sul letto, come huon lasso,
Alquanto sonolento, et pur s'accorge
Del bon Rynaldo ingenocchiato al basso,
Ch' al Salvator per Zenodoro porge
Humile prece, che non era casso
In lui l'amor che dal ciel sempre sorge
In chi ha timor di Dio, in chi li crede,
Sempre operando in ben come ha la fede.

39. Se con Rynaldo la quistione incetta
Può terminar con qualche sua salute,
Et che la vita non le sia intercetta
Avante l'hore dal ciel constitut[e],
Et liberarsi da la maladetta
Amazzonica accerba servitute,
Di Galitia Guerin pensa la strada
Dai ladri liberar con la sua spada.

40. Non si odiano i guerrier ma da fratelli
S'amano, bench' habin la pugna insieme;
Li statuti Amazzonici aspre et felli
Sforzan G[u]erino et di Rynaldo prieme
Il cor debito honor, però che dèlli
Materia il giganteo malvagio seme
Di questo pugna, et però si levoro
Che 'l giorno è chiaro et chiaman Zenodoro.

41. Per diffinire la lor lite orrenda
Fanno presto insellar ambi i destrieri,
Et i publichi araldi fan se intenda
Per tutta la città come i dui fieri
Campion terminar voglion la stupenda
Battaglia lor; ma Zenodor gli altieri
Combattitori di pace richiede
Fra loro, ma nisc[i]un ciò le concede.

F° 114 v°] 42. Dicea Rynaldo: « il mio devuto honore
Questo non vuol », e il simile Guerino,
Perchè « il pergiuro è troppo grave [e]rrore,
Dove ch' io caderei col capo chino. »
Lievasi il vecchio re, che ode il romore
Che fan gli araldi, et con alto latino
Cerca sedar questa battaglia loro
Insien con Doralice et Zenodoro.

43. Di[c]eva il re: « Qualunche di voi pere,
Un dei forti campion di vostra fede
Morrà, lasciando le sue forze altiere
Per man pur di christiano, et nol concede
Questo la vostra legge, se son vere
Vostre Scritture, et però vi si chiede
Il far pace fra vui, che grande aquisto
Voi ne farete apresso il vostro Christo.

44. Se è vero quel che è scritto in lo Evangelo
Che per legge tenete voi, christiani,
Il vostro Christo sol promette il cielo
A chi perdona et delli error suoi vani
Si pente et torna a lui con puro zelo,
Ma quei che contra fan come prophani
Son rifiutati; et io però vi chieggio
Non vi perdiate lo celeste seggio;

45. Non vi perdiate lo celeste seggio
Per un fumo di honor ch' è pur mortale.
Egli è grande pazzia, s'io non vaneggio,
Perdere il ben celeste et immortale,
Un ben che dura sempr[e] et sempre è egreggio,
Per un error caduco vero et frale;
È una espressa pazzia, un duolo eterno
È un acquistarsi d'un perpetuo inferno.

46. Et tu, Guerin, per dir che 'l giuramento
Del vendicar una persona morta
Te astringe de finir l'abbattimento,
Questo la vostra legge non comporta,
Et non è buon nè efficace argumento
Di non far pace, perchè non supporta
Ragion ch'un giuri contra la sua legge,
Anzi ella lo condanna et lo coregge.»

47. Non può riposta dare a Stordilano
Rynaldo et men Guerin, perchè il ver dice.
Onde se alegra il sir de Montalbano,
Che ciò conosca il re della felice
Et diva gloria, et che essendo pagano
Sapia il Vangel sì ben di Doralice
Il vecchio padre, imperò ch'egli spera
Farlo capace della fede vera.

[F° 115 r°] 48. Ma non però le cede nel far pace
Col pro Guerin, dicendo: « I' non vi niego
Ch' a l'[e]terno mottor vien contumace
Chi non dà pace, et io il Vangelio allego
Ch' al superno signor assai dispiace
Chi non seguita l'opra, et però sego
Combatter per il vero et per il dritto
Qual si deve seguir, sì come è scritto. »

49. Guerrin dice anco : « Poichè uno ha giurato,
Non dee mancar, che 'l giuramento è un voto.
O che sia Turco o Moro o battezzato,
Pur che le sia lo eterno nume noto,
Quanto ha promesso servar è obrigato »
.....[1]
Le quai parole odendo Doralice
Con licentia del padre così dice :

50. « Son sì dubbiose le battaglie in terra
Et incerto il suo fin, ch' i' lodarei
Che con pace terminaste la guerra,
Cosa più grata alli [im]mortali Dei.
Se spesso sdegno in l'human cor si serra,
Non si portan però tutti i trophei
Nè glorie eterne delli abattimenti,
Che spesso ambi i guerrier si veggon spenti.

51. Voi sete homin da ben amendui in l'armi,
Voi forti cavallier, voi saggi heroi,
Ma chi sa qual di voi l'altro disarmi,
Pari essendo in fortezza ? i favor soi
Cui presta il ciel, chi vuol hoggi acertarmi,
Essendo incerta la fortuna? et, poi
Che un corpo morto havrete combattuto,
Chi merto vi darà ? qual fia il tributo ?

52. Se combatte un per generosa Diva,
O che perda o che vinca per ragione,
Quella è tenuta amarlo finchè viva ;
Ma se un pei morti fa qualche quistione,
Chi l'amarà? O chi una loda viva
Mai le darà condegna fra persone
D'alto valor ? per certo è gran pazzia
Combattere per un che morto sia.

53. Se guidardone alcun se n'aspettasse
O da figli o parenti di colei,
Che per la sua superbia morta stasse,
Che combateste, ancor vi essortarei.
Sì efficace ragion me s'assegnasse
Che far ciò si devesse, i' tacerei ;
Ma il vostro giuramento et vostro honore
Voler in ciò servar mi pare [errore].

[1] L'octave n'a que sept vers, et rime et sens indiquent que c'est le sixième qui a été omis.

[F° 115 v°]54. Già come il padre mio vi disse dianzi,
Un giuramento contra legge fatto
Non dee servarsi nè mandarsi inanzi,
Essendo contra el debito contratto.
Più presso è da cassarsi vi dico, anzi
Far devesi che si' al tutto disfatto,
Ch' è romper quel ch' è d'huomo, minor male
Assai, che quel che vien da Dio immortale.

55. Da Dio vien vostra legge et pur Dio
Il vostro Christo come confessate;
El giuramento vien da l'huom ch'è rio,
Nè si vuol far per cose disperate,
Perchè servar non puossi al parer mio,
Massimamente con person' ingrate.
Servar volendo questo giuramento
Farete a vostra legge detrimento.

56. Se 'l Turco, il Moro, l'Arabo, il pagano
Che la legge ha del nostro Macometto,
Offende in qualche cosa l'Alcorano,
Non lo tenemo in la legge perfetto.
Così credo che faccia del christiano
Il vostro Christo, che di Dio diletto
Figliuol tenete, et imperò, vi dico,
Chi legge rompe al suo Dio non è amico.

57. Come possete voi Christian chiamarvi,
Se non servate vostra legge intera,
E volete ne l'armi ripruovarvi
Con battaglia crudel, spietata et fera,
Ricercando a voi istessi morte darvi,
Contra quel che da voi la legge spera.
Comprender pur devresti che si offende
Da vo'il ben sommo che da voi si attende.

58. Io vi darò un consiglio, se vi pare,
Bench' io femina sia, che sarà buono. »
Cui disse[ro]: « Seguita il tuo parlare. »
Ella seguendo disse: « A voi perdono
Chieggio se troppo lungo il ragionare
Mio vi molesta, che farvi altro duono
Non so che risvegliarvi della pace
Che in cielo a Dio e in terra a l'huomo piace.

59. Armian dui altri nostri cavallieri
Con le vostre armi et coi cavalli vostri
Segretamente et parimente altieri,
Et un nimico a l'altro si dimostri.
Quel che di Guerin porta i segni veri
Al dassezzo si renda, et poi dai nostri
Confin si partan come perditori
I cento cavallier che son di fuori. »

[F° 116r°] 60. Sorridendo Rynaldo le respuse:
« Questo non è di cavallier costume.
Troppo brutte sarian le nostre scuse.
Et volendo offuscare il nostro lume,
Non veggio che lo error doppoi ci scuse
Dalla vergogna et nostra fama alume.
Noi non combatteren come nemici,
Ma si ben come [di] virtude amici. »

61. Et così ancor Guerrino afferma; e ai regi
Chiegon licentia di seguir la impresa,
Quai non disdicono ai campioni egregi,
Benchè tal cosa a ciascun di lor pesa;
Et certi vin soavi di gran pregi
Et confetion vengono alla distesa,
Et fanno colation ambi dua insieme,
Ma Fiordispina di tal cosa geme.

62. Et quanto puote al socer che lor vieti
Tal cosa suppliccando fa gran prece,
Con dir che non saranno mai più lieti
I re, se muor Rynaldo a quella vece;
Et che conoscan come sir discreti
Di quanto a loro inverso el campion lece.
Cu' il socero risponde: « Non conviene
Al re disdir che honor non gliene adviene. »

63. Si manda a dir ai cento che son fuori
Che si ritruovin nella piazza, dove
Truovar si debbon li combattitori
A dimostrar le loro ardite pruove.
Fannosi palchi intorno et corridori,
Che la gente veder possa le nuove
Contese et lutte, et son per le regine
Luoghi alti e i bassi per le Granatine.

64. Armasi Zenodor di tutto punto
Et seco vuol dugento cavallieri
Simial armati, e in quel medesmo punto
Quatro cento pedon con li suoi alfieri
Fa in piazza comparir, che non fia punto
Rynaldo forsi dai cento guerrieri
A l'improviso, che non sa lor mente
Nè li costumi della esterna gente.

65. Fassi la piazza o veramente il campo
Fuori della cità sol mezzo miglio,
Et acompagna Zenodoro al campo
Ambi i guerrier; e il padre doppo il figlio
Ne va con le Regine inverso el campo,
Et seco huomini mena di consiglio.
Entrano in campo i dua guerrier insieme
Per corre i frutti del suo antico seme.

[F° 116 v°] 66. Et scavalcati amenduo in piana terra
Ingenochiati drizzan gli ochi al cielo.
Disse Rynaldo: « O Dio, che cielo et terra
Fondasti et l'huomo con pietoso zelo
A tua imagin facesti et pur di terra,
L'alma coprendo col corporeo velo,
Deh, fa, Signor, l'abbatimento nostro
Non privi nui del celeste chiostro!

67. Se la pietà ti astrinse il tuo figliuolo
Quà giù mandare per redimer l'huomo,
Ch' in perpetuo devea con stento et duolo
Pagar la pena del vietato pomo,
O plasmator in ciel trino et un solo,
Habii quà giù pietà di nui, sì como
Del ladro havesti et non per sua virtute,
Et presta a l'alme nostre al fin salute.

68. Tu sol, Signor, conosci il cor humano,
Nè altro che tu di quel può dar giuditio.
Peccator son, tu 'l sai, sollo io ch'in vano
Ho speso il tempo fuor del tuo servitio,
Et qual fedel et perfetto christiano
Io non ho usato il mio debito uffitio.
Però, Signor, perdonami ogni errore,
Ch'i' son contrito et humile nel core. »

69. Dicea Guerrin: « Signor del paradiso
Che 'l ciel creasti et ciascun elemento,
Per tua pietà non far ch' io sia diviso
Dal tuo celeste et santo pavimento,
Quando sarà il mio mortal corpo ucciso,
Presta a questa alma uscir del gran tormento,
Onde uscì già lo imperador Traiano
Per l'alta prece del Pastor Romano.

70. Tu sai che non combatto hora per boria,
Ma sol combatto per servar la fede.
Però non mi privar della tua gloria,
Non mi far de l'eterno danno herede,
Habii del tuo figliuol ferma memoria
Che col suo sangue vuol salvar chi crede.
Tu sai ch' io credo et ch' io son battezato,
Sì che non mi privar del tuo bel stato. »

[F° 117 r°] 71. Surser doppo la brieve oration loro,
Chiedendosi l'un l'altro humil perdono,
Et quai fratelli in bocca si bascioro,
Di che s'ammira Zenodoro il buono;
Et, poich' in sella ambi saliti fuoro,
Gli araldi con le trombe diero il suono,
E i cavallier si vennero a iscontrare
Con due gran lance ch' ivi fer portare.

72. Eran le lance sì nervute et grosse
Che nulla se ne ruppe al primo tratto,
Ma furon sì crudeli le percosse
Ch' ambi i corsier si affisero di fatto.
Nullo dei cavallier punto si scosse
Di sella, ma s'amiran di questo atto
L'uno de l'altro et massime Rynaldo
Che stia quel giovinetto in gli arcion saldo.

73. S'arrizzano i cavai, tornano al segno
A rifferirsi l'uno et l'altro sire,
Et ciascheduno fa fermo dissegno
L'uno in la testa de l'altro ferire.
Fa lo strumento suo l'araldo pregno
Di fiato aciò che 'l suon si habia ad odire.
L'uno et l'altro campion punge il cavallo
Et vanosi a scontrar senza intervallo.

74. Si ferero i guerrier ambi alle teste,
Ma ciaschedun loro elmo è tanto fino
Che segno non le fanno ambedue queste
Lance, nè il sir Rynaldo nè Guerrino
Punto si piega o crrolla, et par che reste
Ciascun qual sasso immoto; e il palladino
Si ammira forte che un sì giovinetto
Sia sì gagliardo et l'elmo sì perfetto.

75. Sa quanto val quel elmo ch' egli porta,
Che già fu di Mambrin, ma non sa quanto
Vaglia quel di Guerrin, nè che l'accorta
Sefferra già il facesse per incanto
Far a Vulcan, et poich' ella fu morta
Come odirete forse a un altro canto,
Alle man pervenisse di Guerrino
Nel tempo ch' egli fu detto Mesquino.

[F° 117 v°] 76. Ruper negli elmi i cavallier le lance.
A l'uno et a l'altro in man l'altre si danno
Et van sì uguali et giuste le billance
Ch' a tutti i spettator gran stuppor danno;
Et tornansi a ferrir ambi alle pance,
Et qual le prime le seconde fanno
Ch' in pezzi vanno et fu veduto un stelo
Che per iudicio altrui salì nel cielo.

77. Fu lo stelo osservato da un che 'l vanto
Di veder lungi a l'aquila ha simile,
Nè in giuso ritornò quel fine a tanto
Che la giostra durò sempre virile,
Et doppo visto fu venir con quanto
Nel corso ha di prestezza il Gange o il Nyle,
Et, quando cade giù, tutto si serra
Per gran furor dentro la dura terra.

78. In questo mezzo che 'l troncon giò in alto,
Più de altre dieci lance furon rotte,
Et accresceva ogni hor fra lor l'assalto.
Sentiansi ogn' hora ribombar le botte.
Non fu mai fera in qualche alpestro salto
Coi cacciattor da dirupate grotte
Cacciata, nè con impeto et furore
Qual questi orsa voltosse al cacciatore.

79. Non potean più i campion, non più i destrier
Lancia portar nè correr per la polve.
Sudano sotto l'armi i cavallieri,
In sudor il cavallo si rissolve
Di Guerino et di l'altro, et i regi altieri
Voglion che faccian triegua, et poi si solve
La quistion lor dopoi certo intervallo,
Et che si muti ognun di lor cavallo.

80. Si fa triegua fra lor sol per mezza hora,
Presta lor Zenodor du' altri cavalli
Et quanto puote i cavallieri honora:
Con confetione et ber di sua man dàlli.
Il vechio padre similmente ancora
Honor et riverenza immensa fàlli,
Et Doralice mostra gentilezza
Che 'l volto asciuga lor con tenerezza.

81. Rifrescati i guerrier, senza staffare
Il piè, salta Guerrin sopra gli arcioni
Del dato a lui destrier, poi si fa dare
La mazza ai suoi legata, et con i sproni
Punge il destriere et fallo maniggiare
Per pruovar s'è del numero de' buoni.
Conchiudon con le spade in man pruovarsi
Et con le mazze po' al dassezzo darsi.

[F° 118 r°] 82. La spada di Guerino era incantata,
Incantato ha l'usbergo et la corazza
Et ne l'acqua di Stige temperata.
Similemente il bel elmo et la mazza
Et tutta la sua persona era fatata,
Eccetto il manco piede, et fu di razza
Regia come udirete in altro luoco,
Ch' or son sforzato di lassarlo un poco.

83. Vuo' lassarvi Guerrin, lasciar Rynaldo,
Che faccian con le spade il lor devere
Et mostrarsi ciascun negli arcion saldo,
Et ritornare alle prudezze altiere
Del re Cyrcasso che quel stuol ribaldo
Di Sarpedonte con sua forza fere
Quanto più puote, et dà lor tanta briga;
Pur vincer senza aiuto in van fatiga.

84. Vi dissi già che 'l conte havea promesso
A lui non aiutarlo, che havea chiesto
Che sol combatter le fusse concesso
Con tutto il stuol, benchè ciò malhonesto
Al conte par, et però non se è messo
Aiutarlo, per ben che assai molesto
Le sia veder quel re combatter solo
Con quel maligno e esorbitante stuolo.

85. Parle vergogna di tener a mente
Et vergogna d'entrar nella batt[a]glia,
Ma quando vede scender quella gente,
Che già dissi coperta a piastra et maglia,
Manda il satito ardito prestamente
A dir al re che tanto se travaglia,
Se vuol ch'egli entri a darle ormai soccorso.
Risponde: « Non », et fa qual ferito orso.

86. Fa come un orso contra a quei latroni
Tagliando mani, gambe, braccia et teste,
Et qual stordito gitta fuor d'arcioni
Tanto ha le mani poderose et preste,
Dietro li scappan di certi burroni
Alcune genti che li fur moleste,
Et fanli tanta guerra et dietro e inanzi
Che seco par che 'l re poco più avanzi.

87. Se accordarono al corso quattro insieme
Con quattro lance adosso a Sacripante,
Et quanto ognun più può tanto più prieme
Contra quel re; però il signor d'Anglante
Della promessa che le fece geme
Dubbiando della morte d'un prestante
Et genero[so] re gran cavalliero,
Ch' a suo dispetto è fatto prigioniero.

[F° 118 v°] 88. Vedendo il conte il re delli Cyrcassi
Esser prigione da color menato
Inverso Riocastello, più non stassi
Cheto, ma suona il suo corno pregiato,
Che fa affretare a Brigliadoro i passi,
In man prendendo il brando infuriato.
Fa che 'l Fauno stia in gardia, et poi richiede
Tutti quegli a battaglia ch' egli vede.

89. Menano pria il prigion dentro al castello
Ch'a loro era vicino, et doppo riede
La turba et dice a questo nuovo angello:
« Qual se apparechia darsi in nove prede
Ha fatto con quel corno un suon sì bello
Che fa della bontà del corno fede.
Havren il corno et chi 'l suonò con esso,
Poi per piacere il sonaren nui spesso. »

90. Quando Orlando tornar vede costoro
S'alegra, et strenge in pugno Durrindana,
Et doppo punge il fianco a Brigliadoro,
Et dice: « Or quà venite, gente strana. »
Al sir si rapresenta un brutto Moro
Che cavalcava una morella alfana;
Era costui dei più gagliardi che ivi
Rimaso fussi infra quegli altri vivi.

91. Di cento ben quaranta occisi haveva
Con la sua mano il re di Circassia,
E tutta questa compagnia teneva
Quel Moro in capitan che signoria
Haveva et egli, ma non possedeva
Il stato, che comessa havea follia
Contra Agramante, da chi fu privato
Essendo al suo gran re maligno e ingrato.

92. S'era ridotto poi con Sarpedonte
Ch'accettava assassin, ladri et sbanditi,
Ma quando alla presentia fu del conte
Et vidde i tersi arnesi et li polliti
Guarnimenti del sir, con la sua fronte
Sfacciatamente disse: « I toi forbiti
Arnesi mi darai con il cavallo,
Quì dismontando giù senza alcun fallo. »

93. Cui disse il conte: « Il mio caval non porta
Villan sopra di se, nè le mie armi
Vestono alcun poltrone, et non comporta
Mio honor che per te scenda et mi disarmi,
Ma lasciarmi le tue ti riconforta,
Over per forza o per amor pur darmi
Questa giumenta per le mie bagaglie,
Che non ti salvarà in queste battaglie.

[F° 119 r°] 94. Tu sei venuto certo a un certo tempo
Che ritruovar non si potrà il migliore,
Ma forsi ti parrà troppo per tempo
Esser quì giunto, che d'ogni tuo errore
Ti purghi con mia mano adesso è il tempo ;
Il tempo è trarti hoggi di vita fuore
Et di tua mille error purgarti a un tratto,
Massimamente di quel ch 'oggi hai fatto.

95. Rendetemi il prigion d'hoggi et la dama
Che già più giorni fa prigion tenete
Su nel castel, se vostra vita brama
Starsi nel mondo, o del castello havete
Sempre a gioir voi tutti con più fama,
Desiderate, over se pur volete
Nostra amicitia, che vi può giovare,
Et il contrario inimicitia fare. »

96. Parlava il sire a tutti che sessanta
Eran quei cavallier, anzi assassini,
Ivi tornati senza li quaranta
[Ch']uccisi havea quel re fra quei confini ;
Et quando il conte vidde tutta quanta
Ivi la gente ch' alli pellegrini
Faceva ingiuria et che menar non vuole
La dama e il re, disse queste parole :

97. « Se battaglia volete ad uno ad uno
I' son contento, et se volete tutti
Meco insieme provarvi, alcun digiuno
Non partirà senza gustar miei frutti,
Ma fian sì accerbi ch' increscerà a ognuno
Di quei ch'alle man meco fian condutti. »
Il Mor sol vuol provarsi col guerriero
Per haver sol quel armi et quel destriero.

98. Aciò se accosta tanto sotto il conte
Che li spezzò la lanza e con la spada
Per fino al mento le spaccò la fronte,
Et così morto cadde in su la strada.
Doppoi si aventa a quei ch'a piè del monte
Erano scesi per non star a bada.
Tutti gli affligge et tutti li martella
Con Durrindana et fa cader di sella.

99. Tanto subitamente il sir li strinse
Con gran furor che 'l capitan, vedendo
Lor sì presto morir, il cor gli avinse
Tanto timor, tanto suspetto horrendo,
Che morte in la lor anima dipinse
Mentre eran vivi il caso aspro et tremendo.
Vedeno i colpi grandi et smisurati
Che uscivan lor di man crudi et spietati.

[F° 119 v°] 100. Scrisse Turpin, benchè impossibil pare,
Che dieci a un colpo ne tagliò a traverso
Armati tutti a un semplice voltare
Di Durrindana con uman riverso.
Chi nol vol creder, vadalo a cercare,
Ch' io son christian di buona fede asperso,
Et credo questo et più se più mi lice,
Massimamente a quel che Turpin dice.

101. Dice Turpin che non vi stette un' hotta
Che tutti quei sessanta Orlando uccise,
Et doppo sonò il corno una altra hotta
Sì forte che crudel paura mise
A quei di Rio-Castel, che tutti in frotta
Presero l'armi, et Sarpedon divise
Li cento che teneva et mandò fuore
Sol per veder chi fa tanto romore.

102. Andava Orlando per quella foresta
Molto assentito, et fa la guardia buona
Il Fauno, et il corrier vede la festa
Et di tal pruove al compagno ragiona.
Rivolge et quinci et quindi il sir la testa
Per veder se ritruova più persona,
Et sente il Fauno che gridando dice:
« Ecco gente del monte alla pendice. »

103. Erge alla piaggia gli occhi il sir et vede
Cinquanta cavallier tutti coperti
Di lucide armi, che fan chiara fede
Questi ne l' armi esser franchi et esperti.
Il sir d'Anglante visti lor si crede
Haver seco battaglia; essi scoperti
Vedendosi si fermano alla costa
E in dietro mandano un con la risposta.

104. Non eran ladri questi, a dir il vero,
Benchè vivesser delle tolte prede.
Era ciascun di lor bon cavaliero
Tal che ne l' armi nullo a l'altro cede ;
Ognun di lor brama esser il primiero,
Ma a nullo Sarpedonte ciò concede
Ch' un capo delli buon che vuol pruovarsi,
Qual con gli altri cosi spera salvarsi.

105. E al conte gentilezza usa custui.
Vedendol senza lancia, due ne tolle
Et pianamente poi si accosta a lui
Con parlar bello, gratïoso et molle,
Dicendo : « Poichè giostrar amendui
Habian, prendi una lancia et non si crolle
D'animo alcun, ma, chi pria casca in terra,
Sia perditor nè possa hoggi far guerra. »

[F° 120 r°] 106. Al conte piace il patto et però prende
La lancia ch'egli giudica più fiacca,
Et d'amor verso il capitan si accende,
Cui così parla prima che si attacca:
« Vorrei saper chi sei, se non ti offende
Forsi il mio dire, innanzi che si stracca
Meco la tua persona in giostra indarno,
Che a te simil di quì non vidi a l'Arno. »

107. « Signor, i son Christiano, et fui qui preso
Con una diva mia fra l'altre belle
Belissima, rispose, et questo peso
Mi diede Sarpendonte delle felle
Usanze padre ; che quando fui reso
Quì a lui promisi, per chi fe le stelle,
Combatter sempre ad ogni sua richiesta
Et nacqui già di casa Malatesta.

108. Aciò che sapi il mio gentil paese,
In Italia è, fra il Rubicone e Isauro.
Da Cadmo già la mia stirpe discese,
Nota per sua virtù dal bel Pò al Mauro.
La donna mia per sue divote impreso
Volendo ir al Loreto oltra il Methauro,
Da certe fuste il nostro picciol legno
Fu preso di nui carco et d'oro pregno.

109. Et poi fummo condotti in Barberia,
Et Sarpedonte a quei nochier ci tolse,
Che 'l mar lassando presero la via
Per terra, come il mal destin mio volse.
Così prigione con la donna mia
Con giuramenti esser fedel mi avolse,
Et io obrigaimi per poter gio[i]re
Della donna, cagion del mio martire. »

110. Hebbe il conte pietà di quel gentile
Campion et della sua crudel disgratia
Per l'atto usato a lui tanto virile,
Et aquistó con seco buona gratia.
Poi dimandolle con parlar humile,
Se quella donna che lo strugge et stratia
Si ritruova prigione in Rio-Castello,
Figlia de Gallafron spietato et fello.

111. Roberto, che così quel nomato era,
Disse che una regina del Cathaio
Era di Sarpedonte prigionera,
Che al mondo di beltà non truova paio.
Angelica nomata, et quasi vera
Angeletta dal ciel con l'ochio gaio,
Intatta riservata, perchè spene
Di premio grande Sarpedon ne tiene.

[F° 120 v°] 112. Suspira il conte et senza far proemio
Disse : « Hor su, neccessaria hoggi la giostra,
Del riscatto di Angelica hoggi il premio.
Intendo portarle io per questa in nostra
Fede christiana et con mia man nel gremio
Porlo di chi tien questa gente vostra
Sol data per far mal, et farle peggio
Se fia da presso quel ch' io lungi veggio. »

113. Poi pigliano del campo quanto basta
Ambi i guerrier, e i spron pongono al fiancho
Dei destrier, arrestata havendo l'hasta,
Qual ciascun ruppe come ardito et franco.
Poi con il brando l'uno l'altro tasta,
Cercando di far rosso il cuoio bianco,
Ma quanto puote il conte con rispetto
Mena di piatto spesso in su l'elmetto.

114. Pur fu sì poderoso il colpo et certo
Ch' uscì del forte braccio, ch' in su l'herba
Per ben che l'elmo fusse duro et erto,
Con pena cruda, dolorosa et acerba
Cadde il gentil magnanimo Roberto.
Doppo, con ira, alla torma superba
Si vuolge ratto l'orgoglioso Orlando
Col nudo, forte e ancor sanguigno brando.

115. « O vi rendete a me, disse, o la morte
Havrete tutti hoggi per la mia mano,
Nè restarà di voi chi a pena porte
La nuova al vostro sir malvagio et strano,
Perchè vorrà giustitia et vostra sorte
E il viver del sir vostro rio et villano
Ch' oggi cadiate sotto il brando mio,
Perchè il giuditio a voi ne vien da Dio.

116. Doppo il peccato vien la pena atroce
Che de l'eterno Idio così procede.
Il giuditio immortal, l'ira feroce,
S'un tempo aspetta, et queto un tempo siede,
L'ira è più grave quanto è men veloce
Et tanto più mortal il colpo fiede.
Maggior supplicio aspetta chi più tardo
Di Giove agiunge il fulminoso dardo,

117. Niscium risponde al conte, anzi in battaglia
Si pongon tutti, et ei vedendo adira.
Si comuove con impeto et trav[a]glia
Dà a lor crudel pei colpi ch' a lor tira.
Qual ferito orso Brigliador si scaglia
Con morsi et calci, et il bon conte mira
Non si lasciar di dietro alcun venire
Che a tradimento non l'habia a ferrire.

[F°121r°]118. Ma tanto ben con l'honorata spada
Li strenge insieme, che nisciun se arischia
Uscir di schiera over prender la strada
Verso il castello, perchè li cimischia
Sì ben costui et sì li tiene a bada,
Che tutti stretti insien fanno una mischia ;
Ma il conte questo fer, quel altro uccide
Et a chi spalla, a chi una coscia 'ncide.

119. Mentre che il conte i cavallier martella,
Va Sacripante nel castello intorno,
Vedendol tutto quanto in questa e in quella
Parte, sol per veder quel viso adorno
Desiato d'Angelica la bella,
Ma lei non vidde in tutto quanto il giorno
Che veder non si lascia la regina,
Se non da Sylvia bella et da Faustina.

120. Portava quello annello sempre in bocca,
L'anel che le invisibile rendeva.
Alcun la sua persona mai non tocca,
Se non Faustina, che li con[ce]deva
In serva chi la chiuse entro la rocca,
Di la qual ella uscir certo poteva.
Non vuol perchè sapea, s'ella vi stava,
Che Rio-Castello un dì si rovinava;

121. Et che qualche campion di fama degno
Havria per lei mostrato il suo valore,
La forza, l'arte, la virtù, l'ingegno:
Ciò le pronosticava il proprio core.
Vidde ella Sacripante et fe dissegno:
Parlarle, et poi dubbio hebbe che 'l peggiore
Fusse per lui, però mostrar non volle
A lui l'aspetto che lo anel li tolle.

122. Privo è de l'armi il re delli Cyrcassi
Nè può per modo uscir di Rio-Castello,
Perchè alla porta grande guardia fassi,
Ma in dolor ha del destrier suo snello
Che in podestà d'altrui vede che dassi,
Onde bastemi il luogo inico et fello,
Et suspirando va in questo e in quel luogo,
Tutto avampato d'invisibil fuoco.

123. Anco ha più pena, che non vede mai
Angelica per chi fatto è prigione.
Del truovato corrier si duol assai
Et chiamal tradito[r] empio et ladrone,
Et fra se dice: « Altro huomo ancor più mai
Non mi gabbò, se non questo ghiottone.
Dato ad intender m'ha quel che non era
Per prigion farmi in questa rocca altiera. »

[F°121v°]124. Ne val se questi dice a Sarpedonte:
« I' sono re, dammi la libertade »,
Che 'l tyranno crudel unqua la fronte
Non vuol mostrarli con benignitade;
S'egli nel core di diamante un monte
Havesse, non havria più crudeltade.
Vuol che 'l re giuri di esserli vassallo
O che fra tre dì muoia senza fallo.

125. In questo mezzo il coraggioso Orlando
Et teste et spalle et braccia et gambe tronca,
Col fiero orgolio et col quel forte brando
Questo et quel manda nella Stigia conca.
Roberto, che cascò, si rizzò quando
Sua gente fu più che la mezza tronca,
Nè più combatte, perchè non posseva
Quel giorno più, come promesso haveva.

126. Però si tira in parte ove la vista
Alla battaglia può tener diritta,
Et vede Brigliador come calpista
La turba lassa, mischinella, afflitta,
Et vede come bene il guerri[e]r pista
Questa et quella altra testa et fa sconfitta
Di quelli cavallier che paion zebe
Da più lupi assaliti in sterpi et glebe.

127. In poco spatio tutti il sir pregiato
Manda a truovar la lora antica madre,
Che un non rimase al meno che stroppiato
Non fusse et tornar possa a l'altre squadre,
Come pria si partì ; del che admirato
Roberto resta, et al superno padre
Gratie rende sfinite, che rimaso
Egli sia vivo in tanto estremo caso.

128. Prigion si rende al valoroso sire,
Nè vuol più solo nel castel tornare.
Le duol di Sylvia più ch'io non so dire,
Ma si vergogna al conte appalesare,
Al conte, et dubbia per dolor morire
Non possendo sua diva seco trare,
Ma quel che ne seguì, signor mio caro,
Vi fia in questo altro canto aperto et chiaro.

(*A suivre.*) Ferdinand CASTETS.

CONTES LENGADOUCIANS

Dau pioch de Sant-Loup au pioch de Sant-Cla

(*Suite*)

X

SISSOURLET

(*Sourneta per lous enfants... pichots*)

A MADELOUNET.

Un jour, un jour, i'aviè 'n agnelet que s'apelava Sissourlet. Era mai que poulit embé sa lana sedousa, soun mourre escarrabilhat e soun biais magnac que-tout-ple. E l'on l'auriè vougut de-longa s'èra pa 'stat lou gros defaut que ie manjava sas qualitats.

Mès, tabé, mous enfants, quante gros defautàs !... Imaginàs-vous qu'aquel moussu de Sissourlet vous aviè 'na testeta verda qu'es pas poussible, e que vouliè pas jamai escoutà que sa tèsta.

X

SISSOURLET

(*Sornette pour les enfants... jeunes*)

A PETITE MADELEINE.

Un jour, un jour, il y avait un petit agneau qui s'appelait Sissourlet. Ce petit agneau était bien joli avec sa laine soyeuse, son museau éveillé et ses airs si mignons. Et sûrement on l'aurait voulu sans cesse à côté de soi si ce n'avait été le gros défaut qui détruisait ses qualités.

Mais, aussi, mes enfants, quel vilain défaut !... Imaginez-vous que ce Monsieur de Sissourlet vous avait une petite tête, volontaire comme pas une, et qu'il ne voulait jamais obéir qu'à sa tête.

De manièra qu'un vèspre lou sourel mainava, mainava, mainava, e lou troupèl, — pastre davans, chis sus lous flancs e bèstias en renguetas, — trepava per carraus afins de se sourti dau bosc e de gandi de-vers sa jassa. Sissourlet seguissiè, mès pas sans faire las trougnas. Disiè qu'èra encara trop lèu per s'embarrà. E quand chis ou pastre lou vesièn pas, tamben s'escartava deçai, s'escartava delai, jougava à rescoundetas. Je jouguèt talamen qu'à la fin se perdèt.

E ara, moun paure Sissourlet, cerca, cerca toun cami !... Dau mai cercava, dau mai dins lou bosc s'enfounzava e dau mai se perdiè.

A-n-un moumen, pamens, devistèt sus un truc, una espèça de mas que recounousquèt. Dins lou païs ie disièn la Jasseta. E de-fèt èra una ancièna jassa, ioi d'à-founs abandounada, mièch engrunada, sans portas ni fenèstras, sans teules atabé.

Mès, couma se fasiè dejà tard, que la nioch arrivava au galop, e que, la nioch, lous loups varalhoun, Sissourlet soudiguèt :

De sorte qu'un soir le soleil déclinait, déclinait, déclinait, et le troupeau,— pâtre devant, chiens sur les flancs et les ouailles en queue-leu-leu, — trottinait dans les sentes étroites afin de sortir tôt du bois et de gagner la bergerie. Sissourlet suivait, mais non pas sans faire des mines. C'était bien trop de bonne heure pour s'aller enfermer, disait-il. Et, lorsque les chiens ou le berger n'y prenaient point garde, il s'écartait de çà, il s'écartait de là, il jouait à cache-cache. Il y joua si bien qu'à la fin il se perdit.

Et maintenant, mon pauvre Sissourlet, cherche, cherche ton chemin !... Plus il cherchait, plus dans le bois il s'enfonçait, et plus il se perdait.

A un moment, cependant, il aperçut sur un monticule une espèce de maison qu'il reconnut. Dans le pays, on l'appelait la Jassette. Ç'avait été une bergerie, dans le temps. Ce n'était plus, aujourd'hui, qu'une masure abandonnée, mi-démolie, sans portes ni fenêtres. Et pas de toit, non plus.

Mais, comme il se faisait tard, que la nuit arrivait à grandes enjambées, et que, la nuit, les loups sortent de leurs tanières, Sissourlet se dit à lui-même :

— Moun pus quite es encara d'anà dins la Jasseta. Ie trouvarai belèu quauque bon trauc per m'amagà.

Tant de dich, tant de fach. Ie gandiguèt d'ausida. E vejaqui qu'en caminant rescountrèt, tout d'un cop, lou galichou Cacaracà.

— Tè ! dequé fas aici ? diguèt lou galichou.

— Moun ome, me sièi perdut.

— Amai iéu, atabé. E ara, ounte vas ?

— Vau veire de trouvà 'n amagadou, dins la Jasseta.

— Me vos prene ?

— Vèni.

Ie gandiguèroun toutes dous. E vejaqui qu'en caminant rescountrèroun, tout d'un cop, Couacouac, lou canardet.

— Tè ! dequé çai fasès ? diguèt lou canardet.

— Moun ome, nous sièn perduts.

— Amai iéu, atabé. E ara, ounte anàs ?

— Anan à la Jasseta, veire se i'a 'n amagadou.

— Me voulès prene ?

— Vèni.

— Ce que j'ai de mieux à faire, c'est de m'en aller à la Jassette. J'y trouverai peut-être quelque bon trou pour me cacher.

Sitôt dit, sitôt fait. Il s'y achemina sur-le-champ. Et voilà qu'en cheminant il rencontra, soudain, le jeune coq Cacaraca.

— Tiens ! que fais-tu par ici ? demanda le jeune coq.

— Mon ami, je me suis perdu.

— Et moi aussi. Où vas-tu, maintenant ?

— Je vais voir de trouver quelque bon trou, dans la Jassette.

— Veux-tu me prendre avec toi ?

— Viens.

Ils s'y acheminèrent tous les deux. Et voilà qu'en cheminant ils rencontrèrent, soudain, Couacouac, le petit canard.

— Tiens ! que faites-vous par ici ? demanda le petit canard.

— Mon ami, nous nous sommes perdus.

— Et moi aussi. Où allez-vous donc, maintenant ?

— Nous allons à la Jassette, voir s'il y a quelque bon trou.

— Voulez-vous me prendre avec vous ?

— Viens.

Ie gandiguèroun toutes tres. E pas pus lèu que ie seguèroun chacun cerquèt un ròdou per se poudre amagà.

— Aici ce que me cau, faguèt Couacouac lou bèu prumiè. La pèira de l'ièira es pancara engrunada. Esperàs un pauquet... Chaval ! sièi mai que ben !

— Ai trouvat ! tra-la-la, cantèt Cacaracà lou segound. Laissàs-me voulà sus aquela fusta. Bon ! çai sièi... Digàs-ie que vengoun !

— Moullan ! Moullan ! cridourlegèt Sissourlet à soun tour, escarlimpat sus un vièl escaliè que branlava pas trop. Me vau achoura dessus aicesta aireta. D'en bas semblarai una pèira.

Dau tems qu'antau se cabissièn, la nioch s'èra d'à-founs ennegresida. E nostres tres gandards barjaquèroun pas mai car lou soun de sas vouèsses soulet ie pourtava esfrai.

Or vejaqui que tout-d'un-cop s'ausiguèt aval liont, liont, liont :

— Hou-hou-hou !... Hou-hou-hou !...

— Moun Dieu ! marmurèt Sissourlet, aco's un loup. Calàs-vous, au mens, camaradas.

Mès lèu après lou crid gisclèt, proche, proche :

Ils s'y acheminèrent tous les trois. Et dès qu'ils furent arrivés ils se mirent en quête d'une cachette pour chacun.

— Je vois ce qu'il me faut, fit Couacouac, le premier. La pierre de l'évier tient encore au mur. Attendez, m'y voilà... Bigre ! que je suis bien !

— J'ai trouvé ! tra-la-la, chanta Cacaraca, le second. Laissez-moi m'envoler sur cette poutre. Bon ! j'y suis... Dites-leur qu'ils viennent.

— Quelle veine ! quelle veine ! s'écria à son tour Sissourlet, grimpé sur le haut d'un vieil escalier qui ne branlait pas trop. Je vais m'accroupir, ici, sur ce palier. D'en bas on me prendra pour une pierre.

Pendant qu'ils s'arrangeaient ainsi, la nuit était venue, très noire. Et nos trois maraudeurs ne jasèrent plus guère car le seul bruit de leurs voix les faisait tressaillir.

Or voici que tout à coup ils ouïrent là-bas loin, loin, loin :

— Hou-hou-hou !... Hou-hou-hou !...

— Mon Dieu ! murmura Sissourlet, c'est un loup. Taisez-vous, au moins, camarades.

Mais bientôt après, le cri retentit tout proche, tout proche :

— Hou-hou-hou !... Hou-hou-hou !...

— Lou vese, bufèt Sissourlet que las tramblantas l'agantavoun. Vèn vers aici. Bouleguen pas!

— Hou-hou! Hou-hou! faguèt lou Loup en passant soun nas per la porta.

Degus, boutàs, quincava pas. Ah! couma un pichot gra de mil...

E lou Loup, niflejant, diguèt :

— Semblariè que çai i'a de mounde.

Adounc intrèt dins la Jasseta. Roudèt, roudèt, e se sarrèt lèu de l'ièira. Ai! lou vejaqui qu'aussa soun mourre !... Paure Couacouac !

Mès Couacouac qu'èra fach à l'escuresina, zac! vous ie fourrèt un cop de bec que i'empourtèt un floc dau nas.

— Moustre! quialèt lou Loup en recueulant, çai i'a de talhurs !... Quantes cops de cisèu, ma maire !...

E se tenguèt escartat d'aqui. E couma creseguèt de veire quicon sus una fusta levèt lou cap en l'er. Cacaracà, qu'èra juste au-dessus e que i'escapava... de la pòu, lachèt soun roubinet. Flouc! dins la maissa de mèstre Loup.

— Hou-hou-hou !... Hou-hou-hou !...

— Je le vois, souffla Sissourlet, saisi d'effroi, claquant des dents. Il vient de ce côté-ci. Ne bougeons pas !

— Hou-hou ! Hou-hou! fit le Loup en passant le nez dans la porte.

Personne ne bougeait, allez ! Ah ! comme un petit grain de mil...

Et le Loup, flairant et reflairant, dit :

— Il semblerait qu'il y a du monde.

Alors il entra dans la Jassette. Il tourna, il tourna, et finalement il s'approcha de l'évier ! Aïe ! aïe! le voici qui avance son museau !... Pauvre Couacouac !

Mais Couacouac dont les yeux s'étaient déjà un peu accoutumés à l'obscurité, paf ! vous lui douna un coup de bec qui emporta un lambeau de nez.

— Monstre ! cria le Loup en reculant, il y a des tailleurs, ici !... Quels coup de ciseaux, Messeigneurs !

Et il se tint éloigné de là. Et comme il lui sembla voir quelque chose sur une poutre, il leva la tête en l'air. Cacaraca, qui était juste au-dessus et chez qui un besoin pressant... de la peur qu'il eut, il lâcha son robinet. Flouc ! dans la gueule de sire Loup.

— Bèh! prr!... dequ'es aiço: çai i'a de maçous?... Maladicioun! m'a 'mpouisounat embé soun mourtiè!...

Se sauvèt d'un autre caire. Passèt contra l'escaliè :

— Tè! se mountave veire dequé fan lous maçous?...

Se fiquèt à mountà, à paupas. Pausava tout-escàs una pata dessus l'aireta, quand Sissourlet que l'esperava, bam! i'empeguèt un cop de closca que l'enmandèt petà d'esquinas.

— Au secous! bramèt nostre Loup en acampant sous osses. Çai i'a de tounalhès, atabé. M'an engrunat embé sas massas. Sauva! sauva, que me tugarièn!...

E travalhèt das artels qu'èra un plesi d'hou veire.

A toutes lous Loups que trouvava, ie veniè :

— Vou 'n anés pas à la Jasseta. I'a de toutes lous cors d'estat. Ai agut pena à m'en tirà...

Talamen que ges d'autres loups i'anèroun pas e que Sissourlet e las autras dos bonas closcas s'en escapèroun d'una bèla.

Es egal, boutàs, cuguèroun pas l'iol de la nioch, e la pòu qu'endurèroun ie seguèt una bona liçou. Crese pas que ie

— Bèh! prr!... qu'est-ce que c'est que ça : il y a des maçons?... Malédiction! il m'a empoisonné avec son mortier!...

Il se gara d'un autre côté. Se trouvant près du vieil escalier :

— Tiens! dit-il, si j'allais voir ce que font là-haut les maçons?...

Il se mit à monter, à tâtons. Il posait à peine une patte sur le palier, lorsque Sissourlet qui l'attendait, bam! lui asséna un coup de tête qui l'envoya rouler par terre, échine première.

— Au secours! hurla notre Loup en ramassant ses os. Il y a des tonneliers, aussi. Ils m'ont démoli avec leurs masses. Sauve qui peut!... On finirait par m'avoir la peau!...

Et il travailla des orteils que c'était un plaisir.

A tous les loups qu'il rencontrait, il disait :

— N'allez pas à la Jassette. Il y a de tous les corps de métiers. J'ai eu grand'peine à me tirer de là.

Si bien qu'aucun autre loup ne s'aventura à y aller. Et Sissourlet ainsi que les deux bonnes têtes, ses compagnons, en réchappèrent d'une belle.

C'est égal, vous pensez bien qu'ils ne fermèrent pas l'œil de la nuit. Et la peur qu'ils endurèrent leur fut une bonne leçon. Je ne crois

tornoun se perdre dins lous bosses en faguent sous mourres en l'er!...

Tant-i'a que, quand seguèt jour, retrouvèroun soun cami.

Lou gal eantèt
E iéu m'enanère.

Gustàvi THEROUND.

pas qu'ils y reviennent de sitôt se perdre dans les bois en faisant les petits éventés!...

Tant il y a que, lorsqu'il fut jour, ils retrouvèrent leur chemin.

Le coq chanta,
Et moi je m'en fus.

G. T.

BIBLIOGRAPHIE

Une édition classique de « Mireille »

Mistral (Frédéric): MIRÈIO, poème provençal. Édition publiée pour les cours universitaires, par Eduard KOSCHWITZ. Avec un glossaire par Oskar HENNICKE et le portrait du poète. Marburg, N. G. ELWERT, — 1900, gr. in-8° (XLIII-436 pages).

L'honneur d'être traduit à l'étranger fut longtemps le critère des œuvres géniales. Cet honneur, Mistral l'a depuis longtemps obtenu, et je ne sais s'il est une seule langue en Europe dans laquelle on ne puisse lire *Mireille*. Mais ce signe d'élection n'est plus suffisant de nos jours. Plus d'un livre parisien a triomphalement passé la frontière et trouvé des traducteurs, qui ne doit cet avantage qu'à des mérites négatifs : l'audace du thème, l'immoralité des peintures, l'étrangeté de la forme. A coup sûr, une réaction viendra, qui fera justice de ces vogues scandaleuses; mais, en attendant, il faut bien reconnaître ce fait matériel, que nombre d'écrivains, tenus, Dieu merci, en médiocre estime dans nos provinces françaises, ont été largement vulgarisés dans les capitales étrangères.

Il est, pour les grands esprits, une consécration plus rare et plus durable, et que n'obtiendront jamais les productions douteuses de la

décadence. C'est la gloire de se voir, vivants, rangés parmi les classiques. Mistral, parvenu au seuil de son éclatante vieillesse, vient d'atteindre ce superbe couronnement. Aux nombreuses éditions de *Mirèio* destinées au grand public, s'est récemment superposée une édition critique, à l'usage des étudiants.

Il est presque inutile de dire que l'initiative de cette publication appartient au docteur Ed. Koschwitz. Parmi les maîtres actuels de la philologie qui ont fait du provençal moderne l'objet principal de leurs études, il en est peu qui aient suivi d'aussi près l'évolution félibréenne. M. Koschwitz n'est pas seulement familier avec tout ce qu'a produit, depuis bientôt un demi-siècle, la pléiade dont Mistral est le chef; plusieurs fois il a séjourné dans la Haute et dans la Basse Provence, recherchant les anciens textes, recueillant de village en village, sur la bouche des vieillards, les formes les plus authentiques des divers dialectes de cette région. C'est dire quelle autorité exceptionnelle s'attache à tout ce qui nous vient de lui, en ce qui touche les parlers d'Oc.

Déjà, il y a quelques années, il nous a donné une *Grammaire historique de la langue des Félibres*. Ce volume est le premier qui ait visé à rechercher scientifiquement la structure et les sources de l'idiome de Mireille. Ce n'est guère au sein du Félibrige que pareil travail pouvait éclore; car, il faut bien le confesser, la plupart des écrivains de la renaissance méridionale sont des chanteurs instinctifs, qui riment comme l'oiseau gazouille, sans s'être jamais demandé quels principes peuvent bien présider au langage qu'ils ont empiriquement appris sur les genoux de leur mère et à la lecture de Mistral. Le grand Aubanel lui-même, au verbe si riche et si puissant, eût été bien embarrassé de se justifier théoriquement les formes splendides jaillies de sa plume. Un félibre cependant, le F. Savinien, avait compris combien un manuel élémentaire serait indispensable aux écoliers, pour leur apprendre les lois du langage maternel « avec la précision des formules législatives. » Sa *Grammaire provençale* a permis d'introduire dans l'enseignement primaire l'étude comparée des langues d'Oil et d'Oc. L'entreprise que Savinien a si heureusement conçue pour les apprentis félibres, le Dr Koschwitz l'a, à son tour, réalisée pour les étudiants romanistes. Sa *Grammaire historique* est l'indispensable guide que devra prendre quiconque, français ou étranger, sera désireux de connaître, dans son mécanisme intime et dans ses origines, la splendide langue mistralienne. C'est un traité définitif, que personne ne sera jamais tenté de reprendre en sous-œuvre, et qui, tout au plus pourra être complété, quelque jour, par l'auteur lui-même.

L'accueil fait à cet excellent volume et à d'autres études néo-provençales du Dr Koschwitz a inspiré à l'éminent linguiste l'idée de

publier un autre livre majeur, cette édition classique de *Mirèio*, qui est tout un événement pour le monde universitaire.

Jaloux tout d'abord de n'attacher son nom qu'à un texte irréprochable, M. Koschwitz s'est fait un devoir de réviser, vers par vers, ces splendides chants de *Mirèio* que tant de milliers d'admirateurs lisent et relisent. Or, le croirait-on! ce texte, si fréquemment réimprimé en France et au dehors, n'était point encore parvenu à la correction idéale. D'accord avec Mistral, qui, distrait comme Homère (*quandoque bonus dormitat*), avait laissé passer plus d'une coquille dans les tirages le plus minutieusement surveillés, il a pu établir enfin une *Mirèio* à l'abri de tout reproche typographique. Ce premier avantage a bien sa valeur, et ce n'est pas sans quelque confusion qu'un Provençal et un Français est obligé de reconnaître, à cet égard, la supériorité de l'édition allemande sur ses devancières.

On serait tenté, à première vue, de n'accorder à ce mérite qu'une importance médiocre. Il est de fait que, parmi les lecteurs sans nombre de la *Mirèio* de Charpentier et des réimpressions qui ont suivi, quelques-uns à peine ont pu être arrêtés par les fautes qui s'y étaient glissées ; mais ces incorrections — indifférentes au public mondain, qui cherche, dans la lecture du poème, une délectation littéraire, sans nulle préoccupution philologique, — seraient pour des élèves à la recherche du sens littéral de chaque mot, d'insurmontables difficultés. Un jeune savant allemand, étudiant, il y a quelques années, l'idiome des Basses-Alpes dans le *Cagnard* et le *Diamant* d'Eugène Plauchud, s'est heurté assez fréquemment à cet obstacle, et plus d'une fois, victime des erreurs d'impression semées dans ces ouvrages, il a pris pour une forme dialectale ce qui n'était qu'une distraction de l'ouvrier. Grâce au Dr Koschwitz, ce péril est soigneusement conjuré pour les jeunes linguistes qui auront en main la nouvelle *Mirèio*.

Le savant éditeur ne s'est pas borné à épurer le texte, il l'a éclairé (*illustré*, dirait un italien) par d'abondantes notes. Il n'est pas un nom de personnage ou de lieu, une allusion à un fait historique ou à une coutume locale, une locution sentant le terroir, qui ne soit expliqué en quelques lignes sobres et précises. Celui qui aura lu concurremment les strophes du grand poète et les commentaires de l'éminent professeur, connaîtra, non seulement l'œuvre de Mistral, mais la Provence elle-même, dont *Mirèio* est comme l'abrégé.

Mais ce qui initiera mieux encore le lecteur à l'intime connaissance du renouveau provençal et de son chef, c'est la magistrale introduction qui ouvre le volume. M. Koschwitz y raconte par le menu les origines et le développement de ce mouvement littéraire que Roumanille et Gaut provoquèrent, il y a près d'un demi-siècle, et qui a fait éclore, dans tous les genres, des productions de premier ordre. Il fait con-

naître l'organisation du Félibrige, dont les écoles s'étendent aujourd'hui de Nice à Bordeaux et comptent plusieurs mille adhérents, tous voués, sinon à la culture de la langue, du moins à la propagation des idées régionalistes, au maintient des traditions locales, et à la revendication des libertés de la Province. Puis il nous donne sur Mistral, sa vie, son rôle dans le réveil ethnique du Midi Français, son œuvre de patriote et d'écrivain, de précieux détails, puisés aux sources les plus sûres. Avec cette modestie qui est la caractéristique des vrais talents, il a voulu emprunter la majeure partie de ce travail à deux écrivains français, MM. Paul Mariéton et Gaston Paris, auteurs, le premier d'un beau livre sur le Félibrige, le second d'une étude approfondie sur Mistral. Koschwitz s'est borné à coordonner, encadrer et compléter par quelques vues personnelles les pages de ces maîtres de la plume. De cette triple collaboration est sortie une histoire, complète et attachante, de la palingénésie méridionale, un tableau plein de couleur de la jeune littérature d'oc, tableau que domine la haute physionomie du « Subre Capoulié », et qu'orne de sa grâce la douce figure de son héroïne. Il était impossible, ce me semble, de souhaiter, pour l'immortel poëme, une préface mieux comprise.

Désireux de mettre sous la main des travailleurs tous les instruments qui leur sont nécessaires, l'éditeur a demandé à son collaborateur, M. Oscar Hennike, un glossaire qui les dispensât de manier de lourds in-quarto. Rédigé avec un grand soin, ce glossaire donne tous les mots du poëme, avec renvoi aux vers qui les contiennent. A côté de chaque mot se trouvent sa traduction et son étymologie. Cette dernière indication est singulièrement méritoire; car la langue de *Mirèio*, bien que se rattachant par une filiation directe à celle des troubadours, ne s'y relie qu'à travers plusieurs siècles, durant lesquels le Midi n'a compté que fort peu d'écrivains. Si bien qu'il est difficile de saisir les étapes successives de son évolution, et de souder bon nombre de vocables actuels à leurs lointains ancêtres du moyen âge. Aussi faut-il grandement louer M. Hennike du savoir et du flair avec lesquels il a pu reconstituer l'état civil de tant de mots, dont la forme, bien souvent, s'est profondément altérée à travers les âges. Que si, parfois, il a dû hésiter entre deux étymologies, ou s'est prononcé pour une étymologie incertaine, on ne saurait pas plus blâmer sa prudence que condamner sa hardiesse. La science du néo-provençal en est encore à la période des débuts et des tâtonnements. A mesure que seront publiés nos vieux documents en langue vulgaire, à mesure que les provinces sœurs apporteront, à l'exemple de la Provence, leur large contribution de prose et de vers à l'entreprise félibréenne, il deviendra possible de retrouver la parenté de bien des mots, et d'affirmer, avec quelque sûreté, leur provenance. D'ici là,

sachons gré aux maîtres qui, comme Hennike, ouvrent avec autorité la voie aux chercheurs, et honorons leur initiative.

Quand nous aurons dit que la *Mirèio* classique contient un artistique portrait de F. Mistral, nous aurons donné un aperçu complet de ce beau et bon livre, qui va faciliter l'étude d'un chef-d'œuvre et la connaissance d'une admirable langue [1]. La Provence qui devait beaucoup déjà à M. Koschwitz, lui sera reconnaissaute de cette publication hors pair, et le Félibrige, dont je me fais de grand cœur l'interprète, le remercie chaudement du vrai monument philologique qu'il vient d'élever à la gloire du pays d'oc.

L. de Berluc-Pérussis.

CHRONIQUE

Tous nos lecteurs connaissent l'usage italien des publications nuptiales. — *Per nozze*, — qui commence à se répandre en France, témoin ce Libre Nouvial, dont il à été rendu compte ici-même. En Italie, les publications de ce genre en l'honneur de quelques jeunes érudits ont donné naissance à de véritables volumes : par exemple les Mélanges Cian-Sappa,, les Mélanges Vittorio Rossi-Pia Teiss, qui ont une importance réelle pour les études philologiques et littéraires. Voici que les Italiens, à l'imitation de l'Allemagne et de la France, étendent cet usage à la célébration des anniversaires, des *jubilés* de savants et de professeurs illustres. Nous avons en France les Mélanges Graux, les Mélanges Weil, les deux volumes de Mélanges Gaston Paris, les Mélanges Gabriel Monod. On prépare les Mélanges Paul Fabre en l'honneur de ce jeune savant, éditeur du *Liber censuum*, mort si prématurément ; on organise des Mélanges Georges Perrot, pour le LXXe anniversaire de l'illustre auteur de *l'Histoire de l'Art dans l'antiquité;* on devrait penser à des Mélanges Chabaneau. Les Italiens nous donnent un bon exemple en publiant un volume de Mélanges de Linguistique et de Philologie en l'honneur de Graziadio Ascoli. Trente-quatre savants, allemands, anglais, belges, espagnols, français, italiens, — parmi lesquels il faut citer nos compatriotes MM. G. Paris et V. Henry, — ont tenu à honneur de collaborer à ce beau recueil,

[1] N'omettons pas en effet de dire que l'introduction, les explications et le glossaire sont en français.

où ils ont pu représenter toutes les études linguistiques, sanscrit, arabe grec, latin, français, italien, dialectes italiens, etc. Comme le volume a peu pénétré en France, il nous semble utile d'en donner ci-dessous le sommaire détaillé :

Karl Brugmann, *Zum Haingesetz von Luceria CIL. IX*, 782. **Giacomo Ulrich**, *Il Favolello del geloso*. **Paul Marchot**, *Deux étymologies*. **Maurice Bloomfield**, *On the Sanskrit original of the Pranou Oupnekhat (Pranava Upanisat) in the Persian translation of the Upanisads*. **Rudolf Thurneysen**, *Altirische Adverbien*. **Gaston Paris**, *Ficatum en roman*. **Hermann Suchier**, *Kleine Beiträge zur romanischen Sprachgeschichte*. **Carlo Salvioni**, *Etimologie*. **J. Cornu**, *Estoria Troyda acabada era de mill et quatrocentos et onze annos* (1373). **Claudio Giacomino** *Saggiuoli neo indiani*. **G. F. Fumi**, *Sul nominativo singolare del nome ariano*. **M. Kerbaker**, *Due leggende del Mahâbhârata* (voltate in ottava rima). **V. Henry**, *Étymologies bretonnes*. **Pier Enea Guarnerio**, *Nuove postille sul lessico sardo*. **C. Nigra**, *Il dialetto di Viverone*. **G. Grober**, *Eine Tendenz der französischen Sprache*. **Cesare de Lollis**, *Dell' A in qualche dialetto abruzzese*. **Pio Rajna**, *La lingua cortigiana*. **P. E. Pavolini**, *Una Sûktâvalî giainica anonima*. **I Guidi**, *Una somiglianza fra la storia dell' arabo e del latino*. **Federico Garlanda**, *Sul dialetto biellese nella valle di Strona*. **J. Dyneley Prince**, *The modern Dialect of the Canadian Abenakis*. **Whitley Stokes**, *The Lebar Brecc Tractate on the Consecration of a Church*. **John Schmit**, Ῥιζικόν *risico*. **P. G. Goidanich**, *Intorno al dialetto di Campobasso* **W. Meyer-Lübke**, *Etymologisches*. **Silvio Pieri**, *Appunti etimologici*. **G. de Gregorio**, *Etimologie*. **E. G. Parodi**, *Il tipo italiano* aliâre, aléggia. **E. Gorra**, *L'Alba bilingue del codice vaticano Regina* 1462. **C. Michaëlis de Vasconcellos**, *Yengo (Engo)* — *Enguedat* — *Engar*. **V. Crescini**, *Dell'antico frammento epico bellunese*. **L. Biadene**, *Note etimologiche*. **F. L. Pullé**, *Postilla, a Graziadio Ascoli*.

L'un des collaborateurs, Carlo Salvioni, n'a pas jugé indigne de lui de rédiger les index analytiques de cette *Miscellanea linguistica in onore di Graziadio Ascoli*, dont il convenait de mentionner au moins le titre et la table des matières aux lecteurs de la *Revue des Langues romanes*. Elle a paru à Turin, chez l'éditeur Lœscher (in-4° VIII-626 pp.), avec portrait de G. Ascoli.

Le Gérant responsable : P. Hamelin.

COSTUMAS
DEL PONT DE TARN D'ALBI

Nous aimons mieux l'avouer tout de suite : le document qu'on va lire n'est pas inédit. Il a été publié par Émile Jolibois dans une plaquette qui porte pour titre : *Albi au moyen âge* (1871), et reproduit, la même année, dans l'*Annuaire du Tarn*. La plaquette n'est pas en librairie et dans quelle bibliothèque se trouve l'almanach administratif ? Première circonstance atténuante.

Nous pouvons en invoquer d'autres pour légitimer la réédition des *Costumas*. Jolibois, le toujours regretté archiviste du Tarn, un paléographe presque impeccable, a quelquefois mal lu son texte qui, pourtant, n'offre guère de difficultés de lecture. Une nouvelle édition s'impose d'autant plus que l'autorité du premier éditeur est plus grande. D'autre part toutes les règles admises pour la transcription des vieux documents n'ont pas toujours été respectées ; le travail de Jolibois est, pour ainsi dire, une photographie ; il a reproduit les mots tels qu'ils sont tombés de la plume du scribe. Ainsi, il écrit *nossia enhobra* pour *no ssia en hobra*, *emieg*, *equartairo*, *destanh*, *deneolas*, *questengo*, etc., etc., pour *e mieg*, *e quartairo*, *d'estanh*, *de neolas*, *ques tengo*. Ce respect exagéré du texte, qui pourrait finir par le rendre inintelligible, ne peut s'admettre ; il appartient à l'éditeur d'une œuvre de la nature de celle qui nous occupe d'en faire disparaître les verrues ; le respect de la langue doit passer avant le respect du texte.

Enfin, troisième circonstance atténuante, ce texte est un document si précieux, qu'il ne peut avoir sa pleine valeur que dans un périodique spécial, tel que la *Revue des Langues romanes*.

La réédition de *las costumas del pont de Tarn d'Albi* est

donc justifiée. Résumons leur histoire. Le pont d'Abi, construit, dans les environs de 1035 [1], sur un alleu du chapitre collégial de Saint-Salvi, appartint d'abord aux vicomtes et devint bientôt propriété des évêques, seigneurs temporels de la ville. Mais ceux-ci trouvèrent un peu lourde la charge de l'entretenir et en firent cadeau à la ville d'Albi. Il est certain que les vicomtes établirent un droit de péage pour pouvoir subvenir aux frais d'entretien, bien que le chapitre eût mis à sa donation cette condition que si l'on voulait, une fois le pont construit, exiger quelque chose des passants, le produit en reviendrait aux chanoines ; les évêques maintinrent ce droit qui passa à la ville.

Un extrait des registres du Conseil d'État de 1745, conservé aux Archives d'Albi, nous fait connaître que les consuls le percevaient dès 1245 [2]. On y lit : « Scavoir, copie collationnée » d'un tarif intitulé : *C'est les coutumes du pont d'Albi* [3], tirées » du Livre des Libertés, privilèges, franchises, coutumes et » prérogatives des consuls et habitans de la ville et juridiction » d'Alby, portant autorisation des dits privilèges et coutumes ; » en suitte est un acte du trois des ides de may de l'année » mil deux cent quarante-cinq consenti par Durand, évêque » d'Alby, portant autorisation des dits privilèges et cou- » tumes. »

Dans un acte de notoriété du 21 janvier 1533, rédigé par le viguier d'Albi Carcynous, nous lisons : « Supplient humble- » mant les consuls de la présent cité d'Alby que vous plaise » leur octroyer et fère espédier attestation, pour leur servir » à temps et lieu, de ce que les d. supplians ont (*trou dans le* » *parchemin*) de tant de temps que n'est mémoire du contraire, » pour entretenir le pont de la rivière du Tarn, murailles, » fontaines et chemins (*trou*), le pontanage duquel Monsei- » gneur l'évesque d'Alby, seigneur temporel de la cité, prend » et lève certaine portion [4]. ») L'évêque en effet s'était réservé, au moment de la concession, le droit de péage à per-

[1] Cf. *Histoire de Languedoc*, édition Privat, V, p. 414, col. 2.
[2] DD. 9.
[3] On voit que c'est la traduction du titre de notre document.
[4] Arch. de la ville, DD 9.

cevoir la veille et le jour de la fête patronnale de Saint-Salvi qui attirait à Albi un grand concours de fidèles [1].

Enfin un compromis, ménagé par l'archevêque de Bourges, entre l'évêque Bernard de Combret et les consuls, et qui est daté du mercredi après la fête de saint Mathieu, apôtre, du mois de septembre 1268, nous fournit sur le pontanage les détails qui suivent : « De la renda del pont de Tarn. Li co-» sol[s] eligirau dos prohomes a gardar las obventios del pont, » e, se no i sso cossols, autres XII prohomes de la ciutat, » liqual[s], davant l'avesque o davant son baile, e davant los » cossols que presentz serau, o davant los prohomes davant » dichs, liqual[s] presentz seran, juraran que fizelment gar-» daran las obventios davant dichas a despendre en los uses » del pont et en los autres uses comunals de la vila ; e que » contra l'avesque o contra la Glieia d'Albi alcuna causa de » las dichas obventios non despendrau ; liquals dos baros, a » la fi de cascun an, redrau comte o raso davant los cossols, » e se no i sso cossols, davant XII que presens seran pro-» homes, e davant lo baile del avesque, loqual li cossols o li » prohomes seran tengutz apelar ad aquo, se el i volia esser [2]. »

De ces citations il résulte donc que le tarif du pontanage qu'on va lire est antérieur à 1245. Il n'est pas même improbable, bien que cette hypothèse ne soit étayée d'aucun document, que les consuls aient conservé le tarif élaboré par les évêques ou les vicomtes ; et dès lors, il remonterait au moins au XIIe siècle ; mais ne daterait-il que de 1245, qu'il serait d'âge très respectable.

Ce n'est pas son meilleur titre à la vénération des érudits : les coutumes du pont d'Albi, dans la simple nomenclature des noms qui s'y déroulent, sont, en quelque sorte, le vivant tableau de l'Albigeois à ces époques reculées. Grâce à ce vénérable document, qui semble si aride au premier abord, nous revoyons ses plaines et ses coteaux aux multiples cultures ; nous pénétrons les secrets de son industrie et de son commerce ; nous surprenons nos ancêtres dans l'intimité de leur

[1] Cf. *Introduction à l'Inventaire sommaire d'Albi*, par Émile Jolibois, p. 30.

[2] Cartulaire de la ville d'Albi, AA 1.

vie : à table, dans leur lit, avec leurs vêtements variés. N'est-ce pas une véritable résurrection ?

Evoquons l'homme du XIIIe siècle dans son intérieur.

Il est revêtu d'un *gonel* ou robe qui lui descend aux talons et qu'il serre autour de la taille par une *parge vermelh* ou ceinture rouge ; par dessus, il porte, suivant la rigueur de la température, un *mantel* ou une *gannacha*, sorte de manteau.

A la robe, au manteau devait être adapté une espèce de capuchon, le *capairo*, ou chaperon, si commun au XIVe siècle, n'étant pas mentionné dans le tarif.

Gannacha, mantel et *gonel* sont ornés de *folraduras* plus ou moins riches, fournies par les peaux de lapin ou de lièvre, par des peaux de *volp* (renard) ou de *faïna* (fouine).

Les habits sont faits de toile de lin ou de chanvre, de draps de diverses couleurs qu'a teints le teinturier.

Il chausse ses pieds de *sabatas* ou de *patisses ;* la race bovine, la race chevaline, la race asine, le cerf, le chevreuil, le daim lui fournissent le cuir nécessaire ; s'il est pauvre il se contente de la chaussure en bois, les *esclops*.

On remarquera que le tarif du pontanage ne prévoit pas le linge de dessous, chemises, etc.

De la présence du *razor* dans la pancarte, on peut tirer la conclusion que le port de la barbe n'était pas obligatoire.

Le costume de la femme ne se distingue de celui de l'homme que par un *gardicor* (corsage) qui serre le *gonel*.

Pénétrons dans la cuisine de ce contemporain de Philippe-Auguste. A son *fogairo* (foyer) où brûle un feu clair de *lenha* (bûche) ou de *socas*, ou bien encore de *carbo fag a fum* ou *a flama*, nous trouverons : le *cramalh*, le *cap foguier*, l'*ender*, la *rispa*, l'*astier* dans lequel l'*aste* s'emmanche. Au *cramalh* est pendue l'*ola* que lèche la flamme des *cassadas*. Au centre de la pièce se dresse la *taula ;* dans un angle, sur ses quatre *pecols*, l'*archa* repose. Tout autour reluit l'innombrable batterie de cuisine : *pairolas* et *pairols* de cuivre de tout calibre, *blechis*, *bascis*, *bassinas*, *conquas*, *cobertoiras*, *holas de coyre*. Sous le manteau de la cheminée pend le *caleilh* à trois becs, copie de la lampe romaine. Au plancher se balancent les *cambajos* et les *says*. Dans un réduit les *padenos*, les *padenas*, les *olas* de terre cachent leurs flancs noircis par le feu.

La table de ce lointain ancêtre du XIIe ou du XIIIe siècle, qu'on traite de barbare, est copieusement et délicatement servie. Le bœuf, le mouton, le veau, l'agneau, le chevreau frais y figurent à côté du porc, du mouton, du bœuf, conservés dans le *say fundut* et le sel. Aux jours de festivité, la chère est plus délicate : *conilhs, lebres, dam, cabrol,* emplissent la salle à manger de leur odorant fumet[1]. Le poisson salé abonde : *sardina, anguila, mujol, arenc, merlus, sepia, salmo, ualfi.* Les légumes ne sont pas moins variés ; on n'a que l'embarras du choix entre *fanas, pezes, gieissas, sezeros, lentilhas.* Le dessert comprend les fromages[2], les fruits : raisin, figue, pomme, poire d'angoisse, châtaigne, noix, noisettes ; les gâteaux, *neolas* et *corvels.*

Le pain est servi dans des *escudelas panieiras*, et le vin dans des bouteilles de verre, dans des *pichiers* et des *pichieiras* de terre ou d'étain. Sur la table, garnie d'une *jupa* (nappe), se pressent les *escudelas*, les *veires*, les *enaps*, les *cotels*, les *culhiers.*

Au XIIIe siècle, le lit est aussi confortable que de nos jours ; il comprend le *chalo* que garnissaient la *cossera* de plume, le *lansol*, la *flessada*, la *vanoa*, le *coissi*. Un *alcassi* recouvre le *coissi* et la *cossera.*

Au point de vue agricole, l'Albigeois était, au XIIIe siècle, un raccourci, une synthèse de la France presque entière. Tous les genres de culture s'adaptaient à son sol d'une inépuisable fécondité. La vigne grimpait aux flancs de ses coteaux, et il s'honorait de crus qui n'ont pas encore perdu toute faveur : Gaillac[3], Lisle, Rabastens et, dans les environs d'Albi même, Cunac, Cahuzaguet. Dans sa large plaine que coupe le Tarn, on récoltait toutes les céréales connues sous le nom générique de blé : le *froment*, la *mossola*, la *seguial*,

[1] On remarquera que le tarif ne fait aucune allusion au gibier à plume pas plus qu'aux poules, oies, canards, dindons.

[2] Il est regrettable que le tarif ne nous fasse pas connaître les variétés de fromages alors en honneur. Les comptes consulaires de 1393-94 nous révèlent le fromage de *gleuo*. Per III parels de perlicz que costero VII s. VI d... e per X lbr. de fromatge de gleuo que costavo VIII s. IIII d.

[3] Sur cette question du vin, cf. nos *Deux livres de raison* (1517-1550) chap. 15, pp. 333-360.

l'*ordi*, la *palmola*, l'*espeuta*, la *civada*. Le tarif ne mentionne pas le *milh*, mais nous l'avons rencontré dans un document de la fin du XIIe siècle [1] et les registres des délibérations de la communauté d'Albi de 1372 à 1388 nous apprennent que les *milhieiras* étaient nombreuses aux environs de la ville. Ces mêmes registres nous révèlent l'existence du *panis* que le *milh* finit par détrôner [2].

Ces champs de céréales ou d'avoine étaient coupés de champs de *favas*, de *pezes*, de *gieissas*, de *cezeros* dont on connaissait peut-être les propriétés tinctoriales [3].

Le long des cours d'eau, dans les *canabieiras* ou *cambos* [4] — les deux termes sont synonymes — on récoltait le *li* et le *cambet* pour leur tige et leur graine, le *linos* et le *canabos ;* la *roia* pour sa graine et sa feuille, le *pastel* pour sa feuille aussi et sa *paslieira*.

Les essences d'arbres nommés dans le tarif sont assez rares ; l'Albigeois cultivait pour son fruit et pour son bois : le pommier, le poirier, le châtaignier, le chêne, dont l'*aglan* était l'objet d'un commerce régulier ; à cette trop courte nomenclature il faut certainement joindre l'*olm* et le *pibol*, que nous trouvons dans les comptes consulaires.

Si nous pénétrons dans une de ces fermes qui se dressent dans la plaine ou sur les coteaux, nous y rencontrerons tous les animaux des espèces bovine, chevaline, ovine et porcine : le *beu* et la *vaca*, le *vedel* et la *vedela*, le *caval*, le *rossi* et l'*egua*, les *polis azinis*, les *polis cavalis* et les *polinas*, l'*aze* et la *sauma*, le *moto*, la *feda* et l'*anhel*, le *boc* et la *cabra*, le *porc*, la *trueja* et le *porcel*. Avec un peu d'imagination même on

[1] Cf. notre travail : *La culture du maïs en France*, Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes en France, 1900.

[2] On lit dans le *Trésor du Félibrige* : Panis, païns, (g.) (rom. panic, cat. panis, esp. panizo, it. panico, lat. panicum) subs. masc. Panic genre de plantes graminées. Voyez Mihauco, petit millet, millet à grappes.

[3] L'introduction de l'*anis*, cultivé aujourd'hui dans certaines parties de l'Albigeois, est postérieure au XIIIe siècle, puisqu'il ne figure pas au tarif.

[4] On voit l'air de famille entre *cambos* et *cambet*. Le *cambos* est un champ planté de chanvre.

pourrait voir les bœufs et les vaches qui paissent l'herbe du pré voisin, les pieds entravés dans leurs *bueias ;* on pourrait entendre le son des *esquilas* qui *tintinnabulent* à leur cou.

La charrue du XIIIe siècle diffère à peine de celle d'aujourd'hui. Le tarif nous fait connaître quelques-unes des pièces qui composaient l'*arayre* : la *relha d'aratie*, le *clap*, l'*esteva*, le *dental*, le *guavent*, l'*arariga*. La charrue d'aujourd'hui comprend : les *aureillous*, lame de fer qui défend le cep, la *cambeto*, partie courbée de la charrue, le *coutel*, coutre qui fend le sol, le *dental*, cep, soupeau, bois qui fixe le soc ; les *entrefitsos*, clavettes que l'on passe dans l'ouverture des arcs-boutants ; l'*estebo* ou mancheron ; le *gaben* ou soc ; les *lunetos*, fer en S ; la *plato*, lame de fer qui protège le cep ; la *poste de mousso*, planchette qui sert à renverser la terre ; la *relho*, soc large ; les *tendillos*, verges en arc-boutant qui assujettissent le cep au corps de la charrue ; le *tescou*, coin qui assujettit le manchon à la queue du soc ; le *tiradou* ou timon, l'*arariga* du texte ; le *trazegat*, support portant l'anneau dans lequel on introduit le timon [1].

Les outils aratoires sont peu variés : la *dalh*, les *fausses*, l'*acha*, des *palas* diverses, la *palabessa*. Et comme le laboureur se double d'un tonnelier et même d'un charpentier, à côté de l'*acha* on trouve la *doladoira* et le *bezagut*.

La vaisselle vinaire comprend : le *tonel*, le *cornut*, le *fust*, l'*agrassier*, les *semals*.

Enfin, dans la ferme, on trouve certainement les nombreuses variétés de *paniers* et de *descs*, les *cruvels* pour cribler les grains et les *sedasses* pour tamiser la farine, le *mortier de peyra* et le *menestier* pour aiguiser.

A la lumière de la pancarte que nous étudions, l'Albigeois nous apparaît aussi intéressant au point de vue industriel qu'au point de vue agricole. Pour l'éclairage, il utilise l'*oli* de noix, et cela suppose l'existence de *truelhs* ou moulins à huile ; la *cera* de ses abeilles pour ses *entorcas* et ses *doblos*, dont les consuls font cadeau à tous les personnages importants qui traversent leur ville : ils sont même tenus de servir à l'évêque

[1] Cf. *Dictionnaire de la langue romano-castraise*, par J.-P. Couzinié, au mot *alayre*. Cantié et A. Rey, impr. à Castres, 1850.

possible d'apprécier la puissance économique de l'Albigeois au XIIIe siècle.

Quelques mots du document lui-même pour terminer notre trop longue étude. Les Archives d'Albi ne possèdent pas l'original de *las costumas del pont de Tarn ;* nous avons reproduit la copie qui se trouve au cartulaire AA 1. Bien qu'elle ne soit pas datée, elle est incontestablement de la première moitié du XIVe siècle. L'écriture, qui est très soignée, n'offre aucune difficulté de lecture ; seule *s* peut facilement se confondre avec *f*. Les lettres ont 3 millimètres de haut.

Tous les titres sont à l'encre rouge. La lettre *S* de *Se passa* de l'art. 1 est rouge dans la partie supérieure et bleue dans la partie inférieure. L'intérieur des boucles est ornée de traits forts délicats, bleus dans le haut, rouges dans le bas; chaque *P* de *Pereissa manieira* est alternativement rouge et bleu avec une ornementation semblable, en plus petit, à celle de *S*, bleue quand la lettre est rouge, et rouge quand la lettre est bleue.

Ajoutons que le tarif est écrit sur deux colonnes, qu'il occupe 20 pages du cartulaire et que le parchemin mesure 21 centimètres de haut sur 16,5 de large.

Nous avons traduit ou essayé de traduire tous les mots, et ils sont assez nombreux, qui ne figurent pas dans Raynouard. C'est donc un apport nouveau au Dictionnaire de la langue romane ; de telle sorte que *las Costumas* que nous rééditons sont aussi intéressantes au point de vue philologique qu'au point de vue économique.

AYSSO [SO] LAS COSTUMAS DEL PONT DE TARN D'ALBI

Coyre e lato e plum

1. Se passa pel pont de Tarn una pessa de coire que peze mieja liura que no ssia en hobra, deu pagar mealha ; e se peza mieg quartairo, I denier, et I quartairo, I denier, e mieg quintal II deniers, e la saumada VI d.
2. Per eissa manieira, I[e] cassa de ferrat [1] de coire deu mealha, et

[1] Cette manière de puiser de l'eau dans le seau avec une casse n'a pas disparu de l'Albigeois.

I blechi, I denier [1], et una pairola pauca o granda, I denier, et I pairol pauc o gran, dos deniers ; la saumada de qualq[ue] bestia sia, VI d.

Lato q[ue] no sia en obra

3. Per eissa manieira, una pessa de latho que no ssia en hobra, que peze mieja liura, deu mealha, e se peza mieg cartairo, I denier, e se peza I quartairo, II deniers, et una saumada, VIII deniers.

Lato en obra

4. Per eissa manieira, I basci de latho deu mealha, et una bassina, I denier, et una conqua [2], I denier, et I bocal, I denier, et una issarapa [3], I denier.

Plum que no sia en obra

5. Per eissa manieira, una pessa de plom que no ssia en obra, que peze III liuras, deu mealha ; e se peza mieg quartairo, I denier, e quartairo, II deniers, e la saumada, VI deniers.

Estainh

6. Per eissa manieira, una pechieira [4] d'estainh, que peze doas liuras, deu I denier, et I lavador, I denier, et I fais de home, II deniers, e la saumada, VIII deniers.

Esquinals de buou

7. Per eissa manieira, XII esquilas de buou o de motho devo I denier, e la saumada, VIII deniers ; et una hola de metalh, I denier.

Fer en obra e que no sia en obra

8. Per eissa manieira, VI cassolas[5], ho VI cobertoiras, ho VI rispas, ho VI caleilhs, Ia mealha, e la dozena, I denier ; e se us hom ne porta so fais, I denier, e la saumada, VI deniers.

[1] Aujourd'hui le *blechi* est le seau en métal, *coyre o lato*, le *ferrat* est le seau en bois garni de bandes de fer.
[2] Cuvette. Cf. Du Cange *Concha*.
[3] Coquemar. Cf. Du Cang. *Eschirapa*.
[4] Pinte Cf. Du Can. *Pecherium*.
[5] Cuilher à pot. Du Can. en fait un diminutif de *cassa*.

Enders

9. Per eissa manieira, I ender [1], mealha et I cap foguier, I denier ; et I aste ab son astier [2], I denier; et I cramalh, I denier.

Relhas

10. Per eissa manieira, una relha d'aratie [3] ho I clap [4] deu mealha, et I guavent, mealha.

Cadenas

11. Per eissa [manieira], una cadena de mieja cana, mealha, e d'una cana I denier, e per tant q[ue] sia longa no deu pagar po.

Acha o bezagutz o doladoira

12. Per eissa manieira, una acha [5] o I bezagut [6] o Ia doladoira [7], que hom aja cumprada o ane vendre, deu pagar I denier.

Dalhs

13. Per eissa manieira, I dalh, una mealha, et I fais I denier, e la saumada, VI deniers.

Fausses

14. Per eissa manieira, VI fausses, mealha, e dotze fausces, I denier, et I fais, I denier, et una saumada, IIII deniers.

Forfetz

15. Per eissa manieira, unas forfetz [8], I denier, e la saumada VIII deniers.

Clavels

16. Per eissa manieira, e clavels, de canha moyso que sio, mealha, e cc, I denier, e la saumada V deniers.

[1] Trépied. Cf. Du Cang. *Ender*.
[2] Hâtier.
[3] Jolibois ne donne pas ce mot dont la lecture est assez difficile. Par *relha d'aratié*, il faut entendre soc de charrue, la *relho* d'aujourd'hui.
[4] Clapet.
[5] Hache. Cf. Du Can. *Acha, achia*.
[6] Besaigue, hache à double tranchant. Cf. Du Can. *Bisacuta*.
[7] Jolibois écrit *colodoira*. Doloire. Cf. Du Can. *Dolevia*.
[8] Ciseaux : Cf. Du Cang. *Forfex*.

Fers

17. Per eissa manieira, VI fers de bestia, mealha, e XII fers, I denier, e I fais, I denier, e la saumada, V deniers.

Fers de neolas

18. Per eissa manieira, us fers de neolas [1], I denier, et I fers de corbels [2], I denier, et us fers de gaufres, I denier.

Cadenat

19. Per eissa manieira, I cadenat, I denier, et unas bueias [3] de bestia, I denier.

Manguas

20. Per eissa manieira, unas manguas [4], IIII deniers.

Borra de peirieira

21. Per eissa manieira, una borra de peirieira [5], I denier.

Padena

22. Per eissa manieira, I padeno ho una padena ho 1ª trapa [6] de fer deu pagar I denier, e la dotzena, II deniers, e la saumada VIII deniers.

Fer

23. Per eissa manieira, I mieja verga de fer estrag [7], mealha et una verga, mealha, e mieg quintal, mealha, et I quintal que ane sobre bestia, I denier, e la saumada, cans que quintals porte, I denier, que sia d'un senhor; e sel home, qual[s] que sia quen porte de dos senhors o de tres o de plus, que page per cadun senhor mealha.

Toloiras

24. Per eissa manieira, VI parelhs de to(lo)loiras [8], mealha. e XII parelhs, I denier, et I fais, II deniers, e la saumada, VIII deniers.

[1] Fers à oublies.
[2] Fers à curvelets.
[3] Entraves pour animaux.
[4] Instrument de torture ou de guerre. Cf. Du Cang. *Manganum*.
[5] Masse de carrier: Aujourd'hui: *bourro* et *dourro*.
[6] Casserole à faire chauffer le lait. Trad. de Jolibois.
[7] Ray. *Estrang* et *estranh*.
[8] Jolibois traduit par *forces*.

Razors

25. Per eissa manieira, VI razors que ano per venre, mealha, e XII, I denier, et I fais, II deniers, e la saumada, VIII deniers.

Cotels

26. Per eissa manieira, VI cotels que ano per vendre, mealha, e XII cotels, I d[enier], e la saumada, VIII deniers.

Espasas

27. Per eissa manieira, VI espasas, mealha, e XII, I denier, et I fais, II deniers, e la saumada, VIII deniers.

Ascier

28. Per eissa manieira, III liuras d'ascier, mealha, e mieg quartairo, I denier, c I cartairo, II deniers, et I fais de home, II deniers, e la saumada, VI deniers.

Encluge

29. Per eissa manieira, una encluge [1] que peze mieg cartairo, I denier, et I cartairo, II deniers, et una que peze II quintals ho tres, VI deniers.

Carbo

30. Per eissa manieira, carbo ques fagtz a fum, lo fais d'un home, mealha, e sel carbo era fag a flama, que no pague re; e la saumada del carbo del fum, que pague I denier; e carbo de peira, que pague atretant [2] se passa pel pont.

Banec roma

31. Per eissa manieira, I banee roma [3], I denier.

Thimo

32. Per eissa manieira, I thimo [4] en que puesca hom pezar mieg quartairo, I denier; e quant sera gran(s), quei i puesca hom, pezar I quintal, dos deniers.

[1] Ray. *Encluget* et *enclutge*.
[2] E. Jolibois a écrit *acirtant*.
[3] Romaine, machine à peser.
[4] Grandes balances dont les plateaux en bois sont reliés au levier par des chaînes. Aujourd'hui *timon*.

Sartalhas [1]

33. Per eissa manieira, una sarralha am verolh, mealha, et I fais I denier, e la saumada, V deniers.

Bestias vivas (porcels) [2]

34. Per eissa manieira, I porsel petit, que hom porte en sac o en marga, que hom l'aja [3] comprat o ane per vendre o per donar, paga meala.

Porc

35. Per eissa manieira, I porc que ane a mercat o n' venga, paga mealha; e se retorna, lo dia meteis [4], lo dig porc, ses cambiar de senhor, que pasce quitis tot aquel dia; e s'en passava l'endema, que pague mealha; e lo dig porc o autra bestia, canha que sia, cambian de senhor, o per venda [5] o escambi, pague atretant [6] coma a pagat a l'int[r]ar [7].

Moto

36. Per eissa manieira, I moto o una feda, mealha.

Boc

37. Per eissa manieira, I boc o una cabra, mealha.

Ase

38. Per eissa manieira, I ase o una sauma [8] XII deniers, que vengua a mercat o n' vengua a fieira [9].

Egua

39. Per eissa manieira, una egua o un rossi, XII deniers, que ane a mercat o n' vengua, o de fieira.

[1] Correc: *sarralhas*.
[2] Le mot porcels, écrit à l'encre noire et en plus petits caractères, a été ajouté postérieurement.
[3] Jolibois écrit *laia*.
[4] Jolibois a écrit : *metis*.
[5] Jolibois a écrit : *vendra*.
[6] *Arretant* dans la copie de Jolibois.
[7] *Alintrat* dans la copie de Jolibois.
[8] *Famna* dans la copie de Jolibois.
[9] Dans la copie de Jolibois : *on vengua*,

Buous o vacas

40. Per eissa manieira, I vedel o una vedela o I buou o una vaca, I denier.

Poli azini

41. Per eissa manieira, I poli azeni[1] o I poli cavali, Iª polina o I mulat o una mulata, XII deniers.

Cavals

42. Per eissa manieira, I caval que ane per vendre[2] que sia cubert, V sols, e XII deniers se no va cubert(z).

Pel de moto

43. Per eissa manieira, una pel de moto o de feda am lana, mealha, e VI pels, I denier, I fais, I denier, e la saumada, I denier[3].

Codens de motos

44. Per eissa manieira, IIII codens[4] de motos o de fedas, mealha, e XII, I denier, e la saumada, V deniers.

Pel de boc o de cabra

45. Per eissa manieira, Iª pel de boc o de cabra am pel, mealha, e VI, I denier, e la saumada, VI deniers.

Pels d'anhels

46. Per eissa manieira, XII pels d'anhels o de cabritz, mealha, et I fais d'ome, I denier, e la saumada, VI deniers.

Pels de conilhs

47. Per eissa manieira, XII pels de conilhs[5] o de lebres, mealha, et I fais, I denier, e la saumada, VI deniers.

Pels de volps o faina

48. Per eissa manieira, Iª pel de volp, mealha, et una pel de faina, mealha, et I fais, I denier, e la saumada, VIII deniers.

[1] Dans la copie de Jolibois : *azini*.

[2] Manus. *vende*, avec un tilde sur l'*e*. Jolibois n'indique pas ce détail et écrit : *vende*.

[3] Jolibois écrit : V *deniers*.

[4] Peau dépouillée de sa laine. A rapprocher de *codena*.

[5] Ray. *Conil*.

Cuer de buou

49. Per eissa manieira, I cuer de buou o de vaca, I d[enier], e la saumada, VI deniers.

Cuer de caval

50. Per eissa manieira, I cuer de caval o d'ega [1] o de rossi o de poli, I denier, e la saumada, VI deniers.

Cuer d'aze

51. Per eissa manieira, I cuer d'aze o de sauma o de poli, I denier, e la saumada, VI deniers.

Cuer de cer

52. Per eissa manieira, I cuer de cer o de cabrol o de dam, II deniers, e la saumada, XII deniers.

Pel de moto o de Cordoa

53. Per eissa manieira, una pel de moto o de Cordoa que sia adobatz, mealha, et I fais d'ome, II deniers, e la saumada, XII deniers.

Cuer d'equa

54. Per eissa manieira, I cuer d'equa [2] adobat, mealha.

Cuer [3]

55. Per eissa manieira, una pessa de cuer que aja costat XII deniers deu pagar mealha, et una faissa, I denier, et una cota, I denier, et I esquinal, I denier; et I cuer adobat en tan o en rodor [4] o en rabassa [5] e tot cuer de bestia grossa, I denier, que adobat sia, e la saumada, XII deniers.

[1] Jolibois écrit : *degua*.

[2] Jolibois écrit *degua*.

[3] D'une écriture bien postérieure : *de salvatge*.

[4] Rodoul, *coriaria myrtifolia*, plante qui remplaçait le tan dans les tanneries. Note d'E. Jolibois.

On cultivait cette plante à Albi, et les *rodoriers*, ou champs plantés en rodoul, étaient assez communs au XIVe siècle.

[5] Jolibois, qui écrit ce mot *rabasse*, définit cette plante : *Reseda luteola*, gaude, plante dont les feuilles fournissent une teinture jaune. Cf. Du Can. *Rabascia*.

Parge vermelh

56. Per eissa manieira, I parge vermelh [1], mealha, et I fais, I denier, e la saumada, XII deniers.

Aludas

57. Per eissa manieira, una aluda, mealha, et I fais, I denier, e la saumada, VI deniers.

Sabatas

58. Per eissa manieira, VI parelhs de sabbatas, que mercadier las porte per revendre, mealha, e XII parelhs, I d[enier], e la saumada, VI deniers.

Patisses

59. Per eissa manieira, VI parelhs de patisces, mealha, e XII parelhs, I denier, e la saumada, VI deniers.

Lana

60. Per eissa manieira, una liura de lana, mealha, e mieja peza [2] mealha, et una peza I denier, e la saumada XII deniers, et I troscel, XII d[eniers], que lana sia lavada o a lavar.

Tramas

61. Per eissa manieira, I escatiot [3] de tramas o d'estam, que peze una liura, mealha, e mieja peza, mealha et una peza, I denier, et una saumada o I trossel [4], XII deniers.

Drap cru

62. Per eissa manieira, I drap cru que vengua per parar deu I denier.

Flessadas

63. Per eissa manieira, una flessada que vengue per parar, I denier.

[1] Large ceinture rouge en usage dans le Midi. Note de Jolibois. Cf. Du Cang. *Pargia*.

[2] Peza, pensa, pezum, poids, poids dont la valeur variait suivant la localité et même suivant les objets. Le pezon de laine, à Carcassonne, était un ballot de 3 livres. Cf. Du Can. *Pesa* et *pensa* et note de Jolibois. Cf. aussi *Deux livres de raison*, 1517-1550, par Louis de Santi et Aug. Vidal, p. 286.

[3] Echeveau. Aujourd'hui, *escautidou*.

[4] Jolibois écrit *troscel*.

Drap que venga per ordir

64. Per eissa manieira, I drap canhs que sia, que vénga per ordi o per teisser, I d[enier].

Drap entier

65. Per eissa manieira, de [1] drap entier que passa al pont deu I denier, se no va p[er] talhar ad Albi.

Drap blanc

66. Per eissa manieira, I drap blanc que ane per tenher deu I denier, e la saumada, XII deniers, o I troscel, XII deniers.

Flessada granda o pauca

67. Per eissa manieira, I[a] flessada, I denier, e la saumada, VI deniers.

Chalo

68. Per eissa manieira, I chalo [2], I denier, e la saumada, VI deniers

Vanoa

69. Per eissa manieira, una vanoa [3], I denier, e la saumada, XII deniers.

Cardos

70. Per eissa manieira, mieja peza de cardos, mealha, e la peza, I denier, e la saumada, VIII de[n]iers.

Pelha [4]

71. Per eissa manieira, I gonel d'ome o de femna, I denier, et I gardicor, I denier, et una gannacha [5], I denier, et I mantel, I denier, que ane per vendre. Et I faish [6] de pelha, II deniers, et una saumada, VI deniers, cant sera de pelha.

Grana de roia

72. Per eissa manieira, mieija cartieira de grana de roia [7], mealha,

[1] Jolibois écrit : I.
[2] Châlit. Cf. Du Cang. *Chalo*.
[3] Courte-pointe. Cf. Du Can. *Vanoa*.
[4] Il faut traduire ce mot par hardes, habits.
[5] Garnache, sorte de manteau long. Note de Jolibois. Cf. du Can. *Gannacha* et *Garnachia*.
[6] Jolibois écrit *fais*.
[7] Garance. Ray. *Roya*. Cf. Du Can. *Roja*.

e la cartieira, mealha, e la emina, I denier, e la saumada, II deniers.

Grana de paslieira

73. Per eissa manieira, mieja cartieira de grana de paslieira[1], mealha, e la cartieira mealha, e la emina mealha, e la saumada mealha.

Roia

74. Per eissa manieira, mieja peza de roia, mealha, e la peza, I denier, e la saumada, XII deniers.

Pastel

75. Per eissa manieira, mieja peza de pastel, mealha, e la peza, I denier, e la saumada, XII deniers.

Peirela

76. Per eissa manieira, VI liuras de peirela[2], mealha, e XII liuras, I denier, e la saumada, XII deniers.

Fuelh

77. Per eissa manieira, VI lbr. de fuelh[3], mealha, e XII liuras, I denier, e la saumada, XII d[eniers].

Senres claveladas

78. Per eissa manieira, mieg cartairo de senres claveladas[4] ho I cartairo, mealha, e mieg quintal, I denier, e la saumada, IIII deniers.

Mossola

79. Per eissa manieira, m[i]eja quartieira de mossola, mealha, e la saumada, mealha, cant sera d'un senhor, e se era de dos senhors o de tres, que a la intrada del pont aguesso mes de doas

[1] Pastel. Cf. Du Can. *Pastellaria.*

[2] *Lecanora parella,* espèce de lichen employé par les teinturiers et qui fournit des tons d'un rouge amarante. Note de Jolibois.

[3] Jolibois écrit *frielh*, sans pouvoir traduire ce mot que par *friel* avec un point interrogatif. La leçon fuelh n'est pas douteuse. Est-ce feuille de papier?

[4] Cendres provenant de la lie de vin desséchée et brûlée. Les teinturiers en faisaient usage. Note de Jolibois. Cf. Du Can. *Cineres clavati* a *cinis.*

bestias o de tres sobre una, deu pagar mealha per cada senhor.

Fromen

80. Per eissa manieira, mieja quartieira de froment, mealha, e la saumada, mealha.

Seguial

81. Per eissa manieira, la quartieira de seguial, mealha, e la saumada, mealha.

Civada

82. Per eissa manieira, mieja quartieira de civada, mealha, e la saumada, mealha.

Ordi

83. Per eissa manieira, mieja quartieira de ordi, mealha, e la saumada, mealha.

Palmola

84. Per eissa manieira, mieja quartieira de palmola, mealha, e la saumada, mealha.

Espeuta

85. Per eissa manieira, mieja cartieyra d'espeuta, mealha, saumada mealha

Favas

86. Per eissa manieira, m[i]eja cartieyra de favas, mealha, saumada, mealha.

Pezes

87. Per eissa manieira, mieja cartieira de pezes, mealha, e la saumada, mealha.

Gieissas

88. Per eissa manieira, mieja cartieira de gieissas, mealha, e la saumada, mealha.

Sezeros

89. Per eissa manieira, mieja cartieira de sezeros, mealha, e la saumada, mealha.

Lentilhas

90. Per eissa manieira, mieja cartieira de lentilhas, mealha, e la saumada, mealha.

Nozes

91. Per eissa manieira, mieja cartieira de nozes, mealha, e la saumada, mealha.

Vi

92. Per eissa manieira, III lials de vi[1] mealha, e la saumada, mealha.

Sal

93. Per eissa manieira, mieja cartieyra de sal, me[a]lha et I[a] emina, I d[enier], e la saumada, I d[enier].

Oli

94. Per eissa manieira, I[a] setzena d'oli, mealha, et I pegar, I d[enier], et I[a] emina, I d[enier], e la saumada, II d[eniers].

Porc salat

95. Per eissa manieira, cartier de porc salat, mealha, et I[a] fieuza, I d[enier] et I baco, I d[enier], e la saumada, III d[eniers].

Moto salat

96. Per eissa manieira, I cartier de moto salat, mealha, et I mieig, mealha, et I moto, I d[enier], e la saumada, II d[eniers].

Cartier de beu

97. Per eissa manieira, I cartier de beu[2] salat, mealha, e mieg beu I d[enier], e la saumada, II d[eniers].

Cabritz

98. Per eissa manieira, I cabrit o I anhel[3], mealha, e I fais, I d[enier], e la saumada, II d[eniers].

Cambas de porc

99. Per eissa manieira, XII cambas de porc saladas, mealha, e la saumada, IIII d[eniers].

Says

100. Per eissa manieira, I say[4] que peze III lbr.[5], mealha, et I say

[1] La lial est la seizième partie du setier.
[2] Sans doute pour *buou*. C'est *buou* qu'écrit Jolibois.
[3] Jolibois écrit : *aniel*.
[4] Panne.
[5] Jolibois écrit : *lievras*.

que pese VI lbr. mealha, e say que pese la peza, I d[enier], e la saumada, IIII d[eniers].

Say fondut

101. Per eissa manieira, III lbr. de say fondut, mealha, e mieja peza, mealha, e la peza, I d[enier], e la saumada, III d[eniers].

Seu

102. Per eissa manieira III lbr. de seu, mealha, e mieja peza, mealha, e la peza, I d[enier], e la saumada, IIII d[eniers] [1].

Li

103. Per eissa manieira, I terso d'estopas [2] de li o de [c]ambetz, mealha, e I terso de li o de cambe, mealha, e la peza, I d[enier], e la saumada, XII d[eniers].

Cambetz

104. Per eissa manieira, II lbr. de fial de li o de cambetz, mealha, e I terzo, mealha, e la peza, I d[enier], e la saumada, XII d[eniers].

Filatz d'obra

105. Per eissa manieira, si hus homs o una femna aporta fial per far tela, q[ue] pague per mieg terso o per terso o per peza coma faria sel vendia.

Telas

106. Per eissa manieira, Ia tela, sia prima o grossa, o pauca o granda, I d[enier], e se va p[er] candejar, VI d[eniers].

Cordas

107. Per eissa manieira, I terso de cordas, mealha, e Ia peza, I d[enier], e la saumada. VI d[eniers].

Alcassis

108. Per eissa manieira, alcassi [3] de coissi, mealha, et I de cossora, I d. e la saumada, VIII d.

Lansol

109. Per eissa manieira, I lansol mealha, e la saumada, VI d.

[1] Partout où, dans ces derniers articles, nous avons écrit lbr. Jolibois traduit ce sigle par *lievras*. La véritable ortographe est *liuras*.

[2] Jolibois écrit *estopag*. *Terso* = tierson. Cf. Bu Can. *Tersonum*.

[3] taie.

Vels

110. Per eissa maniera, II vels ques tengo en Ia pessa, paga [1] mealha, cant iran per vendre, e la saumada, VI d.

Jupa

111. Per eissa manieira, Ia jupa, mealha, e saumada, VIII d.

Cosseras

112. Per eissa manieira, Ia cossera am pluma, II d. e I coissi, I d. e la carga, VIII d.

Linos

113. Per eissa manieira, mieja cartieira de linos, mealha, e la saumada, I d.

Canabos

114. Per eissa manieira, mieja cartieira de canabos [2] mealha, e la saumada, I d.

Sera

115. Per eissa manieira, Ia tortela de sera que peze mieja lbr., mealha, e VII lbr. I d. e la saumada, XII d.

d'acier

116. Per eissa manieira, III lbr. d'acier de Levan, I d. e la saumada, XII d.

Esporti de figas

117. Per eissa manieira, I esporti [3] de figas, II d. e la saumada VI d.

Esporti de razims

118. Per eissa manieira, I esporti de razims [4], I d. e la saumada, VI d.

Mersaria

119. Per eissa manieira, I mercier que porte la mersaria al col, paga I d. e la saumada, VIII d.

[1] Correc. : *pago*.
[2] Graine de chanvre.
[3] Panier, panerée. Cf. Du Can. *Sporta*.
[4] Jolibois écrit *razinis*.

Mersaria

120. Per eissa manieira, tot(z) mercier(s) que porte la mersaria desplegada non deu re pagar.

Milgranas

121. Per eissa manieira, I fais de milgranas, I[e] milgrana $\frac{1}{2}$ de las tres la una, e la saumada, VI d.

Castanhas

122. Per eissa manieira, mieja cartieira de castanhas, mealha, e la saumada, II d.

Peras

123. Per eissa manieira, c peras d'Engoyssa, mealha, e la saumada, I d.

Pomas

124. Per eissa manieira, I fais de pomas, mealha, e la saumada, I d., des quals [2], passatz la Totz S[anhs] que enans pomas non devon pagar re.

Avelanas

125. Per eissa manieira, mieja cartieira d'avelanas [3], mealha, e la saumada, I denier.

Aglans

126. Per eissa manieira, mieja cartieira d'eglan, mealha, e la saumada, I denier.

Culhers manjadors

127. Per eissa manieira, IIII dotzenas de culhers manjadors, mealha, e la saumada, VI deniers.

Boyssas

128. Per eissa manieira, IIII dotzenas de boyssas, mealha, e la saumada, VI deniers.

Vertelhs

129. Per eissa manieira, XXIIII vertelhs [4] de boys, mealha, e la saumada, VI deniers.

[1] Jolibois ecrit *milgrano*.

[2] Manus. *des qs*.

[3] Manus. d'*avelas*, sans tilde.

[4] Le verteil ou *vertay*, était une sorte de poids ou de bouton qu'on adaptait au fuseau pour le faire tourner plus facilement.

Note de Jolibois. — Aujourd'hui *bertel*. Cf. Du Can. *Vertebrum*.

Fuzes

130. Per eissa manieira, VIII dotzenas de fuzes, mealha, et I fais, mealha, e la saumada, VI deniers.

Penches

131. Per eissa manieira, XXIIII penches, mealha, et I fais, Ia penche, e la saumada, IIII penches.

Balestas

132. Per eissa manieira, Ia carga de balestas, VI deniers, que ano per vendre.

Arcxs

133. Per eissa manieira, XII arcxs, mealha, e la saumada, V deniers.

Matrasses

134. Per eissa manieira, XII matrasses [1], mealha, que ano per vendre, e la saumada, V deniers.

Culhiers

135. Per eissa manieira, XII culhiers d'ola [2], pago al pontanier la I, et a fais I culhier, e la saumada, IIII culhiers.

Latas

136. Per eissa manieira, I fais de latas, mealha, e la saumada, mealha.

Cabiros

137. Per eissa manieira, I cabiro cayrat, mealha, e la saumada, mealha.

Cornuda

138. Per eissa manieira, Ia cornuda, mealha, e la saumada, mealha.

Trau

139. Per eissa manieira, I trau que I home puesca portar o Ia bestia, mealha.

Trau o claupoinh

140. Per eissa manieira, I trau o I claupoinh [3] o I estan que pague mealha per cada fayssia [4] que i [5] aura obs a passar lo pont.

[1] Traits, javelots. Cf. Trés du Félib., à *matras*.
[2] Dans la copie de Jolibois : *do la*.
[3] Palis.
[4] Jolibois : *fayssier*.
[5] Jolibois : qui. La vraie lecture est *q* avec un tilde et i.

Planca

141. Per eissa manieira, I fais de planca, mealha, e la saumada, mealha.

Caissa

142. Per eissa manieira, caissa, I denier, e la saumada, II deniers.

Taulas

143. Per eissa manieira, Ia taula, mealha, la saumada, I denier.

Postz

144. Per eissa manieira, I fais de postz, mealha e la saumada, mealha.

Escalas

145. Per eissa manieira, Ia escala, me alha e la saumada, II deniers

Palas

146. Per eissa manieira, III palas, mealha e la saumada, II deniers.

Palas

147. Per eissa manieira, III palas de palabessa[1], mealha.

Esclops

148. Per eissa manieira, XII pareilhs d'esclops, mealha e la saumada, II deniers.

Enaps

149. Per eissa manieira, XXIIII enaps de fust[2], mealha e la saumada, V deniers.

Escudelas

150. Per eissa manieira, XXIIII escudelas manjadoiràs, mealha e la saumada, I denier, et I enapier[3], I denier..

Escudelas

151. Per eissa manieira, XII escudelas panieiras[4], I d., la saumada, V. d.

[1] Bêche. Aujourd'hui : *palabes*.
[2] Ecuelles en bois pour boire.
[3] Dressoir.
[4] Corbeilles à pain.

Fusta de lieig

152. Per eissa manieira, la fusta I lieig, mealha, e la saumada, II d.

Archa

153. Per eissa manieira, I[a] archa ab IIII pecols [1], I d.

Estevas

154. Per eissa manieira, II[as] estevas [2], mealha e la saumada, I d.

Dentals

155. Per eissa manieira, II dentals [3], mealha e la saumada, I d.

Arariga

156. Per eissa manieira, I[a] arariga [4], mealha, e la saumada, I d.

Lo fust de mieja cartieira

157. Per eissa manieira, lo fust de mieja cartieira, o I[a] cartiera, o I eminal, mealha, et I fais, I d. e la saumada, III d.

Paniers

158. Per eissa manieira, III paniers o III descs, mealha, e la saumada, I d.

Cruvels

159. Per eissa manieira, III cruvels [5] o III sedasses [6], mealha, et fais, I d. e la saumada IIII d.

Grazal

160. Per eissa manieira, I grazal [7] de fusta, I d.

Semals

161. Per eissa manieira, I pareilh de semals, mealha e la saumada, II d.

[1] A 4 pieds. Le mot existe encore; on dit: *pecoul de leyt*.
[2] Mancheron de charrue.
[3] Cep. soupeau de charrue, Ray. traduit par *araire*.
[4] Manche de charrue.
[5] Crible. Aujourd'hui: *curbel*.
[6] Tamis. Racine *seda*, soie.
[7] Grande jatte.

Cornut

162. Per eissa manieira, I cornut[1], I d.

Agrassier e tonel[2]

163. Per eissa manieira, I agrassier[3], mealha et I tonel, I d.

Selcles de tonels

164. Per eissa manieira, II selcles de tonels o de cornut, mealha e la saumada, II d.

Selcles

165. Per eissa manieira, VI selcles de semals, mealha e la saumada, II d.

Or[e]lhieiras de cemals

106. Per eissa manieira, VI orelhieiras de cemals o VI funces, mealha e la saumada, II d.

Seilhs de ferrat

167. Per eissa manieira, II seylhs[4] de ferrat, mealha e la saumada, II d.

Pega

168. Per eissa manieira, IIII lbr. de pega[5], mealha et I fais, I d. e la saumada, III d.

[1] Cuve en bois armée d'une double corne. La cuve dont se servent aujourd'hui les égorgeurs de cochons s'appelle *cornudo*.

[2] *E tonel* ont été ajoutés après coup ; ces deux mots, qui sont à l'encre noire, sont d'une autre main.

[3] Jolibois traduit *agrassier* par agras, panier à vendange. Il existait une sorte de vin *agras*, ainsi appelé parce qu'il était fait avec le raisin *agras* — le mot n'a pas disparu et signifie verjus, raisin cueilli avant sa pleine maturité. — L'agrassier était donc une futaille destinée à contenir le vin agras. Cf. nos *Comptes consulaires d'Albi.* (1359-1360), gloss. au mot *agras* et Du Can. *agrascora.*

[4] Jolibois écrit selcles. La lecture s'*eilhs* et *seylhs* n'est pourtant pas douteuse. Dans Ray. *selh* est traduit par seau. Ce n'est qu'une partie du seau. Est-ce l'anse? Est-ce le cercle en fer? *Selio* est, aujourd'hui, synonyme de *ferrat.*

[5] Poix. Ray. traduit par résine. Dans les comptes consulaires d'Albi résine se dit *peroyna,* aujourd'hui *perouzino.*

Capelas o clergues

193. Per eissa manieira, totz capelas e clergues, o totz priors o abas, quals que sia[n], se dins la siutat non estava[1], que se la lor causa passa pel pont, sia[2] tengutz de pagar enaissi coma l'autra gent a acostumat.

Donzels o cavaliers

194. Per eissa manieira, donzel o cavalier o vescomte o comte o tot autre senhor de paratge, se la lor causa passa pel pont, que pague coma [a] acostumat l'autra gen, que sis faria se passava a la nau[3].

De doas mercadarias

195. Per eissa manieira, si 1 homs o una femna o una bestia porta doas mercadarias o de tres o de quatre qe la una non sembla l'autra, lasquals ajo acostumat de paga cascuna et per si, que pague per cascuna so que acostumat es hi de pagar.

Mercadarias

196. Per eissa manieira[4], s[e alcus] homs o alcuna femna p[assa] pel pont et porta o me[na al]cuna causa que issi no ssi [trobe] escrig[5] ni nominada, per que [sia] o sera questio e controversia, entre aquel o aquela el pontanier que tenra lo pont, d'aquo que porta o mena e per lo pont passa, se deu re pagar, ni quant deu pagar, la dicha controv[er]sia[6] o questio deu esser diffinida e det[er]menada[7] per los cossols d'Albi o per dos promes de la vila eligitz per los ditz cossols ; e la diffinicio d'aquels deu esser gardada e tenguda.

Jusieus

197. Per eissa manieira[8] se negus [ju]sieus ni neguna juzieua, [sia

[1] Correc. : *estavo*.

[2] Correc. : *sian*.

[3] Jolibois traduit ainsi le dernier § : et il en serait de même s'il passait à la barque.

[4] Le manuscrit est déchiré à ce point, de telle sorte que la fin de 4 lignes a disparu. Il est aisé de rétablir les lettres enlevées ; nous les plaçons entre crochets.

[5] Correc. : *escricha*.

[6] Tilde sur le *v*.

[7] Tilde sur le *t*.

[8] Les effets de la déchirure se font également sentir au verso. Nous plaçons entre crochets les lettres disparues.

pau]c o gran, passa pel pont, [sia a pe] o a caval, sia mortz o sia [vieu], deu al pontanier XII [d. per t]esta.

Qui non paga [lo pon]tanier

198. [Per] eissa manieira, se negus [homs] o neguna femna passa [per lo] pont deguna m[er]cadaria[1] [o c]ausa que deia pagar al pont e non pagava lo pontanier, e s'en va, lo pontanier lo poc segre e far tornar, el e la mercadaria, entro sus lo pont, davant l'us de la ganiela[2]. Apres deu pagar lo doble ses tota m[er]ce[3]. E noy i a plus encorsa de negun home ques n'anes ses pagar.

Aug. VIDAL.

[1] Tilde sur *m*.

[2] Jolibois écrit *gamela*. Nous avons, quantité de fois, trouvé ce mot dans les comptes consulaires d'Albi, avec l'i nettement marqué. Nous devons avouer cependant que, souvent, il ne peut avoir, comme ici, le sens de bureau de péage. *Ganiela* est un mot générique qui doit désigner une sorte de maison de forme ou à destination particulière.

[3] Tilde sur *m*.

LE CHANSONNIER DE BERNART AMOROS

(*Suite*)

159

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 22)

I. (*p. 155*) Fortz causa es qe [tot lo maier dan
El maier dol las qieu anc [mais agues
E so don dei totz temps pla- [gnier ploran
Mauen a dir en chantan e [retraire
Car cel qera de valor caps e [paire
Lo ric valen richart reis dels [engles
Es mortz ai dieus cals parde [cals es [1]. danz es
Can estrains motz qan sal- [uaties a dir
Ben a dur cor totz hom co [pot suffrir.

II. Mortz es lo reis e son passat [mil an
Canc tan prodom nō fon ni [vol [2] vi res
Ni anc mais hom no fo del [sieu semblan
Tan larcs. tan pros tan a- [dreitz. tals donaire
Qalixandres lo reys qe ven- [qet daire
Non cre qe tant dones ni tant [mezes
Ni anc charles ni artus plus [valgues
Qa tot lo mon si fe qin vol [ver dir
Als uns doptar e als autres [grazir.

III. Ai valen reis segnjer e qe [faran
Richas armas ni bels tornei [espes
Ni richas cortz ni bel don [aut ni gran
Pos vos noi es qen iratz [3] [cabdelaire
Ni qe farā tan liurat a mal- [traire
Al [4] qe seron en vostre ser- [uir mes
Qatendion qel guiardos ven- [gues
Ni qe faran cil qes degran [aucir
Qauratz [5] fag en grant ricor [venir.

IV. Longa ira e gran pena trai- [ran

[1] *l.* : perde cals — [2] *c. en* : nol — [3] *l.* : eratz — [4] *l.* : Cil — [5] *c. en* : Qauiatz

E tos temps dol quenaissi [lor es pres
E serrazin turc paian e per- [san
Qi vos desplanan[1] mais [come nait de maire
Creiseran tant lur ergueil leur afaire
Qel sepulcres ner ben plus [tard conques
Mas dieus o vol qe cel non [o volgues
E vos segnier visqesses. senz [faillir
De suria lo auengra fugir.

V. Oi mais noi ai esperanza [qei an
Reis ni princeps qe cobrar [lo saubes
Pero tuit cil qen luec de vos [seran
Deuon guardar con fost de [pres amaire
E cal forō vostre dui valē [fraire
Lo reis enrics el bon comte [iaufres
E cels qen luec remanrā de [vos tres
Ben deu auer aut cor e ferm [cossir
De far bos faitz e de secors [chauzir.

VI. Merauil me del fals segle [truan
Com i pot star sauis hom [ni cortes
Pos ren noi val bel dig ni [fait prezan
E donc perque sesforsom pauc ni gaire
Qeranos a mostrat mortz [*p. 156*) qe pot faire
Qa un sol colp al meillor [del mont pres
Tota lonor tot lo sen tot lo bes
E pois ve hom qe ren noi [pot gandir
Ben deuriom meins doptar [de morir.

160

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 29)

I. Ges nom tueil nim recre
De solatz ni de chan
Nim desconort en re
Per perdas ni per dan
Ni cant auer mi ve
No men don ioi trop gran
Qenaissi sesdeue
Pero dire desmais
Sui issitz cuns rics iais
De mi donz cui adhor
Mi ven al cor em nais
Entiers plenz de douzor
Finz valens e verais.

II. Ai can gent mi rete
La bella cui reblan
Can del cor mi soue
Qil memblet suspiran
Cant alenet vas se
E ma bocha baizan
El cor seguet lale
Cab aital gien lentrais
E qar aqel douz bais
Mac tan douza sabor
La bella qi mapais
Feim apres tan donor
Canc pois iois nom sostris[2]

[1] *l.* : Qius duptauan. — [2] c. *en* : soffrais

III. Aqest iois mi reue
E ma gitat dafan
Em renouell em te
Don mesbaudei chantan
La bella sap e ve
Qe mi ni mon talan
Nō loing de sa merce
Nim camge nim biais
Anz car amors matrais
Ab tan onrat segnior
Li fatz fin del pantais
Don ma fag suffridor
Mains iornz e mainz assais.

IV. Per leis am iois e me
Qeil soi fiz merceian
Car finament e be
Vai sos pretz adenan
E lonor qill mante
El gais cortes semblan
Son de iois e coue
Qamor e iois lapais
E es tan sos cors gais
Qell auzels chantador
Sen alegrō *per* plais
E nan gaug entre lors
E fan voutas e lais.

V. E pueis aissi saue
Qeil plai qe mōte tan
Conq*uist* ma *per* iasse
Per far tot son coman
Car de cor e de fe
Lam fi [1] qe tan ne qan
Non vir aillors mō fre
Nim derenc ni meslais
E si pelz [2] fals brais
Qe fan lauzeniador
Nos canìa ni sirais
Pro mestai miels damor
Qa floris el palais.

VI Uns auinens rics iais
Fiz valenz e verais
A naguout mon segnior
Sobratretan e mais
Con a mais de valor
De veirs us rics balais.

161

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 34)

1. (*p. 157*) Lo rossignolet sal-
[uatge
Ai auzit qe sesbaudeia
Per amor e son lengatge
E fam si mourir denueia
Qar leis cui dez [3]
Non vei ni remir
E nol uolgrau [4] ugan auzir
Pero pel douz chan
Qel e sa par fan
Effortz un paue mon co-
[ratge
En vauc conortan
Mon cor en chantan
Zo qieu non cudei far ogan.

II. E sieu tot plaing mon dam-
[pnatge
Mon cor aclin e sopleia
Ver leis ia segnioratge
En me e taing qesser deia
Car non poc plus dir
Car venc al partir
Mas sa charail vi cubrir
Em dis suspiran
A deu vos coman
E can puis [5] e mon coratge
Lamoros semblan
Per pauc emploran
Nom auci *quar* noil son dai-
[ran [6]

[1] *l.*: si — [2] *l.*: per los. — [3] *l.*: dezir — [4] *l.*: volgra — [5] *l.*: pens — [6] *l.*: denan

III. Mi donz qi ten mon coratge
Prec con [1] cel qi merceia
Qe no maia cor volatge
Ni fals lauzengiers non creia
De mi ni salbir
Qe ver autram vir
Mas *per* bōa fe sospir
E lam ses enian
E sens cor truan
Qieu non ai ges tal coratge
Qon li fals drut an
Qi van galian
Per qe amors torn e soan.

IV. E pero nul alegratge
Nom dona res qeu [2] veia
Per qieu conosc mon folatge
E es dreitz caissi mesteia
Em deiavenir
Can p*er* fol consir
Laissei mon ioi a iauzir
Don ar vauc doptan
E ai ire dan
E conosc [3] mon coratge
Qai p*er* dutz estatz [4]
Qieu nō ai ioi gran
Ni reir [5] qim vengues a [talan·

V. Chanzon de te faz messatge
E vai ades e espleia
Lai on ioi a son estatge
A mi donz qi tan guerreia
E potz lai tan dir
Qieu muer de dezir
E sill te deui acuillir
Vai lades membram
E non tanz tarzan.....

162

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 12)

I. Bem platz e mes gen
Damic qen ioi sapren
Cai fin cor clar valen
Calqe bon mestier aia
Faza lui paruen
Sa bon obre son sen
Sol qe em be seschaia
Gaugz e bes luiuen [6]
Per qes taing es coue
Cuna chanzon retraia
Cuinda ab ditz pratz [7]
Qar mout sui gen preiatz
Qeu chant e masolatz.

II. (*p. 158*) E qar plus souen
Non chan fas fallimen
Qe tals mi ten iauzen
E malegre mapaia
Don dic qieu noi men
Q*ua*l mieu conoissemen
El mon non es tan gaia
Per qe en sa merce
Me sui mes p*er* iasse
Ab cor qe nom nestraia
E rendutz e datz [8]
E sieu ren dic ni fatz
De ben sieus sial gratz.

III. Per aital couent
Li fiz de me prezent
Car mi des douzament
Baizan samor veraia
Em dis en rien
Amics mon cors vos ren
E faitz en so qeus plaia
E cant men souen

[1] *l.* : sicon — [2] *l.* : qe eu — [3] *l.* : c. e — [4] *l.* : est an — [5] *l.* : ren. — [6] *c. en* : lin uen — [7] *l.* : prezatz — [8] *l.* : donatz

E la valor el pretz[1] si
Fan a dotz[3] parer [aura[2]
Camors laia[4] poder
Car lai on es amor gaia
Deuria merce caber
Veus lo conort qem nap[a]ia
Om tol qe nom desesper.

IV. (*p. 159*) A mi qe cal sieu non [ai vasaslatge
Ni ardimen qel auz dir ma [rancura
Qar tan dopte sonor e son [paratge
Son bel semblan e sa bella
Qaizom fai temer [faitura
Ca leis nom degnia caler
De mal ni dafan qem traia
E sem uolgues retener
Nom volgresser reis de [maia[5]
Tan am ab leis remaner.

V. Qeu ai auzit de saui ses [folatge
Cāt ora[6] mal celui dō nō a [cura
Qeil ditz *que*il don dieus [ioue segnioratge
Aq*ue*st orar[7] sia tortz o
Ja damor p*er*il[8] [dreitura
E sieu lai nom dei doler
Car de pros domna veraia
Am mais sol lo bom esper
Qe nul dom dauol sau[a]ia
Com non deu en grat tener.

VI. Queu sai una qes de tan [franc usatge
Canc nō gardet honor uis[9] [sa seintura
Sieus es lo tortz & sieu en [dic vilanatge
Car senes gen e senes co-
Fai a totz vezer [bertura
Com poin esser[10] dechazer
E dōna cab aitanz sesfaia[11]
Non pes ges qem va[12] lezer
Qieu ia de leis ben retraira[13]
Ni voil qem puesca escaer.

VII. Na maria dona gaia
Vos non es daital voler
Qe ren no faitz qe desplaia
Anz faitz zo qe dieu plazer.

164

GAUCELMS FAIDITZ

(= B. Gr. 167, 27)

I. Gen fora contra lafan
Qe ma dat una douza amors
Pos a leis non truep mas [dan
Qe dones dautra part secors
Ab[14] sadouces ma dolors
Qeil dis de non desplazen
De leis on plus nom enten
Man ostat
E virat
Lo cor el sen
Del grieu fais
Per qieu lais
Lentendemen.

II. Tant qan la preiei chantan
No fo lo preiars mas folors
P*er* qem vir deserenan
Lo prec el chan. el colliors
Vers tal on beutatz e valors

[1] *l.*: p. qen leis — [2] *c. en*: atura — [3] *c. en*: totz — [4] *c. en* iaia — [5] *c. en*: inaia — [6] *l.*: onra — [7] *l.*: onrat — [8] *l.*: *per* uer — [9] *c. en*: ius — [10] *c. en*: essi — [11] *c. en*: sessaia — [12] *c. en*: na — [13] *l.*: retraia. — [14] *l.*: Abqe.

Son e tuig bon faig valen
E sil de cor mi consen
Ni mes dat
De bon grat
Ab ferm couen
Ges oimais
Nom irais
Ni mesplauen[1].

III. E pero li bel semblan
Eil gent acuillir eil dou-
[zors
Del sieu bel cors nou pre-
[zan
Eil beutatz eil fresca colors
Qes sobre totas autras
[flors
Lam fan amar tan temen
Canc non lauzei far par-
Mon pensar[2] [uen
Acordat
Nil fin talen
Don matrais
Mos cors gais
Gran ardimen.

IV. (*p. 160*) Ardimen matrais
[truep gran
E doptei qe non sia da-
[mors
Mas la bellam sufers tan
Qenqer sent las douzas sa-
bors
Qe de grā malananzam sors
Qan li baizei douzamen
Son bel blanc col couinen
Al onrat
Douz cognat
Don parti len
Adoncs frais
Lo douz bais
Mon marrimen.

V. Tant son sei faig benestan
Qe tot las qō ve es errors
Mas demen. com les denan
E vei los bes[3] honors
Els plazers chascun iorn
[maiors
El sieu douz esgart rien
Qem fai[4] amorosamen
Mā lōgnat
De foudat
Per qieu lim ten[5]
Don mi nais
El cor iais
Qun[6] ten iauzen.

VI. Ves[7] dic ses prec e sesman
Qanc noil fis tan mes gran
[paors
Lautrei mon cor e mon
[chan
A retraire sas granz lau-
[zors
E qar val sobre las meillors
Aian sil plaz chauzimen
Tal qem don san e gen
Un emblan[8]
Don prezat
De bel prezen
Contrals brais
Dels sauais
Celadamen.

[1] *l.* : mespauen — [2] *l.* : pensat — [3] *l.* : bes e las — [4] *c. en* : fei — [5] *l.* : ren — [6] *l:* : Qim — [7] *l.* : Ses — [8] *l.* : emblat.

E. Stengel

(*A suivre.*)

LA TRADUCTION DU NOUVEAU TESTAMENT

EN ANCIEN HAUT ENGADINOIS

Par BIFRUN

L'G CUDESTH DELS FATS DALS APOSTELS

CAP. XII.

(1) Mu in aqué tijmp l'araig Herodes mattét maun par appaschiunêr alchiüns de la baselgia. (2) Et amazó cun [**434**] la spêda Iacobum frêr da Iohannis : (3) & ueziand che qué era ad achiêr als Iüdeaus, schi scherchiêu' el da pigliêr er Petrum. Mu elg eran l's dis dels azijms. (4) Quæl l'g hauiand er appigliô, schi l'g mattét el in praschun, & l'g det in maun da quater quadrias da sudôs chi l'g parchiürassen, l'g uuliant dsieua la pasthqua mnêr oura agli pœuel. (5) Et Petrus gniua bain parchiurô in la praschun. Et duantêua arœf â dieu sainza intermischiun da la baselgia par el. (6) Et cura che Herodes füt par l'g mnêr oura, in aquella prœpia not durmiua Petrus traunter duos sudôs, & era liô cun duos chiadainas & las guardgias auaunt l'g hüsth parchiürêuan la praschun. (7) Et uhé l'g aungel delg signer s'apraschantó, & la liüsth faschét clêr aint îlg giêdem : & hauiand el dô illas costas da Petri, schi l'g astdastdó el, dschant : Sto sü praist. Et las chiadainas tumaun giu da ses mauns. (8) Et l'g aungel dis ad el : Schintat aint & trê aint las sckiarpas. Et el faschét uschia. Et el dis agli : Mettat dintuorn la tia arassa & uitten dsieua me. (9) Et giand oura l'g giaua sieua : & el nu sauaiua che füs uaira aqué chi duantêua três l'aungel, dimperse el pissêua da uair üna uisiun. (10) Et cura che fütten passôs la [**435**] prümma & la secuonda guardgia, schi uennen é â la porta d'fier, quæla chi maina in la cittêd, quæla chi s'aurít da se suessa. Mu giant oura schi uennen é sü la strêda, & adüntrat l'aungel s'partit dad el. (11) Alhura Petrus siand turnô in se, dis : Huossa sæ eau uairamaing, che l'g signer ho tra-

mis sieu aungel, & m'ho asckiampantô our delg maun da Herodis, & da tuotta l'aspetta dalg pœuel dals Iüdeaus. (12) & hauiand pissô la chiôsa, schi uen el â la chiêsa da Maria Mamma da Ioannis, quæl chi es anumnô Marcus, innua chi eran bgiers araspôs chi urêuan. (13) Et hauiand Petrus picchiô alla porta dalg pœrti, schi giet oura üna fanschella cun num Rode, par atadlêr. (14) Et sco ella hauét cunschieu la uusth da Petri, schi nun aurit ella l'g pœrti par algrezchia, mu curiand aint purtó che Petrus era auaunt l'g pœrti. (15) Mu aquels dissen ad ella : Tü ist immatida. Et ella affermêua che füs uschia. Et aquels dschaiuen : Elg es sieu aungel. (16) Mu Petrus cuntinuêua â picchiêr. Et hauiand auiert, schi l'g uezetten é & s'insthnuitten. (17) Mu hauiand fat ad els sching cu l'g maun che taschessen, schi arestdó el ad aquels in che mœd che l'g signer l'g haués mnô our de la [**436**] praschun. Et dis : Purtó â Iacobo & als frars aquaistas chiôses. Et siand ieu oura, tiró el uia in ür ôter lœ. (18) Et c(h)ura che uen di, schi era brichia ün pistchen sthguardin traunter l's sudôs, co che füs dchiappô â Petro (19). Et cura che Herodes l'g uulét hauair né l'g acchiattó, hauiand examinô las guardgias, schi cumandó el che gnissen mnêdas uia : & es ieu giu da la Iudea â Cæsaream et es dmurô alló. (20) Et Herodes era fick irô incunter aquels da Tyria & da Sidone. Et aquels par üna uennen tiers els, & hauiand surpladô Blasto, quæl chi era chiambrir delg araig, aggiauüschêuan la pæsth : très aqué che lur paias s'nudriêua cun la uitquergia delg araig. (21) Et hauaiua mis sü ün di Herodes trat aint cun üna arassa dad araig es sazieu in baunchia, & faschét ün plêd ad aquels. (22) Et l'g pœuel clamêua : ha uusth da dieu & nun dalg hum. (23) Et adüntrat l'g aungel da dieu l'g battét, très aqué chel nun hauês dô glœrgia â dieu : & es arus dals uerms, & ho dô sü l'g spiert. (24) Mu l'g plêd dalg signer creschaiua & s'ingrandiua. (25) Et Barnabas & er Saulus sun turnôs da Hierusalem hauiand cumplieu lur uffici, hauiand prais cun els er Iohanne, quæl chi hauaiua (num) surnum Marcus.

ANNOTATIUNS

Par l'g mnêr oura] par l'g dsthfêr. *Dalla aspetta dals Iüdeaus*] chels aspettêuan cun algrezchia che Petrus gnis dsthfat.

CAP. XIII.

(1) Mu elg eran in la baseglia, quæla chi era ad Antiochiæ, profets & ductuors. Barnabas & er Simon, quel chi gniua anumnô Niger, & Lucius da Cyrene, & Manahen, quæl chi era stô nudriô sü cun Herode tetrarcha, & Saulus. (2) Mu cura ch'aquels hauetten seruieu agli signer & giünô, schi dis l'g spiert sænc : Zaurô oura â mi Barnabam & Saulum in la lauur, ad aquæla ch'eau l's hæ clamô. (3) Et cura chels hauetten giünô & urô & hauetten mis sü ad aqæls l's mauns, schi l's tramtetten é dauend. (4) Et els dimê tramis dalg sainc spiert tiraun uia â Seleuciam, & dalonder nauigaun é in Cyprum. (5) Et cura che fütten â Salamine, schi predgiaun é l'g plêd da dieu in las synagogis dals Iüdeaus. Et hauaiuen er Iohannem seruiaint. (6) Et siand ieus da par tuot l'isla infina â Paphum, schi acchiataun é ün striun fuosprofet Iüdeau, quæl chi hauaiua num Bariesu, (7) quæl chi stêua cun l'g guuernadur Sergio Paulo ün hum pardert. Aquel hauiand fat clamêr Barnaba & Saulo aggiauüschêua dad udir l'g plêd da dieu. (8) Et Elymas striun (uschia gniua mis [**438**] oura sieu num) stêua sc(h)unter ad els, scherchiand da sthuiêr l'g guuernadur de la fe. (9) Mu Saulus quæl prœpi er Paulus, plain delg sainc spiert, l'g guardant cun l's œilgs tais dis : (10) O plain d'ingian & da tuotta chiatiuiergia, filg dalg diauel, inimich da tuotta giüstia, nun t'interlaschas tü da storscher las uias drettas delg signer? (11) Et uhé huossa l'g maun delg signer sur te, & uainst ad esser orf nun ueziand l'g sullailg infina ad ün tijmp. Et adüntrat tummô sur aquel la schiera & la sckiürezza, & giaiua dintuorn scherchiand ün chi l'g mnas â maun. (12) Alhura l'g guuernadur hauiand uis aquê chel era dchiappô, craiét, se sthmürafgliand de la duttrina del signer. (13) Et cura che da Papho Paulus muét, & aquels chi eran cun el insemmel, schi uennen é â Pergen da Pamphiliæ. Et Ioannes tiró uia our dad els & turnó â Hierusalem. (14) Et els siand ieus intuorn îlg paias uennen da Perga ad Antiochiam da Pisidiæ, & in ün di delg sabath sun els ieus aint in la synagoga & s'aschantaun giu. (15) Et dsieua la lezchia de la lescha & dals profets tramtetten l's parzuras de la synagoga tiers els,

dschant: Hummens frars, sch'elg es in uus qualch plêd dad intraguidamaint alg pœuel, schi dsché. (16) Et aluand sü Paulus & hauiand mussô cun l'g maun che s'taschés, dis: Hummens, Israeliters [**439**] & aquels chi temman dieu, udí: (17) L'g deus da quaist pœuel ho scharnieu nos babuns, & ho aduzô sü hôt l'g pœuel, siand els fullastijrs in la terra da Ægijpti: Et l's ho mnôs our da quella, cun ün hôt bratsh: (18) & intuorn tijmp da quaraunta ans ho el cumpurtô lur costüms îlg deserd. (19) Et hauiand mis suot set pœuels in la terra da Chanaan, schi ho el cumpartieu giu cun la suort ad aquels la terra. (20) Et dsieua aqué intuorn quaterschient ans & schinquanta, schi det el ad els giüdisths infina alg profet Samuel. (21) Et dalonder inuia agragiaun é un araig: & deus det ad els Saul filg da Cis, ün hum da la sclatta da Beniamin par ans quaraunta. (22) Et hauiand prais aquel dauent, schi ho el astdastdô sü ad els Dauid, par chel füs araig: ad aquegli dant el testimuniaunza dis: Eau hæ acchiattô Dauid filg da Iesse, ün hum suainter mieu cour, quæl chi uain â fêr tuottas las mias uolantæds. (23) Dalg sem da quaist deus, da co chel hauaiua impromis, schi ho el mnô ad Israeli l'g saluéder Iesum, (24) hauiand uiuaunt Ioannes predgiô auaunt la fatscha da la sia antrêdgia l'g battaisem de l'arüflijnscha ad Israeli. (25) Mu cura che Ioannes hauét furnieu sieu cuors, schi dis el: chi pissæs ch'eau saia? Eau nu sun eau aquel, mu uhé [**440**] é uain ün dsieua me, da quæl ch'eau nu sun deng da sthbrasagiêr üna sckiarpa da ses pes. (26) Humens frars, filgs da la sclatta da Abrahæ, & aquels chi traunter uus temman dieu, â uus es tramis l'g plêd d'aquaist salüd. (27) Per che quels chi stêuan â Hierusalem & lur parzuras, nun cunschiand aquel & las uusths dals profets, quælas chi uignen in imünchia sabath ligijdas, l'g hauiand cundamnô las haun cumplidas. (28) Et nun hauiand acchiattô in el üngiüna chiaschun della mort, haun agragiô da Pilato chel l'g amazás. (29) Et cura chels hauetten tuottas chiôses cumplieu, quælas chi eran scrittas dad el, l'g hauiand prais giu delg lain, schi l'g mattéten é in ün mulimaint. (30) Mu deus ho astdasthdô sü dals muorts aquel, quæl chi es uais par bgiers dis (31) ad aquels chi eran 'gnieus sü da Galilea â Hierusalem cun el insemmel: quæls chi sun sias pardüttas tiers l'g pœuel. (32)

Et nus predgiain â uus che aquella impromischiun, quęla chi es duantêda â nos babuns, (33) che deus l'hêgia cumplida â lur infauns, cu num â nus, hauiand aresüstô Iesu, da co che sto er îlg prüm psalm scrit: Tü ist mes filg, eau hæ huoz genuieu te. (34) Mu chel hêgia aquel astdastdô sü dals muorts & chel nu tuorna huossa plü in la cosümacium, schi ho el dit uschia: Eau uœlg dêr â uus las chiôses da Dauid sęnchias et fidêlas. (35) [**441**] Très aqué disth el er in ün ôter lœ: Tü nu uainst â laschêr che tes sænc uigna â uair la cosümaciun. (36) Per che Dauid cura chel hauét l'g tijmp de la sia uitta seruieu alg cusselg da dieu, schi durmit el, &es mis tiers ses babuns, & ho uis la cosümaciun. (37) Mu aquel, quæl che deus ho astdastdô sü, nu ho uis la cosümaciun. (38) Saia dimê â uus hummens frars â sauair, che très aquaist uain â uus predgiô l'aremischiun dals pchiôs, & da tuots aquels, da quæls che uus nun hauais pudieu gnir giüstifichiôs très la lescha da Mosi, (39) très aquaist scodün quæl chi craia uain â gnir giüstifichiô. (40) Guardó dimê che nu suruigna â uus aqué chi es dit îls profets: (41) Guardó uus sthgiamgiaduors, & 's asthmürafglió & 's pardé uia, per che eau uing â fêr üna huo[u]ra îls uos dis, quæla, sch'ün uain â dir â uus, che uus nu craias. (42) Et siand l's Iüdeaus ieus oura de la synagoga, schi aruêuan l's paiauns, che predgiassen aqué ad els er îlg sabath dsieua. (43) Et gniand oura l'g pœuel, schi sun ieus dsieua Paulum & Barnabam bgiers Iüdeaus & deuots proselijts. Quæls fafland cun els l's acusgliêuan che uulessen continuêr in la gracia da dieu. (44) Et îlg seguaint sabath bunamang tuotta la cittêd uen isemel ad udir l'g plêd da dieu. (45) Et l's Iüdeaus veziand l'g bgier pœuel uennen plains d'inuilgia & cunterdschaiuen ad aquel -[**442**]- las chiôsas, quælas chi gniuan dittas da Paulo, cunterdschant & blastmant. (46) Alhura Paulus & Barnabas hauiand pigliô ardimaint, dissen: A uus s'astuuaiua l'g prüm predgiêr l'g uierf da dieu, mu dimê che uus arfüdæs aquel, & æstmas uus suessa mêl dengs de la uitta æterna, uhé schi n's uulains uuoluer uia als paiauns, (47) per che uschia ho cumandô â nus l'g signer: Eau hæ mis te par üna liüsth als paiauns, par che tü saias l'g salüd per fin ouradima la terra. (48) Et udiant aqué l's paiauns schi s'haun é allegrô & ludêuan l'g plêd dalg signer

& haun craieu, taunts sco els eran hurdenôs â la uitta æterna. (49) Et l'g pled dalg signer s'arasêua par tuot aqué paias. (50) Mu l's Iüdeaus atizchia[u]n sü deuottas & hundrêdas dunauns, & l's prüms de la cittêd, & amuentaun sü la persecutiun in Paulum & Barnabam, & l's dsthchiatschaun our da lur cufins. (51) Mu els hauiand sthbattieu giu la puoluera dals lur pes in aquels, uennen ad Iconium. (52) Et l's discipuls gniuan plains d'algrezchia & d'spiert sænc.

ANNOTATIUNS

Nun (éd. num) *uaea la cosümacium*] nu uain â gnir cosümô, nu uain â dlijr, nu uain â sthmarschir. *Proselijts*] paiauns chi eran cunuertieus â la lescha de Mosi.

CAP. XIIII

[**443**](1) Et es duantô ad Icony ch'els gietten aint insemel in la synagoga dals Iüdeaus, & faflêuan in aquella guisa che craietten bgierra lieud dals Iüdeaus & dals Grecs issemel. (2) Mu aquels Iüdeaus chi nu craiauen amuantaun sü & guastaun l's sens dels paiauns incunter l's frars. (3) Et par aqué sun els dmurôs alló bgier tijmp, s'daportiand giagliardamang cun aiüd delg signer, quæl chi dêua testimuniaunza agli plêd della sia gracia, et dêua che duantassen isainas & miraquels três lur mauns. (4) Mu la lieud de la cittêd uen in parts, alchiüns stéaun cu l's Iüdeaus & alchiüns cu l's apostels. (5) Et siand fat ün sthfors dals paiauns & dals Iüdeaus isemmel cun lur parzuras insemmel, par l's fêr fuorza & par l's accrappêr, (6) hauiand inclijt la chiôsa, schi fügitten els â Lystram & â Derben, las cittêds da Lycaoniœ & da par tuot intuorn ilg prusmaunt paias & alló predgiêuan é l'g euangeli. (7) Et un schert hum â Lijstris sezaiua, quæl chi era debil cu l's pes, chi era zop dalg uainter de la sia mamma, quæl chi mæ nun hauaiua chiaminô ; (8) aquel udit faflant Paulum : Quæl l'g hauiand guardô & ueziand chel hauaiua cretta chel gnis guarieu, (9) dis cun hôta uusth : Sto sü dret in tes pes. Et aquel saglit sü & chiaminêua. (10) Et hauiand uis la lieud aqué chi hauaiva fat [**444**] Paulus, schi huzaun é la uusth ilg

launguaick Lycaonick, dschant : L's diêls in fuorma d'lieud sun gnieus giu tiers nus. (11) Et anumnêuan Barnabam Iouem et Paulum Mercurium, per che chel era la guida dalg plêd. (12) Et l'g sacerdot da Iouis quæl chi stêua ourauaunt lur cittêd, mnand aint â la porta tôrs & curunas, uulaiua cul pœuel sacrifichiêr. (13) Quæl cura chels apostels Barnabas & Paulus hauietten udieu, hauiand dstramô lur uesckimaintas, saglijtten aint îlg pœuel, clamant & dschant : (14) Humens, per che faschais uus aquaistas chiôses? Nus ischen er nus humens subgiets ad aqué prœpi mêl, che uus isches er uus, predgiand che uus 's müdas da quaistas uaunas chiôses uia alg uif dieu, quæl chi ho fat l'g schil & la terra & l'g mêr & tuot a ¡ué chi es in aquels, (15) quæl chi par etêds passêdas laschêua ir tuots paiauns par las lur uias. (16) Cumbain chel nun laschêua se sues sainza testimuniaunza, cura chel n's faschaiua dalg bain giu da schil, dant â nus la plüfglia & la tempuraunza früttaifla, assadulant nos cour cun spisa & cun algrezchia. (17) Et dschant aqué, schi haun é cun egra hustô l'g pœuel, che nu sacrifichiassen ad els. (18) In aquella survegnitten alchiüns Iüdeaus da Antiochia & da Iconio, quæls hauiand fat acra(n)dantô l'g pœuel, &hauiand fat accrappêr Paulum, l'g traietten oura de la [**445**] cittêt, pissiand chel füs muort. (19) Et l'g stand intuorn l's discipuls, schi aluó el sü & giet aint in la cittêd. Et îlg di dsieua es el ieu cun Barnaba â Derben. (20) Et cura chels hauetten predgiô l'g euangeli ad aquegli cittêt, & hauetten amussô bgiers, schi sun els turnôs â Lystram & ad Iconium & ad Antiochiam, (21) dabijnœf cumfirmand l's sens dals discipuls & l's intraguidant che continuassen in la fe : e che très bgiers astijnts nus stuain antrêr îlg ariginam da dieu. (22) Et cura chels hauetten cun las plüs uusths scharnieu ad els preers in inmünchia baselgia, & chels hauetten cun gigiüns fat arœf, schi arcumandaun é aquels agli signer, in aquæl chels hauaiuen craieu. (23) Et hauiand passô très la Pisidia uennen é in Pamphyliam, (24) cura chels hauetten predgiô l'g plêd â Vergæ, schi uennen é giu in la cittêd Attaliam, (25) & dalonder nauigiaun é ad Antiochiam, innua chels eran stôs arcumandôs â la gracia da dieu, in aquella lauur chels hauaiuen cumplieu. (26) Mu cura chels fütten arriuôs & chels hauetten fat aras-

pêr la baselglia, schi purtaun é tuot aquê che deus hauaiua fat cun els : & chel hauês auiert la porta della fe als paiauns. (27) Et sun dmurôs alló bgier tijmp cun l's discipuls.

CAP. XV.

(1) Et qualchiüns quæls chi eran gnieus de la Iudea, amussêuan l's frars : Upœia che uus nu s'armuondas suainter l'g custüm da Mosi, schi nu pudais esser salfs. (2) Et siand par aquê aluô sü un sthguardin, & füt ün sthguardin & ün dabat brichia pitsthen da Paulo & Barnabam incunter aquels, schi hurdenaun é Paulum & Barnabam & qualchiüns ôters da quels chi giessen sü â Hierusalem tiers l's apostels & tiers l's preers, da uard aquaist dabat. (3) Els dimê inuiôs de la basselgia passêuan três Phœnicen & Samariam, araschunand, da co chels paiauns s'cunuertiuan, & purtêuan üna (éd. una) granda algrezchia â tuots frars. (4) Mu siand arriuôs â Hierusalem, schi sun els arfschieus de la baselgia & dals apostels & dals preers & els haun arestdô tuot aquê che deus hauêt fat cun els. (5) Et aluaun sü alchiüns da la part dals phariseers d'aquels chi hauaiuen craieu, dschant, che s'astuuaiua armundêr aquels, & l's cumandêr che saluassen la lescha da Mosi. (6) Alhura uennen insemel l's apostels & l's preers par guardêr da quaist fat. (7) Et siand üna granda dispütaciun, schi aluó sü Petrus & dis ad aquls : Humens frars, uus sauais, che dals prüms dijs innô deus scharnét traunter nus, che três la mia buochia l's paiauns gnissen ad udir l'g uierf delg evangeli & gnissen â crair. (8) Et deus quæl chi cugniouscha l's co-[**447**]-urs ho dô ad els testimuniaunza dant ad aquels l'g (éd. l's) spiert sænc sco er â nus, (9) & nun ho fat üngiüna differijntia traunter nus & aquels, cura chel ho cun la fe natagiô lur cours. (10) Et huossa che uulais apruêr dieu, parche uigna mis l'g giuf sur l'g culœz dals discipuls, quæl chi nun haun pudieu purtêr né nos babuns né nus ? (11) Dim perse nus craiain che três la gracia delg Signer Iesu Christi, che nus uignen â gnir salfs sco er els. (12) Et tuotta la lieud taschét & atadlêuan Barnabam & Paulum araschunant, che isainas & miracquels che deus haués fat três els traunter l's paiauns. (13) Mu dsieua chels

taschetten, schi arespundét Iacobus, dschant : Hummens frars, udí me. (14) Symeon ho araschunô da co che deus l'g prüm ho uistdô par prender ün pœuel our dals paiauns in sieu num (15) & ad aquaist s' cuuain la uerua dals profets suainter chi sto scrit : (16) Dsieua aquaistas chiôsas uœlg eau turnêr & darchiô uœlg eau edifichiêr l'g tabernaquel da Dauid, quêl chi es aruinô giu, et eau uœlg arnuêr aqué chi es aruot, & uœlg adrizêr sü aquel, (17) par che l'g arest della lieud scherchian l'g signer, & tuots l's paiauns, sur quæls uain clammô in agiüd mieu num : disth l'g signer, quæl(s) chi fo tuottes aquaistes chiôses. (18) A dieu sun cunschidas tuottas aquaistas sias houres da saimpermê inno. (19) Três aqué sun eau d'aquaist sen, che nu saia da dêr impack ad aquels chi sun dals paiauns [**448**] cunuertieus uia â dieu : (20) dimperse che saia da scriuer ad aquels, chels s'artignan our dalg brudgiüng dellas imêginas & dalg pittanüng & dalg astanschantô & dalg saung. (21) Per che Moses da tijmp uijlg innô in inmünchia cittêt ho aquels chi l'g predgian in las synagogis, innua uain inmünchia Sabath lijt. (22) Alhura plaschét als apostels & als seniours cun tuotta la balsegia, da trammeter our dad els humens scharnieus ad Antiochiam cun Paulo & Barnaba, Iudam cun surnum Barsabam, & Silam, humens dals prüms traunter l's frars, (23) hauiand tramis chiartas da lur maun in aquaist tenur : L's apostels, l's preers & l's frars ad aquels frars chi sun dals paiauns ad Antiochia & in Syria & in Cilicia, salüd. (24) Par che che nus hauain udieu che saien alchiüns ieus our da nus, chi's haun turblô cun plêds mettant suot sura uos sens, cumandiant che uus daias gnir armundôs & saluêr la lescha, ad aquêlz che nus nun hauaiuen cumandô. (25) Schi ho é sumgiô â nus araspôs par üna, da trametter tiers uus hummens scharnieus, cun l's nos chiêrs Barnaba & Paulo, (26) hummens quæls chi haun mis lur uittas par l'g num da nos signer Iesu Christi. (27) Nus hauain par aqué tramis Iudam & Silam, quæls er els uignen cun plêds â purtêr aqué prœpi. (28) Per che elg ho sumgiô agli [**449**] sainc spiert & er â nus, che nu uigna mis plü inchiarg â uus co aquaistas chiôses chi sun bsügniusas : (29) numnêdamaing, che uus 's artignas de quellas chiôses chi sun hufferidas sü allas imméginas, & dalg saung & dalg astanschantô, & dalg

pittanüng. Da quælas schi uus suessa's inguardæs, schi faschais bain ; stêd sauns. (30) Et aquels dimê siand tramis dauent uennen ad Antiochiam, & hauiand araspô la lieud, schi detten é la chiarta. (31) La quæla cura chels hauetten lijt, schi sun els allegrôs d'aqué cufœrt. (32) Mu Iudas & Silas siand er els profets cufurtaun cun bgiers plêds l's frars & l's cunfarmaun. (33) Et sun stôs dmurôs alló ün pô d'ün tijmp & sun tramis cun la pæsth dals frars tiers l's apostels. (34) Et ho sumgiô â Sila da stêr alló. (35) Mu Paulus & Barnabas dmurêuan ad Antiochiam amussand & predgiand er cun ôters bgiers l'g plêd dalg signer. (36) Et dsieua uerzequants dijs dis Paulus ad Barnabam : Turnain huossa & uistdain nos frars par tuottas las cittêds, in aquêlas nus hauain predgiô l'g plêd delg signer, da co che s' daportan. (37) Mu Barnabas acusgliêua, che prandessen cun els er Ioannem cun surnum Marcum, (38) & Paulus nu uulaiua ch'aquel, chi füs üna uuotta amanchiô dad els our da Pamphylia né füs ieu cun els in la lauur, s'acumpagnâs cun els. [**450**] (39) Et füt taunt grand dabat traunter els, che se partitten liün our da liôter, et che Barnabas, hauiand prais in cumpagnia Marco, nauigiô in Cyprum. (40) Et Paulus hauiand scharnieu Sila es tirô uia, & es arcummandô dals frars alla gracia da dieu. (41) Et chiaminêua très la Syria & Cilicia cunfermand las baselgias.

ANNOTA[CIUNS]

Delg astanschantô & *dalg saung.*] Elg eran alimêris astanschantôs & sckiannôs, quæls chels paiauns hufferiuen sü â lur diæls, da quælas chiôses aquels chi craiauen in dieu daiuen ir laschains, & in aquella guisa cumandêuan er l's apostels.

Jacques ULRICH.

(*A suivre.*)

I DODICI CANTI

ÉPOPÉE ROMANESQUE DU XVIe SIÈCLE

(*Suite*)

CANTO UNDECIMO

22r°] 1. Ogni peccato penitentia aspetta
Ne può l'ira divina alcun fuggire.
Zoppa non è, se ben non corre in fretta,
Nè si tolle però per differire,
Anzi è più grave poi ; se non assetta
Da l'error suo il peccator fuggire
Et inalzarsi al ciel con l'intelletto,
Del gastigo ne vien più grave effetto.

2. Ma, se 'l proposto rio muta il mortale,
Muta il monarca eterno la sentenza,
Et, se pur segue il suo sfrenato male,
Manda col tempo quel la penitenza
Et commette il punir in man di tale
Che spesso non se n'ha la conoscenza.
Ninive grande ne può dar l'esempio
Et del contr[ar]io Egitto il duro scempio.

3. Nabucodonosor, dopo i sette anni
Che 'l fien mangiò, pentito del suo errore,
Meritò gratia dai superni scanni ;
Ma, perchè Faraone indurò il core,
Hebbe dal sommo Idio doppoi più affanni
La morte, ai corpi nostri ultimo orrore,
Col popul suo dentro el Sanguigno Mare,
Che un sol da quello non puotte il piè trare.

4. Tal hor per un peccato d'un huon solo
Punisce una provintia et tutto un regno
La divina ira, et presta estremo duolo,
Tanto prende spiacer, tanto ha gran sdegno
Del peccato; et di ciò l'Hebraico stuolo
Ne vidde il chiaro et manifesto segno,
Quando la donna tolse il re di Uria
Che n'hebbe il popul poi la pena ria.

5. Hor intervien che Sarpedonte il rio
Fatto ha il peccato et li soi cavallieri
Per man del conte n'han pagato il fio,
Nè lor giovò ne l'armi essere altieri;
Ma non fia ancor dato el tyranno a oblio,
Che gli error suoi non son tanto leggieri
Ch' uscir se ne habia ei sol con l'altrui danni,
Ma morte è per haverne oltra gli affanni.

6. Se Dio servò Davit infra gli Hebrei,
Fu la mercè di lui che 'l cor le punse,
Perchè era buono, et per contrario rei
Tutti color che dalla vita sgiunse.
Al re non perdonò di Jebusei,
Che per man delli Hebrei tutti consunse,
Et così i Ferezei, i Gabaoniti,
Che coi populi furo i re puniti.

[F° 122 v°] 7. Restava stupefatto il bon Roberto,
Il Fauno col corrier era stordito
Vedendo il conte cavallier sì esperto
Per il fracass[o] di sua mano uscito;
Nè le pareva ancor tal caso certo,
Benchè hanno visto ch'un guerrier sì ardito
Sol comesso habia in così tempo brieve
Escidio tal a cento altri non lieve.

8. Haveva Orlando già, come i' narrai
Ne l'altro canto, quella compagnia
Delli sessanta et poi di cento assai
Trattata mal; ma l'alta cortesia,
Ch'in degno cavallier non manca mai,
Fa che Roberto libero hoggi sia
Da quel furor di morte, dal macello
Che facea Orlando a quei di Rio-Castello.

9. Lassa il corrier la sua giumenta et prende
Un bon corsier che francamente el porti.
Il Fauno ancor il piè caprinno stende
Ove jaceno in terra i corpi morti,
E, se cathena d'oro o anel comprende,
A se la aroggia, et sempre tiene acorti
Gli ochi fedeli intorno riguardando
Ch'a l'improviso non si assalti Orlando;

10. Che non si assalti Orlando, che va ratto,
Et quanto puote Brigliador di trotto
Sprona, con desider giunger di fatto
Suso al castello per posser far motto
A Sarpedonte et per purgarlo a un tratto
Di mille errori et farle dar tal botto
Qual non si crede, et con ferro et con fuoco
Ruvinar tutto quel maligno luoco.

11. Giunto alla porta fortemente suona
Il conte il corno e a Sarpedonte chiede
Fiera battaglia, cui l'orecchia intruona
Quel alto suon, et fuor guardando vede
Sarpedonte colui che 'l corno intuona
Col fiato, et che sia Orlando non si crede,
Ma bene il crede Angelica la altiera
Et Sacripante che ir libero spera.

12. Se era la notte riposato il conte
Et da Roberto del luogo informato
Et della gente che ivi Sarpedonte
Seco have seppe, il che le fu assai grato.
Sol cento cavallier con forze pronte
Haversi quel tyranno riserbato
Intendendo, fu lieto, et la mattina,
Comme ho detto, trottando il sir camina.

[F° 123 r°] 13. E' suona, invita alla battaglia et sfida
L'empio tyranno che su da alto mira.
Già nel castello si molesta et grida
A l'arme, et nelle trombe il fiato spira.
Ei, che aspetta di fuor, ode le strida,
Et inverso la porta si ritira
Col brando in man ne l'altrui sangue tinto,
Da zelo ardente et sdegnosa ira spinto.

14. Stava la porta chiusa, quando il suono
S'udì del corno rimbombar, che 'l sole
Non si era mosso al formidevol tuono
O ad ascoltar di Orlando le parole,
Ma di Tython con la fanciulla il buono
Phebo posava come spesso suole,
Nè suol callarsi imprima il forte ponte
Che lievi il sol, che non vuol Sarpedonte.

15. Chiama il tyranno i suoi tutti a consiglio
Et chiede lor parer quel che far debbe.
Certi ch'uscir feriti del periglio,
Disser come il guerrier maltrattato hebbe
Tutta la compagnia cui molto increbbe,
Et fra tutti costor puose scompiglio
Delli feriti il dir massimamente
Che da quel sol due compagnie fur spente.

16. Questi altri cavallier di Sarpedonte
Eran fidati amici et servitori,
Et quando inteser tanti stratii et onte
Fatti a quegli altri et prima ai rubbatori,
Non mostrano più lieta l'alta fronte
Perchè paura preme loro i cori.
Non san che consegliar contra un tal sire
Che sol fe tanti con sua man morire.

17. Pur se ritruova in corte del tyranno
U[n] che per tempo e esperientia saggio
Era, a cui dispiaceva il grave danno
Che ai viator facevasi et l'oltraggio.
Vedendo il signor suo posto in affanno
E ai cavallier mancar forza et coraggio,
Del suo signor ne l'animo si duole,
Poi consegliando disse tai parole :

18. « Io son già vechio et ho la barba bianca,
Et invechiato in questa vostra corte
L'animo è bon, se ben la forza manca,
Nè temerei per voi ogni cruda morte.
Fra nui non veggio, ai mè ! persona franca
Che contra quel guerrier esca le porte,
Il che vien dalla vostra conscientia
Che 'l tempo vede di sua penitentia.

[F° 123 v°] 19. Ben è cieco colui che 'l giorno chiaro
Non vede, bene è privo di dolcezza
Quel a chi il mele in bocca par amaro
Al guasto gusto, et privo è di alegrezza
Chi non conosce lo suo affanno raro,
E chi è villan la vera gentilezza
Conosce poco, et chi l'ira divina
Non stima in brieve il suo stato rovina.

20. Quel Alessandro che del mar profondo
Le vestigie cercò, le genti perse,
Domò gli Arabi, i Greci et più del mondo
Paesi soggiogò vincendo Xerse
Et l'Asia quasi tutta pose al fondo,
Se medesmo esaltando al basso perse,
Che chi non stima Dio, non è stimato,
Ma vien punito come a quello ingrato.

21. La ingratitù tanto dispiace a Idio
Che ne dimostra a tempo aspra vendetta.
Sarpedonte, il tuo avo, o signor mio,
Signor non nacque et poi fu fatto in fretta
Principe a questo castello aspro et rio,
Che si dicea pria Rocca Benedetta,
Et, doppo il rio costume del tuo padre,
Mutato ha il nome per le genti ladre.

22. Fu tristo l'avo tuo, ma fu più tristo
Il padre tuo, et tu in tristitia avanzi
Amendua loro, et l'uno et l'altro ho visto,
E Oldrado sai che morto fu pur dianzi
Per le tristitie sue, de' quali aquisto
Maggior hai fatto tu per dinanzi.
T'ho detto il ver, tu l'hai havuto a malo
Et portatomene odio aspro et mortale.

23. Tu sai che tu occidesti quel bon vecchio,
Quel bon vecchio Soran, padre d'honore,
Ch'era d'ogni virtù lucido specchio,
Specchio di fama la qual mai non muore,
Della cui morte ognun ha pien l'orecchio.
Senza cagion ma pel lascivo amore
Che portasti a Lita, non ella volendo
Consentir, festi lo homicidio horrendo.

24. S'io voglio e' tua peccati ad uno ad uno
Ragnagliar tutti, non ci basta il giorno.
Basta che di virtò tu sei digiuno
Et d'ogni vitio glorioso e adorno.
Tu sei venuto in puzza a ciascheduno,
Che è la tua fama a ogni contorno
Nota e i tuoi brutti et ribaldeschi esempii,
Che alli innocenti dai spietati scempii.

[F° 124r°] 25. Quel cavallier, che là difuori aspetta,
Sapii che è messaggier da Dio mandato,
Che vien per far contra di [te] vendetta
Di ciaschedun tuo orribile peccato,
Ch' un non posseva tutta quella setta
Uccider solo, se non gli era dato
Di sopra, perchè el sangue sparso in terra
Da te contra di [te] chiede Dio guerra.

26. Ma volendo tal guerra tu fuggire,
Vedi di darti in mano al cavalliero,
Con patto pria di non ti far morire,
Che ciò impetrar forsi ti fia leggiero.
Così potrai tua morte differire
Et di questi altri tuoi, se quel guerriero
È huon gentil, magnanimo di core,
Come è ne l'armi grande il suo valore. »

27. Voltasi Sarpedonte a un giovinetto,
Cui la prima lanugine infiorava
Il chiaro viso di leggiadro aspetto,
Et quel che in ciò le pare adimandava.
Non havendo del vechio alcun rispetto,
Presontuosament sì parlava :
« Un che vien vecchio perde il sentimento
Et seco la ragione in un momento

28. Al vechio manca il natural calore
Mancando il sangue, et mancali la forza,
Et senza forza non ha più valore
L'animo usato, et imperò si sforza
El vecchio consegliar, perchè nel core
La fiamma del posser tutta si smorza,
Quel ch' a l' homo è disnor, quel ch' è viltade,
Sotto color et spetie di pietade.

29. Li ladri sempre mai stanno in paura,
Et la paura genera viltade,
Et la viltà di se la poca cura,
La poca cura a se la crudeltade.
Vince lo ingegnio poi fuor di misura
Dove ordine non truova o sicurtade
D'animo ardito et forte, et però questi
Tanti n' ha ucciso et tanti ha fatti mesti,

30. Quei che ladri non furo, et furon venti
Più dal timor che dalla crudel spada,
Et però in poco tempo furon spenti;
Ch' è ben ragion che con paura cada
La viltà estrema, nè val argumenti
Far che tal cosa da Dio solo accada,
Che vil sarebbe il divino intelletto
Havendo cura di sì poco effetto.

[F° 124 v°] 31. Convien se aiuti l'huon da se, se vuole
Che Dio l'aiuti, che l'aiuti il cielo.
Però, signori, se le mie parole
Terrete voi, come dico io, con zelo,
Uscirem tutti pria che lievi il sole,
Con l'animo gagliardo et con il telo
Che morte presta, et io di quel che è fuore
Vantomi con mia man cavarli el core.

32. Et poichè te, signor, sfida a battaglia,
Se mandi me farò lo effetto solo.
Se questi à morta quella vil canaglia
Che la più vil da l'uno a l'altro puolo
Mai non fu vista, tanta gran travaglia
Darò a colui che morto sopra il suolo
Farollotti veder, se 'l brando mio
Me aiuta, o voglia, o pur non voglia. »

33. « Non piaccia al ciel, rispose Sarpedonte
Ch' io mandi te per mio scambio alla morte,
Che, se patesti ingiurie, stratii et onte,
Sarebbe il mio morir più accerbo et forte;
Et, s'io scampassi mille anni la fronte
Non havrei mai più lieta, et, se per sorte
Volesse altrui pigliar questa contesa,
Da me havrà premio grande della impresa. »

34. Lievasi un altro ardito cavalliero
Et dice : « È detto assai, ma detto è nulla.
Sapete ch'eri fu preso un guerriero
Che per il castel nostro si trastulla
Et per tutto ricerca quello altiero,
Mirando hor questa, hor quella altra fanciulla.
Rendiangli l'armi et il cavallo ancora,
Se vuol combatter con quel ch' è di fuora. »

35. Non era conosciuto Sacripante
Per nome nè per re nè per qual era,
Ma solamente per guerrier errante,
Che ciò mostrava in tutta sua maniera,
Et sua persona dal capo alle piante
Si mostrava magnanima e altiera.
Fu da ciascun guerrier ben giudicato
Esser valente, et però fu chiamato.

36. Ciascun disse Sarpedonte : « O ti conviene
Con quel campion di fuor battaglia havere,
O gustar morte con accerbe pene,
Quando manchi hoggi far il tuo devere;
Et, a ciò possi adoperarti bene,
Ti si darran tue armi et tuo destriere,
Ma primamente ti convien giurare,
Havendo la vettoria, ritornare. »

[F° 125 r°] 37. Rispose il re: « Non so per qual cagione
Voi mi vogliate a tal impresa porre;
Non ci è nisciun di voi che gran campione
Non sia da esser opposto al grande Hettore.
Quando voi mi direte la ragione
Ch'io possa sopra me tal peso tuorre,
Il pigliarò per vostro salvamento,
Essendoci il mio honor col giuramento.

38. Ma non veggio io ch' io possa in alcun modo
Prender sopra di me questo alto peso.
Forsi che nel consiglio è qualche frodo,
Se fia ben da ciascun di voi compreso.
Vero è che del combatter sempre i' godo
Quando di guerra i' veggio il fuoco acceso,
Ma hor combatter non posso con mio honore
Che mi è compagno quel che sta di fuore.

39. Vi giuro ben che, se voi tutti insieme
Volete uscir, non esservi molesto,
Nè far che di me possa prender speme
Vostro nimico, né giovarle in questo,
S'io ben potessi, che 'l pensier mi preme
Sempre di quanto è sol giusto et honesto,
Nè mi vedrete mai se non pigliare
Guerra che con ragion si possa fare. »

40. « Donque per te si fa per quanto i' veggio
Questa battaglia, » Sarpedonte disse.
Cui il re rispose: « Sol per tuorti il seggio,
Per levar li furacci et tante risse
Che qui si fanno, a ciò non siegua peggio
Ai cavallier che passan, costui fisse
Sol nella mente questa impresa forte,
Arder questo castello e a te dar morte. »

41. « Quel che destinato è, convien che sia,
Disse il tyranno, et imperò mi pare
Che s'armi tutta questa compagnia
Et vadisi costui fuor a truovare,
Et questo cavallier in prigion stia
Fin che lo venghi quello a liberare. »
Cosi pongon prigione Sacripante
Per uscir fuora contra el sir d'Anglante.

42. Ma lascianli costì fin che leviamo
Dalla mensa, dal fonte et dal giardino
L'Englese Astolfo et l'ardito Aleramo,
Et finisca la pugna il pro' Guerrino
Col bon Rynaldo, a ciò, quando torniamo,
Non ci diano più impaccio pel camino
Fin che non è distrutto Rio-Castello,
Dispetto al mondo e a l'alto ciel ribello.

[F° 125 v°] 43. Già vi lassai quei primi a l'ampia mensa
Refocilar le membra e i lassi spirti,
A' quali largamente si dispensa
Il grato cibo infra gli alori e i myrti,
Sotto bei pini d'una altezza immensa
Et di cipressi bei fine al ciel irti,
Con suoni et canti pien di harmonia
Che fan l'aura intronar di melodia.

44. Ancho gli augei che i soi canti ivi fanno
Fra gli aranci, li cedri et li limoni,
I venticei che la fresca aura danno
Ricrean molto le dame et i campioni.
Quivi non perde fronda in tutto l'anno
O per le fredde o per calde stagioni,
Ad ogni tempo et fiori et frutti quivi
Si veggon bei sugli alberi lascivi.

45. Nè ardor nè gelo al bel giardin molesti
Mai son per tempo alcun, nè grave pioggia
Mai ne i' truova' che 'l bel luogo infesti;
Ma, se vi vien con non usata foggia,
Soave è sì, se mai forsi vedesti
Acque lanfe cader da qualche loggia,
O da balcon di fiori un grato nembo,
Sparso con arte in qualche amato grembo.

46. Così ve imaginate che dal cielo
Grata rosata il bel giardino affiari,
Nè vedreste ivi un pur soletto stelo
Di color secco, et gli alberi son pari
Secondo il lor lignaggio, perchè el gielo
O il sol non offende ivi i bei ripari
Fatti con magister, fatti con arte
Tal che scriver non posso in le mie carte.

47. Delle torte hedre intorno l'ampie sponde
Con le foglie sì ugual che paion pinte,
Li spessi lauri con le amate fronde
Vi fan grate ombre di bei fior distinte,
Et del già detto fonte le chiare onde
Inaffiano le viol di rossor stinte,
I narcisi, i hyacinthi, gli amaranti,
Le rose, li ligostri, i belli acanti.

48. Perdono di Damaschi i profumieri
Coi lor grati, soavi, ameni odori.
Ivi son li genevri acuti et feri,
I mirti et li gelmin coi vaghi fiori,
Li cedri humili con gli aranci altieri,
L'alber d'Adone ivi è coi suo' licori;
Gli habeti, i faggi et le patenti palme
Vi fanno rezzo et delettevol calme.

[F° 126 r°] 49. Querce nodose, suvre, fargne et olmi
Fanno ivi ombre gratissime selvagge,
Et di nidi d'augei son gli alber colmi
Tortore, tordi, merle, piche et gagge;
Ma non potervi ben discriver duolmi
Come ne l'ombra il sol per ben che aragge
Non vie n'era, e il luogo fatto con tante arte
Non si può bene dimostrarvi in carte.

50. Poich' han mangiato i cavallieri et dame,
Van passeggiando in quel giardin soave.
Là veggon capriuol, quà fuggir dame,
Qui cervia isnella, ivi una lenfa grave,
Quinci conigli et quindi lepre grame,
Là altieri pardi et quà pantere prave;
Schirattoli, mustelle et armellini
Scappan dinanzi ai piè dei palladini.

51. Mufari veggion con camozze et zebe
Selvagge, tassi et listrici spinose,
Volpi, simie et mamon per dumi et glebe,
Et gli unicorni fere più famose,
Le hyene crude mal note alla plebe,
Di tutti altri animai più insidiose,
Con il castore et la fugace tygre
Machiata qual pantera a machie nigre.

52. Passeggiando pel luogo dolce et ameno
Giunsero dove un chiaro cumul d'acque
Fanno i rivi del fonte, ove il sereno
Collegio delle sacre Muse gi[a]cque,
Et quivi fanno un sì limpido sieno
Che buon spatio ai campion mirarvi piacque,
Che vi vedevan dalla cima al fondo
Gettato un soldo ancor che sia profondo.

53. Ben trenta palmo era alto, in quadro bello
Di cento et venti piedi era il laghetto.
Veggon dentro mirando in corso isnello
Natarvi il pesce con molto diletto,
Il carpion ricco et seco il poverello
Roviglione, et il rozzo porceletto,
La lampreda regale, il sturione,
La laccia et con l'anguilla il marsione;

54. La trotta che trottando per le lymphe
Et quinci et quindi impetuosamente
Discorre grata agli huomini e alle Nymphe,
Quando da San Donato vien sovente;
Il fiero luccio, et le medesme lymphe
Segue la tinca furibondamente;
Il cephalo, la scardafa et il squale
Con il barbuto barbo hor scende, hor sciale.

[F° 126 v°] 55. Indi partiti ne' frondosi rami
Veggon gli augei formar nidi diversi.
La merula col tordo par che chiami
D'altrui l'aiuto. Coi conformi versi
Mormorano i palombi et tortor grami,
Che par che ogni un alti suspiri versi,
Et Phylomena ancora gli acompagna,
Che del cognato si lamenta et lagna.

56. Infra gli ispidi dumi et sterpi umbrosi,
Il marito di Procne si conduole
Che i cari membri dei figliuol pietosi
Mangiando oppresse; et del figliuol del sole
Il bianco cigno i canti dolorosi,
Infra Phenisa et Lampetea et Phebea sole,
Si udivan far dove cadevon l'acque
Del fonte già che si a Narciso pi[a]cque.

57. In un cespuglio si vedea il fagiano
Coprir la testa et dimostrar il resto
Tutto scoperto, et quindi il pavon vano
Che ad Argo tolse gli ochi, cui molesto
È il proprio piè veder: hor sopra il piano
Terreno, hor sopra un alber manifesto
Cantando stride; et di sua morte atroce
Si lagna la perdice in rauca voce.

58. Dalla cycala discacciar si vede
L'augel che feta l'uova in l'altrui nido,
Et le figlie ch' Anippe chiaro vede
Diventar piche, qual col strano strido.
Che vincano le Muse, ella si crede.
Fan su quegli alber lor loquace grido.
Così Corone, ancor che mai non tace,
Ivi si mostra stridula et loquace.

59. Da una sonora valle ai vaghi augelli
Senton che Echo risponde in vive voci,
Et aquile et falcon ligiadri et snelli
A lepri, a starni et a faggiani atroci
Si monstran con le prede, e i mischinelli
Ne' feri artigli seguono veloci
Lor volo in alto per dar loro il pasto
Col proprio corpo lacerato et guasto.

60. De molti più animai ch' io non vi narro
Era il giardin bellissimo riserbo,
Et disotto havea un barco più bizarro
Da un lignaggio di fere crudo e acerbo;
Qual viveva di carne et qual di farro,
Qual era humil d'aspetto, qual superbo.
Ivi era il stellion, che Cerere dea
Cercando la figliuola fatto havea.

F° 127 r°] 61. Di Pasyphe era il desiato figlio
Quivi, con quel che vuolse Deianira
Tuor al marito per proprio consiglio,
E in tauro Acheloo quivi suspira
Superbamente, et pare che di piglio
Col corno dare et calpestar con ira
Voglia ciascuno et più mutabil fassi
Che Metra, et pur nel barco chiuso stassi.

62. Quivi il cignal di Meleagro il dente
Fero dimostra, et della Arcadia il re
Odiato dalle fere et dalla gente
Ch'a Giove humana carne a mangiar diè,
Ivi è, et Calisto misera et dolente
Ch'in orsa la gran dea rimutar fe,
Et satiri et centauri et eleffanti
Et di Cybelle li lion fiammanti.

63. Stannovi queste et assai altre fere
Tolte alla terra parte, et parte al cielo,
Per le virtuti magiche et altiere
Della Erinea Sybilla, et con un velo
Di seta ivi richiuse, che po' in vere
Mura si co[n]vertì, se qual Vangelo
È vera la scrittura di Turpino.
Dubbio non ho ch' è vero il mio latino.

64. Quando hebbero cercato il giardin tutto,
Visto i-lago fecondo et visto el barco,
Questo et quel alber di ciascun suo frutto
Coi rami quasi in terra pieno et carco,
Et parimente i fior, ciascun produtto
Tenea coi pomi, di quai nullo scarco
Si vede mai per autumo o per verno
Come fra nui quì, per voler superno;

65. Guatavano l'un l'altro con stupore
I campioni amirati di quel luoco,
Et la regina a lor fa grande honore.
Ragionando con seco a poco a poco
Gli aduce nel pallagio con amore,
Dove è ordinato un bello et vago giuoco
Del qual si dirrà poi, perchè Guerino
Mi aspetta con Rynaldo palladino.

66. Ve li lasciai che con le spade in mano
Cercan, doppoi che rotte havean più lance,
Diffinir la lor lite et sopra il piano
Poner l'un l'altro senza far più ciance.
Percuote l'elmo el sir di Montalbano
Al bon Guerrin, ma vanno le bilance
Sì giuste che vantaggio non si vede
Fra lor, quanto una mosca ha largo il piede.

[F° 127 v°] 67. Su l'elmo di Mambrin forte martella
Con l'incantata spada il buon Guerrino,
Ma sta sì saldo ognun sopra la sella
Che se ne meraviglia il palladino.
Si stancan sì che Doralice bella
N'ha pena al core et manda il suo bambino
Che seco havea, figliuol di Mandricardo,
A dimandar il suo fratel gagliardo;

68. Et dice a lui: « Non vedi, o Zenodoro
Che quei non ponno hor mai più alzar le braccia?
Dui guerrier non fur mai simili a loro.
Deh, fa che fra lor triegua almen si faccia!
Quivi non si combatte il vello d'oro.
Però fra lor, fratel, pace procaccia,
Che, chi di lor morisse, foria male,
Ch'a lor non hebbe mai la terra uguale. »

69. Si vedeano le spade in aria a un tempo
Et a un tempo in su gli elmi giù calare.
Se si affretta un, l'altro non perde il tempo,
Et veggonsi gli elmetti sfavillare
Faville accese, et non aspetta tempo
Colui che può al compagno il colpo dare.
S'infogano i campion, s'infogano anco
I cavai, ch'[h]anno i duri sproni al fianco.

70. Sudano i cavallier, sudano ancora
I cavai, che non hanno un pelo asciutto.
Da un colpo a l'altro non vi entra dimora,
Nè di vettoria alcun cava construtto.
Che combattono insiem già l'ottava hora
Passava, senza trar di gloria un frutto,
Perchè le incantate arme di Guerrino,
Tollean di gloria molto al palladino.

71. Et perchè hor mi ricordo haver promesso
Già dirvi di queste armi et come et quando
Fur fatte e incantate et poi concesso
Loro uso al buon Guerrin, che suspirando
Andava sempre et de gran pena opresso,
Che non truovava quel che iva cercando,
Il padre, dico, et la generatione,
Onde l'oringin tratta havea il campione ;

72. Dico che quando partorì Fenice
Il bel bambino e inclito, Sefferra,
Ch'era già stata di costei nudrice,
Conoscendo il bambino atto alla guerra,
Perch'ella era solenne incantatrice,
Se chi la hystoria scrisse quì non erra,
Fece far tutte l'armi di Guerrino
Qual più che figlio amò da fanciullino.

[F° 128 r°]73. Hebbe un marito questa che Zenone
Già fu appellato, povero et mendico,
Disprezzato da tutte le persone
Della sua patria; benchè fusse amico
Delle scientie et gran professione
Facesse in quelle, hebbe per gran nimico
Il sciocco volgo al qual ei predicava
Sovente quel che poco le piaceva.

74. Era costui perfetto nigromante
Nella città del magno Gostantino,
E in tal scientia fu così prestante
Che venne perfettissimo indovino,
Cosa non cresa dal vulgo ignorante,
Perchè diceva il spirto di Merlino
Essere in lui come nel Samio Euforbo,
Cosa proprio da vulgo ignaro et orbo.

75. Questa arte ensegnò questo alla sua donna
Che era d'ingegno facile et capace,
E tanto prontamente in lei s'indonna
Quanto l'ardente fiamma in secca face.
Furon christian, nè dalla Tana a Sonna
Eran tai maghi, benchè non si tace
Di Malagigi, et fu del vecchio Athlante
Discepolo Zenon, nato in Bizante.

76. Per la gran povertà la patria loro
Greca lassando l'altrui ricercaro,
E fra Epiroti a Durazzo ne andoro,
Ove col duca gratia ritruovaro,
Che gravida Sefferra, al rio martoro
Del parto giunta, un figliolim preclaro
Di aspetto parturì, ma morì presto
Lasciando i genitor in pianto mesto.

77. Et in quel punto la duchessa quasi
Partorì et fece una inclita figliuola.
Vedi, signor, come diversi casi
Nascono alli mortai: rimane sola
La fanciuletta, ch'ai perpetui occasi
L'horrida morte la duchessa invola.
Sefferra èlli nudrice et vece-matre
Per consolare alquanto il mesto padre.

[F° 128 v°] 78. El duca Mustafà, che legge tiene
Di Macometto, la consorte honora
Di pompa funeral con gravi pene
Secondo il lor costume; et da quell'hora
Seferra con le mamme dolci e amene
Nudrì Fenice, et fu nudrice ancora
Et, non col latte già, del gran Guerino,
Ma sopra le nudrici hebbe il dimino.

79. Infra dui anni il duca l'alma rese,
Secondo il corso usato di natura,
Lasciando a dui suo' figli l'alte imprese
Della duchea e a Seferra la cura
Della fanciulla. Nobile et cortese
Divenne sì ch' escesse la misura
Di cortesia, di gentilezza immensa,
Nè Sefferra altra cosa cura o pensa.

80. Divenne in tanta et sì estrema bellezza
Questa fanciulla, che tollea la fama
Alla Ciprigna Dea, et di fortezza
Haveva il nome grande; et da più s'ama
Ch' eran congiunte con la gentilezza
In le' honestade et ligiadria, nè dama
Era ne' tempi soi tanto lodata
D'ogni virtù quanto ella ad ognun grata.

81. Per questa quel Milon, che di Tarento
Duca era, di Gerardo di Borgogna,
Passando il mar non fu pegro nè lento,
Ch' altra che lei non prezza et non agogna.
Sol ha per questa dentro el cor tormento,
Et non videndo lei veder si sogna,
Et ha deliberato haverla in moglie
O lassarvi la vita con gran doglie.

82. Così in brieve scacciò della duchea
Di Durazzo Napparro e il fratello,
Et battezzò Fenice che volea
Ella anco a nostra fe ridurs', ond' ello
Prese il ducato che pigliar havea
Deliberato già, dette l'anello
A quella, et fatta gravida poi n' hebbe
Guerin che poi in virtù cotanto crebbe.

[F° 129 r°] 83. Sefferra, come io dissi, incantatrice,
Essendo morto il suo consorte, pose
Sì grande amore alla bella Fenice
Che mai da lei partir nel cor dispose,
E alla fanciulla gravida predice
Che farà un figliuolin di poderose
Forze et sì grandi che sarà l'honore
Della sua casa et della altrui timore.

84. Havea fatta costei un ampla tomba
Sotto il palazzo inverso la marina,
Dove traheva dalla inferna tomba
Gli angeli neri della gran Caïna.
Nato Guerrino, entra questa in la tomba
Et ai suo' familiari una fucina
Vi fece fare et del lago di Stige
Portar dell' acque turbulente et bige.

85. Poi fe venirvi di Scicilia il fabro
Zoppo, che solea far i dardi a Giove,
Qual discendendo dal suo monte scabro
Venne correndo come un vento dove
Vuolse la maga, cui aprendo il labro
Disse ella : « Hor vuo' veder quai fian tue pruove,
Qual sia tua arte et qual tuo magistero
Et qual l'ingegno tuo sublim' e altiero.

86. Mi è nato un fanciullin che in terra un Marte
Sarà per fama et per virtù eminente,
Et cercarà del mondo la più parte,
Ch'ancor di lui non nacque il più eccellente
Guerrier a questi giorni, et molte carte
Si scriviran come del suo parente
Orlando, et come quel sarà famoso,
Nè fia quel più di questo generoso.

87. Disponti donque, pria che parti quinci,
Far a costui di tutto punto l'armi
Ch'a cavallier conviensi, et vedi linci
L'acqua che per temprale con miei carmi
Feci venir da Stigi, et se tu vinci
In farle quel da chi Achille hebbe, in marmi
I' ti farò sculpir con molto honore
Et adorarti quivi a tutte l'hore.

[F° 129 v°] 88. Voglio che l'armi sian di tal bontade
Che nè ferro nè fuoco offender possa
Chiunche le porta, o se sopra li cade
Fulgur dal ciel con rigida percossa
Senza offesa partendo se ne vade
Altronde, et, Giove havendo l'ira mossa,
Habin di Daphne il privilegio intero,
Perchè lo merta il fanciullino altiero.

89. Et perchè non si può ben la misura
Per esser quello in fasce haver de l'armi,
Vuo' che si faccin di questa natura
Ch'altro huon che 'l mio Guerrin mai non se
Et, crescendo ello (questa sia tua cura), [n'armi,
Che creschin l'armi, et io, con miei carmi,
Ti darò tanto a questo di favore
Ch' avrai in l'opera tua perpetuo honore.

90. L'alber di Giove vuo' che vi si scolpa,
Et di Guerrino il nome vi si scriva;
Ma fa che non si possa darti colpa
Che di sua proportion l'opra sia priva,
Perchè l'ignaro vulgo spesso incolpa
Per la sua openion trista et lasciva
Un che non erra, et però error non fare
Ch'a ragion nullo ti possa biasmare.

91. Così ti priego et così ti scongiuro
Per Zoroastro, per Cyrce et per Medea,
Pel chiaro cielo et per l'Inferno scuro,
Per Salomon, per la donna Cumea
Che per luogo aspro faticoso et duro
Condusse ancor vivente il pio Enea
Giù nel Tartareo speco di Plutone,
Per Proserpina et per la ria Erittone;

92. Ti aggiuro ancor per la Stigia pallude
Et per l'oblivioso eterno Lethe,
Per l'alme tutte scelerate et crude,
D'ogni pietade prive, et per tua rete
Con la qual già prendesti essendo ignude
Nel letto le persone mal discrete
Della tua donna et del superbo Marte,
Mostrando il stupro lor per ogni parte;

[F° 130r°] 93. Per tutti i dei che su nel ciel si stanno
Et per le estreme posse del gran Giove,
Pel gran Vertunno che scorrendo l'anno
Mostra due facce inusitate et nuove,
Se brami uscir mai de l'eterno danno
Et più gioiosamente andando altrove
Cerchi posarti, et per la bianca luna,
Non mancarmi di questo in cosa alcuna! »

94. Pregato et aggiurato il fabro Ethneo
Non può disdir alla maga Sefferra,
Nè ritornar al suo vicin Tipheo,
Nè di Ericina alla famosa terra:
Havendo di la figlia di Peneo
Col privilegio a far l'armi di guerra,
Supplica a Phebo che col raggio d'oro
Le dia la gratia de l'amato aloro.

95. Doppo a sua prece, dalla inferna foce
Sefferra trahe duo' degli angeli neri
D'un cerchio più superbo et più feroce,
Et eglino, altresì superbi e altieri,
Nientedimeno ad una sola voce
Della maga son pronti i demon feri,
Et vengon nella grotta, elletto luoco
Da Sefferra, con zolfo et esca et fuoco,

96. L'incudine e i martei, coi qual Vulcano
Contra i Tytani ai Dei già l'armi fece
E i strali a Giove di sua propria mano,
Ch'ai tre fratei machiati d'una pece
Dettero morte, che dal ciel sovrano
Trar vuolser Giove, ben ch'a lor non lece,
Che dei mortai non è por bocca in cielo,
Per quanto n'amaestra l'Evangelo.

97. Ai mè! ch'io veggio i figli della terra
Già ribellarsi al suo supremo padre,
Movendo contra el ciel spietata guerra
Con le loro de vitii armate squadre!
Deh, quanta insania l'human cor afferra!
Deh, quanto son le genti oscure et atre
Et povere di mente et di consiglio,
Non conoscendo il suo eterno periglio!

(*A suivre.*) Ferdinand Castets.

CONTES LENGADOUCIANS

Dau ploch de Sant-Loup au ploch de Sant-Cla

(*Suite*)

XI

LOU MARIDAGE DE LA PRINCESSA

(*Sourneta per lous enfants... grands*)

A MARGARIDA.

— Ma Grand, ma Grand : countàs-nous, sieuplèt, una sourneta?... Se sabiàs couma sian estats sages, ioi !...

— Ben sages, ben sages?

— Couma d'images, ma Grand.

— Vai ben, mous enfants. Aladounc, doubrissès l'ausidou.

I

Un cop, — i'a d'aco mila e mila ans e passa, — i'aviè 'n rei de Pampalibournas que ie disièn lou rei Reiniè. Soun reiaume

XI

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE

(*Sornette pour les enfants... grands*)

A MARGUERITE.

— Mère-Grand, Mère-Grand : contez-nous une sornette, s'il vous plait?... Si vous saviez combien nous avons été sages, aujourd'hui !...

— Bien sages, bien sages?

— Comme des images, Grand-mère.

— Très bien, mes enfants. Or donc, prêtez-moi vos ouïes.

I

Il était une fois, — il y a de cela mille et mille ans et plus, — il était un roi de Pampélibournes qu'on appelait le roi René. Son royaume

èra pas un inménsi reiaume ; de soun poudé, nimai, n'i 'aviè pas per cridà secous ; e quant à soun palais tant simplamen èra una bòria. Se pot dounc que lous libres lou mencionoun pas.

E pamens aquel rei aviè 'n tresor. E lou tresor dau rei Reiniè èra quicon de talamen bèu, de talamen meravelhous, que fossa d'autres reis, mai amounedats e mai pouderouses qu'el, aurièn bailat, per l'avedre, sous palais, sous reiaumes, sous moulous d'argent amai sous clapasses d'or.

Dequ'èra tant aquel tresor?... Sa filha, pas ni mai ni mens. Mès quanta poulida manida, quante bèl astre, quanta soubeirana bèutat que la princessa Dòucinèla !...

Aviè tout per èla. Se dis que soun front linde èra mai blanc qu'un mati de printems quoura l'auba pouncheja ; que sous iols èroun dos grandas mars ounte lou firmamen tout entiè se negava ; sas gautas, dos rosetas fresquetas qu'apallissiè l'aigage matiniè ; sa bouca, dous degouts de rubis perlejant d'una mieugrana fendasclada. E pareis, mèmamen, que quand trepava lou campèstre, laugèira couma un cabridet, se seriè presa per quauca aparicioun celestiala, de tant que lou rebat de sous pèusses d'or l'aurioulava d'un rai de glòria.

n'était pas un immense royaume ; sa puissance ne faisait pas crier : miracle ; et pour palais il n'avait simplement qu'une ferme. Je crois que, de ce roi, les livres ne parlent guère.

Et pourtant il possédait un trésor. Et son trésor était chose si belle, si merveilleuse, que beaucoup d'autres princes, des plus riches et des plus puissants, auraient donné pour l'avoir, leurs palais, leurs royaumes, leurs tas d'argent, leurs monceaux d'or.

Et ce trésor c'était sa fille, rien de plus. Mais quelle jolie enfant, quelle superbe jouvencelle, quelle souveraine beauté que la princesse Doucinelle !

Elle avait tout pour elle. On dit que son front candide et pur l'emportait en clarté sur les matins de printemps, alors que l'aube vient de poindre ; que ses yeux étaient deux mers infinies où le firmament tout entier se noyait ; ses joues, deux roses fraîches écloses qu'apalissait la rosée matinale ; sa bouche, deux gouttes de rubis perlant d'une grenade mi-ouverte. Et il paraît même que lorsqu'elle se jouait dans les champs, leste comme un jeune chevreau, il n'était point rare qu'on la prît pour quelque apparition divine, tellement le reflet de ses cheveux d'or l'auréolait de rais de gloire.

Dounc, la princessa aviè sege ans. E dejà dona Renoumada, la parlantina Renoumada que s'enmèla de tout e que pot pas res tène, en traficant per carrairous, camis e cairefourcs, aviè cantat e publicat que de jouvença e de bèutat Dòucinèla n'èra la reina.

Atabé, chaca jour, dins Pampalibournas arrivavoun en grandas colas, à bèlas manadas, de galants, e de galants, e de galants. N'en veniè de pertout, n'en veniè de tout tems, de tout biais e de tout calibre : de riches lauraires, de marchands coumouls d'or, de segnous, de princes, de reis, de guerrejaires. Fins qu'à de troubaires qu'avièn per tout biblot sous esturmens e sas cansous.

E toutes, entre que vesièn Dòucinèla, n'en demouravoun meravilhats, embalausits, enfadats. D'ausida n'en toumbavoun amourouses, amourouses que-tout-ple, e cridavoun fort-e-mort que voulièn la princessa, que la voulièn e que la voulièn, e que s'enanarièn pas d'aqui tant que quaucun l'agèsse.

Per que ie la dounèsse pus lèu, d'unes s'avisèroun de faire *flectàmus* au rei, d'autres, pus lutrats encara, s'entanchèroun de ie pourtà presents bèus e pus bèus. Lous riches lauraires

Donc la princesse avait seize ans. Et déjà dame Renommée, la babillarde Renommée qui se mêle de toutes choses et ne sait rien tenir caché, en vaguant par sentiers, chemins et carrefours, avait chanté et publié que, de Jouvence et de Beauté, c'était Doucinelle la reine.

Si bien que dans Pampélibournes il arrivait tous les jours, par grandes bandes, en nombreuses troupes, des galants, et des galants, et des galants. Il en venait de tout pays, de tout âge, de toute tournure, de toute condition : des riches laboureurs, des marchands cousus d'or, des seigneurs, des princes, des rois, des guerriers. Jusqu'à des troubadours qui n'avaient, pour tout bagage, que leurs violes et leurs chansons.

Et tous, dès qu'ils voyaient Doucinelle, demeuraient émerveillés, fascinés, ravis. Ils se sentaient soudain éperdument amoureux. Et ils criaient, dans leurs transports, qu'ils voulaient la princesse, qu'ils la voulaient et qu'ils la voulaient. Et ils ne s'en iraient point, ajoutaient-ils, qu'elle ne fût à l'un d'eux.

D'aucuns, pour gagner la faveur du roi, se mirent à le combler de

que se levà. Tuguèroun lou verme ensemble e, d'aquel tems, lou rei escullèt soun cas e l'emboul ounte se capitava.

— E ara, dequé soui per faire?

— Dequé sès per faire? rebequèt Arminda; voulès que vous hou digue?

— Soui vengut per aco.

— Oh! be, aladounc, escoutàs.

E, per moia! ce que diguèt la fada devié èstre famous, d'abord qu'un parel d'ouradas après lou rei Reinié s'entournava galoi, de l'er de quaucun que i'an levat una poulida espigna e mai countent qu'un rat qu'auriè raubat tres noses.

III

« — Touroutoutou! Taratatà!
Lous que voudran se maridà
Embé la princessa, que vèngoun
De dimenche en ioch au Grand-Prat,
Davans tout lou pople acampat:

déjeunèrent incontinent et, pendant le repas, le roi exposa son cas et l'embarras qui était le sien,

— Que dois-je faire? conclut-il.

— Ce que vous devez faire? répartit Ermelinde; voulez-vous que je vous le dise?

— Je suis venu pour cela.

— Eh bien! alors, écoutez-moi.

Et ce que dit la fée devait être excellent puisqu'une couple d'heures après son arrivée le roi s'en retournait guilleret, radieux. Il avait l'air d'un homme à qui l'on vient de tirer une fâcheuse épine. Il paraissait plus content qu'un rat qui eût pu dérober trois noix.

III

« Touroutoutou! Taratata!
Faisons savoir à qui voudra
Avoir la princesse, qu'il vienne
De dimanche en huit au Grand-Pré,
Devant tout le peuple assemblé:

Quau pus bèla obra coumplirà
Per el Dòucinèla serà.
Touroutoutou ! Taratatà ! »

Aqui ce que mati e vèspre, e tres jours a-derré, lous troumpetaires publiquèroun.

Se seguèt un varal, un revaladis, un treviramen dins tout Pampalibournas, aco se demanda pas. Jamai s'èra pas res vist de parié. Lous galants, de-longa, tavanejavoun d'un biais, tarrabastelejavoun d'un autre, afairats que-de-talamen, en vanc de s'aisinà e d'alesti soun pus bèu saupre-faire. Lou mounde èroun en revoulucioun : au four, à la font, as cabarets, dins lous oustaus e per carrièiras, tout lou sant-clamen dau jour, lenguetas e lengassas quitavoun pas d'aqui dessus. Talamen qu'à la fi, toutes, en grand trefoulimen, vesièn pas l'oura e lou moumen d'èstre au jour de la lucha.

Fin-finala aquel jour venguèt.

Ah ! n'auriàs vist de mounde, e de mounde, bon mati, as entours dau Grand-Prat ! Fasiè tremblà. Lous camis n'en regourgavoun de pertout : semblava que toutas las fourni-

Qui plus belle œuvre accomplira,
Pour lui Doucinelle sera...
Touroutoutou ! Taratata ! »

Voilà ce que soir et matin, et trois jours de suite, les hérauts publièrent.

Pensez donc s'il y en eut du mouvement, du remue-ménage, du bouleversement dans tout Pampélibournes !... On n'avait jamais vu rien de tel. Les galants étaient sur les dents, courant par ci, se précipitant par là, s'agitant sans cesse, afin de s'équiper et de se préparer pour bien montrer, au jour dit, leur meilleur savoir-faire. Les gens vivaient en continuelle effervescence : au four, à la fontaine, aux cabarets, dans les rues et dans les demeures, tout le long du jour, petites et grandes langues ne se donnaient aucun répit. Si bien qu'à la fin, tous, au comble de l'impatience, se consumaient d'une unique fièvre : voir se lever enfin le grand jour du tournoi.

Et, finalement, ce jour se leva.

Ah ! mes enfants, qu'il y en avait du monde, et du monde, de grand matin, dans les alentours du Grand-Pré. C'était un vrai prodige. Les

guièiras de la terra seguèssoun vengudas aqui de tant que n'èroun negres. l'avié tout Pamparigousta, tout Pampalibourneta, tout Chipotou, tout Cercatrova, e las gens de Vaisouveire, e las gens dau diable amai belèu de pus liont encara.

Per quant as galants, se i'èroun pas mai de dous cents, embé d'oustisses de tout biais, vole que la tèsta me saute.

Sus las nòu ouras, entre sourti de la messa granda qu'èra estada, aquel dimenche, avançada e cantada à la lèsta, lou rei, la princessa, embé touta sa cour se rendèroun au Prat. Qu'èra poulida la princessa embé sa rauba blanca e sa courouna de flous! Entre que paresquèt tout bousin se calèt e chacun la badava estasiat. E mai d'un galant, pecaire! mitat quioch dau reboulimen, pousquèt pas se retène de souscà en pensant que toutara caudrié dire: « adieu l'esper! »

IV

« Touroutoutou! taratatà! » Lous troumpetaires sounèroun per l'acoumençança.

chemins regorgeaient de tous les côtés: on eût dit que toutes les fourmilières de la terre s'étaient donné rendez-vous là, tant ces chemins paraissaient noirs. Il y avait tout Pampérigouste, tout Pampélibournette, tout Chipetout, tout Cherchetrouve, et les gens de Vatenvoir, et les gens du diable, et d'autres de plus loin encore.

Quant aux galants, s'ils n'étaient pas plus de deux cents, munis d'outils de toute sorte, qu'on me fasse sauter la tête.

Sur le coup de neuf heures, au sortir de la grand'messe, qui avait été, ce dimanche-là, avancée et prestement chantée, le roi, la princesse et leur cour se rendirent au Pré. Ce qu'elle était jolie la princesse dans sa robe toute blanche et sous sa couronne de fleurs !... Dès qu'elle parut, tout bruit cessa et chacun la contempla avec ravissement. Et plus d'un, parmi les galants que l'angoisse étreignait, ne put étouffer un sanglot, hélas! en pensant qu'il faudrait tout à l'heure dire: « Plus n'est d'espoir. »

IV

« Touroutoutou! Taratata! » Les trompettes sonnèrent et les joûtes s'ouvrirent.

E vejaqui que d'en mièch das galants saliguèt un jouvent arrapat e garrut, reblat couma un brau, e pas trop vilèn amai qu'agèsse la pèl un pauc mauresca e la tignassa ramboulhada. Pourtava, sus una espalla, un enclume de mai d'un parel de quintaus, e, sus l'autra, un martelàs emb'una grossa barra de ferre. D'omes, toutes mascarats, menant dos carretas, cargadas, l'una embé de carbou, l'autra d'un foutrau de bufet que la ramplissiè touta, seguissièn lou jouvent.

La dicha s'espandiguèt lèu qu'acos èra Ferragut, l'ainat dau rei de Forjas-Grandas ounte i'aviè de carbou couma d'aiga à la mar, de ferre autant que de rocs sus lous Causses, emb'un pople de manescaus, sarralhès e fourjaires que travalhavoun nioch e jour, e sans relàmbi, à de ferramentas espetaclousas.

Lous omes negres agèroun lèu cavat un trauc ; lou cafiguèroun de carbou, ie boutèroun fioc e, bufa que bufaràs ! n'en faguèroun un grand brasàs. Entramen que la barra de ferre se caufava, Ferragut calèt soun enclume ben couma se deu. Pioi, quand la barra seguèt d'un blanc qu'encigalava, l'agantèt embé las tenalhas, de la man gaucha, la poustèt sus l'enclume

Et voici que d'emmi les galants issit un gars robuste et musculeux, râblé comme un jeune taureau et pas trop vilain de figure, bien que sa peau fût un peu noire et ses cheveux embroussaillés. Il portait, sur l'épaule gauche, une enclume de plusieurs couples de quintaux, et, sur l'épaule droite, un énorme marteau ainsi qu'une grosse barre de fer. Des hommes, à face noircie, traînant deux charrettes chargées l'une de houille et l'autre d'un grand soufflet de forge qui la remplissait toute, suivaient le gars robuste et musculeux.

Le bruit se répandit très vite dans la foule que c'était là Ferragut, le fils aîné du roi de Forges-Grandes. Et nul n'ignorait qu'à Forges-Grandes il y avait du charbon autant qu'il y a de l'eau dans la mer, plus de fer qu'il n'est de rochers sur les Causses, et tout un peuple de forgerons et d'ajusteurs, travaillant nuit et jour, et sans relâche, à des ferreries gigantesques.

Les hommes à face noircie eurent bientôt creusé un trou. Ils le comblèrent avec du charbon qu'ils allumèrent et zou ! souffles que souffleras ! ils en firent un grand brasier. Cependant que la barre de fer chauffait, Ferragut assit solidement son enclume. Puis, quand la

e, de la man drecha, as grands cops de martèl, — pin ! pan ! pan ! pin ! pan ! pan ! — tabasa que tabasaràs ! Las belugas-regisclavoun, de flocs de ferre sautavoun, lou bruch ensourdissiè, e lou martèl fasiè de-longa tomba-lèva, sans que jamai lou bras dau que lou teniè s'alassèsse. E quand lou martelaire quitèt de picà, la barra de ferre èra pas pus una barra de ferre, mais si be una espasa de mai de dèch pans, lusenta couma d'argent.

Seguèt pas lou tout. Après avedre trempat soun espasa dins d'aiga fresca, Ferragut, l'empougnant de sas dos mans, de sa pus reda força n'empeguèt un grand cop sus l'enclume. E l'enclume se dessapartiguèt en dous flocs qu'anèroun reboumbi à mai de quatre passes, entramen que l'espasa se margava dins la terra fins qu'à la pougnada.

— Oi, boudieu ! qu'aco's ben travalhat !... cridèroun lou mounde espantats que-tout-ple.

E de galants n'i'agèt un bon prou que s'enanèroun, car se sentissièn pas de poudre milhou faire.

barre fut d'un blanc éblouissant, il la saisit avec ses tenailles, de la main gauche, la posa sur l'enclume et, de la main droite, à grands coups de marteau, — pin-pan-pan ! pin-pan-pan ! — martelle que martelleras ! Les étincelles rejaillissaient, des éclats de fer volaient, le bruit était assourdissant et le marteau allait sans cesse, tombe-lève, tombe-lève, sans que jamais le bras du marteleur fut las. Et quand le marteleur cessa de marteler, la barre de fer n'était plus une barre de fer, mais bien une épée, longue de plus de dix pieds et étincelante comme de l'argent.

Et ce ne fut pas tout. Après avoir trempé son épée dans de l'eau bien froide, Ferragut, l'empoignant à deux mains, en assèna sur l'enclume un coup retentissant. Et l'enclume fut partagée en deux tronçons. Et ces tronçons sautèrent à plus de quatre pas, deçà, delà, cependant que l'épée s'enfonçait dans le sol jusqu'à la garde.

— Grands dieux ! comme c'est bien travaillé ! cria la foule au comble de l'étonnement.

Et d'emmi les galants, un grand nombre se retirèrent, car ils ne se sentaient point capables de faire un plus bel ouvrage.

V

Lou que venguèt après èra un rousselou, frisat couma una endévia, la gaugna fresqueta e flourada, l'er escarrabilhat, lou biais degajadet e l'anà lèste d'un esquiròu. Ie disièn Fourtunet. E soun paire, lou rei de Bèus-Terraires, aviè talamen de terras e de bes que s'en perdiè lou comte: grandas vignas embé de foutraus de soucassas que chacuna fasiè soun panièirat; oulivedas ounte d'oulieus, pus grosses que de chaines, de-longa cargavoun à s'espalancà; blads que jamai s'en vesiè pas la fi; pradas que caliè mai d'un jour per n'en faire lou tour; bosses ramuts e erbagieus à-n-ounte lou bestiau de lana se delargava à miliassadas.

Lou jouvent menava un grand càrri atalat de dous coubles; soun varlet, un araire embé sièis cavalasses; e darriès, seguissièn un vòu de fennas de la terra. Tout aco se sarrèt d'un camp de blat, aqui toucant, un blat madu d'un parelhat de sesteiradas. E Fourtunet adounc, s'armant d'una dalha qu'aviè pourtat dins soun càrri, s'acoussèt dins lou camp, e

V

Celui qui vint ensuite était un petit blond, aux cheveux frisés, aux joues fraîches et fleuries, à l'air alerte et joyeux, la tournure gracieuse et l'allure leste d'un écureuil. On l'appelait Fortunet. Son père, le roi de Beaux-Terroirs, avait tant de terres et tant de biens qu'on en perdait le compte : grandes vignes avec des ceps vigoureux donnant chacun leur panerée de raisins ; olivettes où des oliviers, gros comme des chênes, ployaient tous les ans sous leurs fruits ; blés dont on ne voyait jamais le bout; prairies si étendues qu'il fallait plus d'un jour pour en faire le tour ; bois touffus et herbeux où les bêtes à laine paissaient par cents et par milliers.

Le jouvenceau menait une grande charrette attelée de deux couples de bœufs ; son valet conduisait une charrue que tiraient six superbes chevaux ; et derrière suivaient toute une troupe de campagnardes. Ils s'approchèrent tous d'un champ de blé, tout près de là, un blé mûr d'environ deux séterées. Et Fortunet alors, s'armant d'une faux qu'il prit sur sa charrette, se précipita dans le champ, et, zig ! de

zieu ! de drecha, zau ! de gaucha, au grand galop, — lou tems de dire un *pater* tout-escàs, — lou blat seguèt dalhat. Las ligairas, qu'èroun un centenat per lou mens e pas ges de manchotas, aviè pas caugut que musèssoun se voulièn ie tène las garbas de ligadas. Lèu-lèu, dins mens d'un « ai ! » aquelas garbas seguèroun cargadas sus lou càrri, las tourtoulhèiras estacadas e bilhadas, e, àrri ! fai tirà !... lous biòus, lou varlet e las fennas s'adralhèroun de vers una aira.

Mès dejà Fourtunet aviè agantat l'esteba de l'araire, furgalhat sous chivals, e, zou ! au brulle per lou rastoul, I ! Ja ! Bio ! I ! Un quart d'oureta s'ausiguèt pas mai qu'aquela cridadissa, se vegèt pas qu'un vai-e-vèn de l'atalage qu'auriàs dich campejat per quauque fantastic. E quand, toutes fumouses, lous chivals s'arrestèroun, lou camp apareiguèt tout entiè laurat à miracle, embé de regas drechas couma d'*Is* e pas una mouta que troumpassèsse l'autra.

Acos èra estat talamen vieu, talamen prounte, que fossa mounde se demandèroun se sous iols i'avièn pas fach panterna, ou s'un abille enmascaire lous veniè pas d'enluernà.

droite, et, zag ! de gauche, au grand trot, — le temps de dire un *pater*, à peine, — et le blé fut fauché. Les lieuses, une centaine pour le moins et point manchottes, avaient dû ne point muser pour lier toutes les gerbes en si peu de temps. Et tout de suite, dans moins d'un « ah !... », ces gerbes furent chargées sur la charrette, assujetties solidement au moyen d'un double cable et du garrot, puis, en avant ! faites tirer !... les bœufs, le valet et les paysannes se dirigèrent vers une aire voisine.

Mais déjà Fortunet avait empoigné le mancheron de la charrue, fouetté ses chevaux, et, zou ! ventre à terre dans le champ si prestement fauché. I ! dia ! huhau ! i !... Durant un petit quart d'heure on n'entendit que ces cris-là. Et l'on ne vit qu'un vertigineux va-et-vient de l'attelage qui semblait aiguillonné par quelque farfadet invisible. Mais enfin, tout fumants, les chevaux s'arrêtèrent. On put constater alors que le champ était entièrement labouré, labouré à miracle, avec des sillons droits comme des I, et pas une seule motte de terre plus haute que les autres.

Cela avait été si vivement, si rapidement fait que beaucoup de gens se demandèrent s'ils n'avaient pas eu la berlue, ou si quelque habile

Se sarrèroun dau camp, trepilhèroun las regas, estudièroun l'araire, faguèroun trepà lous chivals. E quand seguèroun soulides que i'avié pas ges de micas-macas diaboulicas :

— Se pot pas milhou faire !... cridèroun.

D'entre lous galants, tournamai, n'i'agèt mai das tres quarts que quitèroun la lucha.

VI

E pamens lou tresième cop, seguèt pas un soulet, mès dous que s'avancèroun en mitan dau Grand-Prat. Dous bèus omes, presemple, fièramen escambarlats sus dous grands auferans, embé càscous, cambaus e couirassas d'aciè, pavéses d'argent, lanças lougouludas, espasas e destraus que, pas que de las veire, fasièn estrementi.

Era lous dous pus terribles guerrejaires dau tems e tout lou mounde, pauc ou prou, aviè ausit countà de sas valhenças. L'un, lou dau pèu rous, lou ferouge Artaban, lou flèu das Oungreses, aviè 'n jour, tout soulet, fach un orre chapladis

magicien ne venait pas de fasciner leurs yeux. Ils entrèrent dans le champ, ils piétinèrent les sillons, ils examinèrent la charrue, ils firent avancer les chevaux. Et quand ils se furent bien assurés qu'il n'y avait pas eu de pratiques diaboliques, ils s'écrièrent :

— On ne pourra jamais mieux faire.

D'emmi les galants, encore, plus des trois quarts abandonnèrent la partie.

VI

Et pourtant, la troisième fois, ce ne fut pas un seul, mais bien deux qui s'avancèrent ensemble jusqu'au milieu du Grand-Pré. Deux beaux hommes, par exemple, fièrement dressés sur deux superbes destriers. Ils avaient revêtu leurs plus lourdes armures : heaumes, cuissarts et cuirasses d'acier, avec l'écu d'argent. Et ils portaient de longs épieux, des épées et des haches d'arme qui faisaient venir la chair de poule.

C'étaient les deux plus terribles guerriers de ce temps et tout le monde avait, peu ou prou, ouï narrer de leurs exploits. Celui-ci, aux cheveux roux, le farouche Artaban, le fléau des Hongrois, avait un jour, à lui seul, fait un horrible carnage de vingt chevaliers ennemis

de vint chivaliès enemics que l'avièn desfisat. L'autre, das pèusses negres, lou famous Bautezar, qu'avié dejà tugat mai de milanta Maugrabins, dins las courridas de bious agantava lous braus lous pus forts per una bana e lous fasié cambiroulà couma de baudufas.

Se saludèroun. Pioi prenguèroun vanc e s'acoussèroun l'un de-vers l'autre, enfurounats. E talamen de sas lanças tustèroun rede contra sous pavéses que, dau ressabroun, lous chivals s'aginoulhèroun, entramen que las lanças voulavoun en mai de mila flocs. Adounc ie mandèroun à grands cops de destraus : e tè ! tus, tè ! iéu, la batadissa seguèt espaventabla. Quand agèroun bercat sas destraus, agantèroun sas espasas. E couma sous chivals, arreduts, flaquissièn, zou ! davalèroun e countunièroun mai que mai assaus agits. Ardit ! Artaban, ardit ! Bautezar : las espasas soun brigouladas ? — as pougnaus ; lous pougnaus soun gimblats ? — a la rebalada, à l'espeltirage, à la lucha, à la lucha ! Cau que n'i'age un que crève ou que demande : seba !

I'avié 'n bon brieu qu'aco durava : lous pavéses toumbavoun

qui l'avaient défié. Celui-là, à la chevelure noire, le fameux Balthazar, avait déjà mis à mort des milliers de Maugrabins ; et, dans les courses de taureaux, il saisissait la bête la plus forte et la plus furieuse par les cornes et il la faisait pirouetter dans l'arène comme un enfant ferait tourner une toupie.

Ils s'adressèrent un salut. Puis ils prirent du champ et soudain se ruèrent l'un contre l'autre. Et le heurt de leurs épieux sur leurs écus fut si rude que, dès ce premier choc, les chevaux tombèrent sur leurs genoux et les épieux volèrent en éclats. Ils empoignèrent alors leurs haches d'armes : à toi !... à moi !... ils s'en portèrent des coups terribles. Quelle lutte épouvantable ! Et quand ils eurent ébréché leurs haches, ils brandirent leurs épées. Et comme leurs chevaux, fourbus, fléchissaient à tous coups, vite ! ils mirent pied à terre et continuèrent leur dur combat avec une fureur croissante. Hardi ! Artaban, hardi ! Balthazar : les épées sont brisées ? — à vos poignards ; les poignards, sont tordus ? — au corps à corps, au pugilat, à la lutte ! à la lutte ! Il faut que l'un des deux périsse ou demande merci.

Il y avait assez longtemps que le combat durait ainsi, âpre et sauvage. Les écus étaient en pièces, les casques arrachés et fracassés,

à flocs, lous càscous èroun demargats, las couirassas engloutidas, lous batalhaires afalenats, ensannousits e poussièirouses semblavoun de moustres, e se poudiè pas saupre encara quau gagnariè vitòria. Mès vejaqui qu'Artaban, en mandant à soun adversàri un cop de floc de pavés que ie demantibulèt l'espalla, resquillèt e s'espatèt de tout soun long ; Bautezar, aladounc, agantant una grossa lausa, i'espoutiguèt la tèsta.

Quante escaufèstre, mous enfants ! De fennas s'estavaniguèroun, d'enfants bramèroun au secous, d'omes, carravirats e las dents clavadas, fasièn mina de voudre acabà tabé Bautezar qu'aviè pena à se tène drech. E quand lou vinceire, un iol curat, un bras derrabat à mièjas, tout regoulant de sang e tirassant la camba, se sarrèt de la princessa, un crit d'ourrou gisclèt de toutas las gargantas.

De galants n'en demourèt pas pus que dous.

VII

Lou prumiè dis dous que se sarrèt per moustrà soun oubrança èra poulidet couma un sòu e jouinet que tout-plo.

les cuirasses en lambeaux. Les combattants haletants, ensanglantés, couverts de poussière, ressemblaient à des monstres horribles. Et l'on ne pouvait prévoir encore lequel des deux l'emporterait. Mais voilà qu'Artaban, ayant trop violemment lancé à son adversaire un tronçon de bouclier qui lui démantibula l'épaule, glissa en avant et s'abattit de tout son long. Balthazar fondit sur lui, saisit une énorme pierre et lui broya la tête.

Quel spectacle ! mes enfants. Des femmes s'évanouirent, des enfants crièrent au secours et des hommes, blêmes, les dents serrées, faisaient mine de vouloir achever aussi Balthazar qui se soutenait à peine. Et quand on vit le vainqueur, un œil crevé, un bras à demi-arraché, tout ruisselant de sang et traînant la jambe, s'approcher de la princesse, un cri d'horreur jaillit de toutes les poitrines.

De galants, il n'en resta plus que deux.

VII

Le premier des deux qui s'approcha de la Cour pour montrer son savoir-faire, était joli, joli à miracle, et tout jeune, presque un enfant,

Tout-escàs se quauques bourrils sedouses i'oumbrejavoun sa bouca e sas gautas. De longas flotas de pèusses bloundins, davalant sus sas espallas, tant poulidamen i'encadravoun soun mourrou finet e blanquinèl que fasiè gau de veire. Soun biais èra galant, soun er gracious, sa deguèina laugèira. Mès, pecaire ! semblava pas que palegèsse lous louvidors : pourtava un capèl rafalat, un abilhage que saique i'aviè pas toumbat la prumièira bourra e de souliès badant dau talou.

Quau èra ? d'ounte veniè ? e coussi s'apelava ? — Degus noun hou sabiè. Teniè à la man una espèça de caisseta loungouluda que tout lou mounde, curiousamen, se demandava dequé poudiè ben caupre. Mès quand, d'aquela caisseta, las gens vegèroun que tirava un viòuloun, s'agachèroun, trufarèls, e quauques galejaires cridèroun mèmamen.

— Saique vai faire dansà de mouninas ?...

Lou jouvent se virèt pas. Mespresous de las galejadas, ensagèt soun viòuloun, pioi, lou boutant contra sa petrina, cranamen plantat davans lou rei e la princessa, sans se laissà destourbà per res, faguèt varalhà soun arquet. E de l'esturmen, douça, siava, melicousa, una musica s'aubourèt que dintrava

C'est à peine si un léger duvet soyeux estompait sa lèvre et ses joues. De longues boucles de cheveux blonds, flottant sur ses épaules, encadraient un visage si fin, si blanc, si délicieux, qu'on ne se lassait pas de le contempler. Et le jeune homme avait de plus l'air gracieux, la démarche aisée, la tournure gentille. Mais, hélas ! il ne devait point remuer les louis à la pelle ! Il portait un chapeau démodé et fané, un habit qu'il n'avait pas délustré lui-même, sans doute, et des souliers baillant du talon.

Qui était-ce ? d'où venait-il ? Quel était son nom ? — Nul ne le savait. Il tenait à la main une espèce de boîte longue qui intrigua fort tout le monde. « Que peut-elle bien contenir ? » se demandait-on. Mais lorsque les gens virent tirer de cette boîte un violon, tout simplement, ils s'entre-regardèrent, goguenards, et quelques plaisantins crièrent même à très haute voix :

— Il va faire danser des singes.

Le jouvenceau ne s'émut point. Dédaignant brocards et quolibets, il accorda son violon, l'appuya sur sa poitrine et puis, superbement planté devant le roi et la princesse, sans se laisser en rien distraire,

dins l'ama per ie pourtà soulàs, delices, estasïamen. Ah ! degus risiè pas pus, presemple ! Fins qu'as aucelous que s'èroun arrestats de cantà e lou vent de bufà. Lou mounde, ravits, tibavoun l'aurelha e tenièn soun alé per pas perdre un moussèl ; e, saique, dins lou silénci, se seriè ausit voulà 'n parpalhou, se lous parpalhous, eles atabé, s'èroun pas apausats per escoutà lou viòulounaire.

Pioi lou jouvent cantèt. Cantèt soun amour per Dòucinèla. E diguèt dins sa cansou que lou pus grand saupre-faire dau marit de la princessa deviè èstre simplamen de l'adourà, de la belà, de la cantà.

Talamen cremanta èra sa cantadissa que toutes lous jouvents, venguts aqui 'mbé sas amigas, se ie boutèroun d'à-ginoulhous davans elas per ie devouri las mans de poutounas ; lous maridats de longa passada, que belèu mai d'un cop avièn agut tantara, s'embrassèroun couma de cadèls de vint ans ; e lous vielhets embé sas vielhetas, s'espinchant d'à-galis, mièch risouliès e mièch plourouses, se marmurèroun douçamenet : « T'en souvènes ?... »

Atabé quand lou viòulounaire, agent acabat sa cansou, anèt

il fit aller son archet. Et de l'instrument, douce, suave, mélodieuse, une musique s'éleva qui pénétrait dans les âmes pour les emplir de joie, de délice et d'extase. Ah ! personne ne riait plus, par exemple ! Jusqu'aux oiseaux qui s'arrêtèrent de chanter et le vent de souffler. Les gens, ravis, tendaient l'oreille et retenaient leur respiration. Et sans doute, dans le silence, on eût ouï voler un papillon, si les papillons eux aussi ne se fussent posés pour écouter la divine harmonie.

Puis le jeune homme chanta. Il chanta son amour pour Doucinelle. Et il disait dans sa chanson que le meilleur, l'unique savoir-faire de l'époux de la princesse devait être tout simplement de l'adorer, de la contempler, de la chanter.

Et sa chanson était si brûlante que tous les jouvenceaux, venus là avec leurs mies, tombèrent soudain aux genoux d'icelles pour couvrir leurs mains de baisers ; les mariés de longue date qui, plus d'une fois, peut-être, avaient eu noise et chamaillis, s'embrassèrent comme des amoureux de vingt ans ; et les petits vieux avec les petites vieilles, se regardant du coin de l'œil, mi-souriant et mi-pleurant, se murmurèrent : « T'en souvient-il ?... »

Aussi quand le chanteur, ayant achevé son chant, vint s'incliner

se clinà davans la princessa e ie pausà soun viòuloun à sous pèds, aco seguèt de pertout un picamen de mans espetaclous.

VIII

Anfin venguèt lou tour dau darniè galant. Se lou de davans èra estat lou pus poulidet e lou pus jouine, aqueste, presemple, seguèt be lou pus vièl e lou pus lourdàs. Pourtava una espèça de longa roupassa que ie davalava fins qu'as talous, de manièra qu'on ie vesiè pas que la tèsta. Mès quanta tèsta lourdagnassa, moun Dieu! gravada de la picota, emb' un nas couma una ceba e d'iols qu'un anava à ja quand l'autre tirava à bio.

Pautudamen, tout *debitoribus*, s'avancèt en tèsta d'una dougena de serviciaus, vestits de grands màntous couma el. Menavoun un grand càrri acatat d'una bacha ravalant lou sòu e tirassat per ioch chivals qu'una flassada agouloupava. Dequé tron vouliè dire tout aquel acoutrage de Carnaval?...

Lou galant se sarrèt dau rei e ie diguèt quicon que lou mounde ausiguèroun pas. Mès lou rei faguèt un sinne e,

devant la princesse et déposer le violon à ses pieds, des applaudissements frénétiques éclatèrent-ils de toutes parts.

VIII

Ce fut enfin le tour du dernier galant. Si le précédent avait été le plus joli et le plus jeune, celui-ci, par exemple, était bien le plus laid et le plus vieux. Il était revêtu d'une espèce de long manteau qui lui tombait jusqu'aux talons. On ne voyait là-dessus qu'une tête. Et quelle tête hideuse, mon Dieu! Une face marquée de petite vérole, un nez gros comme un oignon, et des yeux dont l'un tirait à *dia* et l'autre à *huhau*!...

Lourdement, tout de guingois, il s'avança à la tête d'une douzaine de serviteurs, revêtus de manteaux semblables au sien. Ces serviteurs conduisaient un char recouvert d'une grande bâche dont les bords balayaient le sol. Et ce char était traîné par huit chevaux qu'une ample couverture cachait presque entièrement. Qu'était-ce donc que ces accoutrements carnavalesques?...

Le galant s'approcha du roi et lui dit quelque chose que les gens

d'ausida, lous troumpetàires troumpetèroun e lou cridaire cridèt :

« Brave mounde, zou ! se vous plai,
Mitat d'aici, mitat d'alai,
Boutàs vous sus de longas rengas ;
Laissàs un cami qu'au mitan
Passe lou càrri dau galant.
Adounc quand chacun ie serà
Lèu Coumouldor coumençarà. »

Vite lou pople s'enzenguèt couma venié d'èstre dich : lous mai coussuts lous pus proche dau rei, lou rafatun e la racalha lous pus lionts. E toutes èroun dins l'òli boulhent de saupre ce qu'anava arrivà.

Quand vegèt lou mounde arrengueirats couma se deu, Coumouldor, qu'embé soun càrri avié gagnat l'en-naut dau Grand-Prat, zac ! escampèt sa roupassa au diable ; lous serviciaus n'en faguèroun autant ; d'un virà de man la bacha seguèt levada e las flassadas atabé.

Adounc paresquèt ce que jamai de la vida s'es pas pus vist ni se veirà. Lou càrri èra un càrri d'evòri embé de rodas argen-

n'entendirent point. Le roi fit un signe et, soudain, les trompettes sonnèrent et le héraut cria :

« Braves gens, allons ! il faudra,
Moitié de ci, moitié de là,
Vous ranger sur de longues lignes,
Afin qu'au milieu librement
Puisse aller le char du galant.
Or donc quand chacun y sera,
Tôt Cousudor commencera. »

Vite la foule se rangea comme il venait d'être dit : les notables, tout près du roi, la populasse et la racaille à l'autre bout. Et tous étaient dans une fiévreuse impatience de savoir ce qui allait advenir.

Le galant et sa suite avaient gagné le haut du Grand-Pré. Quand il vit tout le monde placé ainsi qu'il l'avait demandé, Cousudor, zac ! jeta son manteau aux orties. Les serviteurs l'imitèrent. Puis, dans un tour de main, la grande bâche fut enlevée et l'ample couverture aussi.

Alors apparut ce qu'on n'a jamais plus vu ni ne verra plus jamais. Le char était un char d'ivoire aux roues d'argent ; les chevaux portaient

talas, lous chivals pourtavoun d'arnèsses de satin clavelats d'or, lous abilhages dau mèstre couma lous das serviciaus èroun de seda auripelada embé coulets de perlas finas e talholas de diamants.

Lous serviciaus escarlimpèroun dins lou càrri, Coumouldor sus lou sèti, e — clic ! clac ! — au trot, lous chivals landèroun vers lou rei. Semblava un sourel beluguejant que caminèsse. E aquel sourel, en mai que sous rais lumenouses, dardalhava de pèças de vint, de pèças de cranta, d'escuts, de louvidors, de pampalhetas, de belòias, de pendelotas, d'anèls, de bagas, de brassalets e de cadenas que lous serviciaus escampilhavoun à bèles plan-poungs, de tout caire.

N'en seguèt un d'escafarnèl !... Auriàs vist las gens coussi se butavoun, coussi s'espeltiravoun, coussi s'aloungavoun, aici sèn, tè ! tus, tè ! iéu, à quau n'acampara lou mai ?... Mès couma toutes, pauc ou prou, agèroun tastat dau regiscle, una inménsia chamada resclantiguèt lèu :

— Viva ! Viva Coumouldor !...

En abitant davans lou rei, Coumouldor davalèt de soun sèti seguit das serviciaus que chacun pourtava un grand sac. Bougèroun aqueles sacs as pèds de la princessa e n'en sourti-

des harnais de satin étoilés d'or ; les vêtements du maître, ainsi que ceux des serviteurs, étaient tissus de soie pailletée, avec collets de perles fines et ceintures de diamants.

Le serviteurs grimpèrent sur le char, Cousudor prit place sur le siège, et, en avant ! — clic ! clac ! — au trot : les chevaux coururent vers le roi. On eût dit un soleil étincelant qui avançait. Et ce soleil, outre ses rayons lumineux, dardait des pièces d'argent, des écus d'or, des pendeloques, des bagues, des anneaux, des bracelets, des colliers, des chaînes, et des parures, et des bijoux, et des joyaux que les serviteurs jetaient sans cesse, deci, delà, à pleines poignées.

Quelle confusion ! quel désordre ! mes amis. Ah ! vous les auriez vu, les gens, se bousculer, se tirailler, se débattre : à toi ! à moi ! à qui ramassera le plus !... Mais comme tous, qui plus, qui moins, eurent leur part de la provende, une immense acclamation retentit bientôt :

— Vive ! vive Cousudor !...

Arrivé devant le roi, Cousudor descendit de son siège. Ses serviteurs le suivirent. Chacun d'eux portait un grand sac sur l'épaule. Ils vidèrent ces sacs aux pieds de la princesse. Et il en sortit des amé-

guèt d'ametistas, de calcedònis, de safirs, e de rubis, e d'esmeraudas, couma jamai ome vieu n'a tant vist. Lou rei, tout estrambourdat, cridèt adounc : « Es vous que sias moun gendre ! » E la princessa, entrefoulida, sautèt emb'arderessa au col de soun galant, entramen que s'aubourava vers lous nìvous la bramadissa mai que mai espetaclousa.

— Nous cau Coumouldor ! Voulèn Coumouldor ! Viva, viva Coumouldor !...

Lou gal cantèt
E la sourneta finiguèt.

* * *

— Mès, ma Grand, faguère iéu, quau es qu'agèt Dòucinèla?

— Eh ! grand abestit : Coumouldor, pardieu !

— Oh ! nàni, adounc rebequèt Liseta, ma Grand aco's pas poussible ce que venès de dire. Coussi ? voulès qu'una princessa tant bèla que la princessa Dòucinèla prenguèsse aquel gros lourdagnàs de... mès jamai de la vida m'hou farés pas creire.

— Chut ! chut ! pichota, anen dourmi que se fai tard. Veses pas qu'es una sourneta?... Gustàvi Theround.

thystes, des calcédoines, des saphirs, et des rubis, et des émeraudes, comme jamais homme vivant n'en a tant vu. Le roi, transporté, s'écria : « — C'est vous qui serez mon gendre ! » Et la princesse, folle de joie, sauta passionnément au cou de son galant, cependant que, vers les nues, montait la clameur de plus en plus retentissante :

— Il nous faut Cousudor ! Nous voulons Cousudor ! Vive, vive Cousudor !...

Le coq chanta,
Et la sornette finit là.

* * *

— Mais alors, Mère-Grand, demandai-je naïvement, qui eut Doucinelle ?

— Eh ! grand bêta : Cousudor, pardi !

— Oh ! non, se récria Lisette, ce n'est pas possible ce que vous venez de dire, Grand-mère. Comment ? Vous voulez qu'une princesse aussi belle que la princesse Doucinelle eût épousé ce gros lourdaud de... jamais de la vie vous ne me le ferez accroire.

— Chut ! chut ! fillette, allons dormir, il se fait tard. Ne vois-tu pas que c'est un conte ?... Gustave Théronn.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS

Le Provençal en Souabe

Pendant la séance des Jeux Floraux, qui ont eu lieu à Cologne, au mois de mai 1901, M. le Docteur Fastenrath a annoncé que le *Félibrige Latin*[1] de Montpellier avait fondé un prix à décerner, en 1902, aux poètes des villages de la Souabe où se parle un dialecte provençal. Plusieurs de nos lecteurs ignoraient sans doute l'existence des dits villages, et ont accueilli cette information avec quelque incrédulité. M. le Docteur Fastenrath a voulu se rendre compte *de auditu* de l'état de ce provençal transplanté au milieu des Alpes de Souabe, et dans le *Zeitgeist*[2], du 12 et du 19 août 1901, il nous raconte son excursion linguistique.

Voici, d'après son article, quelques renseignements sur cette curieuse colonie provençale, perdue au milieu de la Souabe.

* * *

Ces Provençaux sont « des Vaudois qui, avec leur ténacité de montagnards, se sont attachés aux croyances de leurs pères et qui ont été chassés par leurs propres princes des vallées du Piémont. »

Le duc Amédée II de Savoie fit paraître, le 1er juillet 1698, un édit qui défendait aux habitants des vallées de Lucerne, Pérouse et Saint-Martin, d'avoir des relations avec les sujets du roi de France et qui ordonnait en même temps aux sujets français d'évacuer les vallées dans l'espace de deux mois. Environ trois mille paysans s'exilèrent. Ils étaient divisés en six colonnes, dirigées par six pasteurs d'origine française. Ils trou-

[1] C'est par erreur qu'il a été imprimé *Félibrige Limousin* dans la *Revue des Langues Romanes*, 1901, p. 191.

[2] C'est le supplément *littéraire* du *Berliner Tageblatt*.

vèrent protection auprès du duc Louis de Würtemberg, qui leur assigna comme lieux de résidence les localités suivantes : Durrmenz, Wurmberg, etc. C'était un pays dévasté par la guerre de Trente ans. Les Vaudois habitèrent d'abord des maisons en planches et encore aujourd'hui ils emploient les expressions : *d'arreira la barakka, desubre la barakka.*

Les villages qu'ils fondèrent et qu'ils appelèrent : *la colonie de Villars, la colonie de Pinache, la colonie de Lapérouse*, etc., formèrent pendant longtemps de petites républiques dans le duché de Wurtemberg.

Le français fut, jusqu'en 1823, la langue usitée au temple et à l'école : ils parlaient en même temps le provençal et comprenaient naturellement l'allemand.

Aujourd'hui, parmi les dix villages vaudois, le provençal est connu dans trois villages seulement : *Neuhengstett, Pinache, Serres.*

Le provençal n'y est plus parlé que par les personnes qui ont soixante ans et plus ; la génération actuelle parle exclusivement allemand. A Neuhengstett[1] — qui auparavant s'appelait *Bourset* — il y a environ *quarante* personnes qui parlent la langue de leurs pères ; il y en a *vingt* à Pinache et *vingt* à Serres. Dans les trente premières années du XIXe siècle beaucoup de personnes âgées, parmi les femmes surtout, ne savaient pas l'allemand.

* * *

Le Docteur Fastenrath a interrogé plusieurs habitants, entre autres une vieille dame de Neuhengstett. Elle appelle l'*eau ayage* et le *pain pan*. Mais elle ne connaît ni proverbes ni chansons et ne comprend pas le provençal moderne. Un vieillard de la même localité ne comprit pas davantage.

A Serres, le Docteur Fastenrath[2] fut plus heureux. Il trouva

[1] D'après le Docteur Rössger, qui a étudié la question dans une dissertation de doctorat de Greifswald : *Neuhengstett (Burset)*, 1883. Le Docteur Rössger est actuellement membre du Bureau de Statistique de Stuttgart.

[2] Le Docteur Fastenrath s'était muni pour ses recherches d'un exemplaire de l'*Almanach montpelliérain* publié par le *Félibrige Latin*, sous la direction de M. Roque-Ferrier.

une famille entière — la famille GILLE — où le provençal était encore connu et parlé. Un membre de la famille put même lui dire le refrain populaire suivant :

L'orevóts tsánto,
I sáu pa so k' is dit;
I ve k' lu sor a de peira —
I sáu pa n' fa sun nid.

(L'alouette chante — elle ne sait pas ce qu'elle dit — elle voit que le sol a des pierres — et ne sait où faire son nid.) C'est la seule famille qui ait des chances de fournir un lauréat.

A Pinache, enfin, une vieille femme parlait un patois provençal qui fut assez intelligible au Docteur FASTENRATH.

* * *

Comme on le voit, le provençal des villages de Souabe se meurt ; il est même mort dans la plupart d'entre eux. Il n'était que plus intéressant de recueillir les débris de ce dialecte qui s'éteint. Le prochain concours des *Jeux Floraux* de Cologne nous dira s'il y a encore chez les descendants des Vaudois, quelque poète capable de *trouver* en provençal [1].

J. ANGLADE.

CHRONIQUE

UNE THÈSE DE MÉDECINE. — Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, la publication faite par les docteurs Pansier et Laborde [2]. Le docteur Laborde vient de présenter comme thèse, à la Faculté de médecine de Montpellier, une édition d'un manuscrit de la Bibliothèque de Metz contenant le texte latin de l'œuvre de Bienvenu de Jérusalem. La docte Faculté n'est pas habituée à des travaux de ce genre : sauf erreur, on ne lui en avait pas présenté depuis plus de dix ans ; à cette époque, le docteur Dubouchet étudia dans une curieuse brochure quelques usages universitaires du moyen âge. Le

[1] Le Professeur Docteur KARL HAAG, de Stuttgart, est en train d'étudier l'influence de l'allemand sur le patois Vaudois.

[2] *Le Compendil de Bienvenu de Jérusalem...* cf. *Revue des Langues Romanes*, 1901, p. 381.

manuscrit publié par le docteur Charles Laborde est de la fin du XIVe siècle : c'est un traité complet d'oculistique, avec les traitements extraordinaires de l'époque[1]. Le manuscrit de Metz, comparé aux autres manuscrits de la même famille, amène le docteur Ch. Laborde à émettre cette hypothèse que ces divers manuscrits « ne sont que des variantes d'un cours professé peut-être à Montpellier. »

* * *

M. le docteur GAUFINEZ, lecteur de français à l'Université de Bonn, est nommé *professeur extraordinaire* (professeur-adjoint) de langue et littérature française moderne à la même Université. M. le docteur Gaufinez, qui est Français et qui a passé sa licence ès lettres à la Sorbonne, est en même temps docteur en philosophie de l'Université de Bonn. Il y passa brillamment sa thèse, il y a quelques années, avec une étude sur la syntaxe de Zola dans *Le docteur Pascal*. Nous souhaitons à notre compatriote le plus vif succès dans son nouvel enseignement.

* * *

La *Société de Linguistique* de Paris vient de décerner, pour la première fois, le prix fondé par le prince Alexandre Bibesco, en faveur du meilleur ouvrage relatif à l'histoire des langues romanes en général, et, préférablement, de la langue roumaine en particulier.

Le lauréat, M. Lazare SAINEANU, ancien professeur suppléant à l'Université de Bucarest, est l'auteur d'un important ouvrage, en trois volumes, ayant pour titre : *Influences orientales sur la langue et la civilisation roumaines*. Six autres ouvrages, tous d'un réel mérite et quelques-uns de très grande valeur, avaient été présentés au concours par cinq auteurs différents.

(*Bulletin critique*, 5 septembre 1901.)

* * *

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES. — Le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique* a publié (n° 1478) la liste des auteurs qui seront expliqués à la licence ès lettres pendant une période de deux ans, à partir de 1902. Voici pour chaque université un relevé des auteurs français indiqués antérieurs au XVIIe siècle ou, du moins, à la période dite *classique*.

Aix : *Du Bellay*, *Rabelais*. — Besançon : *Ronsard*, *Satire Ménippée*. — Bordeaux : *Montaigne*. — Caen : *Rabelais*, *Marot*, *Régnier*. — Clermont : *Du Bellay*. — Dijon : *Marot*, *La Boétie*. — Grenoble :

[1] Docteur Charles Laborde, *Bienvenu de Jérusalem et son œuvre. — Le manuscrit de la Bibliothèque de Metz*, Montpellier, Impr. Hamelin, 1901, in-8°, 76 p.

Ronsard, Le loyal Serviteur. — Lille : *Rabelais, Ronsard, Malherbe.* — Lyon : *Rabelais, Du Bellay.* — Montpellier : *Du Bellay, Rabelais, Malherbe.* — Nancy : *Ronsard.* — Paris : *Marot, Rabelais, Montaigne.* — Poitiers : *Du Bellay, Ronsard, Montaigne, Malherbe.* — Rennes : *Rabelais, Ronsard.* — Toulouse : *Du Bellay.*

* * *

Le même numéro publie la liste des auteurs espagnols et italiens portés comme textes d'explication du programme de la licence ès-lettres.

Les Universités suivantes sont les seules qui puissent délivrer le diplôme de licencié avec mention *espagnol* : Paris, Bordeaux, Toulouse.

La licence d'italien ne peut être passée que devant les Universités suivantes : Paris, Aix, Marseille, Bordeaux, Grenoble, Montpellier.

Espérons que Montpellier sera ajouté l'année prochaine à la première de ces deux listes.

* * *

La conférence de langue et littérature espagnole, dont nous avions précédemment fait pressentir la fondation, vient d'être créée à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, et confiée à M. le professeur Martinenche, agrégé des lettres, précédemment professeur de rhétorique au Lycée de Montpellier. M. Martinenche, docteur ès lettres, est l'auteur d'une thèse remarquée sur *La Commedia espagnole en France* avant Molière. Tous nos souhaits saluent le nouveau cours et le brillant professeur, qui n'est pas un étranger à la *Revue des Langues Romanes*.

* * *

On sait que les épreuves orales de l'agrégration des lettres et de l'agrégation de grammaire comportent une explication d'un texte d'ancien français. Les textes désignés pour le concours de 1902 sont les extraits de la *Chanson de Roland* et du *Couronnement de Louis*, publiés dans la Chrestomathie du moyen âge de MM. G. Paris et E. Langlois.

Au programme d'agrégation de grammaire se trouvent — pour la première fois, si nous ne nous trompons — les *Juives*, de Robert Garnier. Au même programme figurent quelques extraits de Bonaventure des Périers.

* * *

Distinction honorifique. — *Mieux vaut tard....* M. l'abbé Rousselot, directeur du laboratoire de phonétique au Collège de France, a été nommé officier d'Académie.

Le Gérant responsable : P. Hamelin.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XLIV

ARTICLES DE FOND

Pages.

BERTONI (Prof. G.). — Restitution d'une chanson de Peire d'Auvernhe 159

BOURRILLY (Prof. V.-L.). — Les Français en Piémont. Guillaume du Bellay et le maréchal de Montejehan (1538).. 10

CASTETS (Prof. Ferd.) Description d'un manuscrit des Quatre Fils Aymon et Légende de Saint Renaud 32

GASTÉ (Prof. Armand). — Voltaire et l'abbé Asselin. Une première célèbre au Collège d'Harcourt : La mort de César (11 août 1755) 193

GRAMMONT (Prof. M.). — Onomatopées et mots expressifs..... 97

VÉRAN. — La Femme dans l'œuvre d'Aubanel..... 293

VIANEY (Prof. J.). — Victor Hugo et ses sources : Aymerillot. — Le mariage de Roland. — Les pauvres gens..... 400

TEXTES PROVENÇAUX ANCIENS ET MODERNES

CHASSARY (Prof. Paul). — Brinde prononcé à la Santo Estello de Pau..... 385

— *Au siècle segenc*..... 388

MISTRAL. — *La Respelido*..... 5

— *La Cridо de Biarn*..... 289

STENGEL (Prof. Ed.). — Le Chansonnier de Bernart Amoros. (suite et à suivre)..... 213, 328, 423, 514

Pages.
Ron ... *ins* (suite et à suivre). 54, 259, 469, 551
M ... a Marché à Montagnac.. 70
... *arn d'Albi*.............. 481

... ET DOCUMENTS DIVERS

... *Dodici Canti*. Épopée romanesque du ... suite). Chant IX.................... 245
... Chant X (à suivre)........ 443, 531
... — Relation du siège de Beaucaire en 1632 310
... L.-G.). — Pièces justificatives du texte de ... suite) : — IV. Relations de Maximilien et de ... Sforza (à suivre)....................... 342
... Jacques).— Bifrun : La traduction des Actes des ...tres en dialecte haut engadinois (publié par) (suite et à suivre)........................... 521

VARIÉTÉS

...GLADE (Prof. J.). — Le provençal en Souabe.............. 572
...ELACRAU (Pierre). — Pour l'histoire du Calembour.......... 370
...UIZOT (Prof. Franç.). — Trois lettres inédites.............. 79
L.-G. P. — Pour devenir licencié en droit.................. 371
Teulié (H.). — *La Santo Estello à Magalouno* (mai 1900)..... 72

BIBLIOGRAPHIE

Abeille. — *Idioma nacional de los Argentinos* (c. r. Grammont). 375
Blanc (A.). — Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe siècle (c. r. Jeanroy).......... 81
Delignières. — Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc (c. r. Jeanroy)............... 82
Fabrège. — Histoire de Maguelone, I et II. (c. r. Castets)... 163
Favre (L'abbé). — Œuvres. (Édit. C. Coulet) (c. r. Anglade). 378

Pages.

JOURDANNE. — Carcassonne (c. r. L.-G. P.)..... 279
— Folk Lore de l'Aude (c. r. PÉLISSIER)..... 282
Libre Nouvial de Madoumaiselo Roso Laforgo e dal Viscomte Bernat d'Armagnac (c. r. ANGLADE)..... 379
MEYER-LÜBKE — *Die Betonung im Gallischen* (c. r. ANGLADE). 87
MISTRAL. — *Mirèio*, édition Koschwitz (c. r. L. de BERLUC-PÉRUSSIS)..... 475
NIGRA. — *Uno degli Edoardi in Italia. Favola o storia ?* (c. r. PÉLISSIER)..... 280
— *Il dialetto di Viverone* (c. r. GRAMMONT)..... 377
PARIS (G.) — *Ficatum* en roman (c. r. GRAMMONT)..... 186
PFEIFFER. — « *Outil* ». *Ein problem der romanischen wortforschung* (c. r. GRAMMONT)..... 276
ROHNSTRÖM. — Jean Bodel (c. r. WALLENSKIÖLD)..... 278
Romania, XXIX, 3. (c. r. CONSTANS)..... 89
SCHUCHARDT. — *Romanische Etymologien* II (c. r. GRAMMONT).. 181
SEPET. — Origines catholiques du théâtre moderne (c. r. RIGAL). 188
WILMOTTE. — La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux (c. r. RIGAL)..... 277
WULFF (F.). — La rhytmicité de l'alexandrin français (c. r. GRAMMONT)..... 84
Zeitschrift für romanische Philologie (1899), XXIII, 1. 2. (c. r. ANGLADE),..... 163
Livres annoncés sommairement (ANGLADE)..... 380

CHRONIQUE

Nouvelles diverses..... 94, 190, 284, 382, 479, 574

Erratum..... 192

TABLE DES MATIÈRES..... 577

Pages.

THÉROND (Prof. G.). — *Contes lengadouciens* (suite et à suivre). 54, 259, 469, 551

VIDAL (Auguste). — Établissement du Marché à Montagnac.. 70

— *Costumas del pont de Tarn d'Albi*..... 481

TEXTES ET DOCUMENTS DIVERS

CASTETS (Prof. F.). — *I Dodici Canti*. Épopée romanesque du XVIe siècle (suite). Chant IX..... 245

Chant X (à suivre)..... 443, 531

DELACRAU (Pierre). — Relation du siège de Beaucaire en 1632 (à suivre).. 310

PÉLISSIER (Prof. L.-G.). — Pièces justificatives du texte de Gohory (suite) : — IV. Relations de Maximilien et de Ludovic Sforza (à suivre)..... 342

ULRICH (Prof. Jacques).— BIFRUN : La traduction des Actes des apôtres en dialecte haut engadinois (publié par) (suite et à suivre)..... 521

VARIÉTÉS

ANGLADE (Prof. J.). — Le provençal en Souabe..... 572

DELACRAU (Pierre). — Pour l'histoire du Calembour..... 370

GUIZOT (Prof. Franç.). — Trois lettres inédites..... 79

L.-G. P. — Pour devenir licencié en droit..... 371

TEULIÉ (H.). — *La Santo Estello à Magalouno* (mai 1900)..... 72

BIBLIOGRAPHIE

ABEILLE. — *Idioma nacional de los Argentinos* (c. r. GRAMMONT). 375

BLANC (A.). — Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe siècle (c. r. JEANROY)..... 81

DELIGNIÈRES. — Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc (c. r. JEANROY)..... 82

FABRÈGE. — Histoire de Maguelone, I et II. (c. r. CASTETS)... 163

FAVRE (L'abbé). — Œuvres. (Édit. C. COULET) (c. r. ANGLADE). 378

Pages.

JOURDANNE. — Carcassonne (c. r. L.-G. P.)..... 279
— Folk Lore de l'Aude (c. r. PÉLISSIER)..... 282
Libre Nourial de Madoumaiselo Roso Laforgo e dal Viscomte Bernat d'Armagnac (c. r. ANGLADE)..... 379
MEYER-LÜBKE — *Die Betonung im Gallischen* (c. r. ANGLADE). 87
MISTRAL. — *Mirèio*, édition Koschwitz (c. r. L. de BERLUC-PÉRUSSIS)..... 475
NIGRA. — *Uno degli Edoardi in Italia. Favola o storia ?* (c. r. PÉLISSIER)..... 280
— *Il dialetto di Viverone* (c. r. GRAMMONT)..... 377
PARIS (G.) — *Ficatum* en roman (c. r. GRAMMONT)..... 186
PFEIFFER. — « *Outil* ». *Ein problem der romanischen wortforschung* (c. r. GRAMMONT)..... 276
ROHNSTRÖM. — Jean Bodel (c. r. WALLENSKIÖLD)..... 278
Romania, XXIX, 3. (c. r. CONSTANS)..... 89
SCHUCHARDT. — *Romanische Etymologien* II (c. r. GRAMMONT).. 181
SEPET. — Origines catholiques du théâtre moderne (c. r. RIGAL). 188
WILMOTTE. — La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux (c. r. RIGAL)..... 277
WULFF (F.). — La rhytmicité de l'alexandrin français (c. r. GRAMMONT)..... 84
Zeitschrift für romanische Philologie (1899), XXIII, 1. 2. (c. r. ANGLADE),..... 163
Livres annoncés sommairement (ANGLADE)..... 380

CHRONIQUE

Nouvelles diverses..... 94, 190, 284, 382, 479, 574

Erratum..... 192

TABLE DES MATIÈRES..... 577

Pages.

THÉROND (Prof. G.). — *Contes lengadoucians* (suite et à suivre). 54, 259, 469, 551

VIDAL (Auguste). — Établissement du Marché à Montagnac.. 70

— *Costumas del pont de Tarn d'Albi*..... 481

TEXTES ET DOCUMENTS DIVERS

CASTETS (Prof. F.). — *I Dodici Canti*. Épopée romanesque du XVIe siècle (suite). Chant IX..... 245

Chant X (à suivre)..... 443, 531

DELACRAU (Pierre). — Relation du siège de Beaucaire en 1632 (à suivre).. 310

PÉLISSIER (Prof. L.-G.). — Pièces justificatives du texte de Gohory (suite) : — IV. Relations de Maximilien et de Ludovic Sforza (à suivre)..... 342

ULRICH (Prof. Jacques).— BIFRUN : La traduction des Actes des apôtres en dialecte haut engadinois (publié par) (suite et à suivre)..... 521

VARIÉTÉS

ANGLADE (Prof. J.). — Le provençal en Souabe..... 572

DELACRAU (Pierre). — Pour l'histoire du Calembour..... 370

GUIZOT (Prof. Franç.). — Trois lettres inédites..... 79

L.-G. P. — Pour devenir licencié en droit..... 371

TEULIÉ (H.). — *La Santo Estello à Magalouno* (mai 1900)..... 72

BIBLIOGRAPHIE

ABEILLE. — *Idioma nacional de los Argentinos* (c. r. GRAMMONT). 375

BLANC (A.). — Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe siècle (c. r. JEANROY)..... 81

DELIGNIÈRES. — Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc (c. r. JEANROY)..... 82

FABRÈGE. — Histoire de Maguelone, I et II. (c. r. CASTETS)... 163

FAVRE (L'abbé). — Œuvres. (Édit. C. COULET) (c. r. ANGLADE). 378

Pages.

JOURDANNE. — Carcassonne (c. r. L.-G. P.)..... 279
— Folk Lore de l'Aude (c. r. PÉLISSIER)..... 282
Libre Nourial de Madoumaiselo Roso Laforgo e dal Viscomte Bernat d'Armagnac (c. r. ANGLADE)..... 379
MEYER-LÜBKE — *Die Betonung im Gallischen* (c. r. ANGLADE). 87
MISTRAL. — *Mirèio*, édition Koschwitz (c. r. L. de BERLUC-PÉRUSSIS)..... 475
NIGRA. — *Uno degli Edoardi in Italia. Favola o storia ?* (c. r. PÉLISSIER)..... 280
— *Il dialetto di Viverone* (c. r. GRAMMONT)..... 377
PARIS (G.) — *Ficatum* en roman (c. r. GRAMMONT)..... 186
PFEIFFER. — « *Outil* ». *Ein problem der romanischen wortforschung* (c. r. GRAMMONT)..... 276
ROHNSTRÖM. — Jean Bodel (c. r. WALLENSKIÖLD)..... 278
Romania, XXIX, 3. (c. r. CONSTANS)..... 89
SCHUCHARDT. — *Romanische Etymologien* II (c. r. GRAMMONT).. 181
SEPET. — Origines catholiques du théâtre moderne (c. r. RIGAL). 188
WILMOTTE. — La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux (c. r. RIGAL)..... 277
WULFF (F.). — La rhytmicité de l'alexandrin français (c. r. GRAMMONT)..... 84
Zeitschrift für romanische Philologie (1899), XXIII, 1. 2. (c. r. ANGLADE)..... 163
Livres annoncés sommairement (ANGLADE)..... 380

CHRONIQUE

Nouvelles diverses..... 94, 190, 284, 382, 479, 574

Erratum..... 192

TABLE DES MATIÈRES..... 577

Pages.

THÉROND (Prof. G.). — *Contes lengadoucians* (suite et à suivre). 54, 259, 469, 551

VIDAL (Auguste). — Établissement du Marché à Montagnac.. 70

— *Costumas del pont de Tarn d'Albi*..... 481

TEXTES ET DOCUMENTS DIVERS

CASTETS (Prof. F.). — *I Dodici Canti*. Épopée romanesque du XVIe siècle (suite). Chant IX..... 245

Chant X (à suivre)..... 443, 531

DELACRAU (Pierre). — Relation du siège de Beaucaire en 1632 (à suivre).. 310

PÉLISSIER (Prof. L.-G.). — Pièces justificatives du texte de Gohory (suite) : — IV. Relations de Maximilien et de Ludovic Sforza (à suivre)..... 342

ULRICH (Prof. Jacques).— BIFRUN : La traduction des Actes des apôtres en dialecte haut engadinois (publié par) (suite et à suivre)..... 521

VARIÉTÉS

ANGLADE (Prof. J.). — Le provençal en Souabe..... 572

DELACRAU (Pierre). — Pour l'histoire du Calembour..... 370

GUIZOT (Prof. Franç.). — Trois lettres inédites..... 79

L.-G. P. — Pour devenir licencié en droit..... 371

TEULIÉ (H.). — *La Santo Estello à Magalouno* (mai 1900)..... 72

BIBLIOGRAPHIE

ABEILLE. — *Idioma nacional de los Argentinos* (c. r. GRAMMONT). 375

BLANC (A.). — Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe siècle (c. r. JEANROY)..... 81

DELIGNIÈRES. — Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc (c. r. JEANROY)..... 82

FABRÈGE. — Histoire de Maguelone, I et II. (c. r. CASTETS)... 163

FAVRE (L'abbé). — Œuvres. (Édit. C. COULET) (c. r. ANGLADE). 378

Pages.

JOURDANNE. — Carcassonne (c. r. L.-G. P.)..... 279
— Folk Lore de l'Aude (c. r. PÉLISSIER)..... 282
Libre Nourial de Madoumaiselo Roso Laforgo e dal Viscomte Bernat d'Armagnac (c. r. ANGLADE)..... 379
MEYER-LÜBKE — *Die Betonung im Gallischen* (c. r. ANGLADE). 87
MISTRAL. — *Mirèio*, édition Koschwitz (c. r. L. de BERLUC-PÉRUSSIS)..... 475
NIGRA. — *Uno degli Edoardi in Italia. Favola o storia ?* (c. r. PÉLISSIER)..... 280
— *Il dialetto di Viverone* (c. r. GRAMMONT)..... 377
PARIS (G.) — *Ficatum* en roman (c. r. GRAMMONT)..... 186
PFEIFFER. — « *Outil* ». *Ein problem der romanischen wortforschung* (c. r. GRAMMONT)..... 276
ROHNSTRÖM. — Jean Bodel (c. r. WALLENSKIÖLD)..... 278
Romania, XXIX, 3. (c. r. CONSTANS)..... 89
SCHUCHARDT. — *Romanische Etymologien* II (c. r. GRAMMONT).. 181
SEPET. — Origines catholiques du théâtre moderne (c. r. RIGAL). 188
WILMOTTE. — La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux (c. r. RIGAL)..... 277
WULFF (F.). — La rhytmicité de l'alexandrin français (c. r. GRAMMONT)..... 84
Zeitschrift für romanische Philologie (1899), XXIII, 1. 2. (c. r. ANGLADE),..... 163
Livres annoncés sommairement (ANGLADE)..... 380

CHRONIQUE

Nouvelles diverses..... 94, 190, 284, 382, 479, 574

Erratum..... 192

TABLE DES MATIÈRES..... 577

Pages.

THÉROND (Prof. G.). — *Contes lengadouciens* (suite et à suivre). 54, 259, 469, 551

VIDAL (Auguste). — Établissement du Marché à Montagnac.. 70

— *Costumas del pont de Tarn d'Albi*..... 481

TEXTES ET DOCUMENTS DIVERS

CASTETS (Prof. F.). — *I Dodici Canti*. Épopée romanesque du XVIe siècle (suite). Chant IX..... 245

Chant X (à suivre)..... 443, 531

DELACRAU (Pierre). — Relation du siège de Beaucaire en 1632 (à suivre).. 310

PÉLISSIER (Prof. L.-G.). — Pièces justificatives du texte de Gohory (suite) : — IV. Relations de Maximilien et de Ludovic Sforza (à suivre)..... 342

ULRICH (Prof. Jacques).— BIFRUN : La traduction des Actes des apôtres en dialecte haut engadinois (publié par) (suite et à suivre)..... 521

VARIÉTÉS

ANGLADE (Prof. J.). — Le provençal en Souabe..... 572

DELACRAU (Pierre). — Pour l'histoire du Calembour..... 370

GUIZOT (Prof. Franç.). — Trois lettres inédites..... 79

L.-G. P. — Pour devenir licencié en droit..... 371

TEULIÉ (H.). — *La Santo Estello à Magalouno* (mai 1900)..... 72

BIBLIOGRAPHIE

ABEILLE. — *Idioma nacional de los Argentinos* (c. r. GRAMMONT). 375

BLANC (A.). — Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe siècle (c. r. JEANROY)..... 81

DELIGNIÈRES. — Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc (c. r. JEANROY)..... 82

FABRÈGR. — Histoire de Maguelone, I et II. (c. r. CASTETS)... 163

FAVRE (L'abbé). — Œuvres. (Édit. C. COULET) (c. r. ANGLADE). 378

Pages.

JOURDANNE. — Carcassonne (c. r. L.-G. P.)..... 279
— Folk Lore de l'Aude (c. r. PÉLISSIER).... 282
Libre Nourial de Madoumaiselo Roso Laforgo e dal Viscomte Bernat d'Armagnac (c. r. ANGLADE)..... 379
MEYER-LÜBKE — *Die Betonung im Gallischen* (c. r. ANGLADE). 87
MISTRAL. — *Mirèio*, édition Koschwitz (c. r. L. de BERLUC-PÉRUSSIS)..... 475
NIGRA. — *Uno degli Edoardi in Italia. Favola o storia ?* (c. r. PÉLISSIER)..... 280
— *Il dialetto di Viverone* (c. r. GRAMMONT)..... 377
PARIS (G.) — *Ficatum* en roman (c. r. GRAMMONT)..... 186
PFEIFFER. — « *Outil* ». *Ein problem der romanischen wortforschung* (c. r. GRAMMONT)..... 276
ROHNSTRÖM. — Jean Bodel (c. r. WALLENSKIÖLD)..... 278
Romania, XXIX, 3. (c. r. CONSTANS)..... 89
SCHUCHARDT. — *Romanische Etymologien* II (c. r. GRAMMONT).. 181
SEPET. — Origines catholiques du théâtre moderne (c. r. RIGAL). 188
WILMOTTE. — La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux (c. r. RIGAL)..... 277
WULFF (F.). — La rhytmicité de l'alexandrin français (c. r. GRAMMONT)..... 84
Zeitschrift für romanische Philologie (1899), XXIII, 1. 2. (c. r. ANGLADE),..... 163
Livres annoncés sommairement (ANGLADE)..... 380

CHRONIQUE

Nouvelles diverses..... 94, 190, 284, 382, 479, 574

Erratum..... 192

TABLE DES MATIÈRES.. 577

Pages.

THÉROND (Prof. G.). — *Contes lengadouciuns* (suite et à suivre). 54, 259, 469, 551

VIDAL (Auguste). — Établissement du Marché à Montagnac.. 70

— *Costumas del pont de Tarn d'Albi*..... 481

TEXTES ET DOCUMENTS DIVERS

CASTETS (Prof. F.). — *I Dodici Canti*. Épopée romanesque du XVIe siècle (suite). Chant IX..... 245

Chant X (à suivre)..... 443, 531

DELACRAU (Pierre). — Relation du siège de Beaucaire en 1632 (à suivre).. 310

PÉLISSIER (Prof. L.-G.). — Pièces justificatives du texte de Gohory (suite) : — IV. Relations de Maximilien et de Ludovic Sforza (à suivre)..... 342

ULRICH (Prof. Jacques).— BIFRUN : La traduction des Actes des apôtres en dialecte haut engadinois (publié par) (suite et à suivre)..... 521

VARIÉTÉS

ANGLADE (Prof. J.). — Le provençal en Souabe..... 572

DELACRAU (Pierre). — Pour l'histoire du Calembour..... 370

GUIZOT (Prof. Franç.). — Trois lettres inédites..... 79

L.-G. P. — Pour devenir licencié en droit..... 371

TEULIÉ (H.). — *La Santo Estello à Magalouno* (mai 1900)..... 72

BIBLIOGRAPHIE

ABEILLE. — *Idioma nacional de los Argentinos* (c. r. GRAMMONT). 375

BLANC (A.). — Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe siècle (c. r. JEANROY)..... 81

DELIGNIÈRES. — Nouvelles recherches sur le lieu d'origine de Raoul de Houdenc (c. r. JEANROY)..... 82

FABRÈGE. — Histoire de Maguelone, I et II. (c. r. CASTETS)... 163

FAVRE (L'abbé). — Œuvres. (Édit. C. COULET) (c. r. ANGLADE). 378

Pages.

JOURDANNE. — Carcassonne (c. r. L.-G. P.)..... 279
— Folk Lore de l'Aude (c. r. PÉLISSIER)..... 282
Libre Nouvial de Madoumaiselo Roso Laforgo e dal Viscomte Bernat d'Armagnac (c. r. ANGLADE)..... 379
MEYER-LÜBKE — *Die Betonung im Gallischen* (c. r. ANGLADE). 87
MISTRAL. — *Mirèio*, édition Koschwitz (c. r. L. de BERLUC-PÉRUSSIS)..... 475
NIGRA. — *Uno degli Edoardi in Italia. Favola o storia ?* (c. r. PÉLISSIER)..... 280
— *Il dialetto di Viverone* (c. r. GRAMMONT)..... 377
PARIS (G.) — *Ficatum* en roman (c. r. GRAMMONT)..... 186
PFEIFFER. — « *Outil* ». *Ein problem der romanischen wortforschung* (c. r. GRAMMONT)..... 276
ROHNSTRÖM. — Jean Bodel (c. r. WALLENSKIÖLD)..... 278
Romania, XXIX, 3. (c. r. CONSTANS)..... 89
SCHUCHARDT. — *Romanische Etymologien* II (c. r. GRAMMONT).. 181
SEPET. — Origines catholiques du théâtre moderne (c. r. RIGAL). 188
WILMOTTE. — La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux (c. r. RIGAL)..... 277
WULFF (F.). — La rhytmicité de l'alexandrin français (c. r. GRAMMONT)..... 84
Zeitschrift für romanische Philologie (1899), XXIII, 1. 2. (c. r. ANGLADE),..... 163
Livres annoncés sommairement (ANGLADE)..... 380

CHRONIQUE

Nouvelles diverses..... 94, 190, 284, 382, 479, 574

Erratum..... 192

TABLE DES MATIÈRES..... 577